



GRAMMAIRE HISTORIQUE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

DU MÊME AUTEUR

Manuel phonétique du français parlé. Deuxième édition traduite et remaniée par E. Philipot, 1 vol. in-8° carré .... 4 fr.

Grammaire historique de la langue française, 5 vol. in-8°.

Tome I. Histoire générale de la langue française. Phonétique. Deuxième édition revue et augmentée, 1 vol. .... 10 fr.

Tome II. Morphologie, 1 vol. .... 10 fr.

Tome III. Formation des mots, 1 vol. .... 10 fr.

Tome IV. Sémantique, 1 vol. (*En préparation.*)

Tome [redacted]

Nouveau

d'après

penhag

Storia del

ginale

con no

medagl

Ordenes

Das Lebe

Robert

Kortfatte

Kortfatte

GRAMMAIRE HISTORIQUE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

PAR

KR. NYROP

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE COPENHAGUE

TOME TROISIÈME



COPENHAGUE

GYLDENDALSKE BOGHANDEL

NORDISK FORLAG

LEIPZIG — OTTO HARRASSOWITZ

NEW YORK — G. E. STECHERT

PARIS — ALPHONSE PICARD & FILS

1908

IMPRIMERIE NIELSEN & LYDICHE
(AXEL SIMMELKIÆR)

AVANT-PROPOS.

Ce volume aurait dû comprendre deux parties: une étude sur la formation des mots et une autre sur leur signification; cependant comme la première de ces études a demandé bien plus de place que nous n'avions pensé, nous avons dû laisser de côté la Sémantique qui occupera, à elle seule, tout un volume.

C'est en 1877 qu'Arsène Darmesteter a publié son ouvrage magistral intitulé *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent.* Ce livre, peut-être le plus original des travaux philologiques de notre regretté maître et ami, a conservé sa pleine valeur jusqu'à nos jours. Nous espérons pourtant que notre travail ne fera pas double emploi avec le sien. D'abord A. Darmesteter n'a pas épuisé le sujet; il s'est contenté d'examiner les mots nouveaux créés par l'addition d'un suffixe ou d'un préfixe, en laissant de côté la formation régressive et la formation impropre ainsi que toutes les créations onomatopéiques. Ensuite en étudiant la formation suffixale et préfixale il a exclu de ses recherches plusieurs points qui n'offraient aucun intérêt pour son but principal, par ex.: la question du rapport phonétique entre le mot primitif et le dérivé, le changement ou la substitution des suffixes, etc. Dans une grammaire qui aspire à donner un aperçu historique de l'ensemble des phases que présente l'évolution de la langue, il serait impossible de passer sous silence les questions indiquées, et nous leur avons donné la place que demandait leur importance. Nous avons eu en outre à examiner dans ce volume la formation du genre, que nous avions exclue, de parti pris, de notre Morphologie.

Nous avons eu enfin à tenir compte des mots nouveaux dont s'est enrichie la langue depuis la publication du livre de Darmesteter, et à cet effet nous avons parcouru un assez grand nombre d'auteurs contemporains; nos trouvailles ont été enregistrées en leur lieu et place (voir par ex. *bureautin*, § 89,4), et on trouvera dans notre Index plus d'un mot moderne que ne cite aucun dictionnaire.

Ajoutons que nous nous sommes efforcé de poursuivre, sur tous les points, l'évolution de la langue jusqu'à la phase la plus ré-

cente: on verra ainsi que nous avons pris note du mot *automobile*, dont nous avons étudié le genre (§ 678) et la dénomination onomatopéique (§ 25). Nous n'avons pas restreint nos recherches à la langue littéraire; comme dans les volumes précédents, nous avons, dans une large mesure, tenu compte de la langue parlée et des innovations qui apparaissent dans les journaux, dont le langage est souvent aux prises avec la grammaire officielle; c'est pourquoi nous avons enregistré l'invariabilité de la locution *étant donné* (§ 623), les dérivés plus ou moins argotiques des mots composés (§ 44), le genre masculin du mot *réglisse* (§ 726), etc., etc. La langue populaire est une des sources multiples du renouvellement incessant de la langue littéraire.

Malgré tous nos efforts, nous avons un vague sentiment de ne pas avoir pu réaliser notre plan tel que nous l'avions conçu. Le lecteur en jugera. Je ferai seulement observer qu'à cause d'une grave maladie des yeux qui m'empêche depuis plus de deux ans de lire et d'écrire, j'ai dû dicter une grande partie de ce volume, ce qui n'a pas toujours été chose très facile. Un jeune élève et ami, M. C. P. Christiansen, m'a servi de secrétaire et je ne saurais assez le remercier de son dévouement et de son obligeance.

Pour la correction des épreuves, différents amis se sont empressés de m'offrir leurs services. Mlle E. Simonsen a bien voulu soumettre les feuilles à une première revision typographique; en suite M. V. Madsen, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Royale de Copenhague, et mes chers collègues E. Philipot, V. Thomsen, J. Vising ont bien voulu relire les épreuves et les soumettre à un examen critique; je leur dois beaucoup d'améliorations, et plusieurs de leurs observations ont trouvé place dans les Additions (p. 396 ss.). Je leur témoigne ici ma gratitude très vive pour leur amabilité et j'adresse des remerciements tout particuliers à M. E. Philipot qui a souvent entrepris pour moi des recherches bibliographiques et autres que j'ai été hors d'état de faire moi-même.

Villa Ibstrup, Gentofte, 22 août 1908.

Kr. N.

TRANSCRIPTION PHONETIQUE.

(Chaque signe doit se prononcer comme la ou les lettres italiques du mot mis en regard.)

I. CONSONNES.

[b] *b*out
[d] *d*oux
[f] *f*ou
[g] *g*oût
[h] (I, § 478)
[j] *y*eux
[k] *c*oup
[l] *l*oup
[ʎ] it. fi*gl*io
[m] *m*ou
[n] *n*ous
[ɲ] a*gn*eau
[ŋ] anglais: ki*ng*
[p] *p*ouls
[r] *r* apical (I, § 356).
[ʀ] *r* uvulaire
[s] *s*ou
[ʃ] *ch*ou
[t] *t*out
[v] *v*ous
[w] *ou*i
[ɣ] l*u*i
[z] *z*ouave
[ʒ] *j*oue

II. VOYELLES ORALES.

[a] p*a*tte
[ɑ] p*â*te
[e] p*é*dant
[ɛ] p*è*re
[ə] p*e*ler
[i] p*i*re
[o] p*o*t
[ɔ] p*o*rt
[ø] p*eu*
[œ] p*eu*r
[u] p*ou*r
[y] p*u*r

III. VOYELLES NASALES.

[ɑ̃] b*an*c
[ɛ̃] b*ain*
[ɔ̃] b*on*
[œ̃] br*un*

: après une voyelle indique qu'elle est longue.

ABRÉVIATIONS ET SIGNES.

aha.	ancien-haut-allemand	isl.	islandais
all.	allemand	it.	italien
anc.	ancien	lat.	latin
angl.	anglais	mball.	moyen-bas-allemand
ar.	arabe	mha.	moyen-haut-allemand
blat.	bas-latin	mod.	moderne
cat.	catalan	néerl.	néerlandais
comp.	comparez	norr.	norrois
dan.	danois	pers.	persan
dér.	dérivé	port.	portugais
dim.	diminutif	prov.	provençal
esp.	espagnol	roum.	roumain
fin.	finnois	suéd.	suédois
fr.	français	vén.	vénitien
gasc.	gascon	vfr.	vieux français
germ.	germanique	vha.	vieux-haut-allemand
got.	gotique	vnorr.	vieux norrois
holl.	hollandais		

> aboutit à	≠ parallèlement à
< provient de	: rime avec

Un astérisque (*) placé devant une forme indique qu'elle ne se trouve dans aucun texte et qu'on ne la restitue que par conjecture.

QUATRIÈME PARTIE

FORMATION DES MOTS

LIVRE PREMIER.

INTRODUCTION GÉNÉRALE.

CHAPITRE I.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

1. Le vocabulaire traditionnel d'une langue s'enrichit incessamment. Comme la vie ne s'arrête jamais, comme tout se trouve dans un perpétuel devenir, des mots nouveaux sont toujours nécessaires pour exprimer les changements qui surviennent et les développements qui s'accomplissent. Qu'il s'agisse d'une découverte scientifique, d'un progrès industriel, d'une modification de la vie sociale, d'un nuancement de la pensée, d'une manière nouvelle de sentir ou de comprendre, d'un enrichissement du domaine moral, le néologisme est impérieusement demandé, et tout le monde crée des mots nouveaux, le savant aussi bien que l'ignorant, le travailleur comme le fainéant, le théoricien comme le praticien. Dans les pages qui suivent nous allons examiner quelques-unes des différentes questions générales qui se rattachent à cette création incessante de mots nouveaux.

Remarque. Pour créer des mots nouveaux, on ne se réunit pas en conseil académique. Comme nous venons de le dire, tout le monde sans distinction aucune de classes, en crée et a naturellement le droit d'en créer; ce n'est pas un privilège réservé à quelques élus, comme on l'a cru autrefois. En parlant de *débrutaliser* (voir § 7), mot créé par la marquise de Rambouillet, Vaugelas observe qu'il »a esté fait par une personne, qui a droit de faire des mots, et d'imposer des noms, s'il est vray ce que les Philosophes enseignent, qu'il n'appartient qu'aux sages d'éminente sagesse d'auoir ce privilege« (*Remarques*, II, 229). Le développement d'un phonème nouveau se

fait toujours d'une manière inconsciente (I, § 109); la création d'un mot nouveau s'opère souvent de la même sorte, mais ordinairement l'individu parlant qui crée un néologisme en a pleine conscience.

A. PROCÉDÉS DE FORMATION.

2. Les mots nouveaux sont ou des emprunts ou des créations nouvelles. Dès les plus anciens textes nous constatons l'existence en français de mots empruntés, soit aux langues étrangères, soit au latin, soit aux dialectes, patois ou argots gallo-romans. Ces emprunts ont été signalés et examinés dans le premier volume, et nous n'avons pas à y revenir. Nous nous occuperons ici seulement des créations nouvelles qui se divisent en deux groupes principaux: la création primitive qui recourt à des éléments absolument nouveaux, et la création conventionnelle qui emploie des éléments déjà existants et suit des procédés connus.

3. Création primitive. Ce procédé, qu'on appelle *Urschöpfung* en allemand, est pour ainsi dire une création *ab ovo*. Il consiste à créer des mots entièrement nouveaux, sans aucune relation étymologique avec les mots déjà existants; tout en se servant des phonèmes ordinaires, on évite les modes de formation connues.

Ce procédé est extrêmement peu employé en français comme dans toutes les autres langues. M. Remy de Gourmont cite comme exemple *aba*, mot inventé par M. Antoine d'Abbadie pour un nouveau théodolite qu'il avait imaginé (*Bulletin de la Société de Géographie*, sept. 1878), et le savant essayiste ajoute que ce mot a »l'avantage d'être court et sans étymologie« (*Esthétique de la langue française*. Paris, 1905. P. 25). Cependant on se demande si le nom de l'inventeur n'est pas pour quelque chose dans cet *aba;* en ce cas nous serions tout simplement en présence d'une sorte de dérivation régressive irrégulière (comp. § 532 ss.). Selon nous, il faut presque toujours se méfier des créations *ab ovo;* les exemples qu'on en cite sont assez rares, et, à l'exception du mot anglais moderne *kodak*, et de quelques autres termes industriels, ils nous paraissent aussi très peu sûrs. Quoiqu'il en soit, il semble excessivement difficile de créer un mot nouveau sans aucune relation étymo-

logique avec les mots déjà existants. Même *gaz*, dû au physicien Van Helmont (1577—1644), et qui est toujours relevé comme l'exemple par excellence d'une création *ex nihilo*, paraît avoir été modelé sur le flamand *geest*, et *ellagique*, dû au chimiste Braconnet (1818), a été fait avec le mot *galle* dont les lettres ont été renversées arbitrairement pour créer un mot original pouvant servir à désigner l'acide nouvellement découvert qui accompagne le dépôt de l'acide *gallique*.

REMARQUE. Comme mots provenant d'une création primitive, on peut dans une certaine mesure citer les onomatopées; elles seront traitées dans un chapitre spécial (§ 13 ss.).

4. CRÉATION CONVENTIONNELLE. Nous comprenons sous ce nom les procédés suivis régulièrement dans la formation des mots nouveaux; ils se réduisent aux groupes suivants:

1° On forme des mots nouveaux en combinant des mots déjà existants: *vinaigre, chou-fleur, plafond, toujours*. Ce procédé s'appelle **composition.** Voir § 554 ss.

2° On forme des mots nouveaux par l'addition de terminaisons spéciales: *veine—veinard, pédale—pédaler, chanter—chantage, tousser—toussoter*. C'est la formation par **suffixes** (formation suffixale) ou **dérivation.** Voir § 34 ss.

3° On forme des mots nouveaux par l'addition de syllabes initiales: *veine—déveine, militariste—antimilitariste, voir—entrevoir*. C'est la formation par **préfixes;** elle est à regarder tantôt comme une dérivation, tantôt comme une composition.

4° A ces trois groupes principaux il faut en joindre un quatrième, la **dérivation impropre.** Par ce procédé on ne crée pas des mots nouveaux proprement dits, mais on donne aux mots déjà existants un emploi ou une fonction nouvelle, sans que ce changement soit accompagné d'aucune modification de la forme: ainsi de l'infinitif *être* on tire le substantif *un être*. Voir pour les détails § 638 ss.

5° On crée enfin des mots nouveaux par la soustraction d'une syllabe; ainsi de *aristocratie* on a tiré *aristocrate*. Ce procédé s'appelle **dérivation régressive** (voir § 532 ss.). Nous avons là la contre-partie de la dérivation ordinaire, qui a toujours pour résultat un allongement du mot.

Il n'est pas toujours facile de distinguer entre les trois premiers groupes indiqués, certaines formations rentrant difficile-

ment dans les cadres fixes et artificiels que créent les grammairiens. En fait, il n'y a pas de limites sûres entre la composition et la dérivation. La dérivation n'est souvent qu'une étape récente de la composition. La grammaire moderne analyse par ex. *vivement* comme un dérivé de *vif*, formé à l'aide du suffixe *-ment* ajouté à la forme féminine de l'adjectif; mais si nous nous reportons à l'époque où se formait le mot, nous voyons qu'il n'est qu'une composition, une fusion de deux mots indépendants, un adjectif et un substantif féminin *vive ment* (viva mente); voir § 604. Dans les langues germaniques on trouve également des suffixes qui sont à l'origine des mots indépendants. Quant à la formation par préfixe, il est évident que des mots tels que *déveine, ressauter, découcher* sont des dérivés des mots simples *veine, sauter, coucher*, tout comme *veinard*, *sauteler*, *couchoter*. Que la syllabe dérivative se joigne au commencement ou à la fin du mot, peu importe, la place ne change rien au caractère du procédé. Mais dans les combinaisons telles que *malpropre*, *bienheureux*, *biscuit*, où entre une particule qui existe aussi à l'état indépendant, le procédé a plutôt le caractère d'une composition. On peut choisir, à discrétion, entre l'une ou l'autre de ces dénominations; c'est un choix qui présente un intérêt minime.

5. Sporadiquement des mots nouveaux peuvent se former de plusieurs autres manières. Nous examinerons ici, mais très sommairement, **l'abréviation**; nous en avons déjà parlé dans la Phonétique, nous en reparlerons dans la Sémantique. Il faut distinguer les trois groupes suivants:

1° On abrège souvent le commencement d'une chanson, d'un cantique, d'une prière, d'une formule, d'un livre, et l'abréviation sert à désigner l'ensemble. Ainsi, de la première ligne du psaume latin bien connu »Te Deum laudamus« on tire le mot nouveau: un *Te Deum*. C'est un procédé qui sera examiné dans la Sémantique, quand nous traiterons du changement de sens, exprimé dans la formule »pars pro toto«. Voici maintenant quelques autres exemples de mots nouveaux, dus à une pareille abréviation. Toute la série des lettres s'appelle *alphabet*, un livre qui sert à apprendre toutes les lettres s'appelle *abécé* ou *abécédé*. *Angelus*, *ave*, *bénédicité*, *magnificat*, *miserere*, *pater*, *patenôtre*, *stabat Mater* proviennent du vers initial des

prières ou des cantiques en question. L'origine des dénominations *confiteor*, *credo*, *conjungo*, *gaude*, *gaudeamus*, et des termes juridiques *committimus*, *committitur*, s'expliquent de la même manière.

Rappelons enfin que *messe* tire son origine de missa (sc. est concio) et que *cancan* (antérieurement *quanquan*), dont le sens primitif est: harangue universitaire, est une altération de quamquam, mot par lequel commençaient généralement ces harangues. En latin vulgaire une assemblée publique s'appelait placitum, d'où le français *plaid*, parce que les édits qui la convoquaient portaient *quia est nostrum placitum*.

Remarque. Les bulles pontificales tiraient leur nom officiel des premiers mots. La bulle fameuse du pape Boniface, dirigée contre Philippe le Bel, s'intitule *Unam Sanctam;* et le décret ecclésiastique, formulé par le concile de Vejle sous les auspices de l'archevêque Jacob Erlandsen contre le roi danois, est connu sous le nom de *Cum Ecclesia Daciana.*

2° Pour des raisons pratiques on peut réduire à leurs initiales les mots dont se compose le titre d'une société ou d'une réunion, et de ces initiales réunies former un mot nouveau. Ce phénomène est relativement rare en français. En voici un exemple, tiré d'un roman moderne: »Il s'agissait de l'U. T., dit la jeune fille. Comme on voit, elle employait la sorte d'abréviation, empruntée aux habitudes anglo-saxonnes et qui trahirait seule l'origine étrangère et artificielle de ces groupements périlleux« (Bourget, *L'Étape*, p. 80). Sur quelques abréviations euphémistiques parallèles, voir I, § 523. Pour d'autres détails, nous renvoyons aux Additions.

Remarque. Le procédé est en effet assez répandu dans l'anglais moderne. Notons p. ex. qu'on prend son thé dans un *a-b-c-shop* [eibijsijʃop] (c. à. d. *Aerated Bread Company*), et qu'on est membre d'une société intitulée *The s-p-c-a* [ði ɛspijsijei] *(Society for the Prevention of Cruelty to Animals)*. Les autres langues germaniques offrent aussi, mais moins souvent, des exemples de ce procédé. Citons le nom de *Hakatistes,* donné aux membres de la »Société allemande pour les provinces orientales« *(Ostmarkenverein)* d'après les initiales de ses fondateurs: Hanemann, Kenemann et Tiedemann.

3° Citons aussi les raccourcissements parfois très violents que peuvent subir les mots, surtout dans les différents argots; nous les avons déjà examinés (I, § 519 ss.).

6. Rappelons en dernier lieu les autres procédés suivis pour former des mots nouveaux. Ils n'ont qu'une importance secon-

daire et comme nous les avons déjà examinés dans la Phonétique, nous nous contenterons ici d'une simple indication.

1⁰ On crée parfois un mot nouveau par la contamination de deux mots déjà existants; ainsi *éclabousser* provient d'une fusion de *éclater* avec vfr. *esbousser*. Pour les détails voir I § 524 ss., 124.

2⁰ On crée un mot nouveau par une simple réduplication d'un mot ou d'une partie d'un mot: *bonbon*, *dodo;* ce procédé est surtout propre à la langue enfantine et hypocoristique; comp. I, § 121, 509.

3⁰ Un mot nouveau est créé par la substitution d'un mot à un autre. Ce phénomène est surtout propre au langage euphémistique; rappelons *bébouche* pour *bégueule*, dont nous avons déjà parlé (I, § 120). On s'en sert aussi dans le langage plaisant; citons les formes badines, *malagauche* pour *maladroit*, *paradouze* pour *paradis* (ce procédé pas trop spirituel ne ménage rien; il y en a qui ne reculent pas devant *Père Fauteuil* pour *Père Lachaise*).

B. DATE DES MOTS.

7. Pour un petit nombre de mots il est possible de donner la date exacte de leur création, et même le nom de leur auteur. Exemples:

Absinthisme, créé vers 1860 par le médecin et littérateur A. Lunel.

Aigre-doux. Du Bellay remarque dans sa *Deffence et Illustration de la Langue françoyse* (I, § 35) que Lazare de Baïf a introduit *épigramme* et *élégie* »avec ce beau mot composé *aigre-doux* afin qu'on n'attribue l'honneur de ces choses à quelque autre«. J. du Bellay s'est trompé; voir aux Additions.

Altruisme. Ce mot est dû à Auguste Comte qui s'en sert dans sa *Philosophie positive* (1830—42).

Bureaucratie est dû à l'économiste Gournay (1712—1759); il a aussi créé *bureaumanie* qui n'est pas resté.

Burlesque. Ménage dit: »Monsieur Sarasin se vantoit d'avoir le premier employé le mot de *burlesque*« (*Observations*, p. 341).

Débrutaliser a été créé par la marquise de Rambouillet (comp. I, § 55); le mot, fortement recommandé par Vaugelas (*Remarques*, II, 229), n'a pas fait fortune.

Féministe, employé pour la première fois en 1872 par A. Dumas fils.

Microbe, créé par le docteur Sédillot, et produit pour la première fois en public à l'une des séances de l'Académie des Sciences de février 1878.

Potassium, dérivé de *potasse*, dû au chimiste Davy (1807).

Prosateur, dû à Ménage qui l'emploie dans son édition de Malherbe (1666). Il dit lui-même dans ses *Observations* (p. 342): »J'ay fait *Prosateur*, à l'imitation de l'Italien *Prosatore*, pour dire, un homme qui écrit en prose. On disoit auparavant *Orateur*.«

Timbre-quittance, créé en 1872 à la suite de la loi qui a imposé les factures de commerce.

Urée, dû à Fourcroy (1755—1809), qui l'a tiré du grec *οὖρον*, urine.

Vandalisme, créé à la fin du XVIIIe siècle par l'abbé Grégoire.

8. Les mots dont on peut indiquer la date exacte de leur introduction dans la langue, sont peu nombreux. Ordinairement il faut se contenter d'un à peu près, et il ne faut pas oublier que la première apparition d'un mot dans un livre n'est pas toujours la date de sa naissance. Souvent les mots surgissent et meurent pour reparaître plus tard dans des conditions plus favorables. Il est évident qu'il ne suffit pas de créer un mot, il faut aussi le faire vivre. Tel néologisme risqué par un auteur du XVIe siècle peut rester oublié et perdu, enseveli dans le fatras savant d'un grand in-folio que personne n'ouvre. Un siècle plus tard, un autre auteur reprend le mot et réussit à le faire entrer dans la langue courante. C'est ce dernier qui est le vrai père du mot. Voici quelques exemples de ces réapparitions du même mot:

Archaïsme a été attribué à Mercier (*Néologie*, 1801), mais il existe au moins dès le XVIIe siècle: on le trouve dans Ménage.

Bienfaisance est généralement attribué à l'abbé de St.-Pierre; il remonte pourtant au XIVe siècle.

Généralissime a été attribué par Victor Hugo à Richelieu. Il écrit: »Plusieurs ont créé des mots dans la langue, Vaugelas a fait *pudeur*, Corneille *invaincu*, Richelieu *généralissime*« (*Littérature et Philosophie mêlées*, Paris, Charpentier, 1842, p. 163).

Autant d'assertions, autant d'erreurs. *Généralissime* se trouve déjà dans d'Aubigné; *pudeur* n'a pas été inventé par Vaugelas, qui, au contraire, en attribue la création à Desportes (à tort; le mot se trouve déjà chez Montaigne); *invaincu*, qui n'a été admis par l'Académie qu'en 1798, s'employait déjà au XIVe siècle.

Moderniste a été cité comme un néologisme du XIXe siècle dû à F. Champsaur; J.-J. Rousseau l'avait déjà employé dans une lettre de 1769.

Ode. Ménage remarque: Ronsard est le premier qui s'est servi du mot d'*Ode;* comme il le dit lui-mesme en son Epître au Lecteur dans la premiere impression de ses Odes: »Et osay le premier des nostres enrichir ma langue de ce nom *Ode*« (*Observations*, p. 339). Cependant, en dépit de cette assertion formelle, *ode* se trouve déjà dans Jean le Maire.

Offenseur. L'Académie a noté ce mot comme un néologisme dans *le Cid*. Cependant il est bien plus ancien que cette pièce; Honoré d'Urfé l'avait déjà employé dans *l'Astrée*, comme l'observe Littré; et, depuis, on l'a trouvé dans des textes remontant au XVe siècle.

Patrie; voir sur ce mot I § 38, Rem.

Religiosité. Dans son Discours de réception à l'Académie (17 janvier 1850), de Saint-Priest dit: »... si j'osais hasarder un néologisme devant l'Académie Française, cette *religiosité* qu'on a si souvent étalée de nos jours ....« Mais ce néologisme remonte assez haut; on en a cité des exemples du XVe et du XVIe siècles.

Vulgarité. Ce mot est généralement attribué à madame de Staël (voir par ex. Deschanel, *Les déformations de la langue française*, p. 191). Cependant Littré a montré que *vulgarité* se trouve dans un auteur du XVIe siècle, et le Dictionnaire général cite même un exemple du XIVe siècle (cf. R. Ph. F. P. XVII, 299, 302).

C. SORT DES MOTS NOUVEAUX.

9. Les mots nouveaux attirent ordinairement la critique et commencent souvent par exciter l'hilarité; sous ce rapport ils partagent le sort de tout ce qui est nouveau. Un néologisme, qu'il soit bon ou mauvais, a toujours le privilège d'irriter les *laudatores temporis acti* par le seul fait d'être une nouveauté,

et il est impitoyablement raillé comme prétentieux, superflu, ridicule, etc. Vaugelas, qui continue la tradition de Malherbe, condamne toute hardiesse néologique (I, § 58), et pendant plus d'un siècle ses théories ont pesé comme un cauchemar sur le langage poétique. Même les hommes de la Révolution n'osaient pas rompre le joug imposé par les traditions du grand siècle. Il fallait un géant tel que Victor Hugo pour rompre avec les préjugés hérités et mettre »un bonnet rouge au vieux dictionnaire« (I, § 74). Pourtant la peur ou la haine des néologismes existent toujours, comme il existera toujours des puristes pédants qui vous mettront en garde contre les termes nouveaux et déclareront que la langue actuelle se corrompt et court à sa perdition. La chanson de Saint-Alexis, qui date du XIe siècle, commence par la plainte éternelle:

> Bons fut li siecles al tens ancienor
> Quer feit i ert e justise et amor.

Cette plainte se répète toujours, aussi pour la langue. Le Dictionnaire néologique (1756) de l'abbé Desfontaines est précédé d'une lettre de Jean Baptiste Rousseau, très curieuse. La voici: »Il règne aujourd'hui dans le Langage une affectation si puérile, que le Jargon des Précieuses de Molière n'en a jamais approché. Le stile frivole & recherché passe des Caffez jusqu'aux Tribunaux les plus graves; & si Dieu n'y met la main, la Chaire des Prédicateurs sera bientôt infectée de la même contagion. Rien ne peut mieux réussir à en préserver le Public, que quelque Ouvrage qui en fasse sentir le ridicule: & pour cela il n'y a autre chose à faire que de lui présenter, dans un Extrait fidèle, toutes ces phrases vuides & alambiquées, dont les nouveaux Scuderis de notre tems ont farci leurs Ouvrages, même les sérieux, etc.«

Cent ans plus tard Émile Deschanel s'écrie: »La langue française à présent est comme saccagée. On dirait un excellent instrument de musique gâté par des sauvages qui n'en connaîtraient ni l'usage ni le prix .... il semble que jamais les bizarreries et les déformations ou lésions ne se sont multipliées autant que de nos jours .... Depuis que Lamartine déplorait la corruption du langage français, cette corruption n'a fait que s'aggraver. Que dirait-il à présent?« (*Les déformations de la langue française*. Paris, 1898. P. 206 ss.). Voici quelques-

uns des mots nouveaux contre lesquels Deschanel proteste: *agissement*, *ascensionner*, *baser*, *benéficier*, *différencier*, *épater*, *majorité*, *pourcentage*, *socialiser*, *terroriser*, etc. On pourrait s'irriter pour moins: plusieurs des mots critiqués sont déjà entrés dans le langage courant.

10. On est parfois tenté de demander: à quoi sert la fureur toujours renaissante des grammairiens contre les mots nouveaux? les résultats de leurs »agissements« sont ordinairement minces ou plus que minces. Et à quoi servent toutes les prescriptions qui tendent à restreindre le nombre des néologismes, à les autoriser dans certains cas et à les condamner dans d'autres? Ce ne sont que des efforts inutiles, des coups qui ne portent pas — et qui ne peuvent pas porter. Voici quelques réflexions de F. Brunetière:

»Les mots nouveaux doivent correspondre à des »réalités« nouvelles; et, par exemple, si l'on possède celui de *fonder* on n'a pas besoin du mot *baser* pour ne signifier rien d'autre ni de plus. Aussi bien, la plupart du temps, beaucoup de mots nouveaux ne sont-ils que le produit d'une espèce d'embarras, d'impuissance où nous sommes de dire, avec les mots de l'usage, tout ce que nous voudrions dire. Et, pour ceux qui s'engendrent du désir ou de l'affectation de n'être pas entendus de tout le monde, ils vont précisément à l'encontre de l'objet même du langage.« (*Revue des Deux Mondes*, 1901, VI, p. 575).

C'est le purisme pur que prêche ici l'illustre et regretté académicien. Un Vaugelas ressuscité n'aurait pas pu mieux dire. D'abord, pourquoi faut-il que les néologismes correspondent toujours à des »réalités« nouvelles? Les mots s'usent; par l'usage constant ils perdent de leur force et de leur fraîcheur. Qui pourrait contester aux auteurs leur droit de remplacer les mots qu'ils trouveraient obscurcis, fanés ou banalisés, par des synonymes plus frais, que ce soit des dérivés nouveaux, des emprunts à quelque patois ou argot ou même des inventions arbitraires? Ensuite, pourquoi faut-il que tous les mots soient toujours absolument clairs et intelligibles à tout le monde? Les poètes lyriques par exemple, aiment à rêver; ils aiment aussi à faire rêver leurs lecteurs, et tout comme le crépuscule nous charme par l'effacement des contours fixes,

de même dans la poésie la demi-clarté des mots peut parfois être une beauté de plus:

> Rien de plus cher que la chanson grise
> Où l'Indécis au Précis se joint.
>
> (P. Verlaine, *Art poétique*).

Il est évident que le vocabulaire d'un Albert Samain ne peut pas toujours être le même que celui dont se sert Sully Prudhomme. Pourquoi vouloir morigéner un poète quand il emploie des mots rares, anciens, mystérieux même, s'il croit par là pouvoir mieux exprimer ses sentiments et mieux les communiquer à ses lecteurs? Au bout du compte, c'est une question d'art dont la solution dépend du génie et du tact du poète, non pas du bon plaisir d'un grammairien.

Selon nous, les néologismes sont les résultats nécessaires et les marques infaillibles de la vitalité forte et saine de la langue, ou, pour parler plus correctement, ils témoignent d'une imagination poétique et plastique toujours en éveil, d'efforts continuels pour rendre l'expression plus variée, plus nuancée, plus pittoresque. Il ne faut pas tenter d'endiguer le flot des néologismes: il saura bien se régulariser lui-même; les mots mort-nés ne tarderont pas à disparaître sous la surface de l'eau, les viables entreront vite dans le grand courant de la langue parlée, qui, grâce à ce surcroît constant, se rajeunira, s'embellira et sera de plus en plus apte à exprimer les nuances infinies de la pensée humaine.

II. Nous ferons voir maintenant à quel point les critiques sont parfois mauvais prophètes quand il s'agit de néologismes. Les mots suivants, qui maintenant appartiennent tous à la langue courante, ont été l'objet, à leur apparition, de critiques et de railleries plus ou moins vives.

Altruisme. Dans sa réponse au discours de réception de Littré à l'Académie française le 5 juin 1873 De Champagny remarqua: »Un certain jour, vous avez adopté un mot que notre Dictionnaire n'accepte pas: comme philologues, nous l'aimons peu; comme moralistes, nous ne pouvons nous empêcher de l'aimer. C'est le mot d'*altruisme*, opposé au mot d'*égoïsme*, et que du reste on peut traduire par les mots de dévouement et de charité.«

Ambitionner. Vaugelas remarque: »Il y a long-temps que l'on vse de ce mot, mais ce n'est pas dans le bel vsage; ceux qui font profession de parler et d'escrire purement, l'ont tousjours condamné, et quoy que l'on ayt fait pour l'introduire, ç'a esté auec si peu de succez, qu'il y a peu d'apparence qu'il s'establisse à l'auenir« (*Remarques*, II, 33). Contre cette condamnation de Vaugelas l'Académie protestait: »M. de Vaugelas n'a pas bien jugé de ce mot, quand il a dit qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il deust s'establir. On peut l'employer avec grace.«

Démodé remonte au commencement du XIX[e] siècle. A propos d'un roman de Kératry où il avait employé le mot, un critique du *Journal des Débats* (17 avril, 1828) demande: »M. Kératry tient-il beaucoup à sa création du mot *démodé*? Le croit-il nécessaire à sa langue?« (Cf. RPhFP, XVII, 293).

Exactitude. A propos de ce mot Vaugelas donne une remarque curieuse: »Pour *exactitude*, c'est vn mot que j'ay veu naistre comme vn monstre, contre qui tout le monde s'escrioit, mais en fin on s'y est appriuoisé, et dez-lors j'en fis ce jugement, qui se peut faire de mesme de beaucoup d'autres mots, qu'à cause qu'on en auoit besoin, et qu'il estoit commode, il ne manqueroit pas de s'establir« (*Remarques*, I, 377). On ne saurait mieux dire.

Insidieux. Selon Vaugelas (*Remarques*, I, 107), ce mot a été hasardé pour la première fois par Malherbe. L'Académie a longtemps hésité à l'admettre. Patru dit que le mot ne vaut rien, et Chapelain le trouve »desagreable et degoustant.«

Progresser. Stendhal s'est moqué de ce mot; il écrit dans une lettre du 21 déc. 1834: ».... M. Magnin, quoiqu'il dise: Le siècle *progresse!* Quel joli mot qui rime avec *graisse!* ... demandez-lui pourquoi il invente *progresse*« (Cf. RPhFP, XVII, 297).

Savoir-faire. Le Père Bouhours est très sévère pour ce terme qui de son temps était tout nouveau: »Il n'y a pas d'apparence qu'il subsiste et je ne sais même s'il n'est point déjà passé; aussi est il très irrégulier et même contre le génie de notre langue qui n'a point de pareil substantif.«

12. Mots de circonstance. On crée constamment des mots nouveaux. On peut les observer dans les livres, comme dans le

parler de tous les jours. Une grande partie de ces néologismes passent des livres dans la langue parlée, ou de la langue parlée dans les livres, et ils montrent ainsi leur vitalité; mais une autre partie, peut-être encore plus grande, disparaît vite: ce sont des éphémères qui meurent aussitôt éclos. Surtout le vocabulaire de différents argots se renouvelle, au moins dans certains domaines, avec une rapidité vertigineuse. Rappelons, comme seul exemple, les différentes expressions par lesquelles on a désigné, pendant les derniers cent ans, *le fashionable* qui, lui, se trouve charmant, et que le public, avec son gros bon sens, trouve ridicule: *petit-maître*, *muscadin*, *incroyable*, *merveilleux* (I, § 122), *freluquet*, *dandy*, *lion*, *fashionable*, *gandin*, *petit-crevé*, *gommeux*. D'autres néologismes sont des créations de circonstance qui ne tardent pas à disparaître, ne trouvant pas d'emploi hors de la situation toute spéciale qui les a provoqués:

Avant-dîner. Littré, qui ne donne pas ce mot dans son dictionnaire, l'a cité dans sa charmante causerie, *Comment j'ai fait mon dictionnaire*: »Le chancelier d'Aguesseau m'avait appris à ne pas dédaigner des moments qui paraissent sans emploi, lui que sa femme inexacte faisait toujours attendre pour le dîner, et qui, lui présentant un livre, lui dit: Voilà l'œuvre des *avant-dîners*.«

Chatois, voir § 280,2.

Contre-puff. »Ah! l'on trouve ici des complots .... me voilà prévenu! et c'est à moi, à mon tour, par quelque contre-mine, quelque *contre-puff* ...! (E. Scribe, *Le Puff*, III, sc. 7).

Désocculter. M. Jules Bois emploie ce mot dans un article sur l'occultisme (*Revue bleue*, 1902, I, 22).

S'embourgeoiser, employé par P. Bourget (*L'Étape*, p. 175).

Enversailler, employé par H. Lavedan (*Sire*, p. 136).

Hiérarchiser, employé par P. Bourget (*L'Étape*, p. 126).

Homme-danse. »Chicard, le grand Chicard, l'*homme-danse* (Privat d'Anglemont, *Paris anecdote*. Paris, 1885. P. 216).

Rateusement, mot créé par Clément Marot pour faire pendant à une autre formation à lui *lyonneusement*; les deux mots se trouvent dans sa fable *Le lion et le rat*.

Regardeur. J'ai toujours plus ou moins besoin d'un regardeur (Bourget, *Pastels*, p. 40).

Rubiconner, employé par P. Bourget: Il nous a rubiconnés (*Un homme d'affaires*, p. 89).

Sur-héroder. »Shakespeare condamne, comme Molière condamnait les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, les acteurs de son temps qui *sur-hérodaient* Hérode« (Jusserand, *Histoire littéraire du peuple anglais*, I, 500).

CHAPITRE II.

ONOMATOPÉES.

13. Les onomatopées sont des mots **imitatifs**, c. à d. des mots qui prétendent imiter par les phonèmes dont ils se composent certains bruits tels que le cri ou le chant des animaux, le son des instruments de musique, le vacarme des machines, le bruit que produisent certains mouvements ou certaines actions, le bruit qui accompagne les phénomènes de la nature, etc. L'onomatopée est toujours une **approximation**, jamais une reproduction exacte, et il n'en peut pas être autrement. Les phonèmes de la voix humaine diffèrent dans leur timbre et autres qualités des bruits de la nature qu'ils veulent imiter. Donc, il n'y aura toujours qu'une sorte de traduction plus ou moins exacte et plus ou moins conventionnelle. Dans plusieurs cas cette traduction est assez mauvaise, parfois elle est tout à fait à côté. Le plus ou le moins d'exactitude dépend de la difficulté que présente le bruit à imiter. Certaines voix d'animaux s'imitent facilement par la voix humaine. Dans presque toutes les langues la brebis dit *beh* ou *meh* [mɛ:], le chat *miaou* ou *gnao*, *nao* (italien), *nau* (finnois), et ces onomatopées sont très satisfaisantes.

Elles présentent, pour les voyelles, une correspondance assez parfaite, et le désaccord qu'offrent les consonnes est insignifiant. En voici quelques autres exemples: les chiens disent tantôt *vov vov* (danois), tantôt *hau hau* (finnois), tantôt *bowwow* (anglais), etc., et les cochons, dont le grognement se rend ordinairement par *õf*, disent *õh* [œχ] en Finlande; — il est vrai que le finlandais ne connaît pas le *f*, mais ce petit trait montre suffisamment combien il faut se méfier de la correction des onomatopées.

14. Le plus souvent les onomatopées diffèrent beaucoup d'un pays à un autre. Voyons, par exemple, ce que dit **le canard** dans les différents pays. Je citerai d'abord un souvenir personnel.

Un jour, je me promenais à la campagne avec un ami français, et nous passions devant un petit lac où il y avait des canards. »Voilà des *rap rap*,« lui disais-je, en imitant le parler des enfants danois. »Des quoi?« s'écria-t-il, »des *rap rap?* Mais ce sont des canards, et les canards disent *couin couin.* Écoutez bien, et vous entendrez qu'ils produisent un son nasal. Jamais un canard qui sait parler n'a dit *rap rap.*«

Qui se douterait que ce fût le même animal qu'on désignât par des onomatopées tellement différentes? Ajoutons qu'à côté de *couin couin*, on trouve *couan couan* et *cancan*. Pour Montargis, E. Rolland cite une onomatopée sans voyelle nasale *mouac mouac*. Cette forme avec son *a* oral pur rappelle un peu le danois *rap rap*, mais elle se rapproche surtout des formes allemandes qui finissent toutes par *-ack: gack gack, gick gack (giga), pack pack, quack quack.* Comp. roum. *mac mac*, it. *qua qua*, russe *kriak*, angl. *quack*, cat. *mech mech.* Voici encore quelques remarques sur les mots imitant les voix de quelques autres animaux:

L'agneau s'exprime, comme nous venons de le dire, de la même manière dans presque toutes les langues: grec *βῆ*; roum. *be he he;* it. *bé bé;* esp. *beée beée* ou *ba-a ba-a;* cat. *bee bee;* angl. *baa;* dan. *bæh* ou *mæh.*

Le chien paraît avoir dit *bau bau* dans les langues classiques (comp. les verbes: *βαΰζειν* et b a u b a r e). Voici maintenant quelques formes que nous offrent les langues modernes: roum. *ham ham;* it. *bu bu;* esp. *guau guau;* cat. *bup bup;* port. *béu béu;* angl. *bow wow;* dan. *vov vov.*

Le coq: roum. *cucurigu;* it. *chicchirichi;* esp. *kikiriki;* cat. *quiquiriqui cocoroci;* port. *cò-que-rò-co* ou *có-cró-có;* angl. *cock a doodle doo;* dan. *kykiliky;* suéd. *kukeliku;* fin. *kukkukiekuu.*

La corneille (ou le corbeau): roum. *cár;* it. *gra gra;* esp. *gra gra;* russe *kark;* dan. *kra kra;* angl. *caw.* Selon Tennyson les corneilles disent *maud*, et il a employé ce mot comme titre d'une de ses poésies.

La grenouille: grec *κόαξ;* roum. *oacaca;* it. *gra gra* ou *brè brè.*

La vache paraît avoir dit *mu* chez les anciens (comp. les verbes *μυκᾶσθαι* et mugire). La même onomatopée se rencontre fréquemment dans les langues modernes: roum. *mu;* esp. *mué;* cat. *muúu.* Parfois la consonne initiale est changée contre un *b;* on trouve en anglais *boo moo;* le danois emploie *buh* et *bōh;* fin. *mōō.* L'italien est isolé avec *mah mah.*

15. Nous constatons ainsi que les onomatopées, pour une grande partie, diffèrent de langue à langue, de parler à parler, et ce fait, qu'on a souvent négligé, suffit pour prouver combien elles sont conventionnelles. Souvent on n'arrive pas à les déchiffrer si on n'a pas d'avance le mot de l'énigme. Ainsi, qui serait capable de dire au juste quelle est la voix que les Milanais ont voulu imiter par *qua qua*? On peut émettre des suppositions plus ou moins probables. Mais il est absolument impossible de donner à priori une réponse certaine. Les Milanais savent par tradition que *qua qua* imite non seulement le coassement des grenouilles, mais aussi le croassement des corbeaux. Ordinairement ces deux voix ne se confondent pas dans une seule dénomination; en Suède, par exemple, les grenouilles disent *kvak kvak*, les corneilles *krax krax.* Comme nous connaissons toutes ces onomatopées dès la tendre enfance, elles sont si intimement liées aux animaux dont elles sont censées imiter la voix et dont elles évoquent immédiatement l'image qu'elles n'éveillent jamais la critique. Nous les avons acceptées presque inconsciemment, et la question de leur conformité avec le substratum naturel ne se présente pas.

16. On ne comprend pas, d'ordinaire, à quel point nous sommes dupes de la tradition et esclaves de l'habitude: nous n'observons pas nous-mêmes, nous entendons ce que nous nous attendons à entendre pour y être préparés dès le temps où nous commencions à parler. M. M. Grammont a excellemment mis en lumière cette étrange paresse de l'esprit. Voici une de ses expériences:

»Un soir que j'entendais un coucou répéter son chant monotone, je priai un de mes amis de l'écouter avec attention et

de me dire si c'était bien *coucou* qu'il entendait ou quelque autre son. »Alors, me dit-il, tu voudrais que le coucou ne fasse pas *coucou*?« — »Je ne veux rien du tout; écoute et dis-moi ce que tu entends.« Au bout d'un instant, il me répondit qu'il entendait bien *coucou* »à n'en pas douter« et qu'il trouvait d'ailleurs ma question assez saugrenue. »Saugrenue tant que tu voudras; je prétends que tu n'entends que *ou ou*, c'est-à-dire la même voyelle *ou* répétée deux fois avec une légère différence d'intonation, mais aucune occlusive, aucun *c* devant elle.« Après quelques minutes il était convaincu que j'avais raison.« — Pour ma part, je suis aussi convaincu que le cri n'est pas *cou cou;* mais je me demande s'il est vraiment *ou ou*, je distingue dans le cri deux sons qui me semblent assez différents. Passons maintenant à reproduire une autre expérience, entreprise également par M. M. Grammont: »Si l'on se met en face d'un balancier et qu'on l'écoute en commençant au moment où il bat à gauche, on entend *tic tac, tic tac;* si l'on cesse d'écouter, et que l'on recommence au moment où il bat à droite, il semble que l'on doive entendre *tac tic, tac tic*. Il n'en est rien: le balancier fait toujours *tic tac, tic tac*, ce qui montre bien que par ce mot *tic tac* nous ne reproduisons pas exactement le bruit du balancier; nous croyons entendre *tic tac* parce que c'est là ce que nous nous attendons à entendre, et si nous essayons de changer l'ordre pour entendre *tac tic*, nous entendons encore *tic tac* parce que la force de l'habitude domine les impressions de notre oreille.«

17. Phonétique. Les onomatopées se composent de une, de deux ou de plusieurs syllabes. Dans les onomatopées polysyllabes on observe une certaine harmonie phonétique procédant de la répétition rhytmique des phonèmes. Les consonnes comme les voyelles se répètent de syllabe en syllabe: *cri cri*, *crin crin*, *cou cou*, *glou glou*, *ron ron*, etc. A côté de la répétition simple, on observe aussi, pour les voyelles, une certaine altération harmonique: *bredi breda*, *cahin caha*, *cric crac*, *cric croc*, *pif paf pouf*. La modulation vocalique est soumise à certaines règles harmoniques qui ont fixé invariablement l'ordre des voyelles; on dit *flic flac*, jamais *flac flic*. Si l'onomatopée se compose de deux parties on a *i-a*, rare-

ment *i-ou;* si elle se compose de trois parties, on a *i-a-ou.* Exemples:

1° I—A: *clic clac, cric crac, flic flac, fric frac, tic tac, bredi breda.*

2° I—O: *cric croc, flic floc.*

3° I—A—OU: *bim bam boum, pif paf pouf.*

Nous verrons que dans les refrains on a souvent une alternance vocalique différente.

REMARQUE 1. En parlant de la phonétique des onomatopées, il faut constater le fait curieux et pourtant très naturel que ces mots se soustraient à tout développement phonétique (comp. I § 109 ss.); il persiste pendant des siècles sans aucun changement. Cela tient à ce fait qu'ils se créent constamment de nouveau, et en se renouvelant toujours, ils ne se renouvellent jamais; il faut maintenir l'exactitude des onomatopées, toute imaginaire qu'elle soit, et c'est pourquoi on les conserve pieusement et sans aucun changement. Une évolution phonétique régulière finirait par les rendre méconnaissables et hors d'état de remplir leur rôle.

REMARQUE 2. Grimm (*Deutsche Grammatik*, I³, 562) et après lui Diez voient dans l'alternance vocalique *i—a* le résultat d'une influence des langues germaniques. Cette hypothèse nous paraît impossible. Il est vrai que l'alternance entre *i* et *a* dans les formules onomatopéiques est très générale en allemand et dans les langues scandinaves (comp. dan. *bim bam*, *kling klang, misk mask, vis vas, slidder sladder*, etc.), mais il est impossible de prouver que les Gallo-Romains, en se servant de ce procédé, ont imité les Francs. L'hypothèse nous paraît aussi superflue; la création onomatopéique à alternance vocalique est, semble-t-il, un phénomène linguistique si naturel qu'il peut se produire spontanément partout. Ajoutons que notre phénomène se retrouve dans d'autres langues romanes où l'influence germanique est sensiblement moins grande qu'en français: prov. *drin-dran*, *flist e flast, frist e frast*, *gnic e gnac*, *trin-tran*; esp. *chis-chas*, *zis-zas*, *tris-tras*, *ñifi-ñafe, rifi-rafe;* it. *ninna-nanna*, *tiffe-taffe*, *tric-trac*, *chiccheri e chiaccheri*, et une foule d'autres exemples dans les dialectes. Ce fait suffira presque seul pour démontrer le peu de probabilité de l'hypothèse émise.

18. Le trait caractéristique des onomatopées, la répétition à courte distance des mêmes phonèmes, parfois accompagnée d'une modulation vocalique, se retrouve dans beaucoup de formations qui, sans être proprement des onomatopées, sont créées à leur modèle; citons comme exemples *méli mélo*, *mic mac.* Nous constatons l'existence des mêmes particularités phonétiques dans le langage des enfants et le langage hypocoristique (voir I, §§ 121, 509, 1): *bobo*, *dada*, *toutou*, etc.

19. La sensation eurythmique provoquée par les phonèmes répétés est souvent mise à profit par les poètes. Ils recourent, pour produire certains effets, à la répétition de la consonne ou de la syllabe initiale (I, § 510); au besoin, ils ont même parfois altéré arbitrairement la forme du mot (I, § 509, 2). Dans d'autres cas ils répètent la phrase avec quelques variations artistiquement choisies pour produire une harmonie imitative. Voici deux refrains qui peignent le souffle du vent:

C'est le vent qui vole, qui frivole,
C'est le vent qui va frivolant.

(Rolland, *Chansons populaires*, I, 252.)

C'est le vent qui va frétillant,
C'est le vent qui va, qui frétille,
C'est le vent qui va frétillant.

(Bujeaud I, 135.)

Remarque. Nous observons le même procédé dans le langage enfantin ou plaisant. Exemple: Tout le monde m'appelait une rapporton et l'on chantait à mes oreilles: »*Rapporti rapporta*, Va t'en dire à notre chat Qu'il te garde une place Pour le jour de ton trépas« (L. Perey, *Histoire d'une grande dame*. Paris, 1903. Vol. I, 38). Citons aussi une chanson de vignerons qui se chante dans le Hainaut. Elle commence ainsi:

De terre en vigne —
La voici la jolie vigne!
Vigni, vigna, vignons le vin —
La voici la jolie vigne à vin.

De vigne en branche —
La voici la jolie branche!
Branchi, brancha, branchons le vin —
La voici la jolie branche à vin.

20 Fonction. Sur l'emploi de la fonction des onomatopées il faut noter les points suivants:

1° L'onomatopée devient souvent un pur **substantif** et s'emploie comme désignation de l'animal ou de l'objet en question: *Un bribri, un coucou, un coq, un teuf-teuf;* voir § 31.

2° L'onomatopée sert souvent à former des **verbes:** *boubouler, cacarder, chuinter, froufrouter, miauler, roucouler, etc.;* voir § 32.

3° L'onomatopée peut s'employer comme **interjection:** *chut, couic, crac, han, hue.*

4° L'onomatopée s'emploie souvent comme **refrain**, surtout des chansons populaires; voir § 28 ss.

5° L'onomatopée joue un rôle assez considérable dans le **langage enfantin.**

21. Animaux. Dès l'antiquité on a fait des essais nombreux pour imiter les voix des animaux, et les essais se répètent de génération à génération. On imite surtout la voix des animaux domestiques et des oiseaux chanteurs, mais tout animal, pourvu qu'il possède une voix expressive et particulière, excite le besoin d'imitation de l'homme. On peut dire que les voix d'animaux constituent le domaine où la formation onomatopéique joue le plus grand rôle. Ajoutons qu'il paraît tellement naturel de désigner un animal par une imitation de son cri ou de son chant, que dans beaucoup de cas l'animal n'a pas d'autre nom. Citons *bribri*, *coucou*, *courlis*, *cricri*, *froufrou*, *tritri*, *turlut*, etc.; il en est de même de plusieurs animaux étrangers *couagga*, *gecko*, *guit-guit*, *ouistiti*.

22. Examinons maintenant quelques-unes des formations onomatopéiques qui se rattachent aux animaux; nous donnerons à côté de l'onomatopée pure les différents dérivés auxquels elle a donné lieu.

Agneau (voir brebis).

Alouette. — *Tirelire*. Son cri est aussi désigné par le verbe *grisoler* qui est probablement de nature onomatopéique.

Ane. — *Hi hi hi*, *han han han* (*Testament de l'âne*, Bujeaud I, 63; cf. *Mélusine* II, 300); on trouve aussi *hi-han*, *hin-han:* comp. *La prose de l'Ane* (XIII[e] siècle).

Bec-figue. — *Tri-tri*. Le cri désigne aussi l'oiseau: *un tri-tri*.

Brebis. — Français moderne *bêh*. Brunetto Latini remarque que les brebis noires disent *meh*, les autres *beh* (*Trésors*, p. 254). De *bee* on a tiré le verbe *beeler*, devenu *beler*, *bêler*.

Bruant des haies. — *Bribri;* l'onomatopée désigne aussi l'oiseau.

Caille. — Son cri est désigné par le verbe *courcailler*, d'où le substantif *courcaillet*.

Canard (voir § 14). — *Couin couin*. On trouve aussi *quand quand* (p. ex. dans le conte fantastique *Bout de Canard*).

Chat. — *Miaou*, d'où *miauler*, et *ronron*, d'où *ronronner*.

Chien. — *Vow*, *vow*. — *Hou*, *hou*, *hou*, je garde la porte (Chanson). Un cri retentit: *Ouap!* C'est le petit chien Toto ... (A. France: Pierre Nozière p. 49). Dans *Cyrano de Bergerac* (I, Sc. 4, p. 34) M. Rostand fait pousser au public les cris suivants: Hihan! Bêê! *Ouah, ouah!* Cocorico. Dans un texte du XVI[e] siècle on trouve une forme nasalisée *ouan*, *ouan* (voir *Moyen de parvenir*, chap. XC).

Chouette. — Son cri est exprimé par le verbe *chuinter*.

Colombe. — *Roucou*, d'où *roucouler* (l'explication de G. Doncieux dans la *Romania* 1899, p. 437 me paraît inacceptable); on trouve dans la vieille langue *rouconner*, *rencouller*.

Coq, nom dû à une imitation du chant de l'oiseau. Comme onomatopée on emploie ordinairement *coquericot* ou *cocorico*. Dans l'ancienne langue on trouve aussi *coquelicot* (appliqué maintenant à un pavot dont la fleur rouge rappelle la crête du coq).

Corbeau. — *Croa*, *croa*, d'où *croasser;* on dit aussi, moins fréquemment, *croailler*, *crailler*.

Corneille. — Son cri est désigné par le verbe *croailler*.

Courlis ou courlieu, noms dus à l'imitation du chant de l'oiseau; comme onomatopées on trouve aussi *courleri*, *courleret*, *courleru*. L'oiseau s'appelle aussi *turlut*.

Dindon. — *Glouglou*, d'où *glouglouter*. Dans *Le missionnaire de Montrouge*, Béranger imite la voix du dindon dans le refrain: »*Glous! glous! glous! glous!* Reconnaissez la voix d'Ignace: Pleurez et convertissez-vous.«

Farlouse. — *Turlut;* est aussi devenu le nom de l'oiseau.

Grenouille. — *Coax! coax!* ou *coi!* Le verbe correspondant est *coasser;* A. Paré donne *coaxer* (comp. le latin coaxare). Quelques auteurs ont employé *croasser*, qui désigne ordinairement le cri du corbeau. — Dans *Le rossignol et la grenouille*. J.-B. Rousseau emploie le refrain: *Brrke ke ke kex koax koax* (sans doute d'après Aristophane).

Grillon. — *Cri cri* (on écrit aussi *cricri*). L'onomatopée désigne aussi l'insecte: *un cri-cri*.

Hibou. — Son cri est imité de plusieurs manières différentes: *boubou*, *houhou*, *hourougou*, *hourouhou*, *ugou*, *dugou*, *dugo*, *ho ho*, etc. De *boubou* on a tiré *boubouler;* de *ho*, *hôler*.

L o u p. — *Hou hou*, faisait le loup (Daudet, *La chèvre de M. Seguin*).

M o i n e a u. — *Guilleri.*

M o u c h e. — *Zon zon* (G. Grandmougin, *La chanson des mouches*).

O i e. — Son cri est exprimé par le verbe *cacarder*.

O i s e a u - m o u c h e. — *Frou frou.* Désigne aussi l'animal.

P o u l e. — Son gloussement au moment de pondre est exprimé par *caqueter* ou *creteler*.

R a m a g e d e s o i s e a u x. *Cui! cui! Tiou! Ré! Toti! Cui! Oui, oui!* (P. et V. Margueritte, *Zette*, p. 104).

R o s s i g n o l. — Au moyen âge on imite le chant mélodieux et mélancolique du rossignol par *oci* (ou *occi*): Quant j'oi chanter à mes oreilles Le roussignol *oci, oci* (Meraugis). Pour d'autres exemples, voir Godefroy. Cette onomatopée très dure et très peu satisfaisante ne se trouve pas après la Renaissance. Dans une chanson moderne on trouve *ti ou ti ti ou ti ti ou ti ti.*

S e r i n e t t e, s'appelle aussi *turlutaine*, dérivé de l'onomatopée *turlut.*

S o u r i s. — Son cri est désigné par le verbe *guiorer*.

V a c h e. — *Meuh;* cette onomatopée se retrouve probablement dans le verbe *meugler*, altération de *beugler;* on trouve aussi *moû!*

Dans *Le Déluge,* Xanrof (I, § 81) a réuni un certain nombre de voix d'animaux:

> Et tous les animaux ravis
> Poussaient de grands cris ahuris:
> *Hi-han, miaou, cocorico,*
> *Ouaf-ouaf, meu-meu, bé-bé, couin-couin.*
> N'y avait que les poissons
> Qui ne disaient rien.

23. On interprète souvent le chant des oiseaux de différentes manières; on croit y entendre des mots intelligibles, même des phrases entières qu'on transpose en des dictons populaires, et les oiseaux arrivent ainsi à donner aux hommes des conseils de conduite, de morale, d'économie, etc. Voici quelques faits recueillis par M. P. Sébillot: »En Wallonie on

interprète de la même manière le chant de la mésange charbonnière: *Si si deu* (bis), *Pây tè dèt' Si tu deu.* Dans le Midi l'alouette dit: *Que te fa fali* (fais-lui ce qu'il te fait). Le corbeau qui est carnassier, exprime cyniquement sa voracité; plusieurs formulettes méridionales se rapprochent de celle-ci usitée en Auvergne: *Couac! couac! couac! Vole de la car! Couac! couac!* (je veux de la chair); aux environs de Rennes, il répète: *Cadavre! cadavre!* (*Folklore de la France.* Paris, 1906, p. 260). Sur les grenouilles M. Sébillot (*ib.*, p. 260) observe: »On sait qu'un chœur de grenouilles figure dans la comédie athénienne qui porte leur nom; il est fort possible que l'idée en ait été suggérée à Aristophane par une interprétation populaire de leur coassement, apparentée à celles qui sont usitées en plusieurs pays. Parfois c'est une petite saynète où le dialogue s'engage entre un coryphée et une sorte de chœur. Dans le pays fougerais, la première grenouille qu'on entend le soir est la reine et elle dit aux autres:

Qu'est-ce qui lavera
L'écuelle du roi?

Alors toutes de répondre:

Ça n'est pas ma,
Ni ma, ni ma, etc.

Jusqu'à ce quelles soient endormies l'une après l'autre, alors leur prière est finie. A Genève, on traduit ainsi leur coassement:

Le roi
est allé —
Où! Où!
A Cognac!«

24. Instruments de musique, armes, etc. Dans ce domaine les onomatopées sont moins nombreuses. Comme les bruits et les sons dont il s'agit ici sont ordinairement plus difficiles à imiter que les voix d'animaux, on se contente généralement d'approximations assez peu satisfaisantes.

Canon. — *Poum poum.* On trouve dans la vieille littérature *petouf* (*Farce des trois Galants* v. 96).

Clarinette. — *Trum* (Th. de Banville, *Odes funambulesques*, p. 99).

Cloche. — *Bim bam boum. Din dom, din dom* ou *din don, din don.* Rappelons un vers de Béranger: *Digue, digue, dig, din, dig, din, don* (Le carillonneur).

Cor de chasse. — *Trantran* ou *traintrain.* Au XVI[e] siècle on avait le verbe *trantraner.*

Fusil. — *Pan pan! Pif paf.* Le *pif paf pouf* des balles (Scribe, *Les Huguenots*).

.Sonnette ou timbre. — *Bing bing.* Exemple: Il n'y a que lui pour faire vibrer le timbre de sa porte, — *bing ... bing,* deux coups rapides (G. Droz, *Entre nous,* p. 242). *Drelin drelin,* d'où *derliner* (comp. I, § 518): La cloche *derlinait* à toute volée (Huysmans, *Les sœurs Vatard,* p. 75). *Drelin dindin. Tintin* (*ib.,* p. 89). E. Pasquier parle du *tintin* de la cloche que les enfants appellent *dindan* (*Recherches de la France,* VIII, chap. 6).

Tambour. — *Rataplan, rataplan,* ou *planplan.* Un petit tambour qui fait *planplan (Chanson enfantine).* On trouve aussi *ran tan plan* (Nisard, *Chansons populaires* II, 168) ou *ran plan plan* (Daudet, *Nostalgie de caserne*); *tarare* et *boumboum.* E. Pasquier cite le *palalalalan* des tambours (*Recherches de la France,* VIII, chap. 6).

Triangle. — *Ktsin* (Th. de Banville, *Odes funambulesques,* p. 96).

Trompette. — *Ratata! ratata* ou *tatarata. Tarata!* (Daudet, *Tartarin de Tarascon*). Une belle petite trompi-trompette qui fait *trara déri dérette (Chanson enfantine).*

Violon. — Les sons du violon sont reproduits de beaucoup de manières très différentes. On trouve *crin crin,* d'où: un *crincrin* pour un mauvais violon, *flon flon, zon zon, zig zig.* Voici un exemple de cette dernière onomatopée qui se trouve dans le texte de H. Cazalis pour *la Danse macabre* de Saint-Saëns:

> *Zig* et *Zig* et *Zig,* la Mort en cadence
> Frappant une tombe avec un talon,
> La mort à minuit joue un air de danse,
> *Zig* et *Zig* et *Zig,* sur un violon, etc.

Violoncelle. — *Vzrumz* (Th. de Banville, *Odes funambulesques,* p. 97).

Voici pour finir le premier couplet d'un vieux noël lyonnais où sont représentés et imités les sons de plusieurs instruments:

La musette *quine*,
Hautbois font *nana*,
Tarantant la buccine
La viole *zon za*,
Fan fan la trompette,
Frin frin le rebec;
Turlu dit la flûte,
Toutou le cornet.

25. Nous donnerons ici par ordre alphabétique diverses autres imitations.

Cli cla clo clou imite le gazouillement de l'eau d'un petit ruisseau passant sur des cailloux.

Clic clac. Exemple: Le *clic-clac* de ses gifles (Huysmans, *Les sœurs Vatard,* p. 140).

Crac exprime le bruit sec que font les corps durs se rompant ou s'entrechoquant. Dérivés: *craquer, craqueler, craqueter.*

Cric exprime le bruit d'une chose qu'on déchire.

Cric crac peint le bruit sec d'une chose qui se rompt ou se déchire.

Croc exprime le bruit que fait une chose qui se brise sous la dent, sous le pied.

Flic flac exprime le claquement d'un fouet et le bruit de soufflets donnés.

Fric frac imite le bruit d'une chose qui se déchire. S'emploie aussi dans quelques locutions: ne trouver ni *fric* ni *frac* (rien à manger). Il n'y a ni *fric* ni *frac.* Dans l'argot des cambrioleurs *fric frac* désigne l'art d'ouvrir les portes.

Frinc frinc imite le son que produit un trousseau de clefs qu'on agite. Exemple: »M. Viot ne prononça pas de discours, mais ses clefs, *frinc frinc frinc,* parlèrent pour lui d'une façon si terrible, *frinc frinc frinc,* si menaçante que toutes les têtes se cachèrent«, etc. (Daudet, *Le petit Chose,* p. 61).

Frou frou exprime le froissement des feuilles et surtout de la soie. Halévy a personnifié cette onomatopée dans une pièce très connue, *Froufrou* (1869).

Glou glou imite le bruit que produit le vin sortant du col

d'une bouteille. On se rappelle les vers du *Médecin malgré lui* (I, sc. 6):

Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie,
Qu'ils sont doux
Vos petits *glous-glous.*

Pan pan exprime soit le bruit occasionné par un corps qui tombe subitement ou frappe sur un autre corps, soit le bruit de quelque chose qui éclate. On frappe à la porte: *pan pan;* on tire un coup de fusil: *pan pan;* on débouche une bouteille de champagne, et le bouchon fait *pan pan.*

Pim peint le bruit d'un marteau frappant sur l'enclume.

Plic ploc plac imite le bruit de la pluie. Exemple: Il tomb' dè l'eau, *plic, ploc, plac*, Il tomb' dè l'eau plein mon sac. (Richepin, *Chanson des gueux*, p. 22).

Tac imite le bruit du fer qui vient choquer le fer. S'emploie comme substantif: Parade du *tac*, riposter *du tac au tac.*

Tac tac imite la répétition uniforme d'un bruit sec: le tac tac d'un moulin; d'où *taqueter.* J'entends le moulin *tique tique taque* J'entends le moulin *taqueter.* (Rolland, *Chansons populaires,* I, 79.)

Teuf teuf — le bruit que fait une automobile, d'où le substantif: un *teuf-teuf.*

Tic tac imite le bruit d'une horloge ou d'un moulin.

Toc tac exprime un bruit, un choc sourd; on frappe à la porte: *toc toc.*

Trictrac exprime le bruit des choses qui se heurtent.

26. Interjections. Beaucoup d'interjections, surtout celles qui expriment la douleur, la surprise, le dégoût, sont d'origine onomatopéique; elles reproduisent souvent assez fidèlement le bruit naturel qui accompagne la sensation en question (comp. § 631—632):

Aïe exprime la douleur; nous retrouvons probablement cette interjection dans le substantif *aï*, nom d'une maladie.

Bouf, forme originaire probable de *bouffer.*

Brrou. Exemple: Désirée avait des frissons dans le dos, *brrou!* ça devait être froid (Huysmans, *Les sœurs Vatard,* p. 86).

Couic. — Dès que le rat a goûté l'exquise substance [la mort aux rats]: *couic!* (P. et V. Margueritte, *Zette.* p. 144).

Cric crac. — Les situations s'engagent, se dégagent, se rengagent, *cric*, *crac*, sans que les personnages aient pu seulement prendre le temps de s'asseoir. (P. Hervieu, *Peints par eux-mêmes*, p. 116).

Han, cri des gens qui font effort.

Haro, exclamation pour appeler à l'aide. Tel est l'emploi primitif de ce mot dont la langue moderne fait un autre usage.

Hi hi imite les pleurnichements et les ricanements des enfants; appartient surtout au langage familier.

Houp, cri pour appeler ou exciter un chien, un cheval; d'où *houper*.

Ouich. Exemple: J'étais passée dans sa chambre à coucher, comptant bien qu'il me suivrait pour m'aider, ah! bien *ouich!* (Huysmans, *Les sœurs Vatard,* p. 149).

Patati patata exprime un babil insignifiant et ennuyeux: Il entre et soudain dit: *Prêchi! prêcha!* — Et *patati*, et *patata.* Prêtons bien l'oreille à ce discours-là. (Béranger, *Le juge de Charenton*).

Patatras, peint le bruit que fait un corps qui tombe.

Plouf. — Se sentir mourir, et ressusciter soudain, à la dernière seconde, quand, *plouf!* l'air brusquement vous rentre dans le corps (P. et V. Margueritte, *Zette*, p. 238).

Tproupt. — Si ne pot pas atemprer s'ire, Ainz dist al messagier: »*Tproupt*, sire!« (Ambroise, *Guerre sainte*, v. 1466). Cette exclamation d'injure et de mépris est qualifiée dans le poème cité (v. 1471) de »mot huntus«.

Vlop. — Turc, lui, est sociable, trop familier même, quand il avale, *vlop!* d'un coup de gueule le morceau de pain qu'on lui offre (P. et V. Margueritte, *Zette*, p. 134).

Zest, *zeste* ou *zist* s'emploie pour marquer que quelque chose s'est fait lestement ou pour rejeter ce dont il est question: *zest,* me voilà rendu; il se vante de cela, *zest.*

Zut. Exemple: Ah *zut* pour leur bière au vinaigre et vive le vin! (Huysmans, *Les sœurs Vatard*, p. 162).

27. CRIS DE CHASSE. La langue des chasseurs offre beaucoup d'interjections qui sont souvent difficiles à expliquer; plusieurs

d'entre elles sont indubitablement d'origine onomatopéique. Exemples:

Ça-va-la-haut, cri par lequel on excite les chiens.

Hallali, cri que pousse le chasseur pour exciter les chiens.

Hourvari.

Hoye, cri destiné à poursuivre le héron (Eust. Deschamps, *Œuvres*, IV, 320).

Taïaut, cri pour lancer les chiens après la bête. C'est par ce cri que fut accueilli le convoi funèbre de Louis XV (Maugras, *Le duc de Lauzun*, p. 433).

Velci aller, mot adressé au chien pour l'obliger à suivre les voies d'une bête.

Velci-revasi (voi-le-ci, revas-y), se crie quand un cerf ruse et revient dans ses mêmes voies.

28. Refrains. Des réunions arbitraires de syllabes présentant le plus souvent un caractère onomatopéique s'emploient beaucoup dans les refrains. Ces refrains sont tantôt vides de sens, tantôt imitatifs.

Remarque. Dans plusieurs cas le refrain peut devenir un substantif et prendre le sens de »refrain«. Tel est le cas de *faridondaine*, *flonflon*, *lanturelu*, *turelure*, *virelai* (de *vireli*, sous l'influence de *lai*). On trouve de même dans la vieille langue *un dorenlot*. Citons enfin *mirliton* qui parait aussi être un ancien refrain.

29. Refrains vides de sens. — Ces refrains ont tous un caractère euphonique très prononcé; grâce à la répétition harmonique des sons, ils sont faciles à chanter et faciles à retenir. Plusieurs d'entre eux reviennent dans toutes les langues. Ils s'emploient surtout dans la poésie populaire.

Exemples: *La la. Tra la la. Tra déri déra. Laire la, laire lan laire; laire la; laire lan la; lon lon laire, lon lon la. Landerirette landeriri. Lon lan la derirette lon la deriri. O gué lon la lanlère. O reguingué o lon lan la. Et ron ron ron petipatapon. Patatin patatan, tarabin taraban. La farira dondaine, la farira dondé. Mirliton, mirlitaine.*

30. Refrains imitatifs. Ces refrains sont très employés dans la poésie lyrique bachique et burlesque. On crée des

refrains qui imitent les instruments de musique, le chant des oiseaux et les bruits qui accompagnent une bacchanale.

1° Instruments de musique. Les refrains qui imitent le son des instruments sont très employés. En voici quelques exemples:

Biniou. — *Bobino pinpin. Pin bobino bino bino binai* (Rolland, I, 64).

Cor de chasse (cf. § 24). — *La tridenne dondenne. La tridenne dondon* (Bartsch, II, 30). *Tra vadelaritandenne. Tra vatelaritondon* (*ib.*, II, 44).

Ces imitations sont médiévales; en voici une plus moderne: Du cor n'entends-tu pas le son? *Tonton, tonton, tontaine, tonton* (Béranger, *La double chasse*).

Musette. — *Civalala duri duriaus. Civalala durette.*

Violon (cf. § 24). — *Flon flon flon, larira dondaine, Flon flon, larira dondon.* On emploie aussi *zig* avec des variations:

En revenant de Bordeaux
La belle *zigue, zigue,*
La belle *zigue zon,*
De Bordeaux à la Rochelle
Zigue, zon zaine, etc.

Voici pour finir quelques refrains prétendant imiter le bruit de tout un orchestre.

Boum! malatzim! malatzim malatzim! zim! ...
Ta ra ta ta pan! ta pan! ta pan!
Boum malatzim! malatzim malatzim! zim!
Ta ra ta pan ta prum! ta prum! ta prum!
(Sarrepont, *Chansons militaires de la France*, p. 71).

Sonnez, trompette, en avant la musique,
Dzing boum boum,
Dzing boum boum,
Dzing malatapoum.

Remarque. On crée parfois des refrains en transformant le nom de l'instrument en question. En voici un exemple tiré d'une chanson napolitaine moderne de Paris (Paroles et musique de Marinier).

Sous ton balcon, ô ma divine,
Je viens te chanter en passant
Aux accords de ma mandoline
La joyeuse chanson de mon amour naissant.
Refrain: *Mandoli, mandoli, mandola,*
etc.

2° Voix d'animaux. Des refrains formés sur les voix d'animaux sont fréquents dans la vieille poésie lyrique. En voici un exemple tiré des poésies de Froissart. Le poète demande pourquoi on aime tant le chant du rossignol et il répond:

Pour ce qu'il est jolis et amoureus,
Et dist: Oci, oci, joieus, joieus,
Fui de ci, fui! Tout mi est bon, dur et mol.

Une chanson populaire très répandue, *L'alouette et le pinson*, a pour refrain:

L'alouette fit: Falurette,
Le pinson fit: Faluron.

(Puymaigre, *Chansons populaires*, II, 79).

La poésie moderne emploie de ces refrains surtout dans le genre comique:

Mia-mia-ou! Que veut Minette?
Mia-mia-ou! c'est un matou.

(Béranger, *La chatte*.)

Co, co, coquérico.
France, remets ton shako.
Coquérico, coquérico.

(Béranger, *Notre coq*.)

3° Chansons à boire. Dans les refrains qui accompagnent ces chansons, on cherche souvent à imiter le bruit qui se produit quand on débouche une bouteille, quand on verse le vin et qu'on le boit, quand on choque les verres et les cruches, etc. Exemples: *Tru, tru, trut. Dibbedibbedon. Cli clo cla clou. Cli clo cla la lirette la liron. Glou glou* (§ 25). *Pon pon pon. Pan pan pan. Tin tin.* Trinquons, et *toc*, et *tin*, *tin*, *tin!* Jean, tu bois depuis le matin (Béranger, *L'ivrogne et sa femme*).

31. Noms. A côté des onomatopées substantifiées telles que *cricri, crincrin, coucou, mirliton, turelure*, etc., dont nous avons déjà parlé, il faut nommer les suivantes: Du *bric-à-brac*, du *brouhaha*, un *cliquetis*, un ou plutôt une *gnangnan*, un *haha*, une *haha*, un *méli-mélo*, un *mic-mac*, un *patapouf*, un *patatras*, un *trantran*, un *zigzag*, etc.

Rappelons aussi le mot *you-you*, dont voici un exemple de Guy de Maupassant. Il écrit: Le yacht s'incline portant toute sa toile et court suivi toujours du *you-you* dont l'amarre est

tendue (*Sur l'eau*, p. 26). Ainsi *you-you* signifie ‚yole' et imite probablement par ces phonèmes le clapotis de l'eau contre les bords du bateau.

32. VERBES. Aux exemples déjà cités, tels que *croasser*, *derliner*, *hôler*, *roucouler*, etc. il faut ajouter les suivants: *babiller*, *barboter*, *caqueter*, *chuchoter*, *claquer*, vfr. *cliquer*, *cliqueter*, *craquer*, *croquer*, *criquer*, *crisser*, *flaquer*, *frétiller*, *gargouiller*, *haleter*, *hennir*, *hucher*, *japper*, *papoter*, *ronfler*, *tinter*, *zézayer*.

33. PARTICULES. Un petit nombre de formations onomatopéiques s'emploient comme adverbes ou interjections. Exemples:

Bredi-breda. — Raconter quelque chose bredi-breda, c. à d. en embrouillant tout par trop de précipitation.

Buf-baf. Si je dy nuf elle dit naf, Si je dy buf elle dit baf (Montaiglon, *Recueil de poésies françaises*, II, 189).

Cahin-caha, tant bien que mal, avec peine. — Il se porte cahin-caha. L'affaire va cahin-caha. Un fiacre allait trottinant Cahin-caha, Hudia, hopla! (Xanrof, *Chansons sans gêne*, p. 61). L'étymologie proposée par le Dictionnaire Général *(qua hinc, qua hac)* est inacceptable.

Couci-couci, comme-ci, comme-ça, entre les deux; emprunté de l'it. così così. On trouve aussi une forme populaire avec alternance vocalique: *couci-couça*.

Dare dare, en grande hâte — venir dare dare, faire quelque chose dare dare.

Ric-à-rac. — Payer ric-à-rac, c. à d. avec une exactitude scrupuleuse. Cette formule est une variation moderne de *ric-à-ric*, comme on disait au moyen âge.

REMARQUE. Pour les exemples cités dans les paragraphes précédents, nous nous sommes tenu, en règle générale, à la langue littéraire. Un examen méthodique et détaillé des patois et des argots donnerait une moisson bien plus riche. C'est surtout dans le parler populaire que se développent librement les créations onomatopéiques, qui, grâce à leurs qualités phonétiques, prêtent à la langue une certaine grâce alerte et une sonorité pittoresque.

LIVRE DEUXIÈME.

DÉRIVATION SUFFIXALE.

CHAPITRE I.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

34. La dérivation propre se fait à l'aide de **suffixes.** Les suffixes sont des syllabes spéciales qu'on peut détacher des mots dans lesquels ils se trouvent, pour les joindre à d'autres mots. C'est ainsi qu'à l'aide de la terminaison de *artiste*, *évangéliste*, *juriste*, etc. on a créé les mots nouveaux *bouquiniste*, *dreyfusiste*, *kneippiste*, *verlainiste*, *automobiliste*.

Remarque. Nous appellerons suffixe, non seulement toute terminaison détachable et capable de se joindre à un autre mot, mais aussi toute terminaison qui se modèle sur un vrai suffixe étymologique; nous plaçons ainsi *boyard* sous *-ard* (§ 352) et *sérail* sous *-ail* (§ 154), bien qu'il ne soit pas possible de décomposer aucun de ces mots en un radical et un suffixe.

35. Soudure. Généralement les suffixes n'ont pas d'existence propre; ils ne vivent que joints à un mot. Dans quelques cas extrêmement rares le suffixe peut pourtant s'affranchir et devenir un nom commun. Ce phénomène n'est représenté en français que par le seule suffixe *-ana;* on peut dire: *un ana*, *un recueil d'anas* (comp. en italien: *quanto siete accio;* on peut même fortifier ce substantif-suffixe: *egli è acciaccio*).

Haplologie. Ce phénomène ne s'observe qu'avec *-ième;* on peut dire: *la langue des douze et treizième siècles.* Nous avons déjà étudié ce phénomène II, § 495, Rem.

36. Emploi. Le suffixe s'ajoute à un radical nominal ou verbal pour en modifier la signification par l'idée secondaire qui lui est propre (A. Darmesteter). Exemples:

Rose — rosette, rosier, roseraie, rosir (§ 430);

siffler — sifflable, sifflement, sifflet, siffleur, siffloter;

rouler—roulade, roulement, roulette, rouleur, roulier, rouloir, roulon, roulure.

Remarque. Dans notre exposé des suffixes nous partons du français, non du latin. C'est pourquoi nous donnons des suffixes comme *-able, -iment, -itude,* etc. au lieu de *-ble, -ment, -tude,* comme l'exigerait le latin et comme le donnent plusieurs grammaires.

37. Vie. Les suffixes qu'on rencontre dans la langue actuelle sont **vivants** ou **morts.**

1° Les suffixes vivants sont seuls en état de produire des mots nouveaux; des créations modernes comme *boycottage, communard, rosserie* nous montrent que *-age, -ard, -erie* sont des suffixes vivants.

2° Les suffixes morts sont ceux qui ne sont plus en état de produire des mots nouveaux. *Maladie* a été tiré de *malade,* mais *-ie* n'est plus détachable, un dérivé comme *cocassie* est impossible, de *cocasse* on ne peut tirer que *cocasser ie.*

38. Suffixes vivants. Pour qu'un suffixe soit vivant et productif il faut surtout qu'il présente une idée nette à l'esprit. Mais, comme nous verrons, cette condition ne suffit pas. Un suffixe peut être parfaitement reconnaissable sans être productif. La question est parfois assez compliquée comme le montrera l'exposé suivant:

1° Dans *discutable,* le radical et le suffixe se détachent assez clairement; le mot se présente pour tout le monde comme un dérivé suffixal: *discut(er) + able.* La terminaison ajoutée au radical provoque l'idée d'une possibilité passive (ce qui peut être discuté); donc *-able* est senti comme un élément essentiel et significatif du mot; c'est un suffixe vivant.

Remarque. La dérivation suffixale est **pléonastique** dans quelques mots qui contiennent en eux-mêmes, à l'état simple, la même idée qu'exprime le suffixe. Citons comme exemples les vieilles formes *hontage* et *tenebrour* où l'emploi des suffixes est superflu: ils servent tout au plus à renforcer le sens abstrait déjà contenu dans *honte* et *ténèbre.* C'est l'analogie de mots tels que *corage, claror,* etc. qui s'est fait valoir.

2⁰ Un suffixe peut très bien être vivant dans un mot sans être productif. Dans *feuillage* et *plumage* tout le monde reconnaît le suffixe *-age*, comme dans *passage*, *lavage*, *tirage;* cependant le *-age* des premiers mots, qui a un sens collectif, n'est plus productif: on ne forme plus de mots nouveaux en ajoutant *-age* à des substantifs; il ne s'ajoute dans la langue moderne qu'à des verbes. Donc le type de dérivation représenté par *feuille—feuillage* est mort (il serait absolument impossible de tirer un *fleurage* de *fleur*), mais celui de *passer—passage* est resté vivant et productif: *boycotter — boycottage*, *lyncher —lynchage*. Le néologisme *cuivrage* a le sens de ‚action de cuivrer'; s'il eût été formé au moyen âge il aurait pu signifier ‚un tas de cuivre' (comp. *branchage*, réunion de branches).

39. SUFFIXES MORTS. 1⁰ Ordinairement les suffixes morts ne présentent pas d'idée nette à l'esprit. Dans *champagne*, par exemple, il y a unité d'image: le mot quoique dérivé est regardé comme un mot simple; aucun sens spécial ne s'attache à *-agne*, qui est un élément pétrifié.

2⁰ Un suffixe peut être parfaitement reconnaissable et présenter une idée nette à l'esprit sans être productif. Rappelons par exemple *-ain* dans des mots tels que *romain*, *avignonain*, *toulousain;* nul doute sur l'origine de ces mots, sur leur rapport avec les noms des villes en question, ni sur leur valeur comme gentilices grâce au suffixe *-ain;* et pourtant, malgré tout, ce suffixe n'est plus capable de produire, il a été supplanté par *-ien (-ais, -ois);* de *Transvaal* on ne tirera que *transvaalien*.

3⁰ Un suffixe peut très bien être mort dans un mot et vivant dans un autre. Dans *renardeau*, *serpenteau*, *éléphanteau*, le suffixe diminutif *-eau* est facilement reconnaissable; il s'est évanoui dans *corbeau*, *taureau* dont les primitifs *corp*, *tor* ont disparu.

40. DIVISION. Les suffixes se divisent en deux grands groupes selon qu'ils désignent des **noms** ou des **verbes.**

1⁰ Suffixes nominaux. Ces suffixes sont les plus nombreux. Citons comme exemples quelques dérivés de *feuille* et de *feuiller*: *feuill-age*, *feuill-aison*, *feuill-ard*, *feuill-ée*, *feuill-eret*, *feuill-et*, *feuill-ette*, *feuill-u*, *feuill-ure*.

2° Suffixes verbaux. La dérivation verbale ne présente pas beaucoup de variété; citons *feuille—feuill-er, larme—larm-oyer, fendre—fend-iller, vivre—viv-oter, blanc - blanch-ir, rose—ros-ir*, etc.

41. Mots composés. Les suffixes s'ajoutent généralement à un mot simple. A côté de *journ* (jour) on avait au moyen âge *journe, journée, journel, journelle, journet, journeus, journoyer*, etc.; mais dès les plus anciens textes on trouve des exemples qui montrent qu'on a ajouté des suffixes à des groupes de mots, le pain quotidien s'appelait ainsi le pain *chaskejournal*. Ce procédé peu commun dans l'ancienne langue comme dans la langue littéraire de nos jours, est devenu assez général dans l'argot et le parler populaire moderne.

42. Exemples de dérivés de noms composés appartenant à l'ancien français:

De bon aire (disposition). — *Debonairie, debonaireté, debonairement, adebonairir.*

De put aire. — *Deputaireté, deputairement.*

Fai tart (devenu *fetard*). — *Fetardie* (nonchalance), *fetardise, fetardité, fetarder.*

Mal aise. — *Malaisance, malaiseté, malaisible, malaisif, malaisier.*

Mal engin. — *Malengeigneux.*

Mil sous. — *Milsoudier.*

Pelle mesle. — *Pellemeslange, pellemesler.*

Pot d'estain. — *Potdestainier.*

Prin saut. — *Prinsautier.*

Sanc mesler. — *Sancmesleure, sancmeslison.*

43. Les exemples de dérivés de noms composés qu'offre le français moderne sont aussi peu nombreux. En voici quelques-uns:

Basse-courier — basse-courière, homme, femme chargée du soin de la basse-cour.

Blancheœuvrier, dérivé de *blancheœuvre*, nom donné autrefois aux outils tranchants.

Charcutier, pour *charcuitier* ou *chaircuitier*, dérivé de *char* (chair) *cuite.*

Court-bouillonné, dérivé de *court-bouillon*.
Demi-ceintier, dérivé de *demi-ceint*.
Garde-robier, dérivé de *garde-robe*.
Grand-ducal, dérivé de *grand duc*.
Pain-d'épicier, dérivé de *pain d'épices*.
Pourcentage, dérivé de *pour-cent*.
Tire-bouchonner (P. et V. Margueritte, *Zette*, p. 12), *tirebouchonnesque*, dérivés de *tire-bouchon*.

Remarque 1. Dans quelques cas isolés on ajoute le suffixe au premier terme du mot composé; ainsi de *conseil général, conseil municipal* on forme *conseiller général, conseiller municipal*, en tirant du substantif le dérivé qui lui est propre. Une formation comme *conseil-généralier* n'existe pas et serait intolérable.

Remarque 2. Dans les mots composés où entre un adjectif au féminin, le changement de sens qu'amène l'addition du suffixe, peut parfois amener un changement du genre de l'adjectif. Exemples: *Basse justice*, d'où *basjusticier* (comp. *basse-courier*); *fausse-monnaie*, d'où *faux-monnayeur*; *Franche-Comté*, d'où *franc-comtois*; *tout-puissant*, d'où *toute-puissance*.

Remarque 3. Pour la flexion des dérivés des mots composés, il faut remarquer que la première partie du mot est ordinairement laissée invariable: *Des propriétés grand-ducales* (II, § 334, Cas isolés), *des courte-pointiers* (II, § 329, Rem.), etc.

44. Nous allons donner par ordre alphabétique un certain nombre de dérivés de noms composés dont la plupart appartiennent au langage plus ou moins argotique des journalistes ou des politiques; plusieurs des mots cités n'ont eu qu'une existence éphémère; d'autres au contraire, plus viables, finiront par entrer dans la langue littéraire ou sont déjà en train d'y prendre pied:

Arc-en-cielé (Daudet, *Numa Roumestan*, p. 263). *Basbleuisme*. *Beaupérisme*, mot inventé à l'occasion du président Grévy et de son gendre. *Bonbockeur*. *Bondieusard, bondieuserie, bondieutisme*. *Bongarçonnisme*. *Centre-droitier*. *Centre-gaucher*. *Champde-marsiste*. *Chatnoiresque, chatnoirisme, chatnoiriste*, dérivés de *Chat noir*, nom d'un fameux café artistique de Montmartre. *Compte-renduer* (*Revue critique*, 1903, II, p. 451). *Dix-septièmesiècliste* (*ib.*, 1903, I, p. 194). *Eaubénitier; s'eaubéniter*; employé par Scarron dans *le Virgile travesti*. *Enfanttrouver*. *Engrandeuillé* (cf. *Revue critique*, 1905, I, 303). *Entr'actiste*. *État-majoriste*. *Extrême-oriental*. *Fait-diversier, fait-diversiste*. *Feu-d'artificer*. *Fondsecrétier* (O. Mirbeau, *Le jardin des supplices*, p. 40). *Fortengueul-*

isme. Gardenationaliser. Gendelettrerie. Gransiécliser (J. Vallès). *Henriquinquiste. Jemenfichisme. Jemenmoquiste. Jourdelanesque. Jusquauboutien.* Dans l'ordre du jour qu'adressait Mac-Mahon à l'armée, le 9 juillet 1877, se trouvait la phrase: J'irai jusqu'au bout. Les journaux qui soutenaient la politique du maréchal s'appelaient ironiquement *jusquau-boutiens. Libre-échangiste. Librepenser. Long-courier* (G. de Maupassant, *Pierre et Jean,* p. 10). *Louisquatorzesque. Moyenâgeux. Nature-mortier, nature-mortiste. Nimportequisme. Ordredujourier. Ordremoralien* (*un journal o.*, c. à d. conservateur). *Piedplatisme* (J. Barbey d'Aurevilly). *Pleinairiste. Pourcentage. Quatre-vingt-neuviste* (Mercier, *Néologie,* 1801). *Rive-gaucher* (Donos, *Paul Verlaine intime,* p. 160). *Rudanier. Sacrécœurer:* Mais on était chouette en c'temps-là, On n'sacrécœurait pas sur la Butt' déserte (Bruant, *Dans la rue,* p. 169). *Seize-mayeux,* sobriquet donné aux fonctionnaires nommés après le 16 mai, aux partisans de la politique réactionnaire du 16 mai 1877, qui amena un mois après la dissolution de la Chambre. *Terreneuvien. Toureiffelien. Vers-libriste. Vert-de-grisé.*

Remarque. Pour des raisons pratiques, nous avons suivi l'ordre alphabétique, le classement méthodique des dérivés cités offrant beaucoup de difficultés. On pourrait peut-être proposer les quatre classes suivantes: 1° Termes archaïques, comme *rudanier,* employé encore au XVIIe siècle. 2° Créations individuelles, non-viable comme *arc-en-cielé.* 3° Créations éphémères, nées de circonstances politiques ou littéraires, et qui n'ont de chance de reparaître que si des circonstances semblables se représentent: *beaupérisme, jusquauboutien, chatnoirisme.* 4° Mots viables et couramment employés: *extrême-oriental, moyennageux* (ou *moyenâgeux*).

CHAPITRE II.

SORT DU MOT PRIMITIF.

---

45. Les suffixes s'ajoutent au mot primitif sans que celui-ci change: *fainéant—fainéantise, journal—journalisme:* mais il arrive aussi que le mot primitif subisse différents changements; ils affectent:

1° La voyelle radicale du primitif, qui peut se changer: *poil—pelage, panier—panerée,* etc.; voir § 46 ss.

2° La voyelle finale, qui peut tomber: *Sahara—saharien;* voir § 64 ss.

3° La consonne finale, qui peut se changer: *arc—archet;* voir § 69 ss.

4° La terminaison, qui peut disparaître: *marmot—marmaille,* ou être confondue avec une autre: *tabac—tabatière;* voir § 78 ss. et § 84 ss.

5° L'orthographe: *arc—arquet, dalle—dalot,* etc.; voir § 105.

Remarque. Nous faisons observer une fois pour toutes que dans les mots que nous allons mettre en regard comme primitifs et dérivés il ne s'agit pas toujours d'une dérivation directe, mais bien de deux mots du même radical qui sont dans un rapport quelconque de dérivation. On trouvera dans les pages suivantes des groupes tels que *journal—journalisme, poil—pelage,* vfr. *chastel—chastelains;* chacun de ces trois groupes demande en effet une explication particulière. *Journalisme* est tiré directement de *journal,* c'est le cas le plus simple. *Pelage* ne vient pas de poil mais bien d'une forme vulgaire *pilaticum tiré de pilum, d'où *poil.* Enfin, *chastelains* est probablement tiré directement de *chastel,* mais il peut aussi remonter à castellanus. Il faut également comprendre beaucoup des autres indications suivantes »cum grano salis«. Ordinairement nous ne donnons qu'une seule explication des phénomènes étudiés, mais nous faisons remarquer ici qu'assez souvent ils en comportent plusieurs. Ainsi, pour expliquer *lendemaintiste* (§ 89, 1) nous rappelons que les dérivés des mots en [—ẽ] présentent sou-

vent un *t: saint—sainte, sainteté;* mais il est clair que la forme s'explique aussi à l'aide de groupes tels que *dent—dentiste, flûte—flûtiste, art—artiste,* et que nous sommes en présence d'un simple emploi du suffixe élargi —*tiste.*

A. APOPHONIE.

46. Ce phénomène, dont nous avons déjà parlé (I, § 297—302) dépend du déplacement de l'accent. Nous allons constater pour la dérivation, comme nous l'avons constaté pour la conjugaison (II, § 22—31), que l'apophonie tend à disparaître, au moins dans certains cas, et que la voyelle du primitif s'introduit par analogie dans le dérivé: au lieu de *soir—serée,* comme on disait autrefois, on dit maintenant *soir - soirée.* Sur un cas de développement contraire, voir § 53, Rem.

Remarque. Les dérivés des noms propres ne se conforment pas, en règle générale, aux lois de l'apophonie; de *Baudelaire* on tire *baudelairiste,* sans changement d'*ai* en *a,* comme dans *militaire—militariste* (§ 48). Cependant quelques dérivés de *Pasteur* (§ 57) et de *Babeuf* (§ 58) font exception; comp. aussi § 54, 59.

47. A—E. — Ce changement s'observe dans les exemples suivants: vfr. *hanap—hanepel;* vfr. *vassal—vasselage; savate—savetier,* etc. Comp. vfr. *antan—antenois.*

48. AI—A (cf. I, § 298, 2). — Ce changement s'observe dans les cas suivants:

1° Mots en *-ain (-aim)* et leurs dérivés: *Américain — américaniser, américanisme; mondain — mondanité; puritain — puritanisme; républicain — républicanisme,* etc. Comp. vfr. *raim—ramure.*

2° Mots en *-aire* (I, § 298, 3) et leurs dérivés: *Commissaire — commissariat; doctrinaire — doctrinarisme; fonctionnaire — fonctionnarisme; honoraire — honorariat; humanitaire — humanitarisme; populaire — popularisme, populariser; militaire — militarisme, militariste; salaire—salariat; secrétaire—secrétariat; séminaire—séminariste; vicaire—vicariat,* etc.

Formes analogiques. Sous l'influence du mot primitif, *ai* pénètre parfois dans le dérivé. On trouve ainsi *autoritairisme, unitairisme, utilitairisme, volontairiat,* à côté de *autoritarisme,*

unitarisme, *utilitarisme*, *volontariat*. Littré blâme la forme *autoritairisme*. De *glaciaire* on a tiré *glaciairiste*.

Remarque. Le changement de *ai* en *a* n'a pas lieu dans les noms propres: *Baudelaire—baudelairisme;* on a pourtant autrefois de *Saint-Acaire* tiré *aquarin* (pris de folie) et *acariâtre*.

3° Mots en *-ail (-aille)* et leurs dérivés. Rappelons les formes anciennes *éventaliste, médaliste*, remplacées maintenant par *éventailliste*, *médailliste*. Une formation récente est *peintre-bataliste*, pour »peintre de bataille« relevée par Chuquet (*Revue critique*, 1886, 458, note).

49. AI—E (voir I, § 298, 2, Cas isolés). Exemples: *certain*—vfr. *acertener; fontaine—fontenier; grain—grenaille*, *grener*, *grenette*, *grenu*, *égrener*; *main—menotte; vilain*—vfr. *vilenaille*, *vilener*, *vilenesse*, *vileneus*, *vilenie*, etc.

Forme analogique. A côté de *fontenier* on trouve *fontainier*.

50. E—A (voir I, § 298, 1, et II, § 25). — *Clef—clavier; nez—nasard; sel—salière*, *salin*. Comp. *actuel—actualité*.

51. È, Ê [ɛ]—É [e] (voir sur ce changement notre *Manuel phonétique*, § 97). — *Crème—crémerie*, *écrémer; ébène—ébéniste; fièvre—fiévreux; grève—gréviste; nègre—négrillon; Norvège—norvégien; pépinière—pépiniériste; règle—réglet*, etc.

52. E [ɛ]—E [ə] (comp. II, § 19, 26). — *Chèvre—chevrette*, *chevrier*, *chevron; cuiller—cuillerée; gazette—gazetier; gorgère—gorgerette*, *modèle—modeler*.

Remarque. Le même changement de *è* en *e* féminin se retrouve dans les dérivés des mots en *-el*, maintenant *-eau* (voir II, § 310 ss.): *batel (bateau)—batelée*, *batelier; chapel—chapelier; chamel—chamelier; mantel—mantelet; oisel—oiselier*, etc.

53. E [ə]—E [ɛ]. *Chancelier—chancellerie; chapelier—chapellerie; hôtelier—hôtellerie; oiselier—oisellerie*.

Remarque. Au lieu de [ʃapəlje] *(chapelier)* nous avons entendu prononcer [ʃapɛlje]; il y a là sans doute une influence du dérivé sur le primitif.

54. EI—E. Cette apophonie paraît assez rare; nous ne saurons citer que *Corneille—cornélien* (lat. cornelianus).

55. EI—I. Cette apophonie se trouve peut-être dans *corneille —cornillat, cornillon; corbeille—corbillon;* le cas est peu sûr, il se peut que, dans les mots cités, nous ayons affaire à des suffixes composés. Rappelons aussi *teigne—tignasse.*

56. EU—E [ə]. Ce changement paraît assez rare; il se trouve dans *douceur—doucereux; voleur—volereau;* on serait tenté de citer aussi *aoûteron* et *forgeron,* mais ils viennent probablement de *aoûter, forger,* et non de *aoûteur, forgeur.*

57. EU—O. Exemples: *Liqueur—liquoriste* (emprunté de l'it. liquorista); *nerveux—nervosité; pasteur—pastoral; précepteur —préceptorat; tubéreux—tubérosité; vapeur—vaporiser,* etc. C'est conformément à ces exemples qu'on a tiré *pastorien* de *Pasteur;* Mirbeau parle d'»Instituts pastoriens« (*L'epidémie,* p. 38); comme dérivé verbal on a créé *pasteuriser* avec maintien de la voyelle du primitif.

58. EU—OU (comp. I, § 301; II, § 30). -- *Bœuf—bouvier, bouvillon, bouveau, bouvreuil; gueule — goulée, goulet, goulot, goulu; queue — couard, couette.* Dans les dérivés modernes, cette apophonie n'est plus observée; de *gueule* on tire maintenant *gueulée, gueuler, engueuler* (comp. l'ancien *regouler*), de *manœuvre, manœuvrier* (comp. le doublet *manouvrier*), etc. Pourtant, de *Babeuf* (exécuté en 1797) on a tiré *babouvisme, babouviste.*

59. IE (ié, iè)—**E** (e, é); comp, I, § 299, 1; II, § 27, 1. — Exemples: *Bijoutier—bijouterie; chevalier—chevalerie; osier—oseraie; panier—panerée; papier—paperasse; quartier — quarteron; ramier ramereau.* De *Mercier* on a tiré *Merceriana.* — *Bannière—banneret; lièvre—levreau, levrette; salière—saleron.* — *Bandière—banderole, lièvre—lévrier* (aussi *levrier*).

Formes analogiques, La diphtongue pénètre de bonne heure dans les dérivés; de *fier* on tire au moyen âge *fieresse, fieret, fierot, fierour, fiertage, fiertise;* de *miel, mielleux;* de *tierz, tierçain,* etc. L'analogie change beaucoup des formes primitives; ainsi *ferté, fevreux, pecette, perraille* sont remplacés par *fierté, fiévreux, piécette, pierraille.* L'apophonie n'agit plus dans les

dérivés modernes; *arriérer, chiennet, fierot, fiévrotte, poussiéreux,* (*Siennois* comp. it. senese), etc.

DOUBLET. *Perrot—Pierrot.*

60. **OI—E** (voir I, § 300, 2; II, § 26). — *Loir—lérot; poil—pelage, pelouse, peluche.*

FORMES ANALOGIQUES. Dans les dérivés on hésite déjà au moyen âge entre *e* et *oi;* à côté de *voir* (verum) on trouve *verour* et *voirour, verable* et *voirable.* Les formes primitives *peleus, pelu, perier, pevrer, serée, telier* ont été remplacées par *poileux, poilu* (mais *patte-pelu*), *poirier, poivrer, soirée, toilier.* Le changement de *oi* en *e* n'est pas observé dans les dérivés récents *noiraud, poivrade, voilier.*

61. **OI—O** (comp. I, § 301, 3). — Exemples: *Histoire—historial, historien, historier, historiette; notoire—notoriété; patrimoine—patrimonial; territoire—territorial,* etc. *Arbois—arbosien.* Rappelons aussi *coing—cognasse, poing—po(i)gnard* (comp. *Manuel phonétique,* § 219, 2).

FORMES ANALOGIQUES. Déjà au moyen âge *oi* pénètre dans le mot dérivé; à côté de *ivoire* on trouve *ivorin* et *ivoirin.* Sur *éloigner, soigner, témoigner,* etc. pour *élogner, sogner, témogner,* etc., voir I, § 229, 5, Cas isolés.

B. VOYELLES FINALES.

62. Les voyelles finales peuvent être atones *(chèvre)* ou accentuées. Les voyelles accentuées peuvent être orales (*Charivari, Figaro, Sahara)* ou nasales *(charbon, voisin).* Il faut examiner ces différents cas à part.

63. VOYELLE ATONE. Comme voyelle atone finale le français ne possède que l'*e* féminin. Cette voyelle, ordinairement muette dans la langue moderne, disparaît toujours devant le suffixe: *chèvre—chevron, maître—maîtrise, paysage—paysagiste,* etc. Il disparaît également quand il est suivi de *s* (comp. I, § 283; II, § 52, 279): *Cervantes—cervantiste, cervantisme. Ingres—ingriste. Ardennes—ardennois. Nantes—nantais. Rennes—rennais. Tarbes—tarbéen. Troyes—troyen. Vincennes—vincennois.*

Remarque. L'*e* se conserve graphiquement dans certains cas après *g*: *orange—orangeade, orge—orgeat, rouge—rougeaud*, etc.

64. Voyelles accentuées orales. Pour les mots qui finissent par une voyelle accentuée orale, il y a trois possibilités:

1° La voyelle peut tomber. Ce phénomène s'observe surtout dans la langue moderne avec les mots d'emprunt: *Panama—panamiste;* voir § 65 ss.

2° La voyelle reste, et il se produit un hiatus: *bleu—bleuâtre, hardi—hardiesse, joli—joliet; café—caféine, revue—revuiste*, etc. *Henri—henriade.*

3° La voyelle peut rester, et le suffixe est élargi d'une consonne: *tableau—tableautin*, etc. Voir § 87 ss.

Remarque. Il n'est pas toujours facile de voir pourquoi on a choisi l'une des manières de dérivation indiquées plutôt qu'une autre, pourquoi de *Chevé* on a tiré *cheviste*, mais de *Hervé, hervéisme;* de *jingo, jingoïsme*, mais de *espéranto, espérantiste*, etc. Le procédé choisi paraît souvent tout à fait arbitraire, et les cas d'analogie suivis assez vagues.

65. Chute de la voyelle finale. Examinons d'abord les cas où la voyelle finale du radical est différente de la voyelle initiale du suffixe. Les voyelles exposées à tomber sont *a, e, i, o.*

1° **A.** — Exemples: *Alhambra — alhambresque. Bamboula—bamboulesque. Blida — blidien. Canada—canadien. Diva—diviste* (Villatte). *Gambetta—gambettiste, gambettiser. Golgatha—golgather* (Villatte). *Himalaya — himalayen* (O. Mirbeau, Le jardin des supplices, p. 202). *Panama—panaméen, panamiste. Polka—polker. Saba—sabéen. Sahara—saharien. Spinoza—spinozisme. Vénézuéla —vénézuélien. Zola—zolisme, zoliste.*

Cas isolés. Dans quelques rares mots on garde l'*a*: *Volta—voltaïque. Zolatesque*, de *Zola*, a été modelé sur *soldatesque.*

Doublets. On a hésité entre *bouddhaïsme, bouddhaïste* et *bouddhisme, bouddhiste.*

2° **É.** — Exemples: *café — cafier. Chevé — cheviste. Delcassé—delcassisme. Charité — charitable; nécessité — nécessiteux.*

Cas isolés. Dans les dérivés de *café* la langue actuelle conserve l'*é*: *caféier* (qui a remplacé *cafier*), *caféière, caféine;* comp. *cafetier* avec une consonne analogique. De *thé* on a tiré *théière* et anciennement *thétière.*

3° **I (Y).** — Exemples: *Charivari — charivaresque; Garibaldi —garibaldesque; Nancy—nancéen*, etc.

4⁰ O. — Exemples: *Espéranto—espérantiste. Gigolo—gigolette* (II, § 431). *Figaro—figaresque, figariste, figariser.*

Cas isolés. On conserve l'*o* et on admet l'hiatus dans *jingo—jingoïsme, zemstvo—zemstvoïste.* De *Hugo* on a tiré *hugolâtre, hugolesque, hugotique.*

66. Nous citerons à part les quelques exemples qui présentent la rencontre de deux voyelles identiques. Si la voyelle finale du radical est la même que la voyelle initiale du suffixe il y a fusion des deux voyelles (voir I, § 287).

1⁰ *a* + *a* > *a: abracadabra* + *ant* > *abracadabrant; Zola* + *âtre* > *Zolâtre.*

2⁰ *é* + *é* > *é: lycée* + *-éen* > *lycéen; Quimperlé—quimperléen.*

3⁰ *i* + *i* > *i: charivari—charivarique, samedi—samediste. Gassendi—gassendiste. Tahiti—tahitien.* Ajoutons *Bovary—bovarysme; dandy—dandysme* (ou *dandisme*).

4⁰ *o* + *o* > *o: Hugo—hugolâtre.*

5⁰ *u* + *u* > *u: courbatu—courbature; nerf féru—nerf-férure; vermoulu—vermoulure.*

Remarque. Ce même phénomène s'observe aussi en espagnol dans le mot *aguardiente* et dans des superlatifs comme *limpísimo, amplísimo*, etc. (mais *piísimo, agriísimo*).

67. Voyelles accentuées nasales. Les voyelles nasales [ɑ̃], [ɔ̃], [œ̃] perdent leur nasalité et redeviennent orales (comp. II, § 448, 2). Ce changement n'est pas noté par l'orthographe.

1⁰ [ɑ̃] devient [an]: *charlatan—charlatanisme; paysan—paysannerie;*

2⁰ [ɔ̃n] devient [ɔn]: *bonbon—bonbonnière; charbon—charbonnage, charbonnier; patron—patronner,* etc.;

3⁰ [œ̃] devient [yn]: *brun—brunâtre, brunet; opportun—opportunisme, opportuniste,* etc.

68. Le sort de la voyelle nasale [ɛ̃] est plus compliqué. Voici les différents cas qui se présentent:

1⁰ [ɛ̃] *(aim)* > [am]: *faim—affamé,* vfr. *raim—ramée, ramure;*

2⁰ [ɛ̃] *(ain)* > [an]: *mondain—mondanité;*

3⁰ [ɛ̃] *(ain)* > [ɛn]: *souverain—souveraineté;*

4⁰ [ɛ̃] *(ain)* > [ən]: *grain—grenier;*

5° [ẽ] *(ein)* > [en]: *frein—effréné.*

6° [ẽ] *(in)* > [in]: *bouquin — bouquiner, bouquiniste; coquin — coquinerie; voisin—voisinage.*

C. CONSONNES FINALES.

69. C. Théoriquement les dérivés des mots en *c* devraient présenter *c* [k], *ch* [ʃ], *c* [s], selon que le suffixe en gallo-roman commençait par *o (u), a* ou *e (i).* En effet, on trouve à côté de *arc* les vieilles formes étymologiques *archier* (-arius), *archié* (-atum) et *arcel* (-ellum), *arceler*, mais cet état de choses n'est pas général à cause de l'influence troublante de l'analogie qui agit de plusieurs manières:

1° Grâce à l'emploi plus fréquent de *ch*, qui figure aussi au féminin (II, § 417), ce son s'est ordinairement généralisé aux dépens de *c*; de là des formes comme *archet* (-ittus), vfr. *archeier* (-izare), etc.

2° Sous l'influence du primitif, l'explosive finale peut rester sans changement: *arc—arquet.* La plupart de ces dérivés sont relativement récents.

3° Enfin sur le modèle de *arc—arceau*, l'explosive est parfois dans les dérivés récents remplacée par *c* [s]: *jonc—joncer.*

Doublets. A côté de *eunuque* on trouve *eunuchisme* (tiré du lat. eunuchismus) et *eunucisme.*

70. Voici maintenant quelques exemples des différents traitements du *c* final:

1° Passage (analogique) de *c* à *ch*: *Bac — bachot. Blanc—blanchet, blanchette, blancheur, blanchir*, vfr. *blanchoier*, etc. (comp. les formes régulières *blanchaille, blanchard, blanchâtre*). *Coq—cochet. Croc—crochet, crochu. Duc, duché, duchesse. Jonc—jonchaie, jonchet* (comp. *joncher, jonchée, jonchère*). *Roc—rochet. Sac—sachée, sachet. Sec*—vfr. *sechece. Tronc—tronchet.*

2° Maintien de l'explosive: *Bec — bécard, bécasse, béquette, béqueter, béquille* et *béquer, béquée, béquet* (qui ont remplacé *bechier, bechiée, bechiet*). *Blanc—blanquet, blanquette, blanquier. Roc—rocaille* (autrefois *rochaille*). *Roc* (persan rokh)—*roquer.* Comp. *Bismarck—bismarckien, Lubeck — lubeckois. Maroc—marocain*, etc. *Offenbach—offenbachie, offenbachiste, offenbachiser.*

3° Passage de *c* [k] à *c* [s]: *Balzac — balzacien*, *Condillac — condillacien*. Comp. *musique — musicien*. De *jonc*, J.-K. Huysmans a tiré *se joncer*.

4° Passage de *c* à *g* [g]: *zinc—zingage, zingueur*.

5° Échange entre *c* et *g* [ʒ]. A côté de *clerc* on avait *clergie, clergié, clergise, clerjois, clergil;* sur l'origine du *g*, voir I, § 401, 2. Comp. *hauberc (haubert)—haubergeon*.

71. F. Sur le sort de cette spirante sourde il faut remarquer:

1° Dans tous les dérivés anciens le *f* final est régulièrement remplacé par un *v* (comp. I, § 449; et II, § 408). Exemples: *bœuf — bouvet, bouvier, bouvillon; canif — canivet; chef — achever; chétif —* vfr. *chetiveté;* vfr. *ef — avette; exclusif — exclusivisme; juif—juiverie; naïf—naïveté; neuf—neuvième; oisif—oisiveté,* etc.

2° Depuis longtemps la sourde du mot primitif s'introduit, sporadiquement, dans le dérivé. A côté de *neuvième* et *suavet* on trouve ainsi *neufieme* (Noël du Fail, II, 239, 279) et *suafet*, qui gardent la finale des primitifs *neuf* et *suef* (suavem); comp. I, § 450, 2.

3° Les dérivés tout récents conservent la sourde: *bœuf—bœufer; chef—chefferie; soif—soiffard, soiffer; suif—suiffeux*.

Doublets. Dans un seul cas, on garde l'ancienne forme à côté de la moderne. De *suif* on a tiré *suiver*, employé encore dans l'argot des marins (voir les poésies de Jean Richepin), et plus récemment (Acad. 1835) *suiffer*.

72. G. L'explosive a été introduite dans les dérivés populaires de *long* (comp. II, § 418): *longaille, longuet, longueur*. On trouve la chuintante [ʒ] dans *longer*. Comp. *Cherbourg — cherbourgeois, Hambourg — hambourgeois, Pétersbourg — pétersbourgeois,* etc.; nous avons trouvé *slesvigeois* à côté de *slesvicois*.

73. GN. La nasale mouillée [ɲ] est remplacée par la nasale dentale [n] dans *Boulogne—boulon(n)ais, Cologne—colonais*.

74. L est remplacé par *u* devant une consonne (I, § 342): *cheval — chevaucher; féal — féauté; loyal — loyauté; principal — principauté,* etc.

Remarque. Un pareil balancement entre [o] et [al] se trouve dans *bureau*—*buraliste*, *fourneau*—*fournaliste* (ouvrier-pâtissier). Comment expliquer ces dérivés curieux? Est-ce que *fournaliste* (de *fourneau*) se serait modelé sur *journaliste* (à côté de *journaux*)?

75. N. Un *m* analogique s'est introduit dans quelques dérivés de mots en *-ain* et *-in*.

1° Sur le modèle de *faim*—*affamé* se sont réglés *étain*—*étamer* (la forme correcte serait *étagner*) et *plain* (pour *pelain*) —*plamée*, *plamer*.

2° De *latin* on avait tiré en ancien français *latimier;* il faut probablement admettre une influence de mots tels que *venin* (pour *venim*, de **venimen*, altération de venenum)—*venimeux*, *envenimer; sain* (vfr. *saïn*, *saïm*)—*ensimer*, *essimer*.

76. P. Au *p* (orthographique) de *loup* correspond un *v* dans les dérivés: *louvard*, *louvat*, *louvet*, *louveteau*, *louvetier*, etc.

77. T. Le *t* final de *enfant* est remplacé par *c* dans l'ancien diminutif *enfançon;* donc, ce mot n'est pas une formation française, il doit remonter à un **infantionem*.

D. CHUTE DE LA TERMINAISON.

78. Le suffixe peut s'ajouter au radical dépouillé de sa terminaison. Les terminaisons dont on constate le plus souvent la chute sont *-as*, *-eau*, *-er*, *-et*, *-ie*, *-ier*, *-is*, *-on*, *-ot*. Pour former un dérivé nouveau on a commencé par éliminer ces syllabes qu'on a regardées, à tort ou à raison, comme des suffixes. De cette manière on a pu tirer *marmaille* de *marmot*, quoiqu'il n'y ait pas de forme radicale *marme*, tout comme on a créé en latin vulgaire **rancura* de rancor, et en français moderne *frimaire* à côté de *frimas*. Ces cas nous présentent le phénomène curieux d'une décomposition suivie d'une composition.

79. Voici une série d'exemples montrant l'apocope de la terminaison.

-ard: *bocard*—*bocage* (ce qui est écrasé avec le bocard).

-as: *Thomas—thomiste*, la Revue *thomiste*.

-ay: *Faraday—faradique* (Darmesteter, *Création de mots nouveaux*, p. 187).

-eau: *ciseau — cisailles; corbeau — corbillot; couteau — coutille*; *oiseau—oison, oisillon; sureau—surard*. Le même phénomène s'observe dans les dérivés de quelques noms propres; de *Chevreau* on a tiré *Chevréana;* de *Clémenceau, clémenciste* (Gazette de France), mais le Courrier de Vaugelas (X, 11) rejette cette forme et demande *clémenceliste (!)*. Les habitants de *Landerneau* s'appellent *Landerniens*.

-ée: *dragée—drageoir, dragiste*.

-er: *dîner—dînette* (le substantif *dîner* a été traité comme le verbe).

-et: *cadet—cadichon; fouet — fouailler; violet—violâtre, violir;* de *Floquet* on a tiré le verbe *floquer;* de *Musset*, *Mussaillon*, de *Peyronnet*, *Peyronéide;* de *Turcaret, turcarien*.

-eux: vfr. *oiseus* (o t i o s u s) a été remplacé par *oisif;* on avait dans la vieille langue *oisance, oiserie*.

-ie: *bougie—bougeoir; Marie—marotte. Chimie—chimique; féerie—féerique; fantaisie—fantaisiste; ironie—ironisme*, etc.; comp. ci-dessus, § 66.

-ier: *bâtonnier — bâtonnat; lévrier — levron; officier — officiat;* vfr. *pautonnier—pautonnaille*.

-in: *lapin—lapereau*.

-on: *aigron* (forme dialectale de héron) — *aigrette; garnison —garnisaire* (l'a emporté sur *garnisonnaire*); *million—milliasse; pennon—panneton* (pour *penneton*).

-ond: *pudibond — pudibard*, faussement pudibond (L. Larchey).

-ot: *javelot—javeline; marmot—marmaille*.

80. Nous citerons à part les quelques exemples où il y a rencontre de deux syllabes homophones. Dans ce cas, qui paraît assez rare, il y a suppression de l'une des syllabes (I, 514):

analyse + *iste* > *analyste* (voir A. Tobler, *Beiträge*, III, p. 144).

décrépit + *itude* (forme élargie de *-tude*, employée dans *exactitude*, etc.) > *décrépitude*.

Delyannis + *iste* > *delyanniste* (Le Courrier européen, 30 juin 1905, p. 13).

81. Dans les noms propres dérivés, la chute d'une ou de plusieurs syllabes finales est un phénomène assez ordinaire; ce qui s'explique par le caractère hypocoristique de plusieurs de ces dérivés (I, § 121). Exemples: *Auberi—Auberon. Catherine—Catin, Cato. Madeleine—Madelon. Marguerite—Margot. Michel—Michon. Musset—Mussaillon* (employé par G. Sand). *Nicolas—Nicolin, Colin. Pierrot—Pierrette. Robert—Robin. Suzanne—Suzette, Suzon.*

82. Rappelons en dernier lieu les dérivés formés à l'aide du suffixe argotique *-o* (§ 414) devant lequel toute terminaison tombe: *camarade—camaro, invalide—invalo, propriétaire—proprio,* etc.

83. Verbes. Pour les dérivés verbaux il faut remarquer que le suffixe ne s'ajoute jamais à la forme pleine de l'infinitif, mais au thème tel qu'il se présente au participe présent (ou à l'infinitif des verbes comme *parler, sentir*):

Tir (-er, -ant) — tirage, tirasse, tireau, tireur, tirailler.
Dorm (-ir, -ant) — dormeur, dormailler, dormasser.
Blanchiss (-ant) — blanchissage, blanchisseur, blanchisserie.
Buv (-ant) — buvable, buvard, buverie, buveur, buvoter.

E. CONFUSION DE TERMINAISONS.

84. Un certain nombre de dérivés présentent, soit l'addition d'une consonne *(bazar—bazarder),* soit le changement d'une consonne *(tabac—tabatière),* soit enfin la suppression d'une consonne *(plafond—plafonner).* Ces phénomènes, très fréquents dans la langue moderne, sont ordinairement dus à une analogie proportionnelle (I, § 118, 2), amenée par l'amuïssement de la consonne finale ou par d'autres développements phonétiques, grâce auxquels des terminaisons primitivement distinctes ont fini par devenir homophones. En effet, il n'y a plus, quant à la finale, aucune différence entre *fardeau, lourdaud, linot, prévôt, enclos*, entre *contraint, empreint, parrain, serein, marin,* entre *bavard, rare, bizarre*, etc. etc. La confusion des finales amène constamment des incertitudes et des hésitations dans les dérivés. Nous en avons déjà cité un cer-

tain nombre d'exemples dans les tomes précédents (I, § 315,5, Rem.; II, § 413, 416); nous nous proposons d'étudier ici la question dans son ensemble.

85. Avant d'entrer dans les détails nous présenterons quelques remarques générales sur les trois phénomènes d'analogie que nous allons étudier.

1° Addition d'une consonne. De *bazar* on tire *bazarder* sur le modèle de *hasard—hasarder.* Comp. *tard — tarde, bavard — bavarde* qui amènent dans le parler vulgaire *avare — avarde* (II, 416, 2).

2° Changement d'une consonne. De *tabac* on a tiré *tabatière* sur le modèle de *chocolat—chocolatière.* Ce phénomène est au fond le même que le précédent: il suppose l'amuïssement de la consonne finale du primitif (quand on prononçait [tabak] on avait le dérivé régulier *tabaquière*); nous traiterons dans la suite du changement des consonnes sous la même rubrique que l'addition d'une consonne.

3° Suppression d'une consonne. De *plafond* on tire *plafonner* sur le modèle de *raison—raisonner.* Ce phénomène qui suppose également l'amuïssement de la consonne finale du radical sera, pour des raisons pratiques, traité à part dans l'exposé suivant.

86. Pour les exemples remontant au-delà de la Renaissance il faut ordinairement chercher une explication un peu différente de celle que nous avons donnée. On avait au moyen âge *brebion* à côté de *brebis,* comme on a maintenant *taudion* à côté de *taudis;* ces exemples, qui paraissent identiques, ne le sont pourtant pas, et ils s'expliquent différemment. *Taudis* se prononce maintenant [todi], et le dérivé moderne *taudion* a été tiré de la forme prononcée, comme *plafonner* de *plafon(d).* Quant à *brebis* au contraire il se prononçait [brəbits] ou [brəbis] à l'époque où on a formé *brebion*, et puisque la sifflante appartenait au thème (berbice) on aurait donc dû la conserver dans les dérivés. Mais il ne faut pas oublier que, grâce au mécanisme grammatical, les indéclinables se règlent parfois sur les déclinables (cf. II, § 264, Rem.), et l'influence de mots tels que *amis — ami* amenait *brebis — brebi.* C'est de cette dernière forme analogique que proviennent *brebion*, *brebiage, brebiail, brebiete.*

I. ADDITION D'UNE CONSONNE.

87. L'addition d'une consonne est un phénomène assez fréquent; il a fait naître de nouveaux suffixes ou, plutôt, donner une nouvelle forme collatérale aux anciens suffixes; sur *bigoterie* (de *bigot*), on a formé *ergoterie* (de ergo), *indigoterie* (de *indigo*), etc., et de cette manière a été créée la forme *-terie* (§ 418), doublet de *-erie*. Les consonnes analogiques dont nous allons nous occuper sont *d*, *t*, *s* [z], *l*, *m*, *n*.

88. D. Un *d* analogique s'est développé dans les cas suivants:

1° AND. Sur le modèle de dérivation représenté par *grand* —*grande, grandement, grandeur, grandir*, etc., un *d* adventice s'est introduit dans quelques dérivés de mots en *-an* et en *-ant:*

Brelan — brelander, brelandier, brelandiner. On trouve au XIV[e] siècle, à côté de *berlandier*, la forme *bellengier* (voir Godefroy) qui remonte à *berlenc*, forme primitive de *brelan.*

Dinant – dinandier, dinanderie; ces formes remontent au moyen âge. Quelques modernes écrivent *dinantier, dinanterie.*

Faisan (emprunté du lat. phasianum) — *faisande, faisandeau, faisander, faisanderie, faisandier.* On a longtemps hésité entre ces formes et les dérivés réguliers sans *d. Faisanneau* et *faisannier* s'employaient au XVI[e] siècle et encore au XVII[e]. Ménage remarque: »Nicod a dit *faisanneaux*, et quelques-uns le disent encore présentement. C'est en effet comme il faudroit dire selon l'analogie; car ce mot est un diminutif de *faisan.* Mais l'usage est pour *faisandeaux.* C'est donc comme il faut parler. Et il y a mesme déja longtemps qu'on parle de la sorte ... Du mesme mot *faisand*, on a fait aussi le mot *faisander.* Ainsi on dit, *La volaille qui vit dans le bois se faisande,* et non pas, *se faisanne.*« (*Observations,* p. 51). On hésite dans la langue moderne entre *une poule faisane* et *une poule faisande.*

Galant—galande, (voir II, § 416, 1).

Hareng—harendière; cette forme s'employait au XVI[e] siècle (Livet, *la Grammaire française,* p. 112) à côté de *harengère.*

Lieutenant—lieutenande, lieutenanderie, lieutenandise.

Paysan—paysande, paysandaille. Un dérivé plus moderne est *paysannerie*, conforme au féminin *paysanne.*

2⁰ ARD. Sur le modèle de *bavard — bavarde, bavarder, bavardage,* etc., un *d* a été introduit dans quelques dérivés de mots en *-ar, -are, -art:*

Avare—avarde, féminin vulgaire. Darmesteter remarque: »Les gens du peuple disent ... *un avard—une avarde.*«

Bazar — bazarder, se défaire d'un objet, *bazardier;* termes d'argot.

Bizarre—bizarde, féminin vulgaire, employé par Labiche (*Théatre,* IX, 175).

Cauchemar — cauchemarder, ennuyer, *cauchemardant,* personne importune; termes d'argot (voir Rigaud).

Escobar—escobarder, escobarderie.

Ignare—ignarde, féminin vulgaire (voir Darmesteter).

Putiphar—putipharder, putiphardiser (voir Sachs).

Rempart—rempardière. Il faut remarquer qu'à côté de *rempart* on trouve aussi *rempard,* et que ces deux formes sont analogiques: comme le mot est tiré de *remparer,* on devrait écrire *rempar.*

3⁰ AUD. L'analogie de *chaud — chaude, échafaud — échafaudage,* etc. a déterminé la création de plusieurs dérivés avec un *d* adventice:

Bedeau—bedeaude, bedeaudaille.

Boyau—boyaudier, boyauderie; ces formes datent du XVIII[e] siècle; Furetière (1690) ne connaît que *boyautier.*

Carreau—carreauder, carreaudage.

Chaux—échauder.

Marivaux—marivaudage.

4⁰ ORD. L'analogie de *bord—border, accord—accorder,* etc. a amené:

Butor—butorde, butorderie.

89. T. Un *t* analogique s'est développé dans les dérivés des mots qui finissent par une voyelle.

1⁰ AINT, EINT. Sur le modèle de *saint—sainte, sainteté, teint—teinte, teinter, teinture,* etc., on a créé:

Lendemain — lendemaintiste (voir Sachs, Supplément); on trouve aussi *lendemainiste.*

Plein—pleinte. Ce féminin dialectal s'emploie en wallon moderne.

Rein—éreinter. Cette forme, qui a remplacé le dérivé régulier *esrener, érener,* date de la fin du XVII[e] siècle. On lit dans Furetière (1690): »*Esrener* . . . quelques uns disent *esreinter.*« L'Académie donne les deux formes dans la première édition de son Dictionnaire (1694). L'ancienne forme *érener* vit encore dans le terme technique *aréner.*

Vilain — vilainte. Ce féminin dialectal se trouve dans Molière: T'es une vilainte, toi, d'endurer qu'on te cajole (*Don Juan,* II, sc. 3).

2° ANT. Au modèle de dérivation représenté par *chant—chanter, chanteur; amant—amante; lent—lente* se sont conformés quelques mots en *-an, -am, -anc, -and:*

Fer-blanc—ferblantier, ferblanterie.

Gland—englanté; la forme régulière *englandé* était en usage au XVII[e] siècle (voir Dictionnaire Général). Comp. *glandée, glandage, glandaire.*

Partisan — partisante. On trouve un exemple unique de ce féminin curieux dans les Lettres de Ninon de Lenclos (voir Littré).

Quidam — quidante. Ce féminin est assurément très rare; voici le seul exemple que j'en connaisse: »La fierté et la vivacité d'Alexandre, frère de *la quidante,* détruisirent en un moment ces belles espérances« (Perret, *Héros subalternes,* 1749, 5[e] partie, p. 25). Le féminin ordinaire est *quidane.*

3° AT. L'analogie de *chocolat—chocolatière, soldat—soldatesque* amène:

Tabac—tabatière. L'ancienne forme était *tabaquière,* dérivé régulier de *tabac,* prononcé [tabak]; mais après l'amuïssement du *c* final, l'hésitation commence. Ménage observe: »Il faut dire *tabakière* et non pas *tabatière.*« En 1694, l'Académie admet les deux formes dans son Dictionnaire, mais de la Touche objecte: »Je croi pourtant que *tabatière* est le plus usité de beaucoup.« A partir de 1718, l'Ac. ne donne que cette forme.

Taffetas—taffetatier (Rousseau, *Confessions*).

Zola—zolatesque.

4° AUT. Sur le modèle de *saut—saute, sautage, sauter, sauteur,* etc. on a créé un grand nombre de dérivés analogiques de mots en *-au* et *-eau:*

Bigarreau—bigarreautier.

Biseau—biseauter, biseautage.

Blaireau—blaireauter (voir Littré, Supplément); citons aussi le terme d'argot *blaireauteau* (voir Rigaud).

Bureau—bureautin, pupille du bureau de l'Assistance publique, placée dans les familles, chez des nourriciers.

Chapeau—chapeauter (voir A. Daudet, *Rose et Ninon*, p. 105).

Fourneau—fourneauter.

Maquereau—maquereauter, maquereautage, maquereautin (voir Sachs); on trouve aussi un féminin lorrain *maquereaute.*

Panneau—panneauter, panneauteur, termes de chasse.

Peau—dépiauter.

Pinceau—pinceauter, pinceautage, pinceauteuse (Littré et Sachs).

Rateau—rateauter, néologisme populaire.

Tableau—tableautin.

Tuyau—tuyauter.

5⁰ ET. Par assimilation aux mots en *-et*, quelques mots en *-ey*, *-ais* présentent un *t* adventice dans leurs dérivés:

Jockey—jockeyte (cf. II, § 413, s).

Poney—poneyte ou *ponette* (cf. II, § 431).

Rabelais—rabelaitique. Ce dérivé a été employé par Henri Estienne: Des mots de gueux ou des traits Rabelaitiques (H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, p. p. Ristelhuber. Paris, 1879. I, p. XII).

6⁰ ET (ou IET). Quelques dérivés de mots en *-é, -ier(s)* présentent un *t* analogique:

Café — cafetier, cafetière, cafèterie. On trouve aussi des dérivés sans *t*: *cafier* ou *caféier*, arbre qui produit le café, *caféière, caféine.*

Épée—épétier, employé au XVIII[e] sicèle (Mercier).

Papier—papetier, papeterie; pour le changement de la diphtongue, comp. *épicier—épicerie*, etc. (§ 59). La consonne finale du radical a été conservée dans *paperasse.*

Thé—thétière disparu devant *théière.*

Verviers—verviétois.

7⁰ EUT. Quelques dérivés de mots en *-eu, -eue* présentent un *t* adventice, qui doit s'expliquer par l'analogie de la plupart des autres mots finissant par une voyelle accentuée:

Bleu—bleuté, qui a une teinte bleue; on dit *du drap gris-bleuté, des cheveux bleutés* (voir Littré, Supplément); on trouve

aussi un verbe *bleuter,* passer du linge au bleu; c'est un néologisme (voir Sachs, Supplément). Les autres dérivés, plus anciens, ne présentent pas de *t*: *bleuir, bleueur, bleuâtre*, etc.

Bon Dieu — bondieutisme, pratique religieuse intermittente (voir Rigaud).

Feu—feutier (voir Littré; manque au Dictionnaire Général).

Queue—queuter, terme de jeu de billard.

8⁰ IT. L'analogie de *petit—petite, habit—habiter*, etc. a amené quelques dérivés irréguliers des mots en *-i, -i(d), -i(f)*:

Abri—abriter. Cette forme est un dérivé relativement récent; elle a remplacé l'ancien verbe *abrier*, primitif du substantif verbal *abri.*

Chétif—chetite, chetitement, formes patoises (II, § 450).

Gentil—gentite, forme patoise.

Nid—nitée.

On trouve dans les patois et parlers vulgaires un grand nombre de participes passés faibles en *-i* dont le féminin se termine par *-ite: finite, assite, remplite,* etc. (cf. II, § 89, Rem.).

9⁰ OIT. Sur le modèle de *droit—droite, droitement*, on a formé:

Coi—coite; on disait autrefois *coi—coie* (voir II, § 413, 5).

Miroir—miroiter, miroitement, miroitier, miroiterie. Au moyen âge on trouve *miroirier* ou *miroilier* (voir Godefroy). La forme *miroitier* apparaît au XVIe siècle dans le Dictionnaire de J. Thierry (1564).

Roi—déroiter (Cahiers de 1789 cités par Beugnot).

10⁰ ONT. Sur le modèle de *mont—monter, front—affronter* on a formé:

Phaéton—phaétonté; cette forme s'employait au XVIe siècle (voir ZRPh, XXIX, 93). On avait un autre dérivé sans *t*: *phaétonniser.*

11⁰ OT. Les mots en *-o (op)* ont été assimilés à ceux en *-ot (jabot—jaboter)* et présentent régulièrement un *t* adventice dans toutes les formes dérivées:

Agio—agioter, agiotage, agioteur.

Bacho (I, § 522, 2) — *bachotier* (Rigaud).

Cabo (mot espagnol, employé en français au XVIe siècle) — *caboter, cabotier, caboteur, cabotage.*

Chicago—chicagotien. Coco—cocotier.

Domino—dominotier, dominoterie.

Écho—échoter, échotier. Exemple: Les échotiers s'emparèrent aussitôt de ce fait divers (Donos, *Verlaine intime*, p. 230).

Ergo—ergoter.

Hugo—hugotesque (Clair Tisseur).

Folio—folioter, foliotage, folioteur.

Indigo—indigotier, indigoterie, indigoteur, teinturier (employé par Flaubert).

Lico(l)—délicoter, débarrasser du licou.

Monaco—monacoter.

Numéro—numéroter, numérotage, numéroteur.

Piano—pianoter.

Rigolo—rigolote (O. Mirbeau, *Journal d'une femme de chambre*, p. 346).

Rococo—rococoter (Goncourt, *Renée Mauperin*, p. 180), *rococoterie* (Goncourt, *Manette Salomon*, p. 101).

Silo—ensiloter, ensilotage (comp. Littré).

Sirop—siroter. On trouve au XVIIe siècle *siroper*, au sens de »traiter avec des sirops« (voir Dictionnaire Général).

Typo—typote, compositrice d'imprimerie; termes d'argot (voir Rigaud).

12° OUT. Les dérivés des mots en *-ou (-ouc)* se sont régulièrement conformés au modèle des mots en *-out*: *bout—bouter, tout—toute, égout—égoutier:*

Bambou—bamboutage, bamboutier.

Bijou—bijoutier, bijouterie.

Caillou—caillouter, caillouteur, cailloutage, caillouteux, cailloutis. A côté de *caillouteux* on trouve aussi *cailloueux* dans l'*Invantaire* de Monet (1635).

Caoutchouc—caoutchouter. Ex.: *Des roues caoutchoutées* (P. et V. Margueritte, *Les deux vies*, p. 151).

Clou—clouter, clouterie, cloutière. On a aussi des dérivés sans *t*: *clouer* et *clouière;* cette dernière forme, qui s'employait encore au XVIIe siècle (voir Dictionnaire Général), est vieillie maintenant. Quant à *cloutier*, c'est sans doute une contraction de *clouetier*, dér. de *clouet.*

Filou—filouter, filoutier, filouterie, filoutage.

Frou-frou—froufrouter, froufroutant (voir Sachs, *Supplément*).

Glouglou—glouglouter.

Grisou—grisouteux.

Joujou—joujouter.

Loulou—Louloute.

Marlou—marlouterie, termes d'argot.

Sagou—sagoutier; on trouve aussi la forme *sagouier,* mais elle est rare.

Sou—soutado (§ 369); *demi-soutier,* avare qui coupe les sous en deux (*Bulletin critique,* 1896, p. 191, note). Les dérivés primitifs sont en *d: soudoyer, millesoudier* (§ 42).

Voyou—voyoute (II, § 413, 6), *voyoutado, voyouterie, voyoutisme.*

Velous (forme primitive de *velours;* I, § 504, 4) — *velouté.*

13° UT. Quelques dérivés de mots en *-u, -ue, -us* se sont réglés sur le modèle des mots en *-ut: début—débuter, affût—affûter, affûtage:*

Jus—juter, juteux.

Morue—morutier (J. Richepin, *La Mer,* p. 138), fait sur *chalut—chalutier.* On trouve aussi la forme *moruyer* que préfère Littré.

Recrue—recruter.

Talus (mauvaise orthographe pour *talu*) — *taluter;* on a dit autrefois *taluer* et *taluser.*

Tissu—tissutier.

Verjus—verjuter.

90. S [s]. Le développement d'un *s* sourd est un phénomène rare. Il ne paraît avoir lieu que dans deux mots:

Autour—autoursier, autourserie; au XIIIe siècle on avait la forme régulière *ostorier.*

Peau—peaussier; c'est le type *faux—faussaire, fausseté,* etc. qui paraît avoir servi de modèle.

Ajoutons *trisser* tiré du lat. tri- sur le modèle de *bisser.*

91. S [z]. Un *s* sonore s'est développé dans les cas suivants:

1° EUX. Par une assimilation à *gueux—gueusard, gueuserie,* quelques dérivés de mots en *-ieu* ou *-ieue* présentent un *s* sonore adventice:

Banlieue—banlieusard, terme d'argot.

Bon Dieu—bondieusard, marchand d'objets de dévotion, *bondieusarderie, bondieuserie,* métier du bondieusard, commerce d'objets de sainteté (voir Rigaud).

2° OIS. Sur le modèle de *bois—déboiser,* on a dit autrefois **roi—déroiser.*

3° OUX. Sur le modèle de *jaloux—jalouser* on dit dans l'argot de Paris:

Atout—atouser, donner de l'»atout«, du courage, encourager (Lorédan Larchey).

Voyou—voyouse, se voyouser, s'encanailler.

92. L. Le développement d'un *l* analogique est rare. A côté de *coucou* on trouve les dérivés *coucouer* et *coucouler* (voir Littré); cette dernière forme est peut-être due à une analogie tirée de *soûl—soûler*. Rappelons aussi *roucouler*, probablement tiré de *roucou* (§ 22).

93. M. Le développement d'un *m* analogique se présente dans les dérivés de quelques mots en *-ain* qui se sont réglés sur *faim—affamer*, et dans quelques dérivés de mots en *-in;* pour les détails, voir § 75.

94. N. A côté de *tour* (turris), on a les deux diminutifs *tourelle*, dérivé régulier, et *tournelle*, dérivé irrégulier. L'addition de *n* est due à l'analogie des groupes *tour* (turnum)—*tourner*, *jour—journée*, etc.

II. SUPPRESSION D'UNE CONSONNE.

95. Ce phénomène est moins fréquent que celui que nous venons d'étudier. Dans la lutte entre deux types tels que *tard* [ta:r] — *tarde* [tard] et *rare* [ra:r] — *rare* [ra:r], c'est ordinairement le premier qui l'emporte (II, § 450); nous allons examiner maintenant quelques exemples de la victoire du dernier type.

96. AN. Quelques dérivés de mots en *-and*, *-ant (-andt)*, *-ans*, *-ent*, *-emps* se sont réglés sur les mots en *-an: Jean—Jeanne*, *paysan—paysanne:*

Allemand — allemanisme (comp. l'adj. *allemanique* ou *allemandique*); on trouve aussi le dérivé régulier *allemandisme* (comp. le fém. *allemande*). Ajoutons que dans *allemand*, la terminaison *-and* est due à un changement de suffixe (§ 174); la forme primitive est *al(l)eman* ‹ Alamannum.

Anglo-normand — anglo-normannisme (comp. l'adj. *normannique*); on trouve aussi *anglo-normandisme* (comp. le féminin

anglo-normande). La terminaison de *normand* est analogique, la forme primitive a dû être *norman*.

Chateaubriand—chateaubrianesque.

Chat-huant—chat-huané.

Géant—géan(n)e. De la Touche remarque: »La plupart des dames qui parlent bien disent *géanne*, qui est plus doux que *géante*. Néanmoins ... *géanne* n'est pas encore établi.« Ce féminin qu'on retrouve dans Buffon n'est plus employé; il n'aurait jamais dû l'être, observe Littré.

Normand—normanisme; on trouve aussi *normandisme* (voir Sachs).

Orléans—orléanisme, orléaniste.

Ornement—ornemaniste. Littré remarque: »Ce mot, tout à fait barbare, est un néologisme contemporain. On devrait dire ornementiste.« Notons pourtant que le mot se trouve déjà dans Boiste (1800) et que l'Académie l'admet dans sa 6e édition (1835). Les autres dérivés d'*ornement* sont réguliers: *ornemental*, *ornementer*.

Printemps—printanier. Ce dérivé remonte au moins au XVIe siècle; on le trouve dans Ronsard.

Rembrandt—rembranesque.

97. ARE. Les mots en *-are* influencent ceux en *-ard:*

Jard—jareux (comp. *catarrhe—catarrheux*); on disait autrefois *jardeux* (voir Godefroy et Dictionnaire Général).

98. ERE. Sur le modèle de *fer—ferré, pierre—pierrée*, etc. on a créé *Pivert—piverré* (voir Godefroy).

99. I. Les dérivés de quelques mots en *-is*, *-it* montrent la suppression de la consonne finale:

Brebis—brebiage, brebiette. Ces formes remontent au moyen âge, qui offre aussi *brebiail, brebiaille, brebiole, brebion* (voir Godefroy). A côté de *brebiette* on avait *brebisette;* comp. *brebisière*, gardeuse de brebis. Comp. § 86.

Mauvis—mauviette, dérivé récent.

Petit—petiot. Petitot s'emploie comme nom propre.

Souris—souriette (E. Deschamps).

Taudis—taudion, dérivé récent.

100. IÈRE. Un mot en *-iers* s'est réglé sur *Molière—moliérisme: Thiers—thiérisme* (voir Wahlund), *thiériste* (voir Sachs).

101. ON. Le type *patron—patronner* détermine parfois la forme des dérivés des mots en *-ond*. Exemples:
Plafond—plafonner, plafonneur, plafonnage.
Quart-de-rond—quarderonner.
Vagabond—vagabonner; c'est la seule forme que donne le Dictionnaire de Trévoux (I, § 60), et l'Académie l'admet. On dit maintenant *vagabonder.*

102. OUR, OURRE. Quelques dérivés des mots en *-ourt* ou *-ourg* se sont conformés au modèle de *tour—touriste, bourre—bourrade, bourrer,* etc.:
Dancourt—dancourade.
Faubourg—faubourien.
Goncourt—goncouriste, goncourisme (voir Sachs, *Supplément*); on trouve aussi *goncourtiste* et *goncourtisme.* En parlant d'*ornemaniste* M. Remy de Gourmont remarque: »Des professeurs eussent forgé *ornementiste*, comme ils ont forgé *goncourtiste* qu'ils opposent à *goncouriste,* forme vraie puisqu'elle est la seule qui ne déforme pas la sonorité du radical« (*Esthétique de la langue française,* p. 128).

III. CHANGEMENT DE LA VOYELLE.

103. Nous avons déjà examiné les changements réguliers que subissent les voyelles nasales finales (§ 67, 68). Rappelons ici un changement irrégulier dû à une confusion entre *-ain* et *-in: fusain—fusiniste* ($\neq$ *bouquin—bouquiniste.* Comp. II, § 399).

F. CHANGEMENTS ORTHOGRAPHIQUES.

104. L'addition du suffixe au primitif amène parfois des changements orthographiques. De ces changements quelques-uns sont constants et nécessaires (*c* > *qu*, *g* > *gu*, devant *e* et *i*, etc.), d'autres sont tout à fait arbitraires (*n* > *nn*, *t* > *tt*, etc.); comp. I, 95, 4.

105. Voici une série d'exemples des changements orthographiques les plus importants:

1° C (Q) > QU (devant *e* et *i*): *alambic—alambiquer; bec—béquet, béquille; bivouac—bivouaquer; échec—échiquier;* vfr. *loc—loquet; truc—truquer; turc—turquerie,* etc. *Cinq—cinquième; coq—coquet.*

2° G > GU (devant *e* et *i*): *long—longuet, longueur.*

3° L > LL. Il faut distinguer plusieurs cas: a) *col—collet, collier; fol—follet* (mais *folie, folâtre*); *mol—mollet, mollasse;* b) *chancelier—chancellerie; chapelier—chapellerie; oiselier—oisellerie* (comp. II, § 19); c) *gentil—gentillâtre; œil—œillade; péril—périlleux; vieil—vieillesse.*

4° LL > L: *Dalle—dalot; salle—salon.*

5° N > NN. Le redoublement de *n* a lieu d'une manière très arbitraire (comp. II, § 398). De *baron* on tire *baronnage, baronnie, baronne;* de *canon, canonnade, canonnier;* de *patron, patronner, patronnesse, patronnet,* mais on écrit *patronage* et *patronal* avec un seul *n*; et à côté de *baronnie, canonnade, canonnier,* on a *félonie, citronade, timonier.* Comp. I, § 95, 4.

6° QU > C (devant *a*, ou à la finale): *Obélisque—obéliscal; république—républicain; truquer—trucage. Choquer—choc.*

7° R > RR (comp. I, § 365): *Char—charrette, charrier, charron; fer—ferraille, ferrer, ferret.*

8° S > SS (comp. II, § 411): *Bas—bassesse, basset; bras—brassard, brassée, embrasser; congrès—congressiste; gros—grossesse, grosseur, grossier,* etc.

9° T > TT. Le redoublement du *t* n'est sujet à aucune règle fixe (comp. I, § 388). A côté de *chat—chatterie* on a *bigot—bigoterie;* comp. encore *grelot—grelotter,* et *gigot—gigoter.*

10° TT > T: *Calotte—calotin; cotte—cotillon; gazette—gazetier; patte—pataud.*

CHAPITRE III.

SUFFIXES NOMINAUX.

106. Origine. Les suffixes nominaux français se divisent en trois groupes principaux:

1° Suffixes d'origine **latine.** La plupart des suffixes remontent au latin. Au point de vue historique et phonétique il faut distinguer entre ceux qui sont héréditaires (ou de formation populaire) et ceux qui ont été introduits par voie savante (voir § 298 ss.).

2° Suffixes d'origine **étrangère.** Les suffixes étrangers viennent surtout du germanique ou des langues méridionales (§ 350 ss.).

3° Suffixes de création **française** (§ 377 ss.).

107. Emploi. Les suffixes nominaux s'ajoutent soit aux noms soit aux verbes.

1° Suffixes qui s'ajoutent de préférence aux substantifs: *-aie, -ain, -aire, -al, -at, -âtre, -é, -ée, -éen, -el, -esque, -eux, -ie, -ien, -ier, -ière, -ille, -in, -ine, -ique, -ise, -isme, -iste, -ite, -ot, -otte, -u, -ure.* Exemples: *œil — œillade, aune — aunaie, poing — poignée, gant—gantier,* etc.

2° Suffixes qui s'ajoutent de préférence aux adjectifs: *-ain, -âtre, -and, -esse, -eur, -ie, -ise, -isme, -iste, -ot, -té, -ure.* Exemples: *noir — noirâtre, grand — grandeur, vert—verdure,* etc.

3° Suffixes qui s'ajoutent de préférence aux radicaux des verbes: *-able, -age, -ail, -ement, -eur, -ible, -iment,-oir, -ot, -otte.* Exemples: *blâmer — blâmable, passer — passage, vanter —vanterie, tromper—trompeur, mirer—miroir,* etc.

4⁰ Plusieurs suffixes s'ajoutent indifféremment à des radicaux nominaux et verbaux: *-ade, -aille, -ard, -eau, -eret, -erie, -et, -ette, -eux, -if, -in, -is, -on, -ot, -ure.* Exemples: *valet—valetaille, trouver—trouvaille, riche—richard, grogner—grognard, drap—drapeau, traîner—traîneau,* etc.

5⁰ Dans quelques cas on a changé de procédé au cours des temps. Ainsi *-able* et *-eur* ne s'ajoutaient primitivement qu'aux verbes *(blâmer—blâmable, glaner—glaneur);* peu à peu ils arrivent à s'ajouter à des noms *(dommage—dommageable, farce—farceur).*

108. Composition. La dérivation suffixale se fait ordinairement par l'addition d'un seul suffixe; cependant, si l'on veut souligner la nuance exprimée par le suffixe, on peut en combiner plusieurs offrant le même sens et les ajouter au mot primitif. Cet enchaînement de suffixes existait déjà en latin (agn-ic-ell-ulus), et il est assez général en italien *(libro—libretto, librettuccio, librettucciaccio),* en roumain, en espagnol et en portugais, et on le retrouve également en français; on a dans la vieille langue *ront—rondel, rondelet.* Voici quelques observations de H. Estienne: »Notre langue est tellement ployable à toutes sortes de mignardises. que nous en faisons tout ce que nous voulons adjoustans souvent diminution sur diminution, comme *arc, archet, archelet; tendre, tendret, tendrelet;* quand nous disons aussi *homme, hommet, hommelet* . . . . . . Ce qui fait que nous avons plusieurs diminutifs de ceste sorte, c'est que pouvons nous aider d'une autre sorte de terminaison, asçavoir en *-illon*, comme *oiseau, oiselet, oisillon;* pareillement *carpe, carpeau, carpillon.* Et quelquefois ceste terminaison en *-illon* ne sert qu'à la diminution et venons à une autre pour trouver la superdiminution; comme quand nous disons *cotte, cottillon, cottillonnet.* Aucuns font le mesme en une autre sorte de terminaison, qui est en *-son* ou *-con* (prononceant le *c* comme *s*), eomme *enfant, enfançon, enfançonnet*« (*Précellance du langage françois*, p. 97).

109. Signification. A l'aide des suffixes nominaux on crée des adjectifs ou des substantifs.

1⁰ Suffixes formant des substantifs: *-ade, -aie, -ail, -aille, -aine, -ana, -ance, -ard, -as, -at, -auté, -eau, -eé, -ée, -elle, -ement,*

-ence, -eraie, -ereau, -eret, -erie, -eron, -esse, -eté, -eton, -ette, -eur, -ie, -ière, -ille, -illon, -iment, -ine, -ise, -isme, -ite, -oir, -oire, -on, -ose, -otte, -té, -ure.

2° Suffixes formant des adjectifs: *-able, -al, -éen, -el, -esque, -eux, -ible, -ique, -u.*

3° Suffixes formant des substantifs et des adjectifs: *-ain, -aire, -an, -ant, -âtre, -aud, -é, -elet, -et, -ien, -ier, -in, -iste, -ot.*

4° Quelques suffixes ont changé de signification. De nos jours *-age* ne sert qu'à former des substantifs; au moyen âge, il formait aussi des adjectifs.

110. A l'aide des suffixes on peut exprimer beaucoup de notions très différentes. De *parler* on a tiré *parleur, parloir, parlote, parlerie, parlage,* vfr. *parlëure,* pour indiquer celui qui parle, le lieu où l'on parle, l'action de parler et son résultat. Par un suffixe on peut aussi ajouter à un mot une nuance caressante et tendre ou défavorable et grossière: *sœur — sœurette; frère — frérot; beau — bellot, bellâtre; fille — fillasse; poète — poétraillon.* Les adjectifs surtout sont susceptibles de beaucoup de nuancements; de *maigre* on a tiré *maigret, maigrelet, maigrelin, maigrichon, maigriot (maigrillot).* Nous allons maintenant examiner et grouper les suffixes les plus importants selon leur signification.

111. Noms abstraits. Pour exprimer une qualité psychique ou d'autres notions abstraites on emploie surtout les suffixes *-age, -ance, -ement, -esse, -eur, -(e)té, -ie, -ise, -ure.* Exemples: *passage, croyance, emportement, noblesse, rougeur, pauvreté, folie, froidure.*

L'emploi de ces suffixes est réglé définitivement dans la langue actuelle; on dit *âpreté, laideur,* et non pas *âpreur, laideté,* ni *âpresse, laidesse.* L'usage moderne ne s'est établi qu'après beaucoup d'hésitations; les suffixes cités s'employaient presque indistinctement dans la vieille langue. Pour désigner l'action de parler ou le langage on disait *parlance, parlation, parlement, parlerie, parlëure.* En voici quelques autres exemples:

Aigreur — vfr. *aigror, aigresse, aigreté.*
Apreté — vfr. *aspreté, aspresse, aspror.*
Fermeté — vfr. *fermeté, fermesse.*

Fierté	— vfr.	*fierté, fierece, fieror.*
Folie	— vfr.	*folie, folage, folor.*
Hauteur	— vfr.	*hautor, hautece, hauture.*
Lâcheté	— vfr.	*lascheté, laschesse, laschement, laschance.*
Laideur	— vfr.	*laidor, laidece, laideté, laidure.*
Maigreur	— vfr.	*maigror, maigrece, maigreté.*
Naissance	— vfr.	*naissance, naissement.*
Noblesse	— vfr.	*noblece, nobleté.*
Passage	— vfr.	*passage, passement, passëure.*
Pensée	— vfr.	*pensée, pensement, pensage.*
Prud'homie	— vfr.	*preudomie, preudommage, preudomement, preudometé.*
Vengeance	— vfr.	*vengeance, vengement, vengeure, vengison.*

112. Noms de lieux. Pour indiquer le lieu qui contient un objet déterminé, ou dans lequel s'accomplit une action, on emploie *-aie, -ier, -ière, -oir.* Exemples: *ormaie, encrier, dattier, renardière, sapinière, abattoir.*

113. Noms d'instruments. L'idée d'un outil, d'une machine, d'un instrument quelconque est exprimée par les suffixes *-et, -ette, -euse, -oir.* Exemples: *jouet, écumette, écrémeuse, arrosoir.*

114. Noms de personnes. On forme des »nomina agentis« surtout à l'aide des suffixes *-eur, -ien, -iste, -ier.* Exemples: *danseur, luthérien, jardinier, paysagiste.* Ajoutons les mots en *-ant, -isant: fabricant, slavisant.* Sur l'hésitation actuelle dans l'emploi de ces suffixes, voir § 337.

115. Collectifs. L'idée d'une réunion ou d'une abondance d'objets de même sorte est exprimée par les suffixes *-ade, -age, -aille, -ée, -erie, -ie, -is.* Exemples: *colonnade, branchage, ferraille, ramée, argenterie, bourgeoisie, cailloutis.* Ajoutons que dans la langue actuelle *-age* ne forme plus de collectifs (§ 150) et que *-aille* a pris un sens péjoratif (§ 159).

116. Diminutifs. Pour former des diminutifs on emploie les suffixes *-at, -el (-eau), -elle, -et, -ette, -ille, -on* et *-elet, -elot, -eteau, -illon, -eron.* Exemples: *loup — louvat, louveteau; renard—renardeau, aigle — aiglon, rue — ruelle, chambre — chambrette, fibre —*

fibrille; gant — gantelet, ange — angelot, mouche — moucheron, nègre — négrillon, etc. Les diminutifs abaissent à un degré inférieur le sens du mot dont ils dérivent; c'est pourquoi ils s'emploient beaucoup dans le langage enfantin et dans toutes les expressions tendres, caressantes et calines. Cependant, en désignant ce qui est petit et mignon, ils arrivent aussi à désigner ce qui est frêle et faible et revêtent ainsi facilement une nuance de dédain. Chez toutes les nations romanes on constate une forte prédilection pour les termes diminutifs. C'est une particularité qui remonte assez haut, et nous savons que dans le latin vulgaire beaucoup des mots simples du latin classique avaient été remplacés par des dérivés diminutifs, qui seuls ont survécu en français. Citons comme exemples auris, avis, crates, genu, ovis, sol, qui tous disparaissent en galloroman devant auricula, avica, avicellus, craticula, genuculum, ovicula, soliculus, d'où les formes françaises *oreille, oie* (I, § 415, 1), *oiseau, grille, genou, ouaille* (§ 127), *soleil.* Comp. § 197.

Remarque. Nous avons vu que les suffixes diminutifs s'emploient pour désigner le petit d'un animal, ce qui est bien naturel; ajoutons ici qu'ils servent aussi à désigner le mâle, ce qui peut paraître surprenant, attendu que le mâle des animaux domestiques est toujours plus grand et plus fort que la femelle; mais il faut considérer que l'animal reproducteur est ordinairement bien plus précieux que la femelle et demande des égards particuliers de la part des cultivateurs. Ainsi *taureau, mulet, verrat, cochon, dindon* sont originairement des diminutifs; les trois premiers mots sont tirés des masculins primitifs *tor, mul, ver,* disparus maintenant; les deux derniers sont tirés des féminins *coche* et *dinde.*

117. L'emploi des diminutifs dans la poésie a beaucoup varié selon les époques. Au moyen âge il était assez étendu. On sait que par ex. l'auteur d'*Aucassin et Nicolete* en a fait parfois un véritable abus. Voici comme spécimen la fin de la strophe 21:

Li uns dist: ,Bel conpaignet,
Dix aït Aucasinet,
Voire a foi! le bel vallet,
Et le mescine au corset
Qui avoit le poil blondet,
Cler le vis et l'oeul vairet,
Ki nos dona denerés,
Dont acatrons gastelés,

Gaînes et coutelés,
Flaûsteles et cornés,
Macuëles et pipés.
Dix le garisse!'

Au temps de la Renaissance l'école de la Pléiade réintroduit les diminutifs. Remi Belleau dans sa *Bergerie* chante le gentil *rossignolet doucelet*, la vigne *tendrette*, les brebis *camusettes*, les herbes *nouvelettes*, les pillardes *avettes* qui »mussent« (cachent) des parfums de fleurs dans leurs *cuissettes*, et il se sert volontiers de verbes comme *voleter*, *sauteler*, *brouteler*, etc. — Ronsard, dans ses églogues, appelle Henri II, *Henriot;* Charles IX, *Carlin;* Catherine de Médicis, *Catin*. Il emploie aussi les noms de *Guillot*, *Pierrot*, *Michau*, *Marion*, etc. (Brossette). Daunou fait observer que ces noms n'avaient rien de ridicule, et que les diminutifs se prenaient en bonne part. Les imitateurs des Italiens abusent également des diminutifs. Les lignes suivantes de M. F. Brunot nous donneront une idée de ce qu'était cet abus: »On n'a dans ce pays-là que des cœurs *mignardelets*, que de *tendrelets enfançons*. L'onde, plus que *clairette*, devient *argentelette*, par la vertu de la rime, et il ferait beau voir que l'émeraude ne fût pas *verdelette*, ni la rose *vermeillette*. Quant à Lycoris, comment lui résister? Elle a pour nous affriander une *bouchelette sucrine*, et pour nous attendrir des *larmelettes*.« (*Doctrines de Malherbe*. Paris, 1891. P. 287).

Cet emploi abusif des diminutifs, sévèrement blâmé par Malherbe (I, § 52, 8), disparaît avec les »italianiseurs«, et il est resté banni de la poésie lyrique jusqu'à nos jours. Parmi les poètes modernes, Henri de Régnier a montré dans ses poésies rustiques, notamment les odelettes, une certaine prédilection pour les diminutifs.

118. Dans la poésie populaire les diminutifs sont d'un emploi très général. On trouve à tout moment: *œillet*, *gorgerette*, *gorgeron*, *ceinturette*, *pochette*, *chaînette*, *corbillon*, *jardinet*, *herbette*, *nocette*, *sœurette*, etc. La bergère aimée est désignée comme l'*amiette*, la *mignonnette;* le jour elle mène paître les *brebiettes* et les *vachettes;* la nuit elle dort dans une *maisonnette* où elle a une *chambrette;* le dimanche elle se repose dans son *jardinet*, où elle file la *quenouillette* en écoutant le roucoulement de la *colombette*, le chant du *rossignolet* ou d'autres *oiselets*

(oisillons, oisillonnets). Son pied est *petitet,* sa bouche *vermeillette,* son cœur *jeunet* et *tendret,* elle se sent *seulette* et ses yeux *joliets* pleurent, etc.

119. PÉJORATIFS. Quelques suffixes expriment une dépréciation, un mépris; en voici les plus importants: *-aille, -aillon, -asse, -ard, -eux, -on, -ot.* Exemples: *antiquaille, peintraillon, fillasse, communard, bonaparteux, Marion, bellot.* Plusieurs de ces suffixes sont primitivement des augmentatifs *(-aille, -asse)* ou des diminutifs *(-on, -ot);* c'est donc en partant de l'idée du trop gros, du grossier ou du trop petit, du peu solide, du faible, qu'on est arrivé à celle de l'incapable, du méprisable.

120. TOPONYMIQUES. Des noms de races, de peuples, d'habitants sont tirés de noms de lieux à l'aide des suffixes suivants: *-ain, -ais, -asque, -éen, -ien, -ichon, -in, -ois.* Exemples: *toulousain, bergamasque, vendéen, parisien.*

CHAPITRE IV.

CHANGEMENTS DE SUFFIXES.

121. Les suffixes peuvent se substituer les uns aux autres. Pour qu'une substitution ait lieu il faut que les deux suffixes soient voisins de son ou de sens. Nous avons déjà vu que, pour les noms abstraits, on hésitait au moyen âge entre différentes terminaisons; on disait indifféremment *laideur, laidesse, laideté, laidure* (§ 111); la langue actuelle présente pour les noms d'agent une pareille hésitation (§ 337). Parfois aussi la forme savante d'un suffixe se substitue à la forme populaire: ainsi *-aison* cède la place à *-ation* (§ 311), ou à une forme empruntée: ainsi *-ée* a été supplanté par *-ade* (§ 364).

122. Voici maintenant quelques exemples de suffixes offrant une forte ressemblance au point de vue phonétique, et qui se sont remplacés les uns les autres.

-al, -at, -ard. Ex.: *poignal* > *poignard; brocat* > *brocard* (§ 354).

-é, -et. Ex.: *filé* > *filet* (§ 222).

-eille, -aille. Ex.: *oueille* > *ouaille* (§ 158).

-enc, -an, -and. Ex.: *brelenc* > *brelan*, *tisserenc* > *tisserand* (§ 174).

-ique, -isque. Ex.: *odalique* > *odalisque.*

-iste, -ite. Ex.: *jésuiste* > *jésuite* (§ 335).

123. Les substitutions de suffixes qui s'observent dans les périodes classique et moderne se réduisent souvent à des confusions orthographiques.

-ain = -in, de là *hautain* (§ 163) pour *hautin* et *alevin* pour *alevain* (§ 263).

-as = -at, de là *cadenas* pour *cadenat*, *cervelas* pour *cervelat* (§ 180).

-au(t) = -eau = -ot, de là *daleau* pour *dalot*, *cheneau* pour *chenau*, *champeaux* pour *champaux*.

124. Un changement de suffixe doit parfois être jugé différemment selon l'époque où il se produit. On trouve au moyen âge *hautin* pour *hautain* (§ 263); il y a ici une véritable substitution d'un suffixe à un autre qui offrait un sens analogue, mais une prononciation différente (comp. I, § 213). Inversement on trouve dans la langue moderne *hautain* pour *hautin* (vigne, échalas): il y a ici tout simplement une confusion orthographique, les deux mots étant absolument homophones.

Remarque. Sur la substitution de suffixes homophones ayant pour résultat un changement de genre, voir § 694 et passim.

125. La vitalité d'un suffixe dépend surtout de la fréquence de son emploi.

1° Plus un suffixe est employé, plus il est capable d'extensions analogiques. Nous avons déjà constaté (II, § 65) que plusieurs formes de la première conjugaison ont changé celles des autres conjugaisons moins employées; ainsi -ans a remplacé -ens et -iens. Nous constatons également pour les suffixes la prépondérance des formes qui présentent un *a*; ainsi -abilis remplace -ibilis (§ 140), de même -amentum l'emporte sur -imentum (§ 209). Ajoutons que -alis peut se substituer à -ēlis, -anus à -aneus et -īnus, -īcia à -icia, -īcula à -ĭcula etc. Cette victoire constante du suffixe le plus employé s'observe dès le latin vulgaire jusqu'à nos jours. Dans la langue moderne *-erie* attaque les derniers survivants en *-ie*, d'où la forme vulgaire *mairerie* pour *mairie* (§ 394).

2° Plus un suffixe est rare, plus il est exposé à être transformé sur le modèle d'autres suffixes. De cette manière s'explique la disparition de *-eil*, remplacé par *-el;* de *-enc*, remplacé par *-an*, *-and*, *-ain* (§ 361); de *-er*, remplacé par *-ier*, de *-iet*, remplacé par *-ier* (§ 250), etc. Rappelons aussi que *-ison* et *-oison* cèdent la place à *-aison* (§ 167).

126. Un changement de suffixe est souvent l'effet d'une analogie **proportionnelle** (comp. I, § 118, 2), deux suffixes s'influen-

çant à cause d'une forme commune. Ce phénomène s'observe souvent dans la vieille langue, où un suffixe (déclinable ou indéclinable) se change sous l'influence d'un autre suffixe (déclinable ou indéclinable) qui présentait la même forme que le premier au cas sujet singulier et au cas régime pluriel.

1° Suffixe indéclinable changé sous l'influence d'un suffixe déclinable. Les indéclinables en *-(er)ez (-erès)* et *-iz (-is)* tels que *bannerez, chevez, massiz* se sont assimilés aux mots comme *arbrez—arbret, vis—vif,* d'où les formes analogiques *banneret, chevet, massif.* Il y a parfois concurrence entre plusieurs influences; à côté de *apprentiz—apprentice,* on trouve *apprentif—apprentive* et *apprenti—apprentie* (II, § 288, 2, 408).

2° Suffixe déclinable changé sous l'influence d'un suffixe indéclinable. L'adjectif *crueus—cruel* a été assimilé aux adjectifs en *-eus* (-osus), d'où le féminin *crueuse* (et l'adverbe *crueusement*); comp. pour d'autres détails II, § 308.

3° Suffixe déclinable changé sous l'influence d'un autre suffixe, également déclinable. Ce phénomène dont nous avons déjà parlé dans la Morphologie, amène par ex. la confusion entre **-al** et **-ail**; voir II, § 305.

-al et **-aut**; le type *hiraus—hiraut* amène *amiraus—amiraut* (forme très ordinaire au moyen âge) au lieu de *amiral.*

-an et **-ant**; voir II, § 271.

-eul et **-euil**; voir II, § 321.

-i, -if, -il, -it; il y a eu divers croisements entre les types *hardis—hardi, vis—vif, soutis* (subtilis)—*soutil, affliz—afflit,* d'où des formes analogiques telles que *joli* pour *jolif, soutif* pour *soutil, mendif* pour *mendi.*

-ol et **-ot**; sur le modèle de *angloz—anglot,* on a parfois donné au nominatif *rossignos* un cas régime *rossignot,* au lieu de *rossignol.*

4° Deux suffixes s'influencent également à cause d'une forme commune au masculin ou au féminin. Le groupe *daneis—danesche* a été reformé sur le type de *corteis—corteise* d'où le nouveau féminin *daneise* (voir II, § 417). D'une manière pareille s'explique le féminin en *-euse* des mots en *-eur* (II, § 406).

127. Un changement de suffixe peut aussi être l'effet d'une **analogie simple.** Exemples:

Vfr. *escargol* (emprunté du prov. escargol) se change en *escargot* sous l'influence de *escarbot*.

Vfr. *oueille* devient *ouaille* (≠ *aumaille*).

Vfr. *plurel* (emprunté du lat. pluralis) s'est changé en *plurier* sous l'influence de *singulier;* la forme moderne *pluriel* représente un retour au primitif latin.

128. Dans quelques cas le changement de suffixe paraît dû à un acte volontaire: à un suffixe un peu incolore on a voulu substituer un suffixe plus énergique et expressif; de cette manière s'expliquent *écolâtre* et *mulâtre* pour * *écolât* et *mulat*. Nous avons la contre-partie de ce phénomène dans la forme *Savoisien* pour *Savoyard* (§ 355).

129. Rappelons en dernier lieu que la terminaison des mots d'emprunt, surtout si elle est insolite, est souvent changée sur le modèle de quelque suffixe français. Ce changement peut être phonétique (prov. pastenaga > *pastenade*) ou purement orthographique (russe boyar > *boyard*). En voici quelques autres exemples: *Alcade* (esp. alcalde); *artichaut* (it. articiocco); *boulevard* (holl. bolwerk); *falot* (it. falò); *maréchal* (aha. marahskalk); *paletot* (holl. paltrok); *reliquat* (lat. reliqua); *sérail* (turc. seraï).

CHAPITRE V.

SUFFIXES LATINS.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

---

130. ACCENTUATION. Les suffixes latins étaient accentués: gallin|aceus, mort|alis, mont|anus, claud|aster, oliv|etum, civ|ilis, equ|inus, ras|orium, etc., etc., ou inaccentués: angust|ĭa, clement|ĭa, colleg|ĭum, aur|ĕus, ign|ĕus, patr|ĭus, bell|ĭcus, civ|ĭcus, frig|ĭdus, frag|ĭlis, ut|ĭlis, hort|ŭlus, serv|ŭlus, mater|cŭla, guberna|cŭlum, etc., etc. Seuls les suffixes du premier groupe ont pu continuer leur vie en roman: -aceus > *-az*, -alis > *-el*; -anus > *-ain*, -aster > *-astre*, -etum > *-eie*, *-oie*, *-aie*, -ilis > *-il*, -inus > *-in*, -orium > *-oir*, etc.

131. SUFFIXES INACCENTUÉS. Grâce à l'évolution phonétique, les suffixes inaccentués sont réduits ou changés d'une telle façon qu'ils ne peuvent plus se faire valoir comme suffixes; que l'on compare par ex. angustĭa et *angoisse*, aurĕus et vfr. *oire*, frigĭdum et vfr. *freit*, fragĭlis et vfr. *fraile*, utilis et vfr. *utle*, et l'on comprendra immédiatement pourquoi les suffixes inaccentués se fondant avec le corps du mot n'ont pu se maintenir. Le français n'a donc pas de suffixes correspondant à -ĭa, -ĭum, -ĕus, -ĭcus, -ĭlis, -ĭdus, -ŭlus, etc., etc.

132. Il est cependant intéressant de constater que les suffixes inaccentués ne cessent pas d'être productifs dans le latin vulgaire après la période classique. A l'aide des langues romanes on peut constater qu'on a créé dans une période anté-

rieure au IX[e] siècle, un certain nombre de dérivés inconnus au vocabulaire classique et formés par l'addition des suffixes -ĭa, -ĭus, -ĕus.

133. IA. Ce suffixe s'ajoutait surtout aux adjectifs: angustus — angustia, molestus — molestia, etc., etc. Voici quelques exemples de créations nouvelles propres à la période antéromane:

1° Dérivés d'adjectifs:
*Claria 〉 *glaire*.
*Crassĭa 〉 *graisse* (comp. I, § 399, Cas isolés).
*Curbĭa (pour *curvĭa; cf. I, § 445, 2, Cas isolés) 〉 *courge* (bâton en arc).
*Districtĭa 〉 *détresse*.
*Fortia 〉 *force*.
*Grossĭa 〉 vfr. *groisse*.
*Latĭa 〉 *laize*.
*Spissĭa 〉 vfr. *espoisse;* comp. Romania XXXI, 634.
*Strictĭa 〉 vfr. *estrece*.

2° On a aussi quelques dérivés de substantifs:
Granĭa (de granum) 〉 *grange*. Voir aux Additions.
*Junicĭa (de junix) 〉 *génisse*.
*Metallĭa (de metallum) 〉 *maille* (I, § 265).

3° Notre suffixe se rencontre aussi dans les noms de pays: Italĭa, Hispanĭa, etc. On retrouve en français plusieurs des formes classiques: Apulĭa 〉 *Pouille* (I, § 261, 1), Britannĭa 〉 *Bretagne*, Hispanĭa 〉 *Espagne*, Venetĭa 〉 *Venise*, et, ce qui est plus intéressant, plusieurs formations analogiques d'une date postérieure: Alamannĭa 〉 *Allemagne;* Burgundĭa 〉 *Bourgogne;* Francĭa 〉 *France* (I, § 6, Rem.); Frisĭa 〉 *Frise;* Marcomannĭa 〉 *Marmagne;* Saxonĭa 〉 vfr. *Sassoigne;* Wasconĭa 〉 *Gascogne*. Ces créations ne dépassent pas le VIII[e] siècle. Quand il faut un mot pour désigner le pays des Normands, on n'a plus recours au suffixe inaccentué -ĭa, mais à -ía; on ne crée pas Normandĭa, mais Normandía, d'où *Normandie*.

Remarque 1. Le suffixe -ĭa a été employé par les botanistes pour des noms de plantes qui ont passé tels quels en français comme dans les autres langues: *camélia, dahlia, hortensia, magnolia*. etc.; comp. § 704, Rem.

REMARQUE 2. **La forme neutre -ium a été employée dans la terminologie chimique pour désigner des métaux. On la joint à des mots grecs: *ammonium, cadmium;* à des mots latins: *aluminium, calcium;* à des mots français ou étrangers: *potassium, sodium.***

134. EUS, IUS. Après la période classique on constate la création de quelques adjectifs en **-eus, -ius.** En voici quelques exemples qui se retrouvent comme substantifs en français.

1° Dérivés de substantifs: *Camusius (de l'anc. haut all. gamuz), d'où *chamois.* *Limacius (de limax), d'où vfr. *limaz.*

2° Dérivés d'adjectifs: Levius (de levis), d'où *liège.* Nobilius (de nobilis), d'où le vfr. *nobilie.* Rapidius (de rapidus), d'où le vfr. *ravoi,* ravine, torrent.

135. Ajoutons encore les remarques suivantes sur le sort des suffixes inaccentués:

1° CHANGEMENT D'ACCENT. Le suffixe -ĭa a été supplanté par -ía (§ 241). Rappelons aussi le passage de -ĭolus à -iólus (I, § 137, 1). La langue savante utilise les suffixes inaccentués en les accentuant: -ĭcus > *-ique,* -ĭlis > *-ile.*

2° SUBSTITUTION. Le diminutif -ŭlus a été remplacé par -ellus. Pour annulus, catulus on dit dans le latin vulgaire annellus, catellus.

3° ÉLARGISSEMENT. Les suffixes -bĭlis et -cŭlus se retrouvent en français, augmentés de la voyelle précédente: -abilis > *-able,* -aculus > *-ail.*

136. SUFFIXES ACCENTUÉS. Un certain nombre des suffixes accentués que possédait le latin classique, ont disparu; citons -ēla, -ullus, -ēnus, -unus, -aneus, -ineus, -oneus, -ĭcus, -ūcus, -bundus, -lentus, etc.; rappelons que quelques-uns de ces suffixes se retrouvent dans des mots isolés (candela > vfr. *chandeile,* serenum > *serein,* etc.), mais ils ne sont pas devenus producteurs. Ces pertes sont, à tout prendre, peu considérables, et elles ont été largement réparées, surtout par des emprunts et de nouvelles créations françaises. On ne peut guère citer comme formations nouvelles latines que -attus et

-ottus, créées probablement comme formes collatérales de -ittus (§ 220).

137. Les suffixes français d'origine latine se présentent, soit sous une forme populaire, soit sous une forme savante (comp. I, § 140). Sont de formation populaire: *-aille*, *-ain*, *-ance*, *-as*, *-eau*, *-el*, *eux*, etc.; sont de formation savante: *-al*, *-an*, *-ible*, *-isme*, *-iste*, *-ose*, etc. Parfois le même suffixe se présente sous une forme double: *-ain* et *-an*, *-el* et *-al*, *-é* et *-at*, *-eux* et *-ose;* parfois le même suffixe s'emploie dans la formation populaire et dans la formation savante sans changement de forme: *-in*.

138. Voici un relevé des suffixes latins qu'on retrouve en français; s'il y a plusieurs formes nous donnons d'abord la forme populaire, ensuite la forme savante, et en dernier lieu la forme empruntée:

-(a)bilis > *-able;*
-acea > *-ace*, *-asse;*
-aceus > *-az*, *-as;*
-aculum > *-ail;*
-alia > *-aille;*
-alis > *-el*, *-al;*
-amen > *-ain;*
-(a)mentum > *-ement;*
-anea > *-agne;*
-ans, -antis > *-ant;*
-antia > *-ance;*
-anus > *-ain*, *-an;*
-aricius > *-erez;*
-aris > *-er;*
-arius > *-ier*, *-aire;*
-aster > *-âtre;*
-ata > *-ée*, *-ade.*
-aticus > *-age*, *-atique;*
-atio, -ationis > *-aison*, *-ation;*
-atorius > *-oir*, *-atoire;*
-atum > *-é*, *-at;*
-atus > *-é*, *-at*, *-ado;*
-attus > *-at;*
-cellus > *-ceau;*
-ellus > *-el*, *-eau*, *-iau;*
-ensis > *-ois*, *-ais;*
-entia > *-ence;*
-ēta > *-eie*, *-oie*, *-aie;*
-etum > *-ei*, *-oi;*
-ia > *-ie*, *-ia;*
-ianus > *-ien;*
-ibilis > *-ible;*
-ĭculus > *-eil;*
-īculus > *-il;*
-ĭcius, voir -aricius;
-īcius > *-iz*, *-is;*
-icus > *-ic*, *-ique;*
-ile > *-il;*
-iolus > *-eul*, *-euil;*
-inus > *-in;*
-iscus > *-eis*, *-ois*, *-ais;*
-ismus > *-isme;*
-issa > *-esse*, *-isse;*
-ista > *-iste;*
-ita, -itis > *-ite;*

-itia > *-ece, -ise, -oise, -ice;*
-itio, -itionis > *-ison, -ition;*
-ittus > *-et;*
-itus > *-i;*
-ivus > *-if;*
-o, -onis > *-on;*
-or, -oris > *-eur;*
-oria > *-oire;*
-orium > *-oir;*
-osus > *-eux, -ose;*
-otio, -otionis > *-oison;*
-ottus > *-ot;*
-tas, -tatis > *-té;*
-udo, -udinis > *-ume, -une;*
-umen > *-un;*
-ura > *-ure;*
-utus > *-u.*

CHAPITRE VI.

SUFFIXES LATINS DE FORMATION POPULAIRE.

139. Voici un relevé des suffixes que nous allons étudier dans ce chapitre: *-able*, *-age*, *-agne*, *-aie*, *-ail*, *-aille*, *-ain*, *-ais*, *-aison*, *-ance*, *-and*, *-ange*, *-ant*, *-as*, *-asse (-ace)*, *-at*, *-âtre*, *-ceau*, *-é*, *-eau*, *-eé*, *-ée*, *-eil*, *-eille*, *-eise*, *-el*, *-elle*, *-ement*, *-er*, *-eresse*, *-eret*, *-esse*, *-et*, *-ette*, *-euil*, *-eul*, *-eur*, *-eux*, *-euse*, *-i*, *-iau*, *-ice*, *-ie*, *-ien*, *-ier*, *-ière*, *-if*, *-il*, *-ille*, *-in*, *-ine*, *-is*, *-ise*, *-ison*, *-oir*, *-oire*, *-ois*, *-oison*, *-on*, *-ot*, *-ote (-otte)*, *-té*, *-u*, *-ume*, *-un*, *-une*, *-ure*.

140. ABLE remonte au lat. **-abilis.** Ex.: amabilem > vfr. *amable*, d'où *aimable* (I, § 298, 2); rationabilem > vfr. *raisnable*, remplacé par *raisonnable* (refait sur *raison*). L'emploi de *-able* s'est beaucoup étendu en gallo-roman où il peut se joindre à n'importe quel verbe. Ajoutons qu'il remplace -ibilis (§ 319) et -ubilis:

Credibilis (> it. *credibile*), remplacé en vfr. par *creable* qui devient *croyable*. On avait autrefois le doublet savant *crédible*.

Vendibilis (> it. *vendibile*, esp. *vendible*) est remplacé en fr. par *vendable*.

Visibilis est remplacé en vfr. par *veable*, *voyable*, qui cède la place au mot d'emprunt *visible*, dont on trouve des exemples dès le XIIe siècle.

REMARQUE. La vraie forme du suffixe latin est -bĭlis; la voyelle précédente appartient au thème: ama-bilis, credi-bilis. En français le suffixe est devenu *-able: louer—lou-able*, et il est peu correct et assez pédant de donner, comme font plusieurs grammairiens, une forme française *-ble*.

141. Le suffixe *-able* a joué un rôle important en français, et il est resté fécond jusqu'à nos jours. Il se joint ordinairement au thème du participe présent, rarement aux thèmes nominaux.

1⁰ Dérivés de verbes: *Adorable, blâmable, désirable,* vfr. *meritable; amortissable, bannissable, chérissable, guérissable, haïssable, punissable; croyable, prenable, buvable, recevable, reconnaissable; secourable, serviable, sortable, tenable.* Les créations modernes sont nombreuses: *abattable, abolissable, abrogeable, assurable, brevetable, capitalisable, civilisable, dirigeable, discutable, formulable, impressionnable, organisable, simplifiable,* etc.

2⁰ Dérivés de substantifs: *Charitable, carrossable, corvéable, dommageable, équitable, mainmortable, pitoyable, véritable, viable.* La langue moderne attache rarement *-able* à un thème nominal; notons les créations isolées *clubbable* (Rigaud), *cyclable véhiculable.* On trouve au moyen âge: *amistable, angoissable, bontable, charnable* (charnel), *enginable* (plein de talent), *hontable* (ayant honte), *mensongeable* (menteur), *piteable* (plein de pitié), *soufraitable* (malheureux), *tourmentable* (plein de tourments), *tristable* (triste), *vertuable* (valeureux).

Remarque. Il est parfois difficile de décider si un mot en *-able* est formé d'un thème verbal ou nominal. Ainsi l'ancien *merveillable,* dont se sert encore Robert Garnier, et qui voulait dire 'merveilleux', 'étonnant', peut être tiré aussi bien du substantif *merveille* que du verbe *merveillier.*

142. Signification. Dans la langue moderne le suffixe *-able* a le plus souvent un sens passif (*désirable*, qui mérite d'être désiré), rarement un sens actif (*dommageable,* qui fait du mal; *secourable,* qui secourt). Quant aux dérivés nouveaux, le sens passif y règne seul: *discutable* signifie ce qui peut être discuté, et il serait impossible de lui prêter le sens de: qui discute. Il en était autrement dans la vieille langue, où *-able* exprimait une possibilité active, tout aussi bien qu'une possibilité passive.

143. Sens actif. Le sens actif se trouve régulièrement et nécessairement dans les dérivés des verbes intransitifs et, en outre, dans les dérivés des verbes transitifs, surtout dans la vieille langue.

1⁰ Dérivés de verbes **intransitifs:** *convenable, courable, du-*

rable, *périssable*, *semblable*, *sortable*, *valable*, etc. La vieille langue avait encore *consentable* (complice), *decheable* (caduc), *mourable* (R. Garnier), *pechable* (enclin à pécher). On ne forme plus dans la langue moderne de dérivés en *-able* de verbes intransitifs.

2⁰ Dérivés de verbes **transitifs.** Dans la vieille langue, ces dérivés présentaient souvent le sens actif; en voici quelques exemples:

Acomplissable, qui accomplit.

Aidable, qui aide, qui est prêt à aider; ce sens est général encore au XVI[e] siècle.

Arrosable, qui arrose. Rustebuef (éd. Jubinal II, 97) parle d'une *arrousable fontaine.*

Buvable (beuvable), qui boit, buveur (voir Godefroy).

Decevable, qui déçoit, trompeur. Dans un vieux glossaire, ce mot traduit le latin fallax. Les anciens poètes regrettaient souvent *la fortune decevable.*

Deduisable, qui déduit, charmant: *des jardins deduisables.*

Despendable, qui »despent« (dépense), prodigue; c'était le contraire de *eschars.*

Empeschable, qui empêche ou gêne; on trouve dans la farce de Patelin: Tels gens qui sont si empeschables (v. 651).

Espargnable, qui épargne, économe, ménager: Ceuls qui furent espargnable (Deschamps, *Œuvres complètes*, VI, 165).

Muable, qui change, changeant, éphémère.

Parlable, qui parle; puis porte-parole, négociateur.

Pechable, qui pêche. On disait autrefois *ons pechables* pour un 'pécheur'.

Punissable, qui punit, punisseur: Justice est la fort dure et pugnissable (E. Deschamps, *Œuvres complètes*, VII, 79).

Ravissable, qui ravit, ravissant, violent.

144. On ne forme plus de dérivés en *-able* avec une signification active. Quant aux dérivés anciens, la langue moderne, en tant qu'elle les conserve, leur prête ordinairement un sens passif: *aidable*, qui peut être aidé; *arrosable*, qui peut être arrosé; *buvable*, qui peut être bu; *décevable*, qui peut être trompé, etc. Le sens actif a été conservé dans *comptable, contribuable, effroyable, épouvantable, pitoyable, redevable, secourable, serviable.*

Remarque. Le sens actif se trouve aussi dans quelques mots de formation savante: *délectable, responsable, solvable.*

145. Sens passif. Dans la langue moderne, le sens passif se trouve régulièrement dans les dérivés des verbes **transitifs:** *accusable, adorable, bastonnable, brisable, chevauchable, déchiffrable, évitable, exploitable, guérissable, multipliable, recommandable, supportable,* etc. Ajoutons quelques mots qui n'ont pas survécu au moyen âge: *guer(re)donable* (digne d'être récompensé); *veable* ou *voyable,* remplacé par *visible.*

146. La vieille langue présente un certain nombre d'adjectifs qui avaient en même temps le sens actif et le sens passif; en voici quelques exemples:

Acomplissable. 1° Qui accomplit: Tes fius Artus ... sera accomplissables de la table reonde que tu as fondée (*Merlin*, I, 131). 2° Ce qui doit être accompli (voir Godefroy).

Agréable. 1° Qui agrée ou consent; on disait par ex. *être agréable d'un fait.* 2° Qui est agréé.

Defendable. 1° Qui défend, défensif: *armes defendables* (Joinville, § 94). 2° Qui peut être défendu: *uns chastiaus defendables.*

Defensable. Mêmes significations que le mot précédent. On parlait de *gent defensable* (R. de Clary), *armure defensable, guerre defensable* et de *murs defensables, villes defensables,* etc.

Entendable. 1° Qui entend, comprend; intelligent: *une beste entendable* (Ph. de Thaun, *Bestiaire,* v. 693), *uns enfes entendables,* etc. 2° Qui est entendu, qui peut être compris; intelligible: *une rime entendable, une parole entendable.*

Gémissable. 1° Qui gémit; gémissant (voir Godefroy). 2° Qui mérite d'être déploré; déplorable: *Gémissable Porcie* (R. Garnier, *Porcie,* v. 1820).

Sachable. 1° Qui sait: *un homme sachable.* 2° Qui peut être su, qu'on peut connaître (= scibilis; voir Godefroy).

Tenable. 1° Qui tient, solide, ferme; qui possède: *une mémoire tenable, estre tenable de la vile.* 2° Qui peut être tenu, défendu: *la ville n'estoit mie tenable contre une telle puissance* (Froissart).

La langue moderne n'a pas conservé cette signification à double entente; c'est le sens passif qui l'emporte. Notons pourtant les deux adjectifs suivants:

Flottable. 1° Qui flotte, qui peut flotter: *du bois flottable.* 2° Qui peut être flotté, où on peut faire flotter du bois: *une rivière flottable.*

Pitoyable. 1° Qui a de la pitié: *un regard pitoyable.* 2° Qui est digne de pitié: *quels pitoyables vers!* (Boileau, *Épître* X.)

ACE, voir § 178.
ACHE, voir § 182, Rem.

147. AGE remonte à **-aticus** ou **-aticum:** silvaticus > *sauvage,* lunaticus > vfr. *lunage,* viaticum > *voyage,* æquaticus > vfr. *evage,* etc. On forme beaucoup de nouveaux dérivés en latin vulgaire: formaticus > *formage* > *fromage,* ætaticum > *eage, âge,* *baronaticum > vfr. *barnage.*

Formes élargies. A côté de *-age,* on trouve *-dage* dans *marivaudage*, de *Marivaux* (voir § 88), et *-tage* dans *agiotage, numérotage* (voir § 417).

Cas isolés. Plusieurs mots présentent une terminaison *-age* qui n'a rien à faire avec le suffixe *-age;* notons *image* < vfr. *imágene* (I, § 327, 2) < imaginem.

148. Le suffixe *-age* a été très productif en français. Dans l'ancienne langue il se joignait aux noms (substantifs et adjectifs) et quelquefois aux verbes: *Honte — hontage, ombre — ombrage, vis — visage; chetif — chetivage, mal — malage; marier — mariage,* etc. Dans la langue moderne *-age* ne s'ajoute qu'aux thèmes verbaux: *Bavardage, bouquinage, brunissage, entoilage, numérotage, réglage, remorquage, remplissage; blackboulage, boycottage, drainage, flirtage, reportage, skatinage,* etc.

Remarque. Dans quelques cas, les créations modernes en *-age* ne remontent pas à un thème verbal mais sont dues à une sorte d'analogie proportionnelle. *Factage* ne vient pas de *facter,* un tel verbe n'existe pas; mais comme on avait *laveur—lavage, loueur—louage,* etc., l'analogie a créé *factage* à côté de *facteur.* D'une manière pareille s'explique *pourcentage. Marivaudage* paraît provenir directement de *Marivaux* (§ 88); le verbe *marivauder* est une formation postérieure.

149. Emploi. A l'origine *-age* formait des adjectifs et des substantifs.

1° Adjectifs en *-age.* On disait au moyen âge: *chant ramage, endroit ombrage, poisson marage, rat evage, tens yvernage* (Am-

broise, *La guerre sainte*, v. 3508), etc. La langue moderne n'a conservé que deux adjectifs en *-age*: *sauvage* et *volage*, qui tous les deux remontent au latin; les autres ont disparu ou sont devenus des substantifs.

2° Substantifs en *-age*. Au moyen âge on désignait à l'aide de *-age* et des personnes et des choses (-aticum); le *message* était aussi bien l'homme envoyé (missaticus) que la chose envoyée (missaticum); depuis longtemps *-age* ne désigne que des choses.

150. Signification. Le suffixe -aticus exprime surtout une idée d'appartenance: silvaticus, ce qui est propre (appartient) aux forêts. Cette idée a évolué de plusieurs manières en français, mais elle se retrouve au fond des différentes significations qu'on attribue maintenant à *-age*. Dans la langue moderne, ce suffixe désigne:

1° Une **collection** d'objets de même espèce: *branchage*, *feuillage*, *herbage*, *nuage*, *pelage*, *plumage*, etc. Le sens collectif se retrouve aussi dans *courage*, *langage*, *personnage*, *visage*, où *-age* exprime l'ensemble des qualités qui constituent et caractérisent le nom.

2° Un **état**: *apprentissage*, *esclavage*, *servage*, *veuvage;* vfr. *malage*.

Remarque. Il est curieux d'examiner un mot tel que l'ancien *barnage* (remplacé par la forme refaite *baronnage*). Il signifie ‚le corps des barons', une assemblée de barons, ou l'état (la dignité, la puissance) du baron; il réunit ainsi les deux premières significations.

3° Une **action** ou le résultat (le produit) de cette action: *blanchissage*, *bouquinage*, *brigandage*, *factage*, *monnayage*, *pèlerinage*, *raccommodage*. Cette signification est propre à tous les dérivés modernes, qui, nous l'avons déjà dit, remontent exclusivement à des thèmes verbaux.

151. AGNE reproduit le latin **-anea**, neutre pluriel de -aneus: interanea > vfr. *entragne*, campanea > *champagne*, montanea > *montagne;* pedanea > vfr. *peagne*. Ce suffixe, mort maintenant, n'était guère productif dans la vieille langue; comme formation nouvelle on ne saurait citer que *ovragne* (ouvrage). Sur le rapport entre *-agne* et *-aigne*, voir I, § 229,4, Rem.

152. AIE remonte au latin **-eta**, pluriel de -etum, qui désigne une collection de végétaux, une plantation: arboretum, olivetum, cannetum, palmetum, etc. La terminaison -eta donne en français *-eie*, d'où régulièrement *-oie*, conservé dans *charmoie* et *ormoie;* dans tous les autres mots *-oie* passe à *-aie* (I, § 159).

Forme élargie. A côté de *-aie* on trouve *-eraie* (§ 388).

Remarque. A côté de *-eie*, *-oie*, on avait au moyen âge *-ei*, *-oi*, qui remonte au singulier -etum: *alisoi*, *alnoi*, *aubroi*, *chaumoi*, *erboi*, *espinoi*, *fangoi*, *gravoi*, *perroi*, *rosoi*, *sablonoi* (terre couverte de sable), *sapinoi*. Cette terminaison masculine, remplacée dans les dérivés des noms d'arbres par *-oie*, *-aie*, n'existe de nos jours que dans *écofroi* ou *écofrai* (de *écofier*) et *gravois*, mauvaise graphie pour *gravoi;* rappelons aussi les noms de lieu *Fontenoy*, *Aulnay*, *Châtenay*.

153. Voici les exemples les plus importants du suffixe *-aie:* *Aunaie* (autrefois *aulnaie*), vfr. *boulaie* (dér. de *boul*, primitif de *bouleau;* cf. I, § 4), *cannaie*, *châtaigneraie*, *chênaie*, *épinaie*, *fougeraie*, *foutelaie* (dér. de *fouteau*), *frênaie*, *futaie*, *houssaie* (dér. de *houx*), *jonchaie*, *ormaie*, *oseraie*, *roseraie*, *saulaie*, *saussaie* (dér. de *saux*, saule), *tremblaie*.

Cas isolés. Pour les arbres fruitiers, il y a hésitation; *-aie* s'ajoute tantôt au nom du fruit, tantôt au nom de l'arbre. On trouve d'un côté *cerisaie*, *olivaie*, *poiraie*, et de l'autre *châtaigneraie*, *pommeraie* et au moyen âge *figueroie* (remplacé maintenant par *figuerie*). On hésite entre *prunaie* et *prunelaie* (pour *pruneraie*). Quant à *coudraie*, il dérive de *coudre*, qui s'employait autrefois pour *coudrier*.

154. AIL est un suffixe populaire qui remonte à **-aculum** (ou à **-alium**): gubernaculum > *gouvernail;* *berbicalium > *bergeail*, remplacé par *bercail* (I, § 68). Il était assez productif au moyen âge et formait de nombreux dérivés de thèmes verbaux, rarement de thèmes nominaux: *afermail* (fermoir), *afichail* (agrafe), *afublail* (vêtement), *aiguail* (rosée), *alumail* (mèche), *amorsail* (amorce), *atachail* (attache), *bersail* (cible), *cordail* (corde), *mirail* (miroir), *terrail* (retranchement de terre). La langue actuelle possède *aiguail*, *aspirail*, *attirail*, *batail*, *bercail*, *épouvantail*, *éventail*, *fermail*, *plumail*, *soupirail*, *vantail*.

155. Formations analogiques.

1° *Ail* n'est pas étymologique dans *corail*, *émail*, *frontail*, *métail*, *poitrail*, *portail*, où il remplace *-al;* voir sur ce cas II, § 305, 1.

2° Il faut encore noter:

Burail, emprunté de l'it. buratto; au XVIe siècle on trouve *burat* et *burail*.

Camail, emprunté du prov. capmalh.

Sérail, emprunté du turc serai.

3° Sur quelques mots, où *-ail* a été remplacé sporadiquement par *-al*, voir II, § 305, 2.

156. AILLE remonte généralement à la terminaison latine **-alia** (neutre pluriel de -alis), qu'on trouve dans carnalia, genitalia, inguinalia, Lupercalia, etc. On a conservé en français animalia > *aumaille* (cf. I, § 330, 2), sponsalia > *épousailles;* victualia > vfr. *vitaille*. Dans quelques mots *-aille* reproduit l'italien **-aglia:** anticaglia > *antiquaille*, canaglia > *canaille* (remplace l'ancien *chienaille*).

Mots savants. La forme *-aille* pénètre aussi dans les mots savants: funeralia > *funérailles*.

Forme élargie. A côté de *-aille* on trouve *-daille* dans *bedeaudaille* de *bedeau* (cf. § 88). *Crépodaille* (sorte de crépon fort mince) est probablement pour *créponaille*, dér. de *crépon;* l'altération paraît due à l'influence de *crapaudaille* (cf. I, § 118, 5).

157. Sur le modèle des mots cités on a de bonne heure formé des dérivés nouveaux. Citons les formes vulgaires battalia (pour battualia, de battuere), d'où le français *bataille*, et intralia (glossaire de Reichenau, n° 1153), d'où *entrailles* (prov. *intralias*). Les créations françaises sont assez nombreuses; elles sont tirées des noms et des verbes.

1° Dérivés de substantifs: *Blocaille* (de *bloc*), *bordaille* (de *bord*), *broussaille* (autrefois *brossaille*, de *brosse*), *cisaille* (de *ciseau*, cf. § 79), *coquinaille*, *ferraille*, *fonçaille* (pour *fonsaille*), *futaille*, *grenaille*, *gueusaille*, *maraudaille*, *marmaille* (de *marmot*), *merdaille*, *mitraille* (vfr. *mitaille;* I, § 504, 5), *moinaille*, *moutonnaille*, *muraille*, *pédantaille*, *pierraille*, *poissonnaille*, *prêtraille*, *racaille*, *ribaudaille*, *rimaille*, *rocaille*, *tripaille*, *truandaille*,

valetaille. On n'emploie plus *baronnaille, chienaille* (remplacé par *canaille*), *coraille, frapaille* (gens de rien), de *frap*, multitude, *garçonaille* (valetaille), *escuiraille* (réunion d'écuyers), *mortaille* (mort, funérailles), *noçailles* (noces), *peautraille* (canaille), *peschaille* (poissons pêchés), *pietaille* (infanterie), *pietonaille* (gens à pied), *putaille* (racaille), *repostaille* (lieu caché), etc., etc.

2° Dérivés d'adjectifs: *Grisaille, longaille, menuaille. Povraille, vilenaille* (Patelin, v. 416) sont maintenant hors d'usage.

3° Dérivés de verbes: *Accordailles, fiançailles, limaille, mangeaille, relevailles, semaille, trouvaille.* On n'emploie plus *assemblaille* (union), *commençaille* (commencement), *devinaille* (divination), *esposaille* (anneau nuptial), *repentaille* (regret), *braçaille* (action de brasser), etc.

158. Formations analogiques. Par substitution de suffixe, on trouve *-aille* pour *-eille* ou *-ille* dans:

Ouaille < vfr. *oueille* (comp. prov. *ovelha*, esp. *oveja*); influence probable de *aumaille.*

Volaille < vfr. *volille* (de volatilia? on ne trouve pas la forme *voleïlle*).

Une substitution momentanée de *-aille* à *-eille* se trouve dans la *Farce du Munyer*, qui dans une rime emploie *boutaille* (Jacob, *Recueil de farces*, p. 259). Comp. I, § 207, 3, Rem.

159. Signification.

1° Le suffixe *-aille* signifie, selon son origine, une pluralité; il a pris déjà en latin un sens **collectif** qui a passé en français. Par *baronnaille* on désignait au moyen âge l'ensemble des barons: Li rois de France, il et sa baronnaille (*Les Narbonnais*, v. 7709). Comp. *escuieraille* (une foule de serviteurs), *pietaille* (les soldats à pied), *fustaille* (réunion de fûts, barriques), *pierraille*, etc.

2° Au sens collectif s'unit facilement une idée **dépréciative:** *Ferraille*, d'abord un amas de fer, se dit très naturellement du fer qui ne peut plus servir, et finit par désigner exclusivement les vieux fers ou débris de fer mis au rebut. De cette manière *-aille* prend peu à peu une valeur péjorative qui vient à dominer dans la plupart des créations nouvelles, et à changer la signification des anciens mots. Au moyen âge *baronnaille*

désignait une réunion de barons et était un terme tout neutre; le mot récent *prêtraille* est un terme de mépris et d'injure. *Antiquaille* était au XVI[e] siècle un terme noble pour l'antiquité ou l'ensemble des œuvres antiques; Regnier s'en est servi: *Les Latins, les Hébreux et toute l'antiquaille* (*Satire* IX); mais déjà dans Corneille le mot se prend »in malam partem« et s'emploie de choses surannées et de peu de valeur: Tous ces vieux ornements, traitez-les d'antiquailles *(Poésies diverses)*.

3⁰ Les mots en *-aille* qui dérivent de verbes désignent surtout une **action** et l'objet ou le résultat de cette action: vfr. *commençaille*, commencement; *trouvaille*, ce qu'on trouve; *limaille*, produit du limage.

160. AIN remonte à **-anus**: humanum 〉 *humain*, mundanum 〉 *mondain*. Il a été très productif en roman, où il s'attache non seulement aux substantifs, comme en latin classique, mais aussi aux adjectifs (et aux adverbes). Voici quelques formations appartenant au latin vulgaire: *Villanus (de villa) 〉 *vilain;* *altanus (de altus) 〉 *hautain;* *certanus (de certus) 〉 *certain;* *alibanus (de alibi) 〉 *albain, aubain;* *longitanus (de longiter) 〉 *lointain.* Il faut encore remarquer que dans quelques cas, -anus se substitue à -aneus: Foraneus 〉 *foranus 〉 *forain;* subitaneus 〉 *subitanus 〉 *soudain;* subterraneus 〉 *subterranus 〉 *souterrain.* Il se substitue à -inus dans pullinus (esp. *pollino,* prov. *polin*) 〉 *pullanus 〉 *poulain.* Sur le sort du pluriel -ana, voir § 306.

Cas isolé. Après une palatale -anus devient *-ien* (I, § 415, 2): decanus 〉 *deiien* 〉 *doyen.*

161. En français, l'emploi de *-ain* a été considérable. Il s'est attaché aux adjectifs, aux adverbes, et aux substantifs, et il a été employé dans les mots d'emprunt. Dans la langue moderne *-ain* n'est presque plus productif; il a été dépossédé surtout par *-ien.*

1⁰ Dérivés d'adjectifs (ou d'adverbes). On trouve au moyen âge *aubain* (cheval blanc), *derrain* (dernier), *grevain* (de *grief*), *prochain*, *purain* (de *pur*), etc.; de ces mots la langue moderne n'a retenu que *prochain.* Sur les dérivés des noms de nombres, voir § 162, 2.

2⁰ Dérivés de substantifs: *Acérain, chapelain, châtelain, diocésain*, vfr. *hostelain*, etc.; *avignonain, toulousain*, etc.

3⁰ Mots d'emprunt. On l'emploie dans les mots savants: *urbain, publicain, sylvain*, etc. et dans les mots pris aux langues modernes: *napolitain* (it. napolitano), *puritain* (angl. puritan).

162. Signification. Le suffixe *-ain* sert à former des adjectifs et des substantifs. Il désigne surtout:

1⁰ Des personnes: *chapelain, châtelain, franciscain, puritain, républicain*, etc. Notons aussi les dérivés des noms de lieux et de pays: *américain, avignonain, chartrain, montpelliérain, napolitain, toulousain*, etc. Un dérivé tout récent est *formosain* (*L'Européen*, 1905, 4 nov., p. 6).

2⁰ Des noms de nombres collectifs. Dans la langue moderne *-ain* et *-aine* ont eu chacun leur emploi particulier. Les mots en *-ain* sont surtout des termes de prosodie indiquant des strophes d'un nombre déterminé de vers: *quatrain, sixain, huitain, dizain*, tandis que ceux en *-aine* indiquent surtout une quantité approximative et les unités d'un certain ordre: *douzaine, vingtaine, trentaine, centaine, neuvaine*. Cette distinction est relativement moderne; autrefois on employait indifféremment *-ain* et *-aine* pour exprimer une réunion d'objets quelconques: *Le dixain des fruiz* (voir Godefroy); *deux trentains de vin (ib.)*, etc. On trouve encore *dizain* pour un paquet de dix jeux de cartes, un *trentain* pour trente messes; et *douzain* est conservé dans plusieurs patois; voici une observation d'H. de Balzac: »Le *douzain* est un antique usage encore en vigueur et saintement conservé dans quelques pays situés au centre de la France. En Berry, en Anjou, quand une jeune fille se marie, sa famille ou celle de l'époux doit lui donner une bourse où se trouvent, suivant les fortunes, douze pièces ou douze douzaines de pièces ou douze cents pièces d'argent ou d'or. La plus pauvre des bergères ne se marierait pas sans son *douzain*, ne fût-il composé que de gros sous« (*Eugénie Grandet*, p. 32).

Remarque. *Ain* s'emploie aussi dans quelques mots curieux de la langue technique moderne: *dix-huitain, vingt-deuxain, vingt-quatrain, vingt-sixain, vingt-huitain*. On appelle ainsi des draps dont la trame est composée de

1800, 2200, 2400, 2600 ou 2800 fils. (A. Thomas, *Essais de philologie française*. Paris, 1897. P. 55, 64).

163. Formations analogiques. *Ain* a remplacé *-in* ou *-enc* dans les mots suivants:

Acérain, forme récente, qui remplace l'ancien *acerin* (de *acier*).

Hautain, doublet de *hautin* (vigne cultivée en hauteur), dû à une confusion avec l'adj. *hautain*.

Lorrain a remplacé *lorrenc* (§ 361).

164. AIN remonte à **-amen:** æramen > *airain*, *loramen (de lorum) > vfr. *lorain*, *materiamen (de materia) > *mairain* ou *merrain*. Il paraît que c'est ce suffixe que nous trouvons dans *douvain* (de *douve*), *ridain* (de *ride*), *couvain* (de *couver*), *levain* (de *lever*), *pelain* (de *peler*) et dans quelques autres mots, qui s'écrivent maintenant par *-in* (voir § 165, 2).

165. Formations analogiques. Il y a eu échange entre *-ain* et *-in*.

1° On trouve *-ain* pour *-in* dans *nourrain* < vfr. **nourrin* < nutrīmen.

2° *Ain* a été remplacé par *-in* dans *alevin*, *cavin, funin* et peut-être dans *graissin*.

166. AIS, forme collatérale de *-ois* (§ 279), remonte à **-ensis,** devenu -ēse (I, § 318, 3), d'où *-eis*, *-ois* et enfin *-ais* (I, § 159). Nous le trouvons exclusivement dans des dérivés de noms de lieux et de pays: *Avignonais*, *béarnais*, *bordelais*, *bourbonnais*, *dijonnais*, *lyonnais*, *marseillais*, etc., etc. *Écossais*, *hollandais*, *irlandais*, *islandais*, etc. Ce suffixe est toujours vivant comme le montre *basquais* (employé par M. É. Reclus pour *basque*), *new-yorkais*, *soudanais*.

167. AISON reproduit le lat. **-ationem** dans orationem > *oraison*, venationem > *venaison*, etc. A l'aide de cette terminaison on a créé un grand nombre de mots nouveaux marquant ordinairement l'action; ce sont surtout des dérivés de verbes de la 1re conjugaison, mais comme ces verbes sont les plus nombreux, *-aison* a aussi été introduit dans les dérivés

de la 2e et de la 3e conjugaison et remplace ainsi *-ison* (§ 274) et *-oison* (§ 281).

168. Le domaine de *-aison* s'est peu à peu restreint. Dans la langue moderne il n'est presque plus productif, et c'est surtout la forme savante *-ation* qui le remplace. Voici les quelques restes conservés.

1° Dérivés de la 1re conjugaison: *Combinaison, comparaison, crevaison, échauffaison, exhalaison, fauchaison, fenaison, inclinaison, liaison, livraison*, etc.

2° Dérivé de la 2e conjugaison: *cueillaison.*

3° Dérivés de la 3e conjugaison: *pendaison, tondaison.*

4° Dérivés de substantifs: *cervaison, fleuraison, lunaison, olivaison, porchaison, tomaison.*

169. ANCE correspond au lat. **-antia.** C'est un suffixe qui se rattache, comme en latin, au radical du participe présent (il est en effet tiré du part. prés. à l'aide de -ia; ignorantia représente ignorant + ia, non pas ignor + antia): *Alliance, assistance, confiance, défiance, oubliance, outrecuidance, vengeance; appartenance, obéissance, réjouissance, souffrance, souvenance; bienséance, descendance, méconnaissance, puissance.* Citons à part *finance et nuance*, dont les verbes radicaux sont morts ou vieillis. L'origine de *manigance* est inconnue.

170. Il est curieux de constater que le suffixe *-ance* ne paraît se trouver dans aucun nom commun de formation populaire et remontant directement à un mot latin en -antia. Les mots tels que *constance, ignorance*, qui remontent très haut, ne sont pourtant pas des mots héréditaires, ils sont empruntés; la forme vraiment populaire de *constance* se trouve dans le nom de ville *Coutance.* Mais nous trouvons *-ance* dans quelques mots de formation populaire, dont les correspondants latins finissent en -entia; comparez, par exemple, *croissance, naissance, plaisance* et crescentia, nascentia, placentia. Les formes françaises pourront s'expliquer comme remontant aux mots latins, mais il faut en ce cas supposer un changement de suffixe, une généralisation de -antia aux dépens de -entia (résultat nécessaire de la généralisation de

-ans; voir II, § 65, 1); elles pourront aussi s'expliquer comme des créations françaises remontant à *croissant*, *naissant*, *plaisant*.

171. Les dérivés en *-ance*, qui marquent l'action ou le résultat de l'action, abondaient dans la vieille langue. Exemples: *Acordance* (accord), *avilance* (avilissement), *delaissance*, *demorance* (retard), *descordance* (désaccord), *demonstrance*, *doutance* (doute), *esmaiance* (frayeur), *faisance*, *oiance*, *parlance*. Depuis le moyen âge, l'emploi de *-ance* est allé en diminuant, grâce surtout à la forte concurrence de la forme savante *-ence* (§ 317). Pour le XIX[e] siècle, on peut citer quelques rares créations nouvelles comme *ambulance*, *transhumance*. Cependant, il faut ajouter que les symbolistes aiment beaucoup notre suffixe, et on trouve dans leur poésie *attirance*, *fulgurance*, *luisance*, *unisonance*, *etc*.

REMARQUE. Plusieurs mots en *-ance* inusités maintenant en français, s'emploient encore en belge; tels sont par ex. *doutance*, *héritance*.

172. ANCE et ENCE. Sur la concurrence entre ces deux formes, il faut remarquer:

1° Dans quelques cas rares, *-ance* a pris la place de *-ence* dans les mots savants. Avant d'écrire *résistance* on a écrit *résistence*.

2° Dans d'autres cas plus nombreux, des mots savants en *-ence* ont remplacé des mots populaires en *-ance*. On disait au moyen âge *astenance*, *oiance*, *peneance;* on dit maintenant *abstinence*, *audience*, *pénitence*.

3° On a parfois gardé la forme populaire à côté de la forme savante. Voici quelques exemples de ces **doublets:** *contenance—continence*, *croyance—crédence*, *déchéance—décadence*, *pourvoyance—providence*, *préséance—présidence*.

173. AND est une orthographe relativement moderne, qui dans certains mots a remplacé l'ancienne forme *-ant*: *grand*, *gourmand*, *truand* s'écrivaient au moyen âge *grant*, *gourmant*, *truant* (cf. I, § 395, 2); le changement graphique du *t* en *d* est dû à l'influence des féminins *grande*, *gourmande*, *truande* et des autres dérivés tels que *grandeur*, *grandir*, où il y avait un *d* étymologique.

174. FORMATIONS ANALOGIQUES. En dehors des mots où *-and* est une graphie postérieure et étymologique (comp. *grand* et grandis), notre suffixe s'est introduit par substitution dans un certain nombre d'autres mots que nous allons indiquer. On verra qu'il remplace *-an*, *-ant*, *-enc:*

Allemand < vfr. *aleman* (ou *alemant;* cf. II, § 271) < Allamannus. Sur les hésitations dans les dérivés modernes, voir § 88.

Brigand < it. brigante.

Chaland < vfr. *chalant*, part. prés. de *chaloir* (calere).

Flamand < vfr. *flamenc* (§ 361).

Friand < vfr. *friant*, part. prés. de *frire.*

Goëland < bas-breton gwelan..

Marchand < vfr. *marchēant* < mercatantem.

Normand < vfr. *norman* (ou *normant;* cf. II, § 271) < Normannus. Sur les hésitations dans les dérivés, voir § 88.

Tisserand < *tisserenc* (§ 361); on trouve déjà au XIV[e] siècle le dérivé *tisserandet.*

175. ANGE, primitivement ENGE. L'origine de ce suffixe est peu claire. On a cité comme points de départ les deux mots *vendange*, vfr. *vendenge*, de vindemia, et vfr. *blastenge* de *blastemia pour blasphemia; pourtant on ne voit pas bien comment on a pu tirer un suffixe de ces mots qui ne se laissent pas décomposer. Les quelques exemples que nous avons de formations nouvelles à l'aide de *-ange*, nous montrent ce suffixe joint à des noms et à des verbes.

1⁰ Dérivés de noms. Vfr. *laidenge* (injure, insulte), *losenge* (flatterie). Ces mots ont disparu depuis longtemps.

2⁰ Dérivés de verbes. Vfr. *costenge*, *haenge* (haine), *louenge*, *meslenge*, *vuidenge*. La langue actuelle a conservé *louange*, *mélange*, *vidange.*

REMARQUE. Nous ne laisserons pas de rappeler que tout récemmen M. Baist a revendiqué une origine germanique pour *-ange* en le rattachant au suffixe *-ingo*. Comme l'impression de notre livre était commencée quand nous avons eu connaissance de la note en question, nous n'avons pas pu en tenir compte.

176. ANT vient du lat. **-antem:** infantem > *enfant*, cantantem > *chantant*, collocantem > *couchant*, etc. Cette ter-

minaison a été appliquée aux participes présents de toutes les conjugaisons (voir II, § 81): *dormant*, *buvant*, *faisant*, etc., etc. Ces participes présents s'emploient souvent comme des adjectifs: *brillant*, *charmant*, *gênant*, *obligeant*, etc.; c'est sur leur modèle qu'on a créé *abracadabrant*, tiré de *abracadabra*, et *croustillant*, de *croustille*.

177. Formations analogiques. 1° La terminaison *-ant* se substituait souvent au moyen âge à *-an* (comp. II, § 271). On trouve ainsi dans les vieux auteurs *alemant*, *aufricant*, *cordouant*, *drughemant*, *esturmant*, *faisant*, *normant*, *persant*, *soudant*, *tyrant*, etc. à côté de *aleman* (Allamannum), *aufrican* (Africanum), *cordouan*, *drugheman* (cf. it. *dragomanno*), *esturman* (holl. stuurman), *faisan* (phasianum), *norman* (Normannum), *persan* (Persanum), *soudan*, *tyran* (tyrannum), etc. Le français n'a gardé que les formes en *-an;* deux de celles en *-ant* ont passé en anglais: *pheasant*, *tyrant*. Ajoutons que *-ant* se substituait aussi souvent à *-enc*, d'où les vieilles formes *bauçant*, *bouquerant*, *chambellant*, *ferrant*, *jaserant*, *marant*, *paysant*, etc. De ces formes, *paysant* est la seule qu'on trouve encore au XVIe siècle: *Laissons là ce païsant avecq sa païsante* (*Heptaméron*, n° 29).

2° *Ant* a été remplacé par *-an* dans *cadran*, *encan* (§ 305,1); par *-and* dans *brigand*, *chaland*, *friand*, *marchand* (§ 174).

178. AS et ASSE (ou ACE). Il faut examiner ces suffixes séparément.

1° *As*, en vfr. *-az*, dérive du lat. **-àceus**: setaceum [cribrum] > vfr. *sëaz*, *sëas*, d'où *sas* (I, § 265), cf. esp. *sedazo*. La terminaison *-as* n'a guère été productive en français; elle a servi à former quelques noms et paraît morte maintenant.

2° *Asse*, ou *-ace*, qui est la forme primitive et régulière (I, § 476), dérive du lat. **-acea**: focacea > *fouace* (cf. esp. *hogaza*); *filacea > *filace* > *filasse* (cf. esp. *hilaza*). Cette terminaison a été bien plus productive que *-as;* on s'en est servi pour former des noms et des adjectifs, et elle est encore vivante.

179. Noms en *-as*. Les formations nouvelles en *-as* ne sont guère nombreuses; elles sont tirées ou de substantifs ou de verbes.

1° Dérivés de substantifs: *bourras* (de *bourre*), vfr. *brumas* (de *brume*), *frimas* (du germ. hrim), *plâtras* (de *plâtre*). Ajoutons l'ancien adjectif *paonaz* (bleu-violet), dér. de *paon*.

2° Dérivés de verbes: vfr. *brouillas* (de *brouiller*), *fatras* (?).

Remarque. *Embarras* et *tracas* sont des substantifs verbaux, tirés de *embarrasser* et *tracasser*.

180. Formations analogiques.

Dans un certain nombre de mots *-as* s'est substitué à d'autres terminaisons, surtout à *-at*, et à l'it. *-accio*, *-asso:*

Cadenas, emprunté du prov. cadenat.

Cannelas, au XVII[e] siècle *cannelat* (Acad. 1694), emprunté du prov. cannelat.

Canevas, emprunté de l'it. canevaccio.

Cervelas, au XVI[e] siècle *cervelat*, de l'it. cervellato.

Cornillas, orthographe fautive (maintenue par l'Académie) pour *cornillat*.

Coutelas, emprunté de l'it. coltellaccio.

Galetas, de Galata à Constantinople.

Lilas; sur cette forme, voir II, § 365.

Matelas, emprunté de l'it. materasso.

Taffetas, emprunté de l'it. taffetà.

Verglas, est pour *verglaz*, postverbal tiré de l'ancien verbe *verglacier*.

Pour plusieurs substantifs on a hésité entre *-as* et *-asse (-ace);* on trouve *coutelas* et *coutelace* (R. Garnier), *populas* et *populace* (cf. Estienne, *Deux dialogues*, p. p. Ristelhuber I, 198).

181. Substantifs en *-asse (-ace)*. Les formations nouvelles sont tirées de noms ou de verbes.

1° Dérivés de noms: *bannasse* (de *banne*); *bécasse* (de *bec*); *brumasse* (de *brume*); *cognasse* (de *coing;* cf. I, § 229, 5); *culasse; grimace* (?); *milliasse* (de *million;* cf. § 79); *paperasse* (de *papier;* cf. § 59); *pinace* ou *pinasse* (de *pin*); **plumace* (de *plume*), primitif hypothétique de *plumasseau; rosace* (de *rose*); *terrasse* (de *terre*); *tétasse* (de *tette*); *tignasse* (de *teigne;* cf.

§ 55); *villace* (de *ville*); *vinasse* (de *vin*). Ajoutons l'ancien *paonace* (étoffe d'une certaine couleur violette, dér. de *paon*).

2° Dérivés de verbes: *chiasse*, *crevasse*, *lavasse*, *liasse*, *tirasse*. *Brouillasse* est un postverbal (§ 548).

3° Ajoutons quelques mots propres à l'argot, où *-asse* est resté productif: *connasse* (prostituée), *couturasse* (couturière), *fillasse*, *jupasse* (couturière qui fait les jupes des robes, jupière), *tripasse* (femme d'un embonpoint excessif), *verrasse*.

182. Les autres mots en *-asse (-ace)* sont d'origine étrangère: *Bagasse* (esp. bagazo), *bagasse* (prov. bagassa); *bancasse* (prov. bancasso), *barcasse*, *bestiasse* (it. bestiaccia), *calebasse*, *carcasse* (it. carcassa), *paillasse* (it. pagliaccio), *populace* (it. populaccio), etc.

Remarque. A côté de *-asse*, on trouve **-ache** qui est de provenance italienne ou espagnole et reproduit surtout les terminaisons *-accio*, *-acchio*, *-azo*: *bravache* (it. bravacchio), *ganache* (it. ganascia), *mordache* (esp. mordaza), *moustache* (it. mostacchio), *panache* (it. pennachio), *rondache* (it. rondaccio), etc.

183. Adjectifs en *-asse*. Exemples: *Blondasse*, *bonasse*, *fadasse*, *hommasse*, *laidasse*, *mollasse*, *savantasse*, etc. Ajoutons l'ancien *riace* (Patelin, v. 765) et le tout récent *cocasse*. Comment expliquer l'emploi au masculin de la terminaison féminine *-asse*? Il faut probablement supposer que les plus anciens de ces mots ne s'employaient d'abord qu'avec des substantifs féminins: *la mer bonasse*, *une femme hommasse*, et qu'ensuite la terminaison *-asse* s'est pour ainsi dire pétrifiée et a été étendue aussi au masculin: *un garçon hommasse*, *un trait hommasse*. On pourrait peut-être aussi penser que des mots tels que *hommasse*, *riace* ont été primitivement des substantifs féminins qu'on avait employés sans changement comme attributs: *une hommasse* (A. d'Aubigné, *Misères*, v. 1175) — *une femme hommasse* — *un garçon hommasse;* cette combinaison s'expliquerait ainsi comme *une femme médecin* (comp. § 641).

Remarque. Rappelons qu'on a essayé de réagir contre l'emploi de *-asse* au masculin en créant une forme en *-as*. A. d'Aubigné emploie, dans le *Baron de Fœneste*, *fadas* et *savantas* sans doute à l'imitation des formes méridionales (comp. prov. *sabentas*). Molière et la Bruyère se servent encore de *savantas*. Cf. II, § 394.

184. SIGNIFICATION. Notre suffixe exprimait en latin une abondance: capillaceus, ce qui est couvert de (plein de) capilli, poilu. L'idée d'abondance comprend aussi celle de grandeur, qui finit par amener celle de grossièreté et de difformité. En français, le suffixe est ainsi en même temps augmentatif, dépréciatif et péjoratif.

1° Le sens **augmentatif** se trouve dans *bannasse*, *culasse*, *lavasse*, *milliasse*, *rosace*, *tripasse*.

2° Le sens **péjoratif** et dépréciatif se trouve dans *fillasse*, *paperasse*, *tignasse*, *tripasse*, *villace*, *vinasse; hommasse*, *fadasse*, etc.; cf. *cognasse* (coing sauvage).

REMARQUE. A cause du sens méprisant attaché au mot *populace*, Mercier demanda en 1801 qu'il fût remplacé par *plèbe*. On a adopté *plèbe* sans pourtant renoncer à *populace*, et les deux mots ont une valeur également dédaigneuse.

3° Dans quelques mots le sens primitif paraît absolument obscurci: *brumasse*, petite brume.

185. AT remonte au latin vulgaire **-attus**, variante de -ittus (§ 220). On l'a surtout appliqué à des noms d'animaux: *Aiglat*, petit de l'aigle (maintenant remplacé par *aiglon*). Vfr. *cervat*, *corbat*. *Louvat*, jeune loup; on dit aussi *louvard* (§ 354) et *louveteau* (§ 401). *Verrat*, dér. de l'ancien *ver* (< verrem); par la mort du simple, *verrat* a perdu sa signification diminutive. Sur la forme allongée *-illat*, voir § 408.

186. ATRE, au moyen âge *-astre*, remonte à la terminaison **-aster**, qui s'employait surtout dans la langue populaire. En français il n'a joué qu'un rôle modeste; on retrouve peu des mots latins en -aster et les dérivations nouvelles ne sont pas nombreuses. On a appliqué *-âtre* à quelques rares substantifs et à des adjectifs désignant surtout des couleurs.

1° Substantifs. On avait en vieux français *parastre*, *marastre*, *fillastre*, *frerastre*, *sorastre*, *clergeastre*, *gentillastre*. De ces mots, la langue moderne n'a conservé que *marâtre* et *gentillâtre*.

2° Adjectifs: *Bellâtre*, *blanchâtre*, *bleuâtre*, *blondâtre*, *brunâtre*, *douçâtre*, *fauvâtre*, *follâtre*, *finâtre*, *grisâtre*, *jaunâtre*, *noirâtre*,

olivâtre, *rosâtre*, *rougeâtre*, *roussâtre*, *verdâtre*. Ajoutons *acariâtre*, dont l'origine est douteuse; il faut peut-être y voir un dérivé de *Acaire*, nom d'un saint qui guérissait les fous, sous l'influence de *follastre* (comp. *Romania*, X, 302). *Opiniâtre* est un dérivé à moitié savant du lat. opinio.

187. Formations analogiques.

Écolâtre est emprunté au latin scholasticus (pour le *r*, comp. I, § 504, s); on pourrait aussi partir d'une forme latine vulgaire scholaster.

Mulâtre provient de l'esp. mulato; Furetière (1690) admet les trois formes *mulat*, *mulâtre* ou *mulate*.

Ajoutons que *iconolâtre* (*εἰκονολάτρης*), et *idolâtre* doivent leur *a* allongé à l'influence de *-âtre*.

188. Signification. Le suffixe -aster exprimait une qualité approchante: surdaster (= subsurdus), un peu sourd; calvaster, un peu chauve; claudaster, un peu boiteux; fulvaster, un peu jaune; nigraster, un peu noir; mentastrum, menthe sauvage; oleaster, olivier sauvage; patraster, beau-père, etc. De cette signification se dégage facilement une idée dépréciative et péjorative: poetaster désignant celui qui est un peu poète, devient synonyme de petit poète, mauvais poète; comp. encore palliastrum, mauvais pallium, fulvinaster, imitateur de Fulvinius, filiaster (CIL, XIII, nº 2073), enfant naturel, etc. Notre suffixe forme, comme on voit, des substantifs aussi bien que des adjectifs. Il en est de même en français, où il garde également les nuances indiquées. *Atre* marque donc l'approximation (surtout dans les dérivés des adjectifs désignant une couleur): *blanchâtre*, qui tire sur le blanc; la diminution: *douçâtre*, d'une douceur fade; la dépréciation: *marâtre*, belle-mère, mère dénaturée, *gentillâtre*, petit gentilhomme dont on fait peu de cas.

189. CEAU, autrefois CEL (II, § 312) remonte au latin **-cellus.** Comme -ĕllus remplace -ŭlus (§ 193), -cellus remplace **-cŭlus.** Exemples: juvencŭlum > *juvencellum > *jouvencel*, *jouvenceau*; leoncŭlum > *leoncellum > vfr. *lioncel*, *lionceau*; monticŭlum > *monticĕllum > *monceau*; pon-

ticŭlum > *ponticĕllum > *ponceau*. La forme féminine est *-celle:* particŭla > *particella > *parcelle*.

La langue du moyen âge présente plusieurs dérivés nouveaux: *avironcel*, *bastoncel*, *flourcelle*, *garçoncel*, *larroncel*, *mocheroncel*, *penoncel;* ils ont tous disparu.

Orthographe. Si le suffixe était précédé en latin d'un *s*, on écrit *-sseau (-sselle)*, au lieu de *-ceau (-celle)*: arboriscellum > *arbrisseau*, rivuscellum > *ruisseau*, vermiscellum > *vermisseau;* vasculum > *vascellum > *vaisseau;* vascella > *vaisselle*.

Cas isolés. Quand le *c* latin est intervocalique, la sifflante devient sonore en français (I, § 416): *dominicellum > *damoiseau*, *avicellum > *oiseau*.

190. É (terminaison de substantif) reproduit -**atus** employé dans consulatus, ducatus, etc. (sur la forme savante *-at*, voir § 307). Ce suffixe qui désigne des dignités ou des emplois, se trouve dans *comté*, *duché* (cf. § 70, 1), *évêché*, *archevêché*, *archiprêtré*, *vicomté*, *vidamé*. La langue du moyen âge connaissait encore *barné*, de baron (réunion de barons, qualité de barons); *princé; regné*, de règne (royaume, fief), conservé dans le nom de lieu *Regné; visné*, *voisiné*, *vesiné* (voisinage). Sur le rapport entre *-é* et *-eé* (*duché—ducheé*), voir § 198.

191. É (terminaison adjectivale) remonte au latin -**atus.** C'est proprement la terminaison du participe passé; elle s'ajoutait déjà en latin aux noms: barba — barbatus, et ces dérivés sont très communs en latin vulgaire. Les créations nouvelles en *-é* sont très nombreuses dans la langue moderne; elles sont toutes tirées de substantifs. Exemples: *Accidenté*, *armoiré*, *azuré*, *barbé*, *barbelé*, *camphré*, *cendré*, *chevelé*, *chocolaté*, *cuivré*, *fourché*, *givré*, *imagé*, *membré*, *mitré*, *mouvementé*, *patté*, *perlé*, *phylloxéré*, *pourpré*, *vanillé*, etc. Voici quelques autres exemples trouvés dans *Le jardin des supplices* d'O. Mirbeau; ce sont pour la plupart des formations individuelles: *Un ciel flammé de rose* (p. 80). *Des enclos treillagés de bambou* (p. 146). *Des toits ramagés d'or* (p. 193). *Une palpitation nacrée* (p. 194). *Des queues orfévrées* (p. 271). *La pente gazonnée* (p. 289). *L'âme angoissée* (p. 308).

CONCURRENCE DE FORMES. A côté des dérivés en *-é* on trouve souvent des formes collatérales en *-u*: *feuillé—feuillu, mafflé—mafflu, membré—membru, râblé—râblu.* Les formes en *-u* impliquent plus d'abondance, de force et souvent aussi de vulgarité, que les mots en *-é.*

REMARQUE. Les formes en *-é* ne supposent pas l'existence d'un verbe correspondant. On parle d'un *terrain accidenté,* mais on n'a pas d'infinitif *accidenter.* Parfois, à côté d'un pur adjectif en *-é* tiré directement d'un substantif, on a un participe passé de forme identique, appartenant à un verbe en *-er,* tiré du même substantif. Dans *la ligne ardoisée des toits du château* (P. Bourget, *Le Disciple,* p. 254), nous avons affaire à un tout autre mot que dans *un toit ardoisé.* Littré fait de *imagé* le participe passé de *imager,* mais ce verbe est un néologisme et a été créé sur *imagé,* comme *prématurer* (RPhF, XIX, 67) a été créé sur *prématuré.*

192. EAU, autrefois *-el* (voir II, § 312), remonte à **ĕllum:** agnellum > *agnel* > *agneau;* castellum > *chastel* > *château;* gemellum > *jumel* > *jumeau.* La forme en *-el* se retrouve dans les dérivés: *agnelet, annelet, cervelet, mantelet, rondelet, oiselet,* etc. Sur le féminin *-elle,* voir § 208.

FORMES ÉLARGIES. A côté du simple *-eau* on trouve **-ceau:** *lion—lionceau* (§ 189), **-ereau:** *poète—poètereau* (§ 391), **-eteau:** *chêne—chêneteau, diable—diableteau* (§ 401) ou *diabloteau* (cf. *diablotin*), et enfin **-reau** dans *sureau,* dérivé du vfr. *sëu.* Sur **-deau** dans *faisan—faisandeau,* voir § 88.

193. Le suffixe -ellum, qui se retrouve dans toutes les langues romanes, a pris une assez grande extension en latin vulgaire. Il remplace souvent -ŭlus: martulum > *martellum > *martel, marteau;* prunŭlum > *prunellum > *prunel, pruneau;* ramulum > *ramellum > *ramel, rameau;* taurulum > *taurellum > **torel, taureau.* Il peut aussi remplacer -illus (-illum): paxĭllum > *paxellum > *paissel, paisseau;* penicĭllum > *penicellum > *pincel, pinceau;* sigĭllum > *sigĕllum > *seel* > *sceau.*

194. En français *-eau* s'attache aux noms et aux verbes.

1° Dérivés de substantifs: *chevreau, drapeau, fourneau, larronneau, sapineau, tyranneau.*

2° Dérivés d'adjectifs: *rondeau.* On trouve dans la vieille langue: *blondel, fauvel, rougel, noirel, roussel.*

3º Dérivés de verbes: *aideau*, *chemineau*, *doleau*, *gratteau*, *ouvreau*, *traîneau*.

195. Formes analogiques.

Dans la vieille langue, *-èl* remplace parfois *-él* (II, § 307) et *-euil*; dans la langue moderne, où *-èl* a été supplanté par *-eau*, cette forme remplace parfois *-au* ou *-ot*. Exemples:

Berceau ordinairement au moyen âge *berçueil*, dér. de *bers*.

Chameau < *chamel*, primitivement *chameil* < camelum (I, § 155).

Champeaux est pour *champaux* (voir II, § 292, 2, Rem.).

Daleau, mauvaise orthographe pour *dalot*.

Fronteau, doublet de *frontal*, dont on avait aussi dans la vieille langue la forme *frontel* (comp. § 303).

Landeau pour *landau*, se rencontre parfois dans les auteurs modernes (voir p. ex. P. Bourget, *La terre promise*, p. 109, 119).

Linteau a remplacé l'ancien *lintel* de *limitale.

Réseau, doublet de *réseuil* de retiolum (dér. de retem).

196. Signification. Notre suffixe avait en latin une valeur diminutive, qui s'est conservée assez bien dans la vieille langue, où l'on a fait un très large emploi de *-el* et surtout de *-elle*. Dans la langue moderne, la valeur diminutive de ces suffixes ne s'est conservée que dans quelques cas.

1º Noms d'animaux: *Baleineau*, *bécasseau*, *carpeau*, *chevreau*, *dindonneau*, *éléphanteau*, *faisandeau* (§ 88), *outardeau*, *paonneau*, *pigeonneau*, *ramereau*, *renardeau*, *saumoneau*, *serpenteau*, *souriceau*, *vipereau*. *Colombelle*, *tourterelle*. On disait autrefois *leopardel* (jeune léopard), *louvel* (louveteau; encore Garnier se sert de *louveau*), *lionnel* (lionceau).

2º Noms de personnes: *Bonhommeau* (La Fontaine), *tyranneau*.

3º Noms d'arbres: *chêneau*, *ormeau*, *sapineau*.

4º Quelques mots isolés: *Caveau*, *citerneau*, *cordeau*, *enclumeau*, *jambonneau*, *rondeau*, *soliveau*, *tonneau*. *Cordelle*, *nuelle*, *ruelle*.

197. Les autres mots en *-eau* tels que *anneau*, *bureau*, *chapeau*, *couteau*, etc. ne gardent aucune trace de la valeur diminutive.

1° La valeur diminutive s'est éteinte surtout grâce à la disparition du mot primitif, dont le dérivé est venu prendre la place déjà dans la période gallo-romane. On ne trouve dans les textes français aucune trace du primitif des mots *agneau*, *oiseau*, *pourceau*.

2° Dans d'autres cas, le mot primitif existait encore dans le plus vieux français. C'est ainsi que *bouleau*, *corbeau*, *rameau*, *taureau*, ont remplacé *boul*, *corp*, *raim*, *tor*. L'assimilation du sens du dérivé à celui du mot simple s'observe encore; ainsi *ormeau*, proprement 'jeune orme', est venu à s'employer pour *orme*, et Delille, dans une de ses poésies, chante *un antique ormeau*. Mais Littré blâme cette expression et qualifie l'épithète de contradictoire.

3° Enfin pour beaucoup de mots le simple subsiste à côté du dérivé, mais il y a eu une forte différenciation du sens. Exemples: *Bande—bandeau*, *bure—bureau*, *cercle—cerceau*, *chape—chapeau*, *drap—drapeau*, *four—fourneau*, *moine—moineau*, *plat—plateau*, *plume—plumeau*, *pomme—pommeau*, *tombe—tombeau*. *Dent—dentelle*, *ombre—ombrelle*.

ECE, voir ESSE (§ 218).

198. ÉÉ, suffixe médiéval, qui remonte à **-ĭtatem**: sanctitatem > *sainteé*. Il a servi à créer un petit nombre de substantifs nouveaux tels que *chasteé*, *netteé*, *quiteé*, et *conteé*, *ducheé*, *princeé*. Toutes ces formes ont disparu: *chasteé* et *netteé* ont été remplacés par *chasteté* et *netteté* (cf. § 400); *conteé* et *ducheé* coïncident, par l'amuïssement de l'*e* féminin (I, § 266), avec *conté* et *duché*, dont ils influencent le genre (§ 687); *princeé* a été remplacé par *principauté*.

199. ÉE remonte au latin **-ata** (comp. le doublet *-ade*, § 364). C'est proprement le féminin de la terminaison du participe passé; elle s'ajoute comme le masculin à des noms, et elle a produit un très grand nombre de dérivés. La force créatrice de *-ée* est toujours vivante, mais elle paraît un peu moins fertile aujourd'hui qu'autrefois. Le dérivé le plus récent que nous ayons rencontré, est *félibrée* (E. Lefèvre, *L'année félibréenne*, p. 6) pour désigner une réunion ou une fête des félibres (cf. I, § 80, Rem. 1).

200. SIGNIFICATION. Le suffixe *-ée* désigne:

1° Une **abondance:** *fumée*, *gerbée*, *jonchée*, *nuée*, *ondée*, *ramée*, *risée*. Cette même signification se retrouve plus ou moins clairement au fond de celles que nous allons indiquer dans les numéros suivants.

2° La **quantité** contenue dans le primitif: *Airée*, *assiettée*, *batelée*, *bouchée*, *chambrée*, *brassée*, *charretée*, *chaudronnée*, *cuillerée*, *gorgée*, *gueulée*, *hottée*, *lippée*, *litée*, *maisonnée*, *nitée* (§ 89,8), *panerée*, *peignée*, *pelletée*, *pincée*, *platée*, *poêlée*, *poêlonnée*, *poignée*, *ratelée*, *ruchée*, *tablée*, *terrinée*, *ventrée*, *verrée*. Voici une formation propre à la vieille langue: *devantée* (Ambroise, *Guerre sainte*, v. 1064), ce que contient le giron, le devant d'une robe.

3° Une **mesure:** vfr. *arbalest(r)ée* (distance d'un trait d'arbalète, portée d'arbalète), *brassée*, vfr. *lieuée* (espace d'une lieue), vfr. *tesée* (longueur d'une toise), vfr. *vergiée* (étendue d'une verge carrée). Comp. vfr. *chamelée* (charge d'un chameau).

4° Une **durée:** *année*, *journée*, *matinée*, *nuitée*, *soirée*, *veillée*, vfr. *vesprée*.

5° Une **valeur**: vfr. *livrée*, valeur d'une livre; vfr. *maillée*, valeur d'une maille.

6° Un **produit** du primitif: *Araignée*, maintenant 'arachnide', mais au moyen âge 'toile d'araignée', toile produite par *l'araigne;* comp.: Que coûte-t-il d'ôter toutes ces araignées? (La Fontaine, *Fables*, IV, 21.) *Dentée*, coup de dent, que le chien donne au gibier. Vfr. *palmée*, coup avec la paume.

7° Une **action** sur le primitif: *fessée*, *onglée*. A la langue du moyen âge ou de la Renaissance appartiennent *canée* (coup sur la mâchoire, la *cane*, la dent); *colée* (coup sur le *col*, la nuque); *dentée* (coup sur les dents); *groigniée* (*Chev. au lion*, v. 6145; coup sur le *groin*, un soufflet); *jouée* (un soufflet); *oreilliée*, *oreillie* (coup sur l'oreille).

201. FORMATIONS ANALOGIQUES. Le suffixe *-ée* ne s'est pas substitué à d'autres suffixes. Il se trouve irrégulièrement dans *abattée*, tiré de *abattre*. Il a cédé la place à *-ie* dans *oublie*, dont la vieille forme est *oublée* (lat. ecclés. oblata).

202. EIL est une terminaison qui remonte au suffixe diminutif **-ĭculus;** il se trouve dans des adjectifs: pariculum

〉 *pareil*, vermiculum 〉 *vermeil*, et des substantifs: articulum (I, § 5) 〉 *orteil*, soliculum 〉 *soleil*. Cette terminaison n'a pas été productive en français.

203. EILLE. Cette terminaison, qui remonte au lat. **-ĭc(u)la**, sert de féminin à *-eil* et se trouve dans les substantifs suivants: *butticula (dim. de buttem) 〉 *bouteille*, corbicula 〉 *corbeille*, auricula 〉 *oreille*. Il y a eu changement de suffixe dans cornīcula devenu cornĭcula, d'où *corneille*. Notons encore *abeille*, du prov. abelha (I, § 32); *merveille* de mirabilia (I, § 151); *treille* de trĭchila. La terminaison *-eille* n'a pas été productive en français.

204. EISE (OISE), suffixe populaire, propre à la vieille langue, remonte à **-ĭtia**. Il ne se trouve pas après le XIII[e] siècle, et dans la période antérieure il n'est représenté que par quelques exemples isolés: *proeise*, *richeise* (voir § 218).

205. EL remonte au latin **-alis**: carnalem 〉 *charnel*, mortalem 〉 *mortel*, nasalem 〉 vfr. *nasel*, natalem 〉 *noël*, pectorale 〉 vfr. *poitrel*, etc. Il y a eu substitution en gallo-roman de -alis à -elis dans crudelem 〉 *crudalem 〉 vfr. *cruel*.

Forme élargie. A côté de *-el* on se sert de *-iel*; voir § 407.

206. Sur le modèle des mots cités, on a fait un large emploi de *-el* comme suffixe. Il a été introduit dans les mots d'emprunt et il a servi à former des dérivés de mots français.

1° Mots d'emprunt: *Corporel* (corporalem), *criminel* (criminalem), *essentiel* (essentialem), *graduel* (gradualem), *immortel* (immortalem), *originel* (originalem), *personnel* (personalem), *rationnel* (rationalem), *temporel* (temporalem), etc. Ajoutons les dérivés de thèmes latins: *fraternel* (cf. fraternus), *maternel* (cf. maternus), *paternel* (cf. paternus), *continuel* (cf. continuus), *assiduel* (cf. assiduus).

2° Dérivés français: *accidentel*, *additionnel*, vfr. *champel*, *constitutionnel*, *individuel*, *intentionnel*. Le suffixe *-el* est encore vivant, quoique moins employé que *-al*; voici quelques dérivés

tout récents: *alluvionnel, convictionnel, exceptionnel, flexionnel, fonctionnel, insurrectionnel, passionnel, professionnel, sériel.*

207. Formations analogiques.

1° EL est d'origine analogique dans *autel,* vfr. *altel,* dont la forme primitive est *alter* (< lat. altare) qui s'emploie jusque dans le XIII[e] siècle.

2° EL a été remplacé dans certains mots par d'autres terminaisons. Il y a eu confusion avec *-èl, -eau* (§ 192) dans *frontel* > *fronteau, lintel* > *linteau* (§ 195), avec *-eux* dans *matinel* > *matineux* (§ 234); il y a eu substitution de suffixe dans *menestrel* > *ménétrier* (§ 250) et dans le vieux français *plurel* (pluralis), qui devient *plurer, plurier,* sous l'influence de *singuler, singulier,* et finalement *pluriel* par un rapprochement récent du primitif latin.

208. ELLE, forme féminine de l'ancien *-el* (§ 192 ss.), dérive du lat. **-ĕlla:** navicella > *nacelle;* par changement de suffixe il remonte aussi à **-illa:** axilla > *axĕlla > *aisselle.* En français, il s'attache aux substantifs, plus rarement aux adjectifs.

1° Dérivés de substantifs: *Barbelle, margelle, prunelle, rouelle, ruelle.*

2° Dérivé d'adjectifs: *rondelle.*

Le suffixe *-elle* est encore productif comme le montrent les créations modernes *embryonnelle, nuelle, nucelle, vitelle.* Sur la signification de *-elle,* voir § 196, 197.

209. EMENT remonte à **-amentum:** ornamentum > *ornement.* Cette terminaison n'appartient primitivement qu'aux verbes en -are; mais grâce à la suprématie de cette conjugaison (II, § 65), -amentum, dont on a considéré la première voyelle comme appartenant au suffixe, a été appliqué à tous les verbes. Cette généralisation a eu lieu à une époque antérieure aux plus vieux textes français: que le latin classique présente -ĭmentum ou -īmentum, on a toujours *-ement* en vieux français; comp. *unguimentum et *unguement* (*Passion*, v. 346), impedimentum et *impedement* (*S[te] Eulalie*, v. 16), movimentum et *mouvement*, sentimentum et *sentement*, vestimentum et *vestement*, etc. Les

formes françaises supposent des formes vulgaires en -amentum, dont le glossaire de Reichenau (I, § 12, 1) nous présente probablement un exemple dans defendamenta, pour defendimenta, qui explique tutamenta (n° 190).

210. Le suffixe *-ement* s'ajoute au thème du participe présent des diverses conjugaisons:

1° *Abaissement, avancement, bêlement, commencement, emportement, froissement, logement, sifflement,* etc., etc. On trouve dans la vieille langue *acesmement, acointement* (liaison), *acordement* (réconciliation), *acreantement, espousement, joustement* (joute), *mandement, mariement, passement* (passage), *pensement* (pensée), *retournement, sauvement, terminement* (fin), *vengement,* etc.

2° *Avènement, consentement, recueillement, revêtement, tressaillement, tènement, vêtement.* On trouve dans la vieille langue *assentement, departement, detenement, faillement, partement, repentement, sentement, soustenement,* etc. Sur le changement de *-ement* en *-iment,* voir § 412.

3° *Abrutissement, accomplissement, adoucissement, affadissement, arrondissement, dégourdissement, dévêtissement, élargissement, établissement, finissement, frémissement,* etc. On trouve dans la vieille langue *blandissement, enheudissement, garissement, glatissement, regehissement,* etc.

Remarque. A côté de *-issement* quelques mots présentent aussi une forme en *-ement.* On trouve ainsi dans la vieille langue les doublets *guarnissement* et *guarnement, marissement,* chagrin, et *marement* (St. Alexis, v. 136). Bossuet s'est servi de *revêtissement* pour *revêtement.*

4° *Abattement, accroissement, battement, bruissement, entendement, éteignement, pendement, rabattement, rebattement,* etc. On trouve dans la vieille langue: *attendement, confondement, connoissement, corrumpement, defendement, espandement, mordement, naissement,* etc.

211. Le suffixe *-ement* a de tout temps été très productif; il est encore dans la langue actuelle d'une singulière richesse. On trouve dans presque tous les auteurs modernes des mots nouveaux en *-ement* exprimant, soit l'action verbale abstraite indiquée par le radical, soit l'état, soit l'objet qui résulte de cette action. Victor Hugo surtout témoigne une prédilection pour ces mots; on trouve dans »La Légende des siècles«: *assainissement,*

blanchissement, blémissement, verdissement, creusement, échevelement, rejaillissement, etc.

212. ER. Ce suffixe propre à la vieille langue remonte soit au lat. **-are,** soit au lat. **-aris.** Exemples: altare > vfr. *alter*, collare > vfr. *coller*, pilare > vfr. *piler*, etc.; singularem > vfr. *sengler*, scolarem > vfr. *escoler*, etc.; notons aussi les mots savants: vfr. *reguler* (regularem), vfr. *singuler* (singularem), etc. Le suffixe *-er* se confond de bonne heure au moyen âge avec *-ier* qui finit par le remplacer tout à fait. Au lieu de *bacheler, boucler, chandeler, coller, escoler, irreguler, particuler, piler, reguler, sengler, seculer, singuler, soler,* on a depuis la fin du moyen âge des formes en *-ier* (§ 248). *Alter* est devenu *autel.*

213. ERESSE, autrefois ERECE, est surtout le féminin de l'ancien suffixe *-erez* (§ 214). Il se trouve, comme celui-ci, dans des dérivés de thèmes nominaux et de thèmes verbaux.

1° Dérivés de noms: *Bergerece* (bergerie), *costerece, forterece, meiteerece, porcherece* (porcherie), *secherece, tercerece, vacherece* (vacherie), etc. Dans la langue actuelle notre suffixe se retrouve dans *forteresse* (comp. le prov. *fortareza*, *fortaleza*), *panneresse, sécheresse,* et dans un certain nombre de noms de lieux: *Faveresse* ou *Favresse, Porcherece, Vacheresse.*

2° Dérivés de verbes: *Avalerece, baterece, boterece, bruierece, chaplerece, colerece, cremerece, crierece* (action de crier), *escumerece* (écumoire), *guinderece, retenterece* (retentissement), etc. On a conservé dans la langue moderne *avaleresse, guinderesse* et quelques noms de lieux: *Batresse* ou *Baptresse*, *La Bouteresse.*

Remarque. Il ne faut pas confondre *-eresse* de *-erece* avec la terminaison *-eresse* dont nous avons parlé au t. II, § 428. *Chasseresse* est le féminin de *chasseur* dans *une déesse chasseresse* (qui se livre à la chasse); il est le féminin de *chacerez* dans l'ancienne expression *une corde chasseresse* (qui sert à chasser).

214. ERET, autrefois EREZ, paraît remonter à **-aricius,** composé de -aris et -icius (it. *-eccio*, roum. *-eţ*); on le trouve par ex. dans sigillaricius. La forme *-eret* remplace *-erez* grâce à une assimilation à des mots tels que *cervelez—cervelet,*

mantelez—mantelet (comp. § 126); elle se montre dès le commencement du XIVe siècle et devient bientôt générale. Elle provoque la création d'un nouveau féminin en *-erette*, au lieu de *-erece* (§ 213); *chaumerette*, dans l'expression dialectale *pierre chaumerette* (caillou qu'on ramasse à la surface des chaumes; Jaubert) est pour *chaumeresse*, dont la forme médiévale serait *chalmerece*, fém. régulier de *chalmerez*.

215. Le suffixe *-erez* s'ajoutait aux thèmes nominaux et aux thèmes verbaux; il formait des adjectifs et des substantifs.

1° Dérivés de noms: *Ablerez* (filet pour pêcher des ablettes), *asnerez* (relatif aux ânes), *banerez*, *bataillerez* (propre à la bataille), *chaperez* (drap pour faire des chapes), *chevalerez* (fait pour un cheval), *chevrerez* (qui nourrit des chèvres), *costerez*, *cotteret*, *damerez*, *dimancheret* (endimanché), *encerez* (dérivé de *ence*, cheville), *filleret* (formé par G. Bouchet, sur *dameret*), *jamberez* (qu'on fixe à la jambe), *locerez* (dér. de *loce*, cuiller), *paroisserez* (attaché à la paroisse), *poterez* (qui sert à un pot), *tavernerez* (qui hante la taverne), *torberez* (où il y a de la tourbe). De ces mots la langue actuelle a conservé *ableret*, *banneret*, *cotret*, *dameret*, *esseret* (pour *eusseret*), *laceret* ou *lasseret* (pour *loceret*). *Osseret* (dér. de *os*) et *pailleret* paraissent des formations modernes.

2° Dérivés de verbes: *Baignerez* (qui sert à baigner), *baterez* (qui sert à battre), *berserez*, *chacerez* (qui sert à chasser), *chevaucherez* (dont on se sert pour chevaucher), *esposerez* (dont on se sert pour épouser), *fenderez* (outil pour fendre), *fumerez*, *guilerez*, *nagerez*, *parterez*, *penderez*, *pescherez*, *porterez*, *rollerez*, *taillerez*, etc., etc. On trouve dans la langue actuelle *couperet*, *feuilleret*, *guilleret*, *porteret (portrait)*, *ramèneret*, *refenderet*, *traceret*.

216. Formation analogique.

1° Dans *chardonneret* il paraît qu'il y a eu un changement de suffixe; on disait au moyen âge *chardonnereul* ou *chardonnerel*.

2° Notre suffixe a été remplacé par une autre terminaison presque homophone dans l'ancienne expression *colombe rocheraie*, altération de *rocherez* (qui vit dans les roches), et dans le nom de lieu *Faverois*, pour *Faverez*, lieu où il y a des fèves.

217. ESSE remonte à **-issa**, emprunté au grec *-ισσα* à l'époque chrétienne. Il sert à former des féminins: abbas — abbatissa 〉 *abeesse* 〉 *abbesse*. Nous en avons parlé dans la morphologie (II, § 423 ss.).

218. ESSE, au moyen âge ECE, remonte à **-ĭtia**, dont le développement phonétique est peu clair. Régulièrement il aurait dû aboutir à *-eise (-oise)* et, après une palatale (I, § 191), à *-ise;* ces deux formes se trouvent en français, mais *-eise* (§ 204) est extrêmement rare, et *-ise* n'est pas restreint aux cas demandés par la phonétique; enfin la forme *-ece* représente un troisième développement de -ĭtia. Voici quelques détails:

1° *Eise*, qui devrait être le représentant principal de -ĭtia, ne se trouve que dans deux mots: *prooise* (*proditia) et *richoise*. Dans cette dernière forme, qui alterne avec *richece*, *-oise* est sûrement d'origine analogique; *francĭtia aurait abouti à *francise*, et *franchoise* doit être regardé comme une formation française.

2° *Ise* qui ne devrait s'employer étymologiquement qu'après une palatale, se trouve dès les plus anciens textes après toutes les consonnes. Comment expliquer ce fait? Y a-t-il là une simple extension analogique ou faut-il admettre un changement de -ĭtia en -ītia? Les deux raisons ont pu agir (comp. I, § 196, Rem.).

3° *Ece* ne peut pas remonter directement à -ıtia; il suppose probablement comme point de départ -ĭcia, dont on n'est pas arrivé à expliquer ni l'origine ni la raison. Nous citerons comme exemple pigrĭtia 〉 *pigrĭcia 〉 *perece* 〉 *parece* 〉 *paresse*.

219. Le suffixe *-esse (-ece)* a été très productif en français. Il sert exclusivement à former des substantifs tirés d'adjectifs. Exemples: *délicatesse*, *faiblesse*, *finesse*, *grossesse*, *hardiesse*, *ivresse*, *jeunesse*, *mollesse*, *noblesse*, *richesse*, *rudesse*, *sagesse*, *souplesse*, *tristesse*, *vieillesse*, etc. Beaucoup des anciens dérivés sont morts maintenant: *aigrece*, *druece*, *grandece*, *genvrece*, *haltece*, *humblece*, *laidece*, *largece*, *laschece*, *leece*, *maigrece*, *radece* (vitesse), *simplece*, *sobrece*, *sourdece*, etc. Dans la langue moderne

-esse est encore vivant sans être productif; on ne trouve que très peu de créations nouvelles: *robustesse.*

220. ET remonte au suffixe **-ĭttus,** dont les inscriptions romaines de l'époque impériale nous montrent les premières traces dans des noms propres féminins tels que Bonitta, Caritta, Julitta, Lucitta, Senecitta, Suavitta, etc. Cette terminaison, qui probablement a eu un sens caressant et diminutif, s'est vite étendu, et on l'a appliquée aussi aux noms communs et aux adjectifs; en même temps on a essayé de la varier, en en variant la voyelle, et c'est ainsi qu'à côté de -ĭttus, on a créé -īttus, -attus, -ottus qui tous se retrouvent en français.

Formes élargies. Notre suffixe entre dans plusieurs formes composées où il figure tantôt comme le premier, tantôt comme le dernier élément. On a ainsi *-etel, -eteau* (§ 401), *-eton* (§ 402), et de l'autre côté *-elet* (§ 383), *-iculet* (§ 406), *-iquet* (dans *tourniquet*), *-onnet*, *-onnette* (dans *bergeronnette*). Sur *-eret* voir § 214.

221. Le suffixe *-et* a joué un rôle important en français, où il est devenu le suffixe diminutif par excellence (sous la forme simple ou sous une forme élargie) et l'a emporté même sur *-eau* (§ 192); il est encore productif comme le montre le terme récent *wagonnet.* Il s'adapte aux thèmes nominaux, comme aux thèmes verbaux.

1° Dérivés d'adjectifs: *Basset, blondet, brunet, doucet, grosset, jaunet, jeunet, maigret, mollet, petitet, propret, rouget, rousset, verdet,* etc. Au moyen âge on avait aussi *espesset, longuet, reondet, soavet,* etc.

2° Dérivés de noms communs: *Archet, baronnet, béquet, cervelet, cochet, coquet* (§ 70), *cordonnet, dosseret, feuillet, livret, loquet* (de l'anc. franç. *loc*), *mulet* (de l'anc. franç. *mul*), *maillet, mantelet, navet* (dér. du vfr. *nef* ⟨ napum), *œillet, oignonet, oiselet, onglet, patronnet* (A. France, *Le livre de mon ami,* p. 169), *plumet, réglet, signet, sommet, verset,* etc. On n'emploie plus: *anelet, arbret, cœuret, enfantet, matinet* (l'aube du jour), *muret, uisset.*

3° Dérivés de noms propres: *Adenet* (de *Adam*), *Deniset, Jeannet, Paulet, Perret* et *Pierret, Simonnet.* Rappelons aussi *robinet* qui est primitivement *Robinet,* dim. de *Robin.*

4⁰ Dérivés de verbes: *Claquet*, *fauchet*, *foret*, *fumet*, *jouet*, *nichet*, *nouet*, *rivet*, *savouret*, *sifflet*, *soufflet*, *tranchet*, *volet*.

222. Formations analogiques.

1⁰ ET remplace surtout *-é*, *-er*, *-ez*. Exemples:

Banneret ‹ vfr. *bannerez*.

Chevet ‹ vfr. *chevez*.

Civet a remplacé *civé* (ou *sivé*) comme on écrivait encore au XVIIᵉ siècle.

Claret ‹ vfr. *claré;* il y a eu confusion avec *cla(i)ret*.

Cotret ‹ vfr. *costerez* (§ 215, 1).

Couvet, même mot que *couvoir;* l'altération s'explique par l'ancienne prononciation de *couvoir* comme *couvoi* [kuvwɛ] (voir I, § 364, 5, 158).

Creuset est pour *creuseul;* Oudin (1643) donne les deux formes. La plus vieille forme française est *croisuel* (dérivé de *croix*); elle a subi l'influence de *creux*.

Filet (tissu de mailles) s'écrivait autrefois *filé;* il y a eu confusion avec *filet* (petit fil). Nicot distingue encore *filé* ou rets d'avec *filet*.

Gilet est probablement pour **gilec* qui remonte au turc yelek (comp. it. *giulecco*, esp. *jileco*, *jaleco*, *chaleco*).

Pannequet, de l'angl. pancake.

Pichet ‹ vfr. *pichier*, *picher;* comp. l'angl. *pitcher*.

Souchet est probablement pour **souchef*, subst. verbal de *souchever*.

2⁰ ET a disparu des mots suivants:

Chaudelait, altération par étymologie populaire de *chaudelet*, dim. de *chaudel*, *chaudeau*.

Davier ‹ *daviet;* R. Estienne (1549) donne *davier*, mais *daviet* se trouve encore dans Rabelais, et, selon Ménage, les menuisiers disaient *david* au XVIIᵉ siècle.

223. ETTE (autrefois ETE) remonte à **-itta-** et est ainsi la forme féminine de *-et* (§ 220). Il s'emploie dans le féminin des adjectifs et des noms de personnes (§ 221); il s'attache et aux noms communs et aux verbes:

1⁰ Dérivés de noms communs: *Aiguillette*, *ailette*, *alouette* (de l'anc. fr. *aloue*), *amourette*, *brochette*, *burette*, *canette*, *chevrette*, *colonnette*, *facette*, *fillette*, *fourchette*, *formulette*, *machinette*, *mai-*

sonnette, manchette, nouette, palmette, passionnette, réglette, rosette, serinette, serpette, voiturette. On n'emploie plus *amiette, bestele* (Ph. de Thaün, *Bestiaire*, v. 1217), *mustelete* (*ib.*, v. 1218), etc.

2⁰ Dérivés de verbes: *Allumette, amusette, bavette, causette, claquette, comprenette* (Villatte), *couchette, devinette, écumette, époussette, lorgnette, moquette, mouchette, mouillette, oubliette, passette, serfouette, serviette, sonnette, sornette, suette, tapette, tenette, tournette.*

224. Signification.

1⁰ *Et (-ette)* est devenu le suffixe **diminutif** par excellence; il l'emporte même sur *-eau* (§ 196). Il était très employé déjà au moyen âge; rappelons comme exemple la strophe d'*Aucassin et Nicolete*, citée au § 117. Encore au temps de la Renaissance les formes en *-et, -ette* étaient très répandues, et la poésie populaire en fait toujours un large emploi. Voici pour finir quelques exemples montrant l'emploi que fait la langue littéraire moderne des diminutifs en *-et:* Demain matin, dès *l'aubette,* les rédifs ... feront tapages (P. Loti, *Aziyadé,* p. 167). Une leçon de danse donnée par un maître en redingote à sept à huit *fillettes* ou jeunes filles de dix à seize ans et à tout autant de *garçonnets* ou de jeunes gens du même âge (P. Bourget, *Pastels*, p. 238). *Sœurette, sœurette*, vous n'êtes pas sage (P. Bourget, *Pastels*, p. 155). J'étais notaire à Rouen, et un peu gêné, non pas pauvre, mais *pauvret* (G. de Maupassant, *Le Rosier de Mme Husson*, p. 228). Enfin, elle protégeait, elle, la solide, la robuste, cet être, faible de corps, presque chétif et si *simplet,* comme elle disait, qu'un enfant de dix ans l'aurait dupé ... (P. Bourget, *Le disciple*, p. 313).

2⁰ La signification diminutive a disparu dans les cas où le primitif est mort: *alouette, loquet, sommet* signifient dans la langue moderne exactement ce qu'on appelait *aloue, loc, som* au moyen âge.

3⁰ Dans plusieurs cas le dérivé a pris un sens spécial qui procède du sens diminutif primitif: *Double — doublet, livre — livret, œil—œillet, casque—casquette, oreille—oreillette.*

4⁰ Les dérivés de thèmes verbaux désignent généralement l'**objet,** l'instrument avec lequel l'action s'accomplit: *Claquet, fauchet, foret, jouet, sifflet, soufflet, claquette, écumette, époussette, lorgnette, mouillette, mouchettes, passette, tournette.*

Remarque. Parfois un mot présente des sens différents selon qu'il dérive d'un verbe ou d'un nom. Ainsi, à côté de *mouchettes*, sorte de ciseaux (dér. de *moucher*), et *soufflet*, instrument qui sert à souffler, on avait autrefois *mouchete*, petite mouche, *souflet*, petit souffle.

225. EUIL remonte au latin **-olium** ou **-oculum.** Exemples: cærefolium 〉 *cerfeuil*, caprifolium 〉 *chèvrefeuil*, scopulum 〉 *scoculum (I, § 369, 1) 〉 *écueil*. Ajoutons *orgueil*, emprunté de l'aha. *urguoli (tiré de urguol) et les substantifs verbaux *accueil* et *recueil*. Notre terminaison n'a guère été productive; des rares formations nouvelles citons *bouvreuil* (de *bouvier*). Sur les mots où *-euil* a été introduit par analogie en remplaçant une autre terminaison, voir le paragraphe suivant.

226. Formations analogiques. Dans un petit nombre de mots, *-euil* n'est pas étymologique. *Euil* remplace *-eul* (§ 227) dans *chevreuil*, *écureuil*, *linceuil*, *réseuil*, dont les anciennes formes sont *chevreul*, *écureul*, *linceul*, *reseul;* pour les détails, voir II, § 318. On a dit aussi autrefois *berceuil*, *filleuil*, *ligneuil*, *tilleuil*, pour *berceul*, *filleul*, *ligneul*, *tigneul* (§ 227), mais ces formes n'ont pas persisté; *-euil* n'a été gardé que dans les mots dont le radical ne se terminait pas par un son mouillé ou un [j]. Rappelons aussi *fauteuil*, pour *fauteul*, vfr. *faldestuel* (du germ. faldastuol) et le substantif postverbal *deuil* (de *douloir*) dont la forme primitive est *duel;* on avait aussi autrefois formé *veuil* à côté de *vuel* (de *vouloir*). *Euil* remplace *-eu* dans *cercueil;* voir II, § 320.

227. EUL remonte au suffixe latin **-iolum** (voir I, § 137, 1); c'est une terminaison qui s'est pétrifiée de bonne heure: on la trouve presque exclusivement dans des mots transmis directement du latin. Exemples: *Aïeul* de aviolum (de avus), *baiseul* (cf. *baisol;* Passion, v. 150) de basiolum (de basium); vfr. *champigneul*, (cf. it. *campignuolo*) de campigneolum; *épagneul* de hispaniolum; *filleul* de filiolum; *glaïeul* de gladiolum; *ligneul* de *lineolum (de linea); *linceul* de linteolum; *tilleul* de tiliolum. Cette terminaison a été très peu productive; on ne la trouve que dans un petit nombre de mots nouveaux qui n'ont pas survécu au moyen âge: *berceul*, forme collatérale de *berceau*, tiré de *bers* (II, § 364); *frieul*,

poêle à frire (dér. de *frire*); *langeul*, pièce de laine (dér. de *lange*); *poigneul*, sorte de mesure (dér. de *poigne*).

228. Dans plusieurs mots, *-eul* a parfois cédé la place à d'autres terminaisons.

1° *Eul* a été supplanté par *-euil;* voir § 226.

2° *Eul* a été supplanté par *-et* dans *creuseul* devenu *creuset* (§ 222).

3° *Eul* s'est réduit en *-eu* dans *moyeul*, devenu *moyeu*, probablement sous l'influence du pluriel *moyeux* (II, § 316).

229. EUR, autrefois OUR (I, § 183), terminaison qui indique des noms abstraits, remonte au lat. **-orem:** calorem > *chaleur*, dolorem > *douleur*, lentorem > *lenteur*, etc. Ce suffixe a été très productif. On trouve des formations nouvelles déjà dans le latin vulgaire (lucorem > *lueur*); elles sont nombreuses en français, où elles ont ordinairement pour base un adjectif.

1° Exemples propres au vieux français: *Baldour* (hardiesse), *frerour*, *folour*, *irour*, *radour*, *tristour*, *verour* ou *voirour* (vérité).

2° Exemples de la langue moderne: *Ampleur*, *blancheur*, *douceur*, *épaisseur*, *froideur*, *grandeur*, *grosseur*, *laideur*, *maigreur*, *minceur*, *pesanteur*, *puanteur*, *sombreur*, *tiédeur*.

Cas isolé. *Noirceur* est tiré de *noir*, sous l'influence de *noircir*.

230. EUR (terminaison des noms d'agent), autrefois *-eur* ou *-ëeur* (I, § 268) et plus anciennement *-our* ou *-eour*, provient du lat. **-orem** ou **-atorem:** Seniorem > *seignour* > *seigneur;* peccatorem > *pecheour* > *pecheeur* > *pécheur;* salvatorem > *salveor* > *sauveeur* > *sauveur*. La terminaison *-eur* a aussi été introduite dans les mots savants: *acteur*, *directeur*, *facteur*, *lecteur*, etc.

Formations analogiques. La terminaison anglaise *-er* a été assimilée à *-eur:* trapper > *trappeur*. Parfois l'assimilation n'atteint que la prononciation: steamer > *steamer* [stimœ:r].

231. Le suffixe *-eur* a été extrêmement productif; c'est maintenant le suffixe général des noms d'agent. Originairement il

ne s'ajoutait qu'aux thèmes verbaux; mais, dès la fin du moyen âge, il s'ajoutait aussi aux noms.

1° Dérivés de verbes: *Accoucheur*, *allumeur*, *baigneur*, *bouquineur*, *chercheur*, *coiffeur*, *glaneur*, etc. *Amincisseur*, *bénisseur*, *blanchisseur*, *convertisseur*, *enchérisseur*, *fournisseur*, *polisseur*, *ravisseur*, etc. *Acquéreur*, *coureur*, *couvreur*, *entreteneur*, *menteur*, *ouvreur*, *souteneur*, etc. *Buveur*, *confiseur*, *connaisseur*, *entendeur*, *entremetteur*, *faiseur*, *prometteur*, *vainqueur*, etc.

2° Dérivés de substantifs: *Chroniqueur*, *enquêteur*, *farceur*, *torpilleur*.

3° Des mots nouveaux en *-eur* se rencontrent à tout moment dans les auteurs modernes. Exemples: *déjeuneur* (A. France, *Histoire comique*, p. 228), *high-lifeur*, *phraseur* (Maupassant, *Fort comme la mort*, p. 42), *pique-niqueur*. Des dérivés en *-eur* sont aussi extrêmement fréquents dans l'argot: *bockeur*, *cascadeur*, *chapardeur*, *chippeur*, *engueuleur*, *étouffeur*, *flancheur*, *fricoteur*, *gambilleur*, *gobelotteur*, *luncheur*, etc.

232. EUX, pour *-eus* (I, § 464), plus anciennement *-ous* (I, § 183), remonte au lat. **-osus**; il a été très productif en français où il s'attache surtout aux noms, moins fréquemment aux verbes; il a aussi été introduit dans les mots savants.

1° Dérivés de substantifs: *Avantageux*, *boueux*, *chanceux*, *courageux*, *dangereux*, *douloureux* (§ 58), *fiévreux* (cf. § 59), *haineux*, *heureux*, *joyeux*, *merveilleux*, etc.

2° Dérivés d'adjectifs. On disait au moyen âge *chaitivos*, *celestios*, *plantivos*.

3° Dérivés de verbes: *Boiteux*, *chatouilleux*, *convoiteux*, *fâcheux*.

4° Mots savants: *Belliqueux*, *calamiteux*, *défectueux*, *frauduleux*.

Formes élargies. A côté de *-eux*, on emploie aussi *-ineux* (§ 413) et *-ueux* (§ 422).

233. Dans toutes les périodes de la langue on a créé des mots à l'aide du suffixe *-eux*. C'est pourtant au XVIe siècle qu'il était le plus en faveur. Voici quelques exemples curieux de formations nouvelles employées par les poètes de la Pléïade: *Animeux*, *chagrineux*, *crimineux*, *encombreux*, *esclandreux*, *estoileux*, *froidureux*, *gemmeux*, *massacreux*, *perleux*,

peupleux, *roidureux*. Elles sont mortes maintenant ainsi que beaucoup de dérivés médiévaux: *mensongeux*, *rioteus*, *vergogneus*, etc. Des dérivés nouveaux à l'aide de *-eux* s'observent jusqu'à nos temps. Restif de la Bretonne a créé *loisireux*, *spectaculeux*, *tempéramenteux*, *tempêteux*. On trouve dans Flaubert: *crasseux*, *mamelonneux*, *portenteux*, *râpeux*, *tétonneuse*, etc. Les formations nouvelles sont surtout fréquentes dans le parler populaire et l'argot: *argenteux* (Gyp, *Professional lover*, p. 23), *cercleux*, *communeux* (Rictus, *Les Soliloques du Pauvre*, p. 63), *genreux*, *miséreux*, *moyenâgeux*, *talenteux*, *théâtreux*, *soireux*, etc.

234. Formations analogiques.

1° Dans la vieille langue *-eus* (-osus) se substituait parfois à *-eus*, de *-els;* on trouve ainsi le biforme *crueus—crueuse* pour l'uniforme *crueus* (crudelis), *cruel* (crudelem), etc.; voir II, § 308).

2° Pour la langue moderne, *-eux* s'est substitué à *-eur* dans *faucheux* (araignée), *fileux*, *gâteux*, *hasardeux*, *partageux*, *piqueux*, *violoneux;* voir II, § 407.

235. Signification. Le suffixe *-eux* indique ordinairement soit une **qualité:** *courageux*, *chatouilleux*, *lumineux*, soit une **abondance:** *boueux*, *laiteux*, *mielleux*, *tétonneuse*. Dans le parler vulgaire actuel, *-eux* a souvent une valeur dépréciative: *seizemayeux* est un sobriquet donné aux partisans de la politique réactionnaire du 16 mai 1877; *bonaparteux* s'emploie dans le jargon des adversaires politiques des bonapartistes; *communeux* s'est dit avant *communard; partageux* est le terme ironique dont on a désigné pendant longtemps les socialistes.

236. EUSE, forme féminine de *-eur* (§ 230) et de *-eux* (§ 232), est utilisé comme suffixe pour désigner des machines: *batteuse*, *balayeuse*, *écrémeuse*, *laqueuse*, *moissonneuse*.

237. I remonte à **-itus.** Cependant, on ne retrouve en français aucun des adjectifs latins auritus, crinitus, pellitus, etc.; on a au contraire conservé -atus (§ 191) et -utus (§ 293). I ne s'emploie régulièrement que dans les participes passés (voir II, § 89).

238. Formations analogiques. Grâce à une analogie proportionnelle, *-i* peut remplacer *-if*, *-iz*. On trouve dans la vieille langue *chaiti*, *joli*, *naï*, *tardi*, etc. pour *chaitif*, *jolif*, *naïf*, *tardif*, etc. et *apprenti*, *arabi*, *volti*, etc. pour *apprentiz*, *arabiz*, *voltiz*, etc. De ces formes nouvelles on crée parfois un féminin analogique: *naïe*, *voltie* sont tirés de *naï*, *volti*. Voici quelques détails:

Apprenti. On trouve au moyen âge *apprentiz*, *apprentis* et au féminin *apprentice*, *apprentisse* (comp. *apprentissage*); ces formes, qui supposent un dérivé formé à l'aide du suffixe -icius, sont probablement les primitives (comp. prov. *apprentitz*, esp. *aprendiz*). A côté d'elles on rencontre aussi *apprentif*, au féminin *apprentive*, dû à une substitution de suffixe (comp. § 254). Le masculin *apprentis* disparaît au moyen âge; au XVI[e] siècle on ne trouve que *apprenti* ou *apprentif;* l'hésitation entre ces deux formes subsiste au grand siècle. Pour le féminin, *apprentisse* se conserve jusque dans le XVIII[e] siècle; Richelet (1680) donne *apprenti—apprentisse;* Furetière (1690) donne *apprentif—apprentice*. Au siècle suivant l'Académie dans son édition de 1762 n'a plus que *apprenti—apprentie;* ce dernier féminin se trouve déjà dans Boileau (*Satire X*, v. 464).

Bailli, primitivement *baillif*. La forme sans *f* s'emploie dès le XIII[e] siècle; le féminin analogique *baillie*, qu'on trouve déjà dans Rustebuef, n'a jamais pu supplanter *baillive* (cf. II, § 408).

Joli. Les formes primitives sont *jolif—jolive;* elles ont été remplacées par *joli—jolie*. La disparition de la labiale remonte au moyen âge. Quant aux dérivés, on trouve dans la vieille langue *jolivet* et *joliet*, *joliveté* et *folieté*, *jolivement* et *joliement*, *joliver* et *jolier*, *ajoliver* et *ajolier*, etc. La langue moderne a gardé *joliveté* et *enjoliver* qui contrastent avec *joliet*, *joliment*.

239. IAU, qui remonte au latin **-ellum**, est une forme dialectale (I, § 239, Rem.) de *-eau* (§ 192). Nous le trouvons dans un tout petit nombre de mots:

Affûtiau, terme patois pour *affûteau*.

Aigliau, proprement: petit de l'aigle, maintenant usité comme terme de blason.

Bouteriau, forme dialectale pour *boutereau;* quelques-uns écrivent à tort *boutriot*.

Fabliau, mot littéraire repris à la langue du moyen âge (I, § 83).

Morvandiau. Ex.: Un langage barbare de bûcherons morvandiaux (Daudet, *Sapho*, p. 198). On écrit plus souvent *morvandiot*. Une forme *morvandeau* existe aussi.

Morviau, terme d'argot signifiant: morve ou petit morveux.

Nobliau (manque à Littré et au Dict. Gén.). Ex.: Un nobliau de province (P. Bourget, *Complications sentimentales*, p. 6).

240. ICE ou ISSE remonte au latin **-īcia**: nutrīcia > *nourrice*. A cet exemple il faut ajouter ceux où -īcia est d'origine analogique et remplace -ĭcia, comme dans galbinĭcia > *galbinīcia > *jalnice* > *jaunisse*; pellĭcia > *pellīcia > *pelice* > *pelisse*. Quelques mots en *-isse* sont les féminins des mots en *-is* (-īcius), étudiés au § 268, *coulisse*, *jetisse*, *métisse*.

241. IE est un suffixe d'origine gréco-latine qui se trouve dans la formation populaire et la formation savante. Il remonte au latin **-ĭa** (cf. § 133) devenu -ía sous l'influence du grec *-ία*. Il était d'un emploi très étendu dans la langue latine vulgaire, et il se retrouve dans toutes les langues romanes.

Remarque. Le suffixe grec *-ία* peut aussi se modeler sur -ĭa comme dans *ἐκκλησία* > ecclesĭa > *eclĕsĭa > *église* (esp. *iglesia*, it. *chiesa*). Ce phénomène assez rare s'observe surtout en espagnol: *συμφωνία* > *zampoña*; il se trouve aussi dans les mots savants *academia*, *prosodia*, *tragedia*.

242. Le suffixe *-ie* ne s'ajoute qu'aux noms:

1° Dérivés d'adjectifs: *courtoisie*, *félonie*, *folie*, *jalousie*, *maladie*, *sotie*. On n'emploie plus: *briconie*, *coardie*, *estoutie*, *friandie*, *manantie*, etc.

2° Dérivés de noms communs: *baronnie*, *bourgeoisie*, *chapellerie*, *châtellenie*, *compagnie*, *librairie*, *mairie*, *seigneurie*, *tyrannie*. On n'emploie plus: *ancesserie*, *bougrerie*, *marchandie*, *mestrie*, *paiennie*, *prodomie*, *renardie*, *ribaudie*, etc.

3° Dérivés de noms propres: *Normandie*, *Picardie; Lombardie*, *Germanie*, *Russie*, *Moscovie*, *Bosnie*, *Bulgarie*, *Moldavie*.

243. De nos jours le suffixe *-ie* est à regarder comme mort; il a été supplanté par *-erie* (§ 393). Le groupe *malade—maladie* n'a plus de force analogique; de *rosse* on ne peut tirer que

rosserie, jamais *rossie*. Cependant il est possible de citer quelques formations isolées créées au XIX[e] siècle:

Acrobatie, tiré d'*acrobate* (*ἀκρόβατος*), sur le modèle de *aristocrate—aristocratie*, *démocrate—démocratie*.

Histrionie, tiré de *histrion;* ce mot, qui est dû à M. É. Montégut, a un caractère marqué d'archaïsme.

Offenbachie, tiré d'*Offenbach;* la forme en *-ie* a été préférée probablement pour éviter ce qu'un mot tel que *offenbacherie* aurait de méprisant.

FORMATIONS ANALOGIQUES.

1° IE est d'origine analogique dans *oublie*, altération de l'ancien *oublée* qui dérive du lat. ecclés. oblata, proprement 'chose offerte'. *Poulie*, altération de l'ancien *poulée* (voir *Romania*, XXVII, 485).

2° IE a été supplanté surtout par *-erie* (§ 394): *diablie* > *diablerie*, rarement par *-ise* (§ 272): *marchandie* (encore conservé dans les parlers locaux) > *marchandise*.

244. SIGNIFICATION.

1° IE s'emploie d'abord dans la dérivation adjective, surtout des noms abstraits, et désigne la manière d'être, la **qualité** du sujet: *courtoisie*, *folie; bonhomie*, *maladie;* vfr. *estoutie* (bravoure), *renardie* (ruse de renard, tromperie).

2° IE adopte ensuite un sens **collectif:** *bourgeoisie*, *compagnie*, vfr. *ancesserie* (l'ensemble des ancêtres).

REMARQUE. Parfois le même mot réunit les deux sens indiqués. *Baronie* désignait 1° les qualités d'un baron: le courage, la vaillance, la prodigalité, et ensuite: la dignité, seigneurie et terre d'un baron; 2° l'ensemble des barons: La grant baronie Qui iert arivée en Sulie (Ambroise, *La Guerre sainte*, v. 3821; cf. v. 3063).

3° IE désigne enfin des **pays:** *Normandie*, *Arabie*, etc. Notons, pour la vieille langue: *paienie* (encore dans Rabelais), terre des païens.

245. IÈME est un suffixe d'origine obscure qui s'ajoute aux nombres cardinaux pour en faire des nombres ordinaux: *deux—deuxième*, etc.; pour les détails, voir II, § 493—494. Par analogie on a aussi formé *quantième*, et dans le parler de Friedrichsdorf (I, § 86, 2, Rem.) on trouve *lequelième* et *le combientième*. Sur l'emploi haplologique de *-ième*, voir § 35.

246. IEN est une forme collatérale de *-ain* (§ 160) qui remonte régulièrement à **-anus** précédé d'une palatale: decanum > vfr. *deiien*, paganum > vfr. *paiien*, *antianum > *ancien*, etc. *Ien* reproduit aussi **-ianus** dans les mots d'emprunt: Italianus > *italien*, etc.

Orthographe. A côté de *-ien* on trouve *-yen* après une voyelle: *citoyen*, *doyen*, *moyen*, *biscayen* (de *la Biscaye*), *troyen* (de *Troyes*), etc.

Formes élargies. A côté du simple *-ien* on trouve **-lien** dans *Hugo—hugolien* (comp. *hugolâtre*, § 415, et *hugolesque*) et **-sien** dans *Savoisien*.

Formation analogique. Le suffixe *-ien* a remplacé *-enc* (§ 362) dans *gardien*, originairement *gardenc*. Il a été remplacé par *-ain* dans *merrain* < vfr. *merrien* (de materiamen, tiré de materia).

247. Des formations nouvelles en *-ien* se rencontrent dès le moyen âge; citons *naturien* (savant, naturaliste), *terrien* (terrestre), *tragédien* (poète tragique), *victorien* (victorieux). Pourtant c'est surtout dans la période moderne qu'on a fait un emploi plus étendu de ce suffixe qui est encore productif.

1° Dérivés de noms communs: *collégien*, *comédien*, *faubourien* (§ 102), *grammairien*, *historien*, *monarchien*, *paroissien*, *pharmacien*, *théologien*, *thermidorien*, *tragédien*, *tsarien* (»le péril tsarien«), etc. Il s'attache surtout aux thèmes des adjectifs latins en -icus désignant des personnes: *Académicien*, *arithméticien*, *dialecticien*, *logicien*, *mathématicien*, *musicien*, *platonicien*, *polytechnicien*, *rhétoricien*. A l'argot de Paris appartiennent *saumurien*, *ulstérien*.

2° Dérivés de noms de personne: *Balzacien*, *baudelairien*, *bismarckien*, *byronien*, *cartésien*, *condillacien*, *épicurien*, *darwinien*, *garibaldien*, *hégélien*, *kantien*, *lamartinien*, *mac-mahonien*, *napoléonien*, *pétrarquien*, *rabelaisien*, *sarceyen*, *shakspearien*, *wagnérien*. On parlait, il y a quelques années, du régime *pléhwien*.

3° Dérivés de noms géographiques: *Algérien*, *alsacien*, *artésien*, *assyrien*, *athénien*, *autrichien*, *babylonien*, *bohémien*, *cambrésien*, *forézien*, *languedocien*, *londonien*, *norvégien*, *nubien*, *olympien*, *parisien*, *prussien*, *savoisien* (cf. § 128), *transvaalien*, etc.

248. IER remonte soit à **-arium**: apiarium > vfr. *achier*, columbarium > *colombier*, virid(i)arium > vfr. *vergier*; soit à la terminaison adjectivale **-arius**: adversarius > vfr. *aversiers*, primarius > vfr. *premiers*. Le passage de -ario à *-ier* est obscur. On suppose que -ario a subi l'influence du suffixe germanique -ari qui offrait une forme et une signification analogue: grâce à l'»umlaut« -ari est devenu -er, ce qui aurait amené un changement pareil du suffixe latin. Telle est l'hypothèse ingénieuse, mais peu probable, de MM. Vising et Thomas sur ce que ce dernier appelle »un court-circuit entre la phonétique germanique et la phonétique romane«. La substitution de -er à -ario remonte au moins au VIII[e] siècle: c'est de cette époque que datent les formes sorcerus (pour sortiarius) dans le glossaire de Reichenau (n° 385), paner à côté de panario dans le même document (n° 1094), et pomerius dans les gloses du ms. latin 912 de Saint-Gall.

Orthographe. Il faut observer les deux points suivants: 1° Au lieu de *-ier* on écrit **-yer** après une voyelle: *écuyer* < vfr. *escuier(s)* < scutarius. 2° Vers la fin du moyen âge *-ier* se réduit à **-er** après *ch*, *g* et les deux liquides mouillées (I, § 193): vfr. *archier* > *archer*, vfr. *huchier* > *hucher*, vfr. *porchier* > *porcher*, vfr. *vergier* > *verger*, vfr. *estrangier* > *étranger*, vfr. *paillier* > *pailler*, etc. On écrit pourtant *-ier* après *-ill-* dans *aiguillier*, *grosseillier*, *joaillier*, *marguillier*, *médaillier*, *quincaillier*; *-ier* se réintroduit aussi après *ch* et *g*, grâce à une sorte de recomposition: *sergier* a remplacé *serger* (vfr. *sergier*), et J.-M. de Hérédia emploie *huchier* pour *hucher* (vfr. *huchier*) dans *Les Trophées* (voir le sonnet: »Le huchier de Nazareth«). Rappelons aussi *pistachier* et *épongier* (créé par La Fontaine).

Formes élargies. A côté du simple *-ier* on trouve **-dier** dans *boyau—boyaudier* (§ 88), et **-tier** dans *bijou—bijoutier* (§ 89).

249. Le suffixe *-ier (-er)* a été très productif en français. Il sert à former des adjectifs et des substantifs. Dans la langue moderne, il ne s'attache qu'aux noms, dans l'ancienne langue il s'attachait aussi aux verbes:

1° Dérivés d'adjectifs: *grossier*, *journalier*, *plénier*.

2° Dérivés de substantifs: *abricotier*, *audiencier*, *banqueroutier*, *banquier*, *boursier*, *bouvier*, *braconnier*, *brandevinier*, *briga-*

dier, *caissier*, *chamelier*, *chaudronnier*, *cuvier*, *damier*, etc. Les formations de ce genre sont extrêmement nombreuses, et on en crée incessamment. En voici quelques exemples récents: *Animalier*, *baissier*, *boulevardier*, *boursicotier*, *centrier*, *conférencier*, *coupletier*, *échotier*, *haussier*, *outrancier* (partisan de la guerre à outrance; créé pendant la guerre de 1870—1871).

Cas isolé. *Tombelier* est un dérivé de *tombereau;* on écrivait au XVI[e] siècle *tombellier* qui paraît être une forme assimilée de **tomberlier* (sur *rl* > *ll*, voir I, § 362), contraction de *tomberelier*.

3° Dérivés de verbes. On trouve dans la vieille langue *destourbier* (trouble), *devancier*, *encombrier* (embarras), *recovrier* (remède). La langue moderne n'en a conservé que *devancier*.

250. Formations analogiques.

1° IER a remplacé *-er* (§ 212) dans *bachelier*, *bouclier*, *chandelier*, *collier*, *écolier*, *irrégulier*, *pilier*, *régulier*, *sanglier*, *séculier*, *soulier*, *singulier*. Il est aussi d'origine analogique dans les mots suivants:

Baudrier, altération de *baudrei* < aha. balderich.

Daintier, mauvaise orthographe pour *daintié* < vfr. *deintié* (dignitatem).

Davier, altération de *daviet*, dim. de *david* (David); cette dernière forme était encore usitée au XVII[e] siècle (voir *Romania*, XXXIII, 344).

Écubier, altération de l'esp. *escoben;* on trouve *escouve* au XVI[e] siècle, *équibien* dans Nicot (1606) et enfin *écubier* à la fin du XVII[e] siècle.

Étrier a remplacé l'ancien *estrieu (estreu)*, mot d'origine germanique. La forme étymologique s'est conservée dans le mot technique *étrieu*, étai transversal entre deux maisons.

Flibustier < holl. vrijbuiter.

Ménétrier, autrefois *menestrier* (Joinville, § 284), altération de *menestrel* qui remonte au bas-lat. minister(i)alis (dont la forme savante est *ministériel*).

Pourpier < lat. pullipedem (voir I, § 342, 529; II, § 232,1).

2° IER a été supplanté par *-et* dans *pichet*, autrefois *pichier*. L'*encensoir* s'appelait au moyen âge *encensier*.

251. Signification. On forme à l'aide de *-ier* soit des substantifs, soit des adjectifs.

1° *Ier* (< -a r i u s) désigne une **personne** agissante qui produit, fabrique, soigne l'objet indiqué par le radical, ou qui a avec lui un autre rapport quelconque: *sellier, chocolatier, chemisier, gantier, chapelier, argentier, bijoutier, préfacier, fermier, jardinier, barbier, animalier, greffier, geôlier, prisonnier, rentier,* etc. Au moyen âge, un portefaix s'appelait *collier*, proprement: un homme qui porte un fardeau sur le *col.*

Remarque. Les exemples cités montrent que les sens de *-ier* sont très variés. *Voiturier* est celui qui conduit une voiture, *carrossier* est celui qui fabrique des carrosses; *armurier* est celui qui forge ou vend des armures, tandis que *cuirassier* est celui qui porte la cuirasse. Dans ces cas, comme l'a dit M. Michel Bréal, l'esprit devine ou sait par tradition des rapports qui ne sont nullement exprimés par les mots, et notre entendement achève ce qui est seulement indiqué par le langage. Nous voyons parfois *-ier* prêter aux dérivés des sens tout contraires; ainsi *prisonnier* est un homme détenu en prison, mais *geôlier* un homme qui garde les détenus. Parfois le même mot présente des sens contraires. Ainsi au moyen âge *almosniers* signifiait celui qui recevait l'aumône, aussi bien que celui qui la distribuait, le mendiant et le bienfaiteur. Exemples: Damz Alexis en lodet Deu del ciel D'icez sons sers cui il est *almosniers* (*St. Alexis*, v. 123). Li roys fu si larges *aumosnier*, que partout la ou il aloit en son royaume, il fesait donner aus povres eglises, a maladeries, etc. (Joinville, § 690). La langue moderne n'a gardé de ce mot que le sens actif, celui qui fait l'aumône. L'ancien *provendier* présente un parallèle curieux. Le plus souvent il désigne celui à qui on fournit sa »provende« (II, § 2, Rem.), sa nourriture, mais on le trouve aussi au sens contraire; comp. le doublet savant, *prébendier*, celui qui jouit d'une prébende.

2° *Ier* (< -a r i u m) désigne le **réceptacle**, le lieu où est contenu le primitif: *bourbier, chéquier, colombier, encrier, grenier, guêpier, herbier, huilier, œufrier, plumier, poivrier, sablier, saladier, sucrier,* etc. Le mot *almosnier* dont nous avons signalé ci-dessus deux significations dans la vieille langue en avait encore une troisième; il s'employait aussi pour désigner un vase destiné à recueillir les aumônes; on dit maintenant *aumônière* (§ 252).

3° *Ier* forme des adjectifs désignant des **qualités**: *buissonnier, chicanier, coutumier, dépensier, façonnier, hospitalier, fruitier, moutonnier, ordurier, princier, printanier, routier, viager,* etc. Plusieurs de ces adjectifs peuvent aussi fonctionner comme

des substantifs: *chicanier*, *dépensier*, *fruitier*, *routier*. L'emploi différent est parfois accompagné d'une signification différente: *perruquier* veut dire maintenant fabricant de perruques, et, par extension, coiffeur; au XVIe siècle, Apollon est appelé le *Dieu perruquier* (R. Garnier, *Hippolyte*, v. 151), c. à d. aux cheveux bouclés. Le groupe suivant se compose d'adjectifs devenus substantifs.

Remarque. Dans la vieille langue on avait aussi des dérivés en *-ier* tirés de substantifs abstraits désignant des qualités, des faits moraux; on disait au moyen âge *droiturier* (juste, légitime), *losengier* (flatteur), *mensongier* (menteur), etc. Cette manière de former des qualificatifs a été abandonnée.

4⁰ *Ier* (-arius) désigne un **arbre**, surtout un arbre fruitier: *Abricotier*, *amandier*, *arbousier*, *bananier*, *cerisier*, *citronnier*, *cocotier*, *cognassier*, *dattier*, *fraisier*, *framboisier*, *merisier*, *mûrier*, *noisetier*, *palmier*, *pêcher*, *poirier*, *pommier*, *prunier*, *rosier*, *sagoutier*, etc. Ajoutons le mot *fablier* appliqué par madame de Bouillon à La Fontaine; par cette expression elle donnait à entendre que le poète produisait naturellement ses fables comme le pommier ses pommes.

Remarque. On peut signaler des mots qui rentrent dans toutes les catégories citées. *Fruitier* désigne celui qui fait commerce de fruits, le local où l'on garde le fruit et le lieu qui est planté d'arbres à fruits; c'est aussi un adjectif (»qui produit du fruit»): *un arbre fruitier*, *un jardin fruitier*, et autrefois on l'a employé substantivement pour arbre fruitier. *Charbonnier* désigne celui qui fait le charbon et celui qui le vend, en outre le coin de la maison où l'on met le charbon, et le bâtiment qui le transporte pour le ravitaillement des navires. *Poulailler* est un marchand de volailles et l'endroit où l'on élève de la volaille; autrefois il désignait l'homme qui a le soin de la volaille ou un rôtisseur et la voiture du marchand d'œufs.

252. IÈRE, forme féminine de *-ier* (§ 248): *premier—première*, *fruitier—fruitière*. Elle sert aussi à former des dérivés nouveaux, des noms de choses, désignant ordinairement le lieu où est contenu le primitif. On peut distinguer les groupes suivants:

1⁰ Un réceptacle: *aumonière*, *cafetière*, *grenadière*, *sablonnière*, *sablière*, *salière*, *salpétrière*, *saucière*, *soupière*, *tabatière*, *théière*, etc. Ajoutons à part des mots comme *croupière*, *genouillère*, *jarretière*, *jambière*, *têtière*, etc.

2⁰ Un lieu habité: *capucinière*, *fourmilière*, *gentilhommière*, *grenouillière*, *jésuitière*, *renardière*, *taissonnière*, etc.

3⁰ Un lieu semé et planté: *chenevière*, *houblonnière*, *luzernière*, *melonnière*, *pépinière*, *rizière*, *sapinière*, etc. On a dit autrefois *linière* (plantation de lin) et *vessière*.

4⁰ Des ustensiles divers: *brassière*, *canardière*, *chatière*, *cordelière*, *souricière*, *tourtière*.

253. IF remonte au latin **-ivus**: nativum > *naïf*, captivum > *chétif*. Les dérivés nouveaux ne sont pas très nombreux; *-if* s'attache en français — comme -ivus en latin — aux thèmes verbaux et aussi aux thèmes nominaux.

1⁰ Dérivés de thèmes verbaux: *pensif*, *poussif*, *rétif*, *tardif*, etc. Sont obsolètes: *aidif* (secourable), *boisif* (trompeur), *meslif* (querelleur), *trenchif* (décidé), etc.

2⁰ Dérivés de noms: *craintif*, *fautif*, *hâtif*, *maladif*, *sportif*, etc. A la vieille langue appartiennent: *aisif*, *bontif*, *fustif* (de bois), *lentif*, *plenteïf* (fertile), *poesteïf* (puissant), *volentif*, etc.

La langue savante qui possède -ivus sous la même forme que la langue populaire: captivum > *captif*, activum > *actif*, collectivum > *collectif*, etc., se sert assez souvent de ce suffixe dans les formations nouvelles: *amplificatif*, *annulatif*, *contractif*, *coopératif*, *dispersif*, *exportatif*, *extensif*, *liquidatif*, *normatif*, etc.

Cas isolés. *Suggestif* vient de l'anglais suggestive. L'origine de *bélif* (ou *bélic*) est inconnue.

254. Formations analogiques.

1⁰ Dans plusieurs mots, *-if* n'est pas d'origine étymologique. Il remplace surtout *-is*.

Adventif remplace l'ancien *adventiz*, *adventis* (de adventicius, § 268); ce mot, qui aurait dû rester indéclinable, a de bonne heure été ramené au type *vis—vif* (voir II, § 266, 1,2); on trouve *adventif* déjà au XIII[e] siècle (*Horn*, v. 2434), mais Peiresc emploie encore l'ancienne forme: *bien adventis*.

Juif, pour *jui(e)u*, a été tiré du féminin *juive* (II, § 381). De la même manière s'explique l'ancienne forme *antif*, tiré de *antive* (antiqua).

Massif remplace l'ancien *massiz*, *massis*; comp. *adventif*.

Métif, doublet de *métis*, s'explique comme *adventif* (la con-

servation et la prononciation irrégulière de *métis* paraissent dues à l'influence de l'esp. *mestizo*). Notons aussi les doublets *gélif* et *gélis*, tirés de *geler* (pourtant leur *é* étonne); pour *poncif* Richelet (1680) donne *poncis*.

Oisif, doublet de *oiseux* (otiosum), qui présente un changement de suffixe curieux. A côté de *oisif (huisif)* on trouve au moyen âge *oisdif (huisdif)*.

Plumitif, autrefois *plumetis* (encore dans Cotgrave), dér. de l'ancien verbe *plumeter*.

2⁰ Dans quelques mots *-if* a disparu: *apprentif* (encore dans Furetière) > *apprenti* (déjà dans R. Estienne, 1539), *baillif* > *bailli; brandif* > *brandi; jolif* > *joli* (comp. § 238).

255. IL remonte au neutre latin **-ile**, qui désigne un lieu de séjour (pour les animaux) ou un dépôt. Nous trouvons ce suffixe dans foenile > *fenil* et dans quelques formations postérieures: *canile > *chenil*, *cohortile > *courtil*, *mansionile > *maisnil* > *ménil*, *vervecile > *bercil*. Comme création française on ne saurait citer que *fournil*, tiré du vfr. *forn (four)*.

256. IL (autrefois prononcé [iʎ]) remonte au latin **-iculus**, **-iculum**; *coniculus > vfr. *conil*, periculum > *péril*, ou à **-ilium**: lat. pop. *usetilium (tiré de *usetile, altération de utensile) > vfr. *ostil* > *outil*. Ce suffixe, auquel il faut attribuer une signification diminutive, est peu représenté en français; aussi les dérivations nouvelles sont-elles très rares: *coutil*, de *coute* (autre forme de *couette;* cf. I, § 158, 1, Rem.); *doisil* (ou *dousil*, *douzil*), du vfr. *dois*, source; *grésil*, de *grès*.

257. ILLE. Sur l'origine et le développement de ce suffixe il faut remarquer les points suivants:

1⁰ Le suffixe *-ille* dérive du latin **-īcula**: canīcula > *chenille*, clavīcula > *cheville*, cratīcula > *grille*. Il remplace souvent **-ĭcula** en latin vulgaire: anatĭcula > *anatīcula > *aneïlle* > *anille;* falcĭcula > *falcīcula > *faucille;* lentĭcula > *lentīcula > *lentille;* vitĭcula > vitīcula > *vrille* (I, § 504, 1). Dans quelques cas, *-ille* remonte à **-ilia**: volatilia > vfr. *voleïlle*.

2° Il se trouve par analogie dans un certain nombre de mots étrangers empruntés au latin, à l'italien, à l'espagnol, au provençal. Mots latins: *anguille* (anguilla); *armille* (armilla), *camomille* (camomilla), *pastille* (pastillus). Mots espagnols: *cédille* (cedilla), *cochenille* (cochenilla), *coronille* (coronilla), *écoutille* (escotilla), *estampille* (estampilla), *grenadille* (grenadilla), *jonquille* (junquillo), *mantille* (mantilla), *peccadille* (peccadillo), *quadrille* (quadrilla, cuartillo, cuadrillo), *résille* (I, § 525,4), *vanille* (vainilla), *vétille* (vetilla?). Mots italiens: *cannetille* (cannettiglia), *pointille* (puntiglio), *torpille* (torpilla). Mot provençal: *croustille* (croustilho).

258. Les mots français créés à l'aide du suffixe *-ille* sont assez nombreux. Ils présentent souvent un sens diminutif et sont généralement tirés de substantifs, rarement d'adjectifs ou de verbes: *Barbille*, *béatilles*, *béquille* (de *bec*), *brandille* (de *brandir*), *brindille* (de *brin*), *broutille*, *bûchille*, *bulbille*, *charmille*, *chenille* (de *chien*), *coudrille*, *croisille*, *effondrilles* (pour *fondrilles*, de *fondre*), *fibrille*, *flotille*, *jantille*, *larmille*, *ormille*, *pacotille* (de *paquet?*).

259. Formes analogiques.

1° Aux formes adaptées citées ci-dessus § 257,2 il faut encore ajouter les suivantes:

Bastille, orthographe fautive pour *bastie* (I, § 351,2).

Coquille de conchylium; le suffixe *-ille* remplace dès les plus anciens textes la terminaison latine; comp. aussi I, § 329.

Mandille de l'esp. mandil.

Souquenille, orthographe fautive pour *souquenie* (I, § 20,4, 351,2).

2° *Ille* a été remplacé par *-aille* dans *volaille* dont la plus vieille forme est *voleïlle* ‹ volatilia.

260. IN, suffixe commun à la langue populaire et à la langue savante, remonte à **-inus**: divinus › *devin*, *divin* (cf. I, § 151, Rem.); nous le retrouvons aussi dans les substantifs consobrinus › *cousin* (cf. I, § 519,1); coxinus › vfr. *coissin* › *coussin;* *mansuetinus (de mansuetus) › *mâtin;* molinum › *moulin;* *pullicinum (pour pullicenum) ›

poucin, poussin. Dans d'autres mots, *-in* remonte indirectement au latin -inus par la terminaison italienne **-ino**: biscottino > *biscottin*, cappucino > *capucin;* fiorino > *florin*, fortino > *fortin*, etc.

Formes élargies. A côté du simple *-in*, on trouve **-elin** dans *gosse—gosselin* et **-tin** dans *bureau—bureautin; maquereau—maquereautin*, écrit *macrotin; tableau—tableautin; Soule—souletin* (Loti, *Figures et choses*, p. 136); comp. § 89. *Diablotin* est un dérivé de *diablot* (§ 287).

261. Le suffixe *-in*, qui autrefois a été assez peu productif, est devenu plus employé dans la langue moderne. Il s'attache surtout aux thèmes nominaux *(enfantin, blondin)*, rarement aux thèmes verbaux *(brassin, craquelin, galopin, gratin, trottin);* il donne naissance à des adjectifs et à des substantifs:

1° Adjectifs: *Azurin, chevalin, crépusculin, cristallin, diamantin, serpentin, zéphyrin*, etc. Les poètes modernes, qui aiment beaucoup les adjectifs en *-in*, en ont créé plusieurs comme p. ex. *aprilin* (Vielé-Griffin, *Poèmes et poésies*, p. 111). Ajoutons l'expression: *un ton galantin.*

2° Substantifs. Dérivés de noms: *agassin, ballotin, casaquin, calotin, chevrotin* (dér. de *chèvre?*), *diablotin, galantin, gorgerin* (dér. de *gorgère*), *harpin, ignorantin, oursin, plaisantin, picotin* (dér. de l'anc. fr. *picot*), *rondin, turbotin*, etc.

262. Signification. Dans la langue latine vulgaire notre suffixe présentait surtout un sens diminutif. Exemples: Jacet sub hoc signino dulcissima Secundilla (C. I. L. XII, 874). Ce sens s'est conservé surtout en italien: *signorino, donnina, tavolino, carino*, etc. Il s'est presque perdu en français; les mots de la langue moderne qui ont une valeur diminutive, sont presque tous empruntés de l'italien. Rappelons pourtant qu'au moyen âge, *-in* avait conservé des restes de sa valeur primitive; on trouve par exemple *poverin* (Saint Alexis, v. 100). Voici maintenant quelques remarques sur la signification qu'on attache de nos jours à *-in.*

1° Dans les adjectifs il désigne a) la **manière:** *aquilin, enfantin, poupin, sauvagin, serpentin;* b) la **matière:** *aimantin, argentin, sucrin;* c) **origine:** *angevin, limousin, messin, périgourdin, poitevin, alpin, flandrin, florentin.* On trouve encore

dans la vieille langue: *acerin*, *alabastrin* (R. Garnier), *ferrin*, *fraisnin*, *fustin*, *ivoirin*, *martrin*, *orin*, *pourprin*, *sorin*, *enterin*, etc.

2⁰ Il désigne des **êtres vivants**, surtout des personnes: *galopin*, *cabotin*, *grondin*, *rapin*, *trottin;* ajoutons aussi *rampin* et quelques noms propres: *Antonin*, *Baptistin*, *Bernardin*, *Catin*, *Colin*, *Grandin*, *Jeannin*, *Joséphin*, *Pescalin*, *Paulin*, *Perrin*, *Perrotin*, *Renaudin*, *Roussin*, *Simonin*.

3⁰ Il désigne des **objets**: *casaquin*, *gorgerin*, *harpin*, *rondin*, *coussin*, *moulin*. *Étoupin* et *gourdin* sont italiens; *grappin* est probablement provençal.

4⁰ Il a une valeur **diminutive** dans *ballotin*, *blondin*, *bureautin* (§ 89, 4), *chevrotin*, *diablotin*, *filin*, *maquereautin* ou *macrotin* (apprenti souteneur), *oursin*, *routin*, *titin*, *turbotin*. Notons aussi *biscotin* (emprunté de l'it. biscottino) et *gazetin* (dér. de *gazette*, à l'imitation de l'it. gazettino).

5⁰ Il a une valeur **péjorative**: *ignorantin*, *calotin*, *galantin*, *plaisantin*, *régentin*.

263. Changement de suffixes.

1⁰ Dans plusieurs mots, *-in* n'est pas étymologique. Il remplace *-un* dans *aubin*, *égrin*, autrefois *aubun* (albumen), *aigrun* (comp. it. *agrume*) et *-ain* dans *alevin*, *cavin*, *funin*, vfr. **alevain*, *cavain*, *funain* (funamen); comp. *provin* pour *provain* (propaginem).

2⁰ D'un autre côté *-in* a été supplanté par *-ain* dans *acérain*, *hautain*, *nourrain*, autrefois *acerin*, *hautin*, *nourrin* (voir § 163).

3⁰ Quelques mots présentent simultanément deux formes; on trouve en vfr. *parrain* et *parrin*, *marraine* et *marrine*, *poulain* et *poulin*. Voici quelques remarques de détails:

Marrine (esp., it. *madrina*, prov. *mairina* < lat. matrina)—*marraine* (< lat. *matrana). Les deux formes s'employaient sans distinction au moyen âge; *marrine* qui disparaît dans la langue littéraire devant *marraine*, existe encore dans les patois. Un chant de quête du pays de Caux commence ainsi: Haguignette à ma *marrine*, Donnez des œufs et de la f'rine (*Almanach des traditions populaires*, II, 90).

Parrin (it. *patrino*, esp. *padrino*, prov. *pairin* < lat. patrinus)—*parrain* (< lat. *patranus). Au moyen âge on se servait indistinctement des deux formes, parfois dans le même

texte (*Amis et Amiles*, v. 24 et v. 2499); après le XVIe siècle, on n'emploie plus que *parrain*. Pour les dérivés, *parrinage* disparaît devant *parrainage (parrénage)*.

Poulain; à côté de cette forme on a créé (au XVIe siècle?) *poulin*, d'où *pouliner*, *poulinière* et autrefois *poulinage*, *poulinement* (cf. I, § 213; II, § 399).

4° Une certaine hésitation entre *-in* et *-ain* s'observe aussi dans les adjectifs; on trouve parfois au moyen âge à côté de *hautain*, *sousterrain*, *hautin* (*Auberi de Bourgoin*, 201, 9) et *sousterrin* (*Ogier le Danois*, v. 7758; *Aucassin et Nicolete*, 11, 6). Dans la langue moderne plusieurs dérivés toponymiques présentent des formes doubles en *-ain* et *-in*: *bayeusain -in*, *belfortain -in*, *médocain -quin*, *mussipontain -in*.

264. INE remonte au latin **-ina**: vicina > *voisine*, coquina > *cuisine* (I, § 411, 4), collina > *colline*, radicina > *racine*, etc. Le latin vulgaire offre plusieurs créations nouvelles: *narina (de narem) > *narine*, *pectorina (de pectore) > *poitrine*, etc. En français, le domaine de *-ine* tout en s'élargissant reste pourtant assez restreint. Ce n'est que de nos jours qu'il a pris une extension plus grande.

Cas isolés. Dans plusieurs mots, *-ine* est d'origine italienne: cantina > *cantine*, mandolina > *mandoline*, mussolina > *mousseline*, surdina > *sourdine*.

Remarque. Dans la vieille langue on trouve un certain nombre de mots en *-ine* dérivés de radicaux germaniques; ce sont surtout des noms abstraits: *aatine* (défi, querelle), *guerpine* (délaissement), *haïne* (devenu *haine;* I, § 275), *plevine* (garantie), *saisine*, et dans ces mots *-ine* s'est peut-être substitué à une terminaison germanique *(-eins)*. Dans *babine*, *bruine*, *guaudine* au contraire, où *-ine* a sa signification ordinaire, il est sans doute d'origine latine.

265. La terminaison *-ine* sert de féminin aux mots en *-in* (cf. II, § 399). C'est aussi un suffixe indépendant qui s'unit aux noms.

1° Dérivés de noms communs: *archine*, *bâtine*, *bécassine*, *bottine*, *capucine*, *chopine*, *javeline* (de *javelot;* cf. § 78), *routine*, *vermine*, etc.

Remarque. *Chaumine* et *terrine* sont primitivement des adjectifs; on a dit autrefois *une maison chaumine* et peut-être *une marmite terrine* (on trouve au moyen âge *un terrin* = un pot de terre).

2° Dérivés de noms de personnes:
Tontine, dér. de *Tonti* (son brevet est de 1653).
Turgotine, dér. de *Turgot;* nom des voitures établies par le célèbre ministre.

REMARQUE. *Berline* est un dérivé du nom de ville *Berlin.* — *Praline* est un dérivé du nom du maréchal *du Plessis-Praslin*, dont le cuisinier inventa ce bonbon.

3° Dérivés de noms géographiques: *Alpes—Alpines* (au Midi de la France on les appelle *Alpilles;* voir G. Paris, *Penseurs et poètes*, p. 65).

266. La langue mi-savante de l'industrie fait de nos jours un large emploi de *-ine* qui s'unit non seulement aux mots populaires mais aussi aux mots savants, grecs et latins, et aux mots étrangers. Dans la terminologie technique *-ine* désigne:

1° Des produits chimiques: *Albumine, abricotine, amygdaline, aniline, atropine, benzine, caféine, camphorine, caséine, dextrine, gélatine, glycérine, lactine, lanoline, margarine, morphine, narcotine, nicotine, stéarine, strychnine, vanilline, vaseline*, etc. Ces mots ont été formés sur *résine, térébenthine*, etc.

2° Des parfumeries: *amandine, bandoline, brillantine, corneline, onguline, poncine, violettine.*

REMARQUE. Nestor Roqueplan a créé le mot *parisine.*

3° Des étoffes: *Castorine, crinoline, crépeline, molesquine, taffetaline, tartaline, veloutine.* Ces mots ont été formés sur *mousseline, lustrine, percaline.*

4° Des appareils: La machine à écrire munie de signes phonétiques a été nommée la *sonoscribine.*

267. FORMATION ANALOGIQUE. Il y a eu échange entre *-aine* et *-ine* dans *aveline* < vfr. *avelaine* < lat. nucem abellanam. Sur *marrine* pour *marraine*, voir § 263.

268. IS, au moyen âge IZ, remonte au latin **-icius**: facticius > vfr. *faitiz* > *faitis;* mesticius > vfr. *mestiz* > *mestis* > *métis;* tracticius > vfr. *traitiz.* A côté de *-iz* on trouve dans la vieille langue *-eïz* employé d'abord dans les dérivés de la première conjugaison: *leveïz* (comp. prov. *levadiz,* esp. *levadizo*, it. *levaticcio*), puis, par extension, dans les autres dé-

rivés: *fereïz* (de *ferir*), *abateiz* (de *abatre*), etc.; *-eïz* devient *-eïs*, d'où régulièrement *-is* (I, § 267): *leveïz* 〉 *leveïs* 〉 *levis; abateïs* 〉 *abatis; logeïs* 〉 *logis.*

269. Le suffixe latin -icius s'ajoutait au radical des participes; en français *-is* s'ajoute également aux thèmes verbaux, mais on trouve aussi quelques dérivés de thèmes nominaux:

1° Dérivés de thèmes verbaux: *Abatis, arrachis, coulis, criquetis, croquis, culbutis, doublis, élongis, éboulis, fondis, fouillis, gâchis, galis, gazouillis, glacis, hachis, lancis, roulis, viandis,* etc. A la langue du moyen âge appartiennent *foulis, tortiz* (cierges réunis en faisceau).

2° Dérivés de thèmes nominaux: *caillebotis, champis, chassis, gaulis, grènetis* (de *grenette;* a remplacé l'ancien *greneïs,* de *grain*), *lattis.* A la langue du moyen âge appartient *herbis* (herbage).

La force créatrice de ce suffixe n'est pas encore éteinte; citons comme formations récentes *cailloutis,* de *caillou* (§ 89, 12) et *chuchotis, enlacis, frôlis* (souvent employés par les poètes modernes; voir p. ex. St. Merrill, *Poèmes,* 1887—1897, p. 75); on trouve dans J.-K. Huysmans *grouillis—grouillos* (*Les sœurs Vatard,* p. 131).

270. Signification. En latin -icius formait des adjectifs; en français *-iz, -is* forme des adjectifs et surtout des substantifs. La langue moderne ne connaît que quelques adjectifs isolés en *-is: vent coulis, pont-levis, bois taillis* (et *œuf couvi,* autrefois *couvis*); en dehors de ces cas, les mots en *-is* sont toujours des substantifs.

1° Dès les plus anciens textes, notre suffixe sert à former des **noms abstraits** à thème verbal: *abateïz,* l'action d'abattre; vfr. *fereïz,* l'action de férir; vfr. *ploreïz,* l'action de pleurer, etc. Ce même sens se retrouve encore dans *abatis, arrachis, roulis.*

2° Du sens abstrait on passe facilement à l'idée d'un désordre, ou d'une multitude: vfr. *poigneïz,* mêlée; vfr. *ploreïz,* pleurs. Le **sens collectif** est assez prononcé dans *abatis, cailloutis, éboulis, froncis,* vfr. *herbis* (herbage), *lacis, lattis* (ouvrage fait en lattes), *palis* (suite de pieux; dér. de *pel, pal*).

3° Notre suffixe, surtout uni au thème d'un verbe transitif,

arrive aussi tout naturellement à désigner le **résultat** ou le **produit** de l'action (soit une chose, soit un état) ou ce qui a été l'objet de l'action. *Fouillis* est d'abord l'action de fouiller ou creuser la terre: E. Deschamps parle du *fouillis des pourceaux* (Œuvres complètes, VI, 7); il se dit ensuite d'objets qui ont été fouillés ou remués: *un fouillis de papiers*, et de l'état produit: *quel fouillis dans ce tiroir!* De la même manière s'expliquent *chablis*, arbre chablé, *culbutis*, pêle-mêle de choses et de personnes culbutées; *gâchis*, ce qui a été gâché, le mortier; ensuite boue et désordre; *gobetis; hachis*, etc. Notons aussi *chamaillis*, *cliquetis*, *criquetis*, *gazouillis*.

4° *Is* désigne l'**endroit** où a lieu l'action: *patrouillis*, endroit fangeux où l'on patrouille.

271. Formations analogiques.

1° *Is* n'est pas étymologique dans *coloris* qui vient de l'italien colorito.

2° *Is* a été remplacé par *-if* dans *adventif*, *massif*, *métif*, *plumitif*, voir § 254. Il a été réduit à *-i* dans *couvi*, autrefois *couvis*, de *coveïz* (comp. it. *covaticcio*). G. Sand écrit *champi* pour *champis*.

272. ISE remonte peut-être à **-ītia**, pour -ĭtia. Il s'ajoute aux noms et, moins souvent, aux verbes.

1° Dérivés d'adjectifs: *feintise*, *franchise*.

2° Dérivés de substantifs: *bâtardise*, *bêtise*, *chalandise*, *gaillardise*, *gourmandise*, *maîtrise*, *marchandise*, *prêtrise*, *traîtrise*.

3° Dérivés de verbes: *convoitise*, *hantise*. A la vieille langue appartiennent *cointise*, *comandise*, *galantise* (R. Garnier), *jaelise*.

Ce suffixe est encore vivant comme le montrent les créations récentes *roublardise*, *vantardise*.

273. Signification. Le suffixe *-ise* désigne:

1° Des **qualités morales**: *convoitise*, *franchise*, *gourmandise*, *sottise*.

2° Des **états** ou des **dignités**: *bâtardise*, *maîtrise*, *prêtrise*.

3° Des **objets matériels**: *marchandise*.

274. ISON reproduit le latin **-ītionem.** On s'est servi de ce suffixe pour former des noms abstraits tirés de verbes de la

2e conjugaison. Voici quelques-uns des nombreux exemples qu'offre la vieille langue: *couvrison*, *departison*, *envaïson*, *escarnison*, *guarantison*, *fournison*, *honison*, *languison*, *marrison*. Le suffixe *-ison* empiète même sur le domaine de la 1re et de la 3e conjugaison (surtout, paraît-il, dans les textes picards): *acordison*, *arrestison*, *araisnison*, *atargison*, *demorison*, *espargnison*, *herbergison*, *plorison*, *vengison*, etc.; *atendison*, *batison*, *confondison*, *tondison*, etc. De toute cette richesse la langue actuelle n'a gardé que trois dérivés se rapportant à des verbes de la 2e conjugaison: *garnison*, *guérison*, *trahison*.

275. OIR remonte à **-orium**: dormitorium > *dortoir*, rasorium > *rasoir*. En vieux français on trouve aussi la forme allongée *-eoir* qui, reproduisant -atorium, est primitivement propre aux dérivés de verbes de la première conjugaison: *ouvreoir*, *parleoir*.

REMARQUE. Dans quelques mots techniques on trouve *-oi(s)* pour *-oir*: *boutoi*, *cochois*, *rivois*, *tentoi*; voir I, § 364, 5.

276. Le suffixe *-oir* s'ajoute surtout aux thèmes verbaux, et il est resté productif jusqu'à nos jours. Dans quelques cas isolés il s'ajoute à des thèmes nominaux.

1° Dérivés de verbes: *Abreuvoir*, *arrosoir*, *battoir*, *boudoir*, *comptoir*, *grattoir*, *miroir*, *mouchoir*, *semoir*, *tiroir*, etc. On en crée toujours: *aiguisoir*, *découpoir*, *glanoir*, etc. Voici quelques formations récentes et individuelles: C'est elle qui viendra dans ma garçonnière, dans mon *aimoir* comme disait ton ami Larcher (P. Bourget, *La duchesse bleue*, p. 138). Elle n'est qu'une bouche, un *suçoir* (P. et V. Margueritte, *Zette*, p. 2).

2° Dérivés de noms: *Bougeoir* (de *bougie*), *drageoir* (de *dragée*), *peignoir*, trousse (de *peigne*).

277. Le suffixe *-oir* désigne généralement:

1° L'**endroit** où se passe l'action: *abattoir*, *abreuvoir*, *boudoir*, *comptoir*, *crachoir*, *parloir*, *séchoir*, *tiroir*, *trottoir*.

2° L'**instrument** qui sert à accompagner l'action: *arrosoir*, *assommoir*, *découpoir*, *miroir*, *mouchoir*, *sarcloir*, *semoir*.

278. OIRE, forme féminine de *-oir* (§ 275) remonte à **-oria**. Son emploi est assez restreint; il ne sert qu'à désigner des

noms d'instruments: *affiloire, attrapoire, baignoire, balançoire, bassinoire, écumoire, nageoire, rôtissoire.*

REMARQUE. A côté de *-oire,* la vieille langue offre aussi la forme *-eoire: mangeoire, passeoire.* On avait de même *-eoir* pour *-oir;* voir § 275.

279. OIS remonte à **-ensis,** devenu -ese (I, § 318, 3), d'où *-eis,* et ensuite *-ois* ou dans d'autres cas *-ais* (I, § 159). Les mots en *-eis (-ois),* qui devraient rester invariables présentent dès les plus anciens textes un féminin analogique: *corteis—corteise* (II, § 384, 3, Rem.); ce féminin finit par s'étendre aux autres mots en *-eis* qui remontent au germ. -isc (§ 351): *daneis—daneise,* pour *daneische* (cf. II, § 417, Cas isolés).

CAS ISOLÉS. Après une palatale -ensis aboutit régulièrement à *-is* (I, § 191). Cependant ce développement peut être entravé par l'analogie comme dans burgensis qui ne devient pas *bourgis,* mais *bourgeois.*

FORMES ANALOGIQUES. La terminaison *-ois* est d'origine analogique dans *anchois* qui vient de l'esp. anchoa, et dans *gravois,* qui est pour *gravoi;* § 152, Rem.

280. Le suffixe *-ois* s'attache comme le latin -ensis à des noms de villes et de pays pour désigner leurs **habitants.** Nous le trouvons aussi, mais rarement, attaché à des noms communs.

1° Dérivés de noms de lieux: *Ardennois, champenois, clermontois, dauphinois, dieppois, lillois, niçois, rémois, vosgeois,* etc. *Bavarois, danois, gallois, hongrois, norois, suédois. Bernois, crétois, génois,* etc. Il est toujours productif, comme le montrent *montmartrois, anversois, hambourgeois, pékinois, pétersbourgeois, copenhaguois,* etc. Notre suffixe peut même s'ajouter à des noms de peuple. Cet emploi pléonastique s'observe dans *turquois,* encore dans Edmond Rostand: *Ce turquois ne peut vous comprendre* (*La princesse lointaine,* II, sc. 3); cf. *turquoise.*

2° Dérivés de noms communs. On trouve dans le latin postérieur pagensis; c'est peut-être sur ce modèle ou sur un modèle semblable qu'on a formé burgensis, d'où *bourgeois* (voir ci-dessus) et curtensis, d'où *courtois* (cf. it. *cortese*). En fait de créations françaises on trouve dans la vieille langue des formes telles que *aidois, champois, clergeois, fontenois, islois, marbrois, marchois, molois,* etc.; elles ont toutes disparu. La

langue moderne connaît *villageois*, *matois* (de *mate*, terme d'argot qui désignait le lieu de rendez-vous des filous de Paris), les substantifs *minois* (de *mine*), *putois* (du vfr. *put*) et l'adverbe *en tapinois* (du vfr. *en tapin*), d'où a été tiré le substantif *tapinois*. On doit à La Fontaine l'adjectif *souriquois*, tiré plaisamment de *souris*, et l'abbé Galiani parle de la langue *chatoise* (voir Jusserand, *Shakespeare en France*, p. 222).

281. OISON remonte à **-otionem.** Il servait, dans l'ancienne langue, à former des dérivés à signification abstraite des verbes de la 3e conjugaison: *batoison, confondoison*. Il empiète aussi sur le domaine de *-aison* (§ 167) et se joint aux verbes de la 1re conjugaison: *abitoison, acordoison, arestoison, chaçoison, chaploison, coltivoison, crioison, donoison, getoison, livroison, mangeoison*, etc. De toutes ces formations la langue actuelle n'a gardé que *pâmoison*.

282. ON remonte au lat. **-onem:** carbonem > *charbon*, falconem > *faucon*, latronem > *larron*, saponem > *savon*, etc. Il a été assez productif en français, mais paraît peu vivant dans la langue moderne.

Cas isolés. Les mots en *c* et *t* présentent des dérivés en *-çon: arc—arçon, tronc—tronçon, enfant* — vfr. *enfançon*, *plante* — vfr. *plançon, point — poinçon*. Ces formes présupposent des dérivés vulgaires en -ionem (comp. § 77).

Formation analogique. Le suffixe *-on* a remplacé *-un* dans *tendron* (voir § 295).

Formes élargies. A côté du simple *-on*, on trouve **-aillon** (§ 380), **-asson** (de *acionem) dans *chevasson*, *paillasson, mollasson* (*Soirées de Médan*, p. 225); **-eron** (§ 398); **-eton:** *gueule—gueuleton* (§ 402), **-ichon:** *drôle—drôlichon* (§ 404); **-illon:** *cotte—cotillon* (§ 409).

283. En français, *-on* s'attache et aux thèmes nominaux et aux thèmes verbaux. Exemples:

1° Dérivés d'adjectifs: *molleton, sauvageon, tendron, vairon*. Dans les parlers locaux on trouve *petiton* (Rolland, *Chansons populaires*, V, 52).

2° Dérivés de noms communs: *aiglon, aiguillon, ceinturon,*

cruchon, *dindon*. A l'ancienne langue appartiennent *bastardon* (petit bâtard), *bergeron*, etc.

3° Dérivés de noms propres: *Benoîton*, *Toinon*.

4° Dérivés de verbes: *Avorton*, *bâillon*, *coupon*, *frotton*, *jeton*, *juron*, *louchon*, *plongeon*, *réveillon*, *salisson*, *souillon*, *torchon*, etc. Notons pour la vieille langue *changeon* (enfant substitué; *Romania*, XXXII, 452), *viron* (conservé dans *environner*), *troton* (celui qui fait les courses).

284. Signification. Le suffixe latin -o, -onis désignait ordinairement des êtres vivants, parfois aussi des noms de choses. Le suffixe français *-on* présente ces mêmes emplois:

1° Noms de **personnes:** *baron*, *brouillon*, *charreton* (ou *charton*; cf. I, § 292), *charron*, *espion*, *fripon*, *louchon*, *souillon*, *tendron*, etc. On n'emploie plus *changeon*, *clergeon*, *guion*, *soçon* (tiré de socius).

2° Noms d'**animaux:** *ânon*, *barbichon*, *chaton*, *étalon*, *griffon*, *goujon*, *liron*, *mouton*, *plongeon*, etc., etc.

3° Noms de **choses:** *bouchon*, *brouillon*, *coupon*, *chaînon*, *glaçon*, *manchon*, *oreillon*, etc., etc. C'est pour les noms de choses que notre suffixe a été le plus productif.

285. Le suffixe *-on* présente souvent une valeur **diminutive;** elle est surtout prévalente dans les noms d'animaux, où *-on* désigne les petits (comp. *-at*; § 185) dans les noms de personnes et, moins souvent, dans les noms de choses.

1° Noms d'animaux: *aiglon*, *ânon*, *baleinon*, *bécasson*, *chaton*, *faon*, *grillon*, *levron*, *oisillon*, *ourson*, *raton*.

Cas isolés. *Cochon* (II, § 403) désigne d'abord le cochon de lait. *Dindon*, dér. de *dinde* (II, § 431), s'employait primitivement au sens de *dindonneau*; le dindon s'appelait autrefois *dindart*. *Étalon* vient du bas-lat. stallonem (tiré du germ. stall), le cheval qui reste à l'écurie, qui ne travaille pas. *Hérisson*, du lat. pop. *hericionem, tiré de hericius.

2° Noms de personnes: *Benoîton*, *Fanchon*, *Jeanneton*, *Lison*, *Madelon*, *Marion*, *Margoton*, *Nanon*, *Suzon*, *Toinon*.

Remarque. Dans les noms propres, *-on* prend souvent une valeur dépréciative:

Pauvre fille, à quinze ans, ses sens dormaient encore,
Son nom était Marie, et non pas *Marion.*

(Musset, *Nouvelles poésies*, p. 14.)

Je n'aimerai plus Madeleine.
Mieux vaut courir les *Madelons.*

(Richepin, *La mer*, p. 259.)

Partout on vous rencontre avec des *Jeannetons.*

(V. Hugo, *Ruy Blas*, I, sc. 2.)

3° Noms communs désignant des personnes du sexe féminin: *un(e) louchon*, *un(e) salisson*, *un tendron*. Pour le genre de ces mots, voir § 666.

4° La signification est devenue péjorative dans: *brouillon*, *fanfaron*, *grognon*, *fripon*, *marmiton*, *souillon*.

5° Noms de choses: *Fleuron*, *goujon*, *mamelon*, *vallon*, *veston.*

286. En italien et en espagnol, le suffixe correspondant a une valeur **augmentative:** it. *animale—animalone* (grand animal); esp. *bestia—bestión*, etc. Cette valeur se trouve dans plusieurs mots français dus généralement à une imitation étrangère:

Ballon (grosse balle), dér. de *balle,* sous l'influence de l'it. ballone.

Barbon, de l'it. barbone, proprement grande barbe, puis homme vieux (comp. § 710).

Caisson, autrefois *casson*, de l'it. cassone, grande caisse.

Carafon, emprunté de l'it. caraffone, signifiait au XVII[e] siècle 'grosse carafe'; il veut dire aujourd'hui 'petite carafe'.

Médaillon (grosse médaille), emprunté de l'it. medaglione.

Million paraît créé sous l'influence de l'it. miglione, proprement 'un grand mille'.

Mousqueton, tiré de *mousquet* à l'imitation de l'it. moschettone; il désignait autrefois une arme de plus gros calibre que le mousquet.

Perron, dérivé de *pierre.*

Toron (gros tore, moulure ronde), de l'it. torone.

Téton (mamelle), dér. de *tette* (bout de la mamelle).

287. OT remonte au latin vulgaire **-ottus** (cf. en italien *otto*), variante de -ittus. Il a été assez productif en fran-

çais, surtout dans les périodes précédentes; mais il est encore capable de fournir des dérivés nouveaux.

Forme élargie. A côté de *-ot* on trouve *-elot* (§ 387).

288. Le suffixe *-ot* s'attache aux noms et aux thèmes verbaux. En voici quelques exemples:

1° Dérivés d'adjectifs: *Bellot*, *brunot*, *manchot* (dér. de l'anc. fr. *manc* < mancus), *pâlot*, *sécot*, *vieillot*, etc. On trouve constamment des créations nouvelles non enregistrées par les dictionnaires: Elle est *faiblotte* (Goncourt, *Renée Mauperin*, p. 141). Une fille parut, *roussotte*, louchon (A. France, *Le Mannequin d'osier*, p. 43). Citons aussi *finot* (Huysmans, *Les sœurs Vatard*, p. 290) qui est peut-être une mauvaise graphie pour *finaud* (§ 358, 2). Littré dit »synonyme inusité de *finaud*«, explication peu heureuse. Rappelons qu'on trouve *finoterie* au XVII[e] siècle.

Cas isolé. *Petiot*, de *petit;* cf. § 99.

2° Dérivés de substantifs: *Bachot*, *ballot*, *barrot*, *billot*, *bécot*, *boulot*, *calot*, *cuivrot*, *cuissot*, *délot* (de l'ancien *deel*, *del*, maintenant *dé;* cf. I, § 266), *diablot*, *frérot*, *goulot*, *îlot*, *linot*, *minot*, *mulot* (dér. de *mul*), *pérot*, *pouliot*. On n'emploie plus *aillot*, *ancelot*, *anglot*, *bichot* (petit d'une biche), *courserot* (un petit coursier; voir H. Estienne, *Deux dialogues*, I, 95).

Cas isolés. *Berlingot* (voiture), dérivé de *berlingue*, autre forme pour *berline*, employée au XVIII[e] siècle. *Bousingot*, dérivé populaire de *bousin* (cabaret, désordre). *Camelot*, forme plutôt provençale, a remplacé l'ancien *chamelot*, dér. de *chameau*.

3° Des noms propres: *Bernardot*, *Charlot*, *Denisot*, *Henriot*, *Georgeot*, *Jacquot*, *Jeannot*, *Margot* (§ 78), *Paulot*, *Perrot*, *Pierrot*, *Renaudot*, *Robertot*, *Vacherot*, etc.

Cas isolés. La célèbre *Mme Angot* s'écrivait à l'origine *Ango* (§ 414); telle est l'orthographe de Vadé. *Miquelot* est une forme normanno-picarde pour *michelot*, dér. de *Michel*.

4° Dérivés de verbes: *Brûlot*, *cachot*.

289. OTTE ou OTE (cf. II, § 414, 3), forme féminine de *-ot* (§ 287). Elle s'emploie dans le féminin des adjectifs: *pâlot—pâlotte*, *manchot—manchote*, et des substantifs *linot—linotte*, *Charlot—Charlotte*. Elle sert aussi à former des dérivés nouveaux de noms et de verbes.

1° Dérivés de substantifs: *Baillotte* (de *baille*), *calotte* (de *cale*, sorte de bonnet), *capote*, *chènevotte* (dér. de l'ancienne forme *cheneve*, de cannabis), *culotte*, *fiévrotte*, *gelinotte*, *linotte*, *menotte* (de *main*).

Cas isolé. *Marotte* est un dérivé hypocoristique de *Marie*; *papillotte*, morceau de papier dont on enveloppe les cheveux, est peut-être un dérivé irrégulier de *papier*. *Papillotte*, paillette d'or ou d'argent, est un post-verbal de *papilloter* (§ 540).

2° Dérivés de verbes: *Bouillotte*, *jugeotte*, *parlotte*.

290. Signification.

1° Le suffixe *-ot* a primitivement une valeur **diminutive** et souvent **caressante.** Nous la retrouvons encore dans beaucoup de cas: *îlot*, petite île; *frérot*, petit frère; *pâlot*, un peu pâle; *Georgeot*, mon cher petit Georges, etc. Ce suffixe sert encore dans le parler câlin et caressant: *Bêtote*, c'est fini, fit M. Mauperin (Goncourt, *Renée Mauperin*, p. 322). Par une extension commune *-ot* peut aussi être **dépréciatif**, comme dans *bellot* et *vieillot*.

2° Dans la langue moderne la signification diminutive a disparu complètement dans plusieurs dérivés: *fagot*, *goulot*.

3° Les dérivés de thèmes verbaux expriment plusieurs idées différentes, surtout celle d'**un instrument:** *brûlot*, *chariot*, *dérivotte*.

291. Formations analogiques. *Ot* a pris la place de *-o*, *-oc*, *-oe*, *-og* (?), *-ol*, *-out* dans les mots suivants:

Abricot, emprunté du port. albricoque.

Berlingot (bonbon au caramel), emprunté de l'it. berlingozzo.

Canot, au XVII[e] siècle, *canoe*, emprunté de l'esp. *canoa*, mot d'origine caraïbe (se trouve déjà dans le Dictionnaire de Nebrija, 1493).

Coquelicot, altération de *coquericoq* (employé encore au XVI[e] siècle). C'est une onomatopée imitant le chant du coq; elle s'appliquait d'abord au coq lui-même; puis, par assimilation, au petit pavot aux fleurs rouges.

Échalote, plus anciennement *échalotte*, est tiré, par substitution de suffixe, de l'anc. fr. *eschalogne*, du lat. ascalonia, proprement 'ail d'Ascalon'.

Écharbot (cf. le doublet *escarbot*), en vfr. *escharbot*, est tiré du lat. scarabæus (cf. la forme savante *scarabée*) avec changement du suffixe; un développement régulier aurait amené une terminaison *-ieu*.

Escargot, emprunté du prov. escar(a)gol; on trouve au XIVe siècle la forme *escargole*.

Falot, emprunté de l'it. falò.

Loriot, au moyen âge *loriol* et *l'oriol* (I, § 489, 1).

Magot (gros singe), probablement altération de Magog.

Maillot, au moyen âge *maillol*, probablement dérivé de *maille*.

Paletot, altération de *paletoc* ou *paletoke* (XIVe siècle), emprunté du holl. paltrok.

Pavot, au moyen âge *pavo*, du lat. vulgaire *papavum qui remplace papaver.

Pouliot, pour *pouliol* ou *poulieul* qui remonte à pulegium.

Sanglot est pour *sanglout* ou *senglout* de *singluttum, altération de singultum (sous l'influence de gluttum?).

Sarrot, doublet orthographique peu usité de *sarrau*.

Tarot, emprunté de l'it. tarocco; Rabelais écrit *tarau*.

292. TÉ remonte au lat. **-itatem**: bonitatem 〉 *bonté*, veritatem 〉 vfr. *verté*, duritatem 〉 vfr. *durté*, etc. Il a servi au moyen âge à former des noms abstraits tirés d'adjectifs: *amerté*, *averté*, *cherté*, *fierté*, *honerableté*, *loyalté*, *nobleté*, *richeté*, *simpleté*. Depuis le moyen âge, *-té* est mort comme suffixe, et la langue moderne n'a gardé qu'un petit nombre des formes primitives en *-té*: *cherté*, *fierté*. Dans les autres il a été remplacé soit par *-eté* (§ 400): vfr. *durté* 〉 *dureté*, vfr. *purté* 〉 *pureté*, vfr. *sëurté* 〉 *sûreté*, soit par la terminaison savante *-ité*: vfr. *verté* 〉 *vérité* (sur veritas).

293. U remonte au lat. **-utus** (dans canutus, cornutus nasutus, etc.); il s'attache, comme celui-ci, exclusivement aux substantifs, et forme des adjectifs exprimant un développement particulier d'une qualité exprimée par le radical. Les formations nouvelles sont nombreuses: *barbu*, *bossu*, *bourru*, *branchu*, *charnu* (du vfr. *charn*; cf. I, § 327, 2, Rem.), *chevelu*, *crochu* (de *croc*; cf. § 70), *feuillu*, *fourchu*, *goulu* (de *gueule*; cf. § 58), *grenu* (de *grain*; cf. § 49), *joufflu*, *lippu*, *membru*, *moustachu*, *pattu*, *poilu*, *pointu*, *têtu*, *ventru*, etc. A l'ancienne

langue appartiennent *bouchu*, *corsu*, *crenu*, *crespelu*, *dentu*, *mamelu*, *pommelu*, *ramu*, *veinu*, etc.

Cas isolés. *Feu* était au moyen âge *fēu* (I, § 276) qui remonte à *fatutus, dérivé populaire de fatum.

294. UME ou UNE. Ces suffixes peu employés paraissent avoir la même origine.

1° La forme *-ume* remonte probablement à un type **-uminem**, qui a dû remplacer **-udinem.** La cause du changement n'est pas claire. Ex.: consuetudinem > *coutume*, amaritudinem > *amertume*. Notons quelques créations nouvelles propres à la vieille langue: *espessetume*, *pesantume*, *suatume*.

Forme analogique. *Apostume*, emprunté de apostema.

2° La forme *-une* remonte au latin **-udinem**: amaritudinem > vfr. *amertune*. Les autres exemples de notre suffixe qu'offre la langue du moyen âge, sont des créations françaises: *pesantune*, *rancune* (forme collatérale de *rancure* et *rancor*), *sembletune*, *servitune* (doublet de *servitude*), *servune* (de *serf*), *vieillune*. De ces formes on n'a conservé que *rancune*.

295. UN. Ce suffixe peu employé remonte à **-umen**; il ne se trouve que dans la vieille langue; les quelques mots qui se terminaient autrefois par *-un*, sont morts ou ont échangé leur suffixe contre un autre. Voici d'abord deux exemples remontant au latin classique: Albumen > vfr. *aubun*, remplacé par *aubin* (§ 263, 1); legumen > vfr. *lëun*, remplacé par *légume*. On peut encore citer quelques autres mots en -umen de formation postérieure: acrumen > vfr. *aigrun* (comp. it. *agrume*), remplacé par *aigrin* et *égrain* (voir Littré); calidumen > vfr. *chaudun*, tripes (it. *caldume*), tenerumen > vfr. *tendrun* (it. *tenerume*), supplanté par *tendron*.

296. URE vient du lat. **-ura**; morsura > *morsure*, pictura > *pinctura > *peinture*, scriptura > *écriture*, junctura > *jointure*; ajoutons blat. rancura (pour rancor) > vfr. *rancure*. On voit que -ura s'ajoutait surtout aux participes passés; comp. les nouvelles formations *tenture* (*tentura, de tentus), *penture* (*penditura, de *penditus; II, § 108, 2), *couverture* (de *couvert*), *confiture* (de *confit*), *friture* (de *frit*), etc.

A côté de *-ure*, on trouve dans la vieille langue *-ëure* tiré des dérivés de la première conjugaison: armatura ⟩ *armëure*; cette forme s'est employée par analogie dans *chaussëure* (de *chaussier*), *envoisëure* (de *envoisié*, gai), *batëure* (de *batre*), *nervëure* (de *nerf*), *ramëure* (de *raim*), etc., etc. Après le moyen âge, *-ëure*, par l'amuïssement régulier de la première voyelle (I, § 269), s'est confondu avec *-ure;* la suppression de l'*e* féminin est marquée par un accent circonflexe dans le seul mot *piqûre*, autrefois *piqueure*.

Formations analogiques. La vieille forme *saumuire* est devenue *saumure*. Dans le parler vulgaire de nos jours, *verrue* s'altère en *verrure*.

297. Le suffixe *-ure* a été assez productif en français, et il est encore vivant; il s'adapte aux noms et aux verbes. Exemples:

1° Dérivés de substantifs: *Cadrannure, carature, chevelure, denture, ferrure, feuillure, forfaiture, mâture, membrure, nacrure.*

Cas isolé. *Fermeture*, doublet de *fermure*, paraît modelé sur *ouverture.*

2° Dérivés d'adjectifs: *Droiture, froidure, ordure, verdure.* On avait dans la vieille langue: *blanchure, hauture, laidure, roussure*, etc.

Cas isolé. *Courbature* a été tiré de *courbatu* (cf. § 66).

3° Dérivés de verbes: a) *Balayure, blessure, brochure, brûlure, coiffure, coupure, dorure, éclaboussure, égratignure, engelure, foulure, gageure* (cf. I, § 119), *hachure, limure, piqûre, plissure, serrure.* b) *Bouffissure, brunissure, élargissure, flétrissure, fourbissure, meurtrissure, moisissure, noircissure, ternissure*, etc. c) *Batture.* Notons aussi, pour la langue vulgaire, *revoyure*, employé surtout dans la formule *à la revoyure* (Daudet, *Sapho*, p. 116; J. Rictus, *Les soliloques du Pauvre*, p. 119).

CHAPITRE VII.

SUFFIXES LATINS DE FORMATION SAVANTE.

---

298. Sur les suffixes de formation savante, il faut remarquer:

1° Ordinairement le suffixe est accommodé à la française: *-ation*, *-aire*, *-iste;* dans quelques cas très rares le suffixe passe tel quel en français: *-ana*.

2° Les suffixes savants s'attachent non seulement aux mots français *(action—actionnaire)* mais aussi à des thèmes latins. Il arrive ainsi très souvent qu'à côté d'un mot français de formation populaire on trouve un dérivé de formation savante. Cette particularité est digne d'intérêt. Comme il existe un certain nombre de substantifs de forme populaire, dont il est impossible de tirer des dérivés, on est obligé, pour créer un adjectif correspondant, de recourir au latin. En voici quelques exemples: *Aisselle—axillaire, ancêtre—ancestral, dimanche—dominical, dos—dorsal, enfer—infernal, évêque—épiscopal, genre—générique, goût—gustuel, île—insulaire, moelle—médullaire, moine—monacal, nez—nasal, oreille—auriculaire, palais—palatal, pou—pédiculaire, pluie—pluvial, pluvieux, voyelle—vocalique.*

3° Les suffixes savants, qui remontent moins haut dans la langue que les suffixes populaires, finissent parfois par les remplacer; ainsi *-ation* est sur le point de supplanter *-aison* (§ 168), et *-ence* est bien plus productif que *-ance* (§ 172). Comp. aussi le rapport entre *-al* et *-el* (§ 303), entre *-at* et *-é* (§ 190), entre *-ose* et *-eux* (§ 232); et notez la très grande extension qu'a prise *-ique* (§ 325).

299. AIRE, doublet savant de *-ier* (§ 248) et de *-er* (§ 212), reproduit **-arius** et **-aris.** Il se trouve dans des mots empruntés: contrarius > *contraire*, adversarius > *adversaire* (la forme populaire *aversier* a disparu), primarius > *primaire* (forme pop. *premier*) vulgaris > *vulgaire* etc. et dans de nombreuses formations nouvelles. Il s'ajoute non seulement aux radicaux latins: *alvéolaire*, *annuaire, folliaire, lapidaire, patibulaire,* mais aussi et surtout aux radicaux français: *actionnaire, commissionnaire, égalitaire, humanitaire, mousquetaire, millionnaire, milliardaire, pensionnaire.*

300. AL remonte au latin **-alis (-ale)** dont la forme populaire est *-el* (§ 205). Des mots d'emprunt en *-al* se trouvent dès le XIe siècle: *enfernal, essential, estival, final, historial, impérial, oriental, pastoral, personal,* etc.; on a continué à en introduire jusqu'à nos jours: *brutal, capital, causal, central, conjugal, diurnal, dorsal, fatal, frugal, génital, matutinal, rural, sépulcral, temporal, théâtral, triomphal, verbal, vital,* etc., etc.

Remarque. Rappelons que dans le Sud-Ouest et moins régulièrement dans l'Ouest et en anglo-normand, *-al* représente le développement populaire de -alem. Dans les domaines cités hospitalem devient *ostal;* dans le reste de la France du Nord *ostel.*

301. Sur le modèle de ces mots, on s'est servi de *-al* comme suffixe, dès le moyen âge. On l'ajoutait et à des mots français et à des thèmes latins.

1° Dérivés de mots français: *amial, banal, besognal, costal, fenestral, greval, hivernal, lunal, poignal, prestral,* etc. *Colossal, colonial, instrumental, musical, papal, phénoménal, sentimental,* etc.

2° Dérivés de thèmes latins: Vfr. *angelical, apostolal, autumnal, evangelical, medicinal, simonial,* etc. *Buccal, caudal, cérébral, doctoral, électoral, floréal, germinal, guttural, infinitésimal, lacrymal, latitudinal, lingual, longitudinal, ombilical, stomacal, vaginal, vertébral,* etc.

3° Dans quelques cas on trouve des doublets: *loyal—légal, chenal—canal.*

4° Le suffixe *-al* est toujours vivant; voici quelques dérivés récents: *architectural, auroral, caricatural* (Bourget, *Voyageuses,*

p. 60), *fantômal* (Zola, *Lourdes*, p. 218), *gouvernemental*, *obéliscal*, *pyramidal*, *spectral*. Flaubert a employé *aromal*, *sidéral*, *tombal*.

302. Formations analogiques.

1° AL est d'origine analogique dans:

Maréchal, vfr. *mareschalc*, du germ. mar[a]hskalk.

Orig(i)nal, altération de *orignac*, emprunté du basque oregnac (pluriel de oregna, cerf).

Sénéchal, vfr. *senescalc*, du germ. siniskalk.

2° AL a été remplacé par *-ail* dans *corail*, *frontail*, *poitrail*, *portail* (voir II, § 305, 1), par *-ard* dans *brancard* et *poignard* (§ 354). Rappelons qu'on a dit *bocar*, *locar* au lieu de *bocal*, *local*, et, inversement, *brassal*, *cavial*, *réalgal* au lieu de *brassard*, *caviar*, *réalgar*. Enfin *-al* a été sporadiquement remplacé par *-ac* dans *arsenal* qu'on prononçait *arsenac* au XVIIe siècle (voir Vaugelas, *Remarques*, II, 206).

303. Il y avait jusqu'au XVIIe siècle, dans beaucoup d'adjectifs et dans quelques substantifs, une certaine hésitation entre *-al* et le suffixe populaire correspondant et synonyme *-el* (§ 205). A côté de la forme purement savante *personal*, on trouve aussi *personel*, et à côté de la forme populaire *charnel*, on trouve *charnal*. Voici quelques exemples de ces doublets: *Accidentel -al*, *champel -al*, *charnel -al*, *communel -al*, *continuel -al*, *corporel -al*, *cruel -al*, *espirituel -al*, *essentiel -al*, *graduel -al*, *individuel -al*, *journel -al*, *loyel -al*, *matinel -al*, *mortel -al*, *nasel -al*, *naturel -al*, *ostel -al*, *personnel -al*, *poitrel -al*, *principel -al*, *royel -al*, *temporel -al*, *virginel -al*, etc. Le même auteur se sert souvent des deux formes sans distinction; dans le *Tristan* de Beroul on trouve p. ex. *ostel: sel* (v. 1297—98) et *ostal: governal* (v. 3581—82). Sur le sort de ces doublets il faut remarquer:

1° EL l'a emporté dans *accidentel*, *charnel*, *continuel*, *corporel*, *cruel*, *essentiel*, *graduel*, *hôtel*, *individuel*, *mortel*, *naturel*, *personnel*, *spirituel*, *temporel*.

2° AL l'a emporté dans *communal*, *journal*, *loyal*, *matinal*, *poitral*, *principal*, *royal*, *virginal*.

3° Dans quelques cas on a conservé les deux formes: *officiel—official*, *originel—original*, *partiel—partial*, *pénitentiel—péniten-*

tial; à la différence des doublets médiévaux, ceux-ci ne sont pas synonymes.

4° Signalons en dernier lieu quelques autres traces de l'ancienne hésitation: *Cruel—cruauté* (vfr. *crualté,* de *crual*), *journal—journellement.* A côté de *matériel* et *universel* on a les pluriels *matériaux* et *universaux.*

304. AN est une terminaison d'origine assez diverse.

1° Elle reproduit régulièrement le latin **-ann-**: tyrannum > *tyran.*

2° Elle reproduit dans les mots d'emprunt le latin **-anus,** dont les formes populaires sont *-ain* (§ 160) et *-ien* (§ 246): *anglican* (anglicanus), *faisan* (phasianus), *pélican* (pelicanus), *persan* (persanus), *vétéran* (veteranus).

3° La terminaison italienne et espagnole **-ano** et le provençal **-an**: *artisan* (it. artigiano), *courtisan* (it. cortigiano), *partisan* (it. partigiano), *toscan* (it. toscano), *castillan* (esp. castellano), *capelan* (prov. capelan).

4° Nous trouvons aussi *-an* dans un certain nombre de mots orientaux: *drogman, musulman, ottoman, sultan,* etc.

305. Formations analogiques.

1° Dans un certain nombre de mots *-an* a été substitué à *-ant et -enc: Brelan* < vfr. *brelenc* (§ 361). *Cadran* < quadrantem. *Chambellan* < vfr. *chamberlenc. Cormoran* < vfr. *cor marenc. Encan* < *encant* (Oudin, 1642) < in quantum. *Éperlan* < vfr. *esperlenc* < aha. spierling. *Floran* est probablement pour *florant,* dérivé de *fleur. Halbran* < germ. halberent. *Jaseran* < vfr. **jaserenc,* dérivé du nom de la ville d'Alger (en arabe al-Djezair), d'où venaient beaucoup de cottes de mailles. *Merlan* < vfr. *merlenc. Paysan* < vfr. *paysenc. Peigneran,* pour *peignerand* (§ 173).

2° AN a été remplacé par *-and* dans *allemand* et *normand* (comp. § 88, 173).

306. ANA (ou plutôt IANA), pluriel neutre de -anus (-ianus), est un suffixe savant qui s'applique à des noms propres: *Huetiana, Ménagiana, Perroniana. Ana* s'attache aussi, mais assez rarement, à des noms communs; on a ainsi publié

des *Cricriana* ou recueil des Halles (Paris, 1805) qui font suite à .des *Grivoisiana* et à des *Merdiana*.

307. AT est emprunté au latin ou aux langues romanes méridionales. Il reproduit:

1° Le latin **-atus** (dont la forme populaire est *-é;* § 190): *Apostolat* (apostolatus), *canonicat* (canonicatus), *cardinalat* (cardinalatus), *consulat* (consulatus), *diaconat* (diaconatus), *épiscopat* (episcopatus), *magistrat* (magistratus), *patriarcat* (patriarcatus); *avocat* (advocatus), *candidat* (candidatus); *scélérat* (sceleratus); sur la forme *-iat*, voir § 318.

2° Le latin **-atum:** *cérat* (ceratum), *mandat* (mandatum).

3° Le provençal **-at:** *comtat*, *goujat*, *muscat*.

4° L'italien **-ato:** *brocat* (§ 309, 2), *carat*, *cervelat*, *ducat*.

5° L'espagnol **-ato:** *mulat* (§ 187).

Doublets. Les doublets populaires des mots en *-at* se terminent en *-é: avocat—avoué*, *comtat—comté*, *épiscopat—évêché*. Pour *scélérat*, on trouve au XVe et au XVIe siècle *sceleré;* R. Garnier s'en sert encore: Et souuent les grands Dieux gardent expressement Les hommes *scelerez* pour nostre châtiment (*Cornélie*, v. 894). A côté de *orgeat*, on avait autrefois *orgeade*, d'après l'ital. orzata, et *orgée*.

308. Sur le sort qu'a joué *-at* dans la formation de mots français, il faut remarquer:

1° *At* (= -atus) a été relativement productif. On l'a ajouté à des thèmes latins: *électorat*, *professorat*, *rectorat*, et à des mots français indigènes ou empruntés: *acolytat*, *califat*, *exarchat*, *généralat*, *marquisat*, *syndicat*. La création de mots nouveaux en *-at* continue toujours; en voici quelques exemples récents: *anonymat*, *bambinat* (Fourrier), *bâtonnat*, *externat*, *hospodorat*, *internat*, *inspectorat*, *macmahonat* (Villatte), *mandarinat*, *officiat*, *orphelinat*, *séniorat*, *septennat* (date de 1872), etc.

2° *At* (= -atum), qui s'ajoute surtout aux verbes, a été bien moins productif; on le trouve dans *alternat*, *assassinat*, *assignat*, *crachat*, *orgeat*, *pissat*.

309. FORMATIONS ANALOGIQUES.

1° AT n'est pas étymologique dans *reliquat*, qui est pour *reliqua* (lat. reliqua); encore en 1694, l'Académie écrit le mot sans *t*, tout en ajoutant que »quelques-uns escrivent *reliquat*«.

2° AT a été remplacé par **-as** dans *cadenas* ⟨ *cadenat* (prov. cadenat), *cervelas* ⟨ *cervelat* (it. cervellato); par **-âtre**, dans *mulâtre* (§ 186) ⟨ *mulat* (esp. mulato); par **-ard (-art)** dans *brocard* ⟨ *brocat* (it. broccato), *escarbillard* ⟨ *escarbillat* (gasc. escarrabilhat), *surard* ⟨ *surat* (dérivé de *sureau*, § 78); on hésite entre *louvat* et *louvard*. Au XVIIe siècle, on disait *rosar*, *violar*, *soldar*, pour *rosat*, *violat*, *soldat*.

310. ATEUR, dont la forme populaire est *-ëor*, *-eur* (§ 230), reproduit le latin **-atorem**: On le trouve dans les mots d'emprunt: *administrateur*, *admirateur*, *adorateur*, *collaborateur*, *consolateur*, *explorateur*, etc. Les créations françaises, qui apparaissent surtout dans la langue moderne, sont nombreuses; elles sont toutes tirées de verbes. Exemples: *accélérateur*, *acclamateur*, *annonciateur*, *colonisateur*, *épurateur*, *extirpateur*, *filateur*, *régulateur*, *vulgarisateur*, etc.

311. ATION reproduit le latin **-ationem.** On le trouve dans beaucoup de mots d'emprunt: *abdication*, *aberration*, *adoration*, *adulation*, *circulation*, *considération*, *flagellation*. C'est sur le modèle de ces mots d'emprunt qu'on a tiré de thèmes verbaux des dérivés nouveaux marquant l'action: *association*, *autorisation*, *bifurcation*, *canonisation*, *centralisation*, *cautérisation*, *démoralisation*, *localisation*, *unification*, *vaccination*, etc. Notre suffixe peut aussi s'ajouter à des thèmes latins: *aviation*, *claustration*, *majoration*. L'emploi toujours croissant de *-ation* a fini par tuer *-aison* (§ 168). Notons aussi que les anciennes formes *dérivaison*, *sevraison* ont été remplacées par *dérivation*, *séparation*.

312. ATIQUE remonte à **-aticus**; il a été tiré de mots tels que *aromatique*, *diplomatique*, *dogmatique*, *énigmatique*, *flegmatique*, etc. Il a peu servi à créer des mots nouveaux; citons *emblématique* (tiré de *emblème* probablement sur le modèle de *problématique*).

313. ATOIRE. Ce suffixe, qui reproduit le latin **-atorius,** a été tiré de mots d'emprunt tels que *adjutatoire*, *ambulatoire*, *conservatoire*, *consolatoire*, etc. Voici quelques formations françaises: *accusatoire*, *dînatoire*, *soupatoire* (Brillat-Savarin).

314. ATURE remonte au latin **-atura,** dont la forme populaire est *-ëure*, *-ure* (§ 296). On le trouve dans des mots d'emprunt latins comme *armature*, *dictature*, *littérature*, *nomenclature*, *quadrature*, *température*, etc. et dans quelques mots d'origine italienne: *caricature*, *miniature*, etc. Quant aux créations nouvelles, elles sont peu nombreuses. Comme *-ure*, *-ature* s'attache et aux verbes (français ou latins): *filature*, *judicature*, *maculature*, *signature*, et aux noms (français ou latins): *arcature*, *climature*, *musculature* (de musculus), *ossature*, *sacrificature*, *tablature* (de tabula; cf. l'it. *tavolatura*). Ces exemples montrent que *-ature* sert ordinairement à désigner l'ensemble des caractères qu'exprime le radical.

Doublets. Le mot populaire *armure* existe à côté du mot savant *armature*. La vieille forme populaire *temprëure* a disparu devant *température*.

315. ÉEN est une forme collatérale de *-ien* (§ 246). Il s'emploie surtout pour traduire les mots latins en -æus (-eus): *Chaldéen* (Chaldæus), *Européen* (Europæus), *Héracléen* (Heracleus), *Néméen* (Nemæus), *Phocéen* (Phocæus), *céruléen* (cæruleus), *éburnéen* (eburneus), *hyménéen* (hymenæus), *marmoréen* (marmoreus).

Remarque. A côté de *-éen* on trouve aussi, bien que rarement, *-éan*. R. Garnier dit ainsi *les voix hyménéanes* (*Cornélie*, v. 256).

316. Le suffixe *-éen* se trouve aussi dans un petit nombre de dérivés français; il s'attache surtout aux mots terminés par *-é*, *-ée*, *-ey*, *-ay*, *-i*, *-y:*

1° Dérivés de noms communs: *alizéen* (de *alizé*), *fuséen*, *lycéen*.

2° Dérivés de noms de lieux: *condéen*, *guadeloupéen*, *nancéen* (de *Nancy*), *nouméen* (de *Nouméa*), *panaméen*, *pyrénéen*, *quimperléen* (de *Quimperlé*), *sabéen* (de *Saba*), *tarbéen* (de *Tarbes*), *vendéen*, *vitréen* (de *Vitré*).

3° Dérivés de noms de personnes: *Goethe—goethéen* (RPhFP, XVII, 149).

317. ENCE, doublet de *-ance* (§ 172), reproduit le latin **-entia:** *absence* (absentia), *abstinence* (abstinentia), *confidence* (confidentia), *éloquence* (eloquentia), *évidence* (evidentia), *intelligence* (intelligentia), etc. C'est sur le modèle des mots d'emprunt en *-ence*, dont on trouve des exemples dès les plus anciens textes, qu'on a créé des mots nouveaux en *-ence* tirés d'adjectifs en *-ent: adhérence, exigence, intermittence, insurgence, permanence, résidence.*

Cas isolé. *Jouvence*, qui remonte au moins au XVI[e] siècle, paraît être une altération du vfr. *jouvente* (de *juventa pour juventus); le changement est probablement dû à l'influence du suffixe *-ence* et du diminutif *jouvencel.*

318. IAT, forme collatérale de *-at* (§ 307), s'emploie pour former des dérivés de mots latins en **-ius:** *noviciat* (de novicius), *vicariat* (de vicarius). C'est donc la forme ordinaire des dérivés de mots en *-aire: antiquariat, commissariat, honorariat, prolétariat, salariat, secrétariat, volontariat.* Il s'emploie par analogie dans *margraviat.*

319. IBLE est emprunté du latin **-ibilis.** Il se trouve dès le moyen âge dans les mots d'emprunt: contemptibilis > *contemptible*, conversibilis > *conversible* (Furetière), convertibilis > *convertible*, corruptibilis > *corruptible*, credibilis > *crédible*, divisibilis > *divisible*, flexibilis > *flexible*, horribilis > *horrible*, intelligibilis > *intelligible*, risibilis > *risible*, etc. Le latin ecclésiastique et scolastique a fourni plusieurs formations nouvelles: comprehensibilis > *compréhensible*, concupiscibilis > *concupiscible*, disponibilis > *disponible*, imperceptibilis > *imperceptible*, etc.

320. Sur le modèle des mots cités on a créé un petit nombre de dérivés nouveaux. Ils sont tirés soit de verbes latins, soit de verbes français, très rarement de noms français.

1° Radicaux de verbes latins: *accessible, admissible, amovible, comestible, compatible, compressible, éligible, fusible, indicible,* etc.

Ce mode de formation est encore vivant, comme le montrent les mots nouveaux *conceptible*, *explosible*, *impressible*, etc.

2⁰ Radicaux de verbes français: *corrigible*, *exigible*, *lisible*, *loisible*, *nuisible*, etc. Dérivé nouveau: *répétible* (Littré, Suppl.).

3⁰ Dérivés de noms français: *paisible*, *pénible*.

Dans quelques cas il y a eu concurrence entre *-ible* et *-able*. Avant de dire *nuisible* on a dit *nuisable;* Cotgrave (1611) donne *lisable* à côté de *lisible;* la langue moderne admet *faisable* et *faisible;* on a eu autrefois *pénable* à côté de *pénible*.

321. ICE reproduit les terminaisons suivantes:

1⁰ Le latin **-īcium:** *novice*.

2⁰ Le latin **-ĭcium:** *artifice*, *auspice*, *bénéfice*, *cilice*, *délice*, *édifice*, *office*, *sacrifice*.

3⁰ Le latin **-ĭtia, -ities:** *avarice*, *immondices*, *justice*, *malice*, *milice*, *prémices*.

4⁰ Le latin **-ītia:** *blandices*.

5⁰ Le latin **-ĭtium:** *précipice*, *propice*, *service*.

6⁰ Le latin **-ix, -icis:** *appendice*, *calice*, *cicatrice*.

7⁰ Le latin **-ex, -icis:** *auspice*, *complice*.

8⁰ L'italien **-iccio:** *caprice*.

Le suffixe *-ice* ne paraît pas avoir été productif en français.

322. IME reproduit le suffixe inaccentué **-ĭmus:** decimus 〉 *décime*. Sur le modèle de ce mot on a formé *centime*, *millime*.

323. ION, suffixe peu employé qui doit probablement son origine aux mots d'emprunt en *-ion*. On le trouve surtout dans des dérivés nominaux, rarement dans des dérivés verbaux:

1⁰ Dérivés nominaux: *champion*, *cornion*, *croupion*, *fanion* (du radical de *fanon;* cf. § 78), *gavion* (de l'ancien *gave*, gosier). On trouve au XVIᵉ siècle *bestion*, petite bête *(Voyage de Charles-Quint)*.

2⁰ Dérivés verbaux: *tordion* (de *tordre*), *trayon* (de *traire*).

324. IQUE reproduit le latin **-ĭcus**, confondu avec le grec *-ικος*; il se trouve dans beaucoup de mots d'emprunt: *asia-*

tique, authentique, dalmatique, fantastique, homérique, mythique, platonique, saphique, sceptique, typique, etc.

Remarque. De la terminaison uniforme *-ique* on a tiré une forme masculine *-ic*; ainsi l'ancien *publique* a été remplacé par *public—publique;* voir II, § 388.

325. Le suffixe *-ique* a eu un très grand développement en français, où il est devenu le suffixe le plus usuel dans la formation des adjectifs. Il s'emploie surtout dans la terminologie scientifique et s'ajoute non seulement aux mots français *(féerie—féerique)*, mais aussi au type latin reconstitué (*voyelle—vocalique*, d'après vocalis).

1° Dérivés de noms communs: *Académique*, *charivarique*, *chimique*, *chronologique*, *édénique*, *héraldique* (dér. de *héraut*, d'après la forme latinisée heraldus), *monarchique*, *nostalgique*, *périodique*, *photographique*, *salicylique*, *somnambulique*, *squelettique*, *syllabique*, *typographique*, *volcanique*.

2° Dérivés de noms de personnes: *Don-juanique*, *galvanique*, *holbachique*, *hoffmannique*, *hugotique*, *machiavélique*, *méphistophélique*, *mesmérique*, *marotique*, *offenbachique*, *ossianique*, *pantagruélique*, *voltaïque*, *villonique* (Tiersot, *Romancéro populaire*, p. XVIII).

3° Dérivés de noms géographiques et de noms de nationalités: *Balkanique*, *carpathique*, *hunnique*, *islamique*, *jurassique*, *javanique*, *lombardique*, *pyrénaïques*, *sarracénique*, *westphalique*.

326. Substitution.

1° La langue populaire substitue parfois *-ique* à *-isque;* on entend dans l'argot de Paris *astérique* et *obélique* pour *astérisque* et *obélisque*.

Remarque. Inversement *-isque* se substitue à *-ique*. *Odalisque* est pour *odalique*. La forme primitive est *odalik* qui reproduit fidèlement le turc odalik (odalyk). Elle a été employée par Antoine Bauderon de Sénecé (mort en 1737) qui écrit dans un de ses contes: Je veux d'abord, dit-il, épouser quatre femmes, avoir deux cent chevaus, au moins trente *odaliks*, cent valets, six serails, dix ou douze chiffiks [altération du turc tchiftlik, ferme, métairie], le reste à l'avenant (*Œuvres choisies*, Paris, 1855. P. 126—127). La forme analogique *odalisque* a été employée déjà par Fermanel dans ses *Voyages du Levant* (1664).

2° Il y a parfois hésitation entre *-ique*, *-esque*, *-ien*, *-an*. Citons: *aristophanique — aristophanesque; don-juanique — don-juanesque; monarchique—monarchien; mahométique* (Garnier, *Bradamante*, v. 34) — *mahométan*.

327. ISME remonte au latin **-ismus** (gr. *-ισμος*). Les mots d'emprunt en *-isme* se montrent déjà au moyen âge: *Aphorisme*, *barbarisme*, *catéchisme*, *christianisme*, *embolisme*, *exorcisme*, *paienisme*. etc.; et on a continué à en adopter jusqu'à nos jours: *archaïsme*, *atticisme*, *cynisme*, *idiotisme*, *paganisme* (qui remplace *paienisme*), etc.

Formes élargies. A côté de *-isme*, on trouve quelques formes élargies: *-tisme* dans *bondieutisme*, *voyoutisme* (§ 89); *-icisme* (tiré de *anglicisme*, *gallicisme*, *classicisme*) dans *celticisme*, *platonicisme*, *romanticisme*, *russicisme* (§ 330, 5); *-ianisme* (tiré de *cartésianisme*, *voltairianisme*) dans *baudelairianisme*, *bohémianisme*, *parnassianisme*, *victorianisme*, etc. (§ 330, 7) et quelques autres.

Orthographe. Si le mot primitif se termine par *-y*, on écrit *-ysme* pour *-isme*: *Bovary—bovarysme; dandy—dandysme*. Après le succès d'*Antony*, le fameux drame werthérisant d'A. Dumas père (1831), on créa le mot *antonysme*.

328. Sur le modèle des mots d'emprunt cités on a créé un très grand nombre de dérivés français en *-isme*. Ces formations nouvelles datent surtout de la Renaissance, où elles fourmillent dans les auteurs savants; c'est au XVIe siècle qu'on a créé *calvinisme*, *épicurisme*, *francisme*, *gallicisme*, *gasconisme*, *grécisme*, *hébraïsme*, *huguenotisme*, *italianisme*, *jésuisme*, *pédantisme*. La création de mots en *-isme* continue dans la période classique; au XVIIe siècle appartiennent *anachronisme*, *cromwellisme*, *déisme*, *héroïsme*, *péripatétisme*, *philosophisme;* au XVIIIe, *anglicisme*, *atomisme*, *civisme*, *éléatisme*, *fédéralisme*, *fétichisme*, *leibnitzianisme*.

329. Les dérivés modernes en *-isme* sont fort nombreux, et leur nombre augmente tous les jours. On applique notre suffixe, également apprécié dans la langue savante et dans la langue vulgaire, aux noms communs simples et composés, aux noms propres et aux adjectifs:

1° Dérivés de noms communs: *Absinthisme, alcoolisme, altruisme* (A. Comte), *amateurisme, animalisme, archaïsme, atavisme, athéisme, athlétisme, automobilisme, banditisme, barbarisme, bouquinisme, bromisme, cabotinisme, capitalisme, chéquardisme, crétinisme, despotisme, étymologisme, fonctionnarisme* (Bourget), *gourmetisme, impressionnisme, inouïsme, ironisme, jingoïsme, journalisme, laquaiïsme, lorettisme, maniérisme, monosyllabisme, muflisme* (Flaubert), *naturisme, nihilisme, obscurantisme, panamisme, panmuflisme* (Flaubert), *papisme, parnassisme, pétrolisme, pignouflisme* (Flaubert), *rastaquouérisme, reporterisme, sanscritisme, satanisme, sublimisme, symbolisme, troubadourisme, vaudevillisme.*

2° Dérivés de noms propres: *Alphonsisme* (Bourget, *Pastels*, p. 78), *bonapartisme, bouddhisme, césarisme, chauvinisme, cromwellisme, darwinisme, don juanisme, don quichottisme, fourriérisme, mahométisme* (comp. § 330), *ossianisme, platonisme, spinozisme, trissotinisme,* etc. Ajoutons quelques formations récentes: *Boulangisme, déroulédisme, dreyfusisme, ibsénisme, panurgisme, zolisme, wagnérisme.*

3° Dérivés d'adjectifs: *Bilinguisme, cagotisme, cléricalisme, exclusivisme, fatalisme, libéralisme, militarisme, puérilisme, purisme, sentimentalisme, servilisme, sincérisme.*

4° Dérivés de mots composés et de phrases (comp. § 41): *Autrechosisme, basbleuisme, beaupérisme, bondieutisme, bongarçonnisme, chatnoirisme, fortengueulisme, mauvaissujettisme, piedplatisme* (Barbey d'Aurevilly), *jemenfichisme* (atténuation euphémistique pour *jemenfoutisme*).

330. Doublets. Beaucoup de mots en *-isme* se présentent sous une double forme; dans quelques cas isolés l'usage a donné à ces doublets des acceptions différentes *(allemandisme —allemanisme, russisme—russicisme)*, mais ordinairement ils présentent absolument le même sens. Rappelons à ce sujet quelques vers de Musset:

> C'est le point capital du *mahométanisme*.
>
> Diable! j'ai du malheur, — encore un *barbarisme!*
> On dit *mahométisme*, et j'en suis bien fâché.
>
> (*Namouna*, I, str. 73.)

1° *Allemandisme — allemanisme, normandisme — normanisme* (§ 96), *goncourtisme—goncourisme* (§ 102).

2° *Eunuchisme* (eunuchismus; sur *ch*, voir I, § 119) — *eunucisme*, *grécisme—gréquisme*, *pétrarquisme—pétrarchisme*.

3° *Autoritarisme—autoritairisme* (§ 48, 2).

4° *Égoïsme—égotisme* (emprunté de l'anglais), *loyalisme—légalisme;* vfr. *paienisme*, remplacé par *paganisme*.

5° *Celtisme—celticisme*, *électisme—électicisme*, *helvétisme—helvéticisme*, *platonisme—platonicisme*, *romantisme—romanticisme*.

6° *Cosmopolisme—cosmopolitisme*, *jésuisme* (employé au XVI[e] siècle)—*jésuitisme*, *préraphaélisme—préraphaélitisme*, *hybrisme—hybridisme*.

7° *Antinomisme — antinomianisme*, *kantisme — kantianisme*, *lockisme—lockianisme*, *newtonisme — newtonianisme*, *parisisme—parisianisme*, *parnassisme—parnassianisme*, *victorisme—victorianisme*.

8° *Décadisme — décadentisme*, *décentralisme — décentralisationnisme*, *mandaïsme — mandéïsme*, *sabaïsme — sabéïsme*.

331. Signification. Le suffixe *-isme* désigne:

1° Des notions abstraites: *archaïsme*, *barbarisme*, *héroïsme*, *pédantisme*, etc.

2° Des doctrines philosophiques, politiques, religieuses, artistiques: *calvinisme*, *darwinisme*, *jansénisme*, *wagnérisme*, *boulangisme*.

3° Une tournure propre à une langue: *Florentisme*, *gallicisme*, *latinisme*, *picardisme*, *serbisme*, *suécisme*, *toscanisme*, *wallonisme*.

332. ISTE reproduit le latin **-ista** (du grec *-ιστης*), qui désigne des personnes agissantes. Il fut très employé dans la langue de l'époque chrétienne: baptista, evangelista, legista, psalmista, etc., et son emploi est toujours allé en augmentant; il est de nos jours plus productif que jamais.

Cas isolés. Dans quelques mots *-iste* reproduit l'italien **-ista:** duellista > *duelliste*, et l'anglais **-ist:** conformist > *conformiste*, essayist > *essayiste*, humorist > *humoriste*.

Formes élargies. A côté de *-iste* on trouve les formes élargies *-iniste* dans *irvinguiniste* de *Irving* (comp. *plautiniste*, de

plautinus, à côté de *Plaute*) et *-liste* dans *alinéaliste* (≠ *journaliste, criminaliste).*

Orthographe. Si le mot primitif se termine par *-y* on écrit généralement *-yste* pour *-iste*. Exemples: *Fortuny — fortunyste; Grévy—grévyste; Ferry—ferryste*, etc. On trouve pourtant *champfleuriste, cluniste* (comp. § 327).

Remarque. Au lieu de *-iste* on trouve parfois en ancien français *-istre* avec un *r* adventice (cf. I, § 504, 3): *alchemistre, batistre, choristre, evangelistre, legistre, salmistre*, etc.

333. Les mots d'emprunt en *-iste* remontent au moyen âge; citons comme exemples *archemiste, decretaliste, choriste, evangeliste, juriste, legiste, organiste, psalmiste.* D'introduction plus récente sont *antagoniste, anabaptiste, catéchiste, épigrammatiste, exorciste, panégyriste.*

A côté des mots empruntés directement au latin ou au grec, on trouve un très grand nombre de créations françaises en *-iste*. Au moyen âge et au XVIe siècle appartiennent *anatomiste, annaliste, artiste, cabaliste, calviniste, canoniste, casuiste, déiste, droguiste, herboriste, humaniste, humoriste, jésuiste* (§ 330, 6), *luthériste, machiavéliste, oculiste, papiste, rabbiniste, sorboniste*, etc. Des XVIIe et XVIIIe siècles datent *académistes, anarchiste, apanagiste, apologiste, archiviste, botaniste, bouquiniste, buraliste* (§ 74, Rem.), *capitaliste, chimiste, congréganiste, ébéniste, fataliste, fleuriste, janséniste, journaliste, humoriste, machiniste, monarchiste, moraliste, nouvelliste, optimiste, parodiste, publiciste, quiétiste, royaliste, séminariste*, etc., etc.

334. Au XIXe siècle, le nombre des dérivés en *-iste* a considérablement augmenté, et de nos jours on en voit surgir de tous côtés, le suffixe *-iste* jouissant d'une très grande popularité. On l'adapte surtout aux noms, rarement aux verbes.

1° Dérivés de noms communs (français et latins): *Abstentionniste, aquarelliste, autographiste, automobiliste, bouquiniste, buriniste, caricaturiste, communiste, congressiste, couriériste, cycliste, dragiste* (qui fabrique des dragées), *décembriste, équilibriste, essayiste, étalagiste, étatiste, excursionniste, fantaisiste, féministe* (créé par A. Dumas fils en 1852 dans l'*Homme-Femme* p. 91), *gréviste, hautboïste, impressionniste, ironiste, légumiste, lundiste, motocycliste, opiumiste, ornemaniste* (§ 96), *pastelliste, portrai-*

turiste, prosaïste (V. Hugo), *samediste* (*Revue critique*, 1900, II, 355), *soiriste, tsariste, turfiste, utopiste, vaudevilliste.*

2° Dérivés de noms propres: *Boulangiste, darwiniste, dreyfusiste, figariste, gambettiste, gréviste, hébertiste, irwinginiste, ingriste, kneippiste, méliniste, panamiste, moliériste, rolandiste, ropsiste, verlainiste, wilsoniste.*

3° Dérivés d'adjectifs: *Centraliste, futuriste, frivoliste, impérialiste, légitimiste, nationaliste, positiviste, rougiste, socialiste, unitariste.*

4° Dérivés de mots composés, de phrases et d'adverbes: *Aujourd'huiste, champ-de-marsiste, entr'actiste, état-majoriste, fait-diversiste, nature mortiste, plein airiste, quatre-vingt-neuviste, vers-libriste, jemenfichiste.*

5° Dérivés de verbes: *arriviste, engagiste.*

335. Formations analogiques. Le suffixe *-iste* a été remplacé par *-ite* (§ 340, 3) dans *jésuiste* > *jésuite*. L'ancien *spiritiste* a été remplacé par l'anglais *spirite.*

336. On trouve un petit nombre de synonymes en *-iste*, dus ou à des emprunts aux langues étrangères ou à des procédés de dérivation particuliers. Les voici par ordre alphabétique: *Chambriste—camériste* (emprunté de l'esp. camarista). *Décadiste—décadentiste. Éventaliste* (Furetière), remplacé par *éventailliste. Lendemainiste — lendemaintiste* (§ 89). *Médaliste* (XVIIe siècle), remplacé par *médailliste. Moyenâgiste* (usité de 1840—1850), remplacé par *médiéviste. Vériste — vérétiste.* Rappelons aussi *bayliste* et *beyliste*. On évite généralement *dantiste* à cause de l'odieux calembour avec *dentiste.*

337. Concurrence de formes. Comme les suffixes *-eur, -eux, -ien, -ier, -isant* peuvent avoir le même sens que *-iste*, on trouve souvent plusieurs formes du même mot présentant tantôt l'un, tantôt l'autre de ces suffixes. Nous allons citer un certain nombre de ces doublets qui sont, le plus souvent, absolument synonymes; dans quelques cas seulement ils présentent une différenciation de sens.

1° *Bourdonniste — bourdonneur; cornemusiste — cornemuseur (cornemuseux); détailliste — détailleur; dialoguiste — dialogueur:*

médailliste—médailleur; monologuiste—monologueur; portraitiste—portraiteur; polkiste—polkeur; treillagiste—treillageur.

2⁰ *Académiste—académicien; baconiste—baconien; dantoniste—dantonien; landerniste—landernien; ludoviciste* (élève du lycée St. Louis)—*ludovicien* (partisan de Louis Bonaparte); *nietzschiste—nietzschéen; normaliste—normalien.* Nic. Oresme, dans sa traduction d'Aristote, dit *doriste, frigiste, lydiste,* pour *dorien, phrygien, lydien;* on a dit de même *luthériste,* pour *luthérien;* par contre *chronologien* a été remplacé par *chronologiste.* Comp. enfin *machiniste* et *mécanicien.*

3⁰ *Bulletiniste—bulletinier; éventailliste—éventaillier; fait-diversiste—fait-diversier; jardiniste—jardinier; marronniste—marronnier; nature-mortiste—nature-mortier; prébendiste—prébendier.*

4⁰ *Arabiste—arabisant; celtiste—celtisant; germaniste—germanisant; hispaniste—hispanisant; slaviste—slavisant,* etc.; tous ces mots sont synonymes. *Gréciste* et *latiniste* présentent une autre signification que *grécisant* et *latinisant.*

338. Signification. Le suffixe *-iste* désigne ordinairement un homme qui, de quelque manière, s'occupe de l'objet indiqué par le radical, en le vendant, le fabriquant, le produisant, le professant, le cultivant, etc., etc.: *Bandagiste, bouquiniste, calembouriste, médailliste, aqua-fortiste, archiviste, journaliste, royaliste, bonapartiste, darwiniste,* etc., etc.

Remarque. Comme terminaison des »nomina agentis« *-ier* (§ 251) est à peu près synonyme de *-iste.* Pourtant ce dernier suffixe indique parfois une position sociale plus élevée que le premier; comp. la différence entre *jardiniste* et *jardinier.*

339. ITE. Ce suffixe savant, d'un emploi assez varié, tire son origine de différentes terminaisons grecques ou gréco-latines. Il reproduit le grec *-ίτης*: *αἱματίτης* > *hématite, μαλαχίτης* > *malachite,* etc., le grec *-ῖτις*: *ἀρθρῖτις* > *arthrite, νεφρῖτις* > *néphrite,* etc., le gréco-latin **-ita** employé dans le latin ecclésiastique: cenobita > *cénobite,* sodomita > *sodomite.*

340. Le suffixe *-ite* a été utilisé dans de nombreuses créations nouvelles appartenant surtout au langage technique.

1⁰ *Ite* (de *-ίτης*) sert dans la nomenclature minéralogique et chimique: *anthracite, azurite, chalcite, chlorite, franklinite, ful-*

gurite, graphite, humboldtite, lyddite, mélanite, uranite, etc. Une des dernières créations est *sorbiérite,* sucre extrait des baies du *sorbier.*

2° *Ite* (de *-ῖτις*) est très employé dans le langage médical où il forme des substantifs féminins désignant l'inflammation des parties du corps indiquées par le radical: *appendicite, bronchite, colite, conjonctivite, cystite, entérite, hépatite, laryngite, méningite, péritonite,* etc.

3° *Ite* (de -ita) s'attache aux noms propres et désigne un partisan de la personne en question: *Adamite, barnabite, hussite, jacobite, jésuite* (a remplacé *jésuiste,* employé jusque dans le XVIIe siècle), etc. Cet emploi est encore vivant, comme le montrent *boulangite* (Villatte) et *ibsénite,* quoiqu'on se serve ordinairement du suffixe *-iste.*

341. ITE reproduit le latin **-itas** (-itatem). On le trouve dans beaucoup de mots d'emprunt: *absurdité, activité, agilité, aménité, animosité, antiquité, atrocité, calamité, civilite, dignité, éternité, félicité, fidélité,* etc. et dans un très grand nombre de créations françaises tirées exclusivement d'adjectifs. Notons que la terminaison de quelques-uns de ces adjectifs subit divers changements: *-able — -abilité (inviolable — inviolabilité), -ible — -ibilité (aperceptible — aperceptibilité), -ique — -icité (catholique—catholicité);* enfin la forme populaire *-el* est échangée contre *-al (actuel—actualité),* et *-ain* est remplacé par *-an (mondain—mondanité).*

342. ITION. Ce suffixe se trouve dans un certain nombre de mots d'emprunt: *audition* (auditio), *perdition* (perditio), *pétition* (petitio), *répétition* (repetitio), *sédition* (seditio), *vendition* (venditio), etc. Les formations nouvelles ne sont pas très nombreuses; nous ne saurions citer que *endormition* (L. Bocquet, *Albert Samain,* p. 117) et *futurition.*

343. ITUDE reproduit la terminaison latine **-(i)tudo.** Nous le trouvons dans beaucoup de mots d'emprunt: *aptitude, certitude, habitude, latitude, rectitude,* etc. Les créations françaises ne sont pas nombreuses. Les voici: *Décrépitude,* tiré de *décrépit* avec haplologie de *-it-* (voir § 80), remonte au XIVe siècle. *Esclavitude. Exactitude* remplace, malgré Vaugelas (I, § 69),

exacteté et *exactesse. Platitude* remonte au XVIIe siècle. *Vastitude* est dû à Chateaubriand. Sur *foultitude,* voir I, § 527, 2.

344. ITURE reproduit le latin **-itura** (dans la formation populaire, cette terminaison a été remplacée par -atura > *-ëure* > *-ure;* § 296). Les créations françaises où se trouve *-iture* ne sont pas très nombreuses; on ne saurait guère citer que *confiture, fourniture, garniture, investiture, pourriture.*

345. OL et OLE (ou OLLE) sont des suffixes de signification et d'origine différentes selon les mots où ils se trouvent. Sur la forme allongée *-erol(l)e,* voir § 397.

1° *Ol* (au féminin *-ole*) était au moyen âge une forme collatérale de *-uel, -eul* (§ 227); à côté de *aïeul -e, chevreul, filleul -e, lorieul,* on trouve *aïol, chevrol, fillol -e, loriol.* Ces formes savantes ou dialectales n'ont pas duré; remarquez pourtant qu'on a dit *fillol* jusque dans le XVIIe siècle (I, § 177). Le suffixe *-ol (-ole)* était très peu productif; on peut citer comme créations françaises vfr. *bannerole* (de *bannière*), remplacé par *banderole* (de *bandière*), vfr. *maillol* (de *maille*), vfr. *fuirole* > *furole* (de *fuir*), vfr. *faverole* > *fèverolle* (de fabaria), *paillole,* menue paille (*L'Escoufle,* v. 5231).

Formations analogiques. Le suffixe *-ol* a été remplacé par *-ot* dans *loriot* et *maillot,* dont les anciennes formes sont *loriol* et *maillol* (cf. § 291).

2° *Ol* est d'origine méridionale dans *campagnol* (it. campagnuolo), *romagnol* (it. romagnuolo), *espagnol* (esp. español); sur le modèle de ces mots, où *-ol* marque la provenance, on a formé *cévenol* (de *Cévennes*). Rappelons aussi *rossignol.*

346. *Ole (-olle)* se trouve dans un certain nombre de mots d'emprunt; il a été peu productif en français.

1° Mots d'origine méridionale, surtout italienne: *barcarolle* (it. barcarola), *barquerolle* (vén. barcaruola), *cabriole* (it. capriola), *casserole* (it. cazzarola), *escarole* ou *scar(i)ole* (it. scariola), *étudiole* (it. studiolo), *fumerole* (it. fumarola), *fusarolle* (it. fusaruola), *girandole* (it. girandola), *girole* (prov. giroulo), *gondole* (it. gondola), *luciole* (it. lucciola), *rabiole* (prov. rabiolo).

2° Mots savants: *Alvéole* (alveolus), *aréole* (areola), *auréole* (aureola), *bractéole* (bracteola), *cornéole* (corneola), *faséole* (faseolus), *glaréole* (glareola), *lancéole* (lanceola), *lauréole* (laureola), *malléole* (malleolus), *vérole* (variola), etc. *Bestiole* (bestiola), *fasciole* (fasciola), *foliole* (foliolum), *gloriole* (gloriola), *gratiole* (gratiola), *pétiole* (petiolus), *variole* (variola), etc.

3° Mots français. On ne peut signaler qu'un nombre restreint de mots nouveaux formés à l'aide de *-ole (-éole, -iole)* et tirés de mots français ou de thèmes latins; ils appartiennent tous, comme le montrent les exemples suivants, à la langue savante: *Aranéole* (de aranea), *astériole* (de asteria), *flavéole* (de flavus), *nivéole* (de niveus). *Absidiole* (de *abside*), *artériole* (de *artère*), *coqueluchiole*, *gaudriole* (dér. plaisamment de *gaudir*), *herniole* (de *hernie*), *roséole* (de *rose*), *rougeole* (de *rouge*).

347. OSE reproduit soit le grec *-ωσις*: *αἱμάτωσις* 〉 *hématose*, *ἀμαύρωσις* 〉 *amaurose*, *ἐγχύμωσις* 〉 *enchymose*, etc., soit le latin **-osus** (dont la forme populaire est *-eux;* § 232): morosus 〉 *morose*, nivosus 〉 *nivôse*, pluviosus 〉 *pluviôse*, ventosus 〉 *ventose*, soit l'it. **-oso**: grandioso 〉 *grandiose*, virtuoso 〉 *virtuose*.

348. Le suffixe *-ose* est devenu d'un emploi étendu dans la nomenclature technique.

1° *Ose* (de *-ωσις*) sert dans la nomenclature de la médecine où il désigne les affections qui peuvent atteindre la partie du corps indiquée par le radical: *Dermatose, gastrose, névrose; chlorose.*

2° *Ose* (de -osus) sert dans le langage chimique: *Cellulose, glucose, ichthyose, maltose.*

349. ULE remonte au latin **-ulus, -ula, -ulum.** Il se trouve dans beaucoup de mots d'emprunt: *formule* (formula), *libellule* (libellula). Dans les créations françaises, peu nombreuses, *-ule* s'ajoute tantôt à un radical latin: *florule* (de flore), *ovule* (de ovum), tantôt à un radical français: *antennule*, *criticule* (Goncourt), *veinule* (O. Mirbeau).

Forme élargie: *-icule* (voir § 406).

CHAPITRE VIII.

SUFFIXES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE.

350. Le français a emprunté un petit nombre de suffixes aux langues étrangères. On trouve dans les plus vieux textes quatre ou cinq suffixes d'origine germanique: *-ais*, *-alt*, *-art*, *-enc* (cf. I, § 8); sur *-enge*, voir § 175, Rem. Après la Renaissance l'influence méridional amène *-ade*, *-asque*, *-esque*. Les autres suffixes empruntés dont on constate l'emploi, n'ont aucune importance.

REMARQUE. Dans les paragraphes précédents nous avons à plusieurs reprises signalé des suffixes d'origine étrangère sur lesquels nous ne reviendrons pas ici; ainsi *-an*, *-at*, *-ol* figurent en même temps dans des mots savants et dans des mots empruntés aux autres langues romanes.

A. SUFFIXES D'ORIGINE GERMANIQUE.

351. AIS ou OIS, primitivement EIS, remonte au germ. -isk (croisé avec le gréco-latin -iscus): frankisk > franciscus > *franceis* > *françois* > *français;* thiudisk > thiudiscus > *tieis*, *tiois*. Que nous n'ayons pas ici des dérivés de -ensis (§ 166), c'est ce qui est rendu probable par les vieux féminins français: *franceschè* (voir ZRPh, XVI, 247), *tiesche*, et par les formes des autres langues romanes: it. *francesco*, *tedesco*, esp. *tudesco*, prov. *francesc*. On trouve *-eis*, *-esche* dans plusieurs formations nouvelles: *angleis* — *anglesche*, *daneis* — *danesche*, *grieis* — *griesche*, *galeis* — *galesche*, *saracineis* — *saracinesche*, etc. (comp. en prov. *espanesc*, *grezesc*, *proensalesc*, *sarracinesc*). Dans les mots français cités le féminin étymologique disparaît peu

à peu devant un féminin analogique: il y a assimilation du type *daneis—danesche* au type *corteis—corteise,* d'où la forme nouvelle *daneise* (comp. II, § 417).

352. ARD. Ce suffixe, qui ne se retrouve qu'en français et en italien, provient de la terminaison **-hart,** employée dans des noms de personnes composés: *Adalhart, Bernhard, Eberhart, Eginhart, Reginhart,* etc. Beaucoup de ces noms passent en français: *Alard, Aymard, Bernard, Evrard, Guiard, Guichard, Renard, Richard,* etc. Des noms propres, le suffixe *-ard* passe aux noms communs (substantifs et adjectifs), comme le montrent *bâtard, couard, gaillard, richard, vieillard,* qui remontent tous à l'époque gallo-romane. Plus tard, il s'adapte aussi aux thèmes verbaux: vfr. *baillart, frappart* (bourreau), *huart.* L'emploi de ce suffixe est toujours allé en augmentant, et il est de nos jours plus vivant et plus productif que jamais.

Orthographe. L'ancienne forme française était *-art;* elle est devenue *-ard* sous l'influence du féminin *-arde;* il faut probablement ici admettre l'influence d'un mot tel que *tart,* au féminin *tarde* (comp. II, § 415). Notons qu'on écrit *-art* pour *-ard* dans *boulevart,* orthographe de l'Académie, à côté de *boulevard,* et *brocart* (étoffe de soie) pour éviter la confusion avec *brocard;* on hésite entre *soudart* et *soudard.*

Formes élargies. A côté de *-ard,* on trouve *-sard* dans *bondieusard* (§ 91, 1) et *banlieusard* (Donos, *Verlaine intime,* p. 195). Ces mots paraissent formés sur *gueusard.* Comment expliquer *goguenard,* de *gogue*?

353. Voici un choix d'exemples de formations françaises à l'aide de *-ard*:

1° Dérivés d'adjectifs: *Blanchard, richard, vieillard.* Ajoutons *sotard,* employé par Jodelle (*Eugène* I, sc. 1), *friponard* (XVI[e] siècle), *fadard* employé par Labiche (*Deux papas très bien;* 1844).

2° Dérivés de noms communs: *Campagnard, canard* (II, § 431), *communard* (1871), *cuissard, frocard, gueusard, montagnard, paillard, oreillard, têtard, soudard,* etc.

3° Dérivés de noms propres: *Colard* (de Nicolas), *Charlard, Denisard* (abrégé: *Nisard*), *Jacquard, Philippard, Pierrard.* Rappelons aussi *dreyfusard.*

4° Dérivés de verbes: *Babillard*, *brocard*, *criard*, *cumulard*, *fuyard*, *grognard*, *gueulard*, *jasard* (R. Garnier), *nasillard*, *pendard*, *piaillard*, *pleurard*, *pochard*, *rigolard* (H. Lavedan, *Les beaux dimanches*, p. 263), *soûlard*, *trichard*, *traînard*, *vidard*.

354. Formations analogiques.

Dans plusieurs cas *-ard* a été substitué à une autre terminaison; il remplace surtout *-ar*, *-are*, *-arc* et *-al*, *-at*. Exemples: *Baillard* (I, § 528, Rem.) était au moyen âge *baillarc*, ce qui a fait proposer comme point de départ (hordeum) Baliaricum (A. Thomas, *Mélanges d'étymologie*, p. 27); on a aussi une forme féminine *baillarge* qui paraît appuyer cette étymologie. *Bézoard*, du port. bezuar. *Blafard* < aha. bleihvaro. *Boulevard* < holl. Bollwerk. *Boyard* < russe boïar. *Brancard* < prov. mod. brancal. *Brocard*, altération de *brocat* (encore dans Furetière, 1690) < it. broccato. *Brouillard*, altération de *brouillas* (§ 179, 2). *Épinard*, autrefois *espinar(d)*, emprunté de l'esp. espinaca. *Escarbillard*, doublet de *escarbillat* < gascon escarrabilhat. *Homard*, autrefois *homar* < vnor. humarr. *Hussard* < hongrois huszár. *Jumart* < prov. mod. gemerre (ou gemarre). *Louvard*, doublet de *louvat* (§ 185). *Milliard* < esp. millàr. *Poignard*, au moyen âge *poignal*. *Surard*, autrefois *seurat* (Cotgrave, 1611). Ajoutons encore les noms de lieux *Pommard* (< Polmarcum) et *Couard* (< Cucubarrum).

Remarque. Sur les féminins tels que *avarde*, voir II, § 416, 2, et ci-dessus § 88.

355. Signification. La signification primitive de *-ard* s'est effacée de bonne heure, peut-être déjà en germanique.

1° En français, *-ard* désigne, presque exclusivement, des **êtres vivants**; on le trouve, comme nous avons vu, dans les noms propres: *Richard*, *Colard*, et dans les noms communs: *bâtard*, *campagnard*, *canard*, *renard*, *chevrillard*.

2° Dans quelques cas isolés, *-ard* désigne aussi des **objets**: *béchard*, *billard*, *bocard*, *bousard*, *brassard*, *buvard*, *corbillard*, *cuissard*, *étendard*, *faucard*, *fauchard*, *flambard*, *pétard*, *placard*, *poignard*, *puisard*.

3° Comme *-ard* sert souvent à souligner la présence d'une qualité: *bocard*, *nasard*, *vieillard*, il adopte facilement un sens

augmentatif: *bécard*, *brocard*, *chicard*, *dagard*, *gaillard*, *veinard*.

Remarque. *Chicard* désigne proprement celui qui possède le comble du chic. Pendant la période de 1830 à 1850, c'était le surnom d'une célébrité chorégraphique et du costume carnavalesque qu'il mit à la mode. On se servait aussi des formes superlatives *chicandar(d)*, *chicocandar(d)*.

4° Au sens augmentatif se joint facilement une nuance **péjorative:** *richard*, *gueusard*, *frocard*. Dans la langue moderne, le sens défavorable l'a emporté, comme le montreront les exemples suivants: *Badouillard*, *balochard*, *bondieusard*, *capitulard*, *chançard*, *chicard*, *chéquard* (créé en l'hiver de 1892), *choucroutard*, *coupolard*, *communard*, *débrouillard*, *déchard*, *décembraillard*, *dreyfusard*, *dynamitard*, *faiblard*, *fêtard*, *flémard*, *flingard*, *flottard*, *gueulard*, *légitimard*, *lignard*, *médaillard*, *omnibusard*, *pantouflard*, *patriotard*, *pauvrard*, *portefeuillard*, *revanchard*, *soiffard*, etc.

Remarque. A cause de la valeur dénigrante de notre suffixe, les *Niçards* et les *Savoyards* aiment à se déguiser en *Niciens* et *Savoyens* ou *Savoisiens* (modelé sur *parisien*). Ajoutons pourtant que le mot *Savoyard* a été déprécié non seulement par suite de sa terminaison, mais parce que les Savoyards, gens pauvres, étaient surtout représentés en France par des ramoneurs.

5° Notons en dernier lieu que *-ard*, ajouté à des noms d'animaux, peut avoir un sens **diminutif:** vfr. *bichard* (petit de la biche), *louvard* (jeune loup). Faut-il ici admettre une influence du suffixe *-at*?

356. ARDE, forme féminine de *-ard* (§ 352). Elle s'emploie dans le féminin des noms en *ard*: *richard—richarde*, *paillard — paillarde*, *bâtard — bâtarde*, etc. Elle sert aussi à former des substantifs: *bombarde*, *moutarde*, *nasarde*, *poissarde*, *poularde*. Ajoutons *bouffarde* (petite pipe), employé pour la première fois par Labiche dans la comédie intitulée *Deux papas très bien* (1844): Poupardin. Bouffarde! Qu'entendez-vous par ce substantif? Tourterot. Sa bouffarde? ... c'est Dagobert, sa pipe favorite, ainsi nommée parce qu'elle est culottée.

357. AUD ou AUT, autrefois ALT (cf. I, § 343) remonte à **-wald** (de waldan, gouverner) qu'on trouve dans certains noms propres: *Answald*, *Grimwald*, *Herwald*; il sert d'abord

à former des noms de personnes avec des radicaux germaniques *(Guiraud, Regnaud)*, puis aussi avec des radicaux latins *(Clairalt, Clairaut, Clairaud)*; il passe ensuite aux noms communs et forme des substantifs avec des radicaux germaniques *(ribalt, ribaud)*, et des adjectifs avec des radicaux latins *(rustaud, noiraud)*. Il n'a jamais été très productif, et paraît mort dans la langue actuelle.

ORTHOGRAPHE. La forme la plus employée est *-aud* (comp. II, § 415). Dans quelques substantifs on trouve *-aut (boucaut, héraut; artichaut)* qui se retrouve également dans quelques noms propres (*Clairaut, Féraut*, etc.); enfin les noms propres présentent aussi *-ault: Brunault, Ferrault*, etc.; cf. I, § 97, 6).

FORMES ÉLARGIES. A côté de *-aud*, on trouve *-icaud*, dans *moricaud* (de *More*), et *-igaud*, dans *saligaud* (de *sale*); l'origine des deux formes est obscure.

358. Voici un relevé des mots les plus importants qui présentent le suffixe *aud (-aut)*:

1° Noms de personnes: *Aillaud, Arnaud, Arthaud, Andrault, Barrault, Bellaud, Bonnaud, Brossaud, Brunault, Clairaut, Féraud, Ferrault, Huraut, Michaud, Madaud, Pinault, Regnault, Vergniaud*, etc.

2° Noms communs: *Brifaud* (glouton) du verbe *brifer; grimaud*, dérivé du radical de *grimoire*(?); *héraut*, dér. de l'aha. haren, crier (?); *maraud;* vfr. *marpaut* (goinfre, voleur); *nigaud; ribaud; taraud*, dér. de *tarele*, cf. § 78. Il faut ajouter quelques noms d'animaux: *Boucaut*, dér. de *bouc, crapaud, pataud* (dér. de *patte*).

3° Adjectifs. *Courtaud, finaud, lourdaud, noiraud, richaud, rougeaud, rustaud* (dér. de *ruste*, ancienne forme de *rustre;* voir I, § 504, 3), *salaud, sourdaud*. Ajoutons quelques mots d'origine incertaine: *faraud, pénaud, quinaud*.

359. FORMATIONS ANALOGIQUES.

1° Dans plusieurs mots *-aud (-aut)* ne représente qu'un arrangement orthographique d'une terminaison étrangère:

Artichaut, emprunté de l'it. articiocco. Ronsard (*Odes*, II 18) écrit *des artichos*.

Badaud, emprunté du prov. badau.

Cabillaud, emprunté du holl. kabeljau.

Échafaud, de *catafalcum, est pour *échafauc* (comp. *catafalque*, et prov. escadafalc).

Éprault, orthographe fautive pour **épereau* (*Romania*, XXVIII, 182).

Mareschaut s'employait dans la vieille langue concurremment avec *mareschal(c)*; on en avait tiré le féminin *mareschaude*.

2° Dans quelques cas *-aud* a été confondu avec *-eau*; voir § 384, Cas isolés.

360. SIGNIFICATION. Le suffixe *-aud* s'emploie le plus souvent avec un sens **péjoratif:** *ribaud*, *grimaud*, *maraud*, *nigaud*. Dans les adjectifs il marque surtout l'exagération en mal d'une qualité: *lourdaud*, *rougeaud*, *sourdaud*. Comment notre suffixe est-il arrivé à prendre cette valeur? Elle n'existe pas dans des mots comme *boucaud*, *taraud*, ni dans les noms de personnes.

361. ENC (LENC) remonte au germanique **-ing (-ling)**, qui a aussi pénétré en italien *(-ingo)*, en hispano-portugais *(-engo)* et en provençal *(-enc)*. Au Nord de la France, on ne le trouve que dans la plus ancienne période de la langue; il se confond de bonne heure avec d'autres suffixes, qui finissent par le supplanter tout à fait. Ce suffixe, qui indique ordinairement une origine ou une parenté, se trouve dans les mots germaniques suivants:

Brelenc, *berlenc* (aha. bretlenc, proprement petite planche), employé encore au commencement du XV[e] siècle; remplacé par *brelan* ou *berlan*: on hésitait entre ces deux formes jusque dans le XVII[e] siècle (I, § 518, 1). Sur les dérivés de *brelenc*, voir § 88, 1.

Chambrelenc ou *chamberlenc* (aha. camarlinc; cf. prov. *camarlenc*) d'où *chambellenc* et enfin *chambellan*. Le doublet *camerlingue* est emprunté de l'ital. camarlingo.

Esperlenc (aha. spierling), changé en *éperlan*.

Flamenc du néerl. Vlæming (comp. it. *Flammingo*, esp. *Flamenco*, prov. *Flamenc*); on trouve dans la vieille langue le féminin *flamenge* et les dérivés *flamangaille*, *flamengel*, *flamengerie*. La forme primitive disparaît déjà au moyen âge; elle est remplacée par les deux formes analogiques *flamain* qui n'a qu'une courte vie, et *flamand* conservé jusqu'à nos jours.

Floovenc (de Hlodovinc, fils ou descendant de Hlodowech) se change en *Flooven*, *Floovent*, *Flovent*, surnom d'un héros de l'ancienne épopée française derrière lequel se cache le roi mérovingien Dagobert.

Loherenc (aha. Lotharing); à côté de cette forme on trouve de bonne heure au moyen âge *loherain* et *lorrain*.

362. Notre suffixe a été aussi ajouté à des mots de formation française:

Balcenc (tiré de balteus; cf. *Romania*, XXIV, 586), plus tard *baucenc, baucent*, *bauçain*, etc. Le mot signifie blanc et noir, ou cheval pie; il n'a pas survécu au moyen âge.

Bonnenc, estomac, d'origine inconnue.

**Boulenc* (de *boule?*), primitif supposé de *boulanger*.

**Estevenenc* (de *Estèvene* < Stephanum; cf. I, § 259, Rem.), primitif probable du vieux mot *estevenant*, nom d'une monnaie frappée à l'effigie de St. Étienne.

Ferrenc (de *fer* < ferrum), forme primitive probable de *ferrant* (gris de fer, cheval gris de fer).

Gardenc (de *garde*), devient *garden*, et par changement de suffixe *gardien*.

Jaserenc (du nom de la ville d'Alger, en arabe al-Djezair), remplacé par *jaseranc*, *jaserant*, *jaseran*.

Marenc (tiré de mare, mer): c'est probablement cet adjectif qui se retrouve dans *cormoran*, autrefois *cormorant* (forme conservée en anglais), *cormarant*, lequel, selon M. A. Thomas, représente un plus ancien *corp marenc* (corbeau de mer).

**Merlenc* (de *merle*), primitif probable de *merlanc, merlan*.

Païsenc (de *païs*), primitif probable de *paysan;* on trouve aussi, dans la vieille langue, *paysant* (II, § 271, 1) et *paysand* (§ 88).

**Tisserenc* (du vfr. *tissier*, tisseur), primitif probable de *tisserand;* comp. le nom propre *Teisserenc de Bort*.

363. Les exemples cités nous montrent que *-enc* a été remplacé par *-an*, *-and*, *-ant*, *-ain*. Dans plusieurs cas la forme actuelle ne s'est fixée qu'après une certaine hésitation entre les suffixes de remplacement.

1° Dans la langue moderne *-enc* est généralement remplacé par *-an: Bougran, brelan, chambellan, cormoran* (pour *cormaran*), *éperlan, jaseran, merlan, paysan, peigneran, salleran.*

2° *And* a été adopté dans *flamand, tisserand, batterand.* Rabelais écrit *breland* pour *brelan*, et la langue actuelle connaît le dérivé *brelander.*

3° *Ain* a été adopté dans *lorrain;* au moyen âge on trouve aussi *chamberlain, flamain.*

B. SUFFIXES D'ORIGINE MERIDIONALE.

364. ADE est emprunté aux idiomes méridionaux: prov. *-ata (-ado);* it. *-ata;* esp. *-ada;* la forme populaire française est *-ée* (§ 199). Des mots d'emprunt en *-ade* se trouvent déjà au moyen âge: *ballade,* p. ex., passe la Loire au XIIIe siècle (I, § 17); mais ce n'est qu'au XVe et surtout au XVIe siècle qu'ils deviennent nombreux, et ils ont continué leur invasion jusqu'à nos jours. Un exemple tout récent est le mot argotique *balade* (doublet de *ballade*), emprunté au mot patois *balado,* qui signifie proprement 'une fête patronale où l'on danse'.

Formations analogiques. Quelques mots en *-ade* doivent leur terminaison à une altération quelconque:

Alcade vient de l'esp. alcalde.

Pastenade (panais), pour **pastenague*, est une altération du prov. pastenaga.

Troubade (jeune soldat) est abrégé de *troubadour* (cf. I, § 522).

Remarque. Ce suffixe *-ade* n'a rien à faire avec celui qu'on trouve dans les deux mots *Franciade* et *Henriade* qui sont créés à l'aide du suffixe grec *-άς, -άδος.*

365. Voici quelques exemples de mots d'emprunt en *-ade,* sous l'influence desquels ce suffixe a pris droit de cité en français:

1° **Mots provençaux:** *Accolade, aiguade, aiguillade, aubade, balade, ballade, bigarade, brancade, cagade, estrade, panade, pétarade,* etc.

2° **Mots italiens:** *Bambochade, barricade, bourgade, bravade, brigade, cacade, camisade, cantonade, carbonnade, cavalcade, chamade, escapade, façade, mascarade, pommade, rémoulade, salade* (casque), etc.

3° **Mots espagnols:** *Algarade, bastonnade, camarade, capilotade, fanfaronnade, marmelade, parade*, etc.
4° **Mots portugais:** *Pintade, travade.*

366. Dès le XVIe siècle on commence en France à imiter les mots d'emprunt en *-ade* en appliquant ce suffixe à des substantifs (noms communs et noms propres) et à des verbes. En voici quelques exemples:

1° Noms communs: *Arquebusade, canonnade, carabinade, cassonade, colonnade, fusillade, gasconnade, gaulade, limonade, mitraillade, mousquetade, œillade, orangeade, persillade, poivrade, rasade, sanglade.*

2° Dérivés de noms propres: *Arlequinade, berquinade, édisonade, jérémiade, pantalonnade, pasquinade, rigolbochade* (L. Rigaud), *rocambollade* (Villatte), *rodomontade, tissotade, turlupinade.*

3° Verbes: *Bousculade, boutade, croisade, débandade, enfilade, galopade, glissade, gourmade, grillade, palissade, parade, pariade, peuplade, promenade, reculade, revirade, roulade, ruade, souffletade, tirade.*

4° Le suffixe *-ade* est encore très vivant; les auteurs qui aiment les mots nouveaux s'en servent à tout moment. Chateaubriand a créé *effarade*, et Flaubert *brûlade, couillonnade, enfonçade, gueulade, rebiffade.* Dans l'argot de Paris on trouve *cognade, folichonnade, foirade, gobichonnade, rigolade*, etc.

367. Doublets. A côté des formes en *-ade* on trouve parfois des doublets en *-ée.*

1° Dans quelques cas l'ancien mot populaire est conservé à côté du nouveau en *-ade: Carbonnade—charbonnée; cavalcade—chevauchée; croisade—croisée; escapade—échappée; étouffade—étouffée; gaulade—gaulée; onglade—onglée, pommade—pommée; risade—risée.*

2° Dans d'autres cas, la nouvelle forme remplace l'ancienne. Ainsi avant de dire *accolade, bastonnade, boutade, peuplade*, on a dit *acolée, bastonnée, boutée, peuplée.*

368. Signification. Le suffixe *-ade* désigne:

1° Une **réunion d'objets** de même espèce: *balustrade, colonnade, souffletade.*

2⁰ Un **produit** du primitif: *Citronnade*, *limonade*, *orgeade*, *pommade*. *Arquebusade*, *canonnade*, *bastonnade*, *œillade*. *Arlequinade*, *gasconnade*, *turlupinade*.

3⁰ Une **action verbale,** le résultat de cette action ou le lieu où l'action se passe: *Bousculade*, *galopade*, *glissade*, *parade*, *promenade*.

4⁰ Rappelons aussi que les mots en *-ade* ont parfois un caractère **péjoratif:** *Bravade*, *gasconnade*. Handrey et Loris ont publié en 1903 un recueil de vers intitulé *Les Sultanades*.

369. ADO(S), doublet de *-é* (§ 190) et de *-at* (§ 307), emprunté de l'esp. **-ado** qui remonte au latin -atus. Il ne s'emploie que dans l'argot de Paris, où il sert à désigner les mauvais cigares: *cinq centimados*, *fraternellados* (cigares à trois sous les deux), *crapulados*, *infectados;* la forme élargie *-tado* se trouve dans *soutado*, dérivé de *sou*, et *voyoutado*, dér. de *voyou* (§ 89). Ces mots ont été faits sur le modèle de *colorado*.

AN, voir § 304.

370. ASQUE reproduit le suffixe italien **-asco;** il ne s'emploie que dans les dérivés des noms de lieux italiens: *bergamasque*, *comasque*, *crémasque*, *monégasque (monagasque)*.

AT, voir § 307.

371. ESQUE est emprunté à l'italien (rarement à l'espagnol) **-esco,** qui remonte au latin -iscus (comp. § 351). Les mots d'emprunt italiens en *-esque* pénètrent en français dès le XVIᵉ siècle et l'invasion s'est continuée jusqu'à nos jours. Exemples: *Arabesque*, *barbaresque*, *burlesque*, *carnavalesque*, *pédantesque*, *pittoresque*, *soldatesque*, *tudesque*. Ajoutons l'espagnol *picaresque*.

Formes élargies. A côté de *-esque*, on trouve les formes *-lesque*, dans *hugolesque* (comp. § 92), et *-tesque* dans *zolatesque* (≠ *soldatesque*) et *vlantesque* (≠ *gigantesque*).

372. Sur le modèle des mots cités on a créé un certain nombre de dérivés français. Le suffixe *-esque*, qui est encore assez vivant, s'ajoute surtout aux substantifs.

1⁰ Dérivés de noms communs: *Cardinalesque* (Th. Gautier), *caricaturesque*, *charivaresque*, *chevaleresque* (remplace l'ancien

chevalereux), *farcesque*, *funambulesque*, *livresque*, *noctambulesque*, *paysanesque*, *romanesque*, *simiesque*, *prudhommesque*, *troubadouresque* (Flaubert), *vaudevillesque*.

2⁰ Dérivés de noms propres: *Aristophanesque*, *don-juanesque*, *don-quichottesque*, *figaresque*, *garibaldesque*, *ingresque*, *louis-quatorzesque* (Gyp, *Joies d'amour*, p. 86), *michel-ange(le)sque*, *moliéresque*, *sardanapalesque*. On trouve plus rarement des dérivés de noms de lieux: *alhambresque*.

Cas isolés. *Charlemanesque*, de *Charlemagne* (§ 73); *chateaubrianesque; rembranesque*. Sur *hugolesque* et *zolatesque*, voir § 371.

3⁰ Dérivé d'adjectif: *sauvagesque* (Flaubert).

4⁰ Dérivé d'interjection: *vlantesque*.

373. Signification.

1⁰ Le suffixe *-esque* sert ordinairement à créer des adjectifs: *burlesque*, *romanesque*, *dantesque*. Pourtant *grotesque* et *soldatesque* sont en même temps des adjectifs et des substantifs, *arabesque* est depuis longtemps exclusivement substantif.

2⁰ Il indique le plus souvent la **manière**, la **ressemblance** et l'**origine**: *chevaleresque*, *rembranesque*, *barbaresque*.

3⁰ Il présente dans quelques cas un sens **péjoratif** et comique: *soldatesque*, *tudesque*, *livresque*, *chatnoiresque*.

374. ICHE est, dans quelques mots, une altération de l'it. **-iccio** ou **-ice:** *corniche* ‹ it. cornice, *pastiche* ‹ it. pasticcio, *postiche* ‹ it. posticcio. Comp. encore *derviche* (persan dervisch), *fétiche* (port. feitiço) et les mots grecs *acrostiche*, *hémistiche*. On ne voit pas bien comment on a pu tirer de ces mots un suffixe indépendant; aussi citerons-nous sous toutes réserves, les quelques mots français qui paraissent créés à l'aide de *-iche: Barbiche* (ou *babiche;* I, § 362), tiré de *barbe*. *Caniche*, tiré de *cane*, parce que le barbet va volontiers à l'eau. *Corniche*, dérivé de *corne*. *Potiche*, tiré de *pot*. *Pouliche* est une forme normanno-picarde pour *poulisse*, tiré de *poulain*. Une création récente propre au langage familier et comique est *bonniche* (petite bonne, petite servante). Rappelons aussi *godiche*.

OCHE, voir § 423, 5, Cas isolés.

C. SUFFIXES DIVERS.

375. OL est d'origine arabe dans *alcool* (écrit autrefois *alcohol*, *alkohol*), de al qohl. Sur le modèle de ce mot et de *vitriol* (emprunté du bas-latin vitriolum), on a créé dans la langue moderne beaucoup d'expressions techniques telles que *amidol*, *aristol*, *créosol*, *eucalyptol*, *formol*, *goménol*, *ichthyol*, *menthol*, *thymol*.

376. SKOFF est un suffixe argotique peu employé; il est dû à un désir de russifier les mots, ce qui a été à la mode à différentes époques. Notre suffixe ne se trouve que dans quelques mots d'argot tels que *bobinskoff*, entreteneur sérieux, celui qui tient la *bobine* de la destinée d'une femme. *Béguinskoff*, celui qui est objet d'un caprice *(béguin)*. *Machinscoff*, le premier venu *(machin)*; II, § 380. Il est difficile de savoir quels sont les mots russes (ou polonais) qui ont pu servir de modèle. La terminaison *-off* (écrit *-ov*) est assez générale en russe, mais *-skoff* paraît se présenter rarement. On pourrait se demander si le suffixe *-skoff* serait une contamination: il vient peut-être du polonais *-ski* plus le russe *-off*.

CHAPITRE IX.

SUFFIXES
DE FORMATION FRANÇAISE.

377. Nous appelons suffixes de formation française ceux qui ne dérivent pas directement de tel ou tel suffixe latin ou étranger. Pour bien comprendre la nature de ces suffixes, il faut comparer les deux séries suivantes:

maladie	*diablerie*
aunaie	*pineraie*
royal	*mondial*
fratricide	*raticide*
richard	*banlieusard*
plumage	*cailloutage*
sucrier	*cafetier*

Dans la première de ces séries nous trouvons les suffixes suivants: *-ie, -aie, -al, -cide, -ard, -age, -ier* dont l'explication n'offre aucune difficulté; ce sont les formes françaises modernes des suffixes latins ou étrangers, populaires ou savants: -ia, -eta, -alis, -cida, -hart, -aticus, -arius. On pourrait appeler tous ces suffixes **primaires.** En décomposant les mots de la deuxième série on trouve les suffixes *-erie, -eraie, -ial, -icide, -sard, -tage, -tier.* Ce sont, comme on le voit, des formes élargies des suffixes primaires que nous venons de citer; dans la dernière partie de *-eraie* se cache -eta, mais pour la forme entière il est impossible d'indiquer comme point de départ quelque suffixe latin. En d'autres termes, l'étymologie directe de *-eraie* n'est pas à chercher dans le latin; il a été tiré de

quelques mots français. Les suffixes de formation française pourraient aussi s'appeler **secondaires.**

REMARQUE. Nous venons de voir que les suffixes de formation française sont des formes **élargies** des suffixes primaires; il faut pourtant citer comme seule exception le suffixe argotique moderne *-o*, dont l'origine s'explique tout autrement (§ 414).

378. Les suffixes secondaires proviennent souvent d'une fausse analyse. Si *-eraie* et *-erie* existent à côté de *-aie* et *-ie*, c'est qu'à côté de *aunaie*, *chênaie*, *sapinaie* et *jalousie*, *maladie*, *sotie*, on a eu *oliveraie*, *pommeraie* et *chevalerie*, *sellerie*. Ces derniers mots sont des dérivés réguliers de *olivier*, *pommier*, *chevalier*, *sellier;* mais on les a rapprochés directement de *olive*, *pomme*, *cheval*, *selle*, d'où la décomposition fautive *oliv-eraie*, *pomm-eraie*, *cheval-erie*, *sell-erie;* sur ces modèles on crée de nouveaux dérivés tels que *pineraie*, de *pin*, et *diablerie*, de *diable*, etc. L'analyse inétymologique et peu correcte des mots dérivés cités aboutit ainsi à la création de deux suffixes nouveaux *-eraie* et *-erie*. Une explication pareille s'applique à plusieurs autres suffixes secondaires (I, § 118, 2). Parfois c'est une fausse analogie proportionnelle qui est en jeu. *Fruit—fruitier*, *gant—gantier* amènent *café—cafetier*, *fer-blanc—ferblantier*, etc.

REMARQUE. Des créations analogiques comme les dernières que nous venons de citer, sont nombreuses; il s'en produit à tout moment, mais beaucoup d'entre elles ont une vie éphémère. Rappelons comme exemple la forme enfantine *cochonceté* (tiré de *cochon*, comme *méchanceté* de *méchant*). Dans *Zouzou et Jaquette* (p. 117), Gyp fait dire à Zouzou (8 ans): »On croirait que je fais des *cochoncetés* en mangeant.«

379. Examinons maintenant de quelles manières diverses on a élargi les suffixes primaires:

1° Addition d'une consonne. Les consonnes ajoutées sont *s* ou *t*; elles se trouvent dans *-sard*, *-serie* et *-tage*, *-terie*, *-teur*, *-teux*, *-tier*, *-tière*, *-tin*, *-tisme*, *-tume*. Ce n'est que sporadiquement que le suffixe est élargi à l'aide d'un *d* (§ 88) ou d'un *l* (§ 92).

REMARQUE. Aujourd'hui les mots qui finissent par une voyelle accentuée ne prennent, en règle générale, que des suffixes commençant par une consonne: *bleu—bleuter*, *bureau—bureautin*, *silo—ensiloter*. On évite ainsi l'hiatus que ne craignait pas la langue d'autrefois; au lieu de *abrier*, *cailloueux*, *clouière*, *moruier*, *sagouier*, *taluer*, on dit maintenant *abriter*, *caillouteux*,

cloutière, morutier, sagoutier, taluter. Il y a eu parfois des hésitations sur la consonne; si l'on a dit *déroiser* et *déroiter, taluser* et *taluter*, etc., c'est que différents cas d'analogie se sont présentés à l'esprit avec une force égale. La langue moderne a trié ces doublets pour se contenter d'une seule forme. L'hiatus, si soigneusement évité dans la plupart des cas, n'est accepté que dans quelques mots isolés: *caféier, caféine, revuiste*, etc.; notez que *thétière* a été remplacé par *théière.*

2° Addition d'une voyelle simple. Les voyelles ajoutées sont *e, i, o, u;* elles se trouvent dans *-eté, -ial, -icide, -icule, -iel, -iment, -omane, -omanie, -ueux.*

3° Addition d'un groupe de phonèmes. Les groupes ajoutés sont: *-aill-, -and-, -au-, -er-, -ich-, -ill-, -in-, -ol-;* ils s'emploient dans les suffixes suivants: *-aillon, -andier, -auté, -eraie, -eran, -ereau, -eresse, -eret, -erie, -erole, -eron, -ichon, -illat, -illon, -illot, -ineux, -olâtre.*

4° Ajoutons les suffixes composés. Les suffixes auxquels on peut en joindre d'autres sont *-el* et *-et,* d'où les formes suivantes: *-elet, -elin, -elot; -eteau, -etel, -eton.*

5° Nous laissons de côté les suffixes dont l'emploi est restreint à un ou deux mots, comme par ex. *-stère* dans le terme récent *familistère,* modelé sur *phalanstère,* contamination arbitraire de *phalange* et *monastère* (I, § 526). Nous regardons *familistère* comme une formation analogique isolée.

380. AILLON est un suffixe peu employé dont le point de départ se trouve peut-être dans *écrivaillon,* forme renforcée de *écrivailleur* (dér. de *écrivailler*). En voici quelques autres exemples: *Buvaillon* (apprenti buveur), terme d'argot. *Juivaillon* (L'Européen, 10 juin 1905, p. 14). *Moussaillon* (mauvais mousse). *Peintraillon, poétaillon* (Gyp, *M. de Folleuil*, p. 195) ou *poétraillon* (Rigaud), mauvais poète. A. de Musset écrit à G. Sand: Explique-toi là-dessus, si la tranquillité de ton pauvre *Mussaillon* est quelque chose pour toi (*Correspondance de G. Sand et d'A. de Musset,* p. p. Decori. Bruxelles, 1904. P. 37).

381. ANDIER. Ce suffixe moderne et peu employé a été tiré de mots tels que *buandier, lavandier, taillandier*, regardés comme des dérivés de *buer, laver, tailler.* On cite deux créations françaises:

Battandier (celui qui exploite un moulin à battre le chanvre), écrit fautivement *battendier* dans le Supplément de Littré.

Dessinandier (ouvrier dessinateur sur toile), employé surtout dans les manufactures de l'Ouest, à Indret.

382. AUTÉ. Ce suffixe peu employé a été déduit de mots tels que *papauté, royauté* qu'on a considérés comme des dérivés de *pape* et de *roi* bien qu'ils dérivent de *papal, royal.* A l'aide de *-auté* on a créé *primauté* (de primus), *principauté* (de principe), *privauté* (de *privé*); on avait dans la vieille langue *prinçauté.*

DIER, voir § 88.

383. ELET (au féminin ELETTE) est un suffixe composé de *-el* (§ 192) et de *-et* (§ 220). On trouve dans la vieille langue: *drap—drapel—drapelet; mont—montel—montelet; mors — morsel — morselet; plat — platel — platelet; roi—roitel—roitelet; fauve—fauvel—fauvelet; friant—friandel—friandelet; ront—rondel —rondelet; rous—roussel—rousselet.* Grâce à ces formes et à une fausse analyse de mots tels que *agnelet, cervelet, mantelet, ruisselet,* où *-el* appartient au radical français, *-elet* devient un suffixe indépendant; on a ainsi *gant—gantelet, vers—verselet, piece—piecelette, pinte—pintelette, crespe—crespelet, petit—petitelet, rade—radelet* (vif), *tant—tantelet,* etc. sans forme intermédiaire en *-el.*

384. Le suffixe *-elet (-elette)* sert à former des adjectifs et des substantifs.

1° Adjectifs: *aigrelet, grandelet, jaunelet, mingrelet, tendrelet;* au XVIIe siècle on trouve *pauvrelet, grosselet.*

2° Substantifs masculins: *barbelet, bracelet, dentelet, gantelet, osselet.*

3° Substantifs féminins: *bottelette, côtelette, femmelette, gouttelette, odelette, tartelette.*

Cas isolés. *Crapelet* est un dérivé irrégulier de *crapaud;* on pourrait l'expliquer selon le § 79, mais il vaut mieux le regarder comme le résultat d'un rapprochement avec le type *bateau—batelet. Noulet* paraît une forme syncopée de *nouelet* (cf. I, § 271, ₃). *Tendelet* est emprunté de l'it. tendaletto; on trouve au moyen âge *tentelete.*

385. Le suffixe *-elet (-elette)* a un sens **diminutif** très prononcé. Il était d'un emploi assez général dans la vieille langue et c'est le suffixe diminutif préféré des poètes de la Renaissance; rappelons quelques formes maintenant inusitées: *arcelet, corselet, homelet, sachelet, saquelet, herbelette,* etc. Le suffixe est encore productif. Th. Gautier a tiré *bubelette* de *bube;* comp. *vaguelette* (P. et V. Marguerite, *Zette,* p. 70).

386. ELIN, forme élargie de *-in* (§ 260), employé dans le mot argotique *gosselin* (enfant au maillot), diminutif de *gosse.* Au XVIe siècle on disait *maigrelin* (ZRPh, XXIX, 72).

387. ELOT est un suffixe composé des deux terminaisons diminutives *-el* (§ 192) et *-ot* (§ 287). Il se trouve surtout dans la vieille langue, où il était du reste d'un emploi restreint. Exemples: *ange—angelot, biche—bichelot, bourse—bourselot, rous—rousselot.* Des mots en *-elot* la langue moderne a gardé *rousselot* comme nom propre et *angelot;* ce dernier mot, vieilli aux différents sens que donne le Dictionnaire Général, est encore très vivant dans plusieurs provinces où il désigne les petits enfants déguisés en anges qui fonctionnent dans toutes les processions de la Fête-Dieu et dont le rôle est de jeter à commandement des poignées de pétales de fleurs sur la rue, devant le saint sacrement.

388. Le suffixe *-elot* peut être regardé maintenant comme presque mort; en tout cas, nous ne saurions citer comme créations modernes que le mot un peu vulgaire *vicelot* (Rossignol). *Camelot,* pour *chamelot,* est un dérivé de *chamel,* l'ancienne forme de *chameau.* Pour l'explication de *matelot,* voir I, § 46, 2. L'origine de *javelot* est inconnue.

389. ERAIE, autrefois *-eroie, -ereie* (I, § 159), forme élargie de *-aie* (§ 152), est un suffixe secondaire dû à une fausse analyse de mots tels que *figuereie, olivereie, pommereie* qu'on a rapprochés de *figue, olive, pomme* tandis qu'ils remontent en fait à *figuier, olivier, pommier.* Un des plus anciens exemples de notre suffixe est probablement *jardineroie,* ensemble de jardins, qu'on trouve dans Ambroise (*La Guerre sainte,* v. 6942). Rappelons aussi, pour le moyen âge, *milleroie,* champ semé de

millet. Dans la langue moderne il est représenté par *pineraie*, lieu planté de pins, et *ronceraie*, lieu rempli de ronces.

390. ERAN paraît tiré de mots comme *tisserand*, *batterand* (§ 362); il sert à désigner des êtres vivants. On l'a employé dans les deux mots *peigneran* (pour *peignier*, en usage à Amiens selon le Dictionnaire de Trévoux) et *salleran* (dér. de *salle*). L'habitant du *Faucigny* s'appelle *faucigneran*.

391. EREAU, autrefois EREL (au féminin ERELLE), forme allongée de *-eau*, *-el* (*-elle*).

1° Dérivés de noms: *Banquereau* (de *banc*); *hobereau* (du vfr. *hobe*, oiseau de proie); *lapereau* (de *lapin;* § 79); *poétereau; portereau*, palis de bois (de *porte*). A l'ancienne langue appartiennent *friandereau* (gourmand), *fustereau*, *gendarmereau*, *hachereau* (hachette).

2° Dérivés de verbes: *Passerelle; portereau*, sorte de levier; *sautereau*, *sauterelle; tombereau*. On appelait au moyen âge *plaidereau* celui qui aimait à plaider.

REMARQUE. *Ramereau* dérive de *ramier* (§ 59), *volereau* de *voleur* (§ 56).

392. ERESSE, forme élargie de *-esse*, servait autrefois comme terminaison féminine: vfr. *mire* (medicus), au féminin *mireresse*. Pour les détails, voir II, § 428.

393. ERIE est tiré de mots tels que *chevalerie*, *sellerie*, *trésorerie*, *tuilerie*. Ces mots sont en effet dérivés de *chevalier*, *sellier*, *trésorier*, *tuilier* (sur le changement de *ie* en *e*, voir § 59) à l'aide du suffixe *-ie*, mais on les a rapprochés directement de *cheval*, *selle*, *trésor*, *tuile;* et de cette analyse fautive résulte un nouveau suffixe extrêmement productif et qui est encore vivant. Dès le XIIe siècle on peut regarder *-erie* comme un suffixe absolument indépendant. Il s'attache aux noms et aux verbes.

1° Dérivés de noms communs: *bougrerie* (sodomie), *coquarderie*, *diablerie*, *druerie*, *imagerie* (image), *juierie*, *musarderie* (étourderie), *novellerie* (nouveauté), *prestrerie*, *puterie* (débauche), *sergenterie* (troupe de sergents), etc.

2° Dérivés de noms propres: *escosserie*, armée d'Ecossais (Sone de Nansai, v. 4159), *mahomerie* (temple mahométan).

3° Dérivés de verbes: *baignerie* (salle de bains), *baiserie* (baiser), *chanterie* (art de faire des chansons), *chasserie* (chasse), *cuiderie* (présomption), *danserie* (danse), *desverie* (folie), *forsenerie* (sentiment de forcené, assemblée de forcenés), *janglerie* (bavardage).

FORMES ÉLARGIES. A côté de *-erie*, on trouve aussi par dérivation analogique *-derie, -serie, -terie: Butor—butorderie* (§ 88, 4), *bon Dieu—bondieuserie* (§ 91, 1), *bijou—bijouterie, marlou—marlouterie* (§ 89, 12), *ferblanc—ferblanterie.*

REMARQUE. Du français le suffixe *-erie* a passé en allemand et dans les langues scandinaves, où il est encore très productif. En danois, par ex., on forme tous les jours des mots nouveaux à l'aide de *-eri* qui s'ajoute aux verbes et aux noms *(drikke—drikkeri, høns—hønseri, dansk—danskeri).*

394. *Erie* devient dès son apparition un rude concurrent de *-ie* (§ 241); de *musart* on tire d'abord *musardie,* ensuite *musarderie;* de tels doublets sont assez nombreux dans la vieille langue, en voici quelques exemples: *clergie—clergerie, coquardie—coquarderie, diablie—diablerie, gloutonie—gloutonerie, mahomie—mahomerie, orfevrie — orfevrerie, vavassorie — vavassorerie.* Ces formes s'emploient longtemps simultanément, mais peu à peu *-erie* l'emporte sur *-ie,* et *diablie, orfevrie* disparaissent devant *diablerie, orfèvrerie.* A partir du XVI[e] siècle, *-ie* est un suffixe mort (en dehors de la formation savante), et pour toutes les formations nouvelles on se sert exclusivement de *-erie;* les groupes *sot—sotie, jaloux—jalousie,* n'ont plus de force d'analogie. De *drôle, fourbe,* etc. on tire *drôlerie, fourberie,* et non pas, comme on aurait fait au moyen âge, *drôlie, fourbie. Veulerie,* de *veule,* est une création toute moderne; on disait autrefois *veulie;* de même *factorerie* a remplacé *factorie* et *bonhommerie* se trouve à côté de *bonhomie.* Dans la langue vulgaire *jalousie* et *mairie* disparaissent devant *jalouserie* et *mairerie.*

395. Dans la langue moderne *-erie* est un suffixe extrêmement productif. En voici quelques exemples:

1° Dérivés d'adjectifs: *Bizarrerie, brusquerie, lourderie, mutinerie, sauvagerie, sensiblerie, vieillerie,* etc. Créations plus récentes: *bonasserie, cocasserie, crânerie, furibonderie, pudibonderie, turquerie* (Goncourt, *Manette Salomon,* p. 321).

2⁰ Dérivés de noms communs: *Anerie, charlatanerie, crémerie, laiterie, lingerie, polissonnerie, robinetterie, singerie,* etc. Créations toutes récentes: *canaillerie, clownerie, cocoterie, fripouillerie, fumisterie, mufflerie, patrioterie, pocharderie, rosserie, rouerie, snoberie.*

3⁰ Dérivés de noms de personnes: *Labicherie* (Daudet, *Petite paroisse,* p. 318); *pierroterie* (*Revue bleue,* 1900, II, 317).

4⁰ Dérivés de verbes: *Bavarderie, blanchisserie, brasserie, brûlerie, cajolerie, crierie, flatterie, griserie, imprimerie, moquerie, rêverie, rêvasserie, sonnerie, soufflerie.*

Remarque. Il est facile de citer des séries de mots en *-erie* que n'enregistrent pas les dictionnaires. On trouve dans Flaubert *charognerie, fémінotteries, goujaterie, janoterie, jeanfoutrerie, michelctteries* (théories de Michelet), *quinetteries* (théories de Quinet), *pignouferie.* A. Daudet a formé *ourserie, polichinellerie, villageoiserie,* etc. Comp.: Il n'y aura pas de rupture entre nous à peine une *quitterie* (Daudet, *Sapho,* p. 226).

396. Signification. Le suffixe *-erie* exprime:

1⁰ Une **qualité,** surtout défavorable, et un **acte** résultant de cette qualité: *coquinerie* désigne en même temps et le caractère d'un coquin *(sa coquinerie est bien connue),* et l'acte qui marque ce caractère *(il a fait une coquinerie).* Il en est de même de *ânerie, cagoterie, coquetterie, fourberie, poltronnerie, pruderie,* etc.

2⁰ Une **action** et son **résultat** ou le **lieu** où il s'exerce: *Badinerie, causerie, flatterie, plaisanterie, rêverie, tricherie. Brasserie, brûlerie, imprimerie, raffinerie, tannerie.*

3⁰ Une **idée collective:** *Argenterie, cocoterie* (le monde des cocottes), *maçonnerie, charbonnerie, boiserie, verrerie.*

4⁰ Des **industries** et des **commerces** et les locaux où sont établis ces industries et ces commerces: *beurrerie, biscuiterie, chemiserie, crémerie, confiturerie, imprimerie, laiterie, lampisterie, lunetterie, œufrerie, mégisserie, verrerie.*

Remarque. Parfois le même mot comprend plusieurs des significations indiquées. Ainsi *volerie* désignait autrefois non seulement l'action de »voler«, la chasse au vol, mais aussi un ensemble d'oiseaux (voir Eust. Deschamps).

397. EROLE (ou EROLLE) est tiré de mots comme vfr. *bannerole* (dér. de *bannière*), vfr. *faverole* (dér. de fabaria), *fougerolle* (de *fougère*), *primerole* (primariolus), *barquerolle* (vén. barcaruola), *casserole* (it. cazzaruola), *muserole* (it.

museruola). On a rapproché *bannerole* de *ban*, *faverole* de *fave (fève)*, *primerole* de *prime*, *barquerolle* de *barque*, *casserole* de *casse*, etc., d'où est né le nouveau suffixe *-erole*, forme allongée de *-ole* (§ 346). Ce suffixe, très peu productif, existe dès la fin du moyen âge et s'emploie dans: *Becquerolle* (de *bec*); *bouterolle* (de *bouter*); *caterole* (de *se catir*); *èverole* dér. de *eve*, eau; I, § 199); *flammerolle* (de *flamme*); *lignerole* (de *ligne*); *moucherole* (de *mouche*); *rousserolle*, fauvette (de *roux*).

398. ERON est tiré probablement des dérivés des mots en *-ier*. *Quarteron*, qui représente en effet la fusion de *quartier* et *-on* (§ 282), a été décomposé en *quart* et *-eron*. Comp. encore vfr. *bergier—bergeron*, *vachier — vacheron*. Dès le XII[e] siècle, *-eron* existe comme suffixe indépendant à côté de *-on*. Il n'a jamais été d'un usage très répandu, et de nos jours les nouvelles créations se font de plus en plus rares; il s'attache aux noms et aux verbes:

1° Dérivé d'adjectifs: *laideron*.

2° Dérivés de substantifs (noms communs): *Aileron*, *avèneron* (de *aveine*, forme primitive d'*avoine;* cf. I, § 55, 216), *chaperon*, *cotteron*, *laiteron*, *lamperon*, *liseron*, *mancheron*, *mècheron*, *moucheron*, *mousseron*, *napperon*, *paleron* (de *pale*, pelle), *puceron*, *quarteron*, *tâcheron*, *tierceron*, *vigneron*.

3° Dérivés de noms géographiques: *augeron* (de *Auge*), *beauceron* (de *Beauce*), *percheron* (de *Perche*).

4° Dérivés de verbes: *Bûcheron*, *flotteron*, *forgeron*, *fumeron*, *gagneron,* terme patois pour laboureur, journalier, *moucheron*, bout de mèche qui brûle. Ajoutons *biberon*, ivrogne, dérivé du radical de bibere.

Cas isolé. *Quarteron* (enfant d'un blanc et d'une mulâtresse ou d'un mulâtre et d'une femme blanche) est emprunté de l'espagnol cuarterón.

399. Signification.

1° Le suffixe *-eron* a primitivement la même valeur diminutive que *-on* (§ 284): *cotteron,* petite cotte, *moucheron,* petite mouche, *napperon,* petite nappe, *puceron,* petite puce, etc.; à l'idée de petitesse s'unit parfois une idée péjorative: *avèneron*, folle avoine, *liseron*, proprement: petit lis mauvais, etc. Souvent

et surtout dans les dérivés modernes aucune de ces idées ne subsiste: *chaperon*, d'abord petite chape, est devenu le nom d'une sorte de capuchon.

2° Le suffixe *-eron* désigne soit des objets: *aileron*, *cotteron*, *flotteron*, *lamperon*, et surtout des plantes: *laiteron*, *liseron*, *mousseron*, soit des personnes: *bûcheron*, vfr. *fruiteron* (marchand de fruits), *laideron*, *gagneron*, parfois les habitants d'une contrée: *beauceron*, *percheron*.

400. ETÉ, forme collatérale de *-té* (§ 292) est un suffixe de formation française tiré de mots tels que *aspreté* (de *aspre*), *fermeté* (refait sur *ferme*), *nobleté*, *povreté* (pour *poverté*; refait sur *povre*), *richeté*, etc. Il a été assez productif et s'est ajouté aux adjectifs pour former des noms abstraits. Exemples: *briéveté*, *chasteté*, *chauveté*, *débonnaireté*, *mauvaiseté*, *naïveté*, *oisiveté*, etc.; ajoutons pour la vieille langue: *certaineté*, *chetiveté*, *escharceté*, *foleté*, *joliveté*, *largeté*, *neireté*, etc. Il a aussi été introduit par analogie dans quelques mots qui se terminaient étymologiquement en *-té*: *dureté*, *pureté*, *sûreté*. Le suffixe *-eté* n'est plus productif; on ne cite que quelques rares néologismes tels que *citoyenneté* (Beaumarchais), *rétiveté*, *affreuseté*.

401. ETEAU, autrefois ETEL, suffixe diminutif qui ne paraît pas beaucoup employé. Notons pour la vieille langue *aigleteau* (aiglon), *buretel* (crible), *buretele* (pochette). Dans la langue moderne on ne trouve que le seul mot *chêneteau*. Comp. le suffixe *-elet* (§ 383) qui présente les mêmes éléments que *-eteau*, mais en ordre inverse.

402. ETON est probablement dû à des mots tels que *banneton*, *caneton*, *molleton* qu'on a ramenés directement à *banne*, *cane*, *mol*, bien qu'ils dérivent de *bannette*, *canette*, *mollet*. Notons aussi un mot tel que *valleton* qui a pu contribuer pour sa part à la création du nouveau suffixe. Les formations nouvelles ne sont pas nombreuses:

1° Dérivés de mots français: *culeton*, *gueuleton*, *panneton* (autrefois *penneton*, dér. de *pennon*, § 78).

2° Dérivés de mots étrangers: *hanneton* (de l'all. Hahn), *singleton* (de l'angl. single).

403. IAL, forme collatérale de *-al* (§ 300) tirée probablement de mots savants tels que *filial*, *jovial*, *proverbial*, *provincial*, etc.[1] Elle a été employée dès la période moyenne dans *seigneurial* (à cause de *seigneurie*). Citons comme dérivés tout récents *démonial* (employé par J.-K. Huysmans), et *mondial*.

IANA, voir § 306.

IANISME, voir § 327.

IAT, voir § 307.

404. ICHON. Ce suffixe est une forme élargie de *-on* (§ 282); il s'ajoute aux adjectifs: *Drôle—drôlichon*, *fol—folichon*, *maigre—maigrichon;* aux noms communs: *cadet—cadichon* (§ 79), *corne—cornichon*, *merle—merlichon* (A. de Musset), vfr. *gone—gonichon;* à quelques noms de lieux: *Berry—berrichon*, *Bourbonnais—bourbonnichon*, *Nevers—nivernichon*.

405. ICIDE, forme élargie de *-cide*, a été tiré de mots tels que *tyrannicide* (qui reproduit tyrannicida, tyrannicidium). Il s'emploie dans quelques créations modernes. Au temps de la Révolution on avait des *députicides*, des *liberticides*, des *populicides*. Notre temps a nécessité la création de mots tels que: *insecticide, larvicide*, *microbicide*, *ministricide*, *raticide*. On trouve dans George Sand *innocenticide*.

406. ICULE, forme élargie de *-ule* (§ 349) a été tiré de mots tels que *appendicule* (appendicula), *canicule* (canicula), *ventricule* (ventricula). Les formations françaises, qui sont toutes modernes, ne sont pas nombreuses; elles sont tirées soit d'un radical français soit d'un radical latin. Exemples: *arbricule* (Huysmans, *Les sœurs Vatard*, p. 186), *cornicule*, *principicule* (de principe), *théâtricule*, *touristicule* (Tõppfer, *Voyages*). Ajoutons le seul adjectif *folatricule*, employé (créé?) par H. Lavedan: C'est déjà pas très *folatricule* (*Les beaux dimanches*, p. 202).

Forme élargie. On peut renforcer *-icule* par l'addition de *-et*, comme dans *Parnassiculet* (recueil de vers publié en 1872).

407. IEL, forme collatérale de *-el* (§ 205), tiré d'adjectifs savants comme *fiduciel*, *ministériel*, *officiel*, qui remontent à des substantifs en -ia. Le suffixe *-iel* a été peu employé: il se

trouve surtout dans des dérivés de mots en *-ent: présidentiel, torrentiel*, et en *-ance, -ence: circonstanciel, concordantiel, concurrentiel, protubéranciel*. Ajoutons l'obsolète *intelligentiel;* dans une lettre du 11 août 1835, Balzac écrit à Mme Hanska: Je pense à nous faire appeler le parti des *intelligentiels*, nom qui prête peu à la plaisanterie et qui constituerait un parti auquel on serait fier d'appartenir (*Lettres à l'Étrangère*, p. 270). Comp. le suffixe *-iot*, § 423, 3.

408. ILLAT, forme élargie de *-at* (§ 185), ne se trouve que dans *cornillat*, petit de la corneille, et *corbillat*, petit du corbeau. Ces deux diminutifs paraissent formés du mot simple par l'apocope de la terminaison (§ 78). Pour *cornillat*, on pourrait aussi y voir le simple suffixe *-at*, vu qu'on trouve dans la vieille langue la forme *cornille* (E. Deschamps).

409. ILLON. Ce suffixe est une forme élargie de *-on* (§ 282). Il s'ajoute aux adjectifs: *tard—tardillon*, et surtout aux substantifs: *barbe—barbillon, bœuf—bouvillon, cotte—cotillon, cendre—cendrillon, nègre—négrillon*, etc.; rarement aux thèmes verbaux: *bouger—bougillon, tâter—tâtillon*. Il est encore productif comme le montrent les mots populaires *bourgeoisillon, modillon*, apprentie modiste.

Cas isolé. Notons que *écoutillon* est d'origine espagnole.

410. Signification. Le suffixe *-illon* a une valeur **diminutive** très prononcée. Il forme:

1° Des noms de personnes: *boquillon, bougillon, cendrillon, chambrillon, moinillon, négrillon, postillon, tardillon, tâtillon*.

2° Des noms d'animaux: *bouvillon, carpillon, cornillon, oisillon*.

3° Des noms de choses: *ardillon, barbillon, corbillon, croisillon, goupillon, grappillon, raidillon, trompillon, verrillon*.

411. ILLOT, forme élargie de *-ot* (§ 287); on l'emploie dans *maigrillot*, dérivé que n'admettent pas les dictionnaires, mais qui se trouve dans les auteurs modernes: La première qui entra fut une brune *maigrillotte* (Courteline, *Le train de 8 h 47*. P. 228).

412. IMENT est un suffixe d'origine diverse et de création relativement récente.

1° Dans quelques mots il remplace l'ancien *-ement* (§ 209); ainsi la forme médiévale *sentement* se change en *sentiment* sous l'influence de *sentir*, *senti* (et de l'italien *sentimento?*). De la même manière s'expliquent *dissentiment*, *ressentiment*, *fourniment* dont les vieilles formes sont *dissentement*, *ressentement*, *fournement; remercîment* est pour *remerciement* (I, § 271, 2).

2° Sous l'influence de ces mots, des dérivés en *-iment* ont été tirés directement des verbes en *-ir*. On trouve dans la vieille langue: *amortiment*, *baniment*, *blandiment*, *escopiment*, *encheriment*, *finiment*, *muniment*, etc. La langue a abandonné la plupart de ces dérivés; parmi ceux qu'on a conservés, citons *assortiment*, *blanchiment*, *pressentiment*.

Remarque. On ne trouve que très peu de mots en *-iment* appartenant à des verbes inchoatifs: *blanchiment* (de *blanchir*) fait disparate avec *frémissement* qui présente la dérivation régulière (voir § 210). Aussi a-t-on parfois des doublets en *-issement;* on trouve ainsi *assortissement* (Cotgrave, Oudin), *fournissement*.

3° La terminaison *-iment* se trouve aussi dans des mots d'emprunt: *condiment* (lat. condimentum), *compartiment* (it. compartimento), *finiment* (it. finimento), *poliment* (it. pulimento).

413. INEUX, forme élargie de *-eux* (§ 232), est employé dans un petit nombre de mots: *bitumineux* (comp. le lat. bituminеus), *légumineux*, *vertigineux*. G. Flaubert a tiré *crassineux* de *crasse*. Ajoutons le mot d'argot *pharamineux* (épatant).

LESQUE, voir § 371.

414. O est un suffixe populaire de création récente. Il s'emploie surtout dans la langue vulgaire et doit son origine soit à des formes abrégées telles que *aristo*, *cabrio*, *chromo*, *mélanco*, *mélo*, *photo*, *topo*, *typo*, etc. (voir I, § 522), soit aux mots qui, sous les graphies traditionnelles *-o*, *-ot*, *-eau* présentent une terminaison [o] étymologique: *domino*, *numéro*, *turco*, *cachot*, *matelot*, *tripot*, *chameau*, *chapeau*, etc. Le suffixe *-o* se substitue souvent à une autre terminaison: *camarade* > *camaro*, *invalide* > *invalo*, etc. (cf. § 78). *Anarcho* (anarchiste), *bacho(t)* (bachelier, baccalauréat), *camaro* (camarade), *cassico*, *cato* (catin), *chéro*, *chicardo(t)* (très poli), *excuso*, *frisco*, *garno* (hôtel

garni), *gigolo, hosto* (prison, altération de hôpital), *invalo* (invalide), *moblo(t)* (garde mobile), *Montparno* (Montparnasse), *pipo(t), prolo* (prolétaire), *proprio* (propriétaire), *Saint-Lago* (Saint-Lazare), *sergo* (sergent), *socialo* (socialiste), *tringlo* (soldat du train), *trigo.*

REMARQUE. La terminaison argotique *-o* est souvent affublée d'un *t* final, grâce à une assimilation à *-ot* (§ 287); on trouve ainsi *bacho* et *bachot* (cf. *bachotier,* § 89). Mme *Ango* est depuis longtemps devenu Mme *Angot.*

415. OLÂTRE est tiré probablement du mot *idolâtre* (*εἰδωλολάτρης*). On le trouve dans quelques créations toutes récentes :

Hispanolâtre.

Hugolâtre, admirateur aveugle de V. Hugo.

Scribolâtre, admirateur passionné de Scribe.

Tsarolâtre. Ex.: Les grandes gazettes berlinoises, *tsarolâtres* et coloniales par ordre (*L'Européen,* 16 juillet 1904, p. 9).

Wagnerolâtre (Th. de Wyzewa, *Nos maîtres.* Paris, 1895. P. 91).

416. OMANE et OMANIE, suffixes peu employés, tirés de mots comme *anglomane, bibliomane* et *anglomanie, bibliomanie.* C'est sur leur patron qu'on a formé *blasonomane* (Bourget, *Complications sentimentales*, p. 40), *éthéromane, morphinomane, opiomane,* et *jourdainomanie* (*L'Européen*, 1904, janvier).

SARD, voir § 352.

417. TAGE, forme élargie de *-age* (§ 147), est tiré de mots comme *affûtage, fagotage, héritage, radotage, tripotage;* il s'applique aux mots qui se terminent par une voyelle: *agiotage, bamboutage, biseautage, cabotage, cailloutage, filoutage, foliotage, numérotage, maquereautage, pinceautage.* Comp. § 89.

418. TERIE est une forme allongée de *-erie* (§ 393), tirée de mots tels que *bigoterie, cagoterie, laiterie, galanterie,* à côté de *bigo(t), cago(t), lai(t), galan(t);* comp. aussi *clouterie,* de *cloutier*, à côté de *clou.* Ce suffixe, doublement secondaire, s'emploie dès le XVIe siècle dans les mots terminés par une voyelle accentuée: *Bijouterie, dominoterie, ergoterie, ferblanterie, filouterie, indigoterie, marlouterie, rococoterie, voyouterie.* Comp. § 89.

TESQUE, voir § 371.

419. TEUR, forme élargie de *-eur* (§ 230), tiré de mots tels que *écouteur*, *radoteur*, *prêteur*, *porteur*, *promoteur*. Il s'attache surtout à des mots en *-o*, *-eau* et *-ou*: *Agioteur*, *caboteur*, *caillouteur*, *ergoteur*, *folioteur*, *indigoteur* (Flaubert), *numéroteur*, *panneauteur*, *éreinteur* (§ 89, 1).

420. TEUX, forme élargie de *-eux* (§ 232), est tiré de mots tels que *boiteux*, *capiteux*, *honteux*, *vaniteux*; il s'applique aux mots terminés par une voyelle accentuée: *caillouteux*, *grisouteux*; sur *juteux*, voir § 89, 18.

421. TIER, forme élargie de *-ier*, est tiré de mots tels que *bénitier*, *fruitier*, *tripotier*, *gantier*. Le suffixe *-tier* s'attache aux mots qui se terminent par une voyelle accentuée: *Bamboutier*, *bigarreautier*, *bijoutier*, *biseautier*, *cabotier*, *cafetier*, *cloutier*, *cocotier*, *dominotier*, *échotier*, *ferblantier*, *feutier*, *filoutier*, *indigotier*, *sagoutier*, *tableautier*, *tissutier*, *tuyautier*.

Cas isolés. Les formes *cafetier*, *papetier*, *tabatière*, *thétière* ont été examinées au § 89.

TIN, voir § 260.

TISME, voir § 327.

422. UEUX a été tiré de mots tels que *défectueux*, *fastueux*, *flatueux*, *fructueux*, *voluptueux*, etc., dont la terminaison reproduit -**uosus**. Il est devenu un suffixe indépendant qui s'attache à des radicaux latins: *délictueux* (de **delictus**), et à des mots français: *luxueux*, *précipitueux*, *talentueux* (P. Hervieu, *Peints par eux-mêmes*, p. 45), *torrentueux*. On a créé *difficultueux* et *majestueux* à côté de *difficulté* et *majesté*, comme on avait *voluptueux* de *volupté*.

CHAPITRE X.

SUFFIXES D'ORIGINE DOUTEUSE.

423. Nous allons rassembler ici un petit nombre de suffixes dont l'origine paraît peu clair. Ils sont tous d'un emploi assez restreint. Comme dans les chapitres précédents nous suivons l'ordre alphabétique.

1° ICAUT s'emploie dans *boursicaut (boursicot)*, dér. de *bourse*.

2° IGAUD s'emploie dans *saligaud*, dér. de *sale*.

3° IOT, suffixe moderne et peu employé; du moins, nous ne l'avons trouvé que dans trois mots: *maigriot* (Huysmans, *Marthe*, p. 50), *morviot* (voir Sachs, *Supplément*), *peintriot* (Goncourt, *Manette Salomon*, p. 22). Quant à l'origine, *-iot* est probablement une orthographe simplifiée pour *-illot*.

4° ITRE est un suffixe populaire; il est peut-être formé sur le modèle de *-âtre* avec changement de voyelle (comp. -ittus, -ottus, -attus et -icus, -ŏccus, -ucus). Le domaine de *-itre* est restreint aux patois de l'Ouest où il sert à former des substantifs et des adjectifs. En voici quelques exemples: *Placitre* (de *place*), terrain vague entourant une église, une fontaine, etc.; employé comme nom de lieu: *Le Placitre* (Finistère, Manche). *Planitre* (de planum), esplanade, plate-forme; employé comme nom de lieu (Deux-Sèvres, Calvados). *Halitre* (de *hâle*), gerçure aux lèvres. *Chenitre* (de *chien*), ladre comme un chien, avare à l'excès.

5° OCHE paraît remonter à un suffixe -occa, inconnu au latin classique. En français *-oche* s'ajoute aux noms; il n'a guère été productif et paraît mort depuis le moyen âge. On trouve notre suffixe dans *épinoche, filoche, mailloche, mioche.*

Cas isolés. *Oche* se trouve aussi dans quelques mots d'emprunt italiens où il reproduit **-occio** (I, § 116,5) qui remonte au suffixe *oceus lequel a dû exister en latin vulgaire à côté de -aceus, -icius, -uceus. Exemples: *bamboche* (bamboccio), *fantoche* (fantoccio), *sacoche* (saccoccia). Le même suffixe se cache aussi sous les terminaisons *-ouche* et *-ousse* dans *cartouche* (cartoccio) et dans la forme altérée *gargousse*.

424. Dans l'argot proprement dit (I, § 33, 81) l'emploi de suffixes est très général; on y trouve par exemple: *-go, -iergue, -lem, -mar, -muche, -ongue,* etc. Ces suffixes, dont l'origine paraît impénétrable, s'ajoutent non seulement aux mots d'argot, mais aussi aux mots appartenant à la langue littéraire *(labago, mendigot, magistramuche, habitongue)*. Cependant, comme aucun de ces suffixes n'est arrivé à s'imposer hors du langage argotique, nous les laissons de côté ici.

CHAPITRE XI.

SUFFIXES VERBAUX.

---

425. La dérivation verbale se modèle exclusivement sur le type de la première conjugaison: *mur—murer*, ou de la deuxième: *lot — lotir*. Ajoutons que pour les verbes du premier groupe, la dérivation peut être immédiate comme dans l'exemple cité ou médiate comme dans *poète—poétiser*, *fumer—fumoter*. On ne trouve aucune formation française créée sur le modèle des verbes en *-oir* ou en *-re* (comp. II, § 75, 79, 80).

A. DÉRIVATION IMMÉDIATE.

426. ER. Dès les plus vieux textes nous trouvons des dérivations nouvelles faites sur le modèle des verbes de la première conjugaison. Ce sont surtout des dérivés tirés de substantifs ou d'adjectifs; nous en avons déjà cité un certain nombre d'exemples (II, § 63); nous allons les compléter ici, et nous les diviserons en deux groupes selon qu'ils sont simples *(clou—clouer)* ou parasynthétiques *(valise—dévaliser)*; sur ces dernières formations, voir plus loin § 453.

1º Dérivés de substantifs. — a) Dérivés simples: *avantager*, *complimenter*, *crayonner*, *éperonner*, *fêter*, *loger*, *ménager*, *meubler*, *nuancer*, *outrager*, *peiner*, *voyager*, etc. On a dit autrefois: *arbrer*, *féer*, *fueillier*, *fuster*, *gracier*, *mercier*, *osteler*, *paiser*, etc. b) Dérivés parasynthétiques: *acculer*, *achever*, *agenouiller*, *ajour-*

ner, *déchaîner*, *dépayser*, *désosser*, *dévaliser*, *embaumer*, *encaisser*, *enrôler*, etc. Mot vieilli : *avesprer*.

2⁰ Dérivés d'adjectifs. — a) Dérivés simples: *bavarder*, *égaler*, *fausser*, *grever*, *griser*, *jalouser*, *mater*, *niaiser*, *sécher*, etc. On ne dit plus *chetiver*, *coarder*, *doloser*, *goloser*, *horribler*, *joliver*, *vilainer*, etc. b) Dérivés parasynthétiques: *apprêter*, *assoter*, *assurer*, *aviver*, *éborgner*, *déniaiser*, *écourter*, *empirer*, *enivrer*, *enjoliver*, *épurer*, *raffiner*, *rasséréner*, etc.

Remarque. Le latin vulgaire a dû posséder beaucoup de verbes dérivés d'adjectifs. A côté de la terminaison ordinaire -are il a dû exister un certain nombre de verbes en -iare formés sur le modèle de acutus—acutiare, d'où vfr. *aguisier* (II, § 73, 2), it. *aguzzare*, esp. *aguzar*. Le verbe médiéval *engrangier* ne dérive pas directement de *grand;* il doit remonter à l'époque gallo-romane et reproduire une formation parasynthétique telle que *ingrandiare (comp. § 77).

427. La dérivation en *-er* est toujours vivante; témoin les verbes modernes *bocker*, *bonimenter*, *cabotiner*, *émotionner*, *impressionner*, *pédaler*, *rosser*, *sauvegarder*, *téléphoner*, *tictaquer*, *zigzaguer*, etc., etc.; on en forme tous les jours. Notons encore les dérivés des mots d'emprunt tels que *boxer*, *cluber*, *highlifer*, *interviewer*, *luncher*, *pique-niquer*, *polker*, *scottischer*, *sporter*, *toaster*. Rappelons enfin qu'on trouve depuis fort longtemps de nombreuses formations individuelles. Robert Garnier emploie dans ses tragédies: *amertumer*, *malheurer*, *montagner*, *oreiller*, etc. Dans les auteurs modernes les exemples fourmillent. Gustave Flaubert: *cadoter* (pour *cadeauter*), *entiérer*, *mamelonner*, *marmitonner*. J.-K. Huysmans: *compagnonner*, *dédicacer*, *fétider*, *géhenner*, *houler*, *hussarder*, *larmer*, etc. H. Lavedan: *se pantalonner*, *véhiculer* (*Le vieux marcheur*, p. 38, 47). Aussi dans la poésie populaire on rencontre souvent des créations très originales. Rappelons quelques vers de la belle chanson des *Transformations:* Si tu t'y rendais rate dans le grenier, Je m'y renderais chat pour t'y *rater*. ..... Si tu te rends étoile dedans le temps, Je m'y rendrais brouillard pour t'y *brouiller*.

428. Formes élargies. A côté de *-er* on trouve *-der* et *-ter*. Sur l'origine de la consonne adventice, voir § 87 ss.

1⁰ DER s'emploie dans *bazarder* (§ 88, 2) et *échauder*.

2° TER s'emploie dans les dérivés de mots en *-eau*, *-o*, *-ou*: *agioter*, *biseauter*, *blaireauter*, *caboter*, *chapeauter*, *clouter*, *délicoter*, *dépiauter*, *échoter*, *ergoter*, *filouter*, *folioter*, *fourneauter*, *froufrouter*, *glouglouter*, *joujouter*, *maquereauter*, *monacoter*, *numéroter*, *panneauter*, *pianoter*, *pinceauter*, *rateauter*, *voyouter*.

429. IR. La dérivation en *-ir* était assez générale au moyen âge (comp. II, § 66); mais depuis cette époque elle a constamment perdu du terrain. Déjà au XVI[e] siècle les créations nouvelles en *-ir* commencent à se faire rares, et dans la langue actuelle elles ont presque cessé de se produire. Tous les verbes dérivés en *-ir* suivent la conjugaison inchoative (II, § 67).

1° Dérivés de substantifs. — a) Dérivés simples: *brandir*, *crépir*, *croupir*, *garantir*, *lotir*, *meurtrir*, *nantir*, etc. On a dit autrefois *chevir*, *orgueillir*, *pourprir*, etc. — b) Dérivés parasynthétiques: *abêtir*, *aboutir*, *s'accroupir*, *aguerrir*, *anéantir*, *s'enorgueillir*, *racornir*, etc. On n'emploie plus *asserir* (devenir soir), *afelonir*, *aombrir*, *avesprir*, *encolorir*.

2° Dérivés d'adjectifs. — a) Dérivés simples: *aigrir*, *blanchir*, *bleuir*, *blondir*, *brunir*, *faiblir*, *fraîchir*, *froidir*, *franchir*, *grandir*, *grossir*, *louchir*, *maigrir*, *matir*, *mûrir*, *noircir* (§ 431), *raidir*, *rougir*, *roussir*, *tiédir*, *vieillir*, etc. On disait autrefois *asprir*, *fermir*, *saintir*, etc. — b) Dérivés parasynthétiques: *amoindrir*, *amuïr* (tiré du vfr. *mu* < m u t u m), *aplatir*, *appauvrir*, *assainir*, *assombrir*, *enrichir*, *empuantir*, *embellir*, *rajeunir*, *rafraîchir*, etc. On n'emploie plus *abelir*, *acoardir*, *acortir* (raccourcir), *ameldrir* (améliorer), *amaladir*, *encouardir*, *s'esbaldir*.

430. La dérivation en *-ir* est presque éteinte aujourdhui; on ne forme plus guère que des verbes en *-er* ou *-iser*. De *sport* on ne peut tirer que *sporter; sportir* serait aussi impossible que *sportoir*. Voici un relevé des rares créations nouvelles en *-ir:*

1° Dérivés simples. A côté de *blondir* (tiré de *blond*) et de *tripolir* (de *tripoli*, sous l'influence de *polir*), on ne saurait citer que des verbes comme *orfévrir*, *rosir*, chers aux poètes symbolistes. Ajoutons *violir:* Le crépuscule *violit* vaguement le parc (Rostand, *Les Romanesques*, III, p. 64).

2⁰ Dérivés parasynthétiques: *Abeausir* (se mettre au beau en parlant du temps), terme de marin; *agourmandir* (Daudet, *Port-Tarascon*, p. 270; Zola, *L'Assommoir*, p. 248); *anonchalir*, de *nonchalant* (Huysmans, *Les sœurs Vatard*, p. 85, 193); *aveulir* (Daudet, *Jack*).

431. Forme élargie. A côté de *-ir* on trouve -**cir** employé dans quelques dérivés d'adjectifs: *noir—noircir*, *obscur—obscurcir*. Cette terminaison paraît tirée de mots tels que *éclaircir* (de *exclaricire), *enforcir* (a remplacé *enforcier*, de *infortiare) qu'on a rapprochés directement de *clair* et *fort*.

432. Concurrence de formes. Dans la vieille langue on a souvent tiré du même mot des dérivés en *-er* et *-ir*. Voici quelques exemples de ces doublets:

1⁰ Dérivés simples: *charper—charpir*, *escrimer—escremir*, *froncier—froncir* (renifler), *huer—huir* (crier), *laider—laidir* (outrager), *papelarder—papelardir*, *sechier—sechir*.

2⁰ Dérivés parasynthétiques: *amater—amatir*, *ameillorer—ameillorir*, *assoter—assotir*, *atterrer—atterrir*, *engrossier—engrossir*, *esleecier—esleecir*, *espaorer—espaorir*. Ajoutons *enforcir* et *étrécir*, tiré des vieilles formes *enforcier* (de *infortiare), conservé dans *renforcer*, et *estrecier* (de strictiare).

En tant que la langue moderne a conservé les mots cités, c'est à la forme en *-er* qu'on a donné la préférence: *escrimer*, *huer*, *sécher*. On n'a gardé les formes doubles que dans *mater—matir*.

B. DÉRIVATION MÉDIATE.

433. Les suffixes qui représentent la dérivation médiate appartiennent tous à la première conjugaison. Ils proviennent d'un suffixe verbal latin (ou grec) comme *-fier* de -ficare, *-iser* ou *-oyer* de -izare, ou sont créés sur le modèle de quelque suffixe nominal; c'est ainsi qu'on a eu *-asser*, *-eter*, *-onner* à côté de *-as*, *-et*, *-on*. Dans quelques cas, comme pour *-ailler*, les deux explications sont possibles.

434. Les suffixes appartenant à la dérivation médiate présentent ordinairement une nuance diminutive, péjorative ou méprisante et s'ajoutent soit aux noms: **-eter, -fier, -ouiller** (*bec—bequeter, os—ossifier, ventre—ventrouiller*), soit aux verbes: **-asser, -iner, -ocher, -onner** (*dormir—dormasser, trotter—trottiner, flaner—flanocher, chanter—chantonner*), soit enfin indifféremment aux noms et aux verbes: **-ailler, -eler, -iller, -iser, -oter, -oyer** (*crier—criailler, fer—ferrailler*, etc.).

435. AILLER reproduit le latin -aculare. Il exprime la répétition fréquente et rapide d'une action et s'ajoute aux thèmes verbaux, rarement aux noms.

1° Dérivés de verbes: *Courailler, criailler, dessinailler* (Goncourt), *disputailler, dormailler, écrivailler, philosophailler, politiquailler* (Gyp, *La fée Surprise*, p. 87), *répétailler, rimailler, rôdailler* (Daudet, *La petite paroisse*, p. 344), *tirailler, tournailler, toussailler, traînailler* (Huysmans, *Les sœurs Vatard*, p. 51), *tripotailler.*

2° Dérivés de noms: *Brétailler, ferrailler, fouailler* (de *fouet*, § 78).

436. ASSER (cf. *-as, -asse*, § 178) est un suffixe augmentatif et péjoratif assez employé. Il s'ajoute presque exclusivement aux thèmes verbaux: *dormasser, écrivasser, répétasser, rêvasser, rimasser, traînasser, tracasser.* Le dérivé d'un nom se présente peut-être dans *jacasser* (de *Jâcques*, nom donné à la pie?). Notons aussi *croasser* (au moyen âge *croaillier*).

Formations analogiques. On peut en citer *avocasser* (de *avocat*) et *prélasser* (de *prélat*). Sur la confusion entre *-as* et *-at*, comp. § 309.

AYER, voir OYER (§ 449).

437. EILLER, qui remonte à **-ĭculare,** ne se trouve actuellement que dans le seul mot *herbeiller.* Dans l'ancienne langue on avait aussi *foueillier,* devenu *fouiller,* et *toueillier* (de tudĭculare), devenu *touiller.*

438. ELER reproduit probablement le suffixe diminutif **-illare** qui se trouve dans cantillare, titillare, vacillare.

Il est d'un emploi restreint en français où il se joint aux verbes et aux noms.

1° Dérivés de verbes: *craqueler, épinceler, harceler* (de *herser*, cf. I, § 245), *sauteler*. On a dit autrefois *pointeler*.

2° Dérivés de noms: *bosseler, cuveler, denteler, greneler, panteler* (de *pantois;* cf. § 78). On a dit autrefois *ondeler* (R. Garnier).

ERONNER, voir ONNER (§ 446).

439. ETER (cf. *-et*, § 220) est un suffixe diminutif; il s'attache surtout aux noms: *béqueter, caneter, coqueter, feuilleter,* rarement aux thèmes verbaux: *marqueter, voleter*. On trouve dans la vieille langue *culeter, jambeter. Chucheter, cligneter* ont été remplacés par *chuchoter, clignoter*.

EYER, voir OYER (§ 449).

440. FIER (ou IFIER) est un suffixe savant qui reproduit **-(i)ficare.** On le trouve dans de nombreux mots d'emprunt: *amplifier, béatifier, certifier, clarifier, déifier, diversifier, dulcifier, édifier, falsifier, justifier, modifier, mortifier, pacifier, qualifier, ratifier, sacrifier, vérifier, vivifier,* etc. Dans quelques cas *-fier* remplace la terminaison inchoative: *Liquéfier, putréfier, raréfier, stupéfier, tuméfier*. Ajoutons *crucifier* de crucifigere. Les créations nouvelles, presque toutes d'origine relativement récente, sont tirées de substantifs, rarement d'adjectifs: *ânifier* (Courteline, *La conversion d'Alceste*, p. 19), *barbifier, baronifier* (H. de Balzac), *bonifier*, rendre meilleur (de *bon*), *bonifier*, donner à titre de boni (de *boni*), *cocufier, codifier, doctorifier* (remonte au XIV[e] siècle), *gazéifier, lubrifier, momifier, mystifier* (du radical de *mystère, mystique?*), *nobilifier, ossifier, personnifier, pétrifier* (XVI[e] siècle), *prussifier, russifier, terrifier, vitrifier*. Comme on le voit, les créations tout individuelles ne font pas défaut. Ajoutons-en quelques autres: on trouve dans la correspondance de Flaubert *dolcifier, s'oursifier, stupidifier*. Les journalistes de nos jours ont inventé *statufier*.

Remarque. Pour *-ifier*, on trouve dans la vieille langue *-efier*. Exemples: *acertefier, certefier, magnefier, senefier*. La restauration de l'*i* est due à une influence savante. Les verbes *liquéfier, raréfier, torréfier* etc. n'ont rien à faire, au point de vue étymologique, avec -(i)ficare; c'est une analogie erronée qui les a rapprochés de cette terminaison.

441. ILLER remonte au latin **-iculare** ou a été tiré de *-ille* (§ 257). Il présente surtout une valeur diminutive et s'ajoute aux verbes et aux noms.

1° Dérivés de verbes: *brandiller, fendiller, mordiller, pointiller* (parsemer de petits points), *sautiller, tourniller,* etc. Th. Gautier a formé *égorgiller.*

2° Dérivés de substantifs: *boursiller, bousiller, brasiller* (de *braise;* cf. § 48), *grappiller, nasiller, vermiller* (de *ver;* cf. I, § 324).

FORMATION ANALOGIQUE. *Fourmiller* est une graphie fautive pour *fourmier* (cf. I, § 351, 2).

442. INER reproduit le latin **-inare** dans farcinare, scarpinare, ou a été tiré de mots en *-in* (§ 260). Il n'a guère été productif en français où il s'attache aux thèmes verbaux: *bruisiner* (du vfr. *bruisier,* forme primitive de *briser*), *couliner* (de *couler?*); vfr. *gratiner* (de *gratter*), conservé dans *égratigner,* altération d'*égratiner; trottiner.* On ne trouve qu'un seul mot dérivé d'un nom: *piétiner,* tiré de *pied.* Les créations modernes paraissent très rares; J.-K. Huysmans a employé *baladiner* et *galopiner.*

443. ISER est un suffixe de forme savante qui reproduit la terminaison **-izare** (dont la forme populaire est *-oyer;* § 449). Il se trouve dans beaucoup de mots d'emprunt: agonizare > *agoniser,* baptizare > *baptiser,* etc. et dans un très grand nombre de créations françaises. Il s'ajoute aux noms, surtout aux adjectifs, et s'adapte aux radicaux français aussi bien qu'aux radicaux latins ou autres.

1° Dérivés d'adjectifs français: *américaniser, banaliser, brutaliser, centraliser, égaliser, espagnoliser, fertiliser, galantiser, militariser, orientaliser, stériliser, tranquilliser, utiliser, vulgariser,* etc. On en forme toujours; un dérivé récent est *mesquiniser,* souvent employé par Bourget: Toutes les vertus que l'on m'avait prêchées durant mon enfance s'appauvrirent, se *mesquinisèrent* (*Le disciple,* p. 126).

2° Dérivés de substantifs français: *anecdotiser, crétiniser, fossiliser, monopoliser, moraliser, poétiser, vaporiser,* etc.

3⁰ Dérivés de noms propres. On tire des dérivés en *-iser* surtout de noms de poètes et d'artistes: *beaudelairiser, horaciser, pétrarquiser, pindariser, ronsardiser, rembraniser* (Goncourt, *Manette Salomon*, p. 306). Notons aussi *galvaniser, macadamiser*.

4⁰ Dérivés de radicaux latins: *actualiser, botaniser, dramatiser, hypnotiser, neutraliser, pulvériser, spiritualiser*, etc.

5⁰ Dérivés de mots anglais: Plusieurs auteurs modernes ont employé: *se gentlemaniser, quakeriser, revolveriser*. On trouve même dans P. Bourget *struggleforlifiser* (*L'étape*, p. 93).

444. CONCURRENCE DE FORMES. Le suffixe *-iser* empiète notablement sur le terrain de *-er*. Non seulement on le préfère dans beaucoup de créations modernes: de *municipal* on tire *municipaliser* et non *municipaler;* mais on l'introduit aussi dans les vieux dérivés en *-er*: ainsi *déchristianer, harmonier, solemner* ont été remplacés par *déchristianiser, harmoniser, solemniser*.

REMARQUE. Le suffixe a passé en allemand et, de là, dans les langues scandinaves où il a eu un très grand succès et un emploi encore plus étendu qu'en français. On dit ainsi en danois *akklimatisere, inficere, desinficere, inspicere, kritisere, praktisere*, etc. tandis que les formes françaises sont: *acclimater, infecter, désinfecter, inspecter, critiquer, pratiquer*, etc.

445. OCHER, suffixe d'origine inconnue. Il s'ajoute aux thèmes verbaux: *bavocher, effilocher, flanocher*. Une création récente est *fanocher:* Le feuillage des arbres plutôt *fanoché* que fané (P. Bourget, *Pastels*, p. 21).

446. ONNER (cf. *-on*, § 282) qui présente un sens diminutif ou itératif, s'ajoute aux thèmes verbaux: *chantonner, griffonner, mâchonner, mordillonner* (Flaubert, *Correspondance*, II, p. 26), *nasillonner*.

FORMES ÉLARGIES. A côté de *-onner*, on trouve *-eronner* (cf. *-eron*, § 398) et *-ichonner* (cf. *-ichon*, § 404) employés dans des mots comme *chanteronner* (Balzac), *bavardichonner* (Goncourt, *Renée Mauperin*, p. 5).

447. OTER (ou OTTER) a été créé sur le suffixe nominal *-ot* (§ 287). Il présente une valeur diminutive ou fréquentative et s'attache surtout aux thèmes verbaux, rarement aux noms:

1° Dérivés de verbes: *baisoter*, *buvoter*, *frisoter*, *grignoter*, *suçoter*, *tapoter*, *vivoter*, etc. A côté de ces dérivés qui se trouvent dans tous les dictionnaires, il existe un grand nombre de dérivés non enregistrés appartenant au parler vulgaire, populaire ou familier. Exemples: *Alloter* (Rolland, *Recueil de chansons populaires,* II, 223), *s'amusoter* (H. Lavedan, *Le vieux marcheur,* p. 12), *couchoter* (Zola, *l'Assommoir,* p. 319), *flânoter* (Huysmans, *Les sœurs Vatard,* p. 211), *fumoter*, *lichoter,* boire (Huysmans, *Marthe,* p. 219), *nageoter* (Daudet, *La petite paroisse,* p. 309), *pensoter*, *ronflotter* (Huysmans, *Les sœurs Vatard*, p. 73), *siffloter*, *toussoter.*

2° Dérivés de noms: *boulotter*, *chipoter* (du vfr. *chipe,* lambeau), *chevroter.*

448. OUILLER, qui dérive peut-être de **-uculare,** se trouve dans quelques mots d'origine obscure: *barbouiller*, *bredouiller* (a remplacé l'ancien *bredeler*), *chatouiller* (autrefois aussi *chataillier*, *chateillier*), *gazouiller.* Il est peu employé et ne paraît s'attacher qu'aux noms: *patrouiller* pour *patouiller* (de *patte;* cf. I, § 504, 5), *ventrouiller.*

449. OYER reproduit la terminaison grecque **-izare** (*-ίζειν*) qui fut très employé dans le latin vulgaire à l'époque chrétienne. Exemples: agonizare, anathematizare, baptizare, barbarizare, christianizare, dæmonizare, evangelizare, eunuchizare, exorcizare, martyrizare, pulverizare, scandalizare, etc. La terminaison -izare devient -idjare, d'où -ijare, *-eiier*, *-oiier*, *-oyer:* baptizare > vfr. *batoiier.* Au même résultat aboutissent aussi les terminaisons -ĕcare, -ĕgare, -ēcare (-ĭcare), -ĭgare: *nĕcare > *noyer,* negare > vfr. *noiier,* plĭcare > *ployer,* lēgare > vfr. *loiier.* Ainsi la terminaison française *-oyer* provient de sources différentes qu'il peut être très malaisé de distinguer.

1° Dérivés de substantifs: *bordoyer*, *charroyer*, *chatoyer*, *cotoyer*, *coudoyer*, *festoyer*, *flamboyer*, *foudroyer*, *guerroyer*, *larmoyer*, *ondoyer*, *plaidoyer*, etc. On trouve dans la vieille langue:

armoyer, *fabloyer* (conter des fables), *manoyer* (tâter), *ostoyer* (guerroyer), *paumoyer* (brandir), *pueployer* (peupler), etc.

2° Dérivés d'adjectifs: *blanchoyer*, *blondoyer*, *bornoyer* (pour *borgnoyer*, de *borgne*), *nettoyer*, *rudoyer*, *verdoyer*, etc. On a dit autrefois *asproyer*, *febloyer*, *amaigroyer*.

FORMES COLLATÉRALES. A côté de *-oyer*, on trouve aussi **-ayer** dans *bégayer* (de *bègue*) et *cartayer* (pour *carretayer*, de *carrette*), et **-eyer** dans *grasseyer*.

LIVRE TROISIÈME.

PREFIXES.

CHAPITRE I.

REMARQUES GÉNÉRALES.

450. ORIGINE. A l'exception de *for-* (§ 528) qui vient du germanique, et de *ca-* (§ 526) qui vient probablement du flamand, tous les préfixes sont d'origine latine. Sur le sort des préfixes latins en français il faut remarquer les points suivants:

1⁰ Préfixes conservés: ad- (a-), bis-, contra-, de-, dis-, ex- (e-), in-, inter-, per-, præ-, pro-, re-, trans-, ultra-.

REMARQUE. Parfois le préfixe s'est fondu avec le radical et n'est plus reconnaissable: le mot est devenu simple. Exemples: adjutare 〉 *aider*, implere 〉 *emplir*, retorta 〉 *riorte*.

2⁰ Préfixes morts: ab-, ante-, cum-, ob-, post-, se-, sub-.

REMARQUE. Plusieurs des préfixes morts se retrouvent dans des mots composés: *ancêtre* (antecessor), *antan* (ante annum), *coudre* (consuere), *puîné* (post + natum), *sevrer* (separare).

3⁰ Les pertes ont été réparées par l'emploi d'adverbes comme préfixes: foris, inde, minus, non, par des créations nouvelles: abante, et par des emprunts soit aux langues étrangères, soit, dans la période moderne, au latin classique (§ 502 ss.).

451. DOUBLETS. Le même préfixe se présente parfois sous deux formes différentes, selon qu'il se trouve dans un mot

héréditaire ou dans un mot savant: *a-—ad-*, *dé(s)—dis-*, *é—ex-*, *en-—in-*, *pour-—pro-*, *re-—ré-*, *sur-—super-*. La phonétique syntaxique (I, § 112) ainsi que les exigences de l'orthographe donnent aussi naissance à des doublets. Voici les cas principaux:

1⁰ Le *s* final s'amuït devant une consonne (I, § 460) et reste devant une voyelle; de là les doublets suivants: *dé-—dés-*, *mé-—més-*, *bi-—bis-*, *di-—dis-*, *tri-—tris-*, *sou-—sous-*. Exemples: *déraison — désavantage; méprise — mésaventure; bidenté—bisaïeul; soutenir—sousentendre.*

2⁰ Le *l* final se vocalise devant une consonne (I, § 342) et reste devant une voyelle; de là *mau* à côté de *mal*. Exemples: *maugréer—malavisé.*

3⁰ La consonne finale du préfixe peut être assimilée à la consonne initiale du mot principal; de là *con—com*, *circon—circom*, *in—im*, *in—il*. Exemples: *contenir — comprendre; circonscrire — circompolaire; indu — imbu; intolérant*, *inestimable — illégal*, *illettré.*

452. Emploi. Les préfixes se combinent avec des verbes ou des noms, formant ainsi respectivement de nouveaux verbes ou de nouveaux noms.

1⁰ Préfixe + verbe. Les préfixes qui s'ajoutent aux verbes sont: *a-*, *ad-*, *bes-*, *bien-*, *co-*, *con-*, *contre-*, *des-*, *dis-*, *é-*, *en-*, *entre-*, *ex-*, *for-*, *(in-)*, *inter-*, *mé-*, *(mi-)*, *mal-*, *outre-*, *par-*, *pour-*, *pré-*, *pro-*, *re-*, *ré-*, *sous-*, *sur-*, *trans-*, *tres-*. Exemples: *mettre—admettre*, *commettre*, *démettre*, *émettre*, *permettre*, *promettre*, *soumettre*, etc.

2⁰ Préfixe + nom. Les préfixes qui s'ajoutent aux noms sont: *ante-*, *anti-*, *archi-*, *avant-*, *bien- bis-*, *circon-*, *cis-*, *co-*, *con-*, *contre-*, *des-*, *dis-*, *e-*, *entre-*, *ex-*, *extra-*, *(for-)*, *in-*, *inter-*, *mal-*, *mé-*, *mi-*, *non-*, *outre-*, *par-*, *plus-*, *re-*, *ré-*, *sous-*, *sub-*, *super-*, *sur-*, *sus-*, *trans-*, *ultra-*, *vice-*.

Remarque. Dans la plupart des cas le préfixe est à regarder comme un simple adverbe: *avant-coureur*, *contredire*, *malheureux*, etc. Il peut aussi être préposition: *contrepoison* (comp. § 572). Quelques préfixes fonctionnent alternativement comme adverbe ou préposition; ce sont *avant-* (§ 465), *contre* (§ 468), *entre* (§ 475), *par* (§ 482), *sus* (§ 499).

453. FORMATIONS PARASYNTHÉTIQUES. Parfois on tire d'un nom un mot nouveau en ajoutant en même temps que le préfixe un suffixe verbal ou nominal. C'est le même procédé qui existait en latin: calx—decalcare, cor—accordare, cortex—excorticare, quietus—inquietare, etc.

1° Préfixe + nom + suffixe verbal. Cette formation est extrêmement riche et se modèle sur les verbes en *-er* ou en *-ir* (voir § 426, 429): *balle—déballer, emballer; chaîne—enchaîner; cul—acculer, reculer, éculer; front—affronter; ivre—enivrer; laid—enlaidir; terre—atterrer, enterrer, atterrir; tête—entêter*, etc. Notez qu'on ne dit pas *baller, chaîner, culer*, etc.

2° Préfixe + nom + suffixe nominal. Cette formation est peu développée. Comme substantifs on peut citer: *encâblure, encoignure, encolure, envergure, entrecolonnement*, etc. Comme adjectifs: *antifébrile, souterrain.*

454. SOUDURE. Les préfixes sont bien plus indépendants que les suffixes, ce qui s'explique aisément par le fait que très souvent les préfixes proviennent d'adverbes ou de prépositions. On peut les diviser en deux groupes selon qu'ils n'ont pas d'existence propre (*mé-* dans *méconnaître*), ou qu'ils fonctionnent aussi comme des mots indépendants (*entre* dans *entretenir*); nous appellerons les premiers **inséparables**, les autres **séparables.**

1° Préfixes inséparables: *bes-, ca-, dé-, dés-, é-, for-, in-, mé-, més-, mi-, pré-, re-, tre-, vi-, vice-.*

2° Préfixes séparables: *à, avant, bien, contre, en, entre, mal, moins, non, par, plus, pour, sous, sur, sus.*

455. Il n'y a pas de limite absolue entre les deux groupes; les préfixes peuvent passer de l'un à l'autre. Voici quelques remarques sur ce phénomène:

1° Les præpositiones inseparabiles du latin sont ordinairement restées inséparables en français à l'exception de par; on disait en latin perhorridus est, mais en vfr. *par est fiers.*

2° Le phénomène appelé »tmesis« et qui était surtout propre au langage poétique — on trouve p. ex. dans Virgile inque ligatus, pour illigatusque — est inconnu au français. Rappelons pourtant une curieuse construction du même genre

qui s'observe dans un texte du XIII[e] siècle où l'on trouve *il re s'en alèrent* pour *il s'en ralèrent* (voir § 494).

3° Dans quelques cas on peut observer la lente soudure de la particule au mot principal; ainsi *s'en fuir* est devenu peu à peu *s'enfuir;* voir § 474, voir aussi nos remarques sur *entre* (§ 475, 1) et *re* (§ 494).

4° Dans d'autres cas on peut observer le détachement du préfixe qui peut finir par s'employer d'une manière absolument indépendante comme substantif: un *extra*, un *ultra*.

456. Haplologie. Ce phénomène peu commun est surtout propre à la vieille langue (comp. I, § 515); on l'observe avec *entre-*, *mi-*, *re-*.

1° Haplologie de **entre-**. Exemples: *Car au venir s'entrocioient et navroient et trebuchoient* (*Escanor*, v. 4907—8). *Si s'entrebaisent et saluent* (*Erec*, v. 2351). *Qui s'entretolent et guerreient* (*Besant*, v. 769).

2° Haplologie de **mi-**. Littré remarque qu'au lieu de: une étoffe mi-fil, mi-coton, on peut dire *mi-fil et coton*, et il cite un passage de Bonnet où il y a *le tissu mi-soie et poils*.

3° Haplologie de **re-**. Exemples: *Uns valles vint ci avant ier Por recoudre et por afetier M'ot aporté un suen sorcot* (*Auberee*, v. 582). *Or se rebaudist et enhaite Li pelerins* (*L'Escoufle*, v. 6252). *Nel pot apeler, Tant ot lo piz et lo cuer enserré De son seignor replaindre et doloser* (*Mort Aymeri*, v. 169). *Le bras li ont reloié et bendé* (*Enfances Ogier*, v. 6721).

Remarque. Cette brachylogie est le contraire de celle qu'on trouve dans la phrase juridique burlesque: *Les ap et dépendances de l'immeuble comme il se suit et se comporte* (Deschanel, *Les déformations de la langue française*, p. 199).

457. Changement de préfixe. Ce phénomène est bien moins fréquent que le changement de suffixe (§ 121 ss.). Il faut noter les points suivants:

1° Dans quelques mots on trouve en français et déjà dans la vieille langue un autre préfixe qu'en latin classique; le changement doit donc avoir eu lieu déjà en latin vulgaire. Exemples: absconsus — vfr. *escons*, concordare — *accorder*, dedignare — vfr. *desdaignier*, illuminare — *allumer*, obdurare — vfr. *adurer*.

2° Dans quelques rares cas le français moderne offre un autre préfixe que la vieille langue: vfr. *esrachier* — *arracher*, vfr. *profilure*—*parfilure*, vfr. *pourceintre*—*préceinte*.

3° Un préfixe peut remplacer une syllabe initiale regardée à tort comme un préfixe; comme dans *espan* (all. Spanne) devenu *empan;* citons aussi vfr. *engal* pour *égal* (æqualis), vfr. *engrot* pour *égrot* (ægrotus), vfr. *enspir* pour *espir* (spiritus), vfr. *parfont* de profundus.

4° Au moyen âge il y avait parfois hésitation entre deux préfixes. On trouve *acoragier*—*encoragier*, *adamagier*—*endamagier*, *aragier*—*enragier;* la langue actuelle n'a conservé que les formes avec *en-*.

458. Recomposition.

En latin on observe dans les mots combinés avec un préfixe certaines modifications de la voyelle du radical: facere — conficere, perficere, reficere; frangere — refringere; placere — displicere; spargere—exspergere; legere — eligere; tenere — continere, retinere; claudere — excludere, etc. Ces modifications sont dues à une accentuation propre au vieux latin. A l'époque impériale cette accentuation n'existe plus, et la voyelle du radical ne change pas: mandare — demandare, patior — compatior, placere — complacere, tangere — contangere, pausare — repausare, damnare — prædamnare, etc.

459. Sur le développement phonétique et le sort des mots combinés avec un préfixe, il faut remarquer:

1° Le français, comme les autres langues romanes, ne garde que rarement les vieilles formes classiques qui présentent l'altération de la voyelle thématique: concludere > *conclure* (it. *conchiudere*), conficere > *confire*, concipere > *concevoir* et quelques autres.

2° Ordinairement les formes à voyelle altérée sont remplacées par des formes qui présentent la voyelle thématique intacte: attingo > blat. attango > vfr. *atain*, etc.; voir I, § 139, s.

3° On peut hésiter parfois sur la question de savoir si la nouvelle forme représente une recomposition ou si c'est une création absolument nouvelle. Ainsi refrangere représente-t-il

un développement analogique de refringere changé sous l'influence de frangere, comme par exemple *serée* est devenu *soirée* sous l'action de *soir?* ou faut-il admettre que refringere soit mort et que refrangere ne soit qu'une combinaison nouvelle de re et frangere?

4⁰ L'ictus passe du préfixe sur la voyelle du thème radical: recipit > *recípit > *receit, reçoit*, etc.; voir I, § 139, 3.

460. Exemples de formes recomposées attestées par des textes latins. On trouve dans les inscriptions cònsacrare, contenere, retenere, possedere, etc. (voir pour les exemples: Schuchardt, I, 259 ss., Seelmann, p. 58 ss.). Le latin de Grégoire de Tours offre reclaudere, obaudire, detractare, adquærere, resedere, obsedere, contenere, collegere, etc. Le glossaire de Reichenau (I, § 12) explique infringerent par infrangerent, et dans un autre glossaire du VIIIe siècle on trouve la glose: reprobat: rejactat.

461. Exemples de formes recomposées attestées par les langues romanes:

***Assalire** (pour assilire) > fr. *assaillir.*

***Attangere** (pour attingere) > vfr. *ataindre* (écrit fautivement *atteindre* dans la langue moderne), prov. *atanher.*

Condamnare (pour condemnare) > fr. *condamner.*

Conquærere (pour conquirere) > vfr. *conquerre* (II, § 49, 2).

Consacrare (pour consecrare), d'où le mot savant *consacrer.*

Contenere (pour continere) > fr. *contenir.*

Displacere (pour displicere) > vfr. *desplaire*, it. *spiacere*, esp. *displacer.*

Exclaudere (pour excludere) > vfr. *esclore*, prov. *esclaure.*

Exlegere (pour eligere) > *élire*, it. *eleggere;* esp. *elegir.*

Perfacere (pour perficere) > fr. *parfaire;* à côté de la nouvelle création perfactus, d'où *parfait,* on a conservé comme adjectif perfectus, d'où le vfr. *parfit.*

Refacere (pour reficere) > fr. *refaire.*

Refrangere (pour refringere) > vfr. *refraindre*, prov. *refranher;* it. *rifrangere.*

462. La recomposition peut atteindre aussi le préfixe et lui restituer sa forme primitive. Ainsi e-, de-, sub- peuvent être remplacés par ex-, dis-, subtus. Exemples:

eligere > exlegere > vfr. *eslire;*
elevare > exlevare > vfr. *eslever;*
deficere > desfacere > vfr. *desfaire;*
submittere > subtusmittere > vfr. *sosmettre.*

CHAPITRE II.

PRÉFIXES LATINS D'ORIGINE POPULAIRE.

---

463. Nous allons passer en revue les préfixes suivants: *a-*, *avant-*, *bes-*, *bien-*, *contre*, *dés-*, *é-*, *en-* (in-), *en-* (inde-), *entre-*, *for-*, *mal-*, *mes-*, *mi-*, *non-*, *outre-*, *par-*, *plus-*, *pour-*, *pre-*, *re-*, *sans-*, *sous-*, *sur-*, *sus-*, *tres-*, *vi-*.

464. A ou AD (lat. **ad** et par assimilation ac, af, ag, etc.) se trouve dans beaucoup de composés passés en français; dans ces mots on a souvent refait l'orthographe médiévale soit en ajoutant un *d* (qui finit par entrer dans la prononciation; cf. I, § 119), soit en redoublant la consonne initiale suivant l'*a*: adjungere 〉 vfr. *ajoindre* 〉 *adjoindre;* adjudicare 〉 vfr. *ajugier* 〉 *adjuger;* administrare 〉 vfr. *amenistrer* 〉 *administrer;* apportare 〉 vfr. *aporter* 〉 *apporter*, etc. En français *a-* se combine avec des verbes et des noms.

1° A + verbe: *abattre*, *abaisser*, *affaiblir*, *apercevoir*, *apposer*, *attirer*, etc.; sont propres au vieux français: *acomenier*, *aconter*, *acoveter*, *acravanter*, *aemplir*, *adevenir*, *agrever*, *atargier*, etc. Le préfixe ajoute au simple une idée de **direction** vers un lieu ou vers un but déterminé *(attirer);* dans la vieille langue le préfixe avait parfois une valeur augmentative (*aemplir*, emplir jusqu'au bord), parfois il n'ajoutait rien à l'idée du simple *(aconter = conter)*.

2° A + substantif: *about*, *acompte*, *affût*, *aloi*, *aplomb*, *appoint*.

3° Formations parasynthétiques: *aborder*, *achever*, *acculer*, *affronter*, *agenouiller*, etc.; *aboutir*, *atterrir*, *aveulir*.

14*

465. AVANT vient de **ab ante.** Il se combine surtout avec des substantifs, et il est tantôt adverbe, tantôt préposition.

1° *Avant* (adverbe) + substantif: *avant-cour, avant-coureur, avant-garde, avant-mur, avant-poste, avant-propos.*

2° *Avant* (préposition) + substantif: *avant-main* (partie antérieure du cheval, celle qui est en avant de la main du cavalier), *avant-scène, avant-veille.* Notons aussi *avant-hier.*

3° *Avant* (préposition) + adjectif: *avant-dernier.*

466. BES, préfixe propre surtout à la vieille langue, vient du latin **bis.** Il se combinait avec des noms et des verbes: *Bes* + substantif: *besaive* (bisaïeul), *besaieul, besaieule, besante* (grand'tante), *beslei* (injustice, perfidie). — *Bes* + adjectif: *besaigue; bescuit; besistre* (-sextus), jour bissextil, désastre; *beslong*, oblong; *beslourd*, grossier, lourdaud. — *Bes* + verbe: *bescuire*, cuire deux fois, cuire tout à fait; *besjugier*, juger injustement; *besleiier*, traiter injustement; *besorder*, souiller, *bestancier*, disputer; *bestondre*, tondre mal; *bestordre*, réprimer(?); *bestorner*, tourner à l'envers, altérer, corrompre. Sur l'emploi de cette particule dans la langue moderne il faut remarquer:

1° *Bes* se trouve dans *besaigre* (emprunté au provençal?), *besaiguë, besas;* ajoutons *bévue* (pour *besvue*) et *brouette* pour *berouette* < **besrouette?*).

2° *Bes* se retrouve sous les formes altérées *ber* ou *bar* dans *berlue*, autrefois *barlue*, proprement mauvaise lumière, dans *barlong*, autrefois *berlong, beslonc*, et peut-être dans *barbouquet*, bouton aux lèvres (de *bouquet*, petite bouche). Une autre altération se présente peut-être aussi dans *balourd, balafre, balèvre.*

3° Dans quelques mots *bes* a cédé la place à la forme savante *bis.* Ainsi *besaieul, bescuit, bestourner.*

467 BIEN (lat. **bene**) se combine avec des adjectifs: *bien-aimé, bien-disant, bienheureux, bienséant, bienveillant, bienvenu, bienvoulu;* moins souvent avec des verbes: *bien-dire, bien-faire.* L'infinitif est substantivé dans *le bien-dire, le bien-être, le bien-mourir.*

468. CONTRE (lat. **contra**) se trouve dans des mots latins comme *contredire* (contradicere), *contrevenir* (contravenire), et dans des mots d'emprunt comme *contrebande* (it.

contrabbando), *contredanse* (angl. country-dance). Il était d'un emploi rare en latin; en français il est assez productif et se combine avec des verbes et des noms.

1° *Contre* + verbe. Exemples: *contre-balancer*, *contre-hacher*, *contremander*, *contresigner*.

2° *Contre* (adverbe) + nom: *contre-allée*, *contre-amiral*, *contrecoup*, *contredanse* (danse où les groupes se font vis-à-vis; à distinguer de *contredanse*, altération de l'angl. country-dance, ancienne danse rustique), *contrefaçon*, *contremaître*, *contremarque*, *contre-ordre*, *contre-scel*.

3° *Contre* (préposition) + nom: *contre-jour*, *à contre mesure*, *à contre-poil*, *contrepoison*, *contresens*, *contretemps*, *contrevent*, *contre-vérité*.

469. DÉS ou DÉ (devant une consonne) vient du latin **dis**. Il a eu une valeur **privative** et se combine avec des verbes et des noms.

1° *Dé* + verbe: *débâcler*, *débander*, *débaptiser*, *débarbouiller*, *déblanchir*, *débloquer*, *déboiser*, *débotter*, *déboutonner*, *décacheter*, *desceller*, *décentraliser*, *découvrir*, *dédaigner*, *dédire*, *défaire*, *déshabiller*, *déshériter*. On forme de ces verbes tous les jours. Exemples: Ils sont *défiancés* (E. Rostand, *Les Romanesques*, p. 53). Aussi donc, j'ai pris mon parti de ne plus *dérager* jusqu'à dimanche (P. Hervieu, *Peints par eux-mêmes*, p. 117). *Désassembler* (P. Verlaine, *Œuvres complètes*, I, 353). *Décolérer*.

2° *Dé* + substantif: *déraison*, *désavantage*, *déshonneur*, *désordre*.

3° *Dé* + adjectif: *déloyal*, *désagréable*, *déshonnête*, *désobligeant*.

4° Dérivés parasynthétiques: *débâcher*, *déballer*, *débarder*, *débarquer*, *déborder*, *débourgeoiser*, *débourser*, *débrutir*, *déchaîner*, etc. Formations toutes récentes: *démarquiser*, *déprêtrailler*, *déprêtriser*, *déroiser*, *décolérer*, *dérager*, etc.

DOUBLETS: *Dépenser—dispenser*.

470. É, autrefois ES, vient du latin **ex**; il se combine avec des verbes, moins souvent avec des substantifs.

1° *É* + substantif: *échantignole*, *échenal*.

2° *É* + verbe: *ébattre*, *ébranler*, *échanger*, *échauffer*, *émouvoir*, *éprouver*.

3° Combinaisons parasynthétiques: *éborgner*, *ébouer*, *ébourgeonner*, *ébouter*, *ébrancher*, *ébruiter*, *échanvrer*, *écorner*, *égrener*, *époumoner*.

Doublets. *Effeuiller — exfolier*, *éployer—expliquer*, *épreindre—exprimer*.

471. EN, ou EM devant une labiale, vient du latin **in-** (im-): *enceindre* (incingere), *enflammer* (inflammare), *employer* (implicare). En français il se joint aux verbes et aux noms:

1° *En* + verbe: *encommencer*, *encourir*, *endormir*, *enfermer*, *enfumer*, *engeler*, *enlacer*, *enrouler*, *entailler*, *embattre*, etc.

2° *En* (préposition) + nom: *encaisse*, *enfin*, *enjeu*, *entrain*.

3° Formations parasynthétiques: *encadrer*, *encanailler*, *encaver*, *encourager*, *endetter*, *engager*, *enivrer*, *emmurer*, *emperler*, etc.

Doublets. *Employer — impliquer*, *empreindre — imprimer*, *encroûter—incruster*, *endurer—indurer*, *entendant—intendant*, etc.

472. EN, ou EM devant une labiale, dérive du latin **inde** (§ 592). Il ne se combine qu'avec des verbes désignant un mouvement: *s'enfuir*, *s'enlever*, *s'ensuivre*, *entraîner*, *s'envoler*, *emmener*, *emporter*. La soudure de la particule est relativement récente. Dans *s'en aller* elle ne s'est pas encore accomplie, ni dans la langue littéraire ni dans l'orthographe.

473. Dans la vieille langue les verbes de mouvement étaient souvent accompagnés de *en* qui exprimait d'une façon vague et indéterminée le point de départ de l'action. On trouve ainsi *en aller*, *en entrer*, *en fuir*, *en issir*, *en lever*, *en mener*, *en partir*, *en repairier*, *en revertir*, *en saillir*, *en tourner*, *en venir*, etc. Exemples: *J'en vois au roi Artus, beau sire* (Beroul, *Tristan*, v. 3361). *Les chevals broichent, chascuns d'aus c'en avance* (*Raoul de Cambrai*, v. 2810). *Cil en entra chiés un pestor* (Beroul, *Tristan*, v. 675). *Fors de la chanbre en est issuz* (*ib.*, v. 723). *Levez s'en est li chapelains* (*ib.*, v. 2549). *En ses deduiz Yseut en meine*, (*ib.*, v. 4271). *Au matinet s'en part Tristrans* (*ib.*, v. 1423). *Cil s'en repaidrent a Rome la citet* (*Saint Alexis*, v. 126). *Par vos m'en estuet revertir* (Beroul, *Tristan*, v. 936). *Errant s'en rest mout tost salliz* (*ib.*, v. 746). *Iseut s'en torne, il la rapele* (*ib.*, v. 197). *Par mi les rues en vienent si granz torbes* (*Saint*

Alexis, v. 513). *Tant a erré voie et sentier — Qu'a la herberge au forestier — En est venu celeement* (Beroul, *Tristan*, v. 3017 —3019).

Remarque. La soudure d'*en* avec le verbe peut amener un dédoublement curieux de la particule. A côté de la construction primitive *il s'en est fui* et de la construction postérieure *il s'est enfui*, on trouve *il s'en est enfui*, qui probablement est à regarder comme une contamination des deux premières expressions. L'emploi pléonastique d'*en* n'a été reconnu par la langue littéraire que dans un seul cas: *il s'en est ensuivi*. Pour les détails, voir le paragraphe suivant.

474. Nous allons maintenant examiner quelques-uns des verbes cités pour déterminer quand la soudure s'est faite.

En aller (s'). La particule est restée séparable jusqu'à nos jours dans la langue littéraire: toutes les grammaires enseignent qu'il faut dire *je m'en suis allé*. Dans la langue parlée, au contraire, il y a une forte tendance à unir les deux éléments et à dire *je me suis en allé*. Cette tendance, qui commence à prendre pied aussi dans la langue littéraire de nos jours, remonte au moins au XVIIe siècle. Ménage proteste contre *il s'en est enallé* et *il s'est enallé;* il les appelle »des façons de parler vicieuses«, et ajoute qu'il faut dire simplement *il s'en est allé* (*Observations*, p. 384). Pour le XVIIIe siècle, nous n'avons trouvé qu'un seul exemple: J'ai mis la main sur la grande lettre, & je me suis *en allé* avec (Dorvigny, *Les fausses confidences*. Paris, 1781. P. 18). Au siècle suivant les exemples fourmillent: Dieu, comme il se sera brusquement *en allé* (Victor Hugo, *Le roi s'amuse*). Quand s'est-il *en allé?* (Musset, *Théâtre*, p. 103). Et s'il s'était *en allé*, que ferions-nous? (Scribe, *Héloïse et Abailard*, I, sc. 1). Cette dernière s'était *en allée* (Bourget, *Mensonges*, p. 312). La petite fille paraissait s'être *en allée* loin de cette salle (*Id.*, *La terre promise*, p. 159). Quand ma femme et moi, les vieux, nous nous serons *en allés* (P. Hervieu, *Le Dédale*, I, sc. 1).

L'emploi du participe passé *en allé* comme adjectif nous fournit encore une preuve de la soudure réelle de la particule au verbe. Surtout les poètes lyriques ont une prédilection pour cet emploi: Que nous veut ce piège D'être présents bien qu'exilés, Encore que loin *en allés* (P. Verlaine, *Œuvres complètes*, I, 162). Une âme *en allée* (*ib.*, I, 312). Et l'adoration à

l'infini s'étire En des récitatifs lentement *en-allés* (*ib.*, II, 387). O sœur des heures *en allées* (St. Merrill, *Poèmes*. Paris, 1897. P. 134). Comme un soupir furtif de femmes *en allées* (*ib.* Paris, 1897. P. 67). Les prosateurs aussi se servent de *en allé:* Tant d'amis pour toujours *en allés* (Bourget, *Voyageuses*, p. 90). Sa fille *en allée* pour toujours (*id., Complications sentimentales*, p. 278).

Encourir (s'). Ce verbe n'est plus guère usité, mais Littré remarque qu'on écrit aussi *s'en courir*, et le Dictionnaire Général dit que la particule est séparable. Je n'ai jamais rencontré ni *il s'est encouru* ni *il s'en est couru.*

Enfuir (s'). La particule était séparable encore au XVII[e] siècle: Quant il ço sourent qued il *foïz s'en eret* (*St. Alexis*, v. 103). *Fuir s'en* voelt (*Roland*, v. 600). Je ne pensai faire tel perte — Ne *foïr m'en* a tel poverte! (Beroul, *Tristan*, v. 240). Es landes de Bordele *s'en est* li dus *fuis* (*Aiol*, v. 49). Voici maintenant quelques exemples du grand siècle: Les Barbares *s'en étoient fuis* (Vaugelas, *Quinte-Curce*). Il *s'en est fui* de chez moi (Molière, *M. de Pourceaugnac*, II, sc. 2). Vite, *fuis-t'en* (La Fontaine, *Contes*, IV, 12). Littré remarque: »Aujourd'hui cet archaïsme est hors d'usage et considéré comme une faute; il faudrait dire: *Enfuis-toi, ils se sont enfuis;* mais d'aucune façon on ne dira *ils s'en sont enfuis,* c'est une grosse faute.«

Ensauver (s'). Ce verbe inconnu aux dictionnaires existe dans la langue parlée et apparaît quelquefois dans la littérature: Elle *s'est ensauvée* avec son enfant (Frédéric Soulié, *Closerie des genêts*, V, 3). La fille *ensauvée* d'un concierge (Zola, *l'Argent*, p. 85).

Ensuivre (s'). La soudure s'est effectuée de bonne heure au moyen âge. On trouve déjà au XV[e] siècle *s'en ensuivre:* C'est un haut bien qui de ce fait *s'en ensuivra* (*Cent nouvelles nouvelles*, n° 14). Quels inconvénients auraient pu *s'en ensuivre!* (Molière, *Amphitryon*, II, sc. 3). Les grammairiens actuels demandent rigoureusement cette construction. Littré donne comme exemple: »Voilà le principe: la conséquence *s'en ensuivra*«, et il ajoute: »Il ne faudrait pas croire que l'on pût écrire *s'en suivre*, en deux mots, pour signifier: découler de là; car *se suivre* ne se dit pas dans ce sens.« Pourtant beaucoup d'auteurs cherchent évidemment à éviter la répétition de la particule et réduisent *il s'en ensuit* à *il s'en suit.* En voici quelques

exemples: Elle se reprochait la fin prématurée de sa charmante nièce et la perte de sa mère qui *s'en étoit suivie* (Bernardin de St. Pierre, *Paul et Virginie*). Le hasard nous les a fait rencontrer; il *s'en est suivi* quelques propos un peu vifs (*Cinq-Mars*, ch. XIV). Les journaux et revues fourniraient des exemples correspondants nombreux. On trouve couramment: *Un échange de témoins s'en est suivi.*

Envoler (s'). La particule était séparable durant tout le moyen âge: Et les tres douces acolees *Qui s'en ierent* si tost *volees* (*R. de la Rose*, v. 13070). Li jones contes de Flandres *s'en estoit volés* en France (Froissart, ch. 250). Au XVI[e] siècle la soudure s'est faite et on peut même ajouter un nouvel *en*. Malherbe ne veut pas qu'on dise *s'est envolé,* mais *s'en est envolé* (*Œuvres*, IV, p. 259).

475. ENTRE vient du latin **inter.** Il se combine en français surtout avec des verbes, moins souvent avec des noms.

1⁰ *Entre* + verbe. Ces combinaisons se divisent en trois groupes selon le sens: — a) Verbes réciproques: *s'entr'accuser, s'entr'aider, s'entr'aimer, s'entrebaiser, s'entredétruire.* — b) Verbes actifs dans lesquels *entre* signifie 'par le milieu': *entrecouper, entrecroiser, entrelacer, entrelarder, entremêler.* — c) Verbes actifs dans lesquels *entre* signifie 'à demi': *entre-bâiller, entreclore, entr'ouvrir, entrevoir.*

Soudure. L'origine d'une combinaison telle que *s'entr'aimer* est à chercher dans le latin i n t e r s e a m a r e devenu s e i n t e r a m a r e. Pour le vieux français il faut remarquer que la soudure d'*entre* au verbe ne s'était pas encore effectuée, et qu'il pouvait se combiner avec le verbe auxiliaire: *S'entre sont Feru* (*Méraugis*, v. 3012). *S'entre sont damagié* (*Chev. as deus espees*, v. 823). On trouve encore au XVI[e] siècle dans R. Garnier: *Et s'entresont tuez* (*Antigone*, v. 1005).

Remarque. M. Thurneysen a souligné l'emploi étendu que fait le galloroman de i n t e r joint à un verbe pour exprimer la réciprocité. Comme un procédé analogue s'observe en celtique, il suppose que sur ce point, le latin de la Gaule a été influencé par le gaulois. C'est une hypothèse qui'il est aussi impossible d'infirmer que de prouver.

2⁰ *Entre* + nom. Dans ces combinaisons *entre* peut être adverbe ou préposition. — a) *Entre* est adverbe dans: *entre-bande, entrebat, entrecours.* — b) *Entre* est préposition dans: *entr'acte,*

entre-colonne, *entrecuisse*, *entredeux*, *entrefesse*, *entre-ligne*, *entremets*, *entresol*, *entre-sourcils*, *entre-voie*, etc. On avait en vfr. *entrecor* (*Romania*, XXXIII, 414), *entrueil*.

476. FOR, autrefois FORS, vient du latin **foris**. A côté de *for(s)* on trouve aussi *four-*, *faux-* et *hors-*. Le latin classique ne connaissait foris que comme adverbe: foris ferre; l'italien et le gallo-roman le connaissent aussi comme particule de composition. En français il a fourni au moyen âge un certain nombre de formations; dans la langue moderne *for-* s'est éteint. *For-* se combine surtout avec des verbes, rarement avec des noms.

1° *Fors* + verbe: *forclore*, *forhuer*, *forjeter*, *forlancer*, *forlonger*. L'ancienne langue connaissait en outre: *forschacier*, *forschargier*, *forsgeter*, *forsmarier* (d'où *formariage*), *forsmetre*, *forsostagier*, *forspaisier*, *forspaistre*, *forspasser*, *forsporter*, *forsprendre*, etc. — *For-* paraît aussi se trouver, sous une forme altérée, dans *faufiler*, *faux-fuyant*, *faux-marcher* (cf. I, § 529).

2° *Fors* + substantif: *forban* (celui qui est hors du ban, qui agit sans autorisation).

3° *Fors* + adjectif. On ne saurait citer que l'adverbe *hormis*, combinaison moderne de *hors* et du participe *mis*.

4° Formations parasynthétiques: *forcener* (pour *forsener*), *forligner*, *formuer*, *forpayser*, *fortitrer*, *fourvoyer*.

477. MAL, du latin **male**, se trouve dans un certain nombre de juxtaposés; il se combine surtout avec des adjectifs, moins souvent avec des verbes.

1° *Mal* + adjectif: *maladroit*, *malaisé*, *malappris*, *malavisé*, *malcontent*, *maldisant*, *malentendu*, *malgracieux*, *malhabile*, *malhonnête*, *malpropre*, *malsonnant*.

2° *Mal* + verbe: *maldonner*, *malfaire*, *maltraiter*, *malverser*.

Remarque. Plusieurs des mots cités sont des recompositions; devant une consonne on avait autrefois *mau* au lieu de *mal*: *maucontent*, *maugracieux* (I, § 342, Rem.); on dit encore *maupiteux*, *maussade*.

478. MES, devenu MÉ devant une consonne, dérive du latin **minus** (dont la forme accentuée est *moins*). Il s'ajoute surtout aux verbes, moins souvent aux noms.

1° *Mé* + substantif: *méchef, méplat, mésaise, mésaventure, mésintelligence.*

2° *Mé* + adjectif: *mécontent.* La particule n'est plus reconnaissable dans *méchant*, autrefois *mescheant.*

3° *Mé* + verbe: *mécompter, méconnaître, mécontenter, mécroire, médire, méprendre, mépriser, mésarriver, mésestimer*, etc.; on disait en vfr. *mesamer, mesconseillier, mesmener*, etc.

479. MI, originairement un adjectif (lat. **medium**) qui variait de genre, est devenu un vrai préfixe qui ne s'emploie jamais seul. Il se combine, ordinairement à l'aide d'un tiret, avec des substantifs, rarement avec des adjectifs et des verbes.

1° *Mi* + substantif: *la mi-carême, la mi-été, la mi-février, la mi-juin*, etc. (sur le genre, voir § 712), *le mi-fort de l'épée; une étoffe mi-fil et mi-coton* ou par brachylogie *mi-fil et coton.* Il se trouve surtout dans des combinaisons précédées de la préposition *à: à mi-chemin, à mi-corps, à mi-côte, à mi-fruit, à mi-montagne, à mi-sucre, à mi-terme, à mi-voix*, etc. En dehors de ces cas qui nous présentent des combinaisons toutes faites, *mi* peut sporadiquement se joindre à n'importe quel substantif. Rappelons une ballade de Paul Verlaine où il décrit son jardin *mi-potager et mi-verger.*

2° *Mi* + adjectif: *mi-bis, mi-mort.*

3° *Mi* + verbe: *mipartir.*

480. NON, particule séparable, se combine surtout avec des substantifs (et des infinitifs pris substantivement), moins souvent avec des adjectifs. Dans les combinaisons nouvelles — on en forme tous les jours surtout dans le langage scientifique — le trait d'union est de rigueur.

1° *Non* + substantif: *non-activité, nonchaloir, non-conformiste, non-disponibilité, non-intervention, non-jouissance, non-lieu, non-prix, non-réussite, non-sens*, etc. Les combinaisons *non-être, non-moi* sont calquées sur les termes philosophiques allemands *nicht-sein* et *nicht-ich*, qui jouent un rôle important dans la terminologie scientifique de Fichte et de Hegel.

2° *Non* + adjectifs: *nonchalant, nonobstant, non-pair, non-pareil.*

481. OUTRE, du latin **ultra**, se combine avec des adjectifs et des verbes: *outrecuider* (d'où *outrecuidant*, *outrecuidance*), *outrepasser* (d'où *outrepasse*), et des noms: *outre-mer*, *outretombe.*

482. PAR vient du latin **per**: *parcourir* (percurrere), *parjurer* (perjurare), *parvenir* (pervenire), etc. En français il se combine surtout avec des verbes, moins souvent avec des noms. Il a une valeur **augmentative**; dans les verbes il désigne un **achèvement**: *parfaire* = faire jusqu'au bout, comme percantare = ad finem cantare. Dans les adjectifs il désigne un **superlatif absolu**: perhorridus veut dire 'horrible tout au travers'. Des expressions analogues se trouvent dans les langues germaniques et scandinaves; comp. all. *durchaus schlecht*, dan. *gennemmusikalsk*, suéd. *genomusel.*

1⁰ *Par* + verbe: Ces combinaisons étaient très générales dans la vieille langue: *parabatre* (détruire entièrement), *paraccomplir*, *paraller*, *paramer* (aimer passionnément), *parassommer* (terminer complètement), *paravesprir* (être tout à fait arrivé au soir), *parbouter*, (pousser vivement), *parcheoir* (tomber entièrement). *parcondamner*, *parconter*, *parcouper*, *parcroistre*, *parcuire*, *pardisner* (achever de dîner), *pardurer*, etc. De ces formations la langue actuelle n'a retenu que *parachever*, *parfaire*, *parfondre*, *parfournir*, *parfumer*, *parsemer.*

2⁰ *Par* + adjectif: *paradmirable* (très admirable), *paradvisé* (bien avisé), *paraigu* (très aigu), *pardifficile*, *pardurable*, *paregal*, *parfin*, *parhorrible.*

3⁰ *Par* (adverbe) + substantif: *parfin*, *parsomme* (somme complète).

4⁰ *Par* (préposition) + substantif: *pardessus*, *parfond*, *parterre.*

Formations analogiques. Profundus était devenu *parfont* en ancien français; la forme moderne *profond* est savante. *Parfilure* a remplacé *porfilure.*

Soudure. En latin per était inséparable: perfundere, perfacere, perhorridus, perfacilis, per magnus, etc.; en français *par* est devenu séparable. Il se détache en ancien français du verbe principal pour se joindre au verbe auxiliaire: *Com par fui avoglez* (*St. Alexis*, v. 394). *Li doze per i parfurent*

ocis (*Mort Aymeri*, v. 2665). *Tu nos par as toz esperduz* (*Évangile de Nicodème*, B, v. 811).

483. PLUS (lat. **plus**) se trouve dans les quelques combinaisons suivantes: *plus-pétition*, *plus-value*, et *plupart*, autrefois *pluspart*.

484. POUR, du latin **pro**, se combine surtout avec des verbes: *pourchasser*, *pourfendre*, *pourlécher*, *pourparler*, *pourpenser*, *poursuivre*, *pourvoir*. De telles combinaisons étaient bien plus fréquentes au moyen âge où on trouve: *poraler*, *porardeir*, *porchanter*, *porfornir*, *porgarantir*, *porgarder*, *porpoindre*, *porprendre*, *porsaillir*, *portraire*, etc. Dans tous ces mots *pour* a un sens **augmentatif**: *porardeir*, brûler entièrement; *porbattre*, battre de toutes ses forces, comme *pourlécher* (une des dernières combinaisons avec *pour*), lécher tout autour. L'union de *pour* et un substantif est très rare; on ne saurait citer que *pourcent*.

485. PRÉ (lat. **præ**) se trouve dans quelques mots d'emprunt: *précéder* (præcedere), *précaution* (præcautio), *prédestiner* (prædestinare), etc. et dans un assez grand nombre de formations nouvelles. Il se combine surtout avec des verbes: *précompter*, *prédécéder*, *prédéterminer*, *prédisposer*, *prédominer*, *préétablir*, *préjuger*, etc. Rarement avec des noms: *pré-achat*, *prélegs*. Formation parasynthétique: *préhistorique*.

FORMATION ANALOGIQUE. *Préceinte* est une altération de l'ancien français *pourceinte* de *pourceindre*, entourer.

486. RE provient de lat. **re-**, dont la forme savante est *ré-* (§ 517). On le trouve dans des mots populaires tels que *rebrasser* (*rebrachiare), *recevoir* (recipere), *recueillir* (II, § 66, 3), *recouvrer* (recuperare), et dans un très grand nombre de créations françaises.

REDOUBLEMENT. On peut redoubler ce préfixe. La combinaison *rere-* est surtout employée dans le langage un peu familier. Elle se présente rarement dans la littérature. Exemples: Il s'assied, emplit son verre et boit. — Il *reboit.* — Il *rereboit.* On grimpe, on descend, on *regrimpe*, on *redescend*, on *reregrimpe* (V. Hugo, *La dernière gerbe*). Il faut bien comp-

ter trois mois pour relire, faire copier, *re-recorriger* la copie et faire imprimer (Flaubert, *Correspondance*, III, 216).

REMARQUE. *Re-* a été introduit, par analogie, dans plusieurs mots savants: *relaps*, *relater*, *relatif*, *relaxer*, *reléguer*, *reliquat*, *relique*, *remède*, etc. On hésite entre *reviser* et *réviser*, *revision* et *révision*, *reclusion* et *réclusion*. On a hésité autrefois entre *réfréner* et *refréner*; c'est la dernière forme qui l'a emporté: sur *revendication*, voir II, § 233, 1.

487. PARTICULARITÉS DE FORME. La combinaison de *re-* avec un mot amène certaines particularités orthographiques et phonétiques.

1° *Re* devant une **consonne.** Rien à remarquer que pour les mots qui commencent par un *s*. *Re* + *dire* devient *redire*, et on a de même *refaire*, *reprendre*, etc., etc., tandis que *re* + *sentir* devient *ressentir* [rəsɑ̃ti:r]; comme un *s* simple intervocalique se prononce [z], on a voulu éviter la graphie *resentir*, et on a redoublé la consonne, mais on perd autant que l'on gagne par ce procédé qui indique très mal la prononciation de l'*e*. Voici quelques exemples du redoublement de *s*: *ressaigner*, *ressaisir*, *ressasser*, *ressaut*, *ressauter*, *ressembler*, *ressentir*, *resserrer*, *ressortir*, *ressouder*, *ressource*, *ressouvenir*, *ressuer*.

2° Dans les compositions modernes, en tant qu'elles sortent trop de la langue officiellement reconnue, *re-* s'attache volontiers au verbe à l'aide d'un tiret, évidemment pour désigner, par une orthographe particulière, le nouveau mot comme une création absolument individuelle. En voici quelques exemples, tous tirés de la *Correspondance* de Flaubert: Je *re-suis* à flot (IV, 93). Ma mère se *re-mourait* (*ib.*, p. 103). Un *re-four* (*ib.*, p. 90). Une *re-promenade* (*ib.*, p. 63).

3° *Re* devant une **voyelle.** Régulièrement *re* perd son *e* sans que l'amuïssement soit indiqué par une apostrophe: *racheter*, *ranimer*, *rappeler*, *rhabiller*, *récrire*, *remplir*, *rouvrir*, etc.

4° Dans les compositions nouvelles on peut garder la voyelle ou l'élider. Si l'on garde la voyelle, *re-* est remplacé par *ré-*. Ainsi pour dire 'organiser de nouveau' on préfère *réorganiser* à *rorganiser* (voir § 518); ce n'est qu'exceptionnellement qu'on emploie *re-*: *J'ai reécrit la préface* (Flaubert, *Correspondance*). Dans ce dernier cas nous avons affaire à une sorte de recomposition (comp. § 458). Si l'on ne garde pas la voyelle, son élision est le plus souvent indiquée par une apostrophe.

Nous empruntons les exemples suivants à l'étude de M. Meinicke: Évidemment, elle se demandait comment deux êtres qui avaient été sur le point de se quitter pour la vie, pouvaient subitement redevenir unis et se »*r'aimer*«. Tel est son mot. Elle me dit sérieusement, pour indiquer une date: »Depuis que papa vous *r'aime*, maman ...« (M. Prévost, *L'heureux ménage*, p. 262). Hâtivement, à l'aveuglette, elle refait sa toilette, *rarrange* ses cheveux (Toudouze, *La Fleur Bleue*, p. 201). D'abord, tu voulais faire un roman, puis ç'a été un voyage. Puis, ce *r'est* un roman (Flaubert, *Correspondance*, III, 192).

488. *Re* + verbe. Cette combinaison est extrêmement générale: *reboutonner, recourber, redire, refaire, reprendre, revenir, revoir*, etc., etc. Sporadiquement *re-* se joint à n'importe quel verbe pour marquer la répétition: *mourir—remourir*, etc. Rappelons que *ravoir*, qui était autrefois d'un usage plus général, n'est guère usité qu'à l'infinitif; on l'emploie cependant familièrement au futur et au conditionnel: Je veux *ravoir* mon livre et le *raurai*. Je le *raurais* si je voulais.

Doublets. A côté des mots en *re-* on trouve parfois des doublets en *ré-*. Il faut distinguer trois groupes principaux:

1° Le même mot latin a passé en français sous une forme populaire *(re-)* et sous une forme savante *(ré-)*. Exemples: recolligere > *recueillir—récolliger*, recuperare > *recouvrer—récupérer*. Notez que de relax(ic)are on a *relâcher* et *relaxer*.

2° A côté d'une composition française en *re-* on trouve un doublet en *ré-* emprunté au latin: *recréer—récréer* (recreare), *reformer—réformer* (reformare), *reparer—réparer* (reparare), *reprouver — réprouver* (reprobare), *resigner — résigner* (resignare). Comp. *repondre—répondre* (respondere).

3° A côté d'une création française en *re-* on trouve un doublet impropre en *ré-* dont l'*é* appartient au verbe: *rechauffer (re + chauffer)—réchauffer (re + échauffer), recrier (re + crier)—récrier (re + écrier), remoudre—rémoudre, reteindre—réteindre, retendre—rétendre.*

489. *Re* + substantif. Ces combinaisons sont constantes ou sporadiques.

1° L'union fixe de *re-* avec un substantif se trouve dans *rebord, recoin, reflux, repic* et en outre dans beaucoup de mots

en *-tion: recomposition, reconstitution, reconstruction, reconvention.* On trouve dans la vieille langue: *reaoust* (double récolte), *rebras* (bord retroussé, repli), *recoup* (second coup, contre-coup), *redon* (don fait en retour d'un autre don), *à redos* (dos à dos), *regort* (eau profonde, baie), etc.

2⁰ *Re-* peut se joindre sporadiquement à n'importe quel substantif pour indiquer la répétition. La *Correspondance* de Flaubert en offre des exemples curieux: En fait de nouvelle, il y a du *re-calme* (III, 349). Le bon Offenbach a eu un *refour* à l'Opéra-Comique (IV, 90). J'étais brute et étourdi; mais ce soir (j'ai fait diète toute la journée) la *revigueur* m'est revenue (II, 217). Tu serais bien aimable de m'envoyer une *re-Comtesse* de Chalis, pour la répandre. La mienne est déjà éreintée (III, 353). Me revoilà à Croisset pour deux mois et dans le *re-Saint Antoine* (III, 43). Des processions — c'était à la brasserie — de bocks et de *rebocks* (P. Hervieu, *Peints par eux-mêmes*, p. 189). Cet emploi de *re-* appartient surtout au langage un peu familier. On se rappelle les vives critiques du *rebonsoir* de *Un caprice*. En parlant de cette pièce Mme Arvède Barine remarque: »Personne, ou à peu près, ne savait d'où cela sortait. Et puis, c'était mal écrit: »*Rebonsoir, chère!* En quelle langue est cela?« disait Samson suffoqué. Le lendemain de la première, revirement complet« (*Musset*, p. 148).

490. *Re* + adjectif. La combinaison de *re-* avec un adjectif était assez ordinaire en latin: recurvus, reduncus, renudus, etc. Elle est presque inconnue au français; *rebours* et *recoi* ne sont pas des créations nouvelles, ils reproduisent probablement des combinaisons latines.

491. *Re* + pronom. Combinaison qui paraît extrêmement rare. Je n'en connais qu'un seul exemple: *C'est remoi, tante Josette* (Gyp, *Mr. le duc*, p. 217).

492. *Re* + nom de nombre. On trouve sporadiquement *re-* uni à un nom de nombre cardinal. Ex.: Bientôt, la bataille recommença, et on n'entendit plus que des voix grêles et potinières, avec le refrain des joueurs et le cliquetis des dominos, sur la table de marbre. — A vous, la pose. — J'ai le patard. — Du quatre. — Et du *re-quatre* (Dubut de Laforest,

Morphine, p. 4). Dans la vieille langue *re-* se combinait avec des noms de nombres ordinaux pour former des substantifs: *redisme* (seconde dîme, le dixième du dixième), *requart* (quart de la quatrième partie), *requint* (la cinquième partie du cinquième), *retiers* (le tiers du troisième).

493. *Re* + particule. *Re* se joint à *voici* et surtout à *voilà*. Ex.: *Me revoici. Revoilà le chien qui hurle* (G. de Maupassant, *Petite Roque*, p. 158). *Et nous revoilà partis, Dieu sait pour où* (*Soirées de Médan*, p. 123). On trouve aussi dans la vieille langue *res*, contraction de *re* et *es* (§ 592). En dehors de ces cas, *re-* s'unit à *bravo*, d'où *rebravo*. Une formation individuelle curieuse se trouve dans l'exemple suivant: — Et les imitant, elle continua: »L'histoire de France tout entière??? — Ah!!! — Et la syntaxe??? — Oh!!! — En troisième à treize ans??? — *reoh!!!*« (Gyp, *Petit bleu*, p. 67).

494. Soudure. Quant à la place de *re-* on observe une différence fondamentale entre le vieux français et le français moderne dans les cas où il s'agit d'une combinaison où entrent un verbe principal et un verbe auxiliaire ou modal. Actuellement *re-* accompagne toujours le verbe principal *(ils sont revenus, il peut le refaire)*; au moyen âge il s'attachait au verbe auxiliaire *(il resont venu)* ou modal *(repuet le faire)*. Exemples:

1° **Re + avoir:** Et l'empereres *rot assemblées* ses genz (Villehardouin, § 451). Et autressi Fromons li parjurez — *Ra* touz ses homes *rengiez* et *aunez* (*Jourdains de Blaivies*, v. 3927—3928).

2° **Re + estre:** Nicholes *rest venuz* arriere (*Guillaume de Dole*, v. 1501). Et en mains leus *refurent* les eschieles des nés si *aprochies* (Villehardouin, § 237). Là *refu* li trésors si très granz *trovez* (*ib.*, § 250). Et des borjois se *rest* chascuns *armez* (*Jourdains de Blaivies*, v. 3926). A lor voye mis se *ressont* (*Richars li biaus*, v. 4002).

3° **Re + aller:** Et li traitres *revait* ceuls *envaïr* (*Jourdains de Blaivies*, v. 4001).

4° **Re + cuidier:** Plusour de nos gens *recuidierent passer à nou* (à la nage; Joinville, § 235).

5° **Re + deveir:** Des Alemenz vos *redevom conter* (*Narbonnais*, v. 2465). *Redoit conquerre* Aijmer le baron (*ib.*, v. 2853).

Et bien le *redevoient faire* (Péan Gastinel, *Vie de saint Martin*, v. 4649).

6° **Re + faire:** Le tierz *refait* contre terre *chaïr* (*Jourdains de Blaivies*, v. 4008).

7° **Re + poeir:** Et se ne me *repuis tenir* — Que jou ne cant (Mätzner, *Altfranzösische Lieder*, 38, 5). Or *repuet* cil à l'uis *huchier* (*Dolopathos*, v. 11176).

8° **Re + voleir:** D'iceste onour nem *revueil* encombrer (*St. Alexis*, v. 188). *Revolez* vos a Troie aler (*Enéas*, v. 5684).

Cas isolé. Il faut enfin observer que *re-* peut se séparer entièrement du verbe et précéder les pronoms *le, la, lor, se* et les adverbes pronominaux *en, y*. Cette particularité est propre à la *Vie de Saint Martin*, écrite en Touraine par Péan Gastinel, vers 1200. Lonc tens fut la terre essilee, — Tant que Dex *rel'ot* aveiee (v. 7879—7880). Puis a de l'eve des fons prise — Et *re l'a* derechief enquise — Que savoit (v. 5775—5777). Et sainz Martins *relor* ajue (v. 4722). Grant piece einsi se dementerent, — Tant que vers Tors *res'adrecerent* (v. 10075—10076). L'empereriz et l'emperieres — Et l'arcevesque *res'assistrent* (v. 846—847). Et mainte d'els *res'enfoïrent* (v. 7665). Et puis *res'en alerent* (v. 8786). *R'en vint uns* autres ensement (v. 4428). Cist *r'en fist* maintes aveier (v. 4613). De Pauluau *r'i fut* venue (v. 9201). Uns *r'i vint* qui ravoit perie (v. 5573). Et fondé *r'i a* mainte eglise (v. 9836). *Ri viennent* et por els esbatre (v. 9421). Comme l'a fait voir M. E. Herzog, le même phénomène se trouve aussi mais très rarement dans quelques autres textes: Blanche color *r'i ot* (*Macé de la Charité*, v. 4355). Mais ce *re m'*esmaie (*Cligés*, ms. T., v. 4442).

495. Signification. L'emploi de *re-* présente un grand nombre de nuances sémantiques extrêmement fines pour lesquelles nous renvoyons à l'étude détaillée et consciencieuse de M. Max Meinicke, en nous bornant ici à une indication sommaire de quelques groupes principaux.

1° *Re* indique la simple **répétition** d'une action: *redire*, dire une seconde fois; comp. *refaire, revoir*. *Rebâtissez* le temple, amis; faites *renaître* — Un culte somptueux, — (Rostand, *La Samaritaine*, p. 14). Il peut aussi indiquer une répétition multiple: *une question rebattue*, *un chemin rebattu*. Ce sont les

seules significations qui soient restées vivantes et productives dans la langue moderne.

2⁰ *Re* indique la **répétition** d'une action par rapport à un autre sujet; il prend ainsi le sens de 'de mon côté', 'de ton côté', etc. ou de 'quant à moi', 'quant à toi', etc. Cet emploi est propre à la vieille langue où il est très répandu. Exemples: La femele est foillue — Cum foille de laitue, Li masles foilluz *rest* — Si cume la [bete] est (Philippe de Thaün, *Bestiaire,* v. 1577). Na encor pas XXV ans passé Que je *refui* an estrange regné (*Narbonnais,* v. 2965—6). Et l'en chaïrent as piez mult plorant, et il lor *rechiet* as piez, et dit que il le fera mult volentiers (Villehardouin, § 43). Et quant cil les virent venir, si corurent à lor armes; que il cuiderent que cil fuissent Grieu, et cil *recuiderent* altressi d'aus (*id.,* § 383). Ele ot paor que, s'ele i entroit, qu'eles ne l'ocesiscent, si se *repensa* que s'on le trovoit iluec, c'on le remenroit en le vile (*Aucassin et Nicolete,* 16, 31). Et tu me *redevroies* dire Queus hon tu ies et que tu quiers (*Cheval. au lion,* v. 356—357). Et d'autre part mes sire Yvains Ne *restoit* mie trestoz sains (*ib.,* v. 4561—62).

3⁰ *Re* indique un **rétablissement** dans le premier état: *regagner* sa place, *regagner* la confiance de son maître.

4⁰ *Re* indique une **rétrogradation:** *retourner dans son exil; au lieu d'agir il recule. Re* se rapporte souvent à un temps passé: Sa lettre m'a *ramené* à cinquante ans en arrière. Je me *reportais* au souvenir de mon enfance. Il faut *remonter* un peu plus loin.

5⁰ *Re* indique une **opposition,** une **réaction:** Nous citerons comme exemples les verbes *se rebiffer* et *se rebéquer.*

6⁰ *Re* indique la **réciprocité,** l'**échange.**

7⁰ *Re* peut avoir une valeur **augmentative,** l'idée d'une répétition conduisant facilement à celle d'une augmentation. *Roublier* signifie d'abord oublier de nouveau, puis oublier tout à fait: Va coquin: va, sanglant paillard; Tu me *refais* trop le gaillard (Patelin, v. 949). Si ne sçavoient en quelle manière ilz le devoient *remercier* ne *regracier* le bien et l'honneur qu'il leur avoit fait (Jehan de Paris, p. 16). La valeur augmentative de *re* est encore appréciable dans *rechercher, recoin, relent, reluire, raffoler, ressentir.*

8⁰ Souvent le sens de *re-* est tout à fait effacé, de sorte que le dérivé exprime la même idée que le simple. Ce phénomène est surtout fréquent dans la langue populaire qui abuse de *re-*. Darmesteter cite les exemples suivants: *rappeler* en justice pour *appeler* en justice; *remplir son verre* pour *emplir son verre; remonter sa montre* pour *monter sa montre; rétamer, récurer, rappropier, rassortir, renforcer* pour *étamer*, etc.; une *resserre* pour une *serre*. Des exemples correspondants se rencontrent aussi hors de la langue populaire. *Re* a perdu sa valeur dans les cas où le verbe simple a disparu: ainsi *remercier* a tout à fait remplacé l'ancien verbe *mercier* resté en usage jusqu'au XVI[e] siècle; de la même manière, *raconter* a remplacé *aconter*. Hors de ces cas particuliers *re-* a perdu sa valeur dans *recéler, renfermer* et quelques autres.

Remarque. Dans le parler belge actuel *re-* a beaucoup perdu de sa valeur primitive, tout comme dans l'argot de Paris. M. Gustave Cohen remarque: »On entend couramment cette phrase: *Ça ne sait pas rentrer dedans,* pour: *Cela ne peut pas y entrer*. On préfère *récurer* à *écurer*, *relaver* à *laver*, *rallonge* à *allonge*« (*Le parler belge*, dans *Skandinavisk Månadsrevy*. 1906, p. 166).

496. SANS vient de **sine;** il est toujours préposition et ne s'unit qu'aux substantifs. Exemples: *un sans-cœur, un sans-culotte, une sans-dent, un sans-façon, une (pomme) sans-fleur, un sans-gêne, une (poire) sans-peau, un sans-souci*. Dans la langue d'aujourd'hui on trouve plusieurs combinaisons nouvelles: Labosse n'est pas un *sans-patrie* (Lavedan, *Vieux marcheur,* p. 5). Je ne serais plus un homme, je serais l'irresponsable, le *sans jugement* et le *sans volonté* (Dujardin, *Les lauriers sont coupés*, p. 28). Tous ces mots sont des substantifs; on leur donne très rarement une fonction adjectivale, comme dans l'exemple suivant: L'anglais ... est devenu le plus rapide et le plus *sans-gêne* des idiomes (M. Bréal dans *La Revue de Paris,* 1901, IV, 237).

497. SOU ou SOUS vient de **subtus.** Cette particule s'unit avec les verbes et les noms; on emploie *sou* dans les combinaisons anciennes: *soulever*, et *sous* principalement dans les combinaisons nouvelles: *sous-archiviste, sous-bois, sous-amender*. On hésite entre *soubarbe, sougarde, sougorge, soupied* et *sous-barbe, sous-garde, sous-gorge, sous-pied* (comp. I, § 463, 3).

1⁰ *Sous* + verbe: *soulever, souligner, soumettre, sourire, soutenir, soutirer, souvenir, sous-affermer, sous-amender, sous-entendre, sous-freter, sous-louer*, etc. Parmi les composés morts, rappelons *sou-pleurer* (Perret, *Les héros subalternes*, 6, p. 54).

2⁰ *Sous* + substantif: *soucoupe, sous-aide, sous-bail, sous-jupe*, etc.

Remarque. Dans plusieurs cas il y a eu hésitation entre *sous* et *sub*. A côté de *sous-entendre* on trouve au XVI[e] siècle *sub-entendre*, qui n'a pas réussi; d'un autre côté *sous-diviser* a été remplacé par *sub-diviser*.

498. SUR dérive du latin **super**; il se combine avec des verbes et des noms.

1⁰ *Sur* + verbe: *surabonder, suracheter, surajouter, surcharger, surchauffer, surexciter, surestimer, surmener, surpasser, surprendre*, etc. On trouve aussi beaucoup de formations individuelles. Flaubert écrit: Adieu, pauvre tante adorée; je t'embrasse, et je te *surembrasse* (*Correspondance*, I, 293). Je me suis *surembêté* ces jours-ci d'une façon truculente (*ib.*, I, 293).

2⁰ *Sur* + substantif. Dans ce cas *sur-* peut être adverbe comme dans *surarbitre, surenchère, suroffre, survaleur*, etc. ou préposition: *surlendemain, surtout*. On ne trouve pas de composé nouveau où *sur* soit préposition.

3⁰ *Sur* + adjectif: *surabondant, suraigu, surcomposé, surfin, surhumain, surnaturel*.

499. SUS, du latin **susum** pour sursum, se combine en français avec des noms; il est adverbe ou préposition.

1⁰ *Sus*, adverbe: *susdénommé, susdit, susénoncé, susmentionné, susnommé, susrelaté*.

2⁰ *Sus* employé comme préposition se trouve dans quelques parasynthétiques appartenant à la langue savante: *sus-hépatique, sus-nasale, sus-pubien*.

500. TRES (ou TRÉ, TRÈ) du latin **trans**, devenu tras (I, § 318, 3). Il se combine surtout avec les verbes: *tresaller, trébucher* (de *buc*, tronc du corps, et *très*, indiquant le déplacement), *trépasser* (d'où *trépas, trépassement*), *tressaillir, tressauter*. On trouve dans la vieille langue *tresbatre, tresboivre, tres-*

changier, *trescolper*, *tresfremir*, *tresjeter*, *treslancier*, *tresmuer*, *trespoindre* (d'où *trépointe*), etc. Il se combine rarement avec des noms comme dans *tréfonds*.

501. VI, suffixe à demi-populaire, reproduit le latin **vice**. On le trouve dans *vicomte* (< vfr. *visconte* < vicecomitem), d'où *vicomté*, *vicomtesse*, et *vidame* (< vfr. *visdame* < vicedominus), d'où *vidamé*, *vidamesse*.

CHAPITRE III.

PRÉFIXES LATINS D'ORIGINE SAVANTE.

502. Les préfixes savants que nous allons étudier sont: *ab-*, *anté-*, *anti-*, *archi-*, *bis-*, *circon-*, *cis-*, *co-* *(con-*, *com-)*, *dis-*, *ex-*, *extra-*, *in-* *(im-)*, *inter-*, *pro-*, *ré-*, *sub-*, *super-*, *trans-*, *ultra-*, *vice-*. A l'exception de *ré-*, ils ne jouent qu'un rôle relativement modeste dans la langue moderne. Plusieurs d'entre eux appartiennent presque exclusivement à la langue savante, d'autres au contraire ont été adoptés dans la langue courante *(extra-)*, et même dans la langue vulgaire *(archi-)*.

503. AB (lat. **ab-**) se trouve dans beaucoup de mots savants: *abdiquer*, *absorber*, *abstinence*, *abstraction*, etc. Comme formation nouvelle on ne saurait citer que *abducteur* et *abduction*, tirés du lat. abducere.

Remarque. Le *b* a été restauré par réaction savante dans plusieurs mots tels que *absoudre*, *abstenir* (comp. I, § 119).

504. ANTÉ reproduit **ante.** On le trouve dans des mots empruntés: *antécesseur* (antecessorem), *antéfixe* (antefixa) et dans quelques formations nouvelles:

1° *Anté-* + adjectif: *antédiluvien*, *anténuptial*, *antéhistorique*.

2° *Anté-* + substantif: *anté-version*, *anté-occupation*.

Cas isolé. *Anthélix* est une combinaison de *ante* et *hélix* (cf. § 66).

Formation analogique. Dans *antéchrist* il y a confusion entre ante- et *ἀντι-* (§ 505); le bas-latin antechristus est pour antichristus < grec *ἀντιχριστος*. Rabelais écrivait *antichrist*.

505. ANTI est emprunté du grec *ἀντί*. Il marque une opposition et se combine avec des substantifs et des adjectifs. Nous le trouvons dans des mots d'emprunt: *antidote* (*ἀντίδοτος*), *antilogie* (*ἀντιλογία*), *antipathie* (*ἀντιπαθία*), etc. et dans des formations nouvelles nombreuses; on en crée à tout moment: J'ai cessé d'être *anti-mondain*, aussi bien qu'*anti-concierge* ou *anti-bicycliste*. Je ne suis plus particulièrement *anti-rien*, à force sans doute d'être devenu *anti-tout* (P. Hervieu, *Peints par eux-mêmes*, p. 178). Voici quelques-unes des formations que donnent les dictionnaires:

1° *Anti-* + substantif: *antiaristocrate*, *antichristianisme*, *anticrépuscule*, *antidogmatisme*, *anti-nature*, *anti-pape*, *antipartenaire*.

2° *Anti-* + adjectif: *anti-apoplectique*, *anti-chrétien*, *anti-divin*, *anti-dramatique*, *anti-fébrile*, *anti-militaire*, *anti-rationnel*, *anti-républicain*, *anti-social*, etc.

Cas isolés. *Anti-* remplace *anté-* dans *antichambre*, formé d'après l'ital. anticamera (Pasquier préférait *avant-chambre*), et *antidate;* ajoutons les deux termes techniques *anticabinet* (pièce qui précède un cabinet), et *antipied* (pied ou patte de devant d'un mammifère). Inversement *anti-* a été supplanté par *anté-* dans *antéchrist* (voir § 504, 2).

506. ARCHI est emprunté de *ἀρχί*. Il se trouve dans des mots d'emprunt: *archidiacre* (*ἀρχιδιάκονος*), *archiépiscopat*, *architriclin* et dans plusieurs combinaisons nouvelles: *archichancelier*, *archiduc*. Dans le langage familier il est devenu d'un emploi assez étendu; il exprime l'idée du superlatif et se construit avec des substantifs, des adjectifs et des participes passés; pour les exemples, voir II, § 472, 2.

507. BIS ou BI, en latin **bis-** ou **bi-**, indique un redoublement: *bissextil* (bissextilis). Le sens étymologique se retrouve dans les formations françaises. Dans quelques cas où *bis-* a remplacé *bes-* (§ 466), elles présentent le sens **péjoratif** propre à cette forme.

1° *Bis-* se combine avec des substantifs: *bissac* (doublet de *besace*), *bissecteur*, *bissection*, *bissoc;* avec des adjectifs: *bisannuel*, *biscuit*, *bissexuel;* avec des verbes: *bistourner*. Il a le sens péjoratif dans *biscornu*, *bistourner*.

2° *Bi-* s'emploie dans quelques mots savants et techniques: *bicarbonate, bidenté, bipède, bivalve.*

508. CIRCON (ou CIRCOM devant une labiale) reproduit le latin **circum-**; on trouve aussi dans des mots plus récents la pure forme latine CIRCUM (cf. I, § 318, 1). Cette particule se trouve dans des mots d'emprunt: *circonflexe* (circumflexus), *circonlocution* (circumlocutio), *circonvenir* (circumvenire), *circumnavigation* (circumnavigatio) et dans quelques combinaisons nouvelles: *circompolaire, circumméridien, circumzénithal, circumnavigateur.*

509. CIS (lat. **cis-**) s'emploie dans quelques combinaisons appartenant à la nomenclature géographique: *cisalpin, cisjuran, cismontain, cisleithan, cispadan, cisrhénan.*

510. CO, CON, COM, formes collatérales du même mot; elles indiquent réunion, adjonction.

1° CO reproduit le latin **co-** employé dans coemere, coire, coemptio, cohabitator, etc. Il se combine avec les noms et les verbes: *Co* + substantif: *coacquéreur, coaccusé, coassocié, codébiteur, codemandeur, codétenu, coefficient, coétat, cohéritier, coïntéressé, cojouissance, coreligionnaire, cosignataire,* etc. — *Co* + verbe: *coexister.*

2° CON ou COM devant une labiale est le latin **cum-**. Il se trouve dans beaucoup de mots d'emprunt: *concéder, concorder, concourir, conférer, combattre, commettre, complaindre; confiance, commisération; condigne.* Les formations françaises sont peu nombreuses. Le préfixe se combine surtout avec des substantifs: *concitoyen, condisciple, confrère, commère, compatriote, compère;* rarement avec des verbes: *controuver.* Notons aussi quelques formations parasynthétiques: *concentrer, confronter.*

511. DIS est le latin **dis-**, dont la forme populaire est *dé-* (§ 469). Il se trouve dans des mots savants tels que *discerner, discorde, dissimuler,* etc.; dans des mots d'emprunt venant surtout de l'italien: *discompte* (disconto), *discrédit* (discredito), *disgrâce* (disgrazia); dans quelques mots faits sur des modèles étrangers: *discourtois* (it. discortese), *disqualifier* (angl. disqualify). Les formations françaises ne sont pas nom-

breuses: *discontinuité*, *dissymétrie* (G. Paris, *Discours de réception*, p. 29), *dissemblable*.

REMARQUE. Dans plusieurs cas *dis-* s'est substitué par réaction savante et étymologique à *des-;* ainsi on a dit *desconvenance*, *descordance*, *desculper*, avant de dire *disconvenance*, *discordance*, *disculper*.

512. EX, en latin **ex-**, se trouve dans des mots d'emprunt: *excéder* (excedere), *exciter* (excitare), *exclamer* (exclamare), *exclure* (excludere), etc. En français il se joint par un trait d'union à un nom désignant l'état, la profession de quelqu'un pour exprimer que la personne n'est plus dans cet état, dans cette profession: *ex-député*, *ex-laquais*, *ex-ministre*, *ex-préfet*, *ex-roi*, etc.; on trouve même des combinaisons comme *ex-femme*, *ex-hôtesse*, *ex-protecteur*, etc. Cet emploi de *ex-*, qui date de la Révolution, a pénétré profondément dans la langue.

513. EXTRA (en latin **extra-**) se trouve dans des mots d'emprunt tels que *extraordinaire* (extraordinarius) et dans des formations nouvelles; il se combine avec des noms soit comme adverbe, soit comme préposition.

1° Comme adverbe *extra-* se combine avec des adjectifs auxquels il donne un sens **superlatif:** *extra-blanc*, *extra-bon*, *extra-fin*, *extra-fort*.

2° Comme préposition *extra-* se combine surtout dans la langue savante avec des adjectifs: *extra-judiciaire*, *extra-naturel*, *extra-personnel*, *extra-statutaire*, *extra-utérin*.

3° Combinaison parasynthétique: *extravaser*.

514. IN reproduit **in-**: *inhabile* (inhabilis), *injuste* (injustus), *inquiet* (inquietus), etc. On écrit *im-* devant une labiale: *immobile* (immobilis), *impair* (impar), *implacable* (implacabilis), et il y a assimilation devant *l* et *r*: *illégal* (illegalis), *illégitime* (illegitimus), *irrégulier* (irregularis), *irréparable* (irreparabilis). Les mêmes changements s'observent dans les nouvelles créations: *imbuvable*, *impliable*, *improductif*, *illisible*, *illogique*, *irréductible*, *irrespect*, etc. L'assimilation, qu'elle soit orthographique ou phonétique, est de rigueur. On trouve pourtant *inreprochable* (XVe siècle) pour *irréprochable*, et on a dit *inlisible* à côté de *illisible*. Le préfixe *in-* est très

employé surtout depuis le XVIIe siècle; il se combine avec les adjectifs et les participes, rarement avec les verbes.

1⁰ *In-* + substantif: *inaltération*, *incandeur*, *inconscience*, *incontinuité*, *inconviction*, *inharmonie*, *ininterruption*, *insuccès*, *irrespect.* Au temps de la Révolution on poursuivait les *impatriotes.*

2⁰ *In-* + adjectif: *improfitable*, *improtégé*, *inassorti*, *inautorisé*, *inchrétien*, *incivilisable*, *inconsolé*, *inépuisé*, *inexploré*, *infumable*, *inglorieux* (A. France, *Le mannequin d'osier*, p. 243), *inintelligent*, *inofficiel*, *inversable*, *invrai* (Goncourt, *Manette Salomon*, p. 368).

3⁰ *In-* + verbe: *indigérer.*

Remarque. Il faut remarquer qu'à côté des combinaisons avec *in-* on ne trouve pas toujours une forme simple sans *in-*. Tandis que *incroyable* dérive de *croyable*, *inusable* ne dérive pas d'*usable*: c'est une formation négative tirée directement du verbe *user.*

515. INTER (lat. **inter-**) se trouve dans quelques mots savants: *intercéder* (intercedere), *interdiction* (interdictio) et dans un certain nombre de créations françaises; il se combine surtout avec des adjectifs, moins souvent avec des verbes:

1⁰ *Inter-* + adjectif: *intercontinental*, *interocéanique*, *intermaxillaire*, *interparlementaire*, *interplanétaire.*

2⁰ *Inter-* + substantif: *intercommunication*, *intercourse*, *interdépendance*, *interligne.*

3⁰ *Inter-* + verbe: *interjeter*, *interposer;* ajoutons le parasynthétique *interfolier.*

Doublets. Dans plusieurs mots il y a eu hésitation entre *inter-* et la forme populaire *entre;* on a dit autrefois *entrevenir*, *entredit*, etc.; c'est la forme savante qui l'emporte. Dans la langue moderne on note les doublets *entreposer — interposer*, *entrevue — interview.*

516. PRO (lat. **pro-**) se trouve dans des mots empruntés: *procéder*, *proclamer*, *procréer*, *produire*, *proéminent*, etc. et dans quelques rares créations françaises: *projeter*, *proposer* (à l'imitation de projicere, proponere).

Formations analogiques. Par réaction savante, *pro-* a remplacé *pour-* dans *promener*, en vfr. *pormener*, et *profil* (de l'it. proffilo) qui se prononçait *pourfil* aux XVIe et XVIIe siècles.

517. RÉ remonte au latin re-: *régénérer* (regenerare), *régénération* (regeneratio), *réparer* (reparare), *répéter* (repetere), *réserver* (reservare), *révolution* (revolutio), etc. Tandis que *re-* est ordinairement réservé aux mots populaires (§ 486), *ré-* est surtout propre aux mots savants: *récidive, réciproque, rédacteur, réfraction, régulier, répertoire, réserve, rétrograde, révérence*, etc., etc.; comp. *réception — recevoir, récognition—reconnaître*. Dans quelques mots il reproduit l'italien **ri-**: *réussir* (riuscire).

518. Dans les formations françaises, *ré-* ne s'ajoute qu'aux mots commençant par une voyelle: *action — réaction, agir — réagir*, etc. (mais *gagner—regagner, coin—recoin*, etc.). Le point de départ de ces formes se trouve dans des mots d'emprunt comme *réintégrer* (reintegrare), *réitérer* (reiterare), qui remontent au moyen âge. Sur leur modèle on créa *réadrecier, réaler, réalier, réamener, réestorer*, etc., et plus nous nous approchons des temps modernes, plus ces formations deviennent fréquentes. De nos jours, *ré-* peut s'unir à tout verbe commençant par une voyelle, moins souvent à un nom.

1° *Ré* + verbe: *réagir, réajourner, réapparaître, réappeler, réargenter, réassurer, réédifier, rééditer, réélire, réhabiliter, réhabituer, réimposer, réimprimer, réoccuper, réorchestrer, réorganiser.*

2° *Ré* + substantif: *réaction, réapparition, réappel, réapposition, réassignation, réélection, réinstallation, réordination, réouverture.*

3° *Ré-* + adjectif: *réactif, rééligible.*

519. Concurrence de formes. Sur l'emploi de *r(e)-* ou *ré-* devant une voyelle, il faut noter les points suivants:

1° Parfois les vieilles formes contractées ont été remplacées par des recompositions: vfr. *rarmer*, maintenant *réarmer;* vfr. *rateler—réatteler.*

2° Souvent on a créé à côté des vieilles formes contractées des recompositions nouvelles offrant le même sens: *raccorder —réaccorder, raccrocher—réaccrocher, racquérir—réacquérir, raccommoder—réaccommoder, rajuster—réajuster, rapprendre—réapprendre, rapprovisionner—réapprovisionner, remballer—réemballer, rembarquer—réembarquer, rhabituer—réhabituer.*

3° Dans quelques cas isolés, les doublets en *ré-* offrent un sens nouveau: *rappeler—réappeler, rassurer—réassurer.*

520. SUB (lat. **sub-**) se trouve dans plusieurs mots d'emprunt: *subalterne* (subalternus), *subdivision* (subdivisio), *subordination* (subordinatio), *submerger* (submergere), etc. et dans quelques combinaisons nouvelles: *subdéléguer*, *subdiviser*, *subordonner*. Il forme surtout des adjectifs parasynthétiques: *sub-alpin*, *sub-brachien*, *sub-lunaire*, *sub-tropical*, etc.

521. SUPER (lat. **super-**) se trouve dans quelques mots empruntés: *superflu*, *superposition*, etc. et dans un petit nombre de formations françaises: *superfin*, *superposer*.

522. TRANS, forme savante de *tres-* (§ 500), se trouve dans des mots d'emprunt: *transaction* (transactio), *transfigurer* (transfigurare), etc. et dans quelques créations nouvelles. Il se combine surtout avec des adjectifs: *transatlantique*, *transcontinental*, *transdanubien*, et moins souvent avec des verbes: *transpercer*, *transposer*, *transsuder*, *transvider*.

Remarque. Quelques-uns des mots savants commençant par *trans* ont remplacé d'anciennes formes avec *tres*: avant de dire *transformer*, *transplanter*, on a dit *tresformer*, *tresplanter*.

523. ULTRA, doublet savant de *outre* (§ 481), a pris un développement marqué dans la langue moderne. Il se combine ordinairement avec des adjectifs: *ultra-libéral*, *ultra-montain*, *ultra-radical*, *ultra-royaliste*, *ultra-violet*. On trouve aussi *ultramontanisme*, *ultra-montaniser*. Comp. § 455, 4.

524. VICE reproduit le latin **vice-** (sur le doublet *vi-*, voir § 501). Il se combine avec des substantifs: *vice-amiral*, *vice-amirauté*, *vice-chancelier*, *vice-consul*, *vice-président*, *vice-présidence*, *vice-roi*, etc.

CHAPITRE IV.

PRÉFIXES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE.

---

525. Comme nous l'avons dit, les préfixes d'origine étrangère sont très peu nombreux, et leur emploi est assez restreint. On ne saurait citer que *ca-*, qui vient du néerlandais, *for-* qui reproduit trois préfixes étrangers, l'all. *ver-*, l'all. *vor-*, l'angl. *for-*, et *para-*, emprunté de l'italien.

526. CA, qui se présente aussi sous les formes *cha-*, *ga-*, *cal-*, *cale-*, *cali-*, *car-*, *gal-*, *gale-*, *gali-*, *gare-*, apparaît dès le XIII[e] siècle et semble originairement propre à la langue vulgaire. Comme point de départ probable se présente le flamand **ka-** (qui alterne avec *kla-*, *kra-*, *kar-*, *ko-*) employé dans *kabooten* (battre à coups redoublés), *kadullen* (taquiner), *kasjouwen* (travailler dur), *kaguile* (mauvais cheval), *kabouter*, *klabouter* (gnome), *karbeulen*, *krabeulen* (travailler dur), etc. Ce préfixe a comme le français une signification **augmentative** et **péjorative.**

527. La plupart des mots où on croit trouver notre particule, sont difficiles à expliquer; ils appartiennent souvent à l'argot, au parler vulgaire ou aux patois, et leur histoire est peu claire et peu documentée. Citons p. ex.:

Caborgne, *caliborgne*, *caliborgnon*, expressions dialectales pour *borgne;* on trouve également *calouche* pour *louche.*

Cabosser, déformer par des bosses.

Califourchon (variantes anciennes: *calfourchon*, *cafourchon*, *galifourchon*); le radical est *fourche*, qu'on a muni de la terminaison adverbiale *-on.*

Colimaçon, pour *calimaçon* comme on trouve dans plusieurs dialectes, est une combinaison de *cal* + *limaçon*.

On cite aussi *cafard*, *cahoter*, *cajoler*, *cagot*, *cahute*, *calembour*, *calembredaine*, *camouflet*, *chamailler*, *crapaud*, *galimafrée*, etc.

A. Darmesteter estime que la particule *ca-* garde encore un reste de vie. Il dit: C'est le sentiment de l'idée péjorative qu'elle renferme qui inspire à nos vaudevillistes les noms propres tels que *Galuchard*, *Galuchot*, *Galumard*, *Calino*. Cependant elle ne forme plus de composés (*Formation de mots composés*, 2e éd., p. 133).

528. FOR remonte au germanique **fir-** (all. mod. *ver-*); on trouve dans les documents mérovingiens ferbanniti et même firbanniti, ferbatudo, fermortui; ce fer- est bientôt remplacé par for-, probablement sous l'influence du préfixe latin fors- (§ 476), qui finit par l'absorber. En français il est assez malaisé de distinguer les deux *for-*. Cependant on peut présumer l'existence du *for-* germanique dans les mots dont on trouve un équivalent en allemand commençant par *ver-* (ce sont surtout des termes juridiques): comp. vfr. *forbatre* et *verslahen*, vfr. *forconseillier* et mha. *verrâten*. Le sens peut aussi nous guider; le *for* germanique a une valeur surtout **péjorative ou augmentative:** *forconter* (mal compter), *forcrier*, etc. et il se distingue par là du *for-* latin qui signifie 'hors' ou 'dehors': *forsmetre* (mettre dehors), etc. Pourtant dans quelques cas on constate aussi une confusion sémantique; en tout cas il paraît impossible de décider auquel des deux *for-* appartiennent *forjugier* (bannir, priver, dépouiller, condamner à tort) et *formener* (enlever, retirer, détourner, maltraiter, etc.). Probablement nous avons ici une contamination de deux verbes différents: *forjugier* (condamner à tort; comp. mha. *verdamnen*) + *forsjugier* (bannir); *formener* (détourner; comp. all. *verführen*) et *forsmener* (enlever).

529. Voici maintenant un relevé des mots qui paraissent présenter le germanique *for-;* ils appartiennent presque tous à l'ancienne langue: *forbannie*, *forbatre* (comp. mha. *verslahen*), *forbarrer* (barrer), *forboire* (boire avec excès), d'où *forbu, fourbu*, *forconseillier* (donner de mauvais conseils), *forconter* (mal comp-

ter), *forcrier* (crier plus fort que quelqu'un), *fordoter* (redouter), *forfaire* (faire du mal, enfreindre, violer), *forjoïr* (se réjouir outre mesure), *forjurer* (jurer d'abandonner; comp. en all. *verschwören*), *formordre* (attaquer illégalement), *forrober* (dérober), *forsainnier* (perdre du sang; comp. en all. *sich verbluten*), *forsaler* (marcher mal), *fortailler* (mal tailler).

Remarque. On serait tenté de retrouver le *for-* germanique dans *forvêtu*, dont le sens correspond très bien à l'all. *verkleidet*. Cependant l'ancienne langue ne paraît pas connaître de *forvestir*.

530. FOR, du germanique **vor-** (angl. et dan. *for-*), se cache dans *faubourg*, autrefois écrit *fauxbourg*, *forsbourg*, altérations de *forborc*, emprunté du moyen bas-all. *vorburg*. On serait tenté de voir le même préfixe dans vfr. *forjouster* (être le premier dans un tournoi, remporter le prix). *Forstaller* (acheter les denrées en chemin avant leur arrivée au marché; comp. *vorkaufen*) est probablement emprunté à l'anglais forestall.

531. PARA. Ce préfixe a été tiré du commencement des mots italiens parasol (parasole) et parapet (parapetto). Sur le modèle de ces mots on a créé *paraballe*, *parachute*, *paracrotte*, *parados*, *parafoudre*, *paraglace*, *paragraisse*, *paragrêle*, *parajour*, *parapluie*, *paratonnerre*, *paravent*.

LIVRE QUATRIEME.

DÉRIVATION RÉGRESSIVE.

532. La dérivation propre que nous venons d'étudier s'effectue par l'addition d'un préfixe ou d'un suffixe et elle a ordinairement pour résultat l'allongement du mot primitif: *crier* —*décrier, recrier, crierie, criailler*. Nous allons maintenant examiner une autre manière de créer des mots nouveaux, la dérivation régressive, qui procède d'une façon toute contraire par la soustraction d'une syllabe finale ou initiale. Cette dérivation qui a toujours pour résultat la diminution du mot, comprend deux groupes principaux, la décomposition et la formation postverbale.

CHAPITRE I.

DÉCOMPOSITION.

533. Sous ce titre nous comprenons les cas où l'on dépouille un mot, regardé, à tort ou non, comme un dérivé (ou un composé), d'une syllabe initiale ou finale et où on lui crée de cette manière un primitif qui n'a aucune raison d'être étymologique. Ainsi le rapport historique entre *aristocrate* et *aristocratie* est tout à fait différent de celui qui existe entre *acrobate* et *acrobatie*. Tandis que *acrobatie* a été formé de *acrobate* (ἀκρόβατος) par l'addition du suffixe *-ie* (§ 241), *aristocrate* procède de *aristocratie* (ἀριστοκρατία) par la soustraction de *-ie*. Comparons aussi les deux groupes *quelque* — *quelqu'un*, *chaque* —

chacun, qui sont à expliquer de deux manières différentes. Dans le premier, *quelque* est le mot primitif et *quelqu'un* représente *quelque* + *un*; dans le deuxième au contraire, c'est l'inverse qui a eu lieu: *chacun* est le primitif, et *chaque* s'analyse comme *chacun* ÷ *un* (comp. II, § 578,1). Nous avons déjà mentionné les cas où la terminaison d'un mot disparaît devant le suffixe (§ 78 ss.) et qui reposent en effet sur une sorte de décomposition; nous examinerons ici les mots où l'on s'arrête au primitif dégagé de sa terminaison sans procéder à une nouvelle composition. Ces mots, qu'on désigne en anglais par le nom expressif de »back-formations«, pourraient s'appeler en français des postnominaux ou des postverbaux.

Remarque. La décomposition, dont on ne trouve que peu d'exemples en français, comme dans les langues romanes en général, est un procédé assez commun dans les langues germaniques; M. O. Jespersen leur a consacré une étude spéciale très nourrie de faits.

A. ÉLIMINATION D'UN PRÉFIXE.

534. Nous avons déjà examiné plusieurs cas où le commencement d'un mot a été éliminé à cause d'analogies diverses; la chute d'un *a* peut ainsi être occasionné par une confusion avec l'article: vfr. *l'asprele* > *la prêle* (voir I, § 261); rappelons aussi la décomposition populaire de *losange* en *l'osange*, d'où *un osange* (I, § 339, Rem.) et celle du vfr. *labaustre* en *la baustre*, d'où *une baustre* (I, § 521). Par ce procédé on crée à un mot une forme nouvelle; nous allons maintenant examiner la soustraction d'une syllabe initiale employée comme procédé de dérivation pour créer des mots nouveaux.

535. DÉ. A l'aide de ce préfixe on forme un grand nombre de mots qui offrent le sens opposé du primitif: *botter* — *débotter*, *boucher* — *déboucher*, *chausser* — *déchausser*, *couvrir* — *découvrir*, etc., etc. (cf. § 469). Par contre-coup on crée parfois un primitif nouveau en éliminant *dé-* d'un mot commençant par cette syllabe. Exemples:

Chaux, tiré de *déchaux* par Leconte de Lisle: Moines blancs, gris ou bruns, barbus ou ras, *Chaux* ou *déchaux* (*Poèmes tragiques*, p. 51). Comme on avait *chaussé* à côté de *déchaussé*

on a eu *chaux* à côté de *déchaux*. L'ancienne langue connaissait, outre *deschaus*, aussi *sorchaus* (Beroul, *Tristan*, v. 3731 ss.).

Pouiller, qui s'emploie dans plusieurs patois au sens de revêtir (cf. A. Thomas, *Nouveaux essais*, p. 320), est un dérivé récent de *dépouiller* (< despoliare). On trouve dans la vieille langue *empouiller* (ensemencer) et *empouille*, qui appartiennent peut-être au même radical.

B. ÉLIMINATION D'UN SUFFIXE.

536. Ce procédé s'observe déjà dans le latin vulgaire; en voici deux exemples:

βουβών, d'où en latin bubon, a été regardé comme un mot formé à l'aide du suffixe *-on* et on lui a créé un primitif fictif buba qui a passé dans presque toutes les langues romanes: roum. *bubă*, vén. *boba*, fr. *bube*, esp. *buba*, port. *bouba*.

Sappinus a été décomposé en sappus + -inus; le primitif sappus a été employé surtout en gallo-roman: prov. vfr. *sap*.

537. Voici maintenant un relevé des suffixes éliminés par dérivation régressive:

1° AGE. Les mots en *-age* sont souvent tirés de verbes en *-er: marier — mariage* (§ 148); nous avons la contre-partie de ce procédé dans l'ancien verbe **vainpasturer** (voir Godefroy), tiré de *vainpasturage* (terre qui n'est point chargée de fruits).

2° ANT et ENT. Le rapport entre *éclater—éclatant*, *tolérer—tolérant*, *exceller — excellent*, *négliger — négligent*, etc. amène par contre-coup la création de quelques verbes en *-er* tirés de noms en *-ant* ou surtout *-ent:*

Arc-bouter, tiré de *arc-boutant*.

Indifférer, tiré d'*indifférent* (emprunté du lat. indifferens, -entis); le mot était d'abord propre à l'argot (voir Villatte), il s'emploie maintenant dans la langue littéraire: C'était prouver que tous sujets leur *indifféraient* (Th. de Wyzewa, *Nos maîtres*. Paris, 1895. P. 93). On en trouve un autre exemple chez P. Bourget dans *L'Étape* (p. 90).

Puruler, tiré de *purulent* (purulentus) ou de *purulence* (purulentia). Il a été employé par Huysmans: La cha-

rogne du riche *purule* autant que celle du pauvre (*En route*, p. 25).

Somnoler, tiré de *somnolent* (somnolentus); ce verbe est maintenant d'un emploi courant.

3⁰ IE. De quelques mots abstraits en *-atie* et *-manie* on a tiré des noms d'agent en *-ate* et *-mane* sur le modèle de *acrobate (acrobatie, acrobatique), autocrate (autocratie), automate (automatique, automatisme), croate (Croatie)*, etc.

Aristocrate, tiré de *aristocratie* (emprunté du grec *ἀριστοκρατία*).

Bureaucrate, tiré de *bureaucratie* (composé avec le fr. *bureau* et le grec *κρατεῖν*, commander; mot dû à l'économiste Gournay, 1712—1759).

Démocrate, tiré de *démocratie* (emprunté du grec *δημοκρατία*).

Diplomate, tiré de *diplomatie*, de *diplomatique* (diplomaticus, de diploma).

Mélomane, tiré de *mélomanie.*

Monomane, tiré de *monomanie.*

4⁰ IER. A côté des dérivés en *-ier* on trouve parfois des infinitifs en *-er: jardinier—jardiner.* C'est sur ce modèle qu'on a créé les verbes *charcuter* et *flibuster* à côté de *charcutier* et *flibustier.*

5⁰ IQUE. Des adjectifs en *-ique* sont souvent tirés de substantifs en *ie: chimie — chimique, chronologie — chronologique, typographie — typographique*, etc. (voir § 324). Par contre-coup on crée parfois des substantifs en *-ie* d'adjectifs en *-ique: diplomatie*, de *diplomatique; enharmonie*, de *enharmonique.*

6⁰ ON. Sur le modèle de couples comme *chaîne — chaînon, cruche—cruchon, manche—manchon*, etc. on a créé à plusieurs mots en *-on* des primitifs non-étymologiques. Exemples:

Capuche, dérivé récent de *capuchon* (emprunté de l'it. capuccio).

Goître, tiré du vfr. *goitron* (lat. pop. guttrionem) ou de l'adj. *goitreux* emprunté du prov. goitros.

Guigne (mauvais sort), dérivé récent de *guignon* (tiré de *guigner*).

Litre, tiré au XVIIIᵉ siècle de *litron* dont l'origine est obscure.

7⁰ URE. La plupart des mots en *-ure* sont tirés de thèmes verbaux: *blesser — blessure, couper — coupure*, etc. (§ 296). Par

contre-coup on crée à côté des mots en *-ure* dont l'origine est différente, des verbes en *-er: nerférer,* tiré de *nerférure; vermouler,* tiré de *vermoulure.*

C. ÉLIMINATION D'UN E FÉMININ FINAL.

538. Dans la Morphologie nous avons examiné plusieurs cas de formations rétrogrades, et nous avons montré comment on crée parfois un masculin nouveau par la soustraction d'un *e* féminin final *balourde—balourd* (voir II, § 388, 394), tout comme on crée, par ex., un nouveau singulier par la soustraction d'un *s* final: *andalous* 〉 *andalou* (II, § 364). Cependant dans les cas cités il s'agit exclusivement de flexion; *balourd* n'est qu'une variante de *balourde,* une nouvelle forme grammaticale, mais le sens reste le même. Nous allons montrer maintenant qu'en dehors de la flexion nominale l'élimination d'un *e* féminin final est employée comme procédé dérivatif pour créer des mots nouveaux.

539. Exemples de mots nouveaux créés par une dérivation régressive s'effectuant par l'élimination d'un *e* féminin final. Le mot dérivé est toujours de masculin.

Béguin (coiffe) a été tiré de *béguine,* dérivé de Lambert *Le Bègue* (fondateur, au XIIe siècle, du premier couvent de béguines).

Carrier, celui qui exploite une *carrière,* a été tiré de ce dernier mot.

Châtain, tiré de *châtaigne* (cf. II, § 380); cet adjectif »postnominal« a été longtemps invariable; plusieurs auteurs modernes le font varier de genre et de nombre (cf. II, § 442).

Garde national, tiré de *garde nationale* (cf. § 710).

Grivois, soldat; paraît avoir été tiré de *grivoise* (ancienne tabatière portée surtout par les soldats).

Médecin, tiré de *médecine* (medicina); le mot date du XIVe siècle et finit par remplacer *mire* (medicus); sur le nouveau féminin *médecine* au sens de femme du médecin, voir II, § 438.

Tribun. Je cite l'observation de M. Darmesteter sur ce mot: »On a récemment donné le nom de *tribun* à l'employé qui,

dans certaines maisons de commerce, siège à la tribune ou estrade. Ici le masculin dérive du féminin, et ce tribun n'a plus qu'un rapport éloigné de parenté avec le tribun du peuple. Dans certains magasins, l'employé qui tient les livres à la tribune est une femme; bientôt à côté du *tribun* on aura aussi *la tribune*« (*La création actuelle de mots nouveaux*, p. 46).

Violet, tiré de *violette;* on a créé, par analogie, le féminin *violette* à l'adjectif postnominal.

CHAPITRE II.

FORMATION POSTVERBALE.

540. ORIGINE. On peut tirer d'un verbe un nom sans l'aide d'aucun suffixe. Les mots nouveaux formés de cette manière sont ordinairement des substantifs: *galoper—galop, oublier—oubli, troubler—trouble, visiter—visite;* très rarement des adjectifs: *déchausser—déchaux.* Ces formations curieuses qui jouent un très grand rôle en français, peuvent être désignés comme postverbales ou déverbales; on les appelle souvent »substantifs verbaux«, ce qui est une dénomination peu heureuse. Voici maintenant quelques remarques sur leur origine. On avait parfois en latin des substantifs participiaux exprimant l'action verbale à côté de verbes fréquentatifs correspondants: cantus—cantare, saltus—saltare. Primitivement il n'y a entre ces mots aucune relation directe, cantus et saltus appartiennent à canere et salire. Cependant grâce à la disparition des verbes simples et à leur remplacement par des formes fréquentatives, il s'établit entre ces dernières et les substantifs un certain rapport, qui a pour résultat que cantus et saltus sont regardés faussement comme tirés du thème de cantare et saltare par l'adjonction de -us. On considère de la même manière jactare—jactus, cursare—cursus, usare—usus et sur ces modèles on crée computare—computus, costare—costus, gustare—gustus, et des féminins correspondants probare—proba, captiare—*captia. Ce genre de dérivation devient de plus en plus général dans la langue vulgaire, sans que pourtant il soit possible de suivre son développement; commun à toutes les langues romanes, il est devenu en français excessivement fertile.

541. Genre. Les substantifs verbaux peuvent être masculins ou féminins; pour beaucoup de mots on a des doublets.

1° Les substantifs verbaux masculins présentent généralement le radical du verbe tout pur: *appui*, *cri*, *galop*, *récit*, *réveil*, etc.

Remarque. On trouve un *e* féminin final dans les mots où un groupe de consonnes rend nécessaire une voyelle d'appui (cf. I, § 249): *branle*, *échange*, *souffle*.

2° Les substantifs verbaux féminins se terminent toujours par un *e* féminin: *baisse*, *charge*, *chasse*, *claque*, *chicane*.

3° Au moyen âge la formation masculine était prépondérante. Sur les 27 substantifs postverbaux que contiennent les plus anciens textes, 23 sont masculins, et 4 féminins. Ce n'est que petit à petit que la formation féminine gagne du terrain. Dans les périodes modernes son emploi est devenu tellement général que de nos jours elle paraît être sur le point de remplacer la formation masculine. Voici quelques créations toutes récentes: *boxe*, *casse*, *cavale*, *cogne* (la gendarmerie), *colle* (simulacre d'examen), *épate*, *flane*, *pousse* (la police), etc.; les formations masculines modernes sont moins nombreuses et n'appartiennent pas à la langue populaire: *bou* (dans *des bous de sucre*, du sucre qui a bouilli), *déblai*, *remblai*, *déport*, *report;* on voit que ce sont des termes techniques et nullement populaires.

542. Substantifs verbaux masculins.

1° Dérivés de verbes en **-er:** *aboi(s)*, *accord*, *accroc* (§ 70), *achat* (§ 547), *aguet*, *amas*, *appareil*, *appeau* (II, § 313), *appel*, *appui*, *arrêt*, *aveu*, *babil*, *bal*, *branle*, *calcul*, *cintre*, *coût*, *cri*, *début*, *dédain*, *défi*, *dégel*, *destin*, *détail*, *écart*, *échange*, *effroi* (I, § 159), *embarras*, *entrechat* (I, § 99), *envoi*, *flair*, *galop*, *labour*, *mépris*, *oubli*, *pardon*, *pleurs*, *pli*, *propos*, *recul*, *reflet*, *refus*, *regret*, *repos*, *reproche*, *retard*, *retour*, *réveil*, *rot*, *séjour*, *souci*, *souhait*, *soupir*, *transport*, *trépas*, *tricot*, *troc*, *trot*, *trouble*, *viol*, *vol*, etc. Sont propres à la vieille langue: *acost*, *acul*, *adorn* ou *adour* (ornement), *adoub*, *afeu* (affouage), *agart* (inspection, inspecteur), *aleu* (location), *apreci*, *baail* (bâillement), *chaple* (coup violent), *clain* (cri), *despuel* (dépouillement), *dessoivre* (séparation), *esbanoi* (amusement), *escri* (cri), *esme* (apprécia-

tion), *frap* (coup), *gazouil*, *livre* (livraison), *pri*, *ronfle*, *ruef* (demande), *tast* (toucher), etc.

2° Dérivés de verbes en **-ir**: *accueil*, *bond*, *choix*, *départ*, *entretien*, *maintien*, *offre*, *recueil*, *ressort*, *rôt*. A l'ancienne langue appartiennent *assent* (assentiment), *consent*, *cueil*, *desvest* (dévêtissement), *glap*, *glat* (aboiement), *ment*, etc.

3° Dérivés de verbes en **-re**: *abat*, *bat*, *combat*, *débat*, *défend(s)*, *ébat*, *mord*, *rabat*, *rebat*, *refend*, *refrain* (I, § 305, 1), *revif*. A l'ancienne langue appartiennent: *contrebat* (difficulté), *destort* (détournement), *entrebat* (interruption), *sourt* (source), etc.

543. Changements phonétiques. L'apocope de la terminaison est souvent accompagnée de différents changements phonétiques du radical. A cause de la concordance qui existe entre les substantifs verbaux et les formes rhizotoniques du présent de l'indicatif: *crier — je cri(e) — un cri*, *offrir — j'offre — un offre*, les particularités phonétiques propres aux formes verbales sont aussi introduites dans les substantifs: *soutenir — je soutien(s) — un soutien*, etc.

Remarque. Les changements phonétiques ne se trouvent que dans les substantifs verbaux masculins, jamais dans les féminins; de *clamer* on avait tiré au moyen âge *clain* et *clame*, de *relever*, *relief* et *releve*.

544. Voyelles. Les voyelles inaccentuées de l'infinitif en devenant accentuées se changent de différentes manières, dont voici les principales:

1° **a** > **ai** (cf. II, § 24): vfr. *clamer — clain*, vfr. *manoir — main*.

2° **a** > **e** (cf. § 47): vfr. *abaer—abé*.

3° **e** > **ie** (§ 59): *maintenir — maintien*, *soutenir — soutien*, *relever—relief*; on trouve au moyen âge aussi *grever—grief*, *lever —lief*, *tenir—tien*.

4° **e** > **oi** (§ 60): vfr. *agreer—agroi*, d'où *agrès* (§ 547), vfr. *conreer — conroi*, maintenant *corroi*; *enteser — entois* (action de tenir son arc tendu); vfr. *esfreer—esfroi*, *effroi*; *esperer—espoir*; vfr. *sevrer—soivre*.

5° **oi** > **i** (voir II, § 28): vfr. *denoiier — deni*; vfr. *noiier — ni*; vfr. *ploiier—pli*; vfr. *proiier—pri*; vfr. *renoiier—reni*, etc.; on trouve aussi des formes analogiques avec *oi*: *denoi*, *ploi*, etc.

6° **o(u) > eu** (cf. § 58): *avouer—aveu;* à la vieille langue appartiennent *afouer—afeu* (affouage), *aloer—aleu* (location), *enfoer—enfeu, plorer—pleur.* Pour les créations nouvelles, le passage à *-eu* ne s'observe plus: *labourer—labour.*

7° **o(u) > ue** (cf. I, § 301); ce changement est propre à la vieille langue: *mouvoir > muef* (§ 546, 9), *rouver > ruef* (demande), *trouver > truef* (épave), *vouloir > vueil* (volonté).

8° Devant une consonne nasale devenue finale, **la voyelle se nasalise:** vfr. *clamer—clain, gagner—gain,* etc.

546. Consonnes. Les consonnes qui précèdent la terminaison de l'infinitif subissent différents changements en devenant finales: les sonores *b, d, v* deviennent les sourdes *p, t, f* (I, § 314, 2), le *n* mouillé perd son mouillement, le *n* dental peut tomber, etc.; voici quelques détails:

1° **b > p** (voir I, § 379, 2): vfr. *gaber > gap;* l'analogie peut amener la conservation du *b*: on trouve ainsi *gab,* comme *adoub* (de *adouber*) et *radoub.*

2° **c** [ts] (voir I, § 307, 3) se conservait dans la vieille langue: *esforcier—esforz, eslancier — eslanz, entercier — enterz, esclicier — escliz, recomencier—recomenz,* etc. De ces mots la langue moderne a gardé *eslanz* et *esforz* sous les formes altérées *élan* et *effort.*

3° **ch** est parfois remplacé par **c** (cf. § 69): *accrocher — accroc, déjucher — déjuc; raccrocher — raccroc, tricher* — vfr. *tric.* Dans d'autres cas on conserve la chuintante: *relâcher—relâche, reprocher—reproche* (comp. *charger—charge, échanger—échange*).

4° **d > t** (voir I, § 395, 2). Ce changement est propre à la vieille langue: *accorder — accort, comander — comant, mander — mant,* etc. Dans la langue moderne *acort* a été remplacé par *accord.*

5° **gn > (i)n** (voir I, § 336, 1): vfr. *bargaignier — bargain;* vfr. *desdaignier — desdain, dédain;* vfr. *desseignier—dessein;* vfr. *gaignier—gain;* vfr. *meshaignier—meshain,* etc.

6° **l >** [ʎ] (cf. II, § 121): vfr. *doloir — dueil,* vfr. *valoir — vail,* vfr. *voloir—vueil.*

7° **l > u,** devant une consonne (I, § 342). De *appeler* on a tiré *appel* qu'on munit de la marque du nominatif, d'où *appeaus* (I, § 238); la langue moderne présente les doublets *appeau* et *appel* (voir II, § 313).

- 8⁰ **n**, après un *r*, disparaît (cf. I, § 327, Rem.): *détourner— détour*, *retourner — retour*, *séjourner — séjour;* vfr. *escharnir — eschar.*

9⁰ **v** > **f** (voir I, § 449): *élever—élef; relever—relief;* on trouve dans la vieille langue *lever — lief*, *mouvoir — muef*, *trouver — truef.*

547. Cas particuliers. Quelques formes demandent des explications spéciales:

Achat a été tiré de l'ancienne forme *achater* (voir I, § 169); il l'a emporté sur *achet*, dérivé plus récent, tiré de *acheter*, après beaucoup d'hésitations. Nicot ne connaît que *achet;* Cotgrave (1611) renvoie d'*achat* à *achet;* Monet (1635) donne les deux formes, Duez (1639) ne cite qu'*achapt.*

Agrès est pour *agrais*, *agrois* (I, § 159), pluriel du vfr. *agroi* (armure, équipage), tiré de *agreer.*

Amers est peut-être pour *amercs*, pluriel de *amerc*, tiré du vfr. *amerquer* (marquer).

Appeau, doublet de *appel;* voir II, § 313.

Bagou; on dit en picard *bagoul*, ce qui paraît indiquer un dérivé de *bagouler* (conservé dans *débagouler*).

Bascule est une altération de *bacule*, tiré de l'ancien verbe *baculer* (I, § 529).

Croît; la forme régulière serait *crois* qu'on trouve dans la vieille langue; le *t*, qui ne s'introduit qu'au XVIᵉ siècle, est dû à l'influence du *t* adventice de *croître*. De la même manière s'expliquent *accroît, décroît*, *surcroît.*

Décalque, tiré de *décalquer* sous l'influence de *calque.*

Dessein, tiré de l'ancien verbe *desseignier.*

Dessin, variante orthographique de *dessein*, créée au XVIIᵉ siècle sous l'influence de l'infinitif *dessiner.* Richelet (1680) remarque: »Quelques modernes écrivent le mot de *dessein* étant terme de peinture, sans *e* après les deux *s*, mais on ne les doit imiter en cela.«

Effort a remplacé *esforz*, dérivé régulier de *esforcier.* L'altération est due à une assimilation aux mots déclinables en *-orz.*

Élan a remplacé *élans* (encore dans Trévoux) qui remonte à *eslanz*, dérivé de *eslancier.*

Entrechat s'écrivait primitivement *entrechas,* dérivé de *entre-chasser.*

Go (dans *tout de go*), autrefois *gob,* de *gober.*

Legs, forme fautive due à une étymologie populaire (I, § 119), est pour *lais,* de *laisser.*

Rachat remonte à l'ancienne forme *rachater;* comp. *achat.*

Raconte (récit), vieille forme dérivée de *raconter,* sous l'influence de *conte.*

Réchaud, probablement dérivé de *réchauffer,* sous l'influence de *chaud.*

Redan, graphie fautive pour *redent,* de *redenter.*

Rehaut, tiré de *rehausser,* sous l'influence de *haut.*

Relais (chevaux frais pour remplacer les chevaux fatigués), pluriel de *relai* tiré de *relayer;* comp. II, § 365.

Rempart, graphie fautive pour *rempar,* de *remparer.*

Renfort a remplacé *renfors, renforz,* de *renforcier.*

Revient, graphie fautive pour *revien* (cf. *soutien, maintien*), de *revenir.*

Taux, pour *taus,* de l'ancien verbe *tausser.*

Transfert, de *transférer;* le *t* est peut-être dû au latin transfert.

548. Formations féminines.

1° Dérivés de verbes en **-er:** *abaisse, accroche, adresse, affiche, affourche, agrafe, allonge, amarre, amende, approche, attache, attaque, attrape, avance, baisse, boulange, boxe, brouille, chasse, cherche, chicane, conserve, consigne, couche, coupe, craque, culbute, danse, débauche, décharge, demande, démarche, dépêche, dérive, dispense, ébauche, entaille, enveloppe, épouvante, fatigue, fiche, fouille, frappe, gare, hausse, joute, marche, nage, neige, passe, paye, pêche, pose, purge, rallonge, rampe, recherche, réclame, récompense, réforme, remarque, renverse, réplique, supplique, tape, trace, tranche, trampe, visite, vogue, voltige,* etc. On a dit autrefois *abonde* (abondance), *acuse* (accusation), *ajourne* (point du jour), *babille, clame* (réclamations), *crie, denonce, descolpe, destorbe* (trouble), *empesche, entre, hurle, jappe, liève, moque, pille, raille,* etc.

2° Dérivés de verbes en **-ir:** *cueille, enchère, transe.* Dans la vieille langue les exemples étaient plus nombreux: *assaille, assente* (consentement), *bonde, consente, defaille* (manque), *fourne*

(protection), *laide* (injure), *mente* (mensonge), *roste* (rôti), *serve* (servitude).

3° Dérivés de verbes en **-re:** *batte.* Dans l'ancienne langue on trouve *abatte* (abattage), *crieme* (crainte), *estende* (étendue), *mole* (mouture), etc.

4° Dérivés de verbes en **-oir:** *dèche.* A l'ancienne langue appartiennent *meschaille* (malheur), *mouve* (mouvement), *vaille* (valoir).

549. Nous avons déjà signalé la prépondérance presque complète de la formation féminine dans la langue moderne (§ 541, 3). Ce phénomène est difficile à expliquer. On pourrait renvoyer à l'existence de nombreux substantifs en *-aison*, *-ance*, *-erie* qui ont la même signification que les substantifs postverbaux et dont le genre a pu favoriser la formation de postverbaux féminins. Cependant une telle explication paraît assez peu satisfaisante. M. G. Lené, qui a spécialement étudié la dérivation postverbale, remarque avec beaucoup de raison: »Ce qui nous paraît être le facteur le plus important, ... c'est la nature même de ce mode de formation. Il consiste, comme on l'a vu, à substantiver le radical verbal allongé d'un *e* féminin. La consonne finale du radical est par conséquent gardée intacte et n'est pas exposée, comme dans la formation masculine, aux altérations phonétiques nécessitées par sa position à la fin du mot ou devant l'*s* de flexion. Tandis que le postverbal masculin s'éloignait ainsi davantage du verbe dont il était dérivé, le rapport était gardé bien plus intime et plus visible, quand le postverbal était de la formation féminine. Il nous semble que c'est là un fait qui est assez important et qui peut expliquer, dans une certaine mesure, le développement dont nous parlons« (*Les substantifs postverbaux*, p. 106).

550. Doublets. Dans beaucoup de cas on a tiré du même verbe deux substantifs de genre différent. La langue moderne a gardé très peu de ces doublets. Ordinairement la forme féminine disparaît devant la forme masculine; mais l'inverse peut aussi avoir lieu, et enfin toutes les deux formes peuvent disparaître (*conjur—conjure*, *deport—deporte*, *pens—pense*, etc.).

1° La forme **masculine** a été conservée des doublets suivants: *accord—accorde*, *affust—affuste*, *amas—amasse*, *arrest—*

arreste, babil—babille, cri—crie, delai—delaie, destin—destine, détour—détourne, écart—écarte, éclair—éclaire, éclat—éclate, emprunt—emprunte, heurt—heurte, oubli—oublie, plor—plore, regard—regarde, repos—repose, etc.

2° La forme **féminine** a été conservée des doublets suivants: *comant—comande, demant—demande, excus—excuse.*

3° Conservation des deux formes: *débit—débite* (vente des papiers timbrés), *gain—gagne* (action de gagner), *galop—galope* (employé surtout dans la locution *à la galope*).

551. Changement de genre. Un petit nombre de mots présentent des irrégularites dans le genre. Quelques masculins sont devenus féminins grâce à un changement de sens: *garde, guide* (§ 710); ou de terminaison: *apostille* (§ 694); ou enfin grâce à l'influence de l'*e* final: *délivre, encombre, encontre, erre, offre, relâche, rencontre* (§ 701), et sporadiquement *reproche.* Quelques féminins passent au masculin sans qu'on voie bien pourquoi: *doute, jeûne.*

Apostille, tiré de *apostiller.* On disait d'abord *un apostil;* puis, l'influence de *postille* amène un changement de forme: *un apostille,* et ensuite un changement de genre: *une apostille.*

Délivre est primitivement masculin et ce genre s'est maintenu jusqu'à nos jours malgré beaucoup d'hésitations. Plusieurs grammairiens comme Nicot, Cotgrave, Furetière, Th. Corneille lui ont attribué le genre féminin, probablement à cause de l'*e* final.

Doute. Les mots correspondants des autres langues romanes (it. *dotta,* esp. *duda,* port. *duvida*) sont féminins, et il faut supposer que tel a été le genre primitif aussi en français, bien qu'il ne ressorte pas clairement des plus anciens exemples. Au XIVe siècle on dit indubitablement *la doute;* au XVe siècle on commence à hésiter entre *le doute* et *la doute,* et cette hésitation dure jusque dans le XVIIe siècle. Vaugelas décide qu'il faut toujours dire *le doute* (*Remarques,* I, 407).

Écoute. On a dû dire primitivement *une écoute* pour désigner l'action d'écouter et la personne qui écoute; ce dernier emploi a amené sporadiquement un changement de genre.

Encombre, dont l'*e* final est une voyelle d'appui, est originairement masculin et il l'est resté jusqu'à nos jours malgré quelques hésitations.

Encontre. Comme le précédent ce mot est originairement du masculin (voir Godefroy), mais le genre féminin apparaît déjà au XIII[e] siècle dans la locution *bone encontre* (voir Littré) qui finit par remplacer *bon encontre*.

Erre (vfr.) ou *eire*, *oire*, vient du verbe *errer* (iterare); on a dit d'abord *un erre;* au cours du moyen âge on trouve aussi sporadiquement *une erre* et le genre féminin l'emporte. *Bel erre*, *bon erre* devient *belle erre*, *bonne erre*, tandis que *grant erre* reste sans changement.

Garde, voir § 710.

Guide, voir § 710.

Jeûne. Ce mot était au moyen âge des deux genres, sans qu'il soit possible de décider lequel des deux est le primitif; mais il paraît probable qu'on a dit d'abord *la jeûne*. Depuis 1500 environ on ne dit plus que *le jeûne*.

Manque est ordinairement du masculin, ce qui peut s'expliquer par l'influence de l'it. *manco*. Le genre régulier serait le féminin, et *la manque* se dit en effet comme terme militaire et argotique et dans quelques patois.

Offre était masculin au moyen âge et on le trouve encore dans Racine (*Bajazet*, III, sc. 7).) et quelques auteurs du XVII[e] siècle avec ce genre. Vers la fin du XV[e] siècle on commence à hésiter entre *un offre* et *une offre;* Palsgrave donne les deux genres. Vaugelas (1648) décide: »*Offre* est toujours féminin, une belle *offre*, et non pas un bel *offre*« (*Remarques*, II, § 416).

Relâche est sans doute originairement un masculin; Vaugelas critique les auteurs qui en font un féminin (*Remarques*, I, 97). Cependant c'est le genre féminin qui l'a emporté dans la langue moderne; il est vrai que les dictionnaires attribuent à notre mot les deux genres, mais M. L. Clédat observe: »Le mot *relâche*, en dehors de la langue maritime, s'emploie rarement avec l'article, si bien que son genre n'apparaît pas. Mais, quoi qu'en disent les dictionnaires, on dirait plutôt *sans aucune relâche* que *sans aucun relâche*. Ce mot doit être classé, sans exception, parmi les féminins« (*Grammaire raisonnée*, § 230).

Rencontre était masculin au moyen âge, il est féminin maintenant; le genre féminin apparaît au XVI[e] siècle, et on hésite longtemps entre *un rencontre* et *une rencontre*. Vaugelas décide: »En quelque sens qu'on l'employe, il est toujours féminin« (*Remarques*, I, p. 74).

Reproche est resté masculin malgré quelques hésitations; Malherbe écrit à plusieurs reprises *une reproche*, mais c'est surtout au pluriel qu'on l'a fait féminin. Vaugelas remarque: »On dit toutesfois au pluriel, *à belles reproches*, *de sanglantes reproches*, et en ce nombre il est certain qu'on le fait plus souuent feminin que masculin. Mais quand on le fera par tout masculin, on ne peut faillir.« (*Remarques*, I, 97).

Reste était régulièrement féminin au moyen âge; on disait *à toute reste* ou *à toutes restes* encore au XVIIe siècle. Le changement de genre est peut-être le résultat d'une confusion avec la forme verbale *reste* employée comme substantif (cf. § 657).

552. SIGNIFICATION. Les substantifs verbaux sont des »nomina actionis«, des »nomina instrumenti« ou des »nomina agentis«. *Garde* est d'abord *l'action de garder (un enfant mis sous bonne garde);* il désigne ensuite *ce qui sert à garder*, que ce soit une chose *(la garde d'une épée)* ou une réunion de personnes *(la garde passe)*, et enfin *celui ou celle qui garde (un garde royal, une garde négligente)*.

1° Ordinairement les substantifs verbaux sont des noms abstraits exprimant l'action verbale toute pure *chasse*, *échange*, *effort*, *hausse*, *frappe*, *nage*, etc.; ou le résultat de l'action verbale: *aveu*, *babil*, *cri*, *exploit;* un état d'âme: *dégoût*, *effroi*, *mépris;* ou une situation: *embarras*.

2° Les substantifs verbaux peuvent devenir des »nomina instrumenti«: le nom de l'action est transporté à **l'instrument** à l'aide duquel on fait l'action: *batte*, *biffe*, *époussette*, *épuise*, *étire*, *fraise*, *gratte*, *perce*, *pince*, *presse*, *sonde*, etc.; ce sont presque tous des termes techniques et de création récente.

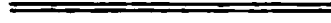
3° Dans quelques cas les substantifs verbaux deviennent des »nomina agentis«: le nom de l'action est transporté à celui qui accomplit l'action. En voici quelques exemples pris à la vieille langue: *avise* (avertissement, jugement; vedette), *cerche* (recherche; patrouille, espion); *crie* (cri; crieur); *escoute* (attention, surveillance; surveillant). Pour d'autres mots nous ne trouvons que la signification de personne: *guie* (conducteur), *huche* (crieur), *regarde* (gardien), *veille* (veilleur).

La langue moderne en offre peu d'exemples: *garde*, *guide;* remarquez que dans ces derniers mots le changement de sens est accompagné d'un changement de genre (comp. § 707 ss.).

553. CONCURRENCE DE FORMES. Nous allons donner quelques exemples qui montreront la dérivation régressive aux prises avec la dérivation suffixale. C'est ordinairemeet la dernière qui l'emporte.

1⁰ Beaucoup de substantifs postverbaux ont disparu devant des formes dérivées à l'aide d'un suffixe. Les suffixes vainqueurs sont *-ement*, *-erie* et surtout *-ation*. Des dérivés en **-ation** ont remplacé *acuse, apreci, compense, consulte, denonce, diffame, exhorte, interroge, lamente, objurgue, proclame, prononce, proteste, restor, tente*. Des dérivés en **-ement** ont remplacé *depouil, empesche, entrelace, eslonge, renseigne*. Des dérivés en **-erie** ont remplacé *mocque, raille, triche, trompe*.

2⁰ Le phénomène contraire est excessivement rare. Citons *dispute* qui a remplacé les anciennes formes *disputaison, disputation*.



LIVRE CINQUIÈME.

MOTS COMPOSÉS.

CHAPITRE I.

REMARQUES GÉNÉRALES.

554. Les mots composés se divisent en deux groupes principaux selon le rapport qui existe entre les éléments composants.

1⁰ Les éléments composants sont dans un rapport de **coordination** comme dans *belle-fille, vinaigre, chou-fleur, contre-appel. arrière-boutique*, etc.

2⁰ Les éléments composants sont dans un rapport de **subordination** comme dans *hôtel-Dieu, chef-d'œuvre, perce-neige, contrepoison*, etc.

REMARQUE. Comme base de notre division des mots composés nous avons choisi le rapport syntaxique qui existe entre les éléments composants. Cette division nous paraît justifiable au point de vue théorique et pratique: *vinaigre, chou-fleur, contre-appel* s'analysent d'une tout autre manière que *hôtel-Dieu, perce-neige, contrepoison*. Les deux groupes se comportent aussi différemment pour le pluriel (II, § 327 ss.) et pour le genre.

555. A. Darmesteter distingue entre la composition apparente ou juxtaposition et la composition propre ou composition elliptique. Et il explique: »La juxtaposition consiste dans la **réunion** de deux ou plusieurs termes groupés d'après les lois ordinaires de la langue sans violence faite à la syntaxe, sans ellipse, et qui, par suite d'un usage fréquent, à la longue, ont fini par effacer les images de leurs déterminés et déterminants

dans l'unité d'une image simple: *pomme de terre*, *arc-en-ciel*, *gendarme*, *vinaigre*, *ferblanc*. La composition propre, au contraire, est une **union intime** de mots dont le rapprochement a sa raison d'être dans l'ellipse: *hôtel-Dieu*, *timbre-poste*, *bateau-mouche*, *chou-fleur*, *arrière-cour*, *porte-feuille*, etc.« Cette manière de voir nous satisfait médiocrement, et voici pourquoi:

1⁰ Sans nier l'existence d'une composition elliptique, nous croyons que A. Darmesteter a exagéré l'importance de l'ellipse et qu'il en a abusé. Dans l'introduction au Dictionnaire Général nous lisons: »Dans les composés du type *arrière-cour*, l'ellipse est très apparente; le composé *arrière-cour* s'analyse en *cour* qui est *arrière* ou *cour d'arrière*« (§ 202). C'est la même théorie qu'il avait soutenue dans la *Formation des mots*. Mais dans le *Cours de grammaire historique* il dit: »Dans *arrière-cour* on n'est point parti de *cour qui est en arrière*, mais on a rapproché les deux images *cour* et *arrière* et on les a fondues aussitôt dans une expression unique: *arrière-cour* (III, 41—42). Cette manière de voir nous paraît bien plus juste ou, pour mieux dire, la seule juste. L'explication d'*arrière-cour* par *cour* (qui est en) *arrière* ne nous renseigne pas sur l'origine du composé; ce n'est qu'une explication grammatical après-coup. On pourrait aussi bien expliquer *barque à Caron* par *barque* (qui appartient) *à Caron*. Il n'y a naturellement aucune ellipse dans ce terme; il n'y en a pas non plus dans *arrière-boutique*, c'est une composition directe, une combinaison qui présente le même caractère que *surpoids*, *sousferme*, *recoin*, etc.

2⁰ Selon Darmesteter nous aurions dans *vinaigre*, *bonhomme*, *petits-enfants* une composition d'une nature très différente de celle que nous trouvons dans *chou-fleur*, *bateau-mouche*, *café-concert*. C'est peu admissible. Nous avons dans les premiers exemples comme dans les derniers tout simplement une combinaison de deux mots coordonnés, un déterminé suivi d'un déterminant: *vinaigre* est à l'origine du vin qui est aigre, comme *chou-fleur* est un chou qui en même temps est fleur. Le déterminant peut indifféremment être un adjectif ou un substantif; cela ne change rien au caractère de la combinaison. Et d'ailleurs, où serait dans *chou-fleur* la violence faite à la syntaxe? Les substantifs s'emploient couramment comme déterminants d'un autre substantif: *un ton canaille*, *une aven-*

ture farce, une ville moyen âge, etc., etc. (comp. § 641). Ces expressions sont aussi claires que correctes; elles ne contiennent pas d'ellipse et pas de faute contre la grammaire.

3° Quant au sens des mots composés Darmesteter remarque: »Dans la juxtaposition le nom composé n'offre pas plus d'idées à l'analyse que chacun des termes qui le composent, dans la composition elliptique il offre une idée nouvelle que l'on ne pourrait retrouver dans les éléments pris à part.« Comment concilier ces assertions avec les faits? *Vinaigre* n'est plus du vin aigre mais un produit de la fermentation acide du vin; *bonhomme* n'est plus un homme bon, mais un homme âgé ou simple d'esprit; donc, ces deux composés présentent bien une idée que n'indiquent pas les termes composants. Et comme *bateau-mouche* est tout simplement un bateau qualifié de mouche, où est donc l'idée nouvelle qui ne se retrouve pas dans les éléments pris à part?

556. Soudure. Quant à la forme extérieure sous laquelle se présentent les mots composés, ils se divisent en trois groupes:

1° Dans quelques mots, ordinairement de date ancienne, les éléments composants se sont soudés complètement; le mot composé se présente ainsi sous l'aspect d'un mot simple. Exemples: *aubépine*, *bonheur*, *bonhomme*, *bonjour*, *bonsoir*, *entresol*, *ferblanc*, *gentilhomme*, *hautbois*, *malheur*, *passeport*, *saindoux*, *vinaigre*. Parfois la soudure a amené différents changements graphiques et phonétiques du premier élément. Exemples: *Bavolet* (pour *basvolet;* cf. I, § 463, 3); *béjaune* (pour *bec jaune*); *chaqueue* (pour *chat queue*); *chégros* (pour *chef gros*); *faufil* (pour *faux fil*); *gendarme* (pour *gens d'arme*); *licou* (pour *lie cou;* I, § 271, 2); *maltôte* (pour *male tôte;* cf. I, § 342); *morfil* (pour *mort fil*); *pivert* (pour *pic vert*); *verjus* (pour *vert jus*).

Remarque. Il est parfois curieux d'observer comment un mot simple peut être remplacé par un mot composé dont les éléments se soudent de sorte que le mot composé devient simple à son tour. Le latin meridies qui se présente comme un mot simple, est en fait un mot composé, une combinaison d'un adiectif avec un substantif: meridies < medi dies. Le mot n'a été conservé qu'en italien: *merigge*, *meriggio*. Dans les autres langues romanes il a été remplacé par une nouvelle combinaison qui le décompose pour ainsi dire. Dans le glossaire de Reichenau meridiem est remplacé

par diem medium qui se retrouve en français avec un autre ordre des deux éléments: *mi di*, d'où *midi*, qui est maintenant regardé comme un mot simple.

2⁰ Ordinairement les éléments composants s'unissent à l'aide d'un tiret: *arc-en-ciel*, *bas-relief*, *chauve-souris*, *chef-d'œuvre*, *lieutenant-colonel*, *prête-nom*, *tête-à-tête*.

3⁰ Enfin on a aussi des mots composés dont les éléments ne sont pas graphiquement unis: *aide de camp*, *bas bleu*, *bon mot*, *chemin de fer*, *hôtel de ville*, *moyen âge*, *petit pois*, *pomme de terre*, etc. Sur l'emploi arbitraire du tiret dans les mots composés, voir I, § 108.

CHAPITRE II.

COORDINATION.

---

557. Dans les composés par coordination entrent des substantifs, des adjectifs, des pronoms et des adverbes. Nous allons examiner les combinaisons suivantes: Substantif + substantif, substantif + adjectif, adjectif + substantif, pronom + substantif, adverbe + substantif, adjectif + adjectif.

558. SUBSTANTIF + SUBSTANTIF. Ces composés se divisent en deux groupes selon la place du déterminant; ordinairement il suit le déterminé; il ne le précède que dans quelques cas exceptionnels.

1° Le déterminant suit: *Bateau-mouche*, *café-concert*, *carte-lettre*, *cerf-cochon*, *chou-fleur*, *commis-voyageur*, *fille-mère*, *laurier-rose*, *papier-tenture*, etc.

2° Le déterminant précède: *aide-bourreau*, *aide-chirurgien*, *chef-lieu*, *coq-héron*, *maître-autel* (comp. II, § 425), *mère branche*, *mère patrie*, etc. Sur la formation du pluriel de ces mots, voir II, § 330.

3° Dans quelques cas assez rares les deux substantifs ont absolument la même valeur et aucun d'eux ne peut être désigné comme le déterminant de l'autre. Les éléments de ces composés sont ordinairement abrégés. Le langage chimique en offre plusieurs exemples que nous avons étudiés dans la Phonétique (I, § 527, 1). Ajoutons le mot *maillechort*, composé fait arbitrairement avec les premières syllabes de *Maillot* et *Chorier*, noms de deux ouvriers lyonnais qui imaginèrent cet alliage.

4° Des composés tautologiques se présentent dans quelques cas où un substantif français se combine avec un substantif synonyme étranger. On peut entendre *un valet-groom*, *une loge-box*. Cominge, sous Louis XIV, appelait une rue »*rue Rose Street*« (Jusserand, *Shakespeare en France*, p. 96).

559. Les composés par **apposition** sont extrêmement nombreux dans la langue moderne: *article-réclame*, *bicyclette-tandem*, *canne-parapluie*, *couteau-revolver*, *guide-interprète*, *mot-idée*, *perruquier-coiffeur*, *sabre-baïonnette*, *voiture-annonce*, *voiture-lit*, etc. Victor Hugo aimait à accoupler ainsi des noms dont le second sert d'épithète au premier. On trouve dans ses poésies *un homme-chèvre*, *une maison-tanière*, *un temple-sépulcre*, *un pontife-bourreau*, *un prêtre-monarque*, *un palais-prison*, *un astre-roi*, *un rocher-hydre*, etc. Beaucoup d'auteurs ont suivi son exemple. On trouve dans Flaubert *des âmes-cyprès*, *un homme-parole*, *un homme-plume*. Bourget emploie *un millionnaire manœuvre* (*Voyageuses*, p. 68), *un homme-dollar* (*ib.*, p. 299); A. France, *un homme-bouc* (*Le puits de Sainte-Claire*, p. 18).

560. Adjectif + substantif. Dans cette combinaison l'adjectif peut précéder le substantif ou le suivre.

1° L'adjectif précède le déterminé: *basse-cour*, *beaux-arts*, *belle-fille*, *bonhomme*, *bonheur*, *chauve-souris*, *demi-monde*, *faux-fuyant*, *franc-archer*, *gentilhomme*, *haute-cour*, *libre-penseur*, *malheur*, *milieu*, *minuit* (autrefois *mie nuit;* voir I, § 271, 2), *moyen âge*, *petit-maître*, *petits-fours*, *plafond*, *tiers état*, *vif-argent*, etc. Ajoutons *similor*, où un adjectif latin (similis) est combiné avec un substantif français.

2° L'adjectif suit le déterminé: *amour-propre*, *chat-huant*, *coffre-fort*, *eau-bénite*, *eau-forte*, *état-civil*, *fait divers* (comp. II, § 363), *feu follet*, *huis clos*, *mainmorte*, *saindoux*, *sang froid*, *vinaigre*. Ajoutons *dimanche* (dies domenica), *outarde* (avis tarda), *vimaire* (vis major).

561. Pronom + substantif. L'adjectif possessif est le seul pronom qui puisse faire corps avec le substantif. Dans ces combinaisons, assez peu nombreuses, on perd vite la notion de l'existence propre des deux éléments; elles arrivent à former des entités et on peut les faire précéder par un article

ou un pronom, même un pronom possessif. Voici les mots qui présentent la combinaison d'un pronom possessif avec un substantif: Monsieur, madame, mademoiselle, monseigneur, messire, Notre-Dame, Notre-Seigneur. Nous avons déjà examiné le pluriel de ces mots (II, § 328); nous nous contenterons ici d'ajouter quelques remarques sur leur emploi au singulier:

Monsieur. Pour ce mot la soudure est complète: *un monsieur, ce cher monsieur, mon bon monsieur, son monsieur Trissotin*, etc.

Madame. — Pour ce mot et le suivant la soudure est moins complète. On dit bien *chère madame*, même *ma chère madame*, et Paul Hervieu écrit: Les hommes n'ont pas voulu nous dire comment s'appelait *sa madame* (*Peints par eux-mêmes*, p. 86). Mais on hésite devant *une belle madame* qui appartient plutôt au parler badin.

Mademoiselle. — On dit *chère mademoiselle*, mais *ma chère demoiselle.*

Notre-Dame. — Il y a trois déesses de la tristesse; elles sont *nos Notre-Dame* des Tristesses (Ste-Beuve, *Charles Baudelaire*, p. 69). Voici *ma Notre-Dame* à moi (*Hernani*, III, sc. 3).

Remarque 1. Il faut encore citer les mots curieux *ma mie* (pour *m'amie*) et *m'amour*, où se trouve l'ancien féminin du pronom possessif; nous les avons étudiés dans la Morphologie (II, § 547).

Remarque 2. Dans les parlers locaux on rencontre plusieurs autres cas de soudure. En patois lillois on dit *notre monfré*, pour notre frère, et une petite chanson belge commence ainsi: »Il m'a emmenée chez sa *matante*« (comp. E. Deschanel, *Les déformations de la langue française*, p. 51). Cette soudure du pronom possessif avec le substantif est assez répandu dans le belge actuel, où l'on entend dire *une matante, ma matante, ta matante, mon mononcle* et *une masœur* (dans le sens de religieuse).

562. Adverbe + nom.

1° Les adverbes qui entrent en composition avec un substantif sont: *arrière, avant, contre, entre, sous, sur.* Exemples: *Arrière-boutique, arrière-cour, arrière-goût, arrière-neveu, arrière-pensée, avant-bras, avant-cour, avant-mur, avant-poste, avant-propos, avant-scène, avant-veille, contre-amiral, contre-appel, contre-basse, contre-maître, contre-ordre, entrecours, entrefaite, entre-pas, entre-pied, sous-bail, sous-lieutenant, sur-arbitre, sur-poids*, etc. Des composés nouveaux se produisent à tout moment; rappelons *contre-éducation* employé par H. Taine (*Philo-*

sophie de l'art en Italie, p. 69). Sur le pluriel de ces mots, voir II, § 339; nous parlerons de leur genre au § 721.

2° Les adverbes qui entrent en composition avec un adjectif sont *entre* et *sus*: *entrefin*, *entrelarge; susdit*, *susénoncé*, *susorbitaire.*

REMARQUE. Rappelons aussi la combinaison *trop plein* qui s'emploie substantivement: Je ne peux pas vous expliquer avec des mots l'espèce de *trop-plein* d'émotion qui nous enveloppait (P. Bourget, *Pastels*, p. 304).

563. ADJECTIF + ADJECTIF. On peut diviser ces combinaisons en deux groupes selon que le dernier adjectif, qui est ordinairement le déterminé, est un adjectif pur ou un participe. Le premier adjectif, qui est le plus souvent un déterminant, peut avoir la valeur d'un adverbe.

1° *Aigre-doux*, *clair-obscur*, *grand-ducal*, *gris-brun*.

2° *Bas-percé*, *blanc-poudré*, *clair-semé*, *courbatu* (pour *court-batu*), *court-jointé*, *court-monté*, *court-vêtu*, *dernier-né*, *frais-éclos*, *gras-cuit*, *gras-fondu*, *gris-pommelé*, *haut-perché*, *haut-placé*, *ivre-mort*, *long-jointé*, *mort-né*, *nouveau-né*, etc. — *Clairvoyant*, *tout-puissant*, etc.; on trouve dans la vieille langue *doux-coulant*. Ajoutons *haché-menu*, où le participe précède l'adjectif.

CHAPITRE III.

SUBORDINATION.

564. Dans les composés par subordination entrent des substantifs, des prépositions, des verbes. Le mot subordonné peut être le régime d'une préposition ou d'un verbe. Dans quelques cas le rapport de subordination n'est pas indiqué par la préposition. Voici les combinaisons que nous allons passer en revue: Substantif + substantif, substantif + préposition + substantif, préposition + substantif, substantif + verbe. Nous renvoyons au chapitre suivant (§ 573 ss.) l'examen des mots composés avec un impératif et un nom.

565. Substantif + substantif. Les mots composés de deux substantifs non coordonnés se divisent en trois groupes, selon qu'ils remontent au latin (*orfèvre* < auri faber), au moyen âge *(hôtel-Dieu)*, ou qu'ils sont des produits relativement modernes *(timbre-poste)*. Ajoutons tout de suite qu'il n'y a pas et qu'il ne peut pas y avoir de limites fixes et sûres entre ces groupes: ils se confondent souvent.

566. Nous commencerons par citer un certain nombre de composés remontant à l'époque latine. Tous les exemples suivants, qui sont devenus des mots simples dont on ne sent plus la composition, sont dus à l'union intime de deux mots isolés dont l'un était au génitif: *Connétable* < comes stabuli; *jeudi* < Jovis dies; *joubarbe* < Jovis barba; *lundi* < lunæ dies; *mardi* < Martis dies; *mercredi* < Mercurii dies; *orfèvre* < auri faber; *orpiment*, emprunté du lat. auripigmentum; *pourpier* < pullipedem; *samedi* < sabbati dies;

vendredi < Veneris dies. Ajoutons *chèvre-pied* fait sur le modèle de capripes, dont la forme savante est *capripède* (A. France, *Le puits de Sainte-Claire*, p. 17).

Remarque. La soudure des éléments composants des mots cités est indissoluble dans la langue moderne. Au moyen âge, les noms des jours de la semaine ne formaient pas un ensemble phonétique fixe, le substantif *di* pouvant précéder le génitif aussi bien que le suivre; on trouve ainsi *diluns*, *dimars*, *dimercre*, *divenres* à côté des formes ordinaires conservées jusqu'à nos jours.

567. Au moyen âge, le rapport de génitif s'exprimait, en certains cas, à l'aide du cas régime sans emploi aucun de préposition; on disait *li fiz le roi, li fiz Dieu*, etc. La langue française moderne a conservé, dans les mots composés, quelques restes de cette particularité syntaxique médiévale. Exemples:

Bain-Marie, terme chimique.

Blanc-madame, variété de raisin.

Chaqueue (nom vulgaire de la prêle), pour *chatqueue* (cf. I, § 387, 2) = queue de chat. On dit *cacoue* en normand et *quoue de chaitte* dans les Vosges (comp. l'all. *Katzenschwanz*).

Chiendent, nom de plante.

Corps Dieu, juron. Le mot *Dieu* (cas régime) s'est conservé dans plusieurs autres jurons, tels que *mort Dieu, sang Dieu, ventre Dieu, vertu Dieu*, etc.; dans le parler ordinaire ces expressions sont altérées de différentes manières (I, § 120).

Fête-Dieu, fête du saint-sacrement.

Filles-Dieu, sœurs hospitalières.

Feu Saint-Antoine, maladie (érysipèle) qui a fait de grands ravages en France au moyen âge.

Hôtel-Dieu, le principal hôpital d'une localité.

Queue leu leu (jouer à la), c. à d.: queue le loup (I, § 182).

Sang Dieu, interjection, souvent altérée en *sambleu, palsambleu*.

Sang-dragon, nom de plante; on dit aussi maintenant *sang-de-dragon*.

Trou-madame, sorte de jeu.

Un certain nombre de noms de lieux présentent le même reste de l'ancienne syntaxe: *Châteaubriant*, *Château-Renard*, *Châteauroux* (I, § 100). *La Ferté-Milon*, *Montfaucon*, *Pré-Noiron*, *Vaugirard*, etc. *Bourg-l'Abbé*, *Bourg-la-Reine*, *Ville-l'Évêque*, *Choisy-le-Roi*, etc.

568. La composition spéciale représentée par un mot tel que *hôtel-Dieu* a été peu imitée en français; elle est extrêmement répandue dans les langues scandinaves et germaniques, mais ne paraît guère s'accorder avec le génie roman. Dans la langue moderne pourtant, elle paraît commencer à se développer, peut-être sous l'influence des langues étrangères environnantes. Quant à l'ordre des éléments composants, le déterminant suit ordinairement le déterminé dans les formations modernes; pour les anciennes, la place du déterminé était facultative.

1° Le déterminant précède le déterminé. Les exemples suivants se composent de deux noms dont le premier est subordonné au second: *banlieue, banvin, chanlatte* (latte de chant), *chaufour* (four à chaux), *cocrête, coque-plumet, terre-noix. Quartier-maître* est calqué sur l'allemand Quartiermeister.

2° Le déterminant suit le déterminé. Cet ordre de mots se trouve dans quelques créations modernes: *cas régime*, *cas sujet, malle-poste, timbre-poste, timbre-quittance, train-poste.*

569. Nom + verbe. Les composés avec un nom et un verbe se divisent en deux groupes, selon le rapport syntaxique entre les deux mots.

1° Le nom est le régime direct du verbe. Cette sorte de composition est très rare, elle s'observe dans *lieutenant* et dans l'ancien terme *foimenti*, parjure (proprement: qui a *menti foi*, manqué de foi). Rappelons aussi des composés tels que *savoir-faire, savoir-vivre,* où le dernier infinitif est à regarder comme un nom régi par le premier.

2° Le nom est le complément indirect du verbe. Ces composés sont peu nombreux; leur construction est plutôt latine que française, ils continuent des combinaisons telles que crucifigere, manumittere, auroclavatus, etc., où le verbe est accompagné d'un ablatif de manière ou d'instrument (comp. § 568). Quelques créations nouvelles de ce type se trouvent en gallo-roman où l'on disait par ex. mentehabere d'où le vfr. *mentevoir*, surtout employé dans les compositions *amentevoir, ramentevoir, rementevoir.* On en forme d'autres dans la langue d'oïl, et encore au XVII[e] siècle surgissent quelques rares composés analogues. Voici une liste sommaire des exemples les plus importants:

Billebarrer, barrer avec des billes; formation du XVIe siècle.

Blanc-poudré, poudré à blanc; remonte au XVIIIe siècle.

Bouleverser, verser en boule, comme une boule; date du XVIe siècle.

Chantourner, tourner de chant (cantus), de côté.

Cailleboter, coaguler, proprement: bouter, mettre en caille, radical de *caillé;* formation dialectale du moyen âge.

Vfr. *cloufichier* ou *cloufire,* synonyme de *crucifier,* proprement fixer avec des clous. Le mot se trouve déjà dans la Vie de saint Alexis; c'est probablement une formation gallo-romane.

Colporter, porter sur le col (cou), sur le dos; remonte au XVIe siècle.

Culbuter, faire la culbute, proprement buter (bouter) sur le cul; remonte au XVIe siècle.

Vfr. *ferarmer,* armer de fer, revêtir d'une armure de fer; c'est probablement une formation gallo-romane comme les trois mots suivants:

Vfr. *ferlier,* lier de fer, enchaîner fortement.

Vfr. *fernoer,* nouer de fer, attacher avec du fer.

Vfr. *fervestir,* vêtir de fer.

Maintenir, proprement tenir par la main; remonte au moyen âge.

Morfondre, proprement fondre par suite de la morve, rendre catarrheux, pénétrer de froid; date du XIVe siècle.

Saupoudrer, poudrer avec du sel; date du moyen âge.

Vermoulu, moulu de vers; remonte au moyen âge.

570. Nom + préposition + régime. Cette manière de former des mots nouveaux est très générale; c'est pour ainsi dire la composition française par excellence. Les prépositions employées sont *à*, *de*, *en*, *sur*.

1° Préposition **à**: *Arme à feu*, *boîte aux lettres*, *chambre à coucher*, *char-à-bancs*, *fil-à-plomb*, *justaucorps*, *machine à coudre*, *machine à vapeur*, *moulin à vent*, *pain à cacheter*, *pot à fleurs*, *pot-au-feu*, *propre-à-rien*, *salle à manger*, *ver-à-soie*.

2° Préposition **de**: *aide-de-camp*, *blanc de céruse*, *chef-d'œuvre*, *chemin de fer*, *ciel de lit*, *corps de logis*, *eau-de-vie*, *gendarme*, *haut-de-chausse*, *hôtel de ville*, *lettre de change*, *mont-de-piété*, *pain d'épices*, *pomme de terre*, *vaudeville* (I, § 529).

3⁰ Préposition **en**: *arc-en-ciel, croc-en-jambes; bachelier ès lettres, docteur ès lettres* (sur *ès*, voir II, § 502, ₂).

4⁰ Rappelons aussi les prépositions **lez** (latus) et **sur**, qui ne s'emploient plus que dans quelques noms de lieux: *Plessis-lez-Tours, Chalons-sur-Marne, Pont-sur-Oise.*

571. Il n'est pas rare qu'on abrège ces composés en éliminant le déterminé. Tout comme *une ville capitale* se réduit à *une capitale* (§ 647), *un bateau à vapeur* se réduit à *un vapeur*. C'est le déterminant qui contient la désignation la plus caractéristique et c'est pourquoi il peut servir, à lui seul, à désigner l'objet en question. Ce procédé brachylogique est parfois accompagné d'un changement de genre; nous en parlerons au § 715 ss. Voici maintenant quelques exemples de noms qu'on pourrait appeler elliptiques parce qu'ils proviennent d'une abréviation de composé.

Bonnet est pour *chapeau de bonnet* (ce mot désigne primitivement une sorte d'étoffe).

Dinde; cet oiseau s'appelait autrefois *coq d'Inde* ou *poule d'Inde* (voir II, § 431).

Douve, au sens de renoncule vénéneuse qui croît dans les fossés remplis d'eau, est une abréviation de *herbe de douve* (lat. pop. dōga, conduit d'eau).

Doyenné est une poire d'automne fondante; on a dit d'abord *poire de doyenné.*

Fresque s'emploie pour *peinture à fresque* (le mot est emprunté de l'it. fresco, frais).

Fusil est pour *mousquet à fusil* (ce mot, qui signifie primitivement 'amorce', est emprunté de l'it. fucile).

Mai se dit elliptiquement pour *arbre de mai.*

Pendule, au féminin, est une abréviation de *horloge à pendule.*

Pur sang se dit dans le langage sportif actuel pour *cheval de pur sang*. On dit au pluriel *des pur sang.*

Remise, au masculin, s'entend à Paris pour *fiacre de remise.*

Toilette s'emploie pour *table de toilette.*

Vermicelle se dit dans les restaurants pour *potage au vermicelle.*

On pourrait encore citer des cas comme *la (fête de) Saint-Jean, (église de) Notre Dame, (hôpital de) la Charité, le (pays*

de) Languedoc, (almanach) Bottin, etc.; pourtant il faut se garder de trop étendre le domaine de la brachylogie: *une valence* n'est probablement pas une abréviation de *une orange de Valence,* comme le veulent plusieurs grammairiens, c'est une simple métonymie. Nous reviendrons sur ce point dans la Sémantique.

Remarque. Des mots elliptiques comme ceux que nous venons d'étudier se produisent à tous moments dans le parler de tous les jours. En voici un exemple amusant: Quel respect on inspire .... quand on a été seulement présenté à *Galles,* c'est ainsi que s'expriment les superchics (G. de Maupassant, *Sur l'eau,* p. 34).

572. Préposition + régime. Les mots composés d'une préposition et de son régime, ordinairement un substantif, sont assez nombreux. Ils fonctionnent comme substantifs, adjectifs et adverbes.

1° Substantifs: *Acompte, avenir, après-midi, contrepoison, embonpoint, enjeu, en-tout-cas, entregent, parterre, sous-barbe, surtout,* etc. Sur le pluriel de ces mots, voir II, § 339. A côté de ces composés tout faits on trouve souvent des créations individuelles; rappelons pour le XVe siècle *un hors du sens,* un forcené, *une sans si,* une femme parfaite (voir G. Paris, *Chansons du XVe siècle,* p. 23, 43), et pour le dix-neuvième siècle *un sans-patrie* (§ 496).

2° Adjectifs. Pour la langue moderne on ne saurait citer que *débonnaire,* primitivement *de bon aire* (disposition); autrefois on a dit aussi *demalaires, deputaires,* et ces combinaisons s'employaient également comme adjectifs. Comp. § 42. L'italien connaît une expression telle que *un uomo dabbene.*

3° Adverbes: *Davantage, debout, de suite, enfin, environ, partout, sur le champ, surtout,* etc. Sur *empreu,* voir II, § 481, 1, Rem.

CHAPITRE IV.

COMPOSITION PAR PHRASES.

573. Des phrases entières, pas trop longues, se soudent de manière à pouvoir s'employer comme des mots simples; elles fonctionnent ordinairement comme des substantifs et parfois comme des particules. On peut diviser ces composés en deux groupes. Le premier comprend les compositions ordinaires faites sur le modèle de *perce-neige*, de *laissez-passer*, etc. et quelques locutions verbales figées telles que *naguère*, *cependant;* l'autre comprend les phrases de toute sorte employées accidentellement comme des substantifs. On sait que tout mot simple peut s'employer comme substantif: un *pourquoi*, un *mais*, un *moi*, etc., et il en est de même de beaucoup de phrases; *qu'en dira-t-on* devient facilement synonyme de »l'opinion publique«: de là une tournure telle que *je m'en fiche du qu'en dira-t-on*. Ce dernier exemple ne nous offre ni un vrai composé, ni une locution verbale figée, mais seulement un emploi substantif fortuit. Il faut pourtant remarquer qu'il n'y a pas entre les trois étapes indiquées de limites fixes et sûres; elles se confondent imperceptiblement.

Remarque. On peut employer comme des substantifs non seulement des phrases entières, mais aussi des bouts de phrases, des combinaisons fortuites de mots, des expressions toutes faites, des fragments quelconques. Ainsi *tous les jours* se prend substantivement pour désigner ce qui se fait tous les jours. Sainte-Beuve écrit: Leur conversation ne portait pas au-delà d'un cercle borné; leur *tous les jours* était assez ordinaire (*Port-Royal*, VI, 267). Voici un autre exemple où la locution *au jour le jour* est substantivée: Son œuvre est *un au jour le jour* captivant en perpétuelle trémulation (Émile Magne, *Scarron et son milieu*. Paris, 1905. P. 15).

574. Impératif + régime direct. Le verbe peut être au singulier, ce qui est l'ordinaire, ou au pluriel.

1° Verbe au singulier: *Abat-jour*, *bouche-trou*, *brise-glace*, *brûle-gueule*, *cache-nez*, *coupe-bourse*, *coupe-gorge*, *crève-cœur*, *cure-dent*, *fainéant* (cf. II, § 153, 1), *garde-manger*, *gâte-sauce*, *gratte-papier*, *licol* (cf. I, § 271, 2), *passeport*, *perce-neige*, *perce-oreille*, *pèse-lettres*, *porte-plume*, *pousse-café*, *prête-nom*, *serre-papier*, *tire-bouchon*, *trouble-fête*, etc. Ajoutons *tocsin* emprunté du prov. toca senh, proprement: touche la cloche (signum).

2° Verbe au pluriel: *Lâchez-tout*, *regardez-moi*, *rendez-vous*.

575. On a émis plusieurs opinions sur la forme du verbe employé dans des composés tels que *perce-neige*, *porte-feuille*, *abat-jour*, cités au paragraphe précédent. Après les démonstrations lumineuses d'Arsène Darmesteter, tout le monde, ou à peu près, est maintenant d'accord pour y voir un impératif primitif. Il faut pourtant ajouter que de nos jours on n'a plus une idée bien nette de la forme employée, le sens de l'impératif s'étant effacé peu à peu. Pour un Français de nos jours, un *porte-plume* est tout simplement un instrument qui porte la plume et non pas un instrument auquel on dit: *porte (la) plume;* l'ancienne désignation si vivante et si pittoresque a ainsi absolument changé de caractère, et la nouvelle manière de voir a influencé l'orthographe qui, dans les cas où l'impératif diffère du présent de l'indicatif, admet celle du dernier temps: *abat-jour*. Nous citerons maintenant quelques considérations qui plaident en faveur de l'hypothèse de l'impératif:

1° On avait au moyen âge une conception très nette de la forme verbale employée; qu'on s'accordât à y voir un impératif, c'est ce que montre la traduction latine de plusieurs noms propres français que nous trouvons dans les documents juridiques. On y rencontre par exemple: Tenegaudia, Pendelupum, Beroldus Firma hostium, Johannes Gayta podium, Haymericus Fac malum, Silvester Pela vicinum.

2° Dans la vieille langue on trouve des composés qui présentent un impératif indubitable. Exemples: *Boi l'auwe*, *Martin clo mes oeulz*, *Uguignon fai mi boire*, *Poincheval*, *Martin Boivin*, *Robert Fieramort*, *Garin Torcul*. Les verbes qui entrent

dans ces composés se terminent à la troisième pers. sing. du présent de l'indicatif par un *t*.

3⁰ Plusieurs expressions d'une date plus récente contiennent également un impératif indubitable. Nous citerons d'abord les compositions où le verbe est un pluriel: *un rendez-vous, un laissez-passer*, etc.; puis quelques mots où le verbe est au singulier, mais où il est impossible de se méprendre sur la forme employée: *Trousse-ta-queue* (ancien nom propre); le sire de *Fiche-ton-camp;* un ouvrage fait *à la va vite, à la va-te-faire-fiche.* De telles formations sont fréquentes dans l'argot et les patois. Les paysans du Jura donnent le nom de *tiens-toi-bien* aux petits chariots où l'enfant apprend à marcher.

4⁰ Nous ajoutons enfin quelques formations analogues avec impératif et vocatif, que fournissent les autres langues romancs. On dit en espagnol: un *Hazmereīr* (un »fais-moi rire«, bouffon), *Tentemozo* (un »tiens-toi garçon«, appui); en italien: *un bevilacqua* (un »boi l'eau«, buveur d'eau), *un rompicapo* (un »romps la tête«, trouble-fête); en roumain: *frige-linte* (un »frit lentilles«, mauvais cuisinier, un homme de peu de valeur), *perde-véra* (un »perd printemps«, qui ne fait rien dans la saison du travail), *stramba-lemne* (un »tord bûches«, homme très fort); des mots correspondants se trouvent en rhéto-roman.

5⁰ Cette manière de formation n'est pas non plus inconnue aux langues germaniques et scandinaves. Exemples anglais: *breakfast, draw-back, look-out, pick-pocket, picktooth* (ou *tooth-pick); Hackwood, Makepeace.* Exemples allemands: *Kehraus, Kehrum, Kehr-dich-nicht-dran, Reissaus, Rührmichnichtan, Stelldichein, Thunichtgut.* Exemples danois: *Rivihjel, Pasop, Slukefter, Kørom, Ole Luköje, Tagfat.*

6⁰ A l'imitation des composés avec un impératif on a créé en latin les mots tels que fac-simile, fac totum, noli me tangere, nota bene, vade mecum.

576. Après cette petite excursion explicative nous revenons à nos composés sur l'emploi desquels il faut encore dire un mot.

1⁰ Au moyen âge ils s'employaient souvent comme noms propres: *Hochecorne, Labourebien, Chasseleu* (II, § 377, Rem.), *Perce-forest,* etc. Plusieurs de ces noms sont conservés jusqu'à nos jours: *Boileau, Pisseleu.*

2° Au temps de la Renaissance ils fourmillent chez les poètes de la Pléïade, comme chez Rabelais; les poètes emploient ordinairement nos composés verbaux comme épithètes. Ronsard chante le sommeil *ocieux*, *chasse-souci*, l'amour *porte-brandon*, le vent *chasse-nue*, ou *ébranle-rocher*, etc. Voici quelques remarques plus détaillées tirées de l'étude approfondie d'Arsène Darmesteter sur les mots composés (p. 217): Dans Du Bartas on recueille à pleines mains des composés avec l'impératif: le sommeil *abrège-nuits*, *chasse-soins*, *chasse-ennui;* la guerre *aime-pleurs*, *brusle-hostel*, *casse-loix*, *casse-mœurs*, *rase-forts*, *fauche-ennemis*, *verse-sang*, etc.; l'amour *domte-orgueil*, *emble-cœur*, *traîne-peuple;* le Christ *domte-enfer*, *domte-péché*, *domte-mort;* le printemps *porte-fleurs;* Abraham *domte-ennui*, *guide-espoir*, *sèche-pleurs;* le ciel *porte-flambeaux;* le pin *baise-nue*, le coutre *fend-guéret*, etc.; »Le feu *donne-clarté*, *porte-chaud*, *jette-flamme*, source de mouvement, *chasse-ordure*, *donne-âme* (*Semaine*, II); Phébus aux cheveux d'or, Apollon *donne-honneurs*, *donne-âme*, *porte-jour*, soutien des grands seigneurs, *Aime-sucs*, *aime-vers*, tes routes sont bornées ....« (*id.*, IV); »Herme *guide-navire*, Mercure *échelle-ciel*, *invente-art*, *aime-lyre*« (*id.*,. *ibid.*), »et Phœbe *verse-froid*, *verse-humeur*, *borne-mois*« (*id.*, *ibid.*); »son ventre (à l'araignée) *engendre-estain*, *crache-fil*, *porte-laine*« (*id.*, VII).

577. Impératif + vocatif. Dans quelques cas le nom qui suit le verbe n'est pas à regarder comme le régime direct. Tandis que *tire-bouchon* est un instrument qui sert à tirer le bouchon d'une bouteille, et qui doit son nom à l'exhortation directe: *tire-moi le bouchon*, le mot dialectal *gobe-mouton* (nom d'une pâture donnée au mouton) doit se décomposer d'une toute autre manière: *mouton* n'est pas un régime de *gobe*, mais un complément ajouté pour indiquer à qui l'ordre s'adresse; *gobe-mouton* veut ainsi dire: *Gobe-moi ça, mouton*. Les exemples de cette composition ne sont pas nombreux, et ils appartiennent presque tous au parler provincial:

Broute-biquette, nom du chèvrefeuille dans le Maine.

Gratte-boesse, espèce de pinceau dont se servent les doreurs; *boesse* est une forme dialectale de *brosse*.

Morgeline, nom d'une plante aimée des poules; *geline* est le latin gallina.

Pique-poule, nom d'un raisin aimé des poules.

Porte-chaise, ancien nom de la chaise à porteur (ne pas confondre avec *porte-chaise*, porteur de chaise).

578. Pour finir, nous citerons un certain nombre d'autres composés où entre un impératif, suivi de quelque complément qui n'est ni un régime direct ni un vocatif:

1° L'impératif peut être accompagné d'un complément adverbial ou d'un régime indirect: *boute-en-train*, *chie-en-lit*, *croquembouche*, *meurt-de-faim*, *pince-sans-rire*, *pissenlit*, *revenez-y*, *touche-à-tout*, *tourne-à-gauche* (outil de charpentier).

2° L'impératif peut être suivi d'un infinitif: un *laissez-passer*.

3° L'impératif peut être suivi d'un autre impératif. On disait dans la vieille langue *chante-fable* (récit mêlé de chansons, ouvrage où l'on *chante et fable*), *dorveille* ou *dormeveille*, état d'assoupissement, *plore-chante* (titre d'un petit poème moral). Rappelons pour la langue moderne *chassez-croisez*, *chassez-déchassez* (pas de danse), *tire-laisse*, *tournevire*, *va-et-vient*.

Remarque. Nous ne citons pas ici *chante-pleure*. Les dictionnaires disent que cet instrument est ainsi nommé parce que le liquide en coulant chante et pleure; au point de vue historique le mot devrait donc s'analyser comme un composé de deux impératifs. Il est cependant probable que *chante-pleure* doit sa forme à une étymologie populaire (comp. I, § 528) et n'a rien à faire avec chanter et pleurer; la forme primitive paraît être *chatte-pelleuse*, nom dialectal de la chenille à laquelle on a comparé pittoresquement le tuyau de l'entonnoir; *chatte-pelleuse* est devenu *chante-pelleuse* (Palsgrave) ou *chatte-pelleure* (I, § 360), d'où enfin *chante-pleure*.

4° Citons à part les quelques mots où l'impératif est redoublé: *cache-cache*, *passe-passe*, *vire-vire*.

579. Des propositions entières peuvent devenir des substantifs qui expriment l'idée que la proposition contenait dans son ensemble (L. Lindberg). Ces propositions peuvent être des exclamations, des questions, des souhaits, des commandements ou de simples phrases énonciatives. Elles fonctionnent ou comme substantifs ou comme adverbes.

1° Substantifs:

Quantès est pour *quand est-ce;* ce mot est employé dans la locution *payer son quantès* et désigne ordinairement le vin que

doit payer l'ouvrier nouvellement embauché à ses camarades. C'est donc proprement une interrogation: quand est-ce qu'un tel paiera sa bienvenue?

Simagrée, probablement pour *si m'agrée* (cela me plaît ainsi).

Sot-l'y-laisse, morceau délicat de la volaille, qui se trouve de chaque côté au-dessus du croupion.

Vademanque, déficit.

Vasistas, petit carreau de fenêtre; emprunté de l'all. was ist das.

Remarque. Il faut aussi citer *adieu* qui est une abréviation de la locution *à Dieu soyez*, ancien salut de rencontre ou de congé: *A Dieu soyez, ma popine* (G. Paris, *Chansons du XV[e] siècle*, p. 9).

2° Adverbes. Dans quelques cas isolés, on a attribué à une phrase, directe ou absolue, la fonction d'un adverbe. Exemples:

Cependant, pour *ce pendant*.

Naguère, pour *n'a guère*, vieille construction française; on dit maintenant *il n'y a guère (de temps)*.

Nonobstant, pour *non obstant;* comp. le latin non obstante.

Peut-être; au moyen âge on disait plutôt *puet cel estre*, cela peut être; comp. en danois *kanske*, *måske*.

Pièça, pour *pièce a*, il y a une pièce de temps.

Tel heure est; cette phrase s'employait au moyen âge au sens de souvent.

Remarque. Une phrase figée ne s'emploie presque jamais en français comme adjectif. Il en est autrement de l'anglais, comme le montrent les exemples suivants: *With an I-turn-the-crank-of-the-universe air* (Lowell). *A little man with a say-nothing-to-me sort of countenance* (Dickens). *A she-won't sort of little person* (Meredith). Comp. O. Jespersen, *Growth and structure of the English Language*.

580. Nous citerons en suite une série d'exemples montrant l'emploi accidentel d'une phrase comme substantif:

A quoi bon? — Déjà l'*à-quoi-bon* désabusé des fatalistes vient à ses lèvres (L. Bocquet, *Albert Samain*, p. 50).

Ce que je m'en fiche. — Ta force, mon cruel chéri, elle est justement dans ton dédain, dans ton: *ce que je m'en fiche* (Lavedan, *Vieux marcheur*, p. 92).

C'est selon. — Il y a du *c'est selon*.

Comme il faut. — Il respecte toujours le *comme il faut*. Un homme *comme il faut*. Une opinion *comme il faut*.

Faire le faut. — Comme c'étoit un *faire le faut*, nous prîmes bien-tôt notre résolution (F. Leguat, *Voyage*, 1721. Vol. II, 12).

Je ne sais quoi. — Elle n'est pas belle mais elle a un *je ne sais quoi* qui plaît et qui attire. Cette tournure qui est encore très employée a eu sa grande vogue au XVII[e] siècle. Corneille l'aimait et elle revient souvent dans ses œuvres:

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies
Dont par le doux rapport les âmes assorties
S'attachent l'une à l'autre, et se laissent piquer
Par ces *je ne sais quoi* qu'on ne peut expliquer.

(*Rodogune*, v. 359).

Ces vers ont servi de point de départ au V[e] des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, du Père Bouhours, intitulé »*Le je ne sais quoi*«. Un discours prononcé en 1635 par un académicien portait le même titre.

Je suis à toi. — L'éternel »*je suis à toi*« de l'amour (Sabatier, *François d'Assise*, p. 296).

On dit. — Des *on dit* faisaient croire qu'il s'était échappé. D'après les *on dit.* Cela n'est que des *on dit.*

Qu'en dira-t-on? — Elle se souciait peu du *qu'en dira-t-on. Le qu'en dira-t-on.* Le *qu'en dira-t-on* qu'il soit imprimé ou transmis de bouche en bouche, demeure le plus infime de ses soucis.

Qui-va-là. — C'est un homme qui a toujours réponse à *qui-va-là.*

Qui vive? — Cet homme est toujours sur le *qui vive.* Les deux troupes en vinrent au *qui vive.*

Sauve qui peut. — Ce fut un *sauve qui peut* général.

Va te faire fiche. — Il le trouvera trop débraillé ... trop original ... trop *va te faire fiche* (Gyp, *Joies d'amour*, p. 144).

581. De telles formations sont assez générales dans l'argot parisien de nos jours. Exemples: *Décrochez-moi-ça*, chapeau d'occasion pour femme (ne pas confondre avec un *décroche-moi ça*, marchand fripier).

Grattez-moi dans le dos, corset à baleine.

Pincez-moi ça, nœud au bas de la taille, dans le dos, avec de longs rubans qui retombent.

Suivez-moi jeune homme, double ruban descendant du chignon le long du dos.

Va te faire panser, ou un *va te laver*, un soufflet.

582. Nous avons vu dans les derniers paragraphes avec quelle facilité une phrase entière est transformée en substantif. Ce phénomène, dont nous n'avons cité jusqu'à présent que des exemples modernes, remonte au moyen âge qui l'employait surtout pour former des noms de personnes caractéristiques. Exemples:

Fol l'y laisse. — Puis levera le collier que aucuns appellent follilaisse; c'est une char qui est demouree entre la hampe et les épaules et vient tout entour par dessus l'os du long de la hampe sus le jargel *(Chasse de Gaston Phébus)*. Comp. *sot-l'y laisse*, § 579.

Fol s'y bee. — Mais on le doit clamer par rayson: »Fousibee« *(Bastart de Bouillon)*.

Fol s'y fie. — Ci a felonesse espouse, Sa chamberiere a non »Rousee«, Et ses chambellenz: »Faussifie« (Rustebuef, *La voie de Paradis*).

Fol s'y prend, nom d'une des suivantes d'Anphélise dans »Foucon de Candie«.

Mal me sert.

Prou face! — Le prouface de son élection, voir Godefroy, VI, p. 398.

Sert de l'eau. — Chappelains et clers de chapelle, Et sert de l'eau, chacuns m'appelle (Eust. Deschamps, *Œuvres*, VII, p. 182).

Va lui dire, entremetteur; employé surtout dans les contes des XVe et XVIe siècles.

LIVRE SIXIÈME.

FORMATION DES PARTICULES.

CHAPITRE I.

REMARQUES GÉNÉRALES.

583. Un très grand nombre des particules latines ont disparu, mais les pertes ont été largement réparées, et le français possède un nombre considérable de particules nouvelles pour la formation desquelles on a eu recours soit à des mots simples *(sauf, chez, prou, tôt, trop, guère)* soit à des mots composés. Les principes de formation des particules se réduisent à quatre:

1° Combinaisons de particules. Généralement c'est une préposition qui s'ajoute à un adverbe. On trouve déjà dans le latin classique de super, ex ante, in ante, per inde, sub inde, etc. Le latin populaire offre beaucoup de combinaisons semblables: de post (Vulg., Loi Sal.), de intus, de contra, de sursum (Anthimus), de foras, etc. Dans le Glossaire de Placidus on lit: »Ante me fugit dicimus, non abante me fugit; nam præpositio præpositioni adjungitur imprudenter, quia ante et ab sunt duæ præpositiones«. Nous verrons que le français offre de nombreux exemples de combinaisons semblables:: *assez* < ad satis, *avant* < ab ante, *dans* < de intus, *dedans*, *par contre*, etc.

2° Combinaisons d'une préposition et d'un nom. Types latins: obviam, admodum, invicem, posthac. Ce procédé très employé en français a dû l'être aussi en latin vulgaire,

bien qu'on n'en trouve que peu d'exemples; cf. e contrario (Grégoire de Tours), de proximo (Hégésippe). Exemples français: *antan* < ante annum, *demain* < de mane, *enfin* < in fine, *parmi*, *pourtant*, *amont*, *aval*, etc.

3⁰ Combinaisons d'un adjectif avec un substantif: *beaucoup*, *longtemps*, *toujours*, etc.; on emploie aussi un pronom, ainsi le vfr. *ouan* remonte à hoc anno.

4⁰ Phrases ou propositions prises absolument: *naguère*, cf. § 579, 2.

584. Doublets. Beaucoup de particules se présentaient dans la vieille langue sous deux formes dont l'une se terminait par une consonne, l'autre par un *e* féminin. Exemples: *avec—avecque, com—comme, donc—doncque, encor—encore, illec—illecque*, *mar—mare*, *onc—oncque*, *or—ore, sour—soure,* etc. La langue moderne n'a pas gardé ces doublets; elle a adopté tantôt la forme masculine: *avec*, *donc*, *or*, *sur*, tantôt la forme féminine: *comme*, *encore*. Les poètes seuls ont gardé *encor* et la poésie populaire se sert toujours couramment de *avecque*.

585. L'origine de ces doublets est assez obscure. Dans quelques cas c'est la forme brève qui est étymologique: *avec*, *donc*, *illec;* dans d'autres c'est la forme longue: *encore*, *mare*, *oncque*. Mais comment expliquer *avecque*, *doncque*, *illecque* et *encor*, *mar*, *onc?* Où est le point de départ de ces formes analogiques? Une seule des particules citées paraît posséder primitivement deux formes différentes, *sour* et *soure*, qui reproduisent vraisemblablement super et supra. Mais il est difficile d'admettre que cette préposition ait pu servir de modèle à tous les autres mots. Nous sommes plus enclins à croire que la phonétique syntaxique (I, § 112) est la cause principale de la formation des doublets. A côté de ora (contraction populaire de hac hora) qui a produit *ore*, on a pu avoir une forme atone or, d'où *or*. Cette explication s'appliquerait aussi à *encore*, *lores*, et ces formes d'un emploi si général auraient facilement pu entraîner toutes les autres et créer par une analogie proportionnelle *doncque* à côté de *donc* et *mar* à côté de *mare*.

586. S ADVERBIAL. Beaucoup des particules se terminent par un *s*, que ne justifie pas leur étymologie. Ce *s* paragogique était d'un emploi très étendu dans la vieille langue et a laissé beaucoup de traces dans la langue moderne. Il faut noter les deux points suivants:

1° Le *s* adverbial a été introduit définitivement dans les mots suivants: *jadis* (jamdiu + *s*), *sans* (sine + *s*), *tandis* (tamdiu + *s*), vfr. *veaus* (vel + *s*).

2° Le *s* adverbial s'emploie sporadiquement dans un grand nombre de particules qui se terminent par un *e* féminin; on trouve ainsi *alques*, *avecques*, *certes*, *doncques*, *encores*, *guères*, *jusques*, *oncques*, *ores*, *primes*, *sempres*, etc. à côté de *alque* (aliquid), *avecque* ou *avec*, *certe*, *donque* ou *donc*, *encore*, *guère*, *jusque*, *oncque* ou *onc*, *ore* ou *or*, *prime*, *sempre* (semper). Après le moyen âge l'emploi de *s* s'est peu à peu perdu. Au XVII[e] siècle on en trouve très peu de traces. Corneille emploie *mêmes* pour *même*, mais seulement à la rime (*Polyeucte*, v. 838), et Vaugelas qui proteste contre *avecques*, admet *donques* (*Remarques*, II, 110). La langue moderne a conservé *certes*, mais le doublet *certe* dont on trouve des exemples dans Marot, La Fontaine (*Contes*, I, p. 227) et Molière (*Tartuffe*, IV, sc. 5), n'est pas inconnu aux auteurs du XIX[e] siècle. V. Hugo s'en est servi dans les *Orientales* (n° 35). Rostand l'emploie aussi: Non, certe, et c'est pourquoi j'étais prudent d'abord (*La Samaritaine*, p. 24). Dans la même pièce, Rostand fait rimer *certe* avec *inerte* (p. 13). A côté de *guère* et *jusque* on a conservé *guères* et *jusques*, mais seulement dans le langage poétique, pour avoir une syllabe de plus:

Tout le pays d'ici jusques à Montpellier.
(Victor Hugo, *La légende des siècles*, I, p. 74.)

REMARQUE. Dans la vieille langue on pouvait même ajouter *s* à *que*. En voici un exemple: *Si quez* là demora ly hermitez membrus (*Hugues Capet*, p. 210).

3° Le *s* adverbial s'ajoutait sporadiquement aussi à quelques mots qui se terminaient par une consonne ou par une voyelle accentuée; on trouve ainsi au moyen âge *veirs* (*Roland*, v. 381) à côté de *veir* (verum). Rappelons aussi les formes curieuses *de nuits* (*Chevalier as deus espees*, v. 1253) pour *de nuit* et *lieus* (*Aiol*, v. 377), sur le lieu, aussitôt.

587. Le *s* adverbial paragogique est probablement dû à l'analogie. Plusieurs adverbes offrent un *s* étymologique: *mais* (magis), *moins* (minus), *plus* (plus), et ces mots ont pu entraîner *sans*, *lors*, etc. Pour les mots qui présentent une syllabe finale atone, quelques-uns se terminaient étymologiquement par un *e* féminin: *sempre* (semper), d'autres par *-es*: *certes* (certas; § 597). On peut donc admettre qu'on a dit *sempres* (*Roland*, v. 1055) sur le modèle de *certes*, et l'existence des doubles formes *sempre—sempres* et d'autres de la même sorte a pu amener *avecques*, *donques*, etc.

Remarque. L'espagnol connaît aussi un *s* adverbial dont l'origine est également analogique. Des formes telles que: *antes*, *entonces*, *mientras*, *quizás*, etc. doivent probablement leur *s* final à l'influence de *atras*, *despues*, *mas*, *menos*.

588. Orthographe. La représentation graphique des particules composées que possède le français moderne, est très arbitraire: tantôt les différentes parties du mot se sont soudées, tantôt non. Comp. par exemple:

alentour	*à l'envi*	*quelquefois*	*quelque part*
davantage	*d'abord*	*autrefois*	*autre part*
amont	*à part*	*puisque*	*après que*
enfin	*en face*	*parce que*	*sur ce que*
autour de	*au lieu de*	*là-dessus*	*là dedans*

589. Flexion. Les particules sont invariables. Plusieurs d'entre elles se présentent, comme nous avons vu, sous deux, parfois même sous trois formes: *or*, *ore*, *ores*, mais elles ne se déclinent pas et ne se conjuguent pas. Il faut pourtant faire les observations suivantes:

1° Flexion nominale. Dans la langue du moyen âge nous voyons dans quelques cas assez rares que l'adverbe s'accorde avec le nom qui détermine. On trouve ainsi *li devanz diz*. Un adverbe peut même se changer tout à fait en adjectif; on disait par ex. *soventez foiz*. Ce phénomène, dont nous parlerons au § 659, était peu général. On en trouve d'autres exemples au midi de la France, où *plus* et *mais* se déclinent dans plusieurs dialectes. Exemple: *Pouorto de peros! — N'y o pas pussos* (Apporte des poires! — Il n'y en a plus). C'est par une as-

similation pareille qu'on dit en espagnol moderne: *Una poca de pimienta, unos pocos de garbanzos.*

REMARQUE. Un nom devenant particule perd peu à peu toute flexion; voir nos remarques sur *hélas* (§ 634), *sauf* (§ 619), *atout* (§ 619) et les participes passés (§ 621).

2° Flexion verbale. Dans un seul cas on a muni une particule d'une terminaison verbale. Le mot qui présente cette particularité est le vfr. *es* (lat. ecce). Il était souvent suivi médiatement ou immédiatement du pronom *vous* (rarement *toi*) employé comme explétif: *Es vos* l'essample par trestot le païs (*St. Alexis*, v. 182). *As vus* Rollant sur sun cheval pasmet (*Roland*, v. 1989). *Eis vus* le pueple triste e dolent (*Roman de Rou*, I, p. 433). A tant *es vos* le roi Artus (Béroul, *Tristan*, v. 3706). Franceis se taisent: *as* les *vus* aqueisiez (*Roland*, v. 263). Quant li anfant l'entendent, *es* les *vous* esfrees (Gui de Bourgogne, v. 256). *Ez* le *vos* pris et mal bailli (*Dolopathos*, v. 5631). L'union constante d'un pronom personnel avec *es* avait un résultat curieux; on a regardé l'adverbe comme un verbe et l'a traité à l'avenant en le munissant d'une terminaison verbale. Exemples: *Estes vous* venu un message (R. de Montauban, v. 1828). *Estes vos* le mesage (*Orson de Beauvais*, v. 2489). *Estes* les *vos* dedans Nerbone antrez (*Narbonnais*, v. 910). A tant *estes vos* Pirinis (Béroul, *Tristan*, v. 3397). *Estes vous* un asnier passer (*Miracles de N. D.* n° 16, v. 1758).

590. DIVISION. Les particules se divisent en quatre groupes: Adverbes, prépositions, conjonctions, interjections. Il n'y a pas, surtout entre les trois premiers groupes, de limites bien fixes et stables, les mots passant facilement d'une fonction à une autre; c'est pourquoi il peut être difficile de décider à quel groupe appartient principalement telle ou telle particule, s'il faut ranger *avec* sous les prépositions ou sous les adverbes; dans les cas douteux nous préférons donner les mots sous tout groupe auquel il peut appartenir. Quant aux interjections nous en avons restreint le domaine; il nous paraît que plusieurs grammairiens l'ont élargi démesurément.

CHAPITRE II.

ADVERBES.

---

591. Un grand nombre d'adverbes latins ont péri. Ainsi il n'y a en français aucune trace de circa, cras, denique, haud, huc, illuc, interdum, nuper, nusquam, quondam, sæpe, ubique, valde, etc. etc. On a de même abandonné les adverbes en -im, -itus, -iter: olim, paulatim, gregatim, funditus, radicitus, graviter, acriter, breviter, etc., et presque tous ceux en -e ou -o: modeste, probe, libere, raro, falso, etc. Ces pertes considérables ont été réparées de différentes manières. On a créé de nouvelles formes composées; ainsi satis a été supplanté par ad + satis 〉 *assez;* de même retro par ad + retro 〉 *arrière*, maintenant *en arrière;* hodie 〉 vfr. *hui*, de nos jours remplacé par *aujourd'hui* et dans le parler vulgaire *au jour d'aujourd'hui;* comp. encore paulatim et *peu à peu*, quondam et *autrefois*, denique et *enfin*. On a eu recours à des terminaisons dérivatives comme dans vfr. *à genouillons;* citons aussi les formes telles que *brièvement*, *nouvellement*, *sévèrement* qui ont remplacé breviter, nuper, severe. Parfois aussi on a formé de nouveaux adverbes simplement avec des cas: hoc anno 〉 vfr. *ouan*, ou on a donné aux adjectifs la fonction d'adverbe: *chanter faux*, *entendre dur*, etc. Il faut enfin signaler l'emploi adverbial de quelques mots étrangers (*trop*, *guère*).

592. ADVERBES LATINS CONSERVÉS. Examinons brièvement les adverbes latins qui se sont conservés en français, leur développement et leur emploi dans la composition:

Aliorsum 〉 *ailleurs* (sur la forme, voir I, § 181); notez aussi le composé *d'ailleurs*.

Ante a été remplacé par quelque forme vulgaire peu sûre, d'où s'est développé le vfr. *ainz, ains*. Le mot se trouve encore dans les satires de Régnier, mais Malherbe le condamne (I, § 52, 1); on avait aussi dans la vieille langue la forme élargie *ainçois*, bientôt ou avant. Le mot se retrouve dans *aîné*, autrefois *aisné, ainsné*.

Bene 〉 *bien*.

Deorsum, en passant par *deusum, est devenu vfr. *jus* (I, § 118, 4), à bas, en bas, par terre, le contraire de *sus*. Le mot, disparu depuis longtemps de la langue, se retrouve dans le dérivé *jusant*, la marée qui baisse. Il est difficile de voir si *jus* se retrouve dans l'ancien adverbe *laïs* (*Romania*, XXVIII, 113).

Diu n'a pas été conservé comme mot simple; mais nous le trouvons dans quelques composés: jam diu 〉 *jadis;* tam diu 〉 *tandis;* la vieille langue connaissait aussi *quandis*, tant que, aussi longtemps que.

Ecce 〉 vfr. *es*, voici, voilà; sur la forme *estes*, voir § 589, 2.

Heri 〉 *hier;* notez le composé *avant-hier*. Sur la prononciation de ces mots, voir I, § 296, 1 et notre *Manuel phonétique*, § 51, 164, 5, Rem.

Hodie 〉 *hui*, conservé dans *aujourd'hui;* on avait dans la vieille langue les combinaisons *ancui*, et *huimais*.

Ibi 〉 *y*.

Illac 〉 *là*.

Inde 〉 vfr. *ent*, d'où la forme actuelle *en*. Le *t* a été conservé dans le composé sub inde 〉 *souvent*.

Intus 〉 vfr. *enz, ens*. Ce mot mort depuis longtemps se retrouve dans *dans*, mauvaise orthographe pour *dens* (comp. I, § 215, 2) qui représente *de + ens*.

Jam 〉 *ja*. Ce mot, encore employé par Régnier (*Macette*, v. 19), disparaît au commencement du XVIIe siècle; il se retrouve dans les combinaisons *déjà*, *jadis*, *jamais*.

Longe 〉 vfr. *loinz, loins,* d'où *loin*.

Magis 〉 *mais;* comp. les combinaisons *jamais*, *désormais* dans la vieille langue on avait aussi *maishui*, aujourd'hui, dès maintenant, et *maisouan*, maintenant.

Male 〉 *mal;* sur la forme collatérale *mau* voir I, § 346, 347

Mane > vfr. *main*, conservé dans *demain*.

Melius > *mieux;* sur l'emploi de ce mot pour former les comparatifs, voir II, § 455, 2.

Minus > *moins*.

Multum > vfr. *moult*. Ce mot a depuis longtemps été remplacé par *beaucoup*, ce que regrettait déjà La Bruyère.

Non s'est développé de plusieurs manières différentes (I, § 224). A côté de la forme tonique *non*, on trouve les formes atones *nen*, conservée dans *nenni* (I, § 211, 2, Rem.), et *ne*, qui s'abrège en *n'* devant une voyelle (I, § 281, 1).

Nunquam > vfr. *nonque* ou *nonques*.

Pejus > *pis* (I, § 197).

Per > *par* (I, § 245).

Plus > *plus;* sur l'emploi de ce mot dans la comparaison, voir II, § 455 ss.

Porro > vfr. *por, puer*.

Post > *puis;* la forme vulgaire intermédiaire entre ces deux mots est peu sûre.

Prope > vfr. *pruef, prof*.

Quando > vfr. *quant*, changé en *quand*.

Retro > vfr. *riere;* ce mot, très employé dans la vieille langue, a été remplacé par *arrière* et *derrière*.

Satis > vfr. *sez*, remplacé par *assez*.

Semper > vfr. *sempre* ou *sempres*, aussitôt.

Sic > *si;* notez les combinaisons *ainsi* (le premier élément de ce mot est inexplicable), *aussi* (aliud sic), vfr. *altresi* (alterum sic).

Sinistrorsum > vfr. *senestror*, gauche.

Supra ou super > vfr. *soure*, *sour*, d'où *seur* et enfin *sur*, voir I, § 302, 369, 2.

Sursum, en passant par susum (I, § 362), est devenu *sus*.

Tantum > *tant;* notez les combinaisons *autant* (aliud tantum), *pourtant*, vfr. *altretent* (alterum tantum). A côté de *tant* on avait dans la vieille langue *itant;* sur l'explication de cette forme, voir I, § 502, 3.

Tarde > vfr. *tart*, devenu *tard*.

Trans en passant par tras (I, § 318, 3) est devenu *très*.

Tunc paraît avoir été contaminé avec dum, d'où *donc;* au moyen âge on avait les formes collatérales *doncque* et *donques*, et la combinaison *adonc; idonc* s'explique selon I, § 502, 3.

Ubi > *où.*

Unde > vfr. *ont,* conservé dans *dont,* qui est pour *d'ont* (de unde).

Unquam > vfr. *oncque* ou *oncques.*

Voluntarie > *volontiers.*

Remarque. A côté des adverbes transmis directement du latin, signalons quelques autres mots simples auxquels on a donné une fonction adverbiale: Loco > vfr. *lues;* tempore > *tempre;* paucum > *peu;* vera > vfr. *voire, voir;* pro > *prou;* tostum > *tôt* (cf. *bientôt, tantôt*); germ. þorp > *trop* (forme masculine de *troupe*).

593. Nouvelles créations. A côté des adverbes latins conservés on trouve un très grand nombre de nouvelles créations. Nous allons indiquer brièvement les procédés suivis pour les former. On a eu recours tantôt à la composition, tantôt à la dérivation; on a combiné des particules ou des noms, on a prêté un sens adverbial à un mot simple, substantif ou adjectif, ou à des phrases figées. Les procédés sont en effet multiples et ils ont produit une grande richesse d'adverbes et de locutions adverbiales. Rappelons enfin que la langue moderne emploie adverbialement beaucoup d'adjectifs au neutre, comme *bas, bon, chaud, cher, clair, court, creux, double, doux, droit, dru, dur, faux, ferme, fort, frais, froid, franc, gros, haut, juste, long, menu, net, raide, rouge, sec.*

Remarque. Le français présente plusieurs adverbes simples dont l'origine est absolument inconnue. Citons l'ancienne particule interrogative *dunne* traduisant le latin »numqvid» ou »nonne«, et l'affirmative *enne* (assurément) qui s'employait aussi d'une manière interrogative. La langue moderne a abandonné ces deux adverbes, mais elle a gardé *mon,* dont l'origine est également restée introuvable.

A. COMPOSITION.

594. Combinaisons de particules. Nous avons déjà vu au § 592 que plusieurs des adverbes latins se sont combinés avec d'autres particules *(si—ainsi, aussi)* ce qui, parfois, a eu pour résultat la disparition de l'adverbe simple *(ja-déjà).* Voici les principales combinaisons:

1° Adverbe + adverbe. Exemples: Ecce hic > *ici, ci;* ecce hac > *ça;* jam diu > *jadis;* tam diu > *tandis;* dum in-

terim > vfr. *dementre(s)*. Rappelons aussi *jamais*, *là-dedans*, *là-dessous*, *là-dessus*, *ci-dessous*, *ci-dessus*, *ci-devant*, *ici-près*, etc. *Céans* vient du vfr. *çaians*, composé de *çai*, variante de *ça*, et *ens* (intus); le terme correspondant *leans* a disparu maintenant; on avait encore dans la vieille langue les combinaisons *ça avant*, *ça devant*, *ça jus*, etc.

2° Préposition + adverbe. Exemples: ab ante > *avant;* ad retro > *arrière;* ad satis > *assez;* de intus > vfr. *denz*, *dens*, d'où *dans;* de retro > *derrière;* de unde > *dont;* de foris > *dehors;* de mane > *demain;* in simul > *ensemble*. De formation plus récente sont les composés suivants: *dedans*, *dessous*, *dessus*, *depuis*, *deçà*, *delà*, *dorénavant*, *d'ici*, *d'ailleurs*, *d'où*, *de près*, *désormais*, *dès lors*, *dès à présent*, *en avant*, *en arrière*, *en dedans*, *en dehors*, *en derrière*, *par ici*, *par là*, *après demain*, *avant hier*, *depuis quand*, *à jamais*, *pour jamais*.

3° L'adverbe devenu substantif se fait précéder d'une préposition et de cette manière on a de nouveaux adverbes composés: *au dedans*, *au dehors*, *au-devant*, *au-dessous*, *au-dessus*, *auparavant*, etc.

595. Substantif + adjectif ou pronom. *Autrefois*, *quelquefois*, *toutefois*, *autre part*, *nulle part*, *quelque part*, *longtemps*, *toujours*, *beaucoup;* *bon marché*, *bon gré*, etc. En vfr. on trouve encore *toutes voies*, *cele part*, *nul lieu*, *tote jor* (§ 712), *toudis*, *grand coup*, *plein cours*, *chalt pas*, *isnel pas*, etc. Notez aussi *ouan* (< hoc anno), *buer* (< bona hora?), *mare*, *mar* (< mala hora).

596. Préposition + substantif. L'emploi adverbial d'une telle combinaison est assez général. Rappelons d'abord quelques formations qui remontent au latin vulgaire: Ad noctem > vfr. *anuit*, *enuit;* ante annum > vfr. *antan* (dér. *antenois*). Donnons ensuite une série d'exemples appartenant à la langue moderne et à la vieille langue: *Amont*, *aval*, vfr. *adens*, *à abandon* (vfr. *à bandon*), *à côté*, *tout à coup*, *à genoux*, *à merveille*, *à part*, *à peine*, *à plomb*, *à regret*, *à temps*, *à tort*, *à la fin*, *à la fois*, *à l'avance*, *à l'avenir*, *à l'écart*, *à l'instant*, *au reste*, *autour*, *alentour* (vfr. *à l'entour*), vfr. *asthure (à cette heure);* *contre-mont*, *contreval;* *debout*, *de côté*, *de force*, *de jour*, *de nuit*, *de suite*, *tout de suite*, *d'abord*, *d'accord*, *d'avance*, *davan-*

tage, derechef, de bonne heure, de bon gré, de plein gré, du reste, en effet, en homme (cf. humane), *en roi* (cf. regie), *en face, en croix, enfin, ensuite, entour, environ, entre-temps* (I, § 99), *parfois, par hasard, sans doute, sur-le-champ.*

597. Préposition + adjectif. Cette combinaison a fourni les adverbes suivants: *A bas, à couvert, à découvert, tout à fait, à présent, à l'amiable, à l'ordinaire, au moins, au plus, au surplus, de même, de nouveau, d'ordinaire, de plus, du moins, du tout, en aveugle, en bas, en général, en haut, en plus, en vain, partout, pour sûr, pourtant, surtout* (vfr. *ensorquetot*), etc. Déjà le latin vulgaire connaissait de telles combinaisons: in continenti > vfr. *en contenant,* plus tard *incontinent.* Au moyen âge les adverbes composés de *de* et d'un adjectif faisaient concurrence aux dérivés en *-ment,* on disait sans différence *legierement* et *de legier* (Ambroise, v. 1966; encore dans Régnier, *Macette,* v. 37), *novelement* et *de novel* (Philippe de Thaün, *Bestiaire,* v. 1072). Parfois l'adjectif revêt la forme féminine à cause d'un nom féminin sous-entendu: *à droite, à gauche, à la dérobée, à la française, à la légère,* etc. Il faut enfin remarquer que dans la vieille langue l'adjectif était souvent mis au féminin et au pluriel: *à certes, à longes, de primes,* etc. De pareilles formations s'emploient aussi en espagnol: *á ciegas, á oscuras, á solas, de veras.*

598. Pronoms. On combine les pronoms avec un substantif, un pronom, une préposition ou un adverbe.

1° Pronom + substantif. On trouve cette combinaison dans hoc anno > vfr. *ouan.*

2° Pronom + pronom: Hoc ille > vfr. *oïl,* d'où *oui* (comp. I, § 14, Rem.).

3° Préposition + pronom. Exemples: Apud hoc > vfr. *avuec* d'où *avec* (comp. § 616, 662); pro hoc > vfr. *poruec, pruec* (comp. *Romania*, VI, 588; VII, 631); sine hoc > vfr. *senoec,* sans cela; ad ipsum (?) > vfr. *ades,* maintenant (comp. l'it. *adesso*); trans totum > vfr. *trestout.*

4° Adverbe + pronom. Aliud sic > *alsi, aussi,* alterum sic > vfr. *altresi, autresi,* ne ipse > vfr. *neïs, nis,* pas même, pas du tout.

599. LOCUTIONS ADVERBIALES. Il y en a un très grand nombre, d'origine et de composition très diverses. Nous en citerons les types principaux:

1° Combinaisons de deux noms à l'aide d'une préposition: *Côte à côte; tête à tête; face à face; nez à nez; vis à vis; peu à peu; mot à mot.*

2° Combinaisons d'un impératif et de son complément régis par une préposition: *A cloche-pied; à dépêche-compagnon; à écorche-cul; à l'emporte-pièce; à lèche-doigts; à tue-tête; d'arrache-pied; à la va-te-faire-fiche.*

3° PHRASES SOUDÉES: *Naguère* (pour *n'a guère* = il n'y a guère, il n'y a pas longtemps), *pièça* (pour *pièce a* = il y a pièce, il y a un moment), *peut-être*, *peu s'en faut.* Rappelons aussi les propositions absolues: *Nonobstant* (hoc non obstante), *cependant*, *maintenant* (manu tenens).

B. DÉRIVATION.

600. Les terminaisons adverbiales latines telles que *-e*, *-iter*, *-im* ont disparu en français, mais deux nouvelles se sont produites: *-ons* et *-ment*, desquelles la première est peu employée tandis que l'autre est d'un usage très répandu. Nous allons examiner en détail leur origine et leur emploi.

601. ONS. Dans la langue moderne ce suffixe ne se trouve que dans deux expressions: *à reculons*, *à tâtons.* Dans la vieille langue il était plus employé; en voici quelques exemples:

A bouchon, la bouche contre terre.

A boucheton, employé dans l'expression *se mettre à boucheton*, s'appuyer les mains contre les genoux. *Boucheton* est un dérivé de *bouchet*, petit bouc.

A chatons, comme un chat, avec précaution, à quatre pattes. Exemple: Quant est petiz vait *à chatons* (*Roman de Thèbes*, I, v. 2974).

A chevauchons, à cheval, jambe de ça, jambe de là; encore employé par Montaigne.

A cropeton, dans une situation accroupie. Villon s'est servi de cette expression dans les »Regrets de la belle Heaulmière.«

A genouillons, à genoux, les deux genoux pliés.

A ventrillons, sur le ventre, à plat ventre.

Plusieurs de ces expressions vivent encore dans les patois et parlers locaux; on dit ainsi *à boucheton*, coucher sur le ventre en s'appuyant sur les coudes et sur les genoux (Bourgogne, Champagne); *tomber à bouchon* et *se coucher à bouchon* (Lyonnais, Forez et Beaujolais); *à caton*, a quatre pattes (Normandie); *ai genouillon* (Besançon); *à ventrillons* (Normandie).

602. Les exemples cités montrent que *-ons* indique le plus souvent une position particulière du corps et qu'il s'ajoute indifféremment aux noms et aux verbes. Il en est de même en italien qui connaît aussi notre terminaison sous la forme *-oni;* on dit *bocconi* (de *bocca*), *ciondoloni* (de *ciondolare*), *ginocchioni* (de *ginocchio*), *penzoloni* (de *penzolare*), etc. L'origine de ce suffixe adverbial, qui paraît inconnu hors des territoires gallo-romans et italo-romans, n'est pas encore éclaircie.

603. MENT. Les adverbes en *-ment* tels que *bonnement*, *heureusement*, *vivement*, sont extrêmement nombreux et s'emploient dès les plus anciens temps. Ils nous apparaissent maintenant comme des dérivés, mais, originairement, nous avons là des composés, formés d'un adjectif et du substantif mente, ablatif de mens. *Bonnement* est pour *bonne ment*, qui représente bona mente. Ce procédé de formation, qui se retrouve dans toutes les langues romanes excepté le roumain, a son point de départ dans des expressions telles que: Insistam forti mente (Ovide). Bona mente factum, ideo palam; mala, ideo ex insidiis (Quintilien). Qui religionem devota mente suscepit (Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, nº 436). Concupiscit iniqua mente (Grégoire de Tours). Sur le modèle de ces formules, où mente signifie toujours »esprit«, on a créé de nombreuses formations analogiques comme brevi mente, rapida mente, etc.; ici la signification s'est effacée, et l'idée plus vague de manière s'y est substituée. C'est ainsi que peu à peu ce mot a été réduit à jouer le rôle d'un simple suffixe qu'on a pu accoler à toutes sortes de radicaux: *récemment*, *nouvellement*, *dernièrement*. Le plus ancien exemple d'une formation adverbiale effectuée à l'aide du substantif mente réduit à l'état d'un suffixe, se trouve dans le glossaire de

Reichenau (I, § 12, 1), où »singolariter« a été traduit en langue vulgaire par *solamente*.

REMARQUE. A côté de mente on a sporadiquement formé des adverbes à l'aide du substantif germanique wisa; on trouve ainsi en vieil espagnol *fiera guisa*. Un procédé pareil s'observe en anglais *(otherwise)*, en allemand *(folgenderweise)* et dans les langues scandinaves.

604. SOUDURE. En hispano-roman notre suffixe a encore une assez grande indépendance; on dit ainsi en espagnol *clara, concisa y correctamente;* il en était de même en vieil italien et en provençal. Dans la vieille langue française la séparation des deux éléments ne se trouve que dans quelques cas douteux: *Humle et doucement* (*Roland*, v. 1163). *Dure et asprement* (*Macaire*, p. 352). *Mainte et comunalment* (*Aiol*, v. 4734). *Bel et courtoisement* (*Floovant*, v. 2220). Ces exemples sont trop isolés et trop douteux pour nous fournir des renseignements sur la question du temps où la soudure a eu lieu. Mais ils nous laissent supposer que *-ment* possédait une certaine indépendance, quelque restreinte qu'elle fût. Il est peut-être permis de tirer la même conclusion de la forme *liedement* qu'offre la *Vie de saint Alexis* (v. 262); elle remonte à læta mente, prononcé avec deux ictus (comp. I, § 135), et non pas lætamente, dont la première voyelle n'aurait pas été diphtonguée. Pourtant il ne faut pas perdre de vue qu'une influence analogique de l'adjectif isolé a pu se faire valoir et changer *ledement* en *liedement*.

605. Nous allons examiner maintenant le développement historique des adverbes en *-ment*. Ils se divisent en deux grands groupes, selon que l'adjectif était biforme ou uniforme (comp. II, § 383 ss.), et leur évolution est à étudier à part.

REMARQUE 1. Primitivement *-ment* ne s'ajoute qu'à des adjectifs au positif; pour la langue moderne nous avons trouvé un exemple où il s'ajoute à un comparatif: *moindrement* (Gyp, *La fée Surprise*, p. 181). Nous verrons dans la suite que *-ment* peut se combiner avec des substantifs (§ 612), des pronoms (§ 613), et des adverbes (§ 614).

REMARQUE 2. Ordinairement la terminaison adverbiale ne s'ajoute qu'à des mots simples; on trouve cependant quelques exemples isolés montrant l'addition de *-ment* à un groupe de mots. Citons pour le moyen âge *ainsi faitement, cum faitement* (§ 614), et pour la langue moderne la formation plaisante *mille-et-une-nuitamment* (§ 612, Rem.).

606. ADJECTIFS BIFORMES. La forme féminine de ces adjectifs se terminait par un *-e* féminin, qui se retrouve nécessairement dans les formes primitives des adverbes correspondants. Exemples: *bonement, heureusement, purement, vivement; duement, forcéement, gaiement, hardiement, joliement, vraiement,* etc. Sur le sort de ces formes il faut remarquer:

1⁰ La langue moderne n'a conservé intactes que les formes où l'*e* féminin est précédé d'une consonne: *bonnement, vivement,* etc.

2⁰ Au contraire, l'*e* féminin a disparu des mots où il était précédé d'une voyelle: *duement* > *dûment, forcéement* > *forcément, joliement* > *joliment, vraiement* > *vraiment,* etc. C'est pourquoi tous les adverbes nouveaux tirés d'adjectifs qui se terminent par une voyelle accentuée, présentent toujours la forme masculine de l'adjectif; ainsi de *désiré* A. Daudet a formé *désirément* (*Sapho,* p. 217).

3⁰ Ordinairement l'amuïssement de l'*e* féminin n'est pas indiqué dans l'orthographe. On emploie pourtant l'accent circonflexe (I, § 104) dans les mots suivants: *assidûment, continûment, crûment, dûment, goulûment, nûment, gaîment.* A côté des deux dernières formes on trouve aussi *nuement, gaiement.*

607. L'amuïssement de l'*e* féminin (I, § 271) a eu lieu probablement au cours du XVe siècle. Dans le *Roman du Petit Jehan de Saintré* on trouve *vrayment* et *hardiment* à côté de *vrayement* et *hardiement.* Et la farce de *Maître Pierre Patelin* nous montre que selon le besoin du vers on pouvait facultativement garder l'*e* ou l'élider: Je m'en garderay *vrayement* (v. 1178). Dictes *hardiment* que j'affolle (v. 1186). L'orthographe resta longtemps flottante. Encore au XVIe siècle on trouve couramment *aiséement, absoluement, vraiement,* etc. A propos de ces formes H. Estienne remarque dans ses *Hypomneses:* »Nonnulli vocalem hanc minime ingeminant, sed ei accentum acutum superponunt.« Ainsi, ajoute-t-il plus loin, pouvait-on distinguer certains adverbes de certains substantifs, *aveuglément* p. ex. de *aveuglement,* etc.; mais au XVIIe siècle l'*e* a généralement disparu de l'orthographe. Pourtant à propos de *esperdument* et *ingenument*, Vaugelas observe expressément: »Il faut dire et escrire ainsi, et non pas *esperduement,*

ingenuement, comme l'escrivoient les Anciens, et encore aujourd'huy quelques uns de nos Autheurs« (*Remarques*, II, 168).

608. Il faut examiner à part l'amuïssement de l'*e* féminin dans un cas particulier. Les adverbes en *-éement* se terminent maintenant régulièrement en *-ément: aiséement* est devenu *aisément,* et le même développement a eu lieu dans *assurément, aveuglément, conformément, expressément, forcément, insensément, isolément, obstinément, opiniâtrément, outrément, précisément, sensément, séparément, serrément,* etc. Il paraît que le grand nombre de ces adverbes a amené la création de plusieurs formes analogiques, présentant *-ément* au lieu de *-ement.* Les voici: *Commodément, communément, confusément, diffusément, énormément, expressément, immensément, impunément, incommodément, obscurément, opportunément, précisément, profondément, profusément, uniformément.* La création de ces formes peut aussi être due à d'autres causes qu'une influence analogique des adverbes où *-ément* est pour *-éement;* ainsi *impunément* pourrait devoir son *é* à la prononciation scolaire de l'adverbe latin impune.

Remarque. Rappelons que, selon M. A. Tobler, *communément* est pour *communeument,* qui proviendrait de *communelment.*

609. Les grammairiens n'ont pas toujours été d'accord sur la distribution de *-ément,* et la langue parlée offre des exemples d'hésitation entre les deux formes. Vaugelas veut qu'on dise *extrêmément,* et Ménage le lui reproche, en même temps qu'il défend *profondément* contre M. de Girac (*Observations*, p. 4). Dans une note sur l'Épître à M. de Saint-Lambert (de 1769), Voltaire a fait l'observation suivante: »On ne manque jamais de dire et d'imprimer *intimément, unanimément;* il faut ôter l'accent et dire *unanimement, intimement,* parce que ces adverbes viennent d'*unanime*, *intime*, et non d'*unanimé*, *intimé.*« Citons pour finir une observation récente de M. Th. Rosset: »L'usage populaire semble bien avoir tendance à employer comme suffixe adverbial la forme *-ément;* j'ai entendu, le 26 août dernier (1903), un Bourguignon illettré, habitant Paris, prononcer à plusieurs reprises: *rondément*« (*Mélanges Brunot*, p. 440).

610. Adjectifs uniformes. Ces adjectifs n'avaient pas de féminin dans la vieille langue; les adverbes qui en sont tirés ne présentaient donc ordinairement aucun *e* féminin devant le suffixe. On disait au moyen âge: *fortment, grantment* ou *gramment, loyalment* ou *loyaument, mortelment.* Le développement d'une forme féminine particulière dans les adjectifs amène des formes adverbiales correspondantes: *fortement, grandement, loyalement,* qui peu à peu remplacent les autres. Au XIVe siècle on trouve *généralement, grandement, mortellement, naturellement, présentement* à côté de *jornelment, communaument, forment, generaument, griefment, loyaument,* etc. Au XVe siècle les formes sans *e* sont en minorité; on ne trouve guère que *briefment, gramment, loyaument,* qui sont à regarder comme des formes figées; les auteurs du XVIe siècle s'en servent encore, mais après ce temps les formes modernes se sont imposées partout. Après la Renaissance on garde les traces isolées suivantes de l'ancien état de choses:

1° Les dérivés des adjectifs en *-ant* et *-ent: brillant—brillamment,* malgré le féminin *brillante.* Pour les détails, voir le paragraphe suivant.

2° Le mot isolé *gentiment* qui est pour *gentilment;* il y a peut-être là influence d'un mot tel que *joliment.*

611. La plupart des adjectifs en *-ant* et *-ent* sont originairement uniformes; c'est pourquoi les adverbes qu'on en tirait ne présentaient pas de féminin: *grant—grantment,* qui, par l'amuïssement du *t* interconsonantique et par une assimilation régressive devient *gramment.* De la même manière s'expliquent des formes telles que *élégamment, éloquemment, prudemment, savamment,* etc., qui se sont conservées jusqu'à nos jours. Sur leur histoire il faut remarquer:

1° Le féminin analogique en *e* influence dès son apparition les adverbes; on trouve aux XVe et XVIe siècles: *diligentement, excellentement, meschantement, prudentement, vaillantement, violentement,* etc. Mais ces formes n'ont pas trouvé grâce devant les grammairiens. Malherbe blâme Desportes qui se sert de *ardentement.* Pourtant Robert Garnier emploie encore *ardentement, innocentement, meschantement,* mais de telles formes sont bannies de la langue classique.

2° Il y a eu confusion entre les adjectifs biformes et les adjectifs uniformes en *-ent*. L'analogie des adjectifs uniformes a ainsi amené: *opulemment*, *succulemment*, *turbulemment*, *violemment* pour *opulentement*, *succulentement*, *violentement;* les adjectifs latins correspondants sont opulentus, succulentus, violentus. L'analogie a laissé *lentement* (lenta mente) intact. Au groupe d'adverbes, tirés d'adjectifs biformes, se sont joints *présentement*, *véhémentement;* on ne trouve jamais pour ces mots une forme en *-emment* que demanderait l'étymologie.

3° Les adverbes en *-amment*, *-emment* subissaient parfois dans la vieille langue l'influence de ceux en *-aument*. Sur le modèle de *generaument*, *loyaument*, *royaument*, etc. on a créé *ardaument*, *incessaument*, *soufisaument;* ces formes s'emploient encore au XVe siècle; on en trouve des exemples dans les *Cent nouvelles nouvelles*.

612. Substantif + ment. Par une extension curieuse mais bien naturelle, *-ment* s'ajoute parfois aux substantifs, surtout à ceux qui s'emploient aussi comme des adjectifs ou des interjections.

1° Voici d'abord quelques exemples modernes de ces adverbes curieux:

Bêtement.

Bougrement, souvent atténué en *bigrement* (comp. I, § 120).

Canaillement (*Soirées de Médan*, p. 178).

Chattement, employé par A. Theuriet dans *Le Journal*, n° du 27 juillet 1900.

Chiennement se trouve dans L. Bloy, *La femme pauvre*. Paris, 1897.

Cochonnement.

Diablement.

Dimanchement, créé par Francis Jammes.

Fichtrement, employé par A. France, *Crainquebille*, *Putois*, *Riquet*, p. 191.

Goujatement, employé par L. Bloy, *La femme pauvre*, p. 42.

2° Dans la vieille langue on trouve les créations suivantes:

Bourellement. Exemple: Ils l'ont pourtant occis, et dans son sang humide *Bourellement* lavé leur dextre parricide (R. Garnier, *Porcie*, v. 931).

Gloutement. Exemple: Et sa sanglante chair *gloutement* devoree (R. Garnier, *La Troade,* v. 1260).

Merdement, lâchement; voir Godefroy.

Nuitrement, nuitamment; voir Godefroy.

Pucellement; un exemple de 1585 se lit dans *Revue des Études rabelaisiennes,* III, 188.

Sacrilègement se trouve dans les dictionnaires de J. Thierry, 1564, et de Cotgave, 1611.

Traistrement a été employé au XVI[e] siècle par Le Caron, Magny, Baïf et d'autres.

Vasalment: Franceis sunt bons et ferrunt *vassalment* (*Chanson de Roland,* v. 1080).

Viergement; M. Vaganay en cite un exemple du XVI[e] siècle.

Remarque. L'ancien *nuitrement* a été remplacé par *nuitamment* qui est peut-être à regarder comme un composé de *nuit* et *-amment;* en tout cas il n'y a pas d'adjectif *nuitant,* mais on avait au moyen âge l'adverbe *nuitantre.* lat. noctanter, qui a pu contribuer à la formation de *nuitamment.* Relevons par curiosité un emploi surprenant qu'a fait Paul Verlaine de ce mot; il écrit: »La Scarpe se parait de toute une végétation sous l'eau qui devenait fantastique, orientalement, *mille-et-une-nuitamment* belle, quand le soleil y pénétrait« (*Confessions,* p. 155).

613. Pronoms + ment. Cette combinaison paraît extrêmement rare; nous ne saurions citer que les quatre exemples suivants:

Mesmement (surtout) s'employait durant tout le moyen âge et jusque dans le XVI[e] siècle (Marguerite de Navarre); il est vieilli maintenant.

Quellement (comment, combien), s'employait au XV[e] siècle. Exemple: »Chier fils, j'ayme tant et tellement Que je monstray bien *quellement,* Quant je souffry mort aspre et dure« (J. Lefèvre, *Matheolus*).

Quelquement (en quelque manière, un peu). Exemple: Je vous avois *quelquement* par jeunesse Bien offencé (*Ancien théâtre français,* III, 90).

Tellement s'emploie encore dans la langue moderne.

614. Adverbe + ment. Notre suffixe s'est aussi ajouté à quelques adverbes, probablement comme une sorte de ren-

forcement. On trouve dans la vieille langue *ainsiment, arrièrement, aussiment, ensemblement, temprement;* ajoutons les dérivés curieux *ainsifaitement, cumfaitement. Comment,* tiré de *comme,* s'est conservé jusqu'à nos jours; la langue moderne connaît en outre *quasiment.*

Remarque. L'union d'un adverbe avec *-ment* était connue aussi en vieil italien où l'on trouve *insiememente, soventemente, comunquemente.*

CHAPITRE III.

PRÉPOSITIONS.

---

615. La plupart des prépositions latines ont passé en français; il n'y a que adversus, circa, coram, cum, ob, penes, præter, propter, tenus et quelques autres d'un emploi restreint qui aient péri. Les nombreuses nouvelles prépositions que possède la langue actuelle proviennent d'anciens adverbes (*sous* ⟨ subtus), de substantifs (*chez* ⟨ casa), d'adjectifs (*sauf* ⟨ salvum), de formes verbales (*excepté*, *pendant*) ou de la juxtaposition de plusieurs particules (*envers*, *hors de*); rappelons aussi les locutions prépositionnelles telles que *en face de*, *par rapport à*.

616. Prépositions latines conservées. Voici un relevé des prépositions latines conservées en français soit à l'état simple, soit dans une combinaison quelconque:

Ab a disparu comme mot simple; il a été conservé dans le composé ab ante ⟩ *avant*.

Ad ⟩ *à;* on trouve *ad* dans la *Prose de sainte Eulalie: Ad* une spede li roveret tolir lo chief.

Ante, perdu sous sa forme classique; il a été remplacé par un dérivé, sur la forme duquel on n'est pas encore fixé: peut-être anteis, d'où dans la vieille langue *ainz*, *ains* (comp. § 592). Notez ante annum ⟩ vfr. *antan* et ab ante ⟩ *avant*.

Apud ⟩ vfr. *ot, od, o;* ce mot s'employait encore au XVe siècle: Ne fera rien de XV jours, sinon parler *o* ses commeres et cousines (*Quinze joyes de mariage*, p. 123). De nos jours il se retrouve dans plusieurs patois et il s'emploie fréquemment

dans les chansons populaires: Je vois les moutons dans la plaine *o* des bergères à les garder (Ulrich, *Französische Volkslieder*, 75, v. 13). Dans la langue commune il a été supplanté par *avec* < vfr. *avuec* < apud hoc; le doublet *avecque* (§ 584) se trouve encore dans Corneille: Affaiblir ma douleur *avecque* mon amour (*Polyeucte*, v. 532). De nos jours il ne s'emploie que dans la poésie populaire ou argotique:

> En m'en revenant de Rennes
> *avecque* mes sabots,
> dondaine!
> (*Chanson populaire.*)

> Vois ce nez rouge et camard:
> Quel homard!
> Compare-le donc *avecque*
> Le tendre et clair demi-ton
> Du piton
> Habillé comme un évêque.
> (Richepin, *La chanson des gueux*, p. 194.)

Contra > *contre;* comp. § 468.

De > *de.*

Ex; disparu comme mot simple, conservé dans de ex > *dès.*

Extra > vfr. *estre,* hors de, outre.

In > *en;* sur son emploi comme préfixe, voir § 471.

Inter > *entre;* sur son emploi comme préfixe, voir § 475.

Juxta > vfr. *joste,* le long de, auprès de, proche.

Per > *par* (comp. I, § 247); dans les *Serments de Strasbourg* on trouve *per* qui paraît être un latinisme.

Post a été remplacé dans la langue vulgaire par quelque forme altérée, d'où en français *pois* ou *puis;* dans la *Prose de sainte Eulalie* on trouve *post* (v. 28), qui est à regarder comme un latinisme. *Puis* ne s'emploie plus que comme adverbe; comme préposition il a été remplacé par *après.* Notez le composé *depuis.*

Pro > *por, pour* (comp. I, § 518, 2); la forme *pro* dans les *Serments de Strasbourg* est un latinisme. Notez le vieux composé *empor.*

Sine > *sens, sans* (comp. I, § 215, 2). Le *s* adverbial (§ 586) ne se trouve pas dans le composé sine hoc > vfr. *senoec.*

Super, supra, confondus, vfr. *soure, sour,* d'où *sur* (§ 585).

Trans 〉 vfr. *très*, derrière, ne s'emploie plus que comme adverbe.

Ultra 〉 *outre*.

Versus 〉 *vers*. Notez les composés *devers, envers*.

Remarque. Ajoutons à ce groupe les quelques adverbes suivants: foris 〉 *fors, hors* (I, § 439, 1); intus 〉 vfr. *ens* (comp. *dans*); subtus 〉 *soz, sos, sous*.

617. Combinaisons de particules. On combine des prépositions et des adverbes. Exemples: Ab ante 〉 *avant;* ad prope 〉 vfr. *apruef*, après; adversus 〉 vfr. *avers*, en comparaison de, à côté de, à travers; de ex 〉 *dès;* de intus 〉 vfr. *denz*, d'où *dans;* de usque 〉 *jusque;* de retro 〉 *derrière;* in versus 〉 *envers*, etc. On avait encore dans la vieille langue *dejoste, desur, detrès, empor, emprès, encontre, ensemble*. Pour la langue moderne notons *d'après, d'auprès, d'avec, de çà, de chez, dedans, d'entre, dehors, delà, de par* (I, § 99), *depuis, dessous, dessus, devant, devers; de dessous, de dessus, de devant*. Ajoutons quelques combinaisons où *de* est postposé: *hors de, loin de, près de, proche de*, etc.

Les exemples cités montrent la tendance générale à faire remplacer une forme simple par une forme composée; cette tendance se fait valoir encore dans la langue moderne et il est intéressant d'en suivre le développement historique. La forme classique usque disparaît devant de usque 〉 *jusque*, encore conservé comme préposition dans *jusqu'où* et *jusqu'ici*, mais hors de ces combinaisons figées il a été remplacé par *jusqu'à*. Dans la langue actuelle on observe une forte tendance à substituer *en outre de* au simple *outre*.

618. Substantifs. Parfois des substantifs simples adoptent la fonction d'une préposition; ils peuvent aussi se combiner avec *à, de* ou *en*. Exemples:

Casa 〉 *chez* (I, § 252); notez les combinaisons *de chez* et vfr. *en chies*.

Latus 〉 *lez;* on avait en vfr. *delez*.

Medium 〉 *mi*, dans *parmi* et vfr. *enmi*.

Partem se retrouve dans *de par*, originairement *de part* (I, § 99).

Notons encore *amont, aval, contremont, contreval, decoste, en-*

coste, *endroit*, *entour*, *environ* qui tous s'employaient comme prépositions dans la vieille langue.

619. Adjectifs. On emploie des adjectifs seuls ou accompagnés d'une préposition dans les cas suivants.

Gratum 〉 *gré* se trouve dans *malgré*, autrefois *maugré* (I, § 346). Le juron *maugrebleu* est pour *malgré Dieu* (I, § 120).

Longum 〉 *lonc*, le long de; c'est probablement le même mot que nous avons dans *selon*, autrefois *selonc* 〈 sub lungum.

Proprius, comparatif de prope 〉 *proche*.

Salvum 〉 *sauf*. A l'origine ce mot subissait la flexion; Rabelais écrit encore: *saulve l'honneur de toute la compaignie.*

Tout se trouve dans le composé *atout* (avec), qui s'employait encore au XVIe siècle (Montaigne, Amyot); en vfr. *tout* était variable; Villehardouin écrit *a tote sa feme* (§ 300), *à toz dis mile homes* (§ 93), *à totes lour armes* (§ 135), mais on trouve aussi dans le même auteur *atot cinquante chevaliers* (§ 411); comp. *atot lor proies et à toz lors chars* (§ 446). Encore au XIVe siècle *atout* pouvait s'accorder avec le nom suivant.

620. Participes présents. Plusieurs participes présents s'emploient avec fonction prépositionnelle; il y en a deux groupes:

1° Participes actifs tels que *concernant*, *joignant*, *moyennant*, *suivant*, *touchant*, dont le complément est le régime verbal: *Une loi concernant* (c. à d. qui concerne) *les tarifs douaniers.*

2° Participes intransitifs tels que *durant*, *moyennant*, *nonobstant*, *pendant*, dont le complément est à l'origine le sujet d'une construction absolue: *Pendant l'orage* (c. à d. l'orage étant suspendu au-dessus de nous); comp. pendente tempestate; dans les formules: *Sa vie durant*, *ce moyennant*, l'ordre des mots indique encore la construction absolue.

Remarque. Un parallèle intéressant est offert par la construction absente nobis, præsente omnibus qui se trouve dans plusieurs auteurs anciens (Térence, Pomponius, Varro, etc.). On constate la même invariabilité curieuse en français: *Présent plusieurs barons* (*Roman de Jehan de Paris*, p. 20, 92). *Présent leur fille* (*ib.*, p. 121).

621. Participes passés. Voici un relevé des participes les plus importants employés comme prépositions: Pressum 〉 *près;* comp.

après et vfr. *emprès;* rasum > *rez.* De formation plus récente sont: *attendu, y compris, non compris, considéré, conté, entendu, excepté, hormis, passé, réservé, supposé, vu.* A l'origine tous ces mots subissaient la flexion; on disait *la reine exceptée* ou *exceptée la reine,* c'était une espèce de construction absolue. Peu à peu le participe préposé perd sa pure signification verbale et prend avec la fonction l'invariabilité d'une préposition; les formules *exceptée la reine* ou *hors mise la reine* se comprenant comme *sans la reine,* deviennent nécessairement *excepté la reine, hors mis* (plus tard *hormis*) *la reine;* mais, quand les participes sont mis après les substantifs, ils gardent leur flexion: *La reine exceptée.*

622. Voici maintenant une série d'exemples élucidant la question de la concordance des participes passés cités avec le substantif:

Attendu. — Attendu la dignité (*Petit Jehan de Saintré,* p. 256).

Considéré. — Considerez mes amis tous (Picot et Nyrop, *Recueil de farces,* p. 126, v. 160). Considéré sa maladie (Eustache Deschamps, IX, v. 3704). Considéré ma povreté et vostre grant estat (*Sept Sages,* p. p. G. Paris, p. 153).

Excepté. — Exceptées les forteresses (Froissart). Exceptez Spadassin, Merdaille et Menuail (Rabelais). Excepté les siens (*Petit Jehan de Saintré,* p. 128). Excepté les différences (*Voyage d'Anglure,* p. 174). Il est intéressant de constater que déjà en latin vulgaire excepto s'employait comme préposition invariable: Excepto operas et mercedes medici (*Edictum Rothari,* § 78). Excepto illos (*ib.,* § 360). Excepto tectoras (*Liutprandi leges,* § 92).

Hormis. — Hors mise la clameur de propriété (*Livre des mestiers,* 9).

Passé. — Passée la mer Picrocholine (Rabelais). Passez deux cents quatorze ans *(id.).*

Réservé. — Réservé leurs armures, chevaulx, charroy et sommiers (Bartsch, *Chrestomathie*[3], p. 427, 40). Réservé tous vrais habillemens de guerre (*Cent nouv. nouv.,* I, 74). Réservé ces bons religieux (*ib.,* II, 92).

Vu. — Veue la grande diligence *(Cent nouv. nouv.).* Vue la dispute qu'il prétendoit (Malherbe, III, 436). Veuz les moiens

(E. Deschamps, IX, p. 352), veu la grant diligence (*Cent nouv. nouv.*, I, 64). Veu la grant perte (Gilion de Trasignyes, p. 112). Veu les ennemis (Ph. de Commines, p. 61).

Remarque Ajoutons le participe passé *ouï*; sans pouvoir être regardé comme une préposition, il offre cela de commun avec les formes citées qu'il restait parfois invariable placé devant le substantif: *Ouy* les medicins (Jacob, *Recueil de farces*, p. 434); *ouï* les témoins; *ouï* les parties, etc., mais aussi: le jugement fut rendu *parties ouïes*.

623. Nous ajoutons quelques remarques sur la locution *étant donné* dans la langue moderne. Elle est presque passée à l'état de préposition et on la trouve souvent invariable surtout dans les journaux, mais les romanciers, eux aussi négligent parfois de la faire accorder. Voici d'abord une question posée récemment dans un journal, dont nous avons oublié de noter le titre: M. Paul Bourget, dans la très intéressante thèse soutenue par lui dans le roman: *Un divorce*, qu'il vient de publier dans la *Revue des deux Mondes*, écrit à la page 735 (15 juin 1904): »... *étant donné* ses idées sur la moralité de Mlle Planat ...« Le participe doit-il rester invariable? Ne faudrait-il pas: *étant données*?« — Oui, c'est là la forme historiquement demandée, et que beaucoup emploient encore. Nous en citerons deux exemples, pris dans un journal: Elles m'affligèrent beaucoup, *étant données* les hauteurs où je planais en ce beau jour. *Étant données* ces mœurs, il est bien naturel que nombre de jeunes filles ... — Mais nous venons de voir que des participes passés se dégagent facilement de leur fonction primitive, en adoptant celle d'une préposition, et ce changement d'emploi et de signification amène peu à peu la disparition de la flexion. Ici comme ailleurs dans la langue il ne s'agit pas de savoir ce qu'on devrait dire et écrire, mais il s'agit de savoir ce qu'on dit et écrit et de constater la manière dont on comprend les mots. A tout moment on a occasion d'observer que ce qui était juste et idiomatique autrefois ne l'est plus aujourd'hui, et vice-versa, beaucoup des règles canonisées par la grammaire moderne ne sont à l'origine que des fautes. Dans l'évolution linguistique plus qu'ailleurs vaut l'ancien dicton »Communis error facit jus«. C'est pourquoi il serait absolument pédantesque de critiquer les exemples suivants trouvés dans les journaux: *Étant donné* l'importance de la somme

inscrite en regard de cette mention (*Le Temps*, 1er juin, 1904). *Étant donné* la très grande décentralisation de la presse .... *Étant donné* l'intensité si actuelle et si palpitante des préoccupations féministes (*L'Univers*, 10 décembre, 1904).

624. Des locutions prépositives sont formées à l'aide de substantifs, d'adjectifs, d'adverbes et de prépositions. Exemples: *Faute de, grâce à; à cause de, à côté de, à force de, au lieu de, au milieu de, au moyen de, au prix de, autour de, à la faveur de, à l'égard de, à l'aide de, de crainte de, de peur de, en dépit de, en face de, en vertu de, par rapport à. — Au deçà de, au dedans de, au dehors de, au delà de, au-dessous de, au-dessus de, au-devant de, auprès de, au travers de, en deçà de, en dedans de, en dehors de. — Au bas de, du haut de, le long de.*

625. Conjonctions. Il est très rare qu'une conjonction puisse fonctionner comme préposition. Nous n'en saurons citer que deux exemples. Au XVIe siècle *quant et* s'employait dans la signification de »avec«, comme le montre le passage suivant d'Amyot: Ils ont achevé leurs jours *quant et* la liberté de leur païs. Voici comment Arsène Darmesteter (*Le XVIe siècle*, I, § 240) rend compte de l'origine de la nouvelle préposition: »Cette locution, encore usitée dans quelques provinces, s'explique facilement: Je suis sorti *quand et* lui, veut dire: Je suis sorti *quand lui aussi* (et) *est* sorti; autrement dit, nous sommes sortis en même temps, ensemble. De cette expression dérive cette autre: *quand et quand* (ou *quant et quant*), employée comme préposition au sens de 'également'. En voici un exemple de Montaigne (II, 5): Elle (la peine) naist en l'instant *et quant et quant* le pesché (à l'instant où, alors que naît le péché).« Pour la langue moderne il faut remarquer que *quoique* s'emploie parfois au sens de »malgré«; O. Mirbeau écrit ainsi *quoique ça* (*Journal d'une femme de chambre,* p. 24).

Remarque. Un phénomène parallèle s'observe en espagnol, comme le montrent les exemples suivants pris dans des auteurs modernes: *La risa nerviosa que tuvo cuando el ataque. Dicen que cuando niña era muy bonita. Esos pañuelos serán para cuando la boda de la chica.*

CHAPITRE IV.

CONJONCTIONS.

626. Un très grand nombre des conjonctions latines ont péri. Exemples: at, atque, autem, donec, dummodo, enim, etiam, nam, nempe, nisi, quamquam, quia, quoniam, scilicet, sed, seu, tamen, ut, verum, etc. Le français n'a conservé qu'un tout petit nombre de conjonctions latines, mais en échange il a attribué à plusieurs adverbes les fonctions des conjonctions.

1⁰ Conjonctions latines conservées: Aut > vfr. *od, o,* d'où *ou.* Et > *et;* le *t* ne se prononce jamais et dans la vieille langue on trouve souvent l'orthographe *e.* Nec > vfr. *ne,* parfois devant une voyelle *ned* (comp. I, § 289, 3); la vieille forme *ne* a été remplacée au XVIᵉ siècle par *ni.* Quando > vfr. *quant,* remplacé par *quand.* Quod (et qvam) > *que.* Si > vfr. *se,* remplacé par *si* (I, § 284, 1).

2⁰ Adverbes latins: Magis > *mais* (comp. II, § 455, 1). Quare > *car;* le doublet *quer* a disparu. Quomodo > *comme;* l'ancien doublet *com* (§ 584) a disparu. Tunc + dum > *donc.*

A côté de ces conjonctions, toutes transmises du latin on trouve un très grand nombre de formations nouvelles que nous allons étudier.

627. Conjonctions coordonnantes. Voici quelques exemples des nouvelles formations françaises: *ainsi que, aussi bien que, savoir, sinon, soit; c'est pourquoi, c'est-à-dire,* etc. Disons quelques mots sur l'histoire de *sinon:* il remonte à *senon,* dont les éléments à l'origine étaient séparables. Ex.: Ja n'en istrai *si* par mort *nun* (Marie de France, *Yonec,* v. 74). Les deux éléments se rapprochent au XVᵉ siècle.

628. CONJONCTIONS SUBORDONNANTES. La plupart des nouvelles conjonctions subordonnantes se composent de *que* précédé d'une autre particule simple ou accompagné d'un nom.

1° Adverbe + QUE. *Ainsi que, alors que, aussitôt que, bien que, cependant que* (vieilli), *encore que, loin que, lors que, non (non pas, non point) que, sitôt que, tandis que, tant que.* La vieille langue employait aussi *ains que, ainçois que, combien que* (encore dans Corneille), *comment que, dementre que, jusque, lues que, mais que,* etc. Au langage d'autrefois appartient aussi *cependant que;* pourtant plusieurs auteurs modernes s'en servent; en voici un exemple de J. Richepin: *Cependant que* les cinq aiguilles dans le bas Font comme un cliquetis de petites épées (*Mes Parades*, p. 275).

2° Préposition + QUE. Dans la vieille langue *que* était souvent précédé du démonstratif *ce*: *avant ce que, avec ce que, devant ce que, dès ce que, par ce que, pendant ce que, pour ce que, sans ce que, très ce que,* etc. Ajoutons *in o quid* des *Serments de Strasbourg.* Dans la langue actuelle *ce* ne se trouve que dans *à ce que, de ce que, en ce que, jusqu'à ce que, par ce que, sur ce que.* Comparez: *d'après que, avant que, depuis que, dès que, malgré que, outre que, pendant que, pour que, puisque, sans que, sauf que, selon que.*

3° Préposition + substantif + QUE. *A cause que, à condition que, à dessein que, afin que, à seule fin que* (I, § 529), *à mesure que, à proportion que, à la charge que, au cas que, au lieu que, au point que; dans le cas que, de crainte que, de façon que, de manière que, de peur que, de sorte que, en cas que, sous prétexte que, sur le point que.*

4° Rappelons encore les locutions suivantes: *à moins que, de même que, pour peu que, incontinent que, quoique.*

629. FORMES VERBALES + QUE. Dans plusieurs conjonctions *que* est régi par un verbe. Voici les cas principaux:

1° Participes présents: *En attendant que, pendant que, en supposant que, suivant que.*

2° Participes passés: *Attendu que, excepté que, hormis que, posé que, pourvu que, supposé que, vu que.* On trouve dans la vieille langue *veu ce que.*

3° Phrases: *C'est que, si ce n'est que;* vfr. *jasoit que.*

CHAPITRE V.

INTERJECTIONS.

630. Les interjections sont d'origine très diverse; tantôt ce sont des onomatopées, tantôt des noms, des adverbes ou des formes verbales; on peut même employer des phrases entières qui sont pour ainsi dire figées. Nous allons examiner chacun de ces groupes.

REMARQUE. Les jurons érotiques, si abondants en espagnol et en roumain, sont relativement peu employés en français; comp. 1, § 120. Dans la langue moderne on a emprunté le juron provençal *bagasse* (proprement: femme de mauvaise vie); rappelons aussi *viedaze* (vectis asini), également emprunté au provençal.

631. ONOMATOPÉES. Les interjections les plus simples et les plus primitives sont des cris plus ou moins articulés, que la langue littéraire reproduit souvent d'une manière assez peu satisfaisante. Elles se divisent en plusieurs groupes selon les éléments composants.

1° Les interjections de nature onomatopéique se composent d'une ou de plusieurs voyelles, accompagnées ou non d'une aspiration. Exemples: *Ah, eh, euh, ih, oh (ô), ha, hé, ho, hou, hue, hem, hein, hom, aie (ahi, aye, haïe), ohé, oho, hihi, ouais.*

2° Les voyelles peuvent être accompagnées d'une consonne quelconque. Exemples: *Ouiche, ouf, pouf, bah, ah bah, fi, hop, pouah, chut, zest, allo, holà.* Pour d'autres formations, voir § 26.

3° Dans quelques cas isolés l'interjection onomatopéique se compose seulement de consonnes; tel est le cas de *pst* (voir notre *Manuel phonétique*, § 108).

4⁰ Nous avons enfin un groupe d'interjections composées de deux syllabes soumises à une certaine alternance vocalique (comp. § 17). Exemples:

Si je dis *nuf*, elle dit *nauf*,
Si je dis *buf*, elle dit *bauf*.
(Montaiglon, *Recueil de poésies françaises*, II, 202.)

Qui me dit *sap*, je luy dy *soup;*
Qui me dit torche, je dis serre.
(Farce de l'Adventureux et Guermouset, v. 474.)

Un exemple de *buf baf* a été cité au § 33.

632. Nous allons étudier maintenant quelques interjections qui demandent un examen spécial:

Aoi; ces trois lettres terminent les »laisses« de la Chanson de Roland; tout le monde est d'accord pour y voir une exclamation du chanteur, mais quant à l'explication étymologique les opinions diffèrent beaucoup, et aucune de celles qu'on a émises n'est admisible. Nous pensons que *aoi* est une simple onomatopée; comp. l'anglais *ahoy*, le danois *o hōj*.

Aimi, exclamation de douleur, souvent employée dans la littérature du moyen âge. On écrivait aussi *hai mi*, *hémi*, *emi*.

Chaele, exclamation de surprise; on trouve aussi *chaeles*, *chaieles*, *cheles*, etc. Comme étymologie on a proposé cavilla ou quid velles. Aucune de ces explications n'est satisfaisante.

Dia, cri de charretier pour faire aller le cheval à gauche. Origine inconnue.

Guai (ou *wai*) exprimait autrefois la douleur. Exemple: *Wai* a vos, riche gent, qui aveiz vostre soleiz *(Sermon de Bernhard)*. Cette interjection est peut-être d'origine germanique; comp. l'allemand *wai*, le danois *ve*.

Hara, cri de détresse et d'alarme. Exemple: *Hara*, *hara*, le grant meschief, monseigneur est tout dévoyé (Froissart).

Hari ou *hary*, cri d'encouragement: allons, allons. Dans la Bourgogne, le Beaujolais et la Suisse romande, on dit encore *hari* aux bœufs et aux vaches pour les faire marcher.

Haro, cri d'appel et de tristesse; figure actuellement dans la locution *crier haro sur quelqu'un*, exprimer de l'indignation pour ses actes. Origine inconnue. On a voulu y voir *à Rou*,

ancien duc de Normandie; mais cette explication est par trop invraisemblable.

Hez, ancien cri pour faire avancer les ânes ou les chevaux:

> El borc entra, ses asnes maine
> Devant lui chaçoit à grant paine,
> Souvent li estuet dire: »*Hez*«.
>
> (Montaiglon et Raynaud, *Recueil de fabliaux*, V, 40.)

> S'en ot li prestres molt grant joie
> Qui à II piez est sus montez:
> »Dieus,« fait-il, »qui or diroit *hez!*«
>
> (*ib.*, IV, 54.)

Hoye, ancien cri destiné à poursuivre le héron. Exemples:

> Au hairon se faut tourmenter,
> Et chascun si crier c'on l'oye
> Courir après sanz séjourner
> Et toujours braire: »*Hoye, hoye!*«
>
> (Eust. Deschamps, IV, 320.)

Hue, cri de charretier pour faire avancer les chevaux ou, plus rarement, les faire aller à droite.

Huhaut (ou *hurhaut*), cri de charretier pour faire aller le cheval à droite.

Hui, cri de guerre ou de chasse. Exemple: Se ja levout sor toi *le hui* (*Tristan* de Béroul, v. 1036).

Huz, cri de guerre et de chasse. Exemple:

> De luien puet l'en oïr *les huz*
> De ceus qui solle la paluz.
>
> (*Tristan*, de Béroul, v. 3703.)

Nif, attrape, en parlant d'un coup sur le nez. L'exemple suivant est une réplique de Satan:

> Avant a la terre l'adente.
> Fiers de la, je ferray de ça.
> Hu, ha, buf, *nif*, tien: pren cela.
> C'est a estraine.
>
> (*Miracle de N. D.*, II, 44.)

Taïaut, cri des chasseurs pour lancer des chiens après la bête (§ 27):

> *Taïaut* les chiens, *taïaut* les hommes.
>
> (Victor Hugo, *Ballades*, nº 11.)

633. Substantifs. On emploie souvent des substantifs comme interjections; ils figurent tantôt seuls, tantôt accompagnés d'un déterminatif, tantôt régis par une préposition. Exemples: *Attention*, *chouette*, *flûte*, *foin*, *grâce*, *miséricorde*, *paix*, *peste*, *silence. Dieu*, *grand Dieu*, *mon Dieu*, *bonté divine. Ciel*, *juste Ciel. Ma foi. Diable*, *nom du diable*, *mille noms d'un diable. Mille bombes. Par exemple*, *à la bonne heure*, etc. Il faut examiner à part les mots suivants:

Dame, du latin domina, est une abréviation de *Notre-Dame* et est ainsi primitivement une invocation à la sainte Vierge; on avait autrefois la forme apocopée *Tredame* (I, § 520, 3).

Vfr. *dehait* est une contraction de *dehé ait*, c. à d. *dehé* (*de* < deum, *hé*, postverbal de *haïr*), haine de Dieu, malédiction.

Motus est probablement une formation macaronique.

Remarque. Par des raisons euphémistiques, beaucoup des mots qui fonctionnent comme interjections ont été défigurés de différentes manières; ainsi *Dieu* est devenu *bieu*, *diable* a été remplacé par *diantre*. Sur ces altérations, voir I, § 120.

634. Adjectifs. Les adjectifs peuvent fonctionner comme interjections ou seuls ou accompagnés d'un adverbe. Exemples: *Bon*, *bravo*, *tout beau*, *tout doux*. Il faut examiner à part:

Hélas, composé de *hé* et de *las* (lassus), malheureux. Dans la vieille langue l'adjectif s'employait souvent seul et subissait la flexion quand il y avait lieu; un homme disait: *Hé las;* une femme: *Hé lasse.* Exemples: *Lasse,* je vois le chevalier (*Jeu de Robin et Marion*, v. 327). *Hé! lasse,* amis, mout me merveil (*Romania*, XXI, 188, v. 772). On disait aussi *ha las*, *halas* (Joinville, § 619) qui se retrouve en anglais *(alas)* et qui existe encore dans les patois. G. Sand s'en est servie: *Alas!* mon Dieu, dit la femme *(La petite Fadette)*. Encore au XVIe siècle le mot était déclinable: *O! lasse,* dit-elle, je suis diffamée (Bonaventure des Périers, *Nouvelles récréations*, 16); et il s'employait sans *hé* encore au XVIIe siècle: Mais, *las!* ils se verront, et c'est beaucoup pour eux (Corneille, *Polyeucte*, v. 756).

635. Adverbes. Plusieurs adverbes simples ou composés, s'emploient comme interjections. Exemples: *Bien*, *eh bien*, *bis*, *çà, ha çà*, *or çà*, *comment*, *fi donc*, *enfin*, *en avant*, *en arrière*,

la la, sus, sus donc, etc.; rappelons la vieille exclamation *emy*, qui est pour *hé! mi!* hélas à moi *(Miracles de N. D.)*. Les adverbes s'ajoutent souvent à des formes verbales: *Allons donc, voici voilà*. Sur *es* (ecce), voir § 592.

636. Formes verbales. C'est l'impératif dont on se sert le plus souvent, mais on peut aussi signaler l'emploi d'autres formes verbales comme interjections.

1° Impératif. Exemples: *Allons, baste* (emprunté de l'it. basta) *gare, halte* (emprunté de l'all. halt), *tenez, tiens, va, voici, voilà* (comp. II, § 153, 1). Ajoutons quelques formes dont on ne se sert plus: *Aga*, de *agare* (II, § 154); *avoi*, probablement combinaison de *ah* et *voi* (vide); *diva*, aussi écrit *di va*, peut-être composé des deux impératifs dic et vade; *diva* est devenu *dia* ou *dea* d'où *da. Esgar*, de *esgarde* (II, § 154).

2° A côté de l'impératif, on trouve le présent de l'indicatif: *suffit*, le présent du subjonctif: *soit*, l'infinitif: *foutre*, ordinairement atténué en *fichtre*.

637. Phrases entières. Dans les paragraphes précédents nous avons cité plusieurs exemples d'interjections provenant de phrases dont les éléments se sont soudés. La vieille exclamation *dehait* (§ 633) est à l'origine une imprécation très violente; dans les formes modernes *voici* et *voilà* se cachent un impératif et un adverbe, et les éléments étaient autrefois séparables; on disait *voi me ci, voi te la*. La langue moderne présente un assez grand nombre de phrases qui peuvent s'employer comme interjections; elles appartiennent surtout au langage familier ou vulgaire, et il en surgit de nouvelles tous les jours. Exemples:

Fouette cocher. — Nous montâmes en voiture, et puis, fouette, cocher!

Va comme je te pousse. — Tout est réglé, l'affaire est en train, et maintenant, va comme je te pousse.

Va-t'en voir s'ils viennent. — Il comptait sur leur promesses, mais va-t'en voir s'ils viennent.

LIVRE SEPTIÈME.

DÉRIVATION IMPROPRE.

---

638. Nous appelons dérivation impropre le procédé par lequel on tire d'un mot existant un autre mot en lui attribuant simplement une fonction nouvelle, sans avoir recours aux moyens dont se sert ordinairement la dérivation et que nous avons étudiés dans les paragraphes précédents. Grâce à la dérivation impropre les différentes parties du discours peuvent fournir des substantifs, des adjectifs, des pronoms et des particules, et on voit ici mieux qu'ailleurs avec quelle facilité un mot passe d'une catégorie à une autre et combien sont factices, en beaucoup de cas, les limites établies par les grammairiens entre les différents groupes de mots. Comme la dérivation impropre ne change pas la forme des mots et qu'elle repose exclusivement sur la nouvelle fonction attribuée à un mot déjà existant, elle ressort peut-être plutôt de la sémantique. C'est pour des raisons purement pratiques que nous en traitons dans ce volume de notre Grammaire.

639. La dérivation impropre est un procédé dont on se sert à tout moment. On peut ainsi substantiver presque tout mot. Prenons par exemple les pronoms *quelqu'un* et *quelque chose*, et nous verrons comment on peut en tirer des substantifs. P. Bourget écrit: Tout a contribué à faire de ma pauvre personne *un demi-quelqu'un ou quelque chose* (*Pastels*, p. 70). Cette attribution sporadique et individuelle d'une fonction nouvelle

à un mot est un fait assez fréquent; nous le laisserons de côté dans l'exposé suivant qui ne s'occupera que des cas réguliers et constants.

CHAPITRE I.

SUBSTANTIFS.

640. Les substantifs forment très souvent des adjectifs, rarement des pronoms et des particules. Il n'y a pas de limites fixes et certaines entre les substantifs et les adjectifs. Beaucoup de substantifs s'emploient adjectivement. On dit: *Un adultère — une femme adultère; une bête — un homme bête; une colère — un homme colère; une maîtresse — une maîtresse chèvre; un parjure — un témoin parjure; un sacrilège — un prêtre sacrilège*, etc. Cette particularité est de vieille date; nous la trou vons déjà dans l'ancienne langue: *Une maistre pierre* (*Raoul de Cambray*, v. 3151); *mon palais ancestre* (*Aiol*, v. 6504). On peut également employer un substantif comme prédicat neutre: Qu'il a bien découvert son âme mercenaire, Et que peu *philosophe* est ce qu'il vient de faire (*Femmes savantes*, V, sc. 4). Que voilà qui est *scélérat*, Que cela est *Judas* (*Bourgeois Gentilhomme*, III, sc. 10). Dans les paragraphes suivants nous allons étudier en détail l'emploi des substantifs comme adjectifs.

Remarque. Les substantifs employés en apposition suivent toujours le déterminé: *une aventure farce;* il n'y a que *maîtresse* qui peut le précéder.

641. Apposition.

Un substantif est souvent employé comme déterminant d'un autre substantif. Th. Banville écrit: *Mais ce mot sorcier, ce mot fée, ce mot magique, où le trouver?* (*Petit traité de poésie française*, p. 49). Nous voyons ici les deux substantifs *fée* et *sorcier* employés en apposition, et grâce à cet emploi ils en viennent à fonctionner à peu près comme l'adjectif *magique*. Voici quelques autres exemples de ce phénomène: *N'est-ce pas que ça vous a un air Watteau, Pompadour et fête galante* (P. Bourget, *La duchesse bleue*, p. 15). *Ah! en fait d'amour veux-tu mes impressions femmes ici?* (Goncourt, *Manette Salomon*,

p. 46). *Une réserve vraiment femme* (Daudet, *Sapho*, p. 21). *Cet air un peu garçon, propre aux filles d'artistes* (E. Daudet). *D'autres visiteurs presque tous simples et peuple* (M. Prévost, *Frédérique*, p. 380). *Les frimousses peuple de ses trois petites pupilles* (*ib.*, p. 411). Victor Hugo a parfois presque abusé de ce procédé; on trouve dans ses poésies *un rocher-hydre, un torrent-reptile, un temple-sépulcre, une maison-tanière*, etc. (comp. § 559). Dans ces exemples l'emploi adjectif des substantifs est à regarder comme une particularité stilistique, comme un tour original et assez individuel. La particularité signalée ne se trouve pas seulement dans le langage soigné et quelque peu raffiné; elle est aussi et surtout caractéristique du parler vulgaire et argotique: *Un aplomb bœuf, un succès bœuf, un ton canaille, un homme cochon, une façon cruche, une aventure farce, un air gamin.*

642. L'emploi d'un substantif en apposition est devenu général dans la désignation des **couleurs.** En voici une série d'exemples:

Acajou. — Des cheveux acajou.

Brique. — Un teint brique.

Cerise. — Des étoffes cerise.

Feu. — Une chienne au pelage feu.

Garance. — Une jaquette d'un bleu noir avec col et parements garance.

Groseille. — Peluche groseille.

Marron. — Une robe marron foncé.

Or. — Les cheveux jaunâtres et grisonnants étaient blanc et or (Balzac, *Eugénie Grandet*, p. 17).

Paille. — Des gants paille.

Puce. — Un gilet de velours à raies alternativement jaunes et puce (Balzac, *Eugénie Grandet*, p. 18).

Saumon. — La revue saumon.

Remarque. Les exemples cités nous permettent de suivre comment un mot se développe dans certaines conditions de substantif en adjectif. Plusieurs des substantifs mentionnés sont employés elliptiquement: au lieu de *cerise, paille, puce* on peut encore employer les expressions complètes *rouge cerise, jaune paille, brun puce.* On a dit d'abord *un ruban brun puce;* puis par abréviation *un ruban puce;* dans cette combinaison il y a, si l'on veut, juxtaposition de deux substantifs, mais il est hors de doute que le déterminant fonctionne souvent à peu près comme un adjectif, et pour le mot *rose*

le passage à la nouvelle fonction s'est effectué définitivement. Dans *un ruban rose*, ce dernier mot indique la couleur et rien que cela; il n'éveille aucune idée de la fleur. Les indications de couleur qui ne se sont pas encore affranchies de leur sens étymologique, sont ordinairement laissées invariables. On dit *une robe marron*, *des gants paille*, *des rubans cerise*, etc., mais *rose* est devenu un pur adjectif: *des rubans roses*. Il faut encore remarquer qu'on a tiré de *châtaigne* et de *violette* les deux adjectifs *châtain* et *violet* (II, § 380), dont le premier est souvent invariable (II, § 442).

643. Le phénomène que nous venons d'étudier dans les substantifs simples s'observe aussi dans les substantifs composés et dans les locutions figées. Exemples:

Ancien régime. — C'est très ancien régime (Bourget, *Voyageuses*, p. 103).

Bon enfant. — Cette petite bourgeoise bohême et bon enfant (G. de Maupassant, *Bel Ami*, p. 250). Des airs bon enfant (Bourget, *Complications sentimentales*, p. 37). — Quand *bon enfant* détermine un substantif féminin il y a parfois concordance: Une taquinerie bonne enfant (*ib.*, p. 52). Une brutalité bonne enfant (Zola, *l'Œuvre*, p. 164).

Brave homme. — Des exhortations brave-homme (Lavedan, *Vieux marcheur*, p. 319).

Collet monté. — Des gens collet-monté.

Eau-de-rose. — Un socialisme très eau-de-rose (Bourget, *Complications sentimentales*, p. 58).

Faubourg Saint-Denis. — Le monde élégant faubourg Saint Denis (A. Dumas, *L'étrangère*, p. 6).

Moyen âge. — Dans cette ville moyen âge et renaissance (M. Prévost, *Frédérique*, p. 369).

Petite ville. — On est si petite ville à l'Opéra (Mérimée, *Double méprise*, p. 257).

Poivre et sel. — Ses long favoris poivre et sel.

Pot-au-feu. — J'ai toujours été bien pot-au-feu, dans le fond, bien papa (Lavedan, *Vieux marcheur*, p. 159).

Premier choix. — Une révérence premier choix.

Pur sang. — Un méridional pur sang (G. de Maupassant, *Petite Roque*, p. 231). Des chevaux pur sang (ou seulement: des pur sang).

Terre à terre. — Une conscience terre à terre. L'âpreté terre à terre des revendications (M. Prévost, *Frédérique*, p. 279).

Vieux-jeu. — Une femme vieux-jeu.

Remarque. Les mots composés employés par apposition sont laissés invariables: *Une robe vert de mer*; *des rubans vert de mer; des principes collet monté*, etc. Nous avons vu ci-dessus que *bon enfant* peut faire exception.

644. Substantif > particule. L'emploi d'un substantif comme particule est un phénomène relativement rare. Rappelons seulement que plusieurs substantifs sont devenus interjections: *Dame, flûte, peste*, etc. (§ 633) et dans la phrase *se lever matin* le substantif est devenu adverbe.

CHAPITRE II.

ADJECTIFS.

645 Ellipse. Par l'ellipse du substantif déterminé les adjectifs passent souvent à l'état de substantifs. Comme exemple de ce procédé, citons la phrase suivante: *Les bibelots jolis du Dix-huitième* (Lavedan, *Sire*, p. 49). Il serait absolument superflu d'ajouter le déterminé. C'est le mot déterminant qui est l'essentiel, et cette expression incomplète, tout individuelle qu'elle soit, est aussi facilement compréhensible que par ex. la locution courante: *coucher sur la dure;* les mots *siècle* et *terre* se dégagent naturellement des phrases. Voici deux autres exemples remontant au moyen âge: Et neporquant de s'aventure Li a conté *tote la pure* (*Tyolet*, v. 550). Le neveu Charle, qui des *bones* fist tant (*Les Narbonnais*, v. 2334). Dans d'autres cas il peut être assez difficile de déterminer quel est le substantif sous-entendu; parfois il faut des recherches historiques pour le découvrir; ainsi ce n'est qu'en apprenant que *rendre la pareille* est un terme emprunté au jeu de paume qu'on comprend que le mot omis doit être *balle.*

646. Le changement d'un adjectif en substantif grâce à une ellipse est d'ancienne date, comme nous l'avons vu. En voici maintenant quelques exemples remontant au latin; les substantifs cités n'ont jamais été adjectifs en français:

Aube < vfr. *albe* < alba, pour dies alba.

Chaussée < vfr. *chalciee* < blat. *calciata, pour via calciata.

Cuivre < blat. coprium, du latin classique cupreum pour aes cupreum, métal de Chypre.

Date, emprunté du latin du moyen âge data, sous-entendu littera, premier mot de la formule qui indiquait l'époque où un acte avait été rédigé.

Etres < vfr. *estres* < exteras (I, § 460, 6) pour exteras partes.

Écluse < vfr. *escluse* < exclusa, pour aqua exclusa. Le mot a passé en bas allemand: holl. *sluis*, mball. *slûse* (d'où danois *sluse*); all. *schleuse*.

Foie remonte à ficatum pour jecur ficatum, proprement foie d'oie engraissée de figues. Sur l'altération qu'a subie ficatum sous l'influence du mot grec *συκωτόν* voir la brillante étude de G. Paris dans *Miscellanea linguistica in onore di Graziadio Ascoli* (Torino, 1901).

Fromage, autrefois *formage* (I, § 518, 1) < formaticum, pour caseum formaticum.

Hiver < vfr. *ivern* (I, § 331) < hibernum pour tempus hibernum.

Lévrier < leporarius pour canis leporarius.

Pêche < vfr. *pesche* < persica, pour arbor persica.

Route < rupta, pour via rupta.

Sanglier < vfr. *sengler* (§ 212) < singularis, pour porcus singularis.

Remarque. Dans plusieurs cas nous voyons un adjectif remplacer un substantif sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'hypothèse d'une ellipse; en tout cas il serait très difficile de dire au juste quel serait le déterminé omis. Voici quelques substantifs dérivés d'adjectifs latins: *Ivoire* (eboreum; os?), *jour* (diurnum; tempus?), *liège* (levium), *linge* (lineum), *mâtin* (mansuetinum), *montagne* (montanea), *velours* (villosum), etc. Ajoutons quelques mots qui sont primitivement des comparatifs: *maire* (major), *prieur* (priorem), *seigneur* (seniorem).

647. Exemples français d'adjectifs substantivés grâce à une ellipse:

Anglaise, pour *écriture anglaise*.

Bâtarde, pour *écriture bâtarde*.

Bouclier, pour *écu bouclier*, vfr. *escus boclers* (comp. § 212).

Capitale, pour *lettre capitale*.

Capitale, pour *ville capitale*.

Centrale, terme d'étudiant pour *École centrale*.

Circulaire, pour *lettre circulaire*.

Complet, pour *vêtement complet*.

Constituante, pour *Assemblée constituante.*

Continue, pour *fièvre continue.*

Méditerranée, pour *mer méditerranée.*

Première, pour *première représentation.*

Quarte, pour *parade quarte.*

Ramier, pour *pigeon ramier*, pigeon sauvage qui niche sur les arbres, sur les rameaux.

Rapide, pour *train rapide.*

Rapière, pour *épée rapière;* l'origine du mot est inconnue.

Ronde, pour *écriture ronde.*

Veuve, pour *femme veuve*, vfr. *feme veve* (II, § 380).

Ce procédé est très employé dans le langage technique. Relevons les termes mathématiques: *la diagonale, l'oblique, la perpendiculaire* (sous-entendu *ligne*); les termes musicaux: *une blanche, une noire, une ronde* (sous-entendu *note*), etc.

648. La chute du déterminé est un phénomène qui se reproduit fréquemment et dont le parler vulgaire offre un grand nombre d'exemples. On parle du *dirigeable* et du *captif*, on boit de la *fine*, et on est membre de la *Fraternelle.* Un individu se promène en *haut-de-forme* avec sa *légitime*, va voir dans un *garni* un camarade qui revient de la *Nouvelle*, etc.

649. Des adjectifs **qualificatifs** s'emploient très souvent comme substantifs pour désigner des êtres vivants, des hommes ou des animaux. Il s'agit surtout d'adjectifs qui indiquent une qualité morale ou physique.

1° Hommes. — *Les grands, les petits, les jeunes, les vieux, les mauvais, les malheureux, un avare, un aveugle, un fou, un méchant, un muet, un sourd, un pauvre, un riche, un saint, un immortel, un malade.*

2° Animaux. — *Baudet*, diminutif de l'ancien adjectif *baud*, vif, fier; *belette*, diminutif de *beau*, primitivement un nom hypocoristique de l'animal. Dans l'ancienne langue beaucoup d'adjectifs désignant des couleurs ont été transformés en substanstantifs et sont devenus des dénominations de chevaux: *baucent* (blanc et noir, tacheté), *blanc, fauve, fauvel, ferrant* (grisonnant, gris de fer), *liard* (grisâtre), *roux, saur, sauret*, etc.

650. Il y a plusieurs autres cas où un adjectif devient substantif; nous en examinerons les trois suivants:

1° NOMS DE CHOSES. Considérons pour commencer le mot *creux;* c'est primitivement un pur adjectif, dont le sens est bien déterminé: *un arbre creux*, *une dent creuse*, etc. Comme la plupart des adjectifs il peut s'employer d'une manière neutre: *graver en creux*, et il devient par là facilement un substantif; à côté de la combinaison *un arbre creux* on crée *le creux d'un arbre*. De cette manière *creux* adopte le sens de 'trou' ou de 'partie concave de quelque chose': *poser les pieds dans les creux* (Guy de Maupassant, *Sur l'eau*, p. 26), *le creux de la main, se sentir un creux dans l'estomac*, etc.; il finit par désigner des objets creux; dans le langage des potiers, *le creux* se dit pour les pièces de poterie creuses par opposition à *la platerie,* les pièces plates. Une telle évolution se constate souvent; elle est si naturelle qu'elle n'a pas besoin d'être expliquée et commentée dans tous les détails. En voici quelques autres exemples: *Biscuit*, vfr. *bescuit* (comp. I, § 39, Rem.), du pain deux fois cuit; *crêpe*, vfr. *crespe*, crêpu; *journal; pelouse*, forme dialectale pour *peleuse* (I, § 182), proprement: couvert de poil; *persienne.* Des adjectifs de couleurs s'employaient dans la vieille langue pour désigner différentes sortes de draps et de fourrures; on dit encore *du gris* et *du vair.*

2° NOTIONS ABSTRAITES. On dit *le chaud, le froid, le beau, le vrai, le droit, le sublime,* etc. Cet emploi neutre de l'adjectif est très répandu dans la langue moderne; on dit maintenant par ex.: *Il est d'un comique . . . Vous êtes d'un sincère . . . Il y a dans ce style du banal et du grotesque. Il y avait du piquant dans cette affaire. Le dramatique de la situation.* Victor Hugo s'est beaucoup servi d'adjectifs pris substantivement: *Quand de l'inaccessible il fait l'inexpugnable (Le petit roi de Galice). Les célestes n'ont rien de plus que le funèbre (Le Crapaud). Le stupide attendri sur l'affreux se penchant (ib.).*

3° LOCUTIONS. Nous citerons ici quelques locutions toutes faites où l'adjectif est au féminin pluriel: *En apprendre de belles; être dans ses bonnes; en écrire de bonnes; en dire de bonnes; en voir de dures; en voir de grises.*

651. ADJECTIF > ADVERBE. On distinguait en latin entre la forme neutre de l'adjectif et l'adverbe, entre m a l u m et m a l e;

cette distinction a disparu en français par l'amuïssement de la finale; au moyen âge *mal* s'employait indifféremment comme adjectif et comme adverbe; il en était de même de *bel*, *menu*, *petit* et autres. Dans la langue moderne nous avons dans plusieurs combinaisons figées des adjectifs au sens adverbial: *parler bas*, *chanter faux*, *sentir bon*, etc. (comp. § 593); notons la différence entre *parler haut* et *parler hautement*.

CHAPITRE III.

VERBES.

---

652. Les formes verbales peuvent donner des substantifs, des adjectifs, des adverbes, des interjections et des prépositions. C'est surtout l'infinitif et les deux participes qui fournissent les mots nouveaux; on a aussi, mais bien plus rarement, tiré parti de l'impératif et de quelques formes de l'indicatif (le présent, le passé défini, le futur) et du subjonctif (le présent).

653. Infinitif. Dans l'ancienne langue tout infinitif pouvait s'employer substantivement. Cette particularité, qui distingue encore l'espagnol de nos jours et, à un degré inférieur, l'italien, a été très restreinte dans les époques postérieures du français. Pourtant la langue a gardé un certain nombre d'infinitifs formant des substantifs qui s'emploient aussi au pluriel: *le baiser*, *le déjeuner*, *le devoir*, *le dîner*, *l'être*, *le goûter*, *le parler*, *le pouvoir*, *le repentir*, *le rire*, *le vouloir*, etc. *Le loisir*, *le manoir*, *le plaisir* sont également d'anciens infinitifs. Ajoutons que plusieurs infinitifs ne s'emploient que sporadiquement comme substantifs; citons comme exemple la phrase suivante: *Le faire* solide et impassible de l'artiste y proclamait une civilisation dure (Bourget, *L'étape*, p. 412). Cet emploi de l'infinitif est surtout propre à la langue technique. Dans une étude physiologique on examinera par exemple *le grimper* c. à d.: le mode de grimper, la manière dont les muscles concourent à l'acte de grimper. En médecine on étudiera *le palper*. Comp. encore la phrase suivante d'Anatole France (*La vie littéraire*, IV, 74): Cette entente du *parler*, du *sentir*, et du *vivre* agrestes

(c. à d. de la façon dont on parle, dont on sent, dont on vit à la campagne).

REMARQUE. Après l'amuïssement du *-r* final (I, § 364), il y a confusion entre l'infinitif et le participe passé de la première conjugaison. On hésite entre *dîner, après-dîner, au débotter* et *dîné, après-dîné, au débotté;* on écrit fautivement *débouché, débridé, défilé, doigté. Un démenti* est probablement pour *un démentir* (comp. II, § 78).

654. PARTICIPE PRÉSENT. Le participe présent forme des adjectifs, des substantifs, des particules.

1° Tout participe présent peut s'employer comme adjectif: *aimant, attrayant, chantant, enchantant, lisant, pendant*, etc.

2° Des participes présents désignant des êtres vivants deviennent substantifs; ils sont des deux genres: *un amant — une amante* (comp. II, § 24), *un débutant — une débutante, un mendiant—une mendiante, un participant—une participante*, etc.

3° Des participes présents désignant des choses ou des notions abstraites deviennent substantifs. Ils sont tantôt masculins: *le couchant, le croissant, le levant, le montant*, etc., tantôt féminins: *la Constituante, la courante, la dominante, la résultante, la variante*, etc.

4° Quelques participes présents s'emploient comme prépositions, voir § 620; pour les adverbes voir § 599, 3.

655. PARTICIPE PASSÉ. Le participe passé forme des adjectifs, des substantifs, des prépositions.

1° Tout participe passé peut s'employer comme adjectif: *aimé, estimé, fini, vaincu*, etc.

2° Un participe passé désignant un être vivant peut devenir substantif et présenter les deux genres: *un associé—une associée, un fiancé—une fiancée, un marié — une mariée, un révolté—une révoltée*, etc.

3° Un participe passé désignant une chose ou une notion abstraite devient substantif. Il est tantôt du genre masculin: *un arrêté, un cliché, un fourré, un écrit, un fait, un aperçu*, etc., tantôt du genre féminin: *Une arrivée, une assemblée, une battue, une saillie, une venue*, etc. Sur les vieilles formes du participe passé conservées comme substantifs, voir II, § 111.

4° Plusieurs participes passés sont devenus prépositions, voir § 621.

656. Impératif. L'impératif peut former des substantifs et des interjections.

1⁰ Substantifs. Formes latines: *Le jubé, le récipé, le tollé, un orémus;* le premier de ces mots n'est que le commencement d'une prière: »Jube domine, benedicere« (comp. § 5).

2⁰ Comme formes françaises nous ne saurions citer que *lampon* qui est pour *lampons* (refrain d'anciens couplets satiriques, puis: couplet satirique), et *sonnez,* terme du jeu de trictrac.

3⁰ Interjections; voir les exemples cités au § 636.

657. Autres formes. Les autres formes du verbe ont été peu employées pour former de nouveaux mots. Le présent de l'indicatif et du subjonctif, le passé défini et le futur ont donné un petit nombre de substantifs et de particules.

1⁰ Présent de l'indicatif. Nous citerons ici l'ancien adverbe *espoir*, qui s'employait au sens de 'peut-être', et qui, mis en tête de la phrase, demandait l'inversion du verbe. Exemples: Je remanrai aveques lui un an ou deus ou *espoir* plus (*Escoufle*, v. 1534). *Espoir* trouveroit elle en yaus tout confort et bonne adrece (Froissart, I, 20). *Espoir* est primitivement la première personne du présent de l'indicatif; il reproduit ainsi le latin (ut) spero; on lui attribuait parfois une fonction verbale, et on le remplaçait même par *je l'espoir*.

Remarque. Rappelons encore quelques formes latines qui sont devenues des substantifs: *Le veto, l'accessit, le déficit, le facit, le placet, le satisfecit, le tacet.*

2⁰ Présent du subjonctif. Ce temps se retrouve dans la conjonction *soit* et dans l'interjection *vivat;* ce dernier mot fonctionne aussi comme substantif: *le vivat—les vivats.*

3⁰ Passé défini: *Un peccavi, un vidimus* (de ce mot on a tiré le verbe *vidimer*).

4⁰ Futur: *Un lavabo, un pâtiras* (un souffre-douleur).

CHAPITRE IV.

PARTICULES.

658. PARTICULES ⟩ SUBSTANTIFS. Presque toutes les particules peuvent s'employer substantivement et sont du masculin. On dit *le oui, le non, le pourquoi, le mais, le bien, le mieux, le plus, le pour, le contre, l'avant, le derrière, le dedans, le dessous, le dehors,* etc. Plusieurs de ces mots sont devenus de vrais substantifs tout en gardant leur fonction de particules, et ils se sont pour ainsi dire dédoublés. Il y en a d'autres qui ne reçoivent que sporadiquement les fonctions de substantif. En voici quelques exemples: La vie pour beaucoup (et je fais partie de *ce beaucoup-là*) ressemble souvent à un écheveau de fil brouillé (L. Bocquet, *Albert Samain,* p. 31). Je n'en arrachai que *de profonds hélas* (Corneille, *Sophonisbe*, 465).

REMARQUE. Sur l'emploi des onomatopées comme substantifs, voir § 20, 1, 31; pour les refrains, voir § 28, Rem.

659. ADVERBES ⟩ ADJECTIFS. L'emploi d'un adverbe comme adjectif est un phénomène que nous pouvons constater dès les plus anciens textes, et dont nous trouvons un exemple déjà en latin vulgaire où le præsto du latin classique a été remplacé par præstum. En français le mot fonctionne exclusivement comme adjectif, mais il paraît parfois avoir été invariable; ainsi dans le premier passage où figure le mot: *La nef est preste* (*Saint Alexis*, v. 77), quelques manuscrits donnent la forme *prest.* Citons aussi l'adverbe *sovent* qui se combine volontiers avec le substantif *fois* et subit la flexion: *soventes fois.* Cette locution, très employée dans la vieille langue, se trouve encore dans Mairet (*Sophonisbe*, v. 1167). Nous avons

déjà observé que *devant* pouvait se joindre directement à un substantif avec lequel il s'accordait (§ 589, 1): *Li devanz diz*; mais ordinairement il suivait le substantif et restait invariable: *Les mains devant* (*Aiol*, v. 368). *Les deus poes devant* (*Doon de Maience*, p. 47). *Des piés devant* (*Huon de Bordeaux*, p. 55).

De la même manière se comportait *derrière: Le trait deriere* (Ph. de Thaün, *Bestiaire*, v. 35). *La garde riere* (Ambroise, *La guerre sainte*, v. 1913). On dit maintenant *arrière garde*, et dans ce composé comme dans tous les autres de la même espèce (§ 562) nous sommes aussi disposé à attribuer à l'adverbe une fonction adjectivale.

660. Voici maintenant quelques exemples modernes montrant le passage d'un adverbe au rôle d'adjectif:

Debout. — Ce Paris *debout* et frémissant (*Soirées de Médan*, p. 180).

Déjà. — *Le déjà félibre* (Donos, *P. Verlaine*, p. 39).

Mieux. — *Les mieux chaises. Les mieux fourchettes.* Cette manière de dire appartient au langage familier; comp. en italien *le meglio forchette.*

Presque. — *Leur presque solitude* (*Revue bleue*, 1900, II, p. 336). *Son presque cousin* (Gyp, *La fée Surprise*, p. 21). *Ce presque vieillard* (O. Mirbeau, *Journal d'une femme de chambre*, p. 372). *Cette presque élégance des manières* (*id.*, *Le jardin des supplices*, p. 47). *La presque totalité.*

REMARQUE. L'emploi d'un adverbe comme adjectif est un phénomène relativement peu répandu en français ainsi que dans les autres langues romanes. Le latin classique en offrait pourtant un certain nombre d'exemples; on disait nunc homines, illa tum mutatio, retro principes, ante mola, sæpe leges. Dans le latin ecclésiastique et populaire on trouve souvent semper et quondam employés comme attributs: semper virgo Maria; per semper sæcula; de quondam patre meo. Des exemples correspondants se trouvent en espagnol: *la siempre señora mia* (Cervantes). Rappelons pour l'anglais: *the above discourse, an almost reconciliation, the then ministry, his then residence.*

661. ADVERBES > PRÉPOSITIONS. Ce passage est relativement rare. Nous avons déjà cité vfr. *enz, hors, sous* qui remontent à des adverbes latins. Ajoutons maintenant *avec* dont l'emploi adverbial a persisté jusqu'à nos jours (§ 662) malgré son emploi comme préposition. Pour la langue moderne, on peut citer *aussitôt* et *sitôt.* Exemples: Prendre un exercice violent

aussitôt le repas (*Revue des Deux Mondes*, 1881, sept.-oct., p. 938). Il était là depuis quelques jours, mort presque *aussitôt leur arrivée* à Montreux (A. Daudet, *Tartarin sur les Alpes*, p. 256). *Sitôt le serrement* de mains, elle se remit à marcher (*ib.*, p. 254). *Sitôt ces tristes paroles* elle aurait voulu les retenir (*id.*, *Petite Paroisse*, p. 178). S'installant à dessiner *sitôt les repas*, se refusant à toute sortie avec elle (*id.*, *Sapho*, p. 214). L'emploi prépositionnel des deux adverbes est maintenant très général; on dit couramment *aussitôt son arrivée*, *aussitôt le mariage*, *aussitôt la sortie du collège*, *sitôt la catastrophe*, etc., et Littré admet *aussitôt le jour*. Néanmoins les grammairiens pédants ne laissent pas de protester contre cet usage établi depuis longtemps.

Conjonction > préposition, voir § 625.

662. Prépositions > adverbes. Qu'une préposition devienne adverbe c'est un phénomène des plus généraux; on le retrouve à tous les temps dans toutes les langues. En français on constate pour plusieurs mots et dès les plus anciens textes une forte hésitation entre la fonction prépositionnelle et la fonction adverbiale. Les exemples suivants montreront l'emploi sporadique comme adverbes de mots qui ordinairement sont prépositions:

Après. — Senneterre, tu le connais bien? le grand blond qui tient la banque ici, *me court après* dans les salons du Cercle (P. Bourget, *La duchesse bleue*, p. 24).

Avec. — L'on *assaisonne avec* certains ragoûts (J.-K. Huysmans, *La cathédrale*, p. 281). Elle est mince et flexible et d'une trempe telle Qu'on *percerait*, *avec*, un mur de citadelle! (Richepin, *La cavalière*, I, sc. 8).

Contre. — S'il vous bat, *ne priez pas contre*, *priez pour* (Rostand, *La Samaritaine*, p. 79).

Depuis. — Mme de Bréars, *depuis* toujours vêtue de noir, avait su être une admirable mère chrétienne (Paul et Victor Margueritte, *Les deux vies*, p. 7).

Pour, voir *contre*.

Sans. — Dommage si les p'tits garçons viennent pas! .... — Ben, on *s'amusera sans!* .... on *s'amusait* bien *sans* les aut's fois (Gyp, *Jaquette et Zouzou*, p. 65).

LIVRE HUITIÈME.

FORMATION DU GENRE.

CHAPITRE I.

REMARQUES GÉNÉRALES.

663. Tous les substantifs français, ainsi que tous les mots employés accidentellement comme substantifs sont déterminés quant au genre. Ils sont soit masculins soit féminins: étant d'origine latine, la plupart d'entre eux ont conservé le genre qu'ils avaient primitivement, avec cette seule restriction que le neutre a été réparti entre les deux autres genres (comp. II, § 244). Les quelques changements survenus sont surtout dus soit à une influence de la forme du mot, soit à une influence du sens. Il y a une tendance permanente et assez forte, à faire disparaître le désaccord qui, grâce au développement phonétique et sémantique, peut se produire entre le genre et la terminaison ou entre le genre et le sexe naturel. Les mots savants et les mots étrangers présentent, pour la formation du genre, les mêmes particularités; leur genre s'explique soit par des raisons étymologiques et historiques, soit par des raisons formelles et logiques.

664. Genre et terminaison. Il y a parfois désaccord entre la terminaison et le genre. En ce cas c'est ordinairement la terminaison qui l'emporte et change le genre; l'inverse a aussi lieu, mais la victoire du genre sur la terminaison paraît se produire moins souvent.

1° Les mots latins en -us sont régulièrement masculins: murus — *le mur*, caballus — *le cheval*, etc. Quelques-uns sont pourtant du féminin et cette discordance entre le genre et la terminaison a été réparée de deux manières. Ou le genre s'est changé conformément à la terminaison: fraxinus — *le frêne* (§ 671, 1), porticus — *le porche*, etc. (on conserve pourtant manus — *la main*), ou le genre s'est maintenu en l'emportant sur la terminaison qui est remplacée par a: amethystus — it. *amatista;* smaragdus — esp. *esmeralda*, fr. *une émeraude;* nurus — esp. *nuera;* socrus — esp. *suegra*.

2° Les mots latins en -a sont régulièrement féminins: terra — *la terre*, etc.; c'est pourquoi les mots féminins prennent volontiers cette terminaison: glacies > glacia > it. *ghiaccia* (II, § 234); grus > grua > fr. *grue;* hirundo > hirunda > fr. *aronde*. Quelques mots en -a désignant surtout des êtres vivants sont masculins: nauta, papa, propheta; ici la terminaison l'emporte sur le sexe naturel et on trouve au moyen âge *la pape*, *la prophète;* il en était de même en vieux provençal (*papo* est encore féminin à Montpellier) et en vieil espagnol où l'on trouve également *la papa, la profeta, las patriarcas*. Sur les noms de fleuves en *-a* où on observe le même phénomène, voir § 671, 2. Le développement inverse, le changement de la forme sous l'influence du sens, s'observe dans l'it. *il pirato* (lat. pirata) et dans le vfr. *ermit*, qui paraît remonter à *eremitus et non pas à eremita.

Remarque. Les neutres grecs en *-a* ont pour une grande partie adopté le genre de leur désinence et sont devenus féminins en français comme dans les autres langues romanes. Le changement de genre a lieu et dans les mots populaires et dans les mots savants: sagma (voir I, § 12,1, n° 348) > *la somme*, cyma > *la cime*, apostema > *une apostume* (sur le changement de suffixe, voir § 294, 1), enigma > *une énigme*, anagramma > *une anagramme* (comp. § 706), epigramma > *une épigramme* (comp. § 674). Sont devenus masculins: aroma > *un arôme*, asthma > *un asthme*, rheuma > *le rhume*, phantasma, devenu en lat. pop. *fantosma > *le fantôme;* ajoutons *anathème*, *diadème*. *emblème*, *problème*, *thème*, qui sont également masculins.

665. Genre et sexe. Il y a ordinairement accord entre le genre grammatical et le sexe naturel: homo — *un homme*, pater — *le père*, filius — *le fils*, taurus — vfr. *le tor*, etc.; femina — *la femme*, soror — *la sœur*, vacca — *la vache*, capra — *la chèvre*, etc. Dans quelques cas il y a désaccord; ci-

tons les mots neutres mancipium, prostibulum, scortum; comp. aussi auxilia, vigiliæ. Voici maintenant quelques détails concernant le français:

1° Un mot masculin devient féminin quand il s'applique à un être féminin. Citons d'abord jumentum, devenu *la jument* dès le moment où il a abandonné le sens de 'bête de somme' pour prendre celui de 'cavale'. Le mot composé *bonbec*, ayant été appliqué spécialement aux femmes, a changé de genre. On a dit d'abord: *c'est une Marie bonbec*, puis plus brièvement: *c'est une bonbec. Salisson* a subi le même développement; une femme sale s'appelait au XVIe siècle *un salisson;* on dit maintenant *une salisson.* On a également hésité entre *un* et *une laideron;* encore de nos jours on se demande s'il faut dire: *cette femme est un laideron* ou *une laideron.* C'est probablement la dernière forme qui l'emportera; on finira par dire *un* et *une laideron*, comme on dit *un* et *une souillon.* L'usage hésite également pour le néologisme *louchon.* On lit dans Zola: *Ce louchon d'Augustine (L'Assommoir),* mais le Dict. Gén. admet *cette petite louchon.* On en viendra peut-être quelque jour à créer pour ces mots une forme féminine spéciale comme on l'a fait pour *tatillon*: dans le parler familier on entend *une tatillonne,* qui tend à remplacer *une tatillon*, seule forme reconnue par la langue littéraire.

2° Un mot féminin peut devenir masculin en s'appliquant à un être du sexe masculin. Les noms de personnes sont souvent primitivement ou des noms abstraits ou des noms de choses. Le changement de sens peut être accompagné d'un changement de genre; c'est de cette manière qu'on a créé à *une aide* et à *une trompette* les formes masculines *un aide* et *un trompette* (voir § 708). Mais tout en créant *un aide* on ne crée pas *un caution;* on continue à se servir du féminin *la caution* pour désigner celui qui prend un engagement pour un autre.

Remarque. Les quelques exemples cités montrent suffisamment combien il est fortuit qu'un mot change de genre pour se conformer au sexe. Nous avons vu qu'on est arrivé à dire *une bonbec*; mais pourquoi garde-t-on *un bas-bleu* quoique *les bas-bleus*, sans aucune exception, soient des femmes?

666. La lutte entre le genre, la terminaison et le sexe s'élucide d'une manière frappante par l'examen du développe-

ment historique du mot *sphinx*. C'est un mot savant, emprunté du grec *σφίγξ*. Comme le monstre fabuleux désigné par ce mot était une femme, *σφίγξ* était du féminin et conformément à l'étymologie on a dit d'abord en français *la sphinx*. Cependant on a ici accouplé un article féminin à un mot dont la terminaison est décidément masculine (comp. *le larynx*, *le lynx*). On a remédié à ce désaccord de deux manières différentes. Ou la terminaison l'a emporté sur le genre du mot et le sexe du monstre, d'où *le sphinx*, devenu général au grand siècle et gardé jusqu'à nos jours. Ou la forme du mot a été changée conformément aux exigences du genre et du sexe, et *la sphinx* a été remplacé par *la sphinge;* c'est ainsi qu'écrivait Saint-Gelais, et cette forme a été sporadiquement reprise de nos jours, comme il ressort du passage suivant: »Je ne prétends pas avoir le mot de *ce sphinx*, ou de *cette sphynge*, comme disent ceux de nos camarades qui veulent bien prouver qu'ils ne savent pas le grec. Mais à défaut du mot, j'aurai *la sphynge* en personne ou je ne serai plus Jacques Molan« (P. Bourget, *La duchesse bleue*, p. 191). L'histoire de *fourmi* est aussi instructive. Le latin formica se retrouve dans la vieille langue sous la forme *la fourmie* (it. *formica*, esp. *hormiga*). On avait aussi dans le latin populaire une forme collatérale formicem d'où en vfr. *la formiz;* par une fausse analogie on a créé à ce mot un cas régime *la formi* (II, § 264, Rem.), devenu masculin à cause de la terminaison. La langue moderne présente *la fourmi* qui paraît une contamination de *la formie* et *le formi*.

667. Rappelons enfin quelques cas isolés où il y a eu un changement de genre dû à d'autres causes que celles indiquées dans les paragraphes précédents:

1° Les homonymes, qu'ils soient synonymes ou non, peuvent s'influencer. Le mot latin salus se retrouve en français sous la forme régulière *la salu;* à côté de ce mot on trouve aussi *le salu*, substantif verbal, tiré de *saluer;* c'est *le salu*, devenu *le salut* par réaction étymologique, qui finit par absorber *la salu*.

2° Un mot peut changer de genre par ellipse. On dit *la Terre-Neuve* mais *un terre-neuve* pour *un chien de Terre-Neuve* (comp. § 716).

3° Un mot peut changer de genre par suite d'une combinaison particulière où il figure: *merci* est régulièrement féminin (comme le lat. mercedem); il s'emploie dans la locution figée: *grand merci* qui remonte au moyen âge où *grand* était invariable de genre (comp. *grand'mère;* II, § 385); après la création d'une forme féminine *grande* on a, par une erreur facile à comprendre, commencé à dire *le grand merci.* Dans *merci* employé comme masculin on pourrait aussi voir un substantif postverbal tiré de l'ancien verbe *mercier.*

4° Sur un changement de genre dû à l'analogie et se manifestant seulement dans un cas particulier, voir § 728.

Remarque A titre de curiosité nous rappelons que le mot *désordre* est employé comme féminin dans la vieille farce: *Les trois pèlerins* (écrite vers 1521). Voici pourquoi ce changement de genre a eu lieu: les trois pèlerins sont partis de leur vallée où il ne leur arrive pas grandes nouvelles du monde, et ils s'en vont savoir un peu ce qui se passe. Ils ont appris que de grands changements se sont faits dans les mœurs et que notamment les femmes y ont pris l'empire en toutes choses. Rien ne va plus que par elles. Tout devient féminin, à ce point que les mots eux-mêmes changent de genre. Par exemple on ne dit plus *le désordre* mais *la désordre* (É. Fournier, *Le Théâtre français avant la Renaissance.* p. 406).

668. Les changements de genre ont été très nombreux. Dans l'exposé suivant nous laisserons de côté beaucoup des exemples cités dans les études spéciales sur la question; nous pensons que l'intérêt que présente l'hésitation sur le genre de quelques mots rares, est assez mince; c'est pourquoi nous nous contenterons ordinairement d'examiner les mots d'un emploi général. Ceux dont nous allons nous occuper s'expliquent le plus souvent selon les principes que nous venons de formuler; il y en a cependant un assez grand nombre dont l'explication est douteuse, ou même impossible à indiquer. En voici quelques exemples:

Lierre, pour *l'ierre*, agglutination de l'article défini et du vfr. *iedre* ‹ lat. hedera. Le mot est resté féminin dans toutes les langues romanes excepté en français où il se trouve comme masculin déjà dans le Fragment de Valenciennes (I, § 18).

Ongle ‹ lat. ungula; on a dit *une ongle* jusqu'au XVIIe siècle, et on le dit encore dans la plupart des patois; dans le parler populaire de Paris on entend *des ongles longues* (comp.

it. *unghia*, esp. *uña*). Le genre masculin qui apparaît vers la fin du moyen âge, s'explique difficilement. L'hypothèse d'une influence du mot unguis paraît inacceptable.

669. On s'est souvent demandé selon quelles règles les noms de choses ou d'idées, les noms asexués ont été répartis entre le masculin et le féminin. Nous avons dit que pour le français c'est une question purement historique, et les paragraphes suivants en fourniront les preuves. Les noms en question ont le même genre qu'ils avaient en latin ou dans les autres langues d'où ils sont venus; les quelques irrégularités et hésitations qu'on peut trouver, proviennent en règle générale soit d'une influence de la forme, soit d'une influence du sens. Ce fait très simple, très naturel n'a pas contenté tout le monde, et on s'est livré à des spéculations philosophiques ou plutôt à des rêveries qui n'ont rien à faire avec la science. Selon M. Raoul de la Grasserie le masculin est considéré comme supérieur au féminin. »On masculinisera les objets et les êtres qui sont réputés posséder les qualités viriles et on féminisera les autres. On donnera le masculin aux mots qui semblent représenter l'activité, la précision, la limitation; le féminin, à ceux dont le sens est vague ou très étendu.« M. de la Grasserie voit là une concordance physiologique rappelant l'agressivité du mâle, la passivité de la femelle. Examinons maintenant les exemples qu'il donne pour appuyer sa thèse. *Espoir* est masculin et *espérance* féminin; c'est que, selon lui, *espoir* est une *espérance* limitée, précise. Il n'en est rien. *Espoir* est masculin par la simple raison qu'il est un substantif postverbal (§ 541, 1); *espérance* est féminin parce qu'il est un dérivé formé à l'aide du suffixe *-ance* (§ 169) qui est féminin. Les autres exemples que cite M. de La Grasserie ne valent guère mieux. Nous en citerons quelques-uns à titre de curiosité. »Le mot *voile* est alternativement des deux genres: au féminin, quand il signifie voile de navire, c'est-à-dire une voile de grande étendue; il est masculin, quand il se réduit aux dimensions petites, mais nettes, de l'étoffe qui couvre le visage. *La pendule* est plus vaste que *le pendule*, c'est le contenant vis-à-vis du contenu; mais *le pendule* est plus important, c'est l'âme de *la pendule,* celui-ci est sa matière et lui en est la partie active et mobile. Il en est ainsi *du mémoire*

vis-à-vis de *la mémoire.* Le premier est un acte, la seconde une faculté indéterminée. *Les amours* sont du féminin, parce que l'idée est vague, générale, multiple, tandis que *l'amour* au masculin est un amour précis, unique, distinct de la simple faculté. Il en est de même du mot *délice* et de plusieurs autres.« Il est inutile de s'arrêter à ces considérations dénuées de valeur scientifique. La psychologie n'a rien à voir au genre des mots cités. Nous verrons dans la suite de quelles manières bien plus simples il faut expliquer le double genre des mots *voile* (§ 726), *pendule* (§ 715), *mémoire* (§ 726), *amour* (§ 699), *délice* (§ 675).

670. Mots héréditaires. Les mots latins masculins et féminins conservent leur genre en français; les mots neutres deviennent soit masculins, soit féminins selon que c'est la forme du singulier ou celle du pluriel qui a été transmise (comp. II, § 246, 247).

1° Mots masculins: Liber — *le livre,* murus — *le mur,* lupus — *le loup,* homo — *un homme,* mons — *le mont,* carbo — *le charbon,* rex — *le roi,* etc.

Remarque. Sont également masculins tous les mots et tous les groupes de mots qui s'emploient accidentellement comme substantifs: *le non, le pourquoi, le qui-vive, le qu'en dira-t-on, le revenez-y,* etc.

2° Mots féminins: libra — *la livre,* bucca — *la bouche,* manus — *la main,* sitis — *la soif,* fames — *la faim,* lex — *la loi,* crux — *la croix,* bonitas — *la bonté,* gens — *la gent,* soror — *la sœur,* etc.

3° Plusieurs mots hésitaient entre les deux genres; ainsi pulvis, varix, pumex, dies s'employaient tantôt comme masculins, tantôt comme féminins. L'hésitation s'est continuée dans les langues romanes, de telle sorte qu'on a adopté le masculin dans quelques domaines et le féminin dans les autres. Pour le français on a choisi tantôt le masculin: dies — vfr. *le di* (§ 712), tantôt le féminin: pulvis, pulveris — *la poudre.* Beaucoup de noms de personnes et d'animaux appartenaient aux »communia«: civis, comes, conjux, heres, infans, parens, etc., bos, canis, grus, perdix, tigris, etc. Ces mots, lorsqu'ils ont été transmis en français, ont subi un triple sort. On leur a conservé les deux genres: in-

fans — *un enfant, une enfant* (comp. II, § 433), ou on leur a créé une forme féminine spéciale: comes — *le comte, la comtesse* (comp. II, § 379), ou enfin on a choisi l'un des deux genres à l'exclusion de l'autre: perdix — *la perdrix.*

4° Mots neutres: Claustrum — *le cloître,* dorsum — *le dos,* pretium — *le prix,* vinum — *le vin,* corpus — *le corps,* cor — *le cœur,* nomen — *le nom,* piper — *le poivre,* sal — *le sel,* tempus — *le temps.* Arma — *une arme,* cornua — *une corne,* folia — *une feuille,* gaudia — *une joie,* grana — *une graine,* labra — *une lèvre,* vela — *une voile,* opera — *une œuvre,* tempora — *une tempe.*

671. Quelques groupes de mots se soustraient à la règle générale que nous venons de formuler:

1° Les noms d'arbres en -us étaient ordinairement féminins: Alnus, fagus, ficus, fraxinus, malus, pinus, populus; ils sont devenus masculins en français comme dans les autres langues romanes: Alnus — *un aune,* fagus — vfr. *le fau,* fraxinus — *le frêne,* pinus — *le pin.* Ce changement de genre est dû à une influence de la terminaison; -us étant ordinairement masculin, on a régularisé les quelques cas où, par exception, il était féminin. Il n'y a que le seul mot manus qui ait gardé le genre étymologique.

Remarque. Les représentants français de corulus et de ebulus ont en partie gardé le genre féminin. On disait dans la vieille langue *la coudre* et on le dit encore dans beaucoup de patois; dans la langue littéraire l'analogie des autres noms d'arbres a amené *le coudre. Hièble* hésite encore entre les deux genres. *Aune, charme* ont parfois été employés comme féminins au XVI[e] siècle grâce à une réaction savante (§ 675).

2° Les noms de fleuves en *-a* sont ordinairement masculins; ils sont devenus féminins en français, grâce à la victoire de la terminaison sur le genre grammatical: Sequana > *la Seine,* Garumna > *la Garonne,* Matrona > *la Marne.*

Remarque 1. En espagnol on dit ordinairement *el Sena, el Garona;* il faut peut-être ici voir une influence du mot *el río.*

Remarque 2. Le changement du genre des noms de fleuves peut amener un changement dans la conception artistique. Pour les Grecs et les Romains les fleuves étaient des êtres masculins et on les représentait comme des dieux; un artiste français représenterait les fleuves de la Franee comme des déesses, en tous cas comme des femmes.

3° Les mots abstraits en -or qui étaient masculins en latin, sont devenus féminins en français: calor — *la chaleur*, color — *la couleur*, error — *une erreur*, horror — *une horreur*, etc. Le passage au féminin des mots en -or remonte assez haut; on trouve dans Grégoire de Tours tanta splendor, magna timor, etc. Ce changement de genre, qui se retrouve en provençal, en rhéto-roman, en roumain, doit probablement s'expliquer par des raisons psychologiques: les mots abstraits en -or sont devenus féminins parce que la plupart des mots à signification abstraite l'étaient déjà. Il faut supposer une influence des noms en *-té*, *-ie*, *-esse* et *-ure;* c'est surtout cette dernière terminaison qui a pu provoquer le changement de genre. Dans le latin vulgaire on formait des mots tels que calura, altura, frigdura (comp. § 296); on avait pavura à côté de pavore, et on comprend que *la froidure* a pu entraîner *la froideur*.

Remarque. En anglo-normand, où le genre était hésitant, les mots en *-eur* s'employaient souvent comme masculins (voir les remarques de M. Walberg dans son édition du *Bestiaire* p. LXXI).

672. A côté des groupes de mots que nous venons d'examiner, il faut citer un certain nombre de mots isolés qui présentent en français et dès les plus anciens textes un autre genre qu'en latin. Dans la plupart des cas ce changement doit remonter au latin vulgaire. Voici les mots les plus importants:

Æstas, fém., est devenu masculin en français: *un été*. L'italien a gardé le genre étymologique: *una estate*.

Arbor, fém. Ce mot est devenu masculin dans les langues romanes: roum. *arbur*, it. *albero*, esp. *árbol*, port. *arvor*, prov. et fr. *arbre*. Ce changement de genre a probablement été amené par les noms d'arbres devenus masculins (§ 671, 1). On trouve sporadiquement *une arbre* au moyen âge et au XVIe siècle.

Ars, fém. Le genre féminin est gardé en italien: *le belle arti*. En espagnol et en provençal le mot est des deux genres. Il en a été de même en français; au moyen âge on trouve *males arts* (Chanson de Roland, v. 886) à côté de *mauvais art* (Berte, v. 644), mais le genre masculin prend vite le dessus, on ne sait pas bien pourquoi (comp. *la part*). Au XVIe siècle les savants veulent réintroduire *une art* (§ 675).

Dens, m. On dit en it. *il dente*, et en esp. *el diente*, mais en vieux français on hésite entre *le dent* et *la dent*. Le genre féminin qui finit par l'emporter paraît dû à l'influence de *la gent;* il se peut aussi que le changement de genre remonte au latin. Ajoutons que *le dent* se dit encore dans plusieurs patois du Nord de la France.

Flos — floris, m., est probablement devenu floris — floris en latin vulgaire (II, § 239, 1) et il a été assimilé aux mots féminins en -is. Le français a toujours dit *la fleur;* comp. roum. *floarea*, esp. *la flor;* mais en italien on dit *il fiore*.

Frons, fém. L'espagnol a gardé le genre étymologique: *la frente*. En gallo-roman nous ne trouvons que le genre masculin; *le front* a sans doute été amené par *le mont*, *le pont*. Remarquez qu'en vieux latin frons était aussi du masculin.

Mare, neutre. Le mot est régulièrement masculin en italien *(il mare)*, en espagnol *(el mar)*, en portugais *(o mar)*. Il est devenu féminin en français, et ce changement surprenant pourrait peut-être s'expliquer par l'influence de son opposé, *la terre*.

Paries, m. Cette forme paraît avoir été remplacée en latin vulgaire par pares—parētis, qui est devenu féminin: *la paroi;* comp. esp. *la pared*, it. *la parete;* dans quelques domaines romans on constate une hésitation sur le genre.

Sorex, m., a probablement été remplacé par sorix — sorīcem, d'où en français *la souris* et en prov. *la soritz*. Ce changement est probablement dû à l'influence d'un mot tel que radix — radīcem (comp. ci-dessous vervex).

Sors, fém. Tandis qu'on a conservé le genre primitif en italien et en espagnol: *la sorte*, *la suerte*, le français hésite au moyen âge entre *la sort* et *le sort*. La victoire du genre masculin est peut-être due à la forme du mot (comp. *le port* et l'adjectif *ort—orde*); il se peut aussi qu'on ait regardé *sort* comme une forme collatérale masculine de *sorte* (comp. II, § 376, Doublets).

Vervex, m., devenu berbex et enfin berbix—berbīcem, d'où *la brebis*. Il s'agit probablement ici d'une influence de radix — radīcem, qui a changé le genre du mot avec la forme. Comp. prov. *la berbitz*.

673. Mots savants. Les mots savants repris au latin ou au grec se comportent généralement comme les mots héréditaires: Fasciculus — *le fascicule,* viaticus — *le viatique;* æquator — *un équateur;* augurium — *un augure,* examen — *un examen*, incendium — *un incendie;* mais adoratio — *une adoration,* respublica — *la république,* veritas — *la vérité.*

Cas isolés. *Papyrus,* qui était féminin en latin, est devenu masculin en français grâce à la terminaison (comp. § 664, 1). Il est difficile de voir pourquoi foca est devenu *le phoque;* Cotgrave donne *la phoque.* Les mots en *-a* sont également devenus masculins (voir § 705). Sur le sort des mots grecs neutres en -ma, voir § 664, 2, Rem.

674. Il y a eu une grande hésitation entre les deux genres pour beaucoup de mots savants et surtout pour ceux qui ne remontent pas à des mots déterminés latins ou grecs mais qui sont composés d'éléments savants. Un grand nombre de mots qui sont masculins maintenant, ont été autrefois du féminin. On trouve ainsi sporadiquement dans la vieille littérature *une cimeterre, une épisode, une évangile, une exercice, une horoscope, une onyxe* (La Bruyère), *une stade.* Inversement on trouve aussi des mots féminins employés sporadiquement dans la vieille langue comme masculins: *le diocèse, un emblème, un épigramme, un épitaphe, un fabrique, un holocauste, un orthographe.* Voici des remarques détaillées sur le genre de quelques mots savants qui offrent un intérêt particulier:

Automobile. — On lit dans le *Figaro*: »Doit-on dire *un* ou *une automobile?* La question est assez sérieuse pour que le Conseil d'État, ayant à rédiger un règlement général sur la question des voitures sans chevaux, ait jugé à propos de la discuter. C'est le masculin qui a prévalu. Il nous semble cependant qu'on dit *une locomobile.* Quelle raison le Conseil d'État a-t-il eue de se substituer à la commission du dictionnaire de l'Académie?« Comp. § 678.

Équivoque est emprunté du lat. æquivocus; ce mot est devenu masculin en italien: *equivoco* mais en français on dit *une équivoque.* Autrefois il était des deux genres, ce que Boileau constate avec regret dans sa XII[e] *Satire:*

Du langage français bizarre hermaphrodite,
De quel genre te faire, équivoque maudite,
Ou maudit.

Phalène. Nous citerons à propos de ce mot l'anecdote suivante que raconte G. Paris dans sa belle étude sur la poésie de Sully Prudhomme (*Penseurs et poètes.* Paris, 1896. P. 255, note): »*Les Stances et Poèmes* allaient paraître quand je reçus de Sully un billet désolé: On vient me rappeler, disait-il, que *phalène* est du féminin, et c'est vrai, d'après l'Académie. Est-ce bien sans exception? Je ne puis refaire ma strophe, et je ne sais que devenir. Je le tirai d'embarras, — peut-être avec trop de complaisance, — en lui citant les vers de Victor Hugo (Si j'avais, ô Madeleine, L'œil *du nocturne phalène*) et d'Alfred de Musset (*Le phalène* doré, dans sa course légère, Traverse les prés embaumés). Sully fut rassuré et laissa la strophe telle quelle. *Phalène* n'en doit pas moins être du féminin.«

Remarque. Les observations suivantes de M. E. Deschanel montreront combien il est difficile de déterminer le genre d'un mot savant et comment les plus habiles aussi bien qu'un journaliste superficiel sont exposés à s'y tromper: »Un orateur de la Révolution a fait *mânes* du féminin. Un académicien de nos jours a conféré le même sexe à *fastes* et dit, par inadvertance: *les fastes romaines.* Tout récemment un écrivain de talent a imprimé *de nouvelles arcanes.* Un peu auparavant, à propos des représentations données au théâtre d'Orange, deux de nos critiques les plus distingués mettaient au masculin *l'acoustique.* A l'inverse, d'autres écrivains mettent au féminin les *effluves* et les *amulettes.* . . . Sainte-Beuve, dans ses *Causeries du lundi,* tome VI, page 132, parle de *miscellanées brillantes.* Mais c'est sans doute une faute typographique« (*Les déformations de la langue française.* Paris, 1898. P. 180).

675. Il faut enfin remarquer qu'au XVI[e] siècle les grammairiens qui ont essayé de régler l'orthographe des mots français sur celle des mots latins (I, § 89), ont aussi fixé leur attention sur le genre des noms, et dans les cas où il y avait désaccord entre les deux langues ils ont arbitrairement essayé de réduire les mots français à leur genre primitif. C'est pourquoi ils écrivent *un ardeur, un erreur, un horreur, un humeur, un comète,* et *une arbre, une art, une dialecte,* etc. Ces tentatives ont complètement échoué, comme on pouvait s'y attendre. Voici cependant quelques observations sur un petit nombre de mots où la réaction savante contre le genre non-étymologique a laissé des traces durables:

Comète, du lat. cometa, était d'abord féminin à cause de la terminaison; au XVI[e] siècle on commençait à dire *le comète* conformément à l'étymologie, et on hésitait encore au XVIII[e] siècle entre les deux genres. C'est le féminin qui l'a emporté.

Délice(s) est originairement féminin, conformément à l'étymologie (lat. deliciæ). Sous l'influence de delicium on commence au XVI[e] siècle à dire *un délice*, et les grammaires modernes enseignent encore que notre mot est masculin au singulier et féminin au pluriel (comme *amour* et *orgue*). Vaugelas et Ménage protestaient énergiquement contre *un délice* qui suivant eux est un barbarisme, qui ne se dit »ni dans le beau langage ni dans le beau stile«. L'Académie au contraire le défend, et l'Arrêté ministériel du 26 février 1901, sans le rayer résolument, le déclare rare et un peu recherché.

Mode est emprunté du lat. modus; il est devenu féminin sous l'influence de l'*e* final (§ 701); par réaction étymologique on crée *le mode* comme terme grammatical.

Œuvre vient du lat. opera et il est originairement féminin. Sous l'influence de opus on commence au XVI[e] siècle à dire *un œuvre*. La langue moderne emploie généralement le genre féminin, mais il a gardé *un œuvre* pour quelques cas particuliers; on dit ainsi *travailler au grand œuvre, l'œuvre complet de Mozart,* etc. Ce sont pourtant là des expressions archaïques, et la langue vivante moderne reconnaît exclusivement *une œuvre*. C'est sous le joug pesant de la rime qu'A. de Musset a écrit:

> Est-ce que la commune mère,
> Une fois son *œuvre accompli*,
> Au hasard livre la matière
> Comme la pensée à l'oubli?
>
> *(Sur trois marches de marbre rose.)*

676. Mots d'emprunt. Nous nous occuperons ici surtout des mots empruntés aux autres langues romanes. Ils reçoivent ordinairement le genre qu'ils avaient dans la langue-mère: it. balcone > *le balcon*, it. bronzo > *le bronze*, esp. casco > *le casque*, esp. arrecife > *le récif*, et esp. alcoba > *une alcôve*, it. cantina > *la cantine*, it. medaglia > *la médaille*, esp. mantilla > *la mantille*, it. scaramuccia > *une escarmouche*, etc. Il y a cependant des exceptions et des hésitations nombreuses:

1⁰ Mots masculins devenus féminins: it. dispaccio > *la dispache*, it. mandolino > *la mandoline* (§ 695), it. puntiglio > *la pointille* (§ 694), it. ristorno > *la ristourne*, esp. sargazo > *la sargasse*, esp. sainete > *la saynète*, it. stallo > *la stalle* (on a dit d'abord *le stalle*), esp. zapote > *la sapote*, esp. zapotillo > *la sapotille*.

2⁰ Mots féminins devenus masculins: esp. alcarrazas > *un alcarazas*, esp. niñas > *un ninas* (nom d'un cigare); gascon escampativos > *un escampativos*.

3⁰ Hésitations entre les deux genres. On a hésité autrefois entre *le* et *la carosse* (it. il carroccio, la carozza), *le* et *la disparate* (esp. el disparate), *le* et *la pagne* (esp. el paño), *le* et *la pagode*, *le* et *la risque* (it. risco), etc. On hésite encore entre *un* et *une acaba*, *le* et *la caroube*, *le* et *la steppe*.

Remarque. Comme pour les mots savants, les puristes ont essayé de ramener à leur genre étymologique les mots d'emprunt qui ont changé de genre. Ainsi *romance* est bien, à cause de sa terminaison, devenue en français un mot féminin; mais on dit en espagnol, d'où le mot est venu, *el romance* et c'est pourquoi par ex. G. Paris a pu écrire: »J'ai longtemps hésité entre *un romance* et *une romance*« (*Romania*, I, 373).

677. Mots étrangers. Nous comprenons ici par mots étrangers les mots appartenant à une langue étrangère qu'on cite occasionnellement sans les adopter et sans les transformer à la française. Le genre qu'on leur attribue, dépend tantôt de leur forme et de leur signification, tantôt du genre qu'ils ont dans leur propre langue.

Mots **allemands.** Nous avons trouvé *le Krach*, *le Kronprinz*, *le Reichstag*, *le Lied*, *le Wörterbuch de Diez*, mais *la Grammatik*. *la Zeitschrift*, etc.

Mots **anglais.** On dit *le brandy*, *le whisky*, *le sandwich* et *une garden-party*, *une interview*, *la selfdefence*.

Mots **scandinaves.** On dit *le fiord*, *le slöjd* et *la vise*, *la saga*, *l'ancienne Edda*. Dans *l'Évangéliste* A. Daudet cite plusieurs mots danois; le genre qu'il leur assigne étonne parfois; on comprend qu'il écrive *le risengröd*, bouillie de riz (p. 36), mais pourquoi *la juleaften* (p. 36, 310)? Serait-ce l'influence du mot français correspondant: *la* veille de noël?

678. Le genre des mots est peut-être le domaine de la grammaire française où a régné la plus grande incertitude. Les

changements de genre ont été nombreux et subits. Dans les *Deux dialogues* (voir sur ce livre I, § 42), Celtophile s'étonne d'entendre dire, à son retour en France *un navire* au lieu de *une navire*, et Philosaune lui répond: »A propos de changements qui sont venus depuis vostre partement cestuy-ci en est un qu'on a changé les genres d'aucuns mots. Et quant à faire un masculin d'un féminin, comme on dit *Un navire* et *Le navire*, pour *Une navire* et *La navire:* aussi *Un comté, Un duché*, pour *Une comté, Une duché*« (Éd. Ristelhuber, II, 11). Il s'agit ici d'anciens mots français d'origine et de formation populaires, mais les hésitations deviennent bien plus nombreuses quand il s'agit de mots savants ou de mots d'emprunt, et à partir de la Renaissance les grammairiens ont vivement discuté les cas douteux. Les questions de cette sorte ont toujours vivement préoccupé les Français. M. de Balzac dans son *Socrate Chrétien* se moque plaisamment d'un vieux pédagogue de Cour, »que l'an climaterique surprit, deliberant si *erreur* et *doute* estoient masculins ou feminins« (Ménage, *Observations*, p. 127). Quant à *erreur*, les discussions ont vite cessé, mais elles se sont prolongées pour *doute*. Dans ces discussions on s'en tenait généralement à ses préférences personnelles, c'est pourquoi il était difficile de s'accorder. Vaugelas déclare que *épithalame* est des deux genres, mais plutôt masculin que féminin; Ménage ajoute: »je crois qu'il n'est que masculin.« Inversement Vaugelas soutient qu'il faut dire *une épithète*, mais Ménage déclare qu'on peut faire ce mot indifféremment masculin et féminin. Les difficultés augmentaient par le désaccord qui existait et existe entre la langue littéraire et les parlers populaires et provinciaux. Ménage constate qu'on dit généralement *une horloge*, mais il ajoute que les Gascons, les Provençaux et les Normands disent *un horloge*. Il y a parfois aussi désaccord entre le parler des hommes et celui des femmes. Vaugelas revendique pour les femmes la permission de dire *une belle ouvrage*, et il soutient »qu'il leur doive estre permis de nommer comme elles veulent ce qui n'est que de leur usage: mais que pour les hommes il ne leur est pas permis d'en user de la sorte.« Enfin il y a aussi désaccord entre la langue littéraire et le parler vulgaire; les hommes cultivés disent par exemple *le centime* et *la nacre;* dans le peuple on peut entendre *la centime* et *le nacre*. Tant qu'on emprun-

tera des mots ou qu'on en créera il y aura nécessairement des doutes sur le genre à attribuer au mot nouveau. On l'assimilera involontairement aux mots préexistants dans la langue, et il se peut alors qu'on lui donne un autre genre que celui qu'il avait dans la langue-mère et les philologues puristes protesteront; c'est ainsi qu'on dit *une romance*, malgré l'espagnol *el romance* (§ 676, Rem.) et les protestations n'ont pas manqué. Il se peut aussi qu'il se présente deux possibilités, qu'une analogie en deux sens divers se fasse sentir; tel a été le cas pour *automobile*. Fallait-il dire *un automobile* comme on dit *un domicile*, *un reptile*, *un ustensile*, ou ne serait-il pas mieux de régler le mot sur *une locomobile*, *une argile*, *une sébile* et dire *une automobile?* Il a fallu, comme nous l'avons vu, un Conseil d'État pour le décider, et il est presque superflu d'ajouter que sa décision n'a pas tranché la question.

Remarque. Dans un curieux petit livre intitulé *2,000 locutions et fautes corrigées* (Paris, 1877) nous trouvons des remarques sur le genre d'environ 120 mots pour lesquels la langue populaire diffère de la langue littéraire et officielle. L'auteur a trouvé nécessaire de mettre en garde contre: *le crypte*, *le girandole*, *un hypothèque*, *le jujube*, *le perce-neige*, *le sarbacane*, et de l'autre côté contre *la balustre*, *la campanile*, *la chambranle*, *la concombre*, *la crabe*, *la filigramme* (forme altérée par étymologie populaire), *la pétale*, *la stère*, *la stigmate*, *la store*, *la stratagème*, *la trombone*, *la vice*, etc.

CHAPITRE II.

INFLUENCE DE LA FORME.

---

679. Nous allons étudier une série d'exemples montrant comment le genre d'un mot peut se changer sous l'influence de la forme. Il faut distinguer plusieurs cas. Un mot peut changer de genre sous l'influence d'un autre mot homonyme: *satyre—satire*. Le changement peut aussi avoir lieu sous l'influence de la terminaison quand elle se confond avec un autre mot: *escarboucle—boucle*. Le plus souvent c'est la forme du suffixe qui entraîne un changement: it. *ritornello*, mais *la ritournelle*, à cause de *-elle*. Ajoutons enfin les cas assez nombreux où le changement est dû à l'aspect du mot, qui peut présenter des caractères masculins ou féminins assez prononcés pour qu'il se produise un désaccord avec le genre primitif: *affaire, écho*. Le commencement du mot peut aussi jouer un rôle dans cette question (§ 706). Examinons maintenant en détail ces différents cas.

680. Homonymes. Les cas où des homonymes se sont influencés quant au genre sont très peu nombreux et peu sûrs. On ne saurait citer, avec quelque certitude, que les cas suivants: *Êtres*, du lat. e x t e r a s (p a r t e s) était féminin dans la vieille langue, il est maintenant masculin sous l'influence de l'infinitif substantivé *être*. Le genre féminin donné à *satyre* (du lat. s a t y r u s) au sens de pièce de théâtre où figuraient des satyres, est dû à l'influence de *satire*. *Le salut*, pour *le salu*, est un postverbal tiré de *saluer* (comp. it. *il saluto*, esp. *el saludo*). Il signifie ainsi proprement 'salutation', mais il a aussi

absorbé le lat. salus devenu *la salu* dans la vieille langue. La confusion des deux mots s'est effectuée très facilement, *salu* (salus) s'employant comme exclamation, comme un souhait de prospérité; c'était donc une sorte de salutation.

REMARQUE. Nous présenterons ici quelques observations sur certains mots qui, sans être de vrais homonymes, coïncident à peu près complètement. On a déjà vu dans un précédent chapitre (§ 672) comment *dent* a été influencé par *gent*, et *front* par *mont*, *pont*. Ajoutons que *ombre* (lat. umbra) était masculin dans la vieille langue, ce qui peut être dû à l'influence de *nombre*. *Piège*, du lat. pedica, était féminin au moyen âge conformément à l'étymologie (comp. it. *pedica*). On commence de bonne heure à dire *le piège* et c'est cette forme qui l'emporte. Le changement de genre paraît dû à l'influence du mot *siège*. On pourrait aussi regarder *le piège* comme un substantif verbal de l'ancien verbe *pieger*.

681. TERMINAISON. Il arrive que la terminaison ou plutôt les dernières syllabes d'un mot coïncident avec un autre. Dans ce cas le premier mot peut faire l'impression d'un mot composé, et son genre peut se régler sur celui du mot plus petit regardé comme le primitif. En voici quelques exemples:

Alarme, emprunté de l'it. all' arme, d'abord masculin comme toutes les interjections (§ 658), puis des deux genres, mais dès le XVII[e] siècle on dit seulement *une alarme*, et ce changement paraît dû à l'influence du mot *arme* (comp. *une larme*).

Coudelatte, pour *cou de latte*. Le mot devrait être masculin (§ 717); mais comme on a perdu la notion de l'étymologie, le mot est devenu féminin sous l'influence du dernier des mots composants; *la latte* a entraîné *une coudelatte* (comp. *une perce-neige* pour *un perce-neige;* § 722).

Épiderme, emprunté du lat. epidermis. Conformément à l'étymologie on a dit d'abord *une épiderme* (encore dans Molière); le mot est maintenant masculin: *un derme* a entraîné *un épiderme*.

Épitome, emprunté du lat. epitome qui était féminin; le genre masculin du mot français est probablement dû à l'influence de *tome*.

Escarboucle remonte au lat. carbunculus; il était des deux genres dans la vieille langue où l'on trouve aussi la forme *escarboncle;* c'est l'influence de *boucle* (comp. I, § 529) qui a définitivement fixé la forme et le genre du mot.

Licorne, emprunté du lat. unicornis; le mot est devenu féminin sous l'influence de *corne* < lat. cornua.

Mensonge, du lat. pop. *mentitionica, dérivé de mentitus, part. de mentire, est originairement féminin (comp. it. *menzogna*, prov. *mensonga*), et encore Malherbe l'emploie comme tel, mais Vaugelas proteste et déclare que le mot est toujours masculin (*Remarques*, II, 483). C'est probablement *le songe* qui a amené *le mensonge;* les mots ont pu s'influencer réciproquement grâce à leur signification et à leur emploi (comp. le proverbe: *Tous songes sont mensonges*).

Rancœur est pour *ranqueur*. L'orthographe a été changée sous l'influence du mot *cœur*, qui a de même, au moins sporadiquement, influé sur le genre. Étymologiquement il est féminin, mais Ronsard dit *le rancœur* ce que donne aussi Cotgrave (1611). Robert Garnier hésite entre *le* et *la rancœur*. Le genre masculin se retrouve dans quelques patois modernes.

Rhubarbe, emprunté du lat. rheubarbarum, paraît être devenu féminin sous l'influence de *barbe* (barba).

Remarque. Ajoutons les deux mots: *grandmerci* et *raifort* qui sont devenus masculins, quoique *merci* (lat. mercedem) et *rai* (pour *rais* < vfr. *raïz* < lat. radicem) soient étymologiquement féminins. Ce changement de genre est probablement dû aux adjectifs *fort* et *grand*, qui sont d'anciens féminins (II, § 385), mais qui ont été pris pour des masculins après la création des formes *forte* et *grande*.

682. Suffixes. De nombreux changements de genre sont dus à l'influence des suffixes. Un suffixe peut être décidément du masculin ou du féminin; il peut aussi hésiter entre les deux genres. Dans les trois cas il se produit facilement pour les mots héréditaires et pour les mots empruntés ou savants, des abandons du genre étymologique, des incertitudes, des doutes. Comme les mots en *-our* sont le plus souvent masculins et les mots en *-ine* le plus souvent féminins, on finit par dire *un amour* et *une mandoline* au lieu de *une amour* et *un mandoline* (it. mandolino). Comme les mots en *-ice* hésitent entre les deux genres et qu'on dit *le service* mais *la justice*, on arrive à hésiter entre *un office* et *une office*. Voici un relevé de suffixes dont nous allons étudier dans les paragraphes suivants l'influence sur le genre: *-ace*, *-ade*, *-age*, *-ange*, *-é*, *-elle*, *-ère*, *-ière*, *-ette*, *-eur*, *-ice*, *-isse*, *-ige*, *-ille*, *-ine*, *-oire*, *-ole*, *-on*, *-our*, *-ule*.

683. ACE remonte soit à -atium: spatium > *espace*, soit à -atio ou -acia: prefatio > *préface*, audacia > *audace*. Cette terminaison est ainsi étymologiquement des deux genres, de là des hésitations, quoique le genre féminin soit prépondérant:

Espace était autrefois souvent du féminin; Vaugelas (*Remarques*, II, 226) arrête qu'il faut dire *un grand espace* et pas autre chose. Comme terme d'imprimerie il est encore du féminin.

Populace < it. populaccio. On trouve au XVIe siècle et encore au XVIIe *le populace*, conformément au genre italien. L'emploi analogique du genre féminin, qui l'emporte, remonte très haut; déjà Amyot disait *la populace*.

Préface a été du masculin aux XVIe et XVIIe siècles. Vaugelas remarque: »*Preface* est tousjours feminin, *la preface*, et jamais *le preface*. Je l'ay oüy faire masculin à tant de gens qui font profession de bien parler, que j'ay creu estre obligé d'en faire vne remarque pour les desabuser, et pour empescher les autres de commettre cette faute« (*Remarques*, I, 141).

684. ADE est une terminaison essentiellement féminine: *la cavalcade* (it. cavalcata), *la façade* (it. facciata), *la marmelade* (esp. mermelada), *la pintade* (port. pintada), etc.; c'est pourquoi l'espagnol *el tornado* a été rendu par *la tournade* (ou *le tournado*) et le port. *o travado* par *la travade*. Sur le changement du genre de *camarade*, voir § 709.

685. AGE. Les mots en *-age* sont ordinairement du masculin, rarement du féminin. Sont masculins tous les dérivés formés à l'aide du suffixe *-age* (§ 147): *le feuillage, le mariage, le passage*. Les quelques mots en *-age* qui sont féminins ne dérivent pas leur terminaison de -aticum: *la cage, la nage, la page, la plage, la rage, la saxifrage, une image*. Malgré le petit nombre de mots féminins en *-age*, ils ont pu contrebalancer les mots masculins, d'où *une âge, une gage, une orage, une ouvrage;* l'influence inverse s'est aussi fait sentir comme le montrent *le cartilage, le putrilage* et *un image*. Voici quelques détails sur ces mots:

Age, en vfr. *eage*, du lat. pop. ætaticum; il est régulièrement masculin. Cependant au XVI[e] siècle on l'a quelquefois fait féminin. Ménage proteste contre *une âge*.

Cartilage, du mot latin féminin cartilago, est devenu masculin en français; il était parfois féminin au XVI[e] siècle.

Gage, voir plus bas sous *orage*.

Image, vfr. *imágene* (I, § 327, 2) du lat. imaginem, est étymologiquement du féminin; pourtant durant tout le moyen âge il est souvent du masculin, et Ronsard écrit encore *nos bons images*. Le genre masculin a été conservé dans plusieurs patois modernes (le blaisois, le normand).

Orage s'employait comme féminin au XVII[e] siècle. Th. Corneille remarque: »La plupart des femmes ne se contentent pas de faire *ouvrage* feminin, elles donnent ce mesme genre à *orage*, et disent, *voilà une grande orage*. Celles qui parlent bien font ces deux mots masculins, et disent, *mon ouvrage est achevé; il y a eu cette nuit un grand orage*. Il y en a quelques-unes qui font aussi *gages* féminin, *je lui donne de grosses gages*.«

Ouvrage a remplacé l'ancien *ouvragne;* au XVI[e] siècle il est des deux genres, et l'hésitation continue au XVII[e], mais les grammairiens signalent l'emploi du féminin comme une faute. Vaugelas demande expressément qu'on dise *un long ouvrage*, mais il ajoute: »Les femmes parlant de leur ouvrage, le font tousjours feminin, et disent *voilà une belle ouurage; mon ouurage n'est pas faite*. Il semble qu'il leur doit estre permis de nommer comme elles veulent ce qui n'est que de leur vsage; je ne crois pas pourtant, qu'il nous fust permis de l'escrire ainsi« (*Remarques*, II, 170). L'Académie (1694) poursuit les femmes qui osent dire *une belle ouvrage*. De nos jours le mot est féminin dans le parler vulgaire: *De la belle ouvrage* (Zola, *L'Assommoir*, p. 84). *Y fait toute l'ouvrage* (J. Marni, *Fiacres*, p. 17).

Passerage, voir § 722.

Putrilage, du fém. putrilago, est devenu masculin.

686. ANGE est tantôt du masculin: *Un échange, le lange, le mélange*, tantôt, et plus souvent, du féminin: *La fange, la grange, une orange, la vidange*. De là des hésitations dans les mots suivants:

Lange, du lat. laneum (sous-entendu pallium?) est étymologiquement masculin; au moyen âge il était parfois féminin, et Oudin (1660) le donne encore comme tel.

Losange est primitivement féminin; il est maintenant passé au genre masculin.

Mélange était des deux genres au XVI[e] siècle et encore au commencement du XVII[e] siècle; depuis la période classique il n'est que du masculin.

Vidange: au XVI[e] siècle on disait *le* et *la vidange;* c'est le genre féminin qui l'a emporté.

687. É. Nous examinerons ici seulement les mots en *-é* désignant des dignités, tels que *comté, duché, évêché.* Comme le suffixe de ces mots remonte à -atus (§ 190), ils sont étymologiquement masculins. Cependant on avait dans la vieille langue des formes collatérales en *-eé* (§ 198) qui sont féminines: *la comteé, la ducheé,* d'où, par l'amuïssement de l'*e* féminin atone (I, § 266), *la comté, la duché.* La lutte entre les deux genres dans ces mots a fini par la victoire du masculin, malgré l'appui analogique que pouvaient prêter des mots tels que *la royauté, la bonté, la fierté,* etc. Voici quelques détails:

Archevêché. Le genre féminin est encore employé par Malherbe (*Œuvres complètes*, III, 574); il est défendu au XVII[e] siècle.

Comté. Le genre féminin, prépondérant encore au XVI[e] siècle (comp. § 678), n'est que toléré au XVII[e]. Vaugelas remarque que quelques-uns à la cour et à Paris disent *la comté*, mais »il est plus usité au masculin« (*Remarques*, II, 71). Le genre féminin a été conservé jusqu'à nos jours dans deux combinaisons toutes faites: *la Franche-Comté, la comté-pairie.* C'est probablement pour donner à sa phrase une tournure archaïque que H. Taine a dit quelquefois *la comté* dans son livre *L'Ancien Régime* (p. 9, 13); dans le même livre on trouve aussi *le comté.* Remarquez qu'on dit en Suisse (Genève) *la comté de Neuchâtel.*

Duché. Ce mot était encore au XVII[e] siècle des deux genres. Vaugelas remarque qu'il est plutôt masculin que féminin, et Ménage est de son avis, mais encore en 1694 l'Académie admet les deux genres. Dans la langue moderne on ne dit que *le duché.*

Évêché. Le genre féminin était encore en usage au XVIᵉ siècle. Ronsard parle d'*une bonne évêché.* Vaugelas déclare: »aujourd'huy on le fait tousjours masculin« (*Remarques*, II, 71).

Parenté, dérivé de *parent*, était masculin jusque dans le XVIᵉ siècle. Robert Estienne (1539) le donne comme féminin, et il a gardé ce genre.

Prieuré, autrefois *prioré*, est masculin et paraît l'avoir été aussi dans la vieille langue.

Vicomté n'a pas suivi le développement de *comté;* il était féminin au moyen âge et il a gardé ce genre jusqu'à nos jours.

688. ELLE est presque exclusivement du féminin: *La bagatelle, la cervelle, la chapelle, la ficelle*, etc. C'est pourquoi les mots suivants sont devenus féminins malgré leur étymologie: *La bertavelle* (it. bertovello), *la filoselle* (it. filosello), *la kyrielle* (it. chiriello, du grec *κύριε ἐλέησον*), *une ombrelle* (it. ombrello), *la ritournelle* (it. ritornello). Il y a eu hésitation pour *ombrelle* qui était d'abord masculin; *violoncelle* (it. violoncello) a gardé son genre étymologique. Ajoutons que *modèle* a été assimilé aux mots en *-elle* au XVIᵉ siècle; Ronsard écrit *la modelle.*

689. ÈRE et IÈRE. Ces terminaisons sont tantôt masculines: *mystère* (mysterium), *ulcère* (ulcus, ulcéris), *cimetière* (*κοιμητήριον*), tantôt féminines: *colère* (colera), *misère* (miseria), *matière* (materia), *prière* (*precaria). Cet état de choses a de bonne heure amené des incertitudes; on a autrefois fait *cimetière, clystère, mystère, ulcère* du féminin et *colère*, *misère* du masculin. Dans la langue moderne il y a encore hésitation pour *cratère* (lat. crater) qui est régulièrement du masculin, et *patère* (lat. patera) qui est régulièrement du féminin, mais Millevoye chante de *profondes cratères*, et Littré remarque: »C'est une faute assez commune de faire *patère* du masculin.«

690. ETTE est une terminaison féminine: *une brunette, une coquette, une bavette, une alumette, une omelette*, etc. De là des hésitations pour les mots suivants qui sont étymologiquement du masculin:

Amulette, emprunté du lat. amuletum; l'Académie l'a fait masculin dans les éditions de 1762—1835; il est maintenant regardé comme féminin.

Caillette est primitivement le nom d'un bouffon célèbre du XVI[e] siècle. On a fait sur lui un poème intitulé »La vie et trespassement de Caillette« (voir Montaiglon et Rothschild, *Poésies françaises des XV[e] et XVI[e] siècles*, X, 379). Son nom a de bonne heure été employé comme appellatif; on disait d'abord *un caillette* (encore dans Cotgrave, 1611) ou, sous l'influence de la terminaison, *une caillette;* c'est le genre féminin qui l'a emporté.

Squelette, emprunté du grec σκέλετος; il a gardé son genre masculin jusqu'à nos jours malgré beaucoup d'hésitations. Au XVII[e] siècle on disait couramment *une squelette*. Ménage remarque: »M. de la Mote le Vayer l'a fait feminin avec le petit peuple de Paris. Il est masculin« (*Observations*, p. 144). Les gens du peuple disent encore *une squelette* (comp. § 674); on entend aussi *un esquelette* (I, § 461).

691. EUR. Cette terminaison est féminine dans les noms abstraits (§ 671, 3): *la couleur, la ferveur, la maigreur, la pâleur, la pudeur*, etc. Dans ces mots *-eur* remonte à -or, -oris (§ 229). A côté de ces mots il y en a d'autres qui sont masculins et qui ont une tout autre origine; citons *heur, bonheur, malheur*, où *-eur* provient de *-ĕur* (I, § 276); *pleurs*, substantif tiré de *pleurer; cœur* (lat. cor). Entre ces deux groupes il y a eu des influences réciproques qui ont amené des hésitations. Rappelons aussi ce que nous avons dit ci-dessus (§ 675) sur l'essai dû aux savants de la Renaissance de réduire les mots abstraits en *-eur* à leur genre étymologique. Il faut examiner à part les mots suivants:

Couleur est masculin dans quelques locutions toutes faites telles que: *couleur de feu, couleur de rose, couleur de chair, couleur d'eau, couleur d'or, couleur de citron*, etc. Ces combinaisons ont dû être regardées comme des expressions neutres; elles s'emploient aussi adjectivement après les substantifs: *Je vous trouve les lèvres d'un couleur de feu surprenant* (Molière, *Impromptu de Versailles*, sc. III). *Des souliers couleur de rose.*

Erreur. Le genre masculin que lui attribuaient volontiers les érudits d'autrefois, s'employait encore au XVII[e] siècle, et juste-

ment dans le cercle des savants. Vaugelas proteste vivement contre *un erreur,* mais il ajoute que si l'on reprend ceux qui le disent, »ils vous diront aussi-tost, qu'*erreur* en latin est masculin et qu'il le doit être aussi en François. De mesme ils croiront que *seruir à Dieu*, soit mieux dit que *seruir Dieu* parce qu'en Latin on dit seruire Deo, au datif« (*Remarques*, II, 285).

Honneur, du lat. honorem, était féminin jusqu'au XVIe siècle; on lit encore dans Montaigne: *leur honneur sauve.* Le genre masculin, qui finit par l'emporter, apparaît au XIVe siècle; il est probablement dû à une influence du mot *bonheur.* Comme *honneur* se comporte *déshonneur.*

Humeur était régulièrement féminin au moyen âge. Le genre masculin, si général au XVIe siècle (§ 675), apparaît déjà dans la traduction de la chirurgie d'Henry de Mondeville (1314).

Labeur, substantif tiré de *labourer*, est régulièrement masculin (§ 541); par suite d'une influence des noms abstraits qui remontent à -or, -oris, il était aussi souvent féminin au moyen âge; c'est *le labeur* qui l'emporte.

Pleurs, postverbal de *pleurer* (§ 545,6); il est régulièrement masculin (comp. esp. *lloro*, port. *choro*); mais Vaugelas fait observer que quelques poètes l'ont fait féminin (*Remarques*, I, 146), et ce genre lui est encore attribué par J.-J. Rousseau et Lamartine; ce dernier écrit: Et de ses *pleurs* de fils, non encore *épuisées* (*Jocelyn*, 3e époque). Ce changement de genre peut avoir une double cause; on a assimilé *les pleurs* à *les fleurs*, *les sœurs* et aux mots abstraits en *-eur;* ou *les pleurs* a subi l'influence de *les larmes.*

Rancœur, voir § 681.

692. ICE ou ISSE. Cette terminaison reproduit tantôt le latin -icium, -itium (ou -issus), tantôt le latin -icia, -itia; elle est donc soit masculine: *un indice*, *un narcisse*, *un office*, *un service*, *un vice*, soit féminine: *une justice*, *une pelisse*, *une réglisse.* De là des incertitudes.

1° Mots masculins devenant féminins:

Armistice, formation hybride modelée sur *solstice;* l'Académie l'a fait féminin en 1762. Il est maintenant toujours du masculin.

Caprice, emprunté de l'italien capriccio. On trouve *la caprice* chez Ronsard.

Esquisse, emprunté de l'it. schizzo qui était masculin; on trouve en français seulement *une esquisse,* jamais *un esquisse.*

Exercice, emprunté du latin exercitium. On trouve dans Marot *exercice amoureuse.*

Office, emprunté du latin officium. Déjà au moyen âge on hésitait entre *un office* et *une office,* et cette incertitude dure jusqu'au XVIIe siècle: *Ceste office* (Jehan de Paris, p. 83). *Toutes offices d'amitié* (Rabelais, I, 50). *Office vacante* (Baïf).

Vice, du lat. vitium; autrefois on a dit, mais bien rarement, *une vice.*

2° Mots féminins devenant masculins:

Immondice, emprunté du lat. immunditia. Au moyen âge on trouve, mais rarement, *un immondice.*

Malice, emprunté du lat. malitia. Au moyen âge on trouve plus souvent *le malice* que *la malice;* ce n'est qu'au XVIe siècle que le genre féminin a le dessus et l'emporte définitivement sur le masculin.

Narcisse, est féminin dans le peuple.

Réglisse, du lat. liquiritia (comp. I, § 517, 2); il était parfois masculin au moyen âge. Pour la langue moderne, voir § 726.

Sévices, du lat. saevitias; le français ne connaît ce mot que comme masculin.

693. IGE. Cette terminaison est surtout masculine; on dit *le litige, le prestige, le prodige, le vestige* et par analogie *le vertige,* quoique vertigo soit féminin. En français, *tige* est le seul mot en *-ige* qui soit féminin: au XVIe siècle on a dit assez généralement *un tige.*

694. ILLE est une terminaison féminine: *une aiguille, une anguille, une béquille, une cheville,* etc. (comp. § 257). C'est pourquoi les quelques mots empruntés en *-ille* qui grâce à leur origine devraient être masculins, ont abandonné leur genre étymologique; on dit ainsi *une coquille* (lat. conchylium), *une jonquille* (esp. junquillo), *une pastille* (lat. pastillus), *une pointille* (it. puntiglio). — Les mots suivants demandent un examen particulier:

Apostille, dérivé du verbe *apostiller.* Voir § 551.

Myrtille (blat. myrtillus) était du masculin au moyen âge;

il est du féminin au XVII[e] siècle (E. Rolland, *La Flòre populaire*, V, 2). Pour la langue moderne, Littré et l'Académie lui assignent toujours le genre féminin, mais le Dict. Gén. tient pour le masculin.

Peccadille est emprunté de l'esp. pecadillo. Marguerite de Navarre garde le genre étymologique et écrit *un peccatile* (*Heptaméron*, n° 72); partout ailleurs on trouve *une peccadille*.

Quadrille reproduit trois mots espagnols: el cuartillo, el cuadrillo, la cuadrilla; il est masculin ou féminin selon le sens. *Le quadrille* est un jeu de cartes qui se joue à quatre personnes (cuartillo), un losange dans le dessin d'une étoffe (cuadrillo) et enfin un nombre pair de couples qui exécutent des contredanses dans un bal; pour ce dernier sens il y a eu autrefois des hésitations dans le genre. *Une quadrille* est une troupe de cavaliers divisée d'ordinaire en quatre groupes, figurant dans un carrousel; l'usage tend à faire ce mot masculin.

695. INE est une terminaison exclusivement féminine: *aubépine*, *bottine*, *cantine*, *colline*, *coquine*, etc. Sur ces mots s'est modelé *mandoline*, emprunté de l'it. mandolino. *Platine*, qui vient de l'esp. platina, était d'abord féminin; il est maintenant masculin, au moins officiellement, mais le peuple conserve le genre primitif et dit *la platine est la plus pesante des métaux*.

696. OIRE est tantôt masculin, tantôt féminin; on dit *un ciboire* (ciborium), *un conservatoire* (conservatorium), *un consistoire* (consistorium), *un interrogatoire* (interrogatorium), etc., et *une histoire* (historia), *une victoire* (victoria), *une foire* (feria), *une poire* (*pira), etc. Il paraît que le genre féminin a été prépondérant; c'est pourquoi on dit *une armoire* (armarium), *une écritoire* (scriptorium), et on trouve sporadiquement *une auditoire* (encore au XVII[e] siècle), *une interrogatoire* (employé par Amyot), *une monitoire* (employé par Fléchier), *une oratoire*, mais pour ces derniers mots c'est le genre étymologique qui l'a emporté. De même il y a eu hésitation entre *un* et *une écumoire*, *un* et *une ivoire;* voir Vaugelas. Pour les mots primitivement féminins, l'analogie de la terminaison masculine *-oire* s'est fait sentir dans *histoire;* on

trouve souvent au moyen âge *un histoire*. Sur *mémoire*, voir § 726.

697. OLE. Ce suffixe (§ 346) se trouve ordinairement dans des mots féminins: on dit *une auréole*, *une bestiole*, *une camisole*, *une casserole*, *une coupole*, *une métropole*, etc.; et *le pétrole*, *le protocole*, *le symbole*. Le genre féminin a été introduit par analogie dans *faséole* (emprunté du lat. faseolus) et *malléole* (emprunté du lat. malleolus). *Alvéole* (lat. alveolus), qui est féminin encore chez Buffon et Bernardin de Saint-Pierre, est revenu au genre étymologique. Le peuple continue à dire *une alvéole*.

698. ON. Cette terminaison est masculine dans les mots venant de noms latins en -o, -onis: carbonem 〉 *le charbon*, sermonem 〉 *le sermon*, et dans les dérivés formés à l'aide du suffixe *-on* (§ 282): *le ballon*, *le coupon*, *le feuilleton;* elle est féminine dans les mots où elle remonte au lat. -ionem: lectionem 〉 *la leçon*, rationem 〉 *la raison;* ajoutons les mots savants: *la dévotion*, *la direction*, *la religion*. Il paraît que les mots masculins sont en majorité et nous voyons plusieurs féminins passer au masculin; quelques-uns gardent le nouveau genre analogique *(frisson*, *poison*, *soupçon);* les autres tels que *portion*, *raison* reviennent au féminin après des hésitations. Au moyen âge *achoison*, *enchoison*, *marisson*, *royon* étaient des deux genres. Voici quelques détails:

Alcyon, du mot latin féminin alcyon; il est devenu masculin en français.

Frisson, du lat. frictionem, était féminin encore au XVIe siècle. Ronsard écrit: *D'une frisson tout le cœur me fretille.* Depuis la Renaissance le genre masculin est le seul employé.

Poison, du latin potionem. Toujours féminin au moyen âge, il hésite au XVIe siècle entre le masculin et le féminin. Encore Malherbe écrit *cette lâche poison*. Vaugelas (*Remarques*, I, 97; II, 308) n'admet que *le poison*. Ménage permet de dire *la poison* en poésie. Thomas Corneille, qui est de l'avis de Vaugelas contre Ménage, fait observer que »la plupart des femmes disent encore *amer comme de la poison*«. L'Académie ne reconnaît que le genre masculin, qui s'est conservé intact jusqu'à nos jours, au moins dans le langage cultivé, car il est

encore féminin dans le parler populaire. Le passage au genre masculin peut être dû à l'influence du mot synonyme *le venin.*

Soupçon, vfr. *souspeçon*, du lat. suspectionem, hésitait au moyen âge entre le masculin et le féminin. Encore Montaigne écrit *ma souspeçon*, mais à partir de la fin du XVI[e] siècle on ne dit plus que *le soupçon.*

Sur les mots féminins en *-on* devenus masculins à cause d'un changement de sens, voir § 709.

699. OUR. Les mots en *-our* sont ordinairement masculins: *un autour, le carrefour, le four, le jour, le labour, le tambour, le tour* (de *tourner*); mais *la cour, la tour* (de turris). Deux mots demandent un examen particulier:

Amour, du lat. amorem, était régulièrement féminin dans la vieille langue; vers la fin du moyen âge on commence à le faire aussi masculin et durant plusieurs siècles il hésite entre les deux genres. De nos jours, le genre masçulin l'a emporté; pourtant on peut encore employer le genre féminin, surtout au pluriel, très rarement au singulier, mais cet emploi ne se rencontre que dans le langage poétique ou archaïsant: *Leurs amours carnassières* (A. France, *Thaïs*, p. 140). *Ne te souvient-il plus de l'amour ancienne?* (De Hérédia, *Les Trophées*, p. 173). On a dit autrefois: *On revient toujours à ses premières amours;* on dit maintenant: *On revient toujours à ses premiers amours.*

Humour est donné comme masculin par la plupart des lexicographes; Larousse seul lui attribue les deux genres. Dans la littérature on trouve le plus souvent *un humour; une humour*, qu'écrit par ex. F. Coppée, est probablement dû à l'influence de *une humeur.*

700. ULE. Les mots en *-ule,* presque tous savants, sont tantôt masculins, tantôt féminins. On dit *le corpuscule, le crépuscule, le fascicule, le scrupule, le ventricule* (comp. § 406), *le vestibule*, et *la bascule*, *la capsule, la formule, la péninsule, la pilule.* Il y a eu hésitation pour *appendicule* et *opuscule,* qui sont maintenant masculins mais qui ont été féminins au XVI[e]

et au XVIIe siècles; *renoncule*, tiré du lat. ranunculus, est féminin dès son apparition dans la langue et il a gardé ce genre jusqu'à nos jours. Le peuple dit fautivement *une animalcule, une monticule* et *un campanule, un molécule*. Sur le rapport entre *le pendule* et *la pendule*, voir § 715. Remarquez que *émule* et *noctambule* sont naturellement des deux genres.

701. E féminin. Comme l'*a* final latin s'est affaibli en un *e* féminin, cette dernière voyelle est devenue la marque caractéristique d'un grand nombre de formes féminines : terra > *la terre*, bucca > *la bouche*, vicina > *la voisine*, libra > *la livre*, etc. Un *e* féminin final se trouve aussi comme voyelle d'appui dans des mots masculins: librum > *le livre*, magistrum > *le maître*, asinum > *un âne*, etc., mais les mots féminins sont en majorité, et nous voyons qu'on a regardé l'*e* féminin final comme tellement nécessaire aux mots de genre féminin qu'on l'a parfois introduit dans les mots où il manquait. C'est ainsi qu'on est arrivé à écrire *la cuillère, la dote*, pour *la cuiller, la dot*. De l'autre côté l'instinct populaire a demandé qu'il n'y eût pas d'*e* féminin final au masculin. C'est cette même tendance qui fait parfois retrancher l'*e* féminin final des mots masculins; la langue littéraire a adopté *le pédant* pour *le pédante* qui est la forme primitive (II, § 394), mais elle a rejeté *le patriot*. On a souvent créé d'un mot féminin un doublet masculin en retranchant simplement la voyelle finale; nous en avons déjà donné plusieurs exemples (II, § 376). Ajoutons ici qu'on trouve sporadiquement dans la vieille langue *un caracol, un squelet*, etc. Cependant l'existence d'un *e* féminin final ne suffit pas pour provoquer un changement de genre; il faut que toute la terminaison offre un certain aspect féminin pour qu'un changement se produise et l'analogie d'autres mots primitivement féminins est souvent nécessaire. Nous allons maintenant passer en revue un certain nombre de mots devenus féminins, soit définitivement, soit sporadiquement.

Remarque. Nous avons déjà (§ 551) cité un certain nombre de substantifs postverbaux qui ont hésité entre les deux genres : *apostille, délivre, doute, écoute, encombre, encontre, erre, jeûne, manque, offre, relâche, rencontre, reproche, reste ;* nous n'y reviendrons pas ici.

702. Mots masculins devenus féminins:

Affaire, composé de *à* et *faire* (comp. I, § 316, 2), était régulièrement masculin au moyen âge (§ 723); il hésite entre les deux genres au XVI[e] siècle; après 1600 on ne dit plus que *une affaire*. Plusieurs patois modernes ont gardé le genre masculin.

Asperge, emprunté du lat. asparagus, est donné comme masculin (comp. it. *sparago*) par Cotgrave (1611) et Richelet (1680); partout ailleurs il est féminin.

Bamboche est emprunté de l'it. bamboccio; il est féminin dès son apparition (comp. *une brioche, une broche. une pioche*).

Chartre, du lat. carcerem, est féminin dès son apparition en français.

Étude est emprunté du lat. studium: il était d'abord masculin, selon l'étymologie, mais vers la fin du moyen âge on commence aussi à dire *une étude*, grâce à l'influence de la terminaison. Pendant quelque temps il y a hésitation entre les deux genres et les grammairiens leur attribuent un sens différent. Malherbe dit: »*Etude* pour un lieu où l'on étudie, est féminin; *étude* pour travail d'étudier est masculin, qui fait au contraire n'y entend rien.« De nos jours on ne dit plus que *une étude*.

Huile, du lat. oleum; le genre féminin est prépondérant dès les plus anciens textes; on ne trouve que très rarement *un huile*. Henri de Mondeville, dans sa *Chirurgie* (traduction de 1314), donne au mot les deux genres.

Impasse; ce mot a été créé par Voltaire, qui lui donne le genre masculin (comp. *un cul-de-sac*); on dit maintenant *une impasse* (comp. *une ruelle*). Pourtant A. France écrit *un impasse noir et boueux* (*Le chat maigre*, p. 164).

Insulte est peut-être emprunté de l'it. insulto. On trouve dans Corneille et Boileau *un insulte*, mais c'est *une insulte* qui l'a emporté.

Intrigue, de l'it. intrigo; on trouve le genre étymologique dans Corneille (*Menteur*, I, sc. 6). Vaugelas remarque que »la plupart font ce mot féminin« (*Remarques*, I, 220).

Limite, emprunté du lat. limitem qui était masculin; on trouve au XVI[e] siècle et encore dans Corneille *le limite*, mais

la limite le remplace (comp. *la faillite, la marmite, la clématite, la diphthérite*).

Obole, emprunté du lat. obolus; on a au XVI[e] siècle risqué *un obole* mais sans succès.

Parenté, dérivé de *parent*. Conformément à l'étymologie on dit *le parenté* jusque dans le XVI[e] siècle; *la parenté* est probablement dû à l'influence des nombreux mots féminins en *-té* tels que *la bonté, la charité, la fierté, la pauvreté*, etc. (comp. § 292, 687).

Rondache, dérivé de *rond* (§ 182, Rem.); on trouve dans A. d'Aubigné *le rondache;* le genre masculin est probablement dû à l'influence de mots tels que *panache* (§ 703).

Topaze, emprunté du lat. topazion; on trouve rarement dans la vieille langue *le topaze*, comp. it. *topazio*.

703. Ajoutons quelques mots masculins qui, sporadiquement, ont été féminins:

Abîme, du lat. pop. abissimum, superlatif de abyssus, était parfois féminin au XVI[e] siècle.

Article, emprunté du lat. articulus, était parfois féminin au XV[e] siècle; pour les exemples voir *Anciennes poésies françaises*, p. p. A. de Montaiglon et J. de Rothschild, X, 345.

Bronze, de l'it. bronzo, est régulièrement masculin; au XVI[e] siècle on trouve parfois *la bronze*, et l'Académie dit en 1694 que plusieurs le font féminin.

Cantique, du lat. canticum, est employé comme féminin dans les *Miracles de Notre Dame*.

Capuce, emprunté de l'it. capuccio, a été employé comme féminin par J.-K. Huysmans dans *Là-Bas*.

Centime (comp. it. *centesimo*). Littré remarque: »C'est une faute très commune de faire *centime* du féminin.«

Chanvre, du lat. cannabem ou cannabum; il était parfois féminin au XVI[e] siècle, et La Fontaine dit encore *la chanvre* (*Fables*, I, 8). Le genre féminin se retrouve dans plusieurs patois modernes.

Chiffre (comp. I, § 44, 2, Rem.) est devenu féminin dans plusieurs patois.

Cigare a été employé comme féminin par Chateaubriand (voir Littré).

Épisode, du grec ἐπεισόδιον, a été longtemps des deux genres; on hésite encore au XVII[e] siècle, mais déjà Vaugelas (*Remarques*, II, 67) incline pour le masculin.

Espace, voir § 683.

Mérite, emprunté du lat. meritum, a été autrefois influencé par les mots féminins en *-ite*, d'où *la mérite* qui se disait souvent au moyen âge (comp. *limite*, § 702).

Navire, emprunté du lat. pop. navilium, flotte; on trouve quelquefois au moyen âge *une navire*, et on parlait ainsi encore au XVI[e] siècle. Dans *Les deux dialogues*, d'Henri Estienne (I, § 42), Celtophile proteste très vivement contre *le navire;* selon lui, le genre masculin s'y est introduit »en despit de toutes regles et observations« (II, 11—12).

Ordre, du lat. ordinem; à côté de *un ordre* on trouve durant tout le moyen âge *une ordre*. Vaugelas constate qu'on dit encore de son temps *les saintes ordres* (*Remarques*, II, 70), mais c'est un terme consacré qui ne tarde pas à disparaître. Sur *désordre*, voir § 667, Rem.

Panache, emprunté de l'it. pennacchio; on l'a fait quelquefois féminin au XVI[e] siècle sous l'influence de mots tels que *bravache, hache, moustache, rondache, vache*.

Renne, emprunté de l'all. renn; Littré remarque que plusieurs naturalistes ont fait ce mot du féminin, et l'Académie (1718—1740) donne *la renne*.

Rythme, emprunté du lat. rhythmus. Montaigne dit *la bonne rythme*.

Silence, emprunté du lat. silentium; sous l'influence des nombreux mots où *-ence* remonte à -entia on l'a fait parfois féminin: *Si belle silence* (Jehan de Paris, p. 46).

704. Mots féminins devenus masculins. Voici maintenant un certain nombre de mots, tous féminins en latin et qui sont devenus masculins en français grâce à leur terminaison:

Écho, emprunté du lat. echo, fém.; il est toujours masculin en français.

Orchestre, emprunté du lat. orchestra, était féminin encore au XVIII[e] siècle. On ne connaît maintenant que *un orchestre* (comp. *un bourgmestre, un semestre*).

Oripeau, primitivement *orie-pel* (lat. auream pellem). On a de bonne heure perdu la notion des éléments composants

et le mot, regardé comme une entité, est devenu masculin (comp. *le chapeau*, *le copeau*, *le drapeau*, *le pipeau*).

Plantain, du lat. plantaginem. Le mot est masculin dès les plus anciens textes (comp. *airain*, *levain*, *terrain*, *grain*, *pain*, *châtelain*, etc., tous du masculin).

Provin, pour *provain* (comp. § 263, 1), du lat. propaginem. Le mot est masculin dès les plus anciens textes.

Ustensile, emprunté du lat. ustensilia, était originairement féminin (comp. *asile*, *domicile*, *péristyle*, *reptile*, tous masculins).

705. A. Les mots en *-a* sont tous savants ou empruntés. Ils sont ordinairement du masculin: *le cantarella*, *le chipolata*, *le choléra*, *le falbala*, *le mimosa*, *un opéra*, *le paria*, *le polka*, *le syringa*, *le sopha*, *le pacha*, etc. Comp. *mon meâ culpâ* (P. Hervieu, *Peints par eux-mêmes*, p. 32), *un Piétà* (R. Bazin, *Les Oberlé*, p. 112). On dit même *le phylloxera vastatrix*. Le genre masculin peut être dû, au moins en partie, à l'influence de mots tels que *le coutelas*, *le plâtras*, *le matelas*, etc. (§ 178). Quelques mots en *-a* d'emploi tout récent sont féminins: *la douma*, *l'ancienne Edda*, *la saga*, *la villa*, *la véranda(h)*, *la sierra*.

Remarque. Les mots en *-a* ont entraîné les noms de plantes en *-ia*, créés récemment par les naturalistes; ils devraient être féminins, et ils sont tous masculins: *le camélia*, *le dahlia*, *le fuchsia*, *le magnolia*, etc.

706. Nous nous sommes occupés jusqu'à présent de la terminaison des mots et du rôle qu'elle joue dans la formation du genre. Voici maintenant quelques indications sur l'influence que peut exercer parfois le commencement des mots. Il est constaté depuis longtemps que les mots qui commencent par une voyelle passent facilement au féminin. Déjà Vaugelas a observé ce fait. En parlant de mots rares et de genre incertain il cite *anagramme, épigramme*, *épithalame, épitaphe*, *épithète*, et il ajoute que le commencement vocalique est cause de l'incertitude du genre, »parce que la voyelle de l'article qui va devant se mange et oste la connaissance du genre masculin ou féminin; car quand on prononce ou qu'on escrit *l'épigramme*, ou *une épigramme*, l'oreille ne sçauroit juger du genre« (*Remarques*, I, 20). Il y en a encore de nos jours qui prononcent *un* comme *une* devant une voyelle; nous avons entendu dire *une arbre*, *une œuil* et *aucune autre* pour *aucun autre*

(comp. *intolérant* et *inégal*, *brun* et *brunir*). Si d'un côté on a la prononciation *une ouvrage* et de l'autre *un bel ouvrage*, où l'adjectif a la forme du féminin (comp. *une belle femme* et *un beau garçon*), on comprend qu'on arrive facilement à dire aussi *une belle ouvrage*, et cela d'autant plus facilement que dans la combinaison *cet ouvrage* le pronom fait à l'oreille l'impression d'un féminin. Ce phénomène s'observe encore de nos jours. Le livre dont nous avons parlé ci-dessus (§ 678, Rem.) souligne qu'il ne faut pas dire *une amadou*, *une amulette*, *une animalcule*, *une antidote*, *une armistice*, *une astérisque*, *une éclair*, *une emblème*, *une émincé*, *une emplâtre*, *une entrecôte*, *une érysipèle*, *une esclandre*, *une évangile*, *une hôtel*, *une incendie*, *une ivoire*, *une omnibus*, *une organe*, *une ulcère*, *une ustensile*. Pour plusieurs de ces mots le genre féminin peut aussi avoir été déterminé par la terminaison.

Remarque. Comme nous l'avons vu, le commencement vocalique fait passer le masculin au féminin; mais le passage très naturel de *un incendie* a *une incendie* amène des hésitations sur le genre des mots à initiale vocalique, et elles ont pour résultat qu'on arrive aussi par contre-coup (I, § 115) à dire *un idole* pour *une idole*. Les grammairiens orthoépistes mettent en garde contre *un alcôve*, *un amnistie*, *un anagramme*, *un annexe*, *un antichambre*, *un arabesque*, *un atmosphère*, *un avalanche*, *un enclave*, *un épave*, *un escarmouche*, *un espace*, *un estampille*, *un étable*, *un extase*, *un horloge*, *un oasis*, *un oie*. Il va sans dire que le genre fautif de ces mots a pu être déterminé par d'autres raisons que le commencement vocalique.

707. Pour finir nous citerons quelques observations de MM. C. Latreille et L. Vignon sur les changements de genre dus à l'influence de la désinence qui s'observent dans le dialecte lyonnais. Ils écrivent: Molard [auteur d'une grammaire lyonnaise, 1792] voit bien que *intervalle* et *parafe* doivent leur genre féminin à leur terminaison. Il aurait pu expliquer de même les féminins *fantôme*, *globule*, *indice*, *insecte*, *sable*. Il faut y joindre les expressions suivantes: *une cep de vigne*, *une fût* (tonneau), *la chasse d'une aiguille*, *la gril* (ustensile de cuisine), où la prononciation des consonnes finales a entraîné le genre féminin, par confusion avec les substantifs terminés par *e*. *Un débâcle* s'explique sans doute, comme le dit Molard, par des mots comme *miracle*, *tabernacle*, *réceptacle*; et *la panache* par *la moustache*. *Le bagard (la bagarre)* et *le passoir (la passoire)* reposent sur une confusion de suffixes dans la prononciation (*Mélanges Brunot*, p. 256).

CHAPITRE III.

INFLUENCE DU SENS.

---

708. De même que le sens d'un mot peut en déterminer le genre, il est aussi capable de le changer. Voici les cas principaux :

1° Quand il y a désaccord entre le sexe naturel et le genre grammatical, celui-ci peut modifier celui-là. Ce phénomène s'observe surtout dans les cas où des noms abstraits ou des noms de choses s'emploient comme noms de personnes ; ainsi de *une enseigne* on tire *un enseigne* (voir § 709).

2° Un mot employé dans certaines combinaisons qui en modifient le sens, peut changer de genre ; on dit *une chose très belle* mais *quelque chose plus beau que la vie* (voir § 711).

3° Le genre d'un mot peut être changé sous l'influence d'un autre mot qui offre le même sens ou le sens inverse (voir § 712).

709. Changement de sens. Plusieurs mots désignant soit une chose, soit une notion abstraite, s'emploient parfois aussi comme noms de personnes ; dans ce cas, le mot, s'il est féminin, peut changer de genre ou garder son genre étymologique. Ainsi, à côté de *une trompette* on a formé *un trompette,* pour désigner l'homme qui joue de cet instrument. Mais pour *harpe* par exemple on n'a pas créé de forme masculine correspondante. Voici d'abord quelques exemples où le nouvel emploi a amené un changement de genre ; nous laissons de côté les cas où la forme du mot a été modifiée avec le genre, comme dans *un patte-pelu* (voir II, § 394).

Aide. — *Une aide*, action d'aider; d'où *un aide*, celui qui aide.

Barbe. — De *la barbe* (lat. barba) on a tiré *le barbe*, mot employé chez les Vaudois pour désigner le médecin (voir les exemples de Littré). Le même mot est employé ailleurs comme titre de respect, *la barbe* étant regardée comme un signe de sagesse et de gravité. C'est ainsi que *il barba* dans les dialectes septentrionaux de l'Italie s'emploie pour oncle; le roi Victor Emmanuel se signait souvent dans les lettres à ses amis, *Barba Vittorio*. Cet emploi est d'ancienne date; nous le trouvons chez Dante (*Paradiso*, XIX, v. 136), et déjà l'édit du roi Rotharic prête le même sens à barba avec l'addition explicative »quod est patruus«. Le mot faisait au génitif barbanis (II, § 241); comp. *barbano*, forme collatérale, générale au nord de l'Italie.

Camarade. — *Une camarade* (esp. *camarada*), chambrée, d'où *un camarade*, proprement homme de chambrée, puis compagnon, ami; le sens primitif du mot était en usage au XVI[e] siècle.

Carmagnole. — *Une carmagnole*, sorte de vêtement devenue populaire pendant la première révolution, d'où *un carmagnole*, révolutionnaire qui portait ce vêtement.

Chose. — Ce mot devient masculin dans le langage familier quand il s'emploie d'une manière neutre pour désigner un homme qu'on ne veut pas ou ne peut pas nommer; on se rappelle le titre d'un beau roman de Daudet: *Le petit Chose*. Sur *chose* employé comme pronom, voir § 711.

Cornette. — *Une cornette*, diminutif de *corne*, pavillon, d'où *un cornette*, celui qui porte la cornette.

Enseigne. *Une enseigne* (lat. insignia) d'où *un enseigne*, l'officier qui porte l'enseigne.

Garde. — *Une garde*, d'où *un garde*, celui qui garde.

Grand-croix. — *Une grand-croix*, d'où *un grand-croix*, celui qui porte cette décoration.

Guide. — *Une guide* (postverbal de *guider*), lanière de cuir qui sert à diriger les chevaux, d'où *un guide*, celui qui guide ou accompagne. Dans ce dernier sens le mot était des deux genres au grand siècle; dans les titres de livres il est resté féminin encore au XVIII[e] siècle, et ce n'est qu'en 1835 que l'Académie a abandonné cet usage et officiellement remplacé

par ex.: »*La guide des pécheurs*« (comp. Régnier, *Mazette*, v. 2) par »*Le guide des pécheurs*«.

Justice. — De *la justice* (lat. justitia) on a tiré *le justice*, haut magistrat espagnol (voir Littré, *s. v.*, n° 14).

Manœuvre. — *Une manœuvre* (du lat. pop. manuopera), d'où *un manœuvre*, ouvrier qui fait de gros ouvrages.

Nourrisson. — Ce mot, dont la forme primitive est *norreçon* (lat. nutritionem), est maintenant masculin, et ce genre inétymologique est dû au changement de sens. Au moyen âge, il était féminin et avait la signification de 'nourriture'.

Paillasse. — *Une paillasse* (dér. de *paille;* comp. § 178) d'où *un paillasse*, celui qui est vêtu d'une toile à paillasse, bateleur.

Poesté. — Ce vieux mot, qui vient du lat. potestatem, signifiait puissance. Il avait aussi le sens de 'seigneur'. On lit dans *Li Tresors* de Brunetto Latini: »Il est voirs que vos m'avez eleu *poesté* et fait seignor de vos«. Il ne ressort pas de cet exemple si le mot avait changé de genre, comme en italien où l'on dit *il podestà*.

Prison. — *Une prison* (lat. prehensionem), d'où *un prison*, celui qui est enfermé dans *la prison;* ce mot, assez général au moyen âge, a été remplacé par *prisonnier*. On dit encore *le prison* dans le parler vulgaire de plusieurs localités (Mons, Roubaix).

Trompette. — *Une trompette* (dér. de *trompe*), d'où *un trompette*, celui qui sonne de la trompette.

Ajoutons le mot italien féminin pagnotta, proprement un petit pain rond, puis gage, payement; on dit par ex. *scrivere per la pagnotta;* le mot a passé en français où il a été appliqué par dérision à des soldats d'occasion qui se louaient pour un pain, et ce nouveau sens a amené un nouveau genre: *un pagnote*.

Remarque 1. Un développement pareil s'observe dans les autres langues romanes. Rappelons pour l'italien: *il camerata*, *il cornetta*, *il prigione*, et pour l'espagnol: *el ayuda*, *el camarada*, *el corneta*, *el espada* (toréador), *el espia* (espion), *el guarda*, *el guardia*, *el guia*, *el justicia*, *el trompeta*.

Remarque 2. *Poinçon* (punctionem) est masculin; il aurait dû être féminin, mais c'est probablement le passage du sens abstrait au sens concret qui a amené ce changement. En latin, unio était féminin au sens d'union, mais masculin au sens de perle ou de bulbe, ce qui explique le français *un oignon*.

710. Dans d'autres cas le changement de sens n'est pas accompagné d'un changement correspondant de genre. Ainsi *basse*, *caution*, *connaissance*, *dupe*, *flûte*, *harpe*, *lance*, *pratique*, *recrue*, *vigie* sont toujours féminins, même quand ils sont employés comme désignation d'un homme. Le même manque d'accord entre le genre grammatical et le sexe naturel se trouve dans *estafette* et *sentinelle*. On constate parfois des hésitations sur le genre. Exemples:

Une dupe, huppe; comme cet oiseau est censé très stupide, on emploie aussi le mot au figuré pour désigner une personne naïve et trompée sans changement de genre: *il est ma dupe*. Pourtant La Fontaine a risqué *un dupe* (*Fables*, IX, 8).

Une peste (emprunté du lat. pestis), maladie épidémique et homme pernicieux; dans ce dernier sens on a dit autrefois *un petit peste* en parlant d'un garçon malicieux.

Une recrue, accroissance et ce qui vient compléter une troupe: *un soldat de recrue* ou *une recrue* pour le soldat nouvellement enrôlé. Le peuple dit parfois *un recrue*.

Une sentinelle (emprunté de l'it. sentinella). Les poètes emploient parfois ce mot au masculin: Sur leurs corps et leurs ailes Brillent des yeux sans nombre, *assidus sentinelles* (Delille, *Paradis perdu*, XI).

711. Changement d'emploi. Les substantifs *âme*, *chose*, *personne*, *rien* sont souvent à regarder comme des neutres logiques grâce à leur emploi comme pronoms indéfinis ou aux autres fonctions spéciales qui leur sont attribuées. Dans ces cas leur genre étymologique est changé contre le masculin.

Ame se combinait souvent dans la vieille langue avec *aucun* et *nul* et ces combinaisons prenaient le sens de nemo. Employé de cette manière, le mot devenait masculin, on disait *aucun âme* et *nul âme;* pour les exemples, voir le glossaire des *Miracles de Nostre Dame*.

Chose, combiné avec *quelque* ou *autre*, s'emploie au sens de aliquid, aliud; cet emploi neutre en a changé le genre: *Quelque chose est arrivé. Ils ont quelque chose plus beau que la vie* (Daudet, *Helmont*, p. 104). *Quelque chose est promis, et vous verrez qu'autre chose sera fait. Pour savoir quelque chose il faut l'avoir appris.* On dit également: *Le quelque chose habillé de blanc* (Zola, *Lourdes*, p. 105). La combinaison *quelque chose* a

le vieux pronom *alque* (II, § 576,$_2$) comme *autre chose* a remplacé *el* (II, § 576,$_3$). Pour le genre on hésitait au XVII[e] siècle; le féminin se trouve par ex. dans Corneille et Molière: Je vous voulais tantôt proposer *quelque chose:* Mais il n'est plus besoin que je vous *la* propose, Car *elle* est impossible (*Le Menteur*, v. 961). Cela n'est-il pas merveilleux que j'aie *quelque chose* dans la tête qui pense cent choses différentes en un moment et fait de mon corps tout ce qu'*elle* veut (*Dom Juan*, III, sc. 1). Rappelons enfin les vers connus d'Aceilly:

> Dis-je *quelque chose* assez *belle?*
> L'antiquité tout en cervelle
> Prétend l'avoir dite avant moi.

Pourtant déjà en 1647 Vaugelas avait demandé que *quelque chose* fût construit avec le masculin, en observant que »ces deux mots font comme un neutre« (*Remarques*, I, 354). Il est inutile d'ajouter que *chose* garde son genre étymologique dans des phrases telles que: *Quelque chose que je lui aie dite, je n'ai pu le convaincre. Quelle autre chose voulez-vous de moi? Demandez-moi toute autre chose.*

Personne (lat. persona), combiné avec *ne*, est devenu un pronom indéfini négatif, correspondant au latin nemo. Dans cet emploi il est du masculin dans la langue moderne: *personne n'est parfait; personne n'est venu.* Pourtant si le sens le demande, *personne* peut garder son genre étymologique: *Personne n'était plus belle que Cléopâtre. Personne n'est plus que moi votre obligée.* Autrefois *personne* était toujours du féminin: *Personne n'est desprisée* (Montaigne).

Rien (lat. rem) est originairement un substantif féminin, et il garde son genre, même quand il est employé comme pronom: Pour savoir se de li seroit *riens retrouvée* (*Berte aus grans piés*, v. 2465). Depuis longtemps le mot a été regardé comme un neutre logique et est devenu masculin. On dit dans la langue moderne: *Rien n'est arrivé; rien n'est plus beau que ce site.* Au moyen âge la combinaison *nule rien*, où *rien* gardait son genre étymologique, était regardée comme une unité équivalant à »nihil« et qui demandait le neutre: *Nule rien qu'il demandent ne lor est demoret* (*Pèlerinage Charlemagne*, v. 247).

712. Mots parallèles. Nous entendons par cette expression des mots qui offrent un sens parallèle ou un sens contraire et qui sont parfois unis dans des combinaisons plus ou moins figées. Ces mots s'influencent facilement pour les phonèmes et pour la forme (I, § 118, 3, 4); nous allons voir qu'ils s'empruntent aussi le genre:

Après-midi est régulièrement masculin; on le fait aussi féminin sous l'influence des vieilles formes *après-dînée, après-soupée,* qui ont aussi influencé le genre de *après-dîner, après-souper.*

Automne, autrefois féminin (§ 726), est devenu masculin dans la langue moderne sous l'influence des noms des autres saisons *(un été, un printemps, un hiver).*

Cloaque, emprunté du latin cloaca; au XVI[e] siècle il était des deux genres, mais le genre masculin l'emporte sous l'influence du synonyme *un égout.* Le genre féminin ne vit plus que dans l'expression archéologique *la grande cloaque* (cloaca maxima).

Di (lat. dies) était masculin dans la vieille langue, et le même genre est employé dans toutes les autres langues romanes excepté le roumain (comp. esp. *buenos días* et roum. *bună ziuă*). Le mot est encore masculin dans les combinaisons *midi, lundi, mardi, mercredi,* etc. Au moyen âge on disait *tote di* ce qui est une formation analogique faite sur *tote nuit* (l'allemand présente l'analogie inverse: *des Nachts* conformément à *des Tages*). Rappelons aussi qu'on trouve parfois dans les vieux textes la graphie *miedi* faite sur *mienuit.*

Dimanche, pour *diemenche* (I, § 271, 2), était des deux genres dans la vieille langue. Le genre masculin est probablement dû à l'influence des noms des autres jours de la semaine: *le mardi, le jeudi,* etc. Dans le parler actuel de Genève on dit *la dimanche.*

Été, voir § 672.

Gent (du lat. gentem) est régulièrement féminin; employé au pluriel le mot est devenu synonyme de 'hommes', ce qui a amené un changement de genre. Exemples: *Gens mortz* (Ambroise, *Guerre sainte,* v. 2904). *Gent malement entechiez* (*ib.,* v. 2562). *Tous ses gens sont passez* (*Jehan de Paris,* p. 77), etc. Dans la Syntaxe nous nous occuperons plus en détail de la lutte, continuée jusqu'à nos jours, entre le genre propre du mot

et le genre de l'idée qu'il exprime. Les phrases suivantes montreront les règles arbitraires et peu rationnelles que suit la langue moderne: *De vieilles gens. Des gens résolus. Les meilleures gens que j'aie jamais vus. Instruits par l'expérience les vieilles gens sont prudents. Tous les honnêtes gens. Toutes les vieilles gens. Tous les gens de cœur. Gens* est toujours masculin quand il désigne une profession, une qualité: *Gens de lettres, gens de guerre, gens de cour.* Ces règles compliquées, dont déjà Vaugelas (*Remarques,* II, 191) s'était occupé, remontent assez haut; en voici un exemple du XV[e] siècle: *Telles vieilles gens deviennent jalous* (*Quinze joies de mariage,* p. 178). Selon l'Arrêté ministériel du 26 février 1901 on tolérera maintenant l'accord au féminin dans tous les cas avec *gens;* il est ainsi permis de dire et d'écrire: *Instruits* ou *instruites par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux* ou *soupçonneuses.* Cette liberté n'est guère heureuse et va contre le génie de la langue. Aujourd'hui, *gens* est évidemment à regarder comme un mot masculin, le genre féminin se trouvant surtout dans quelques combinaisons toutes faites où l'adjectif fait corps avec le substantif. Voici quelques observations intéressantes de M. É. Rodhe: »Le français vivant exige la tournure: *Instruits par l'expérience les vieilles gens sont soupçonneux.* Sans doute de pareilles constructions sont le résultat de l'enseignement grammatical des écoles; mais il faut reconnaître que l'usage actuel n'a pas tout à fait tort. Les tournures féminines comme *les vieilles gens, les petites gens, les bonnes gens, les méchantes gens, certaines gens,* et quelques autres du même genre (le nombre en est assez restreint) sont, pour la conscience des Français actuels, des tournures stéréotypées, des expressions simples équivalant à: 'les vieillards, les petits, les bons, les méchants', etc. Elles représentent des individus des deux sexes, et comme on enseigne dans les écoles et dans les grammaires que le masculin l'emporte sur le féminin, il est tout naturel qu'on dise: *les vieilles gens sont soupçonneux* de même qu'on dirait *les vieilles femmes et les vieux hommes sont soupçonneux.* ... Selon nous, au lieu de restaurer le passé — ce que semble vouloir faire l'Arrêté, — il faudrait marcher au contraire dans le sens des tendances actuelles de la langue, restreindre le féminin à certains cas où l'adjectif est lié à son substantif, mais faire dire et écrire *tous les vieilles gens,* comme on dit et écrit *tous les braves gens.* A plus

forte raison faut-il de toute nécessité le masculin dans l'exemple cité plus haut. *Les vieilles gens sont soupçonneuses* éveillerait inévitablement dans l'esprit de tout Français l'idée de vieilles femmes, ce qui serait un contresens, puisqu'on veut exprimer une collectivité« (*La nouvelle réforme de l'orthographe et de la syntaxe françaises.* Lund, 1900. P. 41—42).

Glaive, altération du lat. gladius (voir I, § 5, 525) est ordinairement masculin. On trouve quelquefois dans la vieille langue *une glaive,* où il faut probablement voir l'influence de *une épée.*

Loire (Liger) est devenu féminin sous l'influence d'autres noms de fleuves comme *la Seine, la Marne, la Garonne.* Il était masculin encore au commencement du XVIe siècle.

Mer, voir § 672.

Mi-août est féminin comme tous les composés de *mi* suivis d'un nom de mois ou du mot *carême;* on dit ainsi *la mi-mai, la mi-septembre, la mi-carême,* etc. Cette particularité remonte au moyen âge où l'on trouve par ex. *la miaoust* (*Chevalier au lion,* v. 2679). Le genre féminin s'explique peut-être par une influence de *la mienuit.*

Minuit, au moyen âge *mie nuit* (I, § 271, 2), est primitivement féminin. On commence à dire *le minuit* au XVIe siècle, et il y avait hésitation entre les deux genres encore au XVIIe siècle. Vaugelas (*Remarques,* I, 158) défend la locution *sur le minuit* contre ceux qui demandent *sur la minuit.* Ménage ne connaît pour notre mot que le genre masculin. Ce changement est dû à l'influence analogique de *midi. La minuit* s'emploie encore dans la poésie populaire: Quand s'est venu sur *la minuit,* La belle pleure dedans son lit (*Romania,* X, 365).

Noël (lat. natalis) est ordinairement masculin. Cependant on dit aussi *la noël* dans la plupart des parlers populaires et le genre féminin a même pénétré dans la littérature: *La noël de Jean Rumengol* (Anatole Le Braz, *Vieilles histoires du pays breton*). C'est le mot *fête* qui a provoqué le changement de genre.

Pâque, emprunté du lat. pascha. Ce mot est féminin au singulier quand il désigne la fête des Juifs: *faire la Pâque.* Au pluriel il se dit de la fête chrétienne et garde le genre étymologique dans les deux expressions *Pâques fleuries* et *faire*

de bonnes Pâques; partout ailleurs il est traité comme un mot masculin et singulier, probablement sous l'influence de *noël.* On dit ainsi: *Pâques a été tardif cette année. Pâques a été beau. Quand Pâques sera venu.* On a hésité s'il fallait dire *à Pâques prochain(s)*, ou *à Pâques prochaines;* les deux tournures sont un peu vieillies maintenant; on les évite et on les remplace par: *aux prochaines fêtes* (ou *vacances*) *de Pâques.*

Patenôtre (lat. paternoster) est devenu féminin sous l'influence du mot *prière.* C'est cette même influence qui a fait dire *une credo* au moyen âge (comp. en allemand *das Vaterunser* d'après *das Gebet*). Ajoutons qu'on dit dans le peuple *le patenôte.*

Personne (lat. persona) est régulièrement féminin. Pourtant au sens d'individu ou d'homme on l'a fait souvent masculin: *quatre personnes diversement vestuz* (Rabelais, IV, chap. 47). *Faire rire des personnes qui nous impriment le respect et ne rient que quand ils veulent?* (Molière, *Impromptu de Versailles,* sc. 1). *Jamais je n'ai vu deux personnes être si contents l'un de l'autre* (*Dom Juan,* I, sc. 2). *On rend une personne insensible quand on le reprend trop* (Racine, *Œuvres complètes,* VI, 307). *C'est de ces sortes de personnes que le Seigneur a prédit qu'ils seroient sauvés difficilement* (*id., Œuvres complètes,* V, 390).

Pleurs, employé au féminin, peut avoir subi l'influence de *larme;* voir § 691.

Poison a peut-être été influencé par *venin* (voir § 698).

Sorbe, du lat. sorbus, aurait dû être masculin (§ 671,1); c'est sous l'influence de *la pomme, la poire, la prune,* etc. qu'on dit *la sorbe.*

Val, du lat. vallem, est de bonne heure devenu masculin; on a dit *le val* par analogie avec *le mont.* Le genre étymologique a été conservé dans les noms géographiques *Laval, Lavaux, Bonneval, Vaucluse.*

Remarque. Sur quelques noms d'oiseaux devenus masculins peut-être sous l'influence du mot *oiseau,* voir § 719. Sur *avant-scène,* voir § 723.

713. Nous citerons enfin les remarques suivantes de MM. C. Latreille et L. Vignon sur le dialecte lyonnais: »Des mots peuvent changer de genre sous l'influence des mots de même sens ou de sens voisin: *un bête, un dupe* prennent le genre

de *homme*, *ciseaux* celui de *cisailles*, *fibres* celui de *nerfs*, *perdrigone* celui de *prune*, *vis* celui de *clou*. On dit *du jujube*, *du reguelisse* d'après *jus de réglisse*, *suc de jujube*. *Un poutre* doit peut-être son genre masculin au patois *tra* (de trabem), *reins* son genre féminin à quelque autre partie du corps. Enfin *pâté* et *pâtée* sont confondus, et le premier s'emploie au masculin pour le second (*Mélanges Brunot*, p. 257).

Remarque. *Bête* est du masculin aussi dans les parlers populaires de l'Ouest de la France. A Rennes, *gros bête* s'emploie comme injure.

CHAPITRE IV.

ELLIPSE.

---

714. Un mot peut changer de genre par ellipse ou plutôt par sous-entendu. La fameuse aéronef qui échappait en 1907 à l'armée française et qui n'a jamais été retrouvée, s'appelait *Patrie;* en relatant l'accident, les journaux ont parlé de la fuite *du Patrie*, et le genre masculin est dû probablement au genre d'un mot explicatif sous-entendu: on a dit *le Patrie* pour *le ballon Patrie* ou *le dirigeable Patrie*. Ce phénomène n'est pas rare, mais il est souvent difficile à constater; dans plusieurs des cas où l'explication par l'ellipse d'un mot pourrait paraître naturelle, d'autres explications se présentent en même temps à l'esprit, de sorte qu'on hésite sur la catégorie dans laquelle il faut classer le mot; ainsi plusieurs des exemples que nous étudierons dans ce chapitre pourraient aussi avoir leur place dans le chapitre précédent. Ici comme ailleurs dans le domaine de la grammaire il est prudent de ne pas s'arrêter à une explication trop restreinte, trop tranchante; il faut admettre que plusieurs causes ont pu agir à la fois, et l'analyse la plus fine peut être incapable de nous dire laquelle d'entre elles est la plus importante. La vie est large dans toutes ses manifestations, et moins on est exclusif, moins on est exposé à se tromper.

715. Voici une série de mots dont le genre a été probablement déterminé par l'ellipse:

Choléra. — Ce mot est devenu masculin peut-être sous l'influence de 'morbus'; on a dit d'abord *le choléra morbus*. Sur l'*a* tonique final, voir § 705.

Claque. — Ce mot est régulièrement féminin (§ 548); il est entré dans la combinaison *un chapeau claque*, d'où par abréviation *un claque.*

Grimoire. — On a dit d'abord *une grimoire,* puis *un grimoire* pour *un livre de grimoire;* le mot est une altération du lat. grammatica et est ainsi un doublet de *grammaire;* la grammaire était autrefois considérée comme quelque chose d'inintelligible et de mystérieux.

Huit-ressorts. — Ce mot employé au singulier masculin pour désigner une sorte de voiture, est une abréviation de *un carrosse à huit ressorts.* Pour la forme, comp. II, § 363, Rem.

Lévite. — Ce mot qui reproduit levites ou levita est originairement masculin. Comme désignation d'un certain vêtement il est devenu féminin et *la lévite* est à regarder comme une tournure brachylogique pour *la robe lévite.*

Nadar. — Nom d'un photographe parisien. On a dit *une Nadar* dans l'argot de Paris pour *une photographie de Nadar;* on en trouve un exemple dans Lavedan, *Vieux marcheur*, p. 35. Dans le même livre on trouve aussi l'expression comique *ma Krupp* (p. 23) pour *ma lorgnette,* dont le genre a également été déterminé par ellipse.

Omnibus. — On dit *un omnibus* et dans l'argot de Paris *une omnibus;* ce changement est, selon A. Darmesteter (*Formation de mots nouveaux*, p. 182), dû à un sous-entendu du mot *voiture.* Peut-être avons-nous là tout simplement l'effet de l'initiale vocalique (§ 706).

Pâques, voir § 712.

Pendule. — *Une pendule* s'explique comme une abréviation de *une horloge à pendule;* le mot *pendule* au sens de balancier est masculin (lat. pendulus). Le peuple s'y trompe et dit *les oscillations de la pendule, le balancier du pendule,* etc.

Pivoine. — On dit *une pivoine,* conformément au genre latin (pæonia), en parlant de la plante. De ce mot a été tiré *un pivoine* qui est peut-être une abréviation de *un oiseau pivoine* (comp. § 719). Le peuple s'y trompe et dit *la pivoine perchée sur le pivoine.*

Quasimodo, le dimanche qui suit Pâques; c'est proprement le dimanche de *la messe Quasimodo;* par l'ellipse du mot *messe, Quasimodo* est devenu féminin; on dit *après la Quasi-*

modo, renvoyer à la Quasimodo, etc. *Quasimodo* devrait être masculin; c'est une jonction des deux premiers mots de l'introït de la messe du dimanche (comp. § 5).

Réglisse. — On a dit autrefois dans la langue littéraire *du réglisse* pour *du jus de réglisse, du bois de réglisse,* et la langue populaire a conservé cette manière de dire; pour les détails, voir § 726.

Remise. — *Un remise* est une abréviation pour *un fiacre de remise.*

Vapeur. — Ce mot, qui est emprunté du lat. vapor, est régulièrement féminin (§ 671, s); dans la langue moderne on dit aussi *le vapeur,* ce qui est une expression elliptique pour *le bateau à vapeur.*

Saint-Jean, Saint-Martin, Saint-Pierre, Saint-Sylvestre et tous les autres noms de saints s'emploient au féminin pour désigner le jour où l'on célèbre le dit saint. On dit ainsi: *A la Saint-Jean, l'été de la Saint-Martin*, etc., en sous-entendant *fête* ou *veille.*

Toussaint, qui est pour *Toussaints* (II, § 363), est devenu féminin par l'ellipse du mot *fête: célébrer la Toussaint.* En voici un exemple remontant au moyen âge: Al siste jor de la grant feste, De *la toz seinz* que chescons feste (Ambroise, *Guerre sainte,* v. 7234; cf. *ib.* 7202).

Trente-chevaux. — Cette combinaison, où peut entrer tout autre nom de nombre, s'emploie comme un substantif simple auquel on donne, selon les circonstances, le genre féminin. On dit *une trente-chevaux* (A. France, *Crainquebille, Putois, Riquet*, p. 163), pour *une automobile de trente chevaux;* sur le genre d'*automobile,* voir § 674.

716. Nous voyons parfois des noms de provinces changer de genre et de féminins devenir masculins pour désigner un produit de la dite province. Ce phénomène peut s'expliquer de différentes manières, et il est assez difficile de dire laquelle est la meilleure. Nous reviendrons sur ce sujet dans notre Sémantique et nous nous contenterons ici d'une simple indication. Examinons les trois mots *Bourgogne, Champagne, Terre-Neuve.* Comme noms géographiques ils sont féminins, mais comme noms communs, ils sont masculins: *boire du bourgogne, vendre du champagne, acheter un terre-neuve.* Comment

s'explique ce changement de genre? On peut y voir une ellipse; alors *du bourgogne* serait pour *du vin de Bourgogne*, comme *un terre-neuve*, pour *un chien de Terre-Neuve*. Mais on peut aussi y voir le résultat de cette métonymie bien connue qui donne le nom du lieu au nom du produit; en ce cas il n'y aurait pas d'ellipse et le changement de genre serait à expliquer autrement.

CHAPITRE V.

MOTS COMPOSÉS.

717. Substantif + substantif. Le mot composé prend toujours le genre du déterminé. On dit ainsi *un bateau-mouche, un chou-fleur, un laurier-rose, un sabre-baïonnette*, et *une canne-parapluie, une rose-thé, une voiture-lit*. Il en est de même si les deux noms ne sont pas coordonnés: *Un chèvre-pied, un timbre-poste, un trou-madame, une fête-Dieu*, etc.; *un arc-de-triomphe, un chef-d'œuvre*. Sur *coudelatte*, voir § 681.

718. Adjectif + substantif. Le mot composé prend toujours le genre du substantif déterminé. On dit *un bas-bleu, un blanc-bec, un coffre-fort, un franc-tireur*, et *une belle-fille, une chauve-souris, une gorge-bleue, une longue-vue, une main-forte*.

Cas isolés. Dans quelques mots le genre étymologique a été changé sous l'influence du sens, de l'emploi ou de la forme; voir nos observations sur *bonbec* (§ 665,1), *grand-croix* (§ 709), *minuit* (§ 712), *oripeau* (§ 704), *terre-neuve* (§ 716).

719. On désigne souvent un objet par une seule de ses qualités: plusieurs oiseaux doivent ainsi leur nom à la couleur d'une partie de leur corps. Ce procédé, que nous étudierons en détail dans la Sémantique (»pars pro toto«), est souvent accompagné d'un changement de genre. L'oiseau qui a la gorge rouge s'appelle d'abord *une rouge-gorge*, puis, peut-être sous l'influence du mot *oiseau*, *un rouge-gorge*. Voici quelques exemples de ce phénomène:

Blanche-coiffe, variété de pie; masculin selon Buffon, Dict. Gén. et Littré. Darmesteter *(Mots composés)* donne le féminin.

Blanche-queue, sorte d'aigle; masculin selon le Dict. Gén.; Littré et Darmesteter *(l. c.)* donnent le féminin.

Rouge-aile, sorte de mauvis, est généralement donné comme masculin.

Rouge-gorge; le dictionnaire de Trévoux (1777) donne encore *la rouge-gorge.*

Rouge-queue; le masculin s'emploie depuis le XVII[e] siècle, mais Furetière (1690), Richelet et Trévoux donnent *la rouge-queue.*

720. Nom de nombre + substantif. Ces composés sont ordinairement du masculin et du singulier (II, § 363, Rem.): *un trois-mâts, un trois-pieds, un trois-ponts, un mille-pieds; un cent-garde(s).* Ajoutons l'expression toute moderne *un cinq-heures* qui traduit l'anglais *five o'clock.* Exemples: *Au cinq heures de Mme d'Houbly* (Gyp, *Professional lover,* p. 93). *Des petits cinq heures.*

Cas isolés. On dit *une mille-feuille, une mille-fleurs, une mille-graines;* c'est ici le genre du dernier élément qui a déterminé celui du mot entier. Sur *trente-chevaux*, voir § 715.

721. Adverbe + substantif. Ces composés ont toujours le genre du déterminé. On dit: *un avant-coureur, un arrière-goût, un contre-poids, un sous-bail, un sous-préfet,* et *une arrière-boutique, une avant-cour, une avant-garde, une contre-mine, une sous-ferme, une basse-contre, une haute-contre.*

Remarque. Il ne faut pas confondre ces composés avec ceux où entre une préposition et qui sont toujours masculins (§ 723). Il faut ainsi distinguer entre *une arrière-main*, revers de la main, et *un arrière-main*, train de derrière du cheval, *une avant-main*, paume, et *un avant-main*, partie antérieure du cheval.

722. Verbe + régime (§ 574). Ces composés très nombreux sont régulièrement du masculin: *un abat-jour, un casse-noix, un brise-lames, un porte-plume, un tire-bottes,* etc. etc.

Cas isolés. Un petit nombre de ces composés sont du féminin. L'origine de cette irrégularité est difficile à trouver. Il faut remarquer que tous les composés en question se terminent par un substantif féminin; c'est peut-être ce substantif qui a produit le genre irrégulier. Voici les exemples les plus importants: *Boute-roue, croque-abeille, garde-robe, happe-lourde, mouille-*

bouche (espèce de poire), *passerage, perce-feuille, perce-neige, perce-pierre, sauve-vie* (petite fougère). Pour plusieurs de ces exemples le genre irrégulier pourrait aussi s'expliquer par ellipse; ainsi par ex. *une perce-neige* à cause de *une fleur* ou *une plante.* Remarquez qu'on dit régulièrement *le baise-main*, mais *à belles baise-mains.*

723. Préposition + substantif. Ces composés sont régulièrement masculins: *un acompte, un contrepoison, un en-tête, un entre-voie, un hors d'œuvre, un sous-barbe, un sous-main*, etc.

Cas isolés. Un certain nombre de ces composés sont devenus féminins sous l'influence de la forme ou du sens. Exemples: *Affaire* (de *à + faire;* comp. § 702) était masculin au moyen âge. *Après-midi,* voir § 712. *Avant-scène* est primitivement masculin; il est devenu féminin sous l'influence du mot *loge;* quand *avant-scène* est employé pour traduire »proscenium«, il est régulièrement féminin. *Averse; contre-approche; contre-lattes; entre-feuille; sans-fleur,* sorte de pomme; *sans-peau,* sorte de poire; *soucoupe.* Remarquez qu'on dit *un* et *une sans-cœur, un* et *une sans-souci, un* et *une sans-dent.*

Remarque. L'influence du substantif sur le genre du composé s'observe aussi en espagnol où l'on dit *la sobrecama, la sobramesa, la trastienda*: comp. *el sinrazón* et *la sinrazón.*

CHAPITRE VI.

SUBSTANTIFS DES DEUX GENRES.

724. Nous allons donner ici un relevé sommaire des substantifs qui sont des deux genres dans la langue moderne, en excluant la plupart de ceux que nous avons déjà étudiés aux paragraphes précédents. Quant à ceux qui restent, on peut les diviser en deux groupes.

1° Le premier groupe comprend les mots de même origine. Dans quelques cas un seul des genres est étymologique, tandis que l'autre est provoqué par un développement postérieur: *un automne* (autumnus) — *une automne;* dans d'autres cas les deux genres sont étymologiques: *un exemple* (exemplum) — *une exemple* (exempla), *le cartouche* (it. cartoccio) — *la cartouche* (it. cartuccia). Ajoutons les doublets *le comté* — *la comté* (§ 687), vfr. *le salu* — *la salu* (§ 680), où nous avons affaire à des mots primitivement distincts.

Remarque. Dans quelques cas isolés il n'y a, pour le sens, aucune différence entre les deux mots: *un automne* — *une automne*. Ordinairement les doublets ne sont pourtant pas synonymes. On s'est servi du changement de genre pour exprimer une nuance de sens: *un hymne* — *une hymne*, *un période* — *une période.* Pour les mots où le double genre est étymologique, la différence de sens peut être considérable: *le crêpe* — *la crêpe, le critique* — *la critique.*

2° Le second groupe comprend des mots d'origine absolument diverse, rapprochés par les hasards du développement phonétique: *un aune*—*une aune, le coche*—*la coche.*

725. Dans quelques cas le même mot primitif s'est développé de deux manières différentes, et chaque forme a eu son genre,

en même temps qu'il y a eu une différenciation de sens. Citons comme exemple *pampre* et *pampe*. Ces deux mots dérivent du lat. pampinus, devenu *pampne* d'où soit *pampre* (comp. ordinem 〉 *ordre;* I, § 327, 2) soit, avec amuïssement de la consonne, *pampe* (comp. I, § 361, 1, Rem. 2). Le premier de ces mots a gardé le genre latin, le second est devenu féminin. Il faut ajouter que Cotgrave donne *la pampre* et que Richelet (1680) remarque: »Quelques vignerons que j'ai vûs sur ce mot le font masculin, mais mal. Tous ceux qui parlent bien et que j'ai consultés font sans contestation le mot de *pampre* masculin.«

726. Mots apparentés ou identiques.

Aigle. — *Une aigle* remonte directement au lat. aquila, *un aigle* paraît tiré de cette forme pour désigner le mâle. Il y a eu longtemps hésitation entre les deux genres. Dans la langue actuelle *aigle* est presque toujours du masculin; par *un aigle* on désigne l'oiseau, un homme supérieur (sens ironique) et l'insigne de certaines décorations: *l'aigle noir de Prusse*, etc.; rappelons aussi le terme technique *papier grand aigle.* On ne dit *une aigle* qu'en parlant d'une enseigne: *les aigles romaines, les aigles napoléoniennes;* mais *une aigle* pour *un aigle femelle* ou *la femelle de l'aigle* est absolument vieilli.

Amour, voir § 699.

Automne, est emprunté du lat. autumnus; il est donc étymologiquement masculin, mais déjà au moyen âge on le fait aussi féminin. Cette hésitation s'est continuée jusqu'à nos jours malgré le décret de Vaugelas: »*Automne* est tousjours féminin« (*Remarques*, II, 454). Les grammairiens modernes ont essayé d'établir une différence entre *un automne* et *une automne.* L'usage actuel incline décidément pour le masculin: *un bel automne, un automne pluvieux.*

Cartouche. — *Le cartouche,* encadrement sculpté ou gravé, emprunté de l'it. cartoccio. *La cartouche*, emprunté de l'it. cartuccia.

Claque, voir § 715.

Couple. — *Le couple*, du latin populaire copulum. *La couple* 〈 lat. copula. L'hésitation entre les deux genres, qui existe dès le moyen âge, a été employée depuis le XVIIe siècle pour exprimer une nuance de sens; on dit *un couple heureux, un*

couple de chiens, un couple de tourterelles, mais *une couple d'œufs, une couple d'années.*

Crêpe. — *Le crêpe* est l'ancien adjectif *crespe,* crépu (lat. crispum) employé substantivement. *La crêpe* est ou le féminin de l'adjectif *crespe* (comp. § 647) ou un postverbal tiré de *crêper* (§ 548).

Critique. — *Le critique,* emprunté de criticus; *la critique,* emprunté de critica.

Délice, voir § 675.

Espace, voir § 683.

Exemple. — *Un exemple* < exemplum. *Une exemple* < exempla (comp. II, § 247, 1, Rem.). Le genre féminin s'est conservé longtemps dans l'expression *une exemple d'écriture;* on ne se sert plus du genre féminin.

Faune. — *Le faune,* emprunté du lat. faunus. *La faune,* tiré du masculin, d'après *flore.*

Foudre. — Ce mot est masculin selon l'étymologie (lat. fulgur), il est devenu féminin à cause de la terminaison. On a longtemps dit *le foudre* et *la foudre* indistinctement. Dans la langue moderne *la foudre* a prévalu; *le foudre* est vieilli et ne s'emploie qu'au sens figuré et en poésie: *un foudre de guerre, un foudre d'éloquence.*

Gens, voir § 712.

Hymne. — Ce mot, qui est emprunté du lat. hymnus, est régulièrement masculin; on l'a aussi fait du féminin, peut-être à cause de l'*e* final (§ 701), et on a attribué à *une hymne* le sens de chant d'église. L'Arrêté ministériel du 26 février 1901 dit: »On tolérera les deux genres aussi bien pour les chants nationaux que pour les chants religieux.« Il faut pourtant remarquer que le mot est senti comme essentiellement masculin par les Français de nos jours; *un bel hymne* est une expression toute naturelle, *une belle hymne* est plutôt un archaïsme et on préfère dire *un cantique.*

Laque. — *Le laque,* ouvrage recouvert de vernis de la Chine, a été tiré du féminin *la laque* qui désigne une matière résineuse, récoltée sur divers arbres; il vient du latin du moyen âge lacca, mot d'origine persane. Le peuple dit fautivement *du laque en bâton,* et *de la vraie laque de Chine.*

Manche. — *Le manche,* du lat. pop. manicum, forme masculine tirée de manica. *La manche* < lat. manica.

Mémoire. — *La mémoire* reproduit memoria; *le mémoire* est tiré du mot féminin, et le genre modifié peut être dû au changement du sens; on pourrait aussi le faire remonter à *memorium.

Menstrue. — Ce mot qui reproduit le lat. menstruum est indifféremment masculin ou féminin, sans aucune différenciation de sens.

Mode, voir § 675.

Œuvre, voir § 675.

Orge. — Ce mot était autrefois indistinctement masculin ou féminin; peut-être a-t-on transmis et hordeum et hordea (comp. II, § 247, 1, Rem.); peut-être le genre féminin est-il dû à l'influence de la terminaison. Dans la langue actuelle le mot est généralement féminin: *de l'orge commune;* pourtant l'Académie prescrit *orge carré*, *orge mondé*, *orge perlé*. L'Arrêté ministériel du 26 février 1901 dit: »On tolérera l'emploi du mot *orge* au féminin sans exception.«

Orgue. — *Un orgue* < lat. organum. Au pluriel le mot est féminin, et cette particularité est peut-être due à la forme organa qui a dû donner *une orgue* (comp. ci-dessus *exemple*). On dit *un bon orgue*, *de bonnes orgues;* mais il est impossible de dire *cet orgue est un des plus beaux que j'aie vus.* Pourtant il y a maintenant une forte tendance à généraliser le genre masculin, et l'Arrêté ministériel du 26 février 1901 suit l'usage populaire en permettant d'écrire *un des plus beaux orgues.* L'expression toute faite *de grandes orgues*, serait difficilement remplacée par *de grands orgues.*

Période. — On dit *la période* conformément au genre du mot primitif latin periodus. L'emploi simultané en français du genre masculin est peut-être dû à l'influence de la terminaison latine; la langue moderne ne l'a conservé que dans la seule expression *le plus haut période* (pour: le plus haut point, le plus haut degré), qui appartient plutôt au langage soutenu.

Poste. — *Le poste* < it. posto. *La poste* < lat. posita (comp. II, § 111).

Réglisse. — Ce mot, qui vient du lat. pop. liquiritia, du grec *γλυκύρριζα*, est étymologiquement féminin. Aussi est-il donné comme tel par les grammaires et les dictionnaires modernes; il est cependant incontestable qu'à côté du genre officiel on emploie aussi le masculin, et cette hésitation peut

surprendre, attendu que le mot a un aspect essentiellement féminin. Nous avons vu que déjà au moyen âge on hésitait entre les deux genres (§ 692) et dans les *2000 locutions et fautes corrigées* (Paris, 1877) on lit: »Ne dites pas *du réglisse,* mais *de la réglisse*«. Les grandes affiches faisant de la réclame (hiver de 1907) pour la marque de réglisse »Zan«, portent en grosses lettres: *Le meilleur réglisse.* Nous avons pu constater qu'à Rennes et à Nantes et dans plusieurs autres régions le peuple ignore totalement le genre féminin. Comment expliquer ce fait? Il faut peut-être y voir la généralisation d'un cas particulier où le masculin autrefois était officiellement demandé. Au milieu du siècle précédent les grammaires enseignaient qu'en parlant de la plante il fallait dire *la réglisse,* mais que s'il s'agissait du suc extrait, c'est *le réglisse* qu'il fallait dire. Cette règle, encore donnée par C. Ayer en 1862, se synthétisait dans la phrase: *Le réglisse est un extrait de la réglisse;* elle a été abandonnée depuis, mais le peuple l'a conservée en la généralisant; il faut ainsi admettre que l'emploi populaire du genre masculin dans tous les cas est dû primitivement à une ellipse, et ici il faut penser non seulement à *suc* mais aussi et surtout à *jus* et à *bâton.*

Relâche. — Ce mot est un substantif verbal tiré de *relâcher;* on lui a donné les deux genres (comp. § 551) pour exprimer les deux sens différents. On dit *Il n'a pris aucun relâche,* mais *Nous avons fait une relâche à Majorque.*

Solde. — *Le solde* est tiré du verbe *solder. La solde* est emprunté de l'it. soldo; le changement de genre est probablement provoqué par la terminaison. Le langage populaire confond les deux mots, et le peuple de Paris dit *le solde du soldat* et *la solde d'un compte.*

Triomphe. — *Le triomphe,* emprunté du lat. triumphus. *La triomphe* est peut-être un postverbal, tiré de *triompher* (§ 548); il se peut aussi qu'il soit le même mot que *le triomphe* avec changement de genre à cause de la terminaison féminine. Autrefois le mot était indistinctement masculin ou féminin sans égard à la signification.

Voile. — *Le voile;* le genre masculin est dû à une réaction étymologique qui a rapproché le mot de velum. *La voile* remonte au pluriel vela. Le passage au genre masculin dans une signification spéciale a eu lieu après le XVI[e] siècle.

727. La liste précédente contient les exemples les plus importants des mots identiques ou apparentés qui sont en même temps masculins et féminins. Nous nous en sommes tenus à la langue actuelle ou, plus exactement, aux mots étudiés dans les grammaires modernes, et nous avons laissé de côté les doublets tout à fait obsolètes; on ne distingue plus entre *un* et *une étude*, *un* et *une garderobe*, *un* et *une office*, *un* et *une paroi*, et il nous paraît peu intéressant et peu utile de déterrer ces subtilités.

728. Rappelons aussi qu'un mot peut parfois adopter un autre genre que celui qu'il a ordinairement quand il s'emploie dans une locution spéciale. Les mots *sang* et *ventre* sont régulièrement masculins; néanmoins on a juré autrefois *par la sang*, *par la ventre*. Ce fait s'explique de la manière suivante: on connaît les anciens jurons *par la morbleu*, *par la vertubleu* (comp. I, § 120), et *par le corbleu*, *par le sangbleu*; sur l'analogie des premiers, les derniers ont été changés en *par la corbleu* (Molière, *Sganarelle*, v. 10), *par la sangbleu* (*Misanthrope*, v. 773), *par la sambleu* (*Impromptu de Versailles*, sc. 5), etc. On a fini par abréger ces exclamations et on a dit seulement *par la mort*, *par la tête*, *par la sang*, *par la ventre* (*Fourberies de Scapin*, II, sc. 6).

729. MOTS NON APPARENTÉS.

Aune. — *Un aune* < lat. alnum (comp. § 671, 1). *Une aune* < germ. alina (aha. elina).

Coche. — *Le coche*, grand bateau, vient de l'aha. coccho; *le coche*, grande voiture, est emprunté de l'all. kutsche. *La coche*, femelle du cochon ou petite entaille dans un morceau de bois; l'origine des deux mots est inconnue.

Faux. — *Le faux* < lat. falsum. *La faux* < lat. falcem.

Forêt. — *Le foret*, dérivé de *forer* (comp. § 220). *La forêt*, du latin du moyen âge forestem de foris.

Livre. — *Le livre* < lat. librum. *La livre* < libra.

Masque. — *Le masque*, emprunté de l'it. maschera; le mot est souvent féminin au XVI[e] siècle conformément au genre du mot italien; le passage au genre masculin est inexpliqué. *La masque*, femme effrontée, est peut-être emprunté du provençal moderne masco, sorcière, dont l'origine est à chercher

dans masca, qui s'emploie dans les vieilles loix lombardes au sens de 'striga' (Edictus Rothari, § 197, 376).

Mousse. — *Le mousse* ‹ esp. mozo. *La mousse* ‹ all. mos.

Page. — *Le page,* origine incertaine. *La page* ‹ lat. pagina (I, § 327, 2).

Poêle. — *Le poêle,* emprunté du lat. pallium. *La poêle* ‹ lat. patella.

Quadrille, voir § 694.

Somme. — *Le somme* ‹ lat. somnum. *La somme* ‹ lat. summa, ou ‹ lat. sagma (I, § 12, 348).

Souris. — *Le souris,* part. passé de *sourire* (II, § 89, Rem.). *La souris* ‹ lat. soricem.

Tour. — *Le tour,* postverbal tiré de *tourner. La tour* ‹ lat. turrem.

Vague. — *Le vague,* emprunté du lat. vagus. *La vague,* mot d'origine scandinave (isl. vágr).

Vase. — *Le vase,* emprunté du lat. vas. *La vase,* emprunté du néerl. wase.

Remarque. Nous avons vu que le développement phonétique peut rendre homonymes deux mots primitivement distincts; les doublets *le comté — la comté, le tour — la tour* étaient autrefois *le comté — la comteé, le tourn — la tour;* ajoutons qu'il peut aussi différencier deux homonymes. On ne distingue plus entre *le temple* (lat. templum) et *la temple* (lat. tempora) puisque ce dernier mot est devenu *tempe* (I, § 341, 2) dans la langue moderne.

APPENDICE.

REMARQUE SUPPLÉMENTAIRE SUR LES DIMINUTIFS.

---

730. Nous avons vu (§ 117) que les poètes de la Pléiade faisaient un large emploi de formes diminutives. Au XVII[e] siècle, au contraire, elles sont bannies de la langue poétique; Malherbe les condamne sévèrement (I § 52, 3), et les poètes adoptent servilement ses opinions. Seule Mlle Le Jars de Gournay (1566—1645) proteste. Dans ses écrits elle revient plusieurs fois aux diminutifs, dont elle prend vivement la défense. Elle émet son opinion d'une manière un peu confuse et les exemples qu'elle cite se suivent d'une manière assez désordonnée, mais ils sont nombreux et plusieurs d'entre eux sont intéressants et suppléent aux indications fournies dans ce volume sur l'emploi de plusieurs suffixes. C'est pourquoi nous avons jugé instructif de réimprimer un extrait de ses considérations sur la langue de son temps (comp. I, § 53).

731. La fille d'alliance de Montaigne a donné trois éditions de son »Œuvre composé de meslanges« (1626, 1634, 1641). La citation suivante, que nous avons divisée en paragraphes pour la plus grande commodité du lecteur, a été copiée sur la première édition (comp. les notes bibliographiques à notre premier volume, § 53). C'est notre ami M. Mario Schiff, professeur à l'Université de Florence, qui a bien voulu attirer notre attention sur le »Meslange« en question et qui a eu l'amabilité de le copier.

732. Voici le texte du »Meslange« intitulé: *Des diminutifs françois:*

Si Xenocrates ce graue Philosophe, ne dédaigna point de rechercher sans besoin, iusques à quel nombre de syllabes pouuoit monter l'assemblage des lettres de l'Alphabet; pourquoy mépriserois-ie de nombrer les diminutifs vsitez en nostre langue; portée d'vne necessité de les maintenir, par le respect de la reputation de tous nos Poetes excellents, qui les ont cheris, respect aussi de leur quantité & de leur ancien & commode vsage; contre aucuns qui les veulent quereller auiourdhuy: pretendans que ces façons de parler soient impertinentes, & que ceux qui les employent ne le facent que pour trouuer leurs mesures en la Poesie? Nostradamus cependant pourra deuiner, si ces gens-là croyent retrancher peu de chose en cét article, n'apperceuans pas, soubs le voile d'vne longue accoustumance de prononcer les diminutifs, qu'ils occupent vn quart du langage François: & deuiner encores, si ces personnes cognoissent leur estenduë & leur consequence, & neantmoins les veulent estouffer par authorité souueraine, comme tant d'autres pieces de nostre mesme langage. De les representer tous, & faire voir combien de choses employent & font sonner égallement le primitif & le diminutif, ce labeur sembleroit fascheux par sa longueur: car en somme tous les mots dont la terminaison a peu commodément porter le diminutif, ne l'ont point refusé. Monstrons seulement par quelque quantité d'exemples, quelle violence & quel meurtre il faudroit commettre en ceste langue, pour la seurer de telles façons de parler: tandis que leur douceur bien sonnante, & leur faculté d'abreger, obmettant pour ce coup leurs autres aduantages, monstreront d'ailleurs, que si elles n'estoient venuës il les faudroit aller querir.

733. Il n'est pas besoin de reciter quelle profonde racine ont pris ces diminutifs icy, *villette*, *maisonnette*, *chambrette*, *brochette*, *fourchette*, *fourchon*, *clochette*, *pochette*, *cordelette*, *boulette*, *cassette*, *couchette*, *coffret*, *sachet*, *liuret*, *pistolet*, *iardinet*, *bosquet*, *ruisselet*, *osselet*, *cornichon*, *aisleron*, *soyon*, *chambrillon*, *fleuron*, *fleurette*, *chapelet* (i'entends de fleurs), *ruelle*, *parcelle:* ce bouïllon ou ce temps est *chaudelet* est *froidelet:* ce vin *vermeillet*, ceste iouë *vermeillette:* ce garçon est *bellot*, ceste fille

bellotte: ce visage est *longuet*, ce *musequin* est *ioly:* sans plus rememorer ces autres diminutifs icy, *grassette, ieunette, grandette, brunette,* & plusieurs de ce genre, soient-ils masculins ou feminins, que i'ay cottez par occasion au Traicté sur le langage des deux Prelats, rangé vers la fin de ce volume. On void assez aussi que *miette* de pain, *morcelet, crochet, roollet, minot, auget, musette, pincette, bougette, eschelon, teton, poupon, iupon, cotillon, pelotton;* sont voix diminuées de *mie, morceau, croq, roolle, mine, auge, cornemuse, pince, bouge, eschelle, tetin, poupée, iupe, cotte, pelotte:* plus il est éuident, que, *marmiton, poellon, chauderon, drageon, ballon, corbillon,* le sont aussi, de *marmitte, poelle, chaudiere, dragée, balle, & corbeille: maillet* de *mail, chaussette & chausson* de *chausse, oreillettes* d'*oreilles, gallette* de *gasteau, poinctilles* de *poinctes, carton* de *carte, serpillon* de *serpe, noisette* de *noix.* Ny n'est besoin d'exprimer, que *roulette* à coucher est diminuée de *rouleau, bachot & nacelle* de *barque & nauire, galliotte* de *gallere, drapeau* de *drap:* & que *ponceau, portereau, comtereau, sçauanteau, trichereau,* sont diminutifs encores de *pont, port, comte, sçauant, tricheur,* & mille autres: & outre le *vinet* cogneu en la Maison Rustique. Adioustons, que ces deux mauuaises bestes vn *larron* & vn *Diable,* ont aussi trouué leur cas pour la terminaison diminutiue, en *larronneau & Diablotin.* Au demeurant, on void des noms propres de *Rochette, Villette, Grangette, Bosquet, Sayette, Gardette, Sallettes, Ventelet, Menillet,* diminuez de *Roche, Ville, Grange, Bois, Garde, Salles, Vent, Mesnil,* auec maints autres de mesme espece: adioustons celuy de la *Vallette,* si fameux. Or outre que la Cour, estoile du Pole de ces correcteurs, à ce qu'ils pretendent, vse aussi bien que nous autres prophanes, de tous ces mots & façons de parler, & de tous ceux et celles qui suiuront en ce chapitre; elle nous forgea il y a quelques années vn *fanfaron* de *fanfare:* & nous a forgé depuis trois iours *biscottins* de *biscuits:* & vne *mymy* de la coiffe mignarde des dames du Cours, par double diminutif de *m'amye:* ioinct qu'elle prononce fort couramment ces nouueaux noms de *Virginettes & Magdelainettes:* & n'oublie pas l'*oyselet* de Cypre à parfumer ses cabinets. Qui plus est, les enfans de Paris ne voudroient pas estre priuez s'ils ont froid aux doigts, de chercher vn *chauldet* au sein de leur mere, ny de tirer d'vne *tarte* vne *tartelette,* ny d'vne *tourte* vn *tourteau,* ny d'vn *flan* (nom

Picard) vn *flanet,* autrement dariole: & mangent de pain *biset* si le blanc leur manque: de plus, ils fripent à déjeuner les *andouillettes* de veau, le *saulcisson*, les *costelettes*, l'oeuf *molet,* le pain *molet,* le harang *nouuellet*, & l'*oygnonnet* de salade pour en faire la saulce: sans oublier les *chiquenaudes* qu'ils donnent par fois apres ces bonnes cheres, au nez de maistre Pierre du Coignet: ny leurs jeux de *cligne-mussette* & de la *fossette.* D'ailleurs, on cognoist par tout vn colet à la *gourmette*, vn enfant en *brasserolles*, vn *papa,* vne *maman*, l'adresse de se mettre à la *rangette*, des *vergettes* à nettoyer, des *barbillons* d'epy, & les *Capettes* de Montaygu, ainsi nommez, à cause de leurs petites capes: nom qu'Amyot par mesme raison, n'a pas craint de donner aux Lacedemoniens: ny les Prelats ne craignent d'appeler *mantelet* vne piece de leur habit sacerdotal. D'autre part, tous les noms d'animaux presques ont leurs diminutifs, i'entends tousiours, aussi communs que les primitifs: *poulet, poulette*, *cochet*, *chapponneau*, *pigeonneau, perdreau*, *cailleteau*, *rossignolet*, *oyselet*, *ayglon*, *leuraut*, *lapereau*, *serpenteau*, *couleureau*, *vermisseau*, *sourisseau*, *regnardeau*, *lionneau*, *cheureau*, *cheurotin* (tesmoins les gands qui s'en font), *loueeau*, *ourson*, *leuron*, *asnon*, *moucheron*, *bouuillon*, *cochon*, qui vient de *coche*, *dindon*, *chaton*, *barbichon*, *lamproyon*, *brocheton*, *carpillon*, *barbillon*, *sollette*, *bichot*, *buffetin*, *agnelet*, *brebiette*, *canette*, *bestion*, *bestiolle*, *garçonnet*, *fillette*: voire *hommet* & *femmette,* si on trouue à railler en la bassesse de leur taille: n'oublions pas *hommeau* & *femmelette*, ainsi baptisez par vn autre biais de mespris: & le Spartiate se plainct au Plutarque d'Amyot; que leur Roy espousant vne petite femme, leur vouloit engendrer, non des Roys, mais des *Roytelets:* comme du mesme diminutif de *Roy,* vn oyseau s'appelle *roytelet.* Ayant au reste ouy dire par fois, *caualins*, à gens d'ecurie, petits *chiennets* à ceux qui font mestier d'en nourrir, & *cuyracine* à des gens d'armes, en la signification d'vne cuyrace legere. Les arbres ne veulent pas estre obmis en cét endroict: *arbrisseau*, *sauuageau*, *aulneau*, *chesneau*, *fresneau*, *ormeau*, *coudreau:* d'autre part il est vray, que la façon d'vne fleur rapportant au bassin caue, l'a faict nommer *bassinet*, & que la beauté d'vne herbe est cause qu'on l'a baptisée du nom d'*amourettes:* comme la saison de Pasques où elle croist, faict nommer vne autre fleur *pasquerette.* Quelqu'vn encore faict il la bouche

sucrée, pour n'oser dire, qu'vne telle est accouchée n'aguere du plus bel *enfançon*, & qu'il ayme bien son petit *frerot*, & sa petite *soeurette?* Dire aussi, qu'vn tel garçon est le plus vray *folet* ou *doucet*, le plus vray *fretillon*, *folion* ou *follichon*, & ceste fille de mesme? sans épargner *finet & finette*, *simplet & simplette*, *maigrelet* ou *maigrelette:* ny n'allegue plus icy, *seulet*, *pauuret*, *tendrelet*, ou leurs feminins, puis que ie les ay couchez au discours mentionné, du langage de nos deux Prelats: non plus que ie ne ramentois quelques autres diminutifs que i'ay remarquez en mesme lieu, sur la consideration des exprès & diuers besoins de leur vsage. Suiuamment, chacun donne aux villes & aux Cours, ces diminutions de nom aux enfans par tendresse, *Madelon*, *Catin*, *Margot*, *Ianon*, *Annichon*, ou *Annette*, *Marotte*, *Claudine*, *Francine*, *Lysette:* ouy par fois *Elon & Suson* pour *Helene & Susanne:* plus, *Pierrot*, *Ianot*, *Carlin*, & tant d'autres: outre celuy que monsieur le cardinal du Perron a trouué dans le nom d'Ascagne. Pour le regard de la campagne, elle a ces mesmes diminutifs de noms, & maints autres pour la bonne mesure. Les champestres & les polis mondains encore par dessus, sçauent dire, si le cas y eschet, le *bergerot*, la *bergerette*. Au reste les plus honnestes gens aussi proferent à tous coups, se marier *par amourettes*, aller *aueuglettes*, dire *par épaulettes*, mener *au tabourinet:* ils n'espargnent point vne *fine-minette*, vne humeur *enfantine*, vne *camuzon*, vne *menon*, vne *pauure petiotte*, vn *peton*, vne *menotte:* nomment en suitte, leur *incarnadin* & leur *camelotin*, aussi volontiers que leur *incarnat* et leur *camelot:* ny les dames n'obmettent pas aussi de leur part, le *crespon*, qui sonne éuidemment, crespe leger. Ils disent *frioler & friolet*, issus par diminution du verbe *friander:* comme ils disent encores, *grignotter & buuotter*, tirez de *grignon* & de *boire*. Nous adiousterons qu'ils employent, *morsiller* vne pomme, *poinctiller* vn homme, *sauteler*, *succoter*, *machonner*, *vinotter*, *voletter*, *baisotter*, *tastonner:* verbes diminutifs comme les trois precedents, & desquels on void assez les sources: & dauantage, ils sonnent par fois *babil-saulcet*, & qu'vn tel porte la mine d'vn compagnon à la *tassette*, quand ils sont en humeur comique. Ils disent outre plus, qu'ils ne s'amuseroient pas à telles & telles menuës *chosettes:* ny moy certes à celles cy, qu'en mon corps deffendant: quoy que Ciceron & Quintilian n'ayent pas dédaigné de faire des Liures,

sur les diuerses particularitez de la Grammaire. D'ailleurs, il est vray, que des plus hautes & polies Dames de la Cour, appelloient n'agueres, leur *trongnette*, vne fort belle peincture de ieune fille, logée en leur cabinet où ie me trouuay. Qui plus est, il y a des diminutifs si fiers & si superbes, qu'ils dédaignent tous leurs primitifs en la chose qu'ils signifient & les demolissent: bien qu'elle soit par fois de consequence ou noble: comme, les *Chastelets* de Paris, vn *corselet,* vn *gantelet,* vn *armet;* qu'on deburoit appeller afin de plaire aux docteurs de ce temps, petits chasteaux, petit corps, petit gand, & petite armeure: car ceste piece de teste est appellée *armet,* par diminutif de l'armeure entiere, d'autant qu'elle couure la plus digne partie de l'homme. Consequemment, il faudroit entonner, petite courbe d'vn cheual en lieu de *courbette,* petite lance d'vn chirurgien pour sa *lancette,* petite poelle pour sa *poellette,* petite ruẽ d'vn lict, petite toille à se deshabiller, petites dents de colets, en échange de *ruelle, toillette, dentelles:* & la *palette* à iouẽr, se deburoit appeller petite paelle. Quoy plus? petits chapeaux de table, petite cuve de salle, petite fosse de ioue, deburoient gagner la place de *chapelets, cuvette & fossette;* sans oublier les *burettes* de l'Eglise, qu'il faudroit nommer petites buyes en siecle de si haute reformation. Plus, ces autres en ce qu'ils signifient, renoncent-ils pas de leur part aux primitifs, poil *folet,* Daimon *folet, boulet* d'arquebuse ou drageon, *lunettes,* diminutif de lunes, à cause qu'elles esclairent nostre obscurité? & Paris desaduoũe-t'il les enseignes du *moulinet, pourcelet, barillet, canettes,* ny la rue encore des *Canettes* & de la *Huchette?* dit-on pas *hochet* de grimace & d'enfant, prouenus sans doubte du verbe *hocher? buuette* de Iuges, tirée de *boire? tournettes,* diminuées d'vn tour de Religion? *chaisnette & oeillets* d'vn habit, diminuez de *chaisne* & d'*oeil? camisolle*, diminutif de *chemise? manchon* de *manche? allumettes* d'*allumer? tablettes* de *tables? cheualet* de *cheual?* Et les *croisettes* de Lorraine ayment leur tiltre constamment: comme aussi fait le sien ce venerable lieu de *Laurette.* A quoy i'adiousteray pour conclusion, qu'on void bien que le Roy s'est peu soucié de prendre pareatis des noueaux rauiseurs, quand il a qualifié depuis n'aguères vne partie de ses gardes, *mousquetons*, nom abregé de *mousquetaires.*

734. Ie pourrois adiouster plusieurs autres diminutifs à chacune de ces especes, toutesfois ie m'en abstiens pour épargner le loisir du lecteur & le mien: ioinct que monsieur de Nouē me releue en general du besoin de les estaller plus auant, par son Dictionnaire des Rymes: personnage à qui la qualité, l'esprit, les Lettres et l'habitude des Cours, ouuroient autant de moyen de cognoistre & de parler la langue pertinemment, que ces gens dont est question en peuuent auoir. Certes il nous vendroient à haut prix l'Almanach de leurs fantaisies, s'ils nous priuoient des mesmes diminutifs, si naturels, si vsitez, si fondez de bienseance & de douceur en toutes langues & en la nostre, ainsi que i'ay representé. Disons plus, diminutifs si plaisans en la bouche & en l'oreille de tous ceux qui portent ces deux parties composées de chair & de sang, non de bois: & qui veritablement ne peuuent déplaire qu'aux esprits, qui par faute de grace & de gentillesse, ne les sçauroient employer, ny gouster leurs delices: ou qui par vn excez d'orgueil, tousiours animé d'vne enuyeuse conspiration de ruïner les bons Liures François qui s'en sont parez; nous veulent montrer qu'à l'exemple des tyrans ils ont pour refrain: Mon plaisir est la raison: ou plustost, qu'à l'enuy des Dieux, ils peuuent faire & desfaire toutes choses quand il leur plaist. Neantmoins qu'ils iettent feu & flamme tout leur saoul: i'ose maintenir qu'il n'y a teste saine en France, qui reiettast aux occasions vn seul exemple de ces diminutifs que i'ay proposez, ou qui ne tint pour visions fanatiques, les exceptions qu'vn autre en voudroit faire. Car si c'est folie, comme ce l'est infailliblement, de pretendre corriger toutes les folies du monde, combien plus l'est-ce, d'aspirer à corriger les sagesses: & tout ce qui est authorisé d'vsage, vtile à quelque chose, & nuisible à rien, s'appelle iustement de ce nom.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

§ 5,2 (p. 6). — Sur les mots créés par la réunion des initiales M. E. Philipot observe: »Paul Bourget est bien en retard s'il croit que la prononciation *U. T.* pour les deux mots complets constitue un signe infaillible de l'origine étrangère d'un individu. Même au moment où il écrivait *l'Étape*, c'est-à-dire il y a sept ans environ, il était en retard. Sans doute je reconnais que l'usage de ces abréviations est dû à l'influence anglaise. Il a pénétré d'abord dans les sociétés sportives, et c'est là encore qu'il est le plus développé. Une société sportive ne se désigne jamais que par ses initiales, qui sont souvent très nombreuses. Mais le procédé en question est bien plus répandu que vous ne le dites en dehors de ces cas où l'intrusion anglo-saxonne est palpable. Depuis que je fréquente les universités je n'ai jamais entendu appeler autrement que *PCN*, le premier examen préparatoire aux études de médecine (il comprend: *P*hysique, *C*himie, Sciences *N*aturelles). Les *PCN* sont les étudiants de médecine de 1ère année. Ce terme n'appartient nullement à l'argot spécial des étudiants; il est pour ainsi dire officiel. C'est là le cas le plus frappant que je puisse vous citer pour le moment. De même, les Universités Populaires sont très souvent appelées les *UP*. D'une façon générale, toutes les associations, sportives ou non, se désignent de plus en plus par les initiales, et le public, le grand public admet cet usage et s'y soumet très volontiers. A Rennes, lorsque les étudiants de l'Union Républicaine donnent un bal, on ne parle en ville que du »bal de l'*U*«. Les employés des »Postes, Télégraphes et Téléphones« sont les *PTT*. Il est vrai que cette

dernière abréviation ne me paraît pas encore bien sortie de l'argot professionnel.«

§ 5, 3 (p. 7). — Dans les différents argots surgissent aussi des abréviations de phrases; citons comme exemple le mot curieux de *tala*, appartenant à l'argot des élèves de l'École Normale et désignant un élève ou un professeur qui montre une grande dévotion, qui professe un catholicisme sévère. Un *tala* est un homme qui va-*t à la* messe.

§ 7 (p. 8). — *Aigre-doux*. L'assertion de J. du Bellay repose sans doute sur une erreur. M. E. Philipot m'écrit: »Le premier exemple d'*aigre-doux* n'est guère antérieur à 1541. Il a été signalé par M. Chamard dans son édition de la *Deffence*, p. 335, n. 1; il se trouve dans Marot, *Histoire de Héro et Léandre* (éd. Jannet, III, 256):

Or sentoit jà ceste cy les secousses
Et aiguillons des amours *aigres doulces*.

La première édition correcte de cette œuvre a paru en 1541; mais Marot nous dit dans sa préface qu'il avait déjà paru antérieurement une édition fautive. Je ne sache que Marot ait eu des relations avec Lazare de Baïf. Il serait bien extraordinaire que celui-ci fût l'inventeur d'*aigre-doux*. Quant aux autres mots signalés par J. du Bellay, Delboulle a rencontré le mot *élégie* chez Jean d'Authon (vers 1500, à une époque où Lazare de Baïf était petit enfant); il a signalé *épigramme* chez Jean Le Fèvre, au XIV[e] siècle.«

§ 14 (p. 19). — *La grenouille*. Rappelons le vers d'Ovide:

Quamvis sint sub aqua, sub aqua maledicere temptant.
(*Métamorphoses*, VI, 376.)

§ 33 (p. 34). — *Couci-couça*. M. E. Philipot me signale le curieux exemple suivant: »Attends! Grande comédienne, pas au théâtre. Sur les planches, *couci-couça*, plus *couça* que *couci*, faiblarde, quoi! En revanche, à la ville, immense talent . . .« (Willy, *La maîtresse du prince Jean*, p. 13). L'auteur semble ici attribuer une valeur péjorative à la nuance en *a* par rapport à la nuance en *i*.

§ 55 (p. 44). — Il faudrait encore citer *orillon*, *orillard*, *orillette*, dérivés d'*oreille;* ils sont à regarder maintenant comme archaïques. Un autre dérivé du même mot se trouve dans le nom propre *Lorilleux* (voir *L'Assommoir* de Zola).

§ 65, 1 (p. 46 l. 17 d'en bas) *Golgatha;* lire: *Golgotha.*

§ 70, 4 (p. 49). — A côté de *zingage* on a aussi *zincage.* Un passage à [s] se trouve dans les dérivés savants *zincides*, *zincifère*, *zincique.*

§ 71, 2 (p. 49). — *Neufième.* Mes renvois à Noël du Fail sont inexacts; je n'ai pas réussi à retrouver les citations dans mon édition.

§ 88, 3 (p. 55). — Aux exemples cités il faut ajouter *bourreau* - *bourreauder;* ce dérivé s'employait au XVIII[e] siècle (voir Gohin, *Les transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIII[e] siècle.* Paris, 1903. P. 249). *Moinaud* —*moinaude.* Ce féminin a été employé par Zola *(Fécondité).*

§ 89, 2 (p. 56). — Aux mots en *-an(t)* on peut ajouter *raban* (holl. raaband), dont on a tiré *rabaner* et *rabanter;* la première de ces formes est la plus ancienne.

§ 89, 5 (p. 57). — *Rabelaitique.* Rappelons à titre de curiosité que parmi les nombreuses formes du nom de Rabelais que cite Abel Lefranc (*Revue des Études Rabelaisiennes.* 1905, p. 48), il y en a une avec un *t* final: *Rabellet.*

§ 89, 6 (p. 57, l. 11 d'en bas): *sicèle;* lire: *siècle.*

§ 91, 2 (p. 60, l. 1 d'en bas): **roi*; lire: *roi.*

§ 96 (p. 61, l. 10 d'en bas): rayer: *(-andt).*

§ 108 (p. 66, l. 6 d'en bas): *eomme;* lire: *comme.*

§ 131 (p. 76). Nous avons oublié d'ajouter que le français possède un seul suffixe inaccentué, l'*e* féminin; nous donnerons ci-dessous quelques exemples de l'emploi de cette voyelle dans la dérivation (§ 189 bis).

§ 133, 2 (p. 77). — *Grange* remonte peut-être plutôt à l'adjectif granea (sous-entendu: casa ou domus). De même,

l'origine de *maille* est à chercher dans la forme féminine d'un adjectif metalleus (comp. argenteus, aureus).

§ 133, 3, Rem. 1 (p. 77 l. 1 d'en bas): § 704, Rem.; lire: § 705, Rem.

§ 157, 3 (p. 89). — *Devinaille*, désigné comme vieilli par Littré et non admis dans le Dictionnaire Général, n'est pourtant pas mort dans la langue moderne; il s'emploie toujours, mais avec le sens de *devinette*. De même *épousaille* est encore vivant, mais seulement au pluriel.

§ 189, bis (p. 100). E féminin. Notre paragraphe sur le rôle que joue cette voyelle dans la dérivation a été omis par inadvertance. Dans le volume précédent nous avons montré comment un *e* féminin final est devenu le signe presque conventionnel du féminin (II, § 393). Nous ajouterons ici que cet *e* ne sert pas seulement à créer une nouvelle forme grammaticale (un chien, une chienne), mais qu'il s'emploie aussi dans la dérivation propre pour former des mots nouveaux; il s'ajoute surtout à des noms propres, à des noms de personnes ou à des noms de lieux, pour désigner une chose qui d'une manière quelconque tire son origine dudit nom:

Berline, dér. de *Berlin*, ville où cette sorte de voiture a été fabriquée pour la première fois.

Guillotine, dér. de *Guillotin* (1738—1814), nom d'un médecin français qui proposa à la Constituante l'emploi »d'un simple mécanisme à décoller«, dont il était en partie l'inventeur.

Mansarde, tiré du nom propre *Mansard*, célèbre architecte français (1598—1666), inventeur des combles brisés.

Montgolfière, dér. de *Montgolfier*, nom de deux frères, inventeurs des aérostats (1782).

Paulette. Nom d'un impôt que le roi faisait lever sur les charges de finance et de magistrature, tiré de *Paulet*, nom d'un secrétaire d'Henri IV, qui a donné l'avis de cet impôt, et en a été le premier fermier. Le même droit s'est aussi appelé *palote*, mot tiré de *Palot* qui prit la ferme de la Paulette après Paulet.

Praline, dér. du nom du maréchal *du Plessis-Praslin* (1598—1675), dont le cuisinier inventa ce bonbon.

§ 194, 3 (p. 103). — Ajoutez aux exemples cités *regardeaux (regardelles)*, terme provincial dont se servent quelques auteurs modernes. Exemple: Ces largesses de latin étaient d'ailleurs compensées par la chicheté de la table où l'on se nourrissait de »regardeaux« (Émile Magne, *Scarron et son milieu*. Paris, 1905. P. 13). On trouve dans Daudet la locution *se nourrir de regardelles*.

§ 218 (p. 111). — M. V. Thomsen envisage le développement de -itia d'une autre manière que celle indiquée dans notre texte. Il regarde *-ece* comme le seul résultat normal et fait remonter *-ise* à des dérivés en -ītia de mots dont le thème finit par ī ou par ĭ suivi d'une voyelle.

248 (p. 123). — L'explication de MM. Vising et Thomas se heurte, comme l'observe M. V. Thomsen, à des difficultés insurmontables. Le changement de -arium en -erium, commun à presque tous les domaines romans (le roumain seul fait exception), doit remonter assez haut; en tout cas il semble être plus ancien que l'*Umlaut* qui change le germ. -ari en -eri.

§ 261 (p. 130). — Nous avons oublié de dire que le suffixe *-in* jouissait d'une grande faveur auprès des poètes de la Pléiade; voir F. Brunot, *Histoire de la langue française*, II, 192.

§ 262 (p. 130, l. 2 d'en bas): *origine;* lire: *l'origine.*

§ 370 (p. 174). — Il faut ajouter *fantasque*. Le premier exemple de ce mot est dans Montaigne; comme cet auteur était très imbu d'italien, on pourrait peut-être expliquer *fantasque* comme une abréviation de *fantastique*, transformée sous l'influence du suffixe *-asco*.

§ 385 (p. 181, l. 7): *Marguerite;* lire: *Margueritte.*

§ 387 (p. 181). — Le suffixe *-elot* se trouve encore dans les noms propres *Berthelot, Richelot*. Rappelons aussi *bibelot*, dont l'origine est obscure, vfr. *dorelot* (ou *dorenlot*), qui avait plusieurs significations (comp. § 28, Rem.), *mercelot,* ancienne variante de *mercerot*.

§ 416 bis (p. 190). — OPHOBE, OPHOBIE: ces suffixes d'origine grecque s'emploient dans les créations modernes *prêtrophobe, prêtrophobie.*

§ 440 (p. 199). — M. E. Philipot me signale une autre formation nouvelle assez employée par les écrivains contemporains: *bêtifier*, faire la bête, et, plus particulièrement, parler un langage »bébête« avec les enfants sous prétexte de se mettre à leur niveau.

§ 444, Rem. (p. 201). — Il aurait été plus correct de diviser les verbes danois cités en deux groupes. Dans la langue parlée il n'y a aucune différence entre *-isere* et *-icere;* mais c'est seulement la première terminaison qui correspond étymologiquement au français *-iser*. La terminaison *-icere* reproduit l'all. *-izieren.*

§ 455, 4 (p. 207). — *Ultra* s'emploie aussi comme adjectif: *le parti ultra;* comme substantif il est déclinable: *tous les régimes ont leurs ultras.*

§ 486, Rem. (p. 222). — M. E. Philipot fait l'observation suivante sur *réfréner:* »Oui, le Dictionnaire Général affirme que *refréner* a triomphé, mais je n'en suis pas sûr du tout. J'ai toujours prononcé et entendu *réfréner*. Je crois que la tendance actuelle est de prononcer le préfixe *ré-* plutôt que *re-*. Le préfixe prend ainsi plus de corps. Ainsi la prononciation *réchigner* est très employée à côté de *rechigner*, forme officielle.«

§ 514 (p. 234). — Nous aurions dû tenir compte aussi des quelques composés où le préfixe *in-* n'a pas une signification négative telle que *incérir* (mêler de cire), *incruster* (couvrir d'incrustations), *infléchir*, *insavaté* (qui porte des savates).

§ 537, 3 (p. 244). — Sur l'origine des terminaisons *-mane* et *-manie* et sur leur emploi dans la langue moderne nous renvoyons aux observations judicieuses de Murray (*A new English Dictionary*, VI, 120).

§ 540 (p. 247). — En parlant d'adjectifs de formation postverbale, nous aurions dû citer *fin*, dont nous avons expliqué l'origine et l'emploi au t. II, § 478,3.

§ **552**,3 (p. 256). — De la dernière liste il faut rayer *veille*, dont on trouve aussi le sens abstrait.

§ **558**, 4 (p. 263). — Rappelons aussi le composé tautologique *projet de bill* très employé par les journalistes de nos jours.

§ **560** (p. 363, l. 7 d'en bas): domenica; lire: dominica.

§ **568**, 1 (p. 268). — Aux exemples cités il faudrait ajouter quelques noms de lieu tels que *Abbeville* et *Charleville*, dont nous avons parlé dans l'Introduction (I, § 7, 18).

§ **583**, 2 (p. 281). — Pour e contrario, qui appartient au latin postérieur, on trouve ex contrario chez Cicéron.

§ **585** (p. 281). — Pour l'explication des doublets *ore* et *or* nous renvoyons à une belle étude de M. Jules Cornu intitulée *Phonétique française* (publiée dans les »Mélanges Chabaneau«, *Romanische Forschungen*, vol. XXIII), et à l'intéressant compte rendu qu'en a fait M. A. Wallenskiöld (*Neuphilologische Mitteilungen*, 1908).

§ **592** (p. 286). — Nous aurions dû préciser davantage le développement de ante et de post. Ces deux formes classiques ont disparu devant antea, antia et postea, postia (it. *poscia*). Après le changement des groupes consonnantiques *-ntj-*, *-stj-*, les deux mots ont été munis d'une terminaison comparative *-is*, *-js*, prise peut-être au mot magis [majs]; c'est probablement cette même terminaison qui se retrouve dans *loinz*.

§ **592** (p. 287, l. 8 d'en bas): *altretent;* lire: *altretant.*

§ **659** (p. 327). — A propos des exemples cités de *devant* employé comme adjectif, M. E. Philipot me rappelle un vers d'»Amphitryon« de Molière: Du *pas devant* sur moi tu prendras l'avantage; Je serai le cadet et tu seras l'aîné (III, sc. 6). Il cite aussi un passage curieux d'Amyot: . . . . à raison de plusieurs excellentes qualités *ensemble*, qui estoient en luy (Périclès, chap. VIII). Ici l'adverbe *ensemble* se présente avec la valeur d'un adjectif; il se traduirait fort bien par: réunies.

§ **660** (p. 328). — *Quasi* a suivi le développement de *presque* et s'emploie souvent dans la langue moderne comme adjectif: *La quasi-unanimité. La quasi-certitude.*

§ 677 (p. 343). — M. E. Philipot observe qu'il a toujours entendu dire *un garden-party*. J'ai souvent trouvé *une garden-party* dans les journaux; il se peut ainsi que, pour ce mot, il y ait désaccord entre la langue parlée et la langue écrite.

§ 699 (p. 358). — *Amour*. Selon Vaugelas (*Remarques*, II, p. 107) ce mot est le plus souvent indifféremment du masculin et du féminin; il penche pourtant pour le féminin »selon l'inclination de nostre langue, qui se porte d'ordinaire au féminin plustost qu'à l'autre genre.« Ménage au contraire préfère le masculin. Dans les éditions postérieures, Corneille a corrigé plusieurs vers où il avait d'abord fait *amour* féminin (voir par ex. *Le Cid*, vers 1742).

§ 706 (p. 364). — Il faut ajouter *argent* aux exemples cités de mots devenus féminins à cause de leur commencement vocalique. M. M. Roques écrit: »Le mot *argent* n'est pas féminin seulement pour le peuple de Paris, mais pour la plupart des patois français, et il en est de même pour *acier*« (*Journal des Débats*, 5 février 1903).

§ 726 (p. 384). — Ajoutons *légume*. Ce mot est généralement masculin conformément à l'étymologie (lat. legumen); il est féminin dans: *une grosse légume, les grosses légumes*, que tout le monde emploie ironiquement pour désigner les gros personnages, les autorités. Signalons aussi qu'un illustre collègue français vient de nous écrire: »Ce succès est de *bonne augure* pour la diffusion de nos études communes«.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS.

ALLG. — *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik.*

ASNS. — *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen.*

CIL. — *Corpus inscriptionum latinarum.*

Dict. Gén. — *Dictionnaire général de la langue française* p. p. A. Hatzfeldt, A. Darmesteter, A. Thomas. 2 vol. Paris, 1890—1900.

LBlGRPh. — *Litteraturblatt für germanische und romanische Philologie.*

MLN. — *Modern Language Notes.*

MSLP. — *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris.*

RF. — *Romanische Forschungen.*

RLR. — *Revue des langues romanes.*

Rom. — *Romania. Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes.*

RPGR. — *Revue des patois gallo-romans.*

RPhFP. — *Revue de philologie française et provençale.*

ZFSL. — *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur.*

ZRPh. — *Zeitschrift für romanische Philologie.*

Diss. inaug. — Dissertatio inauguralis.
Progr. — Programme.

Nous ajoutons à cette liste le titre d'un certain nombre d'ouvrages auxquels nous renvoyons souvent dans le texte par la seule citation du nom de leurs auteurs:

F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française.* Tome I—X. Paris, 1881 ss.

L. Larchey, *Dictionnaire historique, étymologique et anecdotique de l'argot français.* Paris, 1876.

É. Littré, *Dictionnaire de la langue française.* Tome I—IV, Paris, 1873—1874. *Supplément,* 1877.

Ménage, *Observations sur la langue française.* Paris, 1672.

L. Rigaud, *Dictionnaire d'argot moderne*. Nouvelle édition avec supplément. Paris, 1888.

K. Sachs, *Encyklopädisches Wörterbuch der französischen und deutschen Sprache*. Berlin, 1877. *Supplément*, 1894.

H. Schuchardt, *Der Vocalismus des Vulgärlateins*. Tome I—III. Leipzig, 1866—1868.

E. Seelmann, *Die Aussprache des Lateins*. Heilbronn, 1885.

Vaugelas, *Remarques sur la langue française*. Nouvelle édition par A. Chassang. Tome I—II. Paris, s. d.

C. Villatte, *Parisisme*. Vierte Auflage. Berlin, 1895.

C. Wahlund, *Modernismes en -isme et en -iste*. Cent mots nouveaux ne figurant pas dans les Dictionnaires de Langue ou d'Argot français. Upsala, 1898. (Tirage à part de »Studier i modern språkvetenskap«, vol. I.)

LIVRE PREMIER.

INTRODUCTION GÉNÉRALE.

---

1. F. T. Cooper, *Word Formation in the Roman Sermo plebeius.* Boston & London, 1895.

A. Darmesteter, *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent.* Paris, 1877.

C. Michaelis, *Studien zur romanischen Wortschöpfung.* Leipzig, 1876.

H. Vaganay, *Deux mille mots peu connus.* Halle a. S., 1905. (Extrait de la »Zeitschrift für romanische Philologie«, tomes XXVIII et XXIX.)

5. K. Sundén: *Contribution to the study of elliptical words in modern English.* Upsala, 1904.

5, 2. E. Rodhe, *Abkürzungen durch Anfangsbuchstaben* (Moderna språk, 1907, p. 53—59).

13. P. Branscheid, *Die »Paschwörter« der französischen Sprache.* Progr. des Gymnasiums zu Schleusingen, 1905.

M. Grammont, *Onomatopées et mots expressifs* (RLR, XLIV, 1901, p. 97—158).

Lotsch, *Ueber Laut- und Schallnachahmung in der französischen Sprache.* Progr. Elberfeld, 1906.

Ch. Nodier, *Dictionnaire raisonné des onomatopées.* 2e éd. Paris, 1828.

W. Wackernagel, *Voces variæ animalium.* Basel, 1869.

J. Winteler, *Naturlaute und Sprache. Ausführungen zu W. Wackernagels Voces variæ animalium.* Aarau, 1892.

17. F. Diez, *Gemination und Ablaut im Romanischen* (Kleinere Arbeiten. München, 1883. P. 178—183).

21. Johan Erikson, *Om sambandet mellan djurnamn och djurläten.* Karlskrona, 1905.

A. Pischinger, *Der vogelgesang bei den griechischen dichtern des klassischen altertums.* Eichstätt, 1901.

28. G. Thurau, *Der Refrain in der französichen Chanson. Beitrag zur Geschichte und Charakteristik des französischen Kehrreims.* Berlin, 1901.

LIVRE DEUXIÈME.

DÉRIVATION SUFFIXALE.

---

41 A. Thomas, *Les noms composés et la dérivation* (Essais de philologie française. Paris, 1897. P. 50—74).

84. J. Zettl, *Auslautverkennung in der französichen Wortbildung* (Jahres-Bericht in der k. k. Staats-Oberrealschule in Eger). Eger, 1906.

106. G. Körting, *Die Nominalsuffixe* (Formenbau des französischen Nomens, p. 23—82).

A. Horning, *Die Suffixe -īccus, -ŏccus, -ŭccus im Französischen* (ZRPh. XIX, 170—188). Cf. Rom., XXIV, 607 et ZRPh., XX, 353.

A. Horning, *Die Suffixe accus, iccus, occus, ucus (uccus) im Romanischen* (ZRPh. XX, 335—353). Cf. Romania XXV, 626—627 (G. Paris).

116. E. Étienne, *De diminutivis intentivis, collectivis et in malam partem abeuntibus in francogallico sermone nominibus.* Nancy, 1883.

G. Oestberg, *Studier öfver deminutiva och augmentativa Suffix i modärn Provençalska.* Diss. inaug. Upsala, 1903.

E. Ritter, *Des noms de famille français à terminaison diminutive* (Jahrbuch für romanische und englische Litteratur, VII, 174—180).

120. J. Collijn, *Les suffixes toponymiques dans les langues françaises.* Première partie: Développement des suffixes latins -anus, -inus, -ensis. Diss. inaug. Upsal, 1902.

Ph. Plattner, *Personal- und Gentilderivate im Neufranzösischen* (ZFSL., XI, 105—166).

121. G. Cohn, *Die Suffixverwandlungen im Vulgärlatein und im vorlitterarischen Französisch nach ihren Spuren im Neufranzösischen.* Halle, 1891.

J. Rothenberg, *De suffixarum mutatione in lingua Francogallica.* Diss. inaug. Berlin, 1880. Cf. ZFSL. III, 558—582 (G. Willenberg).

131. A. Thomas, *La dérivation à l'aide des suffixes vocaliques* (Essais de philologie française. Paris, 1897. P. 74—91).

160. J. Collijn, *Les suffixes toponymiques dans les langues française et provençale.* Première partie: Développement des suffixes latins -anus, -inus, -ensis. Diss. inaug. Upsal, 1902.

175. G. Baist, *Das germanische Suffix -ingo* (ZRPh., XXXI, 616).

185. A. Zimmermann, *Wie sind die aus dem Romanischen zu erschliessenden vulgärlateinischen Suffixe -attus (a), -ottus (a) und -itta entstanden?* (ZRPh., XXVIII, 343—350).

186. Ed. Wölfflin, *Das Suffix -aster* (ALLG.. XII, 419—421).

192. J. Gilliéron, *Contribution à l'étude du suffixe -ellum.* (RPGR., I, 33—48). Comp. aussi Romania, XII, 400—401).
Ed. Wölfflin, *Analogiebildungen auf -ellus, -ella, -ellum* (ALLG., XII, 301—309).

205. N. Nathan, *Das lateinische Suffix -alis im Französischen.* Darmstadt, 1886.

214. A. Thomas, *Le suffixe -aricius* (Nouveaux essais de philologie française. Paris, 1905. P. 62—110). — Cf. Romania, XXVIII, 195, 201; XXIX, 165.

220. J. Cornu, *Les noms propres latins en -itta et les diminutifs romans en -ett* (Romania, VI, 247—248).

227. M. Mirisch, *Geschichte des Suffixes -olus in den romanischen Sprachen mit besonderer Berücksichtigung des Vulgär- und Mittellateins.* Diss. inaug. Bonn, 1882.

232. E. Stumpff, *Das lateinische Suffix -osus im Französischen.* Schöneberg, 1900—1901.

249. E. Staaff, *Le suffixe -arius dans les langues romanes.* Thèse pour le doctorat. Upsal, 1896.
A. Thomas, *L'évolution phonétique du suffixe -arius en Gaule* (Festschrift Mussafia).
E. R. Zimmermann, *Die Geschichte des Suffixes -arius in den romanischen Sprachen.* Diss. inaug. Darmstadt, 1895. Cf. Tidsskr. for filol., 3. R. IV, 126—131 (E. Staaff). Romania, XXV, 638 (G. Paris).

251. A. Thomas, *Les substantifs abstraits en -ier* (Nouveaux essais de philologie française. Paris, 1905. P. 110—119).

268. A. Horning, *Die Suffixe -īcius, -ĭcius* (ZRPh., IX, 142—143).

272. E. Muret, *Le suffixe -ice = -itia* (Rom. XIX, 592).

294. A. Thomas, *Franç. rancune* (Romania, XXXIV, 461).

295. A. Thomas, *Exemples du suffixe -umen en français* (Rom., XXV, 447—448).

298. Ad. Eiselein, *Suffixe in Lehnwörtern,* (RF., X, 568—576).

329. C. Wahlund, *Modernismes en -isme et en -iste* (Cent mots nouveaux ne figurant pas dans les Dictionnaires de langue ou d'argot francais (Studier i modern Språkvetenskap, vol. I, 1—36).

423, 1. Ch. Joret, *Des suffixes normands -(i)co(t) et -(i)bo(t)* (Romania, XXIX, 263—265).

423, 4. A. Horning, *Suffix -istre im Französischen* (ZRPh., XXVI, 325—326).

425. A. Chr. Thorn, *Étude sur les verbes dénominatifs en français.* Lund 1907.

449. A. FUNCK, *Die Verba auf -issare und -izare* (ALLG., III, 398—441). Comp. les observations de Schuchardt dans LGRPh., 1884, p. 62).

LIVRE TROISIÈME.

PRÉFIXES.

---

450. H. BUCHEGGER, *Ueber die Präfixe in den romanischen Sprachen.* Diss. inaug. Bühl, 1890.

458. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours.* Paris, 1890. P. 486 —493.

F. BRUNOT, *Histoire de la langue française.* Paris, 1905. P. 64.

475, 1, Rem. R. THURNEYSEN, *Zur Bezeichnung der Reciprocität im gallischen Latein* (ALLG., VI, 523—527).

482. K. HULTENBERG, *Le renforcement du sens des adjectifs et des adverbes dans les langues romanes.* Diss. inaug. Upsal, 1903.

486. M. MEINICKE, *Das Präfix Re- im Französischen.* Diss. inaug. Weimar, 1904. — Cf. ZFSL., XXIX, 2, p. 7—11 (E. Herzog).

510. MOHL, *La préposition cum et ses successeurs en gallo-roman* (Festgabe Mussafia, p. 61—76).

526. SALVERDA DE GRAVE, *Sur un préfixe français* (Mélanges Kern, Leide 1903. P. 123—126).

527. A. LE HÉRICHER, *Histoire de deux préfixes à travers le vieux français et les patois.* Avranches, 1880. — Cf. Rom., IX, 351.

528. G. BAIST, *Fränkisch fir- im ältesten Französisch* (RF. XII, 650). — Comp. Romania, XXXI, 633.

LIVRE QUATRIÈME.

DÉRIVATION RÉGRESSIVE.

---

540. G. LENÉ, *Les substantifs postverbaux dans la langue française.* Diss. inaug. Upsal, 1899. — Cf. Revue critique, 1899, II, 200—201 (E. Bourciez). Romania, XXIX, 440—445 (G. Paris).

LIVRE CINQUIÈME.

MOTS COMPOSÉS.

---

554. A. Darmesteter, *Traité de la formation des mots composés dans la langue française, comparée aux autres langues romanes et au latin.* 2e éd. Paris, 1894.

O. Dittrich, *Über Wortzusammensetzung auf Grund der neufranzösischen Schriftsprache* (ZRPh., XXII, 305—330, 441—464; XXIII, 288—312; XXIV, 465—488). — Cf. ZFSL., XXII, 2, 83—91 (K. Morgenroth).

P. Godefroy, *Quelques observations sur les mots composés, à propos des œuvres poétiques du chanoine Loys Papon* (Revue d'histoire littéraire, VIII, 657—665).

563. Clodius, *Die Funktion des Adjectifs in den neueren Sprachen, insbesondere im Französischen, zur Bildung zusammengesetzter Begriffe.* Progr. Rastenburg, 1900.

573. L.-Fr. Meunier, *Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel en latin, en français et en espagnol.* Paris, 1875.

582. G. C. Keidel, *Note on »Folsifie« and similar expressions in Old French Litterature* (MLN., X, 146).

LIVRE SIXIÈME.

FORMATION DES PARTICULES.

---

583. E. Plöger, *Die Partikeln im Altlothringischen.* Halle, 1890.

R. Schoeps, *Die Partikeln in altnormannischen Texten.* Diss. inaug. Halle, 1896.

584. J. Vising, *Quomodo in den romanischen Sprachen* (Tobler-Abhandlungen, p. 113—123). — Cf. Rom., XXIV, 453—454.

589, 1. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, II, 94. ZFSL., XVII², 70,

Kr. Nyrop, *Spansk Grammatik.* Copenhague, 1908. § 192, 3, Rem. 2.

592. M. Bitterhoff, *Das lateinische* inde *im Französichen.* Diss. inaug. Erlangen, 1905.

Oliver M. Johnston, *Use of the French equivalents of Latin em, en and ecce* (MLN., vol. XX, 131—134).

W. Meyer-Lübke, *Die lateinischen Richtungsadverbien auf* -orsus *im Romanischen* (ZRPh., XXIII, 411—412).

601. S. Pieri, *Il tipo avverbiale di carpone -i* (Romania, XXXIII, 230—238).

S. Pieri, *Il tipo avverbiale di carpone -i.* ZRPh., XXX, 337—339.

603. A. Darmesteter, *Adverbes en -ment* (Reliques scientifiques, II, 287—294).

H. Vaganay, *Deux mille adverbes en -ment de Rabelais à Montaigne.* Paris, 1904. (Extrait de la Revue des Études rabelaisiennes, tomes I et II.)

604. W. Förster, *Altfranzösisch maintre* (ZRPh., II, 88—89).

615. Dickhut, *Form und Gebrauch der Präposition in den ältesten französischen Sprachdenkmälern.* Diss. inaug. München, 1883.

E. Gessner, *Sur l'origine des prépositions françaises.* Berlin, 1858.

617. A. Darmesteter, *Les prépositions françaises en, enz, dedans, dans* (Reliques scientifiques, II, 177—187).

620. K. Dziatzko, *Die Entstehung der romanischen Participialpräpositionen* (ZRPh., VII, 125—130).

626. Emil Hartmann, *Die temporalen Konjunktionen im Französischen.* Diss. inaug. Göttingen, 1903.

J. Jeanjaquet, *Recherches sur l'origine de la conjonction »que« et des formes romanes équivalentes.* Diss. inaug. Paris, 1894. Cf. Rom., XXV, 343 (G. P.).

630. A. Ritschel, *Über die interjectionalen Elemente der französischen Sprache.* Sonderabdruck aus dem Programm der k. k. Staatsrealschule in Elbogen für das Jahr 1894—95.

K. Sachs, *Französische Interjektionen* (Festschrift Adolf Tobler. Braunschweig, 1905. P. 49—65).

632. R. Holbrook, *Hez! hay! hay! avant! and other old and middle french locutions used for driving beasts of burden* (MLN., 1905, p. 232—235).

H. Suchier, *Ausrufe mit »quel« im Altfranzösischen* (ZRPh., VI, 445—446).

633. G. Paris, *Dehé* (Mélanges linguistiques, p. 488—491).

LIVRE SEPTIÈME.

DÉRIVATION IMPROPRE.

---

638. O. Müller, *Die Substantivierung anderer Redeteile im Französischen.* Diss. inaug. Göttingen, 1901.

645. V. Hammarberg, *Des adjectifs et des participes substantivés en ancien français.* Diss. inaug. Upsal, Stockholm, 1903.

655. K. RANNOW, *Die im Französischen substantivierten Participia Perfecti Passivi lat. starker Verba*. Diss. inaug. Kiel, 1904.

661. A. TOBLER, *Aussitôt, sitôt, une fois* (Vermischte Beiträge, III, 60—63).

LIVRE HUITIÈME.

FORMATION DU GENRE.

---

663. K. ARMBRUSTER, *Geschlechtswandel im Französischen. Masculinum und Femininum*. Diss. inaug. Karlsruhe, 1888. — Cf. ZFSL., XI, 2, 155—173.

P. JAHN, *Über das Geschlecht der Substantiva bei Froissart*. Halle, 1882.

P. JÖRSS, *Über den Genuswechsel lateinischer Maskulina und Feminina im Französischen*. Progr. Ratzeburg, 1892. — Cf. ZFSL., XV, 2, 241—249 (K. Armbruster).

SACHS, *Geschlechtswechsel im Französischen*. Diss. inaug. Göttingen, 1886.

669. R. DE LA GRASSERIE, *Idée de sexualité dans le langage* (Revue philosophique de la France et de l'Étranger, XXIX, 9 ss.).

671, 3. M. BRÉAL, *Les noms féminins français en -eur* (MSLP., VIII, 312).

TABLES

27

TABLE ANALYTIQUE.

Les chiffres renvoient aux paragraphes et à leurs subdivisions. Le signe A renvoie aux Additions, p. 396—403.)

INDEX DES MOTS.

(Les chiffres renvoient aux paragraphes et à leurs subdivisions. A = Additions, p. 396—403.)

TABLE DES MATIÈRES.

QUATRIÈME PARTIE.
FORMATION DES MOTS.

LIVRE PREMIER.
INTRODUCTION GÉNÉRALE.

LIVRE DEUXIÈME.
DÉRIVATION SUFFIXALE.

LIVRE TROISIÈME.

PRÉFIXES.

LIVRE QUATRIÈME.

DÉRIVATION RÉGRESSIVE.

LIVRE CINQUIÈME.

MOTS COMPOSÉS.

LIVRE SIXIEME.

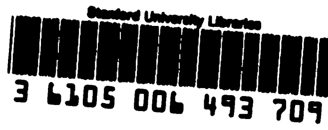
FORMATION DES PARTICULES.

LIVRE SEPTIEME.

DÉRIVATION IMPROPRE.

LIVRE HUITIÈME.

FORMATION DU GENRE.


Stanford University Libraries
3 6105 006 493 709